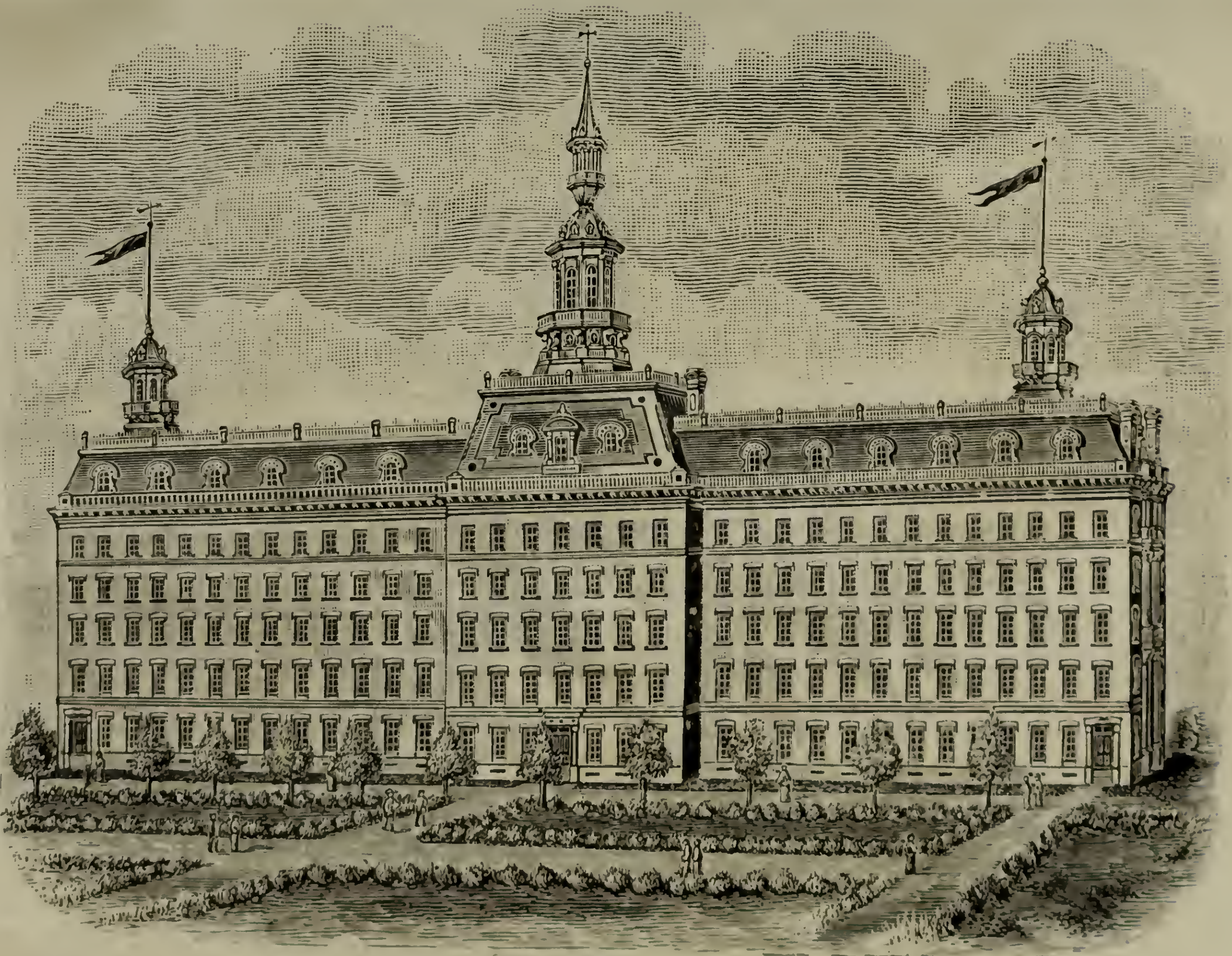
Publication 813



UNIVERSITÉ LAVAL

PLAN TOPOGRAPHIQUE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC ET DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Comprenant aussi l'archevêché et la cathédrale de Québec



1.— Université :

1er étage
- au centre : vestibule — conciergerie — parloir.
- à l'est : laboratoires de chimie et d'optique — petit amphithéâtre — musée des invertébrés.
- à l'ouest : musées religieux et ethnologique.

2e étage
- au centre : grand amphithéâtre.
- à l'est : musée de peintures — cabinet de physique.
- à l'ouest : salons — cours de mathématiques.

3e étage
- au centre : salle des cours littéraires.
- à l'est : musées zoologique, minéralogique, géologique et botanique.
- à l'ouest : musée numismatique — classes de rhétorique.

4e étage
- au centre : salle de lecture.
- à l'est : bibliothèque.
- à l'ouest . salle des promotions.

5e étage
- au centre : bibliothèque.
- à l'est : bibliothèque.
- à l'ouest : chapelle de la Faculté de théologie

2. — **Palais cardinalice.**
3. — **Grand Séminaire**— (Faculté de théologie).
4. — **Scolasticat des clercs de Ste-Croix.**
5. — **Ecole de médecine :**

Rez-de-chaussée: appartement du gardien.
1er étage : salles des cours.
2e étage : bureau du secrétaire de la Faculté — laboratoires de bactériologie et d'anatomie — bibliothèque.
3e étage : salles d'anatomie pratique et de médecine opératoire.

6. — **Annexe de l'école de médecine.**
7. — **Pavillon des Facultés :**

Rez-de-chaussée : salle des étudiants — appartement du gardien.
1er étage : Faculté de droit.
2e étage : École d'arpentage et de génie forestier.— salle de la Société de géographie de Québec.
3e et 4e étages : École d'arpentage et de génie forestier.

8. — **Chapelle de l'Université.**
9. — **Petit Séminaire de Québec.**
10. — **Basilique de Notre-Dame de Québec.**
11. — **Presbytère de Notre-Dame de Québec.**
12. — **Banque Royale du Canada.**
13. — **Jeu de balles.**
14. — **Ateliers du Séminaire et de l'Université.**
15. — **Maisons appartenant au Séminaire de Québec.**
16. — **Cours de récréation du Séminaire et de la Faculté de théologie.**

ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE
1920 - 1921

No 64



QUÉBEC
IMP. L'ACTION SOCIALE LIMITÉE

1920

HEURES DE RÉCEPTION DES OFFICIERS
DE L'UNIVERSITÉ :

Recteur.— Au *Pavillon des Facultés*, de 8 heures 30 à 9 heures 30 du matin.

Au *Séminaire*, de 5 à 6 heures du soir.

Secrétaire.—Au *Pavillon des Facultés*, de 8 à 9 heures du matin.

Au *Séminaire*, de 10 à 11 heures du matin.

Au *Séminaire*, de 3 à 5 heures du soir.

Calendrier pour l'année académique 1920-1921

1920

AOUT

30 Lundi.— *Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*
31 Mardi.

SEPTEMBRE

1 Mercredi.
2 Jeudi.
3 Vendredi.— Rentrée du Grand et du Petit Séminaire.— Élection de Benoît XV.
4 Samedi.— Ouverture des classes au Petit Séminaire.
5 Dimanche.
6 Lundi.— Couronnement de Benoît XV.
7 Mardi.
8 Mercredi.
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 Dimanche.
13 Lundi.
14 Mardi.—Rentrée des Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.
15 Mercredi.—Quatre-Temps. *Jeûne.*
16 Jeudi.
17 Vendredi.— Quatre-Temps. *Jeûne.*— Prix du Prince de Galles, fondé en 1860.
18 Samedi.—Quatre-Temps. *Jeûne.*
19 Dimanche.
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.
26 Dimanche.
27 Lundi.
28 Mardi.
29 Mercredi.— *Indulgence plénière et salut de* S. Michel *à la chapelle.*
30 Jeudi.

OCTOBRE

1 Vendredi.— Second incendie du Séminaire, 1705.—Érection du Siège épiscopal de Québec, 1674.
2 Samedi.
3 Dimanche.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.— Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.
10 Dimanche.
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 Dimanche.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 Dimanche.
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.
28 Jeudi.— *Consécration de S. E. le Cardinal Bégin,* 1888.— *Congé.*
29 Vendredi.
30 Samedi.
31 Dimanche.

NOVEMBRE

(*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*)

1 Lundi.— TOUSSAINT.
2 Mardi.— Commémoration des morts.— *Il n'y a pas de cours pendant les offices de la Basilique.*
3 Mercredi. — *Service funèbre pour les* BIENFAITEURS *à la chapelle du Séminaire.*
4 Jeudi.— *Indulgence plénière et salut de* S. CHARLES *à la chapelle du Séminaire.*
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 DIMANCHE.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.
15 Lundi.—*Premier incendie du Séminaire,* 1701.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.
21 DIMANCHE.— Naissance de Benoît XV.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 DIMANCHE.—1e de l'Avent.
29 Lundi.
30 Mardi.— Saint-André.

DÉCEMBRE

1 Mercredi.
2 Jeudi.
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 DIMANCHE.—2e de l'Avent.
6 Lundi.—*Érection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec,* 1767.
7 Mardi.
8 Mercredi.—IMMACULÉE CONCEPTION.— *Fête de l'Université.*— Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.— Consécration de Mgr de Laval, 1658.— *Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.*
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 DIMANCHE.—3e de l'Avent.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.–Quatre-Temps. *Jeûne*
16 Jeudi.
17 Vendredi.–Quatre-Temps. *Jeûne*
18 Samedi.—Quatre-Temps. *Jeûne.*
19 DIMANCHE.—4e de l'Avent.
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.— NOËL.
26 DIMANCHE.
27 Lundi.
28 Mardi.
29 Mercredi.
30 Jeudi.
31 Vendredi.

1921

JANVIER

1 Samedi.— CIRCONCISION.— Incendie de la chapelle du Séminaire et de sa collection de tableaux, 1888.
2 DIMANCHE.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.—ÉPIPHANIE.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 DIMANCHE.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 DIMANCHE.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 DIMANCHE.— SEPTUAGÉSIME.— SOLENNITÉ DE LA STE-FAMILLE au Séminaire.—Fête patronale du Séminaire.—*Indulgence plénière et salut à la chapelle.*
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.—*Indulgence plénière de la* ST-FRANÇOIS DE SALES *à la chapelle du Séminaire.*
30 DIMANCHE.—SEXAGÉSIME.
31 Lundi.

FÉVRIER

1 Mardi.
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 DIMANCHE.—QUINQUAGÉSIME.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.—LES CENDRES.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 DIMANCHE.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.—Quatre-Temps.
17 Jeudi.
18 Vendredi.—Quatre-Temps.
19 Samedi.—Quatre-Temps.
20 DIMANCHE.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 DIMANCHE.
28 Lundi.

MARS

1 Mardi.
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 Dimanche.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 Dimanche.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.
17 Jeudi. — St-Patrice. — *Publication des thèses pour la Licence en Théologie.*
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 Dimanche.—Les Rameaux.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.— Incendie du Grand Séminaire, 1865.
26 Samedi.
27 Dimanche.—Pâques.
28 Lundi.—Vacances de Pâques.
29 Mardi.
30 Mercredi.
31 Jeudi.

AVRIL

(*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.*)

1 Vendredi.
2 Samedi.
3 Dimanche.—Quasimodo.
4 Lundi.
5 Mardi.—Commencement du 3e terme.
6 Mercredi.
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.
10 Dimanche.
11 Lundi.
12 Mardi.—Mgr de Laval donne ses biens au Séminaire, 1680.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 Dimanche.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.—St-Georges.
24 Dimanche.
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.
28 Jeudi.
29 Vendredi.
30 Samedi.—Naissance de Mgr de Laval, 1623.—*Congé.*

MAI

1 Dimanche.
2 Lundi.
3 Mardi.
4 Mercredi.
5 Jeudi.—Ascension.
6 Vendredi.—Mort de Mgr de Laval, 1708.
7 Samedi.
8 Dimanche.
9 Lundi.
10 Mardi.
11 Mercredi.
12 Jeudi.
13 Vendredi.
14 Samedi.
15 Dimanche’—Pentecôte.—Institution canonique de l’Université Laval, par Sa Sainteté Pie IX, 1876.
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.—Quatre-Temps.
19 Jeudi.
20 Vendredi.—Quatre-Temps.
21 Samedi.—Qautre-Temps.
22 Dimanche.—Trinité.
23 Lundi.—Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1878.
24 Mardi.—Victoria Day.
25 Mercredi.—S. E. le Cardinal Bégin créé cardinal, 1914.
26 Jeudi.—Fête-Dieu.
27 Vendredi.
28 Samedi.
29 Dimanche.
30 Lundi.
31 Mardi.

JUIN

(*Le Souverain Pontife Pie IX accordé, à perpétuité, aux élèves de l’Université Laval et du Séminaire de Qué bec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire*).
1 Mercredi.
2 Jeudi.
3 Vendredi.—Naissance de Georges V.
4 Samedi.
5 Dimanche.
6 Lundi.
7 Mardi.
8 Mercredi.
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 Dimanche.—Fête patronale de S. E. le Cardinal Bégin, Visiteur et Chancelier Apostolique de l’Université Laval.—*Congé.*
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.
16 Jeudi.—Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 Dimanche.
20 Lundi.—Consécration solennelle de l’Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.—*Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.—St-Jean-Baptiste.
25 Samedi.—Première messe dite à Québec en 1615.
26 Dimanche.
27 Lundi.
28 Mardi.
29 Mercredi.—SS. Pierre et Paul.
30 Jeudi.

JUILLET

1 Vendredi.—Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
2 Samedi.
3 Dimanche.—Fondation de Québec par Champlain, 1608.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.
10 Dimanche.
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 Dimanche.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 Dimanche.
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.—Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles, aujourd'hui Georges V, au Petit-Cap. 1908.
28 Jeudi.
29 Vendredi.
30 Samedi.
31 Dimanche.

AOUT

1 Lundi.
2 Mardi.
3 Mercredi.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 Dimanche.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 Dimanche.
15 Lundi.—Assomption.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.—Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galle, plus tard Édouard VII, à l'Université Laval, 1860.
21 Dimanche.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 Dimanche.
29 Lundi.
30 Mardi.
31 Mercredi.

N. B.— 1° Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts commencera le 29 août 1921.— Les élèves pensionnaires au Petit et au Grand Séminaires de Québec rentrent le 2 septembre. 1921. La rentrée des Facultés de Droit, de Médecine et des Arts aura lieu le 12 septembre 1921.

2° Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes : la fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la fête du Roi, l'anniversaire du sacre et la fête patronale du Visiteur de l'Université.

3° Le jour des Morts (2 novembre) et le mercredi des Cendres (9 février), il n'y a pas de cours durant les offices à la Cathédrale.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

ANNÉE 1920-1921

CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

GUILLAUME VAN ROSSUM

Cardinal-prêtre de la Sainte Église Romaine,
du titre de Saint-Calixte,
Préfet général de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE "INTER VARIAS SOLLICITUDINES" POUR LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS :

Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec.
NN. SS. **Charles-Hughes Gauthier**, archevêque d'Ottawa.
Joseph-Romuald Léonard, évêque de Rimouski.
Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi.
François-Xavier Cloutier, évêque des Trois-Rivières.
Hermann Brunault, évêque de Nicolet.
François-Xavier Brunet, évêque de Mont-Laurier.
Élie-A. Latulippe, évêque d'Haileybury.
Patrick-Thomas Ryan, évêque de Pembroke.

OFFICIERS

VISITEUR ROYAL ET CHANCELIER APOSTOLIQUE

L'Éminentissime Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, Cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Saint-Vital.

RECTEUR

Monseigneur François Pelletier, P. A.

MEMBRES DU CONSEIL

M. Delphis Brochu, professeur à la Faculté de médecine.

M. Philéas-J. Fillion, directeur du Séminaire.

L'honorable Edmund-James Flynn, professeur à la Faculté de droit.

M. Chs-Napoléon Gariépy, directeur du Séminaire.

M. Joseph Gignac, professeur à la Faculté de théologie.

Mgr Amédée-E. Gosselin, directeur du Séminaire.

M. Auguste-C. Hamel, professeur à la Faculté de médecine.

M. Pierre Hébert, directeur du Séminaire.

M. Ernest Nadeau, directeur du Séminaire.

Mgr L.-A. Pâquet, professeur à la Faculté de théologie.

M. Tancrède Pâquet, directeur du Séminaire.

M. Alphonse Pouliot, professeur à la Faculté de droit.

M. Henri Simard, professeur à la Faculté des arts.

M. Louis-Philippe Sirois, professeur à la Faculté de droit.

M. Edwin Turcot, professeur à la Faculté de médecine.

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ ET MODÉRATEUR

M. Ph.-J. Fillion.

BIBLIOTHÉCAIRES

M. Ph.-B. Garneau.
M. L.-Ernest Nadeau.

ARCHIVISTE

Mgr A.-E. Gosselin.

PROFESSEURS

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

DOYEN

Mgr L.-A. PÂQUET.

SECRÉTAIRE

M. J.-E. GRANDBOIS.

PROFESSEURS TITULAIRES

Mgr Louis-Adolphe Pâquet, *professeur titulaire*, bachelier ès arts, docteur en théologie, Vicaire général, protonotaire apostolique, membre de l'Académie romaine de St-Thomas d'Aquin et membre de la Société royale du Canada; professeur de théologie dogmatique.

M. Ernest Nadeau, *professeur titulaire*, bachelier ès arts, docteur en théologie et licencié en droit canon; professeur de théologie morale.

M. Joseph Gignac, *professeur titulaire*, bachelier ès lettres, docteur en théologie et en droit canon; théologal du Chapitre de Québec ; professeur de droit canon.

M. Chs-Napoléon Gariépy, *professeur titulaire*, bachelier ès arts, docteur en théologie; professeur de théologie morale.

M. J.-Emery Grandbois, *professeur titulaire*, bachelier ès arts, licencié en philosophie, docteur en théologie; professeur d'Écriture sainte et de langues orientales.

M. P.-Benoît Garneau, *professeur titulaire*, bachelier en théologie, professeur d'histoire ecclésiastique.

M. Arthur Robert, *professeur titulaire*, maître ès arts, docteur en théologie et en philosophie, docteur de l'Académie romaine de St-Thomas d'Aquin et licencié en sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain ; professeur de théologie dogmatique.

M. Cyrille Gagnon, *professeur titulaire*, bachelier ès arts, docteur en théologie; professeur de théologie dogmatique.

M. Ferdinand Vandry, professeur titulaire, bachelier es-arts, licencié en philosophie et en théologie ; professeur de théologie dogmatique.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

Mgr Amédée Gosselin, professeur agrégé, maître ès arts, protonotaire apostolique, archidiacre du Chapitre de Québec, membre de la Société royale du Canada ; professeur d'histoire ecclésiastique du Canada.

M. Christie Foy, professeur agrégé, bachelier ès arts, licencié en philosophie et en droit canonique, docteur en théologie ; chargé du cours de théologie morale, 1ère année.

M. Georges Roy, professeur agrégé, bachelier ès arts, licencié en philosophie et en droit canonique, docteur en théologie ; chargé du cours des lieux théologiques.

PROFESSEURS ÉMÉRITES

L'Éminentissime Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, membre de la Société royale du Canada, ancien professeur à la Faculté de théologie.

Sa Grandeur Mgr M.-T. Labrecque, évêque de Chicoutimi, ancien professeur à la Faculté de théologie.

FACULTÉ DE DROIT

DOYEN

L'hon Edmund-James FLYNN.

SECRÉTAIRE

M Ferdinand ROY.

PROFESSEURS TITULAIRES

L'honorable Edmund-J. Flynn, *professeur titulaire,* docteur en droit et juge de la Cour supérieure; professeur de droit romain, 9, rue Hamel

M. Alphonse Pouliot, *professeur titulaire,* docteur en droit ; professeur de procédure civile, 12, rue Haldimand.

M Louis-Philippe Sirois, *professeur titulaire,* docteur en droit; professeur de droit administratif et constitutionnel, chargé du cours pratique de notariat, 19, rue Couillard.

M. Ls-M.-J.-Alphonse Bernier, *professeur titulaire,* docteur en droit et Conseil du roi; professeur de droit commercial et maritime, Lévis.

M. Eusèbe Belleau, *professeur titulaire,* docteur en droit et Conseil du roi; professeur de droit romain, Lévis.

L'honorable Charles-Edouard Dorion, *professeur titulaire,* docteur en droit et Conseil du roi, juge de la Cour supérieure ; professeur de droit civil, 43, rue d'Auteuil.

M. Joseph-Evariste Prince, *professeur titulaire,* docteur en droit et Conseil du roi: professeur d'économie sociale et politique, 81, rue Dorchester.

Sir Charles Fitzpatrick, *professeur titulaire,* docteur en droit, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, membre du Conseil privé du Roi et du tribunal de la Haye, chevalier Grand'Croix de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-George ; professeur de droit criminel, Québec.

L'honorable Louis-Philippe Pelletier, *professeur titulaire,* docteur en droit, juge de la Cour du banc du roi et Conseil du roi; professeur de procédure civile et de procédure pratique, 28, rue des Jardins.

M, **Ferdinand Roy**, *professeur titulaire*, docteur en droit, officier de l'Instruction publique et Conseil du roi ; professeur de droit civil, 10, rue du Parloir.

M. **Joseph Sirois**, *professeur titulaire*, docteur en droit ; professeur de droit administratif, constitutionnel et municipal, 114, rue St-Cyrille.

M. **Louis St-Laurent**, *professeur titulaire*, docteur en droit; professeur d'introduction à l'étude du droit et de l'histoire du droit, 239, Grande-Allée.

M. **Eugène Desrivières**, professeur titulaire, docteur en droit, recorder de la Cité de Québec, professeur de droit romain, 41, Ste-Ursule.

M. **Adjutor Rivard**, professeur titulaire, maître ès arts, docteur ès lettres, docteur en droit, Conseil du roi, chevalier de St-Grégoire-le-Grand et membre de la Société royale du Canada ; professeur de droit international, 7, rue Hamel.

M. **Elzéar Baillargeon**, professeur titulaire, docteur en droit, Conseil du roi ; professeur de procédure civile, 89, rue Berthelot.

M. **Aimé Marchand**, professeur titulaire, docteur en droit, Conseil du roi ; professeur de droit commercial, 21, Avenue Ste-Geneviève.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

M. **Joseph Gravel**, professeur agrégé, licencié en droit, Conseil du roi, Etchemin.

M. **J.-Alfred Prévost**, professeur agrégé, licencié en droit, Conseil du roi, Beauport.

M. **L.-Arthur Richard**, professeur agrégé, docteur en droit, Officier en loi au Département du Procureur Général, 126, Aberdeen.

M. **Arthur Lachance**, professeur agrégé, licencié en droit, Conseil du roi, substitut du Procureur général, chargé du cours de droit criminel, 77, d'Aiguillon.

———

FACULTÉ DE MÉDECINE

DOYEN

M. Edwin TURCOT

SECRÉTAIRE

M. Arthur VALLÉE

PROFESSEURS TITULAIRES

M. Edwin Turcot, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur de matière médicale et de pharmacie pratique, de thérapeutique générale et de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 111, rue Ste-Anne.

M. Michel-Delphis Brochu, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; officier de l'Instruction publique ; surintendant de l'Asile St-Michel Archange ; professeur de pathologie interne, de maladies nerveuses, de maladies mentales et de clinique des maladies mentales, de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 63, rue Saint-Jean.

M. Auguste-C. Hamel, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur d'histologie normale, d'histologie pathologique et de bactériologie théorique, Hôpital du Sacré-Cœur.

M. Albert Marois, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur de toxicologie, de médecine légale et de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 51, rue Saint-Louis.

M. Siméon Grondin, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur ; professeur de tocologie, de gynécologie et de clinique gynécologique à l'Hôtel-Dieu, 45, rue Sainte-Ursule.

M. Arthur Simard, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; officier de l'Instruction publique ; président du Conseil d'Hygiène de la province de Québec ; professeur de pathologie externe et de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, 59, rue d'Auteuil.

M. Patrick Coote, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; membre de la société d'ophtalmologie de Paris et de la société ophtalmologique du Royaume-Uni, à Londres ; professeur des maladies des yeux et des oreilles et de clinique ophtalmologique et otologique, 73, rue Sainte-Anne.

M. René Fortier, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur de pédiatrie, d'hygiène et de clinique des maladies des enfants à la " Crèche ", 20, rue Sainte-Ursule.

M. Arthur Rousseau, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; officier d'Académie ; médecin surintendant de l'Hôpital antituberculeux de Québec ; professeur de pathologie générale et de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 125, Grande-Allée.

M. Napoléon-Arthur Dussault, *professeur titulaire*, docteur en médecine ; professeur de rhyno-laryngologie et de clinique ophtalmologique, otologique et rhyno-laryngologique à l'Hôtel-Dieu ; chargé du cours des maladies des yeux et des oreilles, 28, rue Sainte-Ursule.

M. Rosaire Paquin, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur d'hygiène publique, 415, rue Saint-Jean.

M. J.-Damase Pagé, *prcfesseur titulaire,* docteur en médecine ; médecin en chef du port de Québec ; professeur d'ophtalmologie, Hôpital des Émigrés, Petite-Rivière.

M. Pierre-V. Faucher, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de matière médicale, 578, rue Saint-Jean.

M. Joseph Guérard, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de thérapeutique générale, chargé de la Clinique propédeutique à l'Hôtel-Dieu, 76, rue des Fossés.

M. Léon-J.-N. Fiset, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de laryngologie, 17, rue Sainte-Ursule.

M. Robert Mayrand, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur de dermatologie et chargé du cours et du service de physiothérapie à l'Hôtel-Dieu, Québec.

M. Calixte Dagneau, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; chef du service des maladies véneriennes ; professeur d'anatomie descriptive, de déontologie et de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, chargé du cours d'embryologie, 6, rue Collins.

M. Albert Pâquet, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; professeur d'anatomie pratique et de médecine opératoire, 71, rue Sainte-Anne.

M. Arthur Vallée, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; officier d'Académie ; membre du Comité consultatif des Connaught Antitoxin Laboratories de l'Université de Toronto ; directeur des laboratoires d'anatomie pathologique, de bactériologie et du service des maladies vénériennes ; curateur des musées de l'École de médecine, professeur d'anatomie pathologique et chargé des cours de bactériologie pratique et de chimie physiologique pratique, 22, rue Sainte-Anne.

M. Odilon Leclerc, *professeur titulaire,* docteur en médecine ; officier d'Académie ; professeur de physiologie théorique et pratique et de clinique de phtysiothérapie à l'Hôpital Laval ; professeur suppléant de Clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, 389, rue Saint-Joseph.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

M. Albert Jobin, *professeur agrégé,* docteur en médecine ; professeur agrégé en pédiatrie, chargé du cours de chinique des maladies contagieuses, 44, rue Caron.

M. Alphonse Lessard, *professeur agrégé,* docteur en médecine ; professeur agrégé en médecine, chargé de la Clinique propédeutique à l'Hôtel-Dieu, 134, rue St-François.

M. Joseph Vaillancourt, *professeur agrégé,* docteur en médecine ; professeur agrégé en rhino-laryngologie, 46, rue St-Louis.

M. Edgar Couillard, *professeur agrégé,* docteur en médecine ; hygiéniste expert, inspecteur du district sanitaire de Québec pour le Conseil supérieur d'hygiène, professeur agrégé en hygiène, 65, rue Ste-Ursule.

M. Charles Vézina, *professeur agrégé,* docteur en médecine, assistant-chef du service des maladies vénériennes ; chargé du cours de biologie et aide en anatomie, 511, rue St-Jean.

FACULTÉ DES ARTS

DOYEN

Mgr Amédée-E. GOSSELIN

SECRÉTAIRE

M. Camille ROY

PROFESSEURS TITULAIRES

Mgr Amédée Gosselin, *professeur titulaire*, maître ès arts, protonotaire apostolique, archidiacre du Chapitre de Québec et membre de la Société royale du Canada; professeur d'histoire du Canada.

Mgr François Pelletier, *professeur titulaire*, maître ès arts, protonotaire apostolique; professeur de littérature grecque.

M. Henri Simard, *professeur titulaire*, maître ès arts, docteur en théologie, conservateur du cabinet de physique de l'Université; professeur de physique et chargé du cours d'astronomie.

M. Camille Roy, *professeur titulaire*, licencié ès lettres, docteur en philosophie et membre de la Société royale du Canada ; professeur de littérature française.

M. Ph.-J. Fillion, *professeur titulaire*, maître ès arts, membre de la Société Chimique de France, membre de l'Institut Canadien de Chimie (F. C. I. C.), membre et trésorier du Comité permanent de la langue française au Canada ; directeur des laboratoires de chimie à l'Université ; professeur de chimie.

Sir Georges Garneau, *professeur titulaire*, bachelier ès sciences appliquées et ingénieur civil, chevalier (Knight Bachelor), chevalier de la Légion d'honneur ; membre de l'Institut Canadien de Chimie (F. C. I. C.) ; membre de la Commission des services d'utilité publique, président de la Commission des Champs de batailles nationaux, professeur de chimie analytique, 136, Grande-Allée.

L'honorable Thomas Chapais, *professeur titulaire*, docteur ès lettres, chevalier de la Légion d'honneur, sénateur, membre du Conseil législatif de la province de Québec, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, membre de la Société royale du Canada et membre du Comité permanent de la langue française au Canada; professeur d'histoire, 82, rue St Louis.

M. Pierre Hébert, *professeur titulaire*, maître ès arts ; professeur de littérature latine.

M. J.-N. Gastonguay, *professeur titulaire*, arpenteur-géomètre et ingénieur civil; professeur de topographie et d'arpentage, 17, Avenue des Érables.

M. G.-C. Piché, *professeur titulaire*, ingénieur-forestier ; directeur du service forestier de la province de Québec ; professeur desciences forestières, 64, rue Saint-Cyrille.

M. Avila Bédard, *professeur titulaire*, ingénieur-forestier ; professeur de sciences forestières, 627, rue Saint-Jean.

M. Arthur Smith, *professeur titulaire*, arpenteur-géomètre, directeur de l'Observatoire de Québec; professeur d'astronomie pratique, Observatoire, Québec.

M. Althéod Tremblay, *professeur titulaire*, arpenteur-géomètre ; professeur de mathématiques supérieures, 472, St-François.

M. Alfred Mercil, *professeur titulaire*, ingénieur civil, bachelier ès sciences appliquées; professeur de mathématiques pures et appliquées, 14, Avenue Cartier.

M. Adolphe Garneau, *professeur titulaire*, maître ès arts, président du Conseil de direction de la Société de géographie de Québec, membre de la "National Geographic Society" de Washington; professeur de géographie et chargé du cours de dessin à l'École d'arpentage.

M. Paul Joncas, *professeur titulaire*. ingénieur civil, arpenteur-géomètre, bachelier ès sciences appliquées, membre de la Société des ingénieurs canadiens ; professeur de construction et d'arpentage, Giffard.

M. Alexandre Vachon, *professeur titulaire*, maître ès arts, licencié en philosophie et en théologie ; membre de l'Institut Canadien de Chimie (F. C. I. C.) ; conservateur des musées de minéralogie et de géologie de l'Université ; professeur de géologie et de minéralogie ; chargé du cours d'analyse chimique.

M. Albert Aubert, *professeur titulaire*, bachelier ès arts, membre de l'"American numismatic Association" de la "Numismatic and antiquarian Society", et membre correspondant de l'" American numismatic Society" de New-York ; professeur de langue française.

M. Oscar Bergeron, *professeur titulaire*, maître ès arts ; professeur de mathématiques.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

Mgr Louis-Adolphe Pâquet, *professeur agrégé*, Vicaire général, bachelier ès arts, docteur en théologie, protonotaire apostolique et membre de la Société royale du Canada, membre de l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin; professeur d'apologétique chrétienne.

M. Adjutor Rivard, *professeur titulaire,* Conseil du roi, maître ès arts, bachelier en droit, docteur ès lettres, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, membre de la Société royale du Canada et secrétaire du Comité permanent de la langue française au Canada; professeur d'élocution, 7, rue Hamel.

M. Arthur Robitaille, *professeur agrégé,* bachelier ès arts, licencié en philosophie; conservateur du musée de botanique de l'Université; chargé des cours de zoologie et de botanique.

M. Georges Maheux, *professeur agrégé,* bachelier ès arts, ingénieur forestier, entomologiste provincial, 100, Ave. Lamontagne.

M. Walter Cannon, *professeur agrége,* bachelier ès arts ; chargé du cours de langue anglaise.

M. Arthur Maheux, *professeur agrégé,* bachelier ès arts, diplômé d'études supérieures de philologie, licencié es-lettres, docteur en théologie ; chargé du cours d'éloquence.

PROFESSEURS ÉMÉRITES

Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, coadjuteur de S. E. le Cardinal de Québec, président du Comité permanent de la langue française au Canada, ancien professeur à la Faculté des arts.

Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Regina, ancien professeur à la Faculté des arts.

CONSERVATEUR DU CABINET DE PHYSIQUE

M. H. Simard, professeur de physique.

DIRECTEUR DES LABORATOIRES DE CHIMIE

M Philéas-J. Fillion, professeur de chimie.

CONSERVATEUR DU MUSÉE DE MINÉRALOGIE ET DE GÉOLOGIE

M Alexandre Vachon, professeur de minéralogie et de géologie.

CONSERVATEUR DU MUSÉE DE BOTANIQUE

M. Arthur Robitaille, professeur de botanique.

CONSERVATEUR DU MUSÉE NUMISMATIQUE

M. Albert Aubert, bachelier ès arts, membre de l'"American numismatic Association", de la "Numismatic and antiquarian Society", et membre correspondant de l'"Américan numismatic Society" de New-York; professeur de langue française.

CONSERVATEUR DU MUSÉE DE ZOOLOGIE

M. Chs-E. Dionne, maître ès arts, membre de l'"American Ornithologist Union" et de la "National Geographic Society" de Washington.

CONSTITUTION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Historique

L'Université Laval a été fondée en 1852 par le Séminaire de Québec. L'année précédente, en 1851, les évêques canadiens, réunis à Québec pour le premier concile provincial, avaient émis le vœu qu'une université catholique et française fut créée le plus tôt possible. Et c'est au Séminaire de Québec qu'ils demandèrent de faire les sacrifices d'argent et d'hommes nécessaires pour une pareille entreprise. Le Séminaire ne voulut pas se dérober aux responsabilités qu'on le priait d'accepter. Pour rappeler et honorer son propre fondateur, il donna à l'université nouvelle le nom de Laval.

La charte royale qui donnait à l'Université son existence officielle et sa personnalité civile fut signée à Londres par Sa Majesté la reine Victoria le 8 décembre 1852 ; l'année suivante, le 6 mars 1853, le Souverain Pontife Pie IX, par un bref apostolique, accordait à l'Archevêque de Québec le pouvoir de conférer les degrés en théologie aux étudiants ecclésiastiques de l'Université. Ce fut en 1876 seulement que Rome accorda à l'Université Laval sa charte pontificale, et lui donna par la bulle *Inter varias sollicitudines* l'érection canonique.

Voici les textes mêmes de la charte royale et de la bulle pontificale :

Charte Royale de l'Université Laval

VICTORIA, par la Grâce de Dieu Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi.,

A TOUS CEUX QUI LES PRÉSENTES VERRONT, SALUT :

Comme il nous a été représenté qu'il a existé durant les deux derniers siècles et qu'il existe encore maintenant dans cette partie de notre Province du Canada appelée Bas-Canada, un Séminaire établi pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse, et reconnu comme Corporation sous le titre de " Le Séminaire de Québec " ; que le dit Séminaire possède une école de Théologie et des classes de Science et de Littérature maintenant fréquentées par plus de quatre cents élèves ; que la dite Corporation est amplement dotée, et pourvue de moyens suffisants pour atteindre ses fins sans assistance de la Législature Provinciale ; qu'elle possède des bibliothèques précieuses et étendues, des collections riches et coûteuses de toutes sortes d'appareils de physique et autres nécessaires pour l'enseignement des Sciences :

Et comme humble demande nous a été faite par le Très-Révérend Louis-Jacques Casault, Supérieur du dit Séminaire, et par les Révérends Antoine Parent, Joseph Aubry, John Holmes, Léon Gingras, Louis Gingras, Michel Forgues, Elzéar-Alexandre Taschereau et Edward-John Horan, Directeurs du dit Séminaire, qu'il nous plût d'accorder notre Charte Royale pour autoriser la dite Corporation à conférer des Degrés, et lui donner tous les autres privilèges généralement conférés aux Universités et dont elles jouissent ;

Sachez donc que, ayant pris ces allégués en notre Royale considération et appréciant comme nous le devons la grande utilité et l'importance qu'il y a à ce que le dit " Séminaire de Québec " jouisse de ces privilèges; nous, par faveur spéciale, avec connaissance certaine et de notre propre mouvement, avons ordonné et accordé, et par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, ordonnons et accordons que les dits Louis-Jacques Casault, Antoine Parent, Joseph Aubry, John Holmes, Léon Gingras, Louis Gingras, Michel Forgues, Elzéar-Alexandre Taschereau et Edward-John Horan, et leurs successeurs dans leurs fonctions sus-mentionnées, constituent et soient appelés comme ci-devant un Corps distinct et Politique, et qu'outre les pouvoirs et privilèges possédés par eux jusqu'à présent et dont ils ont joui en leur susdite capacité comme Corps distinct, ils aient, possèdent et fassent valoir les droits, pouvoirs et privilèges d'Université tels que mentionnés ci-après pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse et des étudiants ès Arts et dans les autres Facultés, et que dans tout et chaque acte ou procédé fait et accompli en vertu de cette Charte, le dit " Séminaire de Québec " soit appelé, désigné et connu sous le nom de " Université Laval ".

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons, ordonnons et accordons, que notre fidèle et bien-aimé le Très-Révérend Pierre-Flavien Turgeon, Archevêque Catholique Romain du Diocèse de Québec, ou l'Archevêque Catholique Romain du dit Diocèse pour le temps d'alors, ou la personne administrant le dit Diocèse, soit en vertu de sa charge le Visiteur de la dite Université.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons, ordonnons et accordons qu'il y ait en tout temps un Recteur de la dite Université, et que la dite charge de Recteur soit remplie par le Supérieur du dit Séminaire de Québec pour le temps d'alors.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons, ordonnons et accordons qu'il y ait tels Professeurs dans les différents Départements et Facultés de notre dite Université, et en aussi grand nombre que, de temps en temps, il sera jugé nécessaire ou utile, et qu'il sera réglé par le Visiteur de notre dite Université, par et de l'avis du Conseil Universitaire établi ci-après.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons, ordonnons et accordons que le dit Recteur et les dits Professeurs de notre dite Université, et toutes les personnes qui seront duement inscrites et admises comme membres de notre dite Université, et leurs successeurs pour toujours, soient un Corps distinct et séparé, Politique de fait et de nom, sous les nom et raison de " Le Recteur et les Membres de l'Université Laval, à Québec, dans la Province du Canada ", et que sous le même nom ils aient perpétuelle succession et un Sceau Commun, et que eux et leurs successeurs aient en tout temps plein pouvoir de briser, changer, altérer ou renouveler tel Sceau Commun suivant leur volonté et bon plaisir et aussi souvent qu'ils le jugeront utile ; et que sous le même nom les dits Recteur et Membres de la dite Université et leurs successeurs, à toutes les époques et en tout temps dorénavant, soient aptes en Loi à poursuivre et à être poursuivis, à plaider et être appelés en procès, à répondre et à exiger des réponses dans toutes et dans chacune des Cours de Justice de Notre Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande et de notre dite Province du Canada et de toutes nos autres Possessions, et ce, dans toutes les actions, causes, plaidoiries, poursuites, affaires et demandes quelconques de quelque nature ou espèce que ce soit, et dans chacune d'elles, d'une manière aussi large, aussi ample, aussi favorable que celle suivant laquelle aucun autre Corps, reconnu et Politique, ou aucun autre de nos sujets, ou personnes aptes en Loi, peut poursuivre, plaider ou répondre, ou être poursuivi, appelé en procès ou interrogé en quelque manière que ce soit.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons et ordonnons qu'il y aura dans notre dite Université un Conseil désigné et connu sous le nom de " Conseil de l'Université Laval ".

Et nous, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons et ordonnons, que le dit Conseil soit composé du Recteur de la dite Université, des Directeurs du dit Séminaire de Québec, à savoir, les Révérends Antoine Parent, Joseph Aubry, John Holmes, Léon Gingras, Louis Gingras, Michel Forgues, Elzéar-Alexandre Taschereau et Edward-John Horan, en vertu de leur charge comme tels Directeurs et leurs successeurs, que les dits Directeurs soient ou ne soient pas Professeurs dans la dite Université, et des trois plus anciens Professeurs des différentes Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts dans la dite Université.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et succeseurs, voulons et ordonnons de plus que par le terme " Directeur " soit entendu de toute et chaque personne considérée comme tel par le dit Séminaire de Québec.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons et ordonnons de plus que tous les pouvoirs et privilèges accordés par notre présente Charte résident dans le dit Conseil et soient exercés par lui.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons et ordonnons que les membres du dit Conseil Universitaire ne puissent siéger dans le dit Conseil qu'autant qu'ils occuperont, eux et chacun d'eux, leurs charges respectives, par lesquelles et en vertu desquelles ils deviennent membres d'icelui.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons et ordonnons que le Recteur pour le temps d'alors de la dite Université préside toutes les assemblées du dit Conseil Universitaire, auxquelles il sera présent ; et que, en son absence de toute telle assemblée, celle-ci soit présidée par celui de ses membres qui sera alors premier Assistant-Supérieur du dit Séminaire de Québec, ou en l'absence de ce dernier par le second Assistant-Supérieur, et en l'absence des trois Fonctionnaires susdits, par le membre du dit Conseil qui sera le plus ancien Directeur alors présent du dit Séminaire.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, déclarons et ordonnons qu'aucune assemblée du dit Conseil ne soit une assemblée légale d'icelui, ou ne puisse être tenue pour telle, à moins qu'une majorité de ses membres ne soit présente pendant toute la durée de chaque telle assemblée ; et que toutes les questions et résolutions proposées à la décision du dit Conseil Universitaire soient décidées par la majorité des suffrages des membres présents du Conseil, y compris le vote du Recteur ou de tout autre membre présidant ; et que, dans le cas d'une division égale de ces votes, le Recteur ou autre membre présidant à telle assemblée donne un vote additionnel ou prépondérant.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs voulons, ordonnons et accordons que le dit Conseil de notre dite Université ait plein pouvoir et pleine autorité de rédiger et faire des Lois, Règles et Ordonnances touchant et concernant le bon gouvernement de la dite Université, les études, les leçons, les exercices, les degrés dans les arts et autres Facultés, et toutes les matières qui regardent ces choses ; et aussi touchant et concernant toute autre matière ou toute autre chose qui pourra leur sembler bonne, convenable et utile au bien-être et à l'avancement de notre dite Université et conforme à notre présente Charte Royale ; et aussi de temps en temps par d'autres Lois, Règles ou Ordonnances, de révoquer, renouveler, augmenter ou altérer la totalité, chacune ou l'une quelconque des dites Lois, Règles et Ordonnances suivant que cela leur paraîtra convenable et expédient. Pourvu toujours que les dites Lois, Règles et Ordonnances ou aucune d'icelles ne soient pas contraires aux Lois et Statuts du

Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande ou de notre dite Province du Canada, ni en opposition ou en contradiction avec notre présente Charte ou avec aucune des prescriptions d'icelle. Pourvu aussi qu'une copie de toutes les Lois, Règles et Ordonnances à faire comme susdit en vertu de notre présente Charte, soit transmise avec toute la diligence convenable après l'adoption d'icelles au Visiteur de notre dite Université pour le temps d'alors, lequel aura pouvoir dans les deux ans qui suivront la réception de telle copie, de désapprouver chaque telle Loi, Règle ou Ordonnance, ou une partie quelconque d'icelle, et cette désapprobation sera signifiée sans délai par écrit de la main de notre dit Visiteur au Recteur de notre dite Université et dès lors telle Loi, Règle ou Ordonnance ou une partie quelconque d'icelle ainsi désapprouvée, sera nulle et de nul effet, mais sans ce désaveu sera et demeurera en pleine force et vigueur. Pourvu aussi que toutes les Lois, Règles et Ordonnances contraires à la Loi comme susdit ou à notre présente Charte ou incompatibles avec icelles soient *ipso facto* nulles et sans force.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons, ordonnons et signifions que le dit Conseil Universitaire ait plein pouvoir et autorité de nommer et déterminer les différents Professeurs pour les diverses Facultés de Droit, de Médecine et des Arts, et de révoquer et annuler toutes telles nominations et déterminations chaque fois qu'il en trouvera une cause juste et suffisante ; et le dit Conseil aura aussi et possèdera le droit et privilège de présenter et soumettre les noms de candidats pour les fonctions de Professeurs de Théologie au Visiteur de la dite Université, par qui seul la nomination des Professeurs de Théologie sera faite et confirmée ; mais le dit Conseil n'aura aucun pouvoir ni autorité de révoquer ou d'annuler la nomination ou élection des dits Professeurs de Théologie, sans le consentement préalable du dit Visiteur.

Et comme il est nécessaire de pourvoir à l'organisation et au fonctionnement du dit Conseil dès la première installation de notre dite Université et avant la nomination d'aucuns Professeurs, nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, ordonnons de plus que, en attendant que ces Professeurs soient nommés, le Recteur et les Directeurs du dit Séminaire seront regardés comme constituant le dit Conseil, et seront, à toutes fins et intentions, capables d'exécuter et d'exercer la totalité et chacun des devoirs, pouvoirs, autorité et privilèges accordés et donnés par les présentes au dit Conseil.

Et nous par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, exigeons et commandons que les Lois, Règles et Ordonnances susdites, sujettes aux dites conditions, soient strictement et inviolablement observées, gardées et exécutées à chaque époque sous les peines qui seront imposées par elles ou contenues en icelles.

Et nous, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons de plus, ordonnons et accordons que la dite Université Laval, en tant qu'Université constituée par les présentes, ait et possède tous et les mêmes privilèges que ceux dont jouissent maintenant nos Universités de notre Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande autant qu'iceux peuvent être eus et possédés sous et en vertu de notre présente Charte Royale, et que le dit Conseil Universitaire ait pouvoir et liberté d'accorder et de conférer à tous les étudiants, qu'ils soient ou ne soient pas étudiants dans les dits Séminaire ou Université ou dans aucun autre Collège ou Séminaire dans notre dite Province qui sera affilié ou uni à la dite Université comme il y est pourvu ci-après, qui auront été trouvés duement qualifiés suivant les Lois, Règles et Ordonnances susdites pour les recevoir, les degrés de Bachelier, Maître et Docteur dans les Arts et dans les autres Facultés, et que le dit Conseil Universitaire ait par lui-même pouvoir et liberté de faire faire tous les exercices scolaires pour la collation de ces degrés de la manière qui sera déterminée par les Lois, Règles et Ordonnances susdites.

Et nous de plus, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons, ordonnons et accordons que le dit Conseil Universitaire, pour les fins de notre présente Charte Royale, ait et possède le droit et le pouvoir d'affilier et d'unir à la dite Université un ou plusieurs des Collèges, Séminaires, établissements publics d'éducation de notre dite Province, suivant qu'il paraîtra convenable au dit Conseil, conformément néanmoins aux Lois, Règles et Ordonnances susdites.

Et nous, pour nous, nos héritiers et successeurs, voulons de plus et ordonnons qu'aucune condition ou qualification religieuse ne soit requise ou exigée de personne pour être admis ou inscrit comme étudiant dans notre dite Université ; pourvu néanmoins que toutes les personnes admises à quelque degré dans les Arts ou dans quelque autre Faculté d'icelle fasse telles déclarations et souscriptions, telles que fixées et déterminées par les Lois Règles et Ordonnances susdites.

Pourvu toujours, et notre présente Charte Royale est accordée à cette condition expresse et formelle, que les pouvoirs, autorités, privilèges et droits accordés par les présentes, dans l'exercice qu'en fera le dit Conseil Universitaire, ne gênent aucunement, ne diminuent ou n'affectent d'aucune autre manière que ce soit les pouvoirs, droits et privilèges du dit Séminaire de Québec tels qu'il en jouit maintenant, et tels qu'exercés par les Supérieur et Directeurs du dit Séminaire, mais que la totalité et chacun des dits droits, pouvoirs, autorités et privilèges de la dite corporation " Le Séminaire de Québec " restent dans l'administration des affaires du dit Séminaire de Québec les mêmes qu'auparavant.

Et nous voulons, et par les présentes, pour nous, nos héritiers et successeurs, ordonnons et mandons que nos présentes Lettres Patentes ou une copie d'icelles, soient et puissent être bonnes, solides, valides, suffisantes et valables en loi, conformément au vrai sens et aux vraies intentions d'icelles, et qu'elles soient prises, entendues et interprétées dans le sens le plus favorable et le plus bienveillant et pour le plus grand avantage des dits " Recteur et Membres de notre dite Université " tant dans nos Cours de Justice qu'ailleurs, et par tout Juge, Magistrat, Officier et autre sujet quelconque de nous, nos héritiers et successeurs ; nonobstant toute fausse interprétation, fausse représentation, omission, imperfection, défectuosité, matière, cause ou autre chose quelconque à ce contraire contenue d'aucune manière en icelles.

En foi de quoi nous avons fait donner nos présentes Lettres Patentes.

Témoin nous-même dans notre Palais à Westminster, ce huitième jour de Décembre dans la seizième année de notre Règne.

Par ordre de Sa Majesté,

EDMUNDS.

BULLE D'ÉRECTION CANONIQUE

PIE, ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU, *A nos Vénérables Frères Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, et autres Evêques du Canada, à Nos Bien-aimés Fils Thomas-Etienne Hamel, Recteur, et autres professeurs de l'Université Catholique Laval, dans la ville de Québec,*

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Parmi les sollicitudes variées que Nous suscite de toutes parts l'accomplissement exact de Notre charge Apostolique, il en est une que nous acceptons volontiers : c'est celle qui tend à fournir, en tout lieu, aux intelligences désireuses de se livrer à l'étude des lettres, l'occasion et l'opportunité de s'en rendre facilement maîtresses ; afin de détruire entièrement,

si c'est possible, les erreurs qui naissent le plus souvent de l'ignorance des lettres et qui défigurent la doctrine Sacrée de la République Chrétienne : or cet objet, l'expérience de tous les siècles nous apprend que les Universités ont puissamment concouru à l'obtenir.

Depuis longtemps Nos Vénérables Frères l'Archevêque de Québec, Pierre-Flavien Turgeon et les autres Évêques du Canada, Nous avaient fait exprimer, par la Sacrée Congrégation préposée à l'extension du nom Chrétien, le vœu de voir ériger canoniquement une Université Catholique dans la ville de Québec.

Cette Université, mise sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie conçue sans péché, a été fondée, il y a vingt-quatre ans, par le Séminaire de Québec, qui s'était assuré du bon plaisir du Saint-Siège et du plein appui du pouvoir civil. Dernièrement, Notre Vénérable Frère Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, et Notre Bien-aimé Fils Thomas-Étienne Hamel, Recteur de cette même Université, Nous ont présenté une supplique pour en obtenir l'institution canonique. Par le témoignage de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Église Romaine attachés à la Sacrée Congrégation préposée à l'extension du nom Chrétien et réunis en assemblée générale le 8ième jour de mai 1876, Nous Nous sommes assuré de la certitude des faits suivants, à savoir : la ville de Québec doit être regardée comme la Métropole de la religion catholique dans l'Amérique Septentrionale, puisqu'elle est la mère de soixante diocèses ; cette ville offre un accès facile aux habitants de toutes les parties du Canada ; l'Université dont on demande l'institution canonique est abondamment fournie de très-vastes édifices, dignes d'admiration par l'art qui y préside et par la grandeur des frais qu'ils ont occasionnés ; de plus, elle renferme une riche bibliothèque, des musées variés et très-bien montés, capables d'aider à l'acquisition des sciences de tout genre ; elle est soumise au gouvernement et à la direction d'hommes pleins de sagesse, dont plusieurs ont puisé la doctrine ici même dans la ville des saints apôtres Pierre et Paul, dans notre Université Grégorienne de la Société de Jésus et dans les classes de St-Apollinaire ; elle a produit les fruits les plus excellents et pour la religion chrétienne et pour la société civile elle-même, en protégeant les jeunes gens contre la corruption des mœurs, par la construction de vastes édifices où ils demeurent sous la surveillance et la discipline de prêtres expérimentés ; elle laisse à espérer des avantages plus grands encore et pour la religion et pour les bonnes mœurs : à ces causes, Nous avons décrété d'ériger, d'instituer et de confirmer la susdite Université canoniquement, sur les mêmes bases, aux mêmes titres et avec la même importance que les Universités les plus célèbres.

Suivant le désir de Nos mêmes Vénérables Frères, Nous voulons et décrétons que cette institution se fasse aux conditions suivantes, savoir : le Protecteur de la dite Université sera le Préfet *pro tempore* de la susdite Sacrée Congrégation de la Propagande, fonction remplie aujourd'hui par Notre Fils Chéri Alexandre Franchi, Cardinal Prêtre de la Sainte Église Romaine du titre de Ste-Marie *in Transtevere;* l'Archevêque de Québec remplira la fonction de Chancelier Apostolique ; la dite Université jouira du pouvoir de conférer les honneurs du Doctorat et les autres degrés académiques inférieurs dans chacune des facultés, suivant les règles ordinaires des Universités ; la haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire de la foi et des mœurs, sera confiée à l'Archevêque et à tous les Évêques de la Province de Québec ou du Bas-Canada ; tout le reste devra être réglé d'après la décision donnée par la Sacrée Congrégation de la Propagande en date du 1er Février 1876, et d'après les Règlements mêmes de l'Université, dont une longue expérience a prouvé la sagesse et l'utilité.

Mais comme la Souveraine de la Grande Bretagne, la Reine Victoria, a depuis longtemps doté et enrichi l'Université d'une Charte renfermant

les plus amples privilèges et à laquelle Nous ne voulons déroger en rien ; et comme Sa Majesté a laissé à la même institution l'entière liberté de se gouverner elle-même, Nous sommes heureux, d'après l'avis de Nos Vénérables Frères, de combler d'éloges mérités, pour les raisons données ci-dessus, Sa Majesté la Reine, le Gouvernement Fédéral et celui de la Province de Québec.

Enfin, Nous exhortons fortement les Évêques de la Province de Québec à faire en sorte que leurs Séminaires et Collèges soient affiliés à l'Université Laval, qui a fourni et fournit encore tant de preuves de sa saine doctrine et de l'intégrité de sa foi ; afin que les élèves soient de mieux en mieux préparés à fréquenter cette institution. Nous recommandons aussi à tous les Archevêques et Évêques de la Puissance du Canada, de faire leur possible pour envoyer à cette Université les jeunes gens de bonne espérance qui pourront y faire leur cours d'études ; pour persuader aux parents de ne pas laisser leurs fils jouir de leur propre liberté en leur permettant d'errer dans la ville de Québec, mais de les confier plutôt à ce pensionnat construit exclusivement pour surveiller leur conduite morale et leur faciliter l'avancement dans l'acquisition des sciences; pensionnat élevé au prix de si grands et de si nombreux sacrifices par le Séminaire de Québec ; pensionnat au soutien duquel ont contribué, avec une si grande libéralité et uniquement pour le bien de la jeunesse studieuse, les professeurs et directeurs eux-mêmes, à l'exemple de leurs devanciers.

Nous décrétons que les présentes et leur contenu ne pourront être d'aucune manière notées, combattues, enfreintes, retirées, sursises, restreintes, amoindries, sujettes à dérogation en quelque point, ni parce que certains intéressés dans cette matière, ou ceux qui prétendraient l'être n'auraient pas été appelés, cités ou entendus, ni pour toute autre cause, occasion ou prétexte provenant de subreption, obreption, nullité ou défaut d'intention de Notre part ; Nous entendons de plus que les présentes Lettres ne soient en aucune façon comprises dans les constitutions quelconques, révocations, restrictions, dérogations, modifications, ordonnances, déclarations, soit générales soit particulières mêmes que ce Siège Apostolique pourrait faire par son propre mouvement, science certaine et plénitude de pouvoir ; mais qu'elles en soient toujours exceptées ; qu'elles soient et demeurent à perpétuité valides, stables et efficaces ; qu'elles portent et produisent leurs effets pleins et entiers, et soient observées à perpétuité et inviolablement par tous ceux que cela concerne ou concernera d'une manière quelconque à l'avenir ; qu'elles soient à tout jamais un appui souverain pour l'Université, érigée comme il vient d'être dit, ainsi que pour tous ses membres ; et ainsi qu'il a été dit, devra-t-il être pensé, jugé et défini par les juges quelconques ordinaires ou délégués, même par les Auditeurs des causes du Palais Apostolique, ainsi que par les Cardinaux de la Sainte Église Romaine, tout pouvoir et autorité de juger et d'interpréter autrement leur étant enlevé à tous et à chacun d'eux, de telle sorte que, s'il arrivait à quelqu'un, sciemment ou par ignorance, de vouloir attenter à ce qui est ci-dessus statué, son jugement serait nul et de nulle valeur, quelle que fût d'ailleurs son autorité.

C'est pourquoi nous enjoignons, par Rescrit Apostolique, à Notre Bien-aimé Fils Alexandre Franchi, Cardinal Prêtre de la Sainte Église Romaine, Préfet de Notre Sacrée Congrégation de la Propagande, et à ses successeurs *pro tempore*, de faire exécuter Nos présentes Lettres et leur contenu, et à cet effet Nous lui donnons et accordons toute faculté, autorité et juridiction de toute nature, afin qu'il devienne pour l'Université et tous ses membres un appui et un défenseur efficace ; qu'il veille à ce que les présentes Lettres et leur contenu soient inviolablement observés par ceux que cela concerne ou concernera plus tard ; qu'il fasse que l'Université elle-même et ses membres jouissent en paix et se félicitent des avan-

tages qui leur sont assurés par la teneur des présentes, et qu'il réprime au besoin les contradicteurs, en observant ce que de droit.

Nonobstant, autant que de besoin, Notre Règle et celle de Notre Chancellerie *de jure quæsito non tollendo* ; nonobstant les édits généraux de Nos Prédécesseurs les Pontifs Romains, ou Leurs constitutions et ordonnances spéciales ; nonobstant les Règlements de la dite Université ou les Indults et Lettres Apostoliques de quelque teneur et forme que ce soit ; auxquels documents, et à chacun d'eux, nous dérogeons pour l'effet des présentes, pour cette fois seulement, aussi largement et pleinement que possible, quand même il serait nécessaire pour cela d'en insérer ici la teneur totale, d'en faire mention spéciale, spécifique, expresse et individuelle et non pas seulement par des clauses générales comportant cet effet, ou bien de les exprimer de quelqu'autre manière et d'employer quelque forme particulière ; toutes lesquelles teneurs, mentions, clauses, expressions et formes, Nous voulons, par la teneur des présentes, être regardées comme pleinement et suffisamment exprimées et insérées, tout en leur conservant leur force ailleurs, et nonobstant toutes les autres choses contraires.

Nous voulons en outre qu'on ajoute aux copies des présentes Lettres, soit manuscrites, soit imprimées, pourvu qu'elles soient contresignées de la main d'un officier public, et revêtues du sceau d'un dignitaire ecclésiastique, absolument la même foi que l'on accorderait aux présentes Lettres si elles étaient exhibées et montrées.

Que nul homme donc ne se permette d'enfreindre ou de contredire, par une audace téméraire, cet écrit par lequel Nous érigeons, instituons, confirmons, soumettons, accordons, exhortons, ordonnons, dérogeons et exprimons notre volonté. Si quelqu'un se rend coupable d'une telle présomption, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu Tout-Puissant et des Bienheureux Pierre et Paul ses Apôtres.

Donné à Rome, auprès de St-Pierre, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-seize, le 15 de mai, de Notre Pontificat l'an XXX.

F. CARDINAL ASQUINI.

G. Gori, Sousdataire.

VISA.

J. De Aquila, un des Vicomtes de la Curie.

Place + de la Bulle de plomb.

I. Cugnoni.

Enregistré dans la Secrétairerie des Brefs.

Succursale de l'Université Laval à Montréal

En 1876 aussi, conformément à une décision de la Sacrée Congrégation de la Propagande, l'Université Laval établissait à Montréal sous le nom de SUCCURSALE des chaires subsidiaires de ses Facultés de Québec. Cette mesure était jugée nécessaire pour bien des raisons, entr'autres, à cause de la grande distance qui sépare les deux villes et privait bon nombre d'élèves de fréquenter Laval.

Le 2 février 1889, le bref Jamdudum apporta à la constitution de la Succursale de notables modifications dans le sens d'une plus grande indépendance de Québec. Enfin, le 8 mai 1919, à la demande de NN. SS. les archevêque et évêques de la province ecclésiastique de Montréal, la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités autorisait la fondation à Montréal d'une université absolument indépendante, et le 14 février 1920, la Législature de la Province de Québec donnait l'existence civile à l'Université de Montréal. De ce jour-là, la Succursale de l'Université Laval à Montréal n'existait plus.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'UNIVERSITÉ

En vertu de la Charte royale et de la Bulle d'érection canonique, l'organisation générale de l'Université comprend :

Le Visiteur royal
Le Cardinal Protecteur
Le Chancelier
Le Conseil supérieur des évêques
Le Recteur
Le Conseil universitaire
Les Conseils des Facultés.

Le Visiteur royal

Le Visiteur royal est toujours l'archevêque catholique romain de Québec. Il a le droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations.

Le Visiteur royal a le droit de *veto* sur toutes les Lois, Règles et Ordonnances faites par le Conseil universitaire.

C'est lui qui a l'autorité de faire et de confirmer la nomination des professeurs de la Faculté de théologie. Le droit et privilège de présenter et soumettre ces nominations au Visiteur appartient au Conseil universitaire.

Le Cardinal Protecteur

Le Cardinal Protecteur de l'Université auprès du Saint-Siège est l'Éminentissime Cardinal Préfet *pro tempore* de la Congrégation de la Progagande. Il est chargé à Rome de tout ce qui regarde les intérêts de l'Université.

Le Chancelier apostolique

Le Chancelier apostolique est toujours l'archevêque de Québec. Il représente constamment près du Conseil universitaire l'autorité pontificale, préside le Conseil supérieur des évêques et nomme les professeurs aux chaires de la Faculté de théologie.

Le Conseil supérieur

Le Conseil supérieur se compose de tous les archevêques et évêques de la province de Québec.

Il est chargé de veiller à tout ce qui regarde la foi et les mœurs dans la direction et l'enseignement (à tous les degrés) donnés à l'Université. Il peut exercer par lui-même ses fonctions. Il le fait habituellement par l'entremise du Conseil universitaire.

Le Recteur

Le Recteur de l'Université préside le Conseil et toutes les assemblées et les cérémonies universitaires. Conformément à la Charte royale, le Président du Conseil a toujours droit de voter dans le Conseil, et de plus il a voix prépondérante.

Il exécute ou fait exécuter toutes les décisions du Conseil.

Il exerce une surveillance générale sur tout le personnel et le matériel de l'Université.

Il s'enquiert des abus et des fautes, pour y remédier lui-même, s'il le peut, ou en informer le Conseil de l'Université.

Dans les cas urgents, lorsque le Conseil ne peut pas être consulté, il dispense des règles sur sa propre responsabilité.

Il fait toutes les nominations non réservées au Visiteur, au Conseil ou à quelque autre par la Charte ou par les règlements.

Il confère les degrés et signe les diplômes dans toutes les facultés.

Il signe tous les règlements, arrêtés ou autres actes importants du Conseil.

Il est chargé de la correspondance de l'Université avec les autorités supérieures, tant ecclésiastiques que civiles.

Toutes les fois que le Recteur est absent ou autrement empêché, le premier Assistant du Séminaire de Québec, et à son défaut, le second Assistant, et, à défaut de l'un et de l'autre, le plus ancien Directeur du Séminaire, est revêtu des fonctions et de l'autorité de Vice-Recteur, non seulement pour présider aux assemblées du Conseil universitaire, comme il est pourvu expressément par la Charte royale, mais aussi pour toutes les autres matières qui sont du ressort du Recteur.

Le Conseil universitaire

Le Conseil de l'Université se compose du Recteur, des Directeurs du Séminaire de Québec, et des trois plus anciens professeurs de chacune des Facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts. Conformément à la charte de cette Université, une majorité des membres du Conseil est nécessaire pour constituer une assemblée légale de ce Conseil.

Au Conseil universitaire reviennent l'organisation et la direction générale de l'Université aux points de vue religieux, pédagogique et disciplinaire. Il est chargé, avec le Recteur, de toutes les nominations qui ne relèvent pas du Chancelier apostolique.

Les Conseils des Facultés

Il y a, dans chacune des Facultés, un Conseil qui se compose de tous les professeurs titulaires de cette Faculté.

Le Conseil de chaque Faculté délibère sur tout ce qui regarde l'enseignement de la Faculté ; il formule les projets de règlements qui y ont rapport et les présente au Conseil de l'Université pour les faire approuver.

Il est le gardien de l'honneur de la Faculté; il doit s'occuper de ce qui peut y porter atteinte, et provoquer les mesures qui peuvent en être la sauvegarde.

Il est, pour le Conseil de l'Université, un comité permanent, auquel sont régulièrement renvoyées, pour avis, toutes les affaires qui intéressent la Faculté en général.

Fête patronale de l'Université

Le Conseil de l'Université Laval,

Considérant que rien n'est plus propre à faire fleurir la piété et la science dans cette Université, que la protection de la très sainte Vierge ;

Considérant que la divine Providence, en faisant expédier la Charte d'érection de cette Université le *huit* de décembre, jour consacré au mystère de l'*Immaculée Conception de Marie*, semble avoir indiqué la Fête patronale qu'elle veut donner à l'institution ;

Arrête : —

Art. I. L'Université Laval est placée sous le patronage et la protection spéciale de la très sainte Vierge.

Art. II. La fête patronale de cette Université est fixée au huit décembre, jour auquel l'Église célèbre le mystère de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie.

Consécration de l'Université Laval au Sacré Cœur de Jésus, 18 juin 1873

L'Université Laval, voulant s'associer à ce pieux mouvement qui porte tout l'Univers catholique à mettre sa confiance dans le Très Saint Cœur du Rédempteur, se dédie et consacre au Sacré Cœur de Jésus, afin que, par la protection de ce Divin Cœur, l'œuvre de l'Université Laval soit toujours une œuvre de zèle pour la propagation des saines doctrines, et que cette Université ne dévie jamais des droits sentiers de l'orthodoxie et de la soumission due à l'Église Romaine, mère et maîtresse de toutes les églises.

- - -

ORGANISATION GÉNÉRALE DES FACULTÉS

Durée de l'année académique

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier s'ouvre en septembre et finit à Noël; le second finit à Pâques et le troisième finit en juin.

Professeurs

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires ordinaires* ou *extraordinaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les professeurs titulaires ordinaires sont seuls professeurs dans le sens voulu de la charte, et peuvent seuls être membres du Conseil universitaire. Un professeur titulaire dans une Faculté ne peut être nommé professeur titulaire dans une autre; mais il peut être professeur agrégé ou chargé de cours.

Cours

Les cours sont fermés dans les Facultés de théologie, de droit et de médecine. Cependant, tout prêtre peut être admis aux cours de théologie; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de médecine. Dans la Faculté des arts, il y a des cours publics et des cours fermés; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la Faculté.

Une fois par semaine, dans les cours fermés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pen dant la semaine.

Examens

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *très bien, bien, assez bien, médiocre, mal, très mal,* selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Élèves

Il y a deux classes d'élèves: les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription, dans la Faculté des arts, et les *élèves étudiants,* qui n'ont pas subi ces épreuves. Pour les Facultés de droit et de médecine, les jeunes gens qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins, dans la province de Québec; doivent, pour être reçus à tites d'*élèves étudiants,* avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau, de la Chambre des notaires et du Collège des médecins de la province de Québec. Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied; toute la différence consiste en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

C'est à la demande des évêques de la province de Québec et avec l'autorisation du Saint-Siège que le Séminaire de Québec a consenti à fournir ,'argent nécessaire à la fondation de l'Université Laval. Voilà pourquoi il reste chargé de l'administration financières de cette institution. Cette charge revient au Conseil du Séminaire.

Syndicat financier

La loi constituant en corporation " le Syndicat financier de l'Université Laval à Québec " a été passée à la Législature de Québec en 1907, revisée et refondue en 1908.

Le Syndicat financier de l'Université Laval comprend les personnes suivantes :

a) l'Archevêque de Québec et les évêques de la province ecclésiastique de Québec ;

b) le Recteur et les professeurs de l'Université, et le Procureur du Séminaire de Québec ;

c) le Supérieur de chacun des séminaires et collèges de la province ecclésiastique de Québec, affiliés à l'Université ;

d) toute personne qui a donné ou donnera au syndicat une somme d'au moins cent piastres ; et

e) tout gradué de l'Université qui a donné une somme d'au moins cent piastres, ou qui, à l'avenir, paiera au syndicat, avant le premier avril, une contribution annuelle d'au moins dix piastres.

Le syndicat a pouvoir de posséder des immeubles dont les revenus annuels ne dépassent pas cent mille piastres, et le droit d'emprunter, signer, endosser, accepter et négocier les billets, lettres de change, ou tout autre effet de commerce, et d'y être partie à un titre quelconque.

Tous les dons et les legs faits à l'Université Laval sans autre désignation spéciale appartiennent à la corporation qui doit les faire fructifier.

La corporation, si elle le juge nécessaire, peut remettre au conseil de l'Université, en tout ou en partie, le capital qu'elle possède, et le conseil universitaire a le droit de l'employer comme bon lui semble pour les fins de l'Université.

Les revenus des biens de la corporation sont remis chaque année au Conseil universitaire qui les emploie de la manière qu'il juge à propos pour les fins de l'Université.

Membres du Bureau des Gouverneurs

MEMBRES DE DROIT

S. E. le cardinal L.-N. Bégin, archevêque de Québec.
Mgr F.-E. Roy, auxiliaire de S. E. le Cardinal de Québec.
Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières.
Mgr Bruneault, évêque de Nicolet.
Mgr Léonard, évêque de Rimouski.
Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi.
MM. les supérieurs du séminaire de Québec.
„ des Trois-Rivières.
„ de Nicolet.
„ de Rimouski.
„ de Chicoutimi.
du collège de Ste-Anne.
du collège de Lévis.
M. l'abbé Odilon Gosselin, procureur du Séminaire de Québec.
Mgr L.-A. Pâquet, V. G., doyen de la Faculté de théologie.
L'hon. E.-J. Flynn, doyen de la Faculté de droit.
M. le docteur Edwin Turcot, doyen de la Faculté de médecine.
Mgr. A.-E. Gosselin, doyen de la Faculté des arts.

MEMBRES NOMMÉS PAR LE BUREAU DES GOUVERNEURS

M. le chanoine Clovis Arsenault.
Sir J.-Geo. Garneau.

MEMBRES DÉLÉGUÉS

L'honorable, délégué du Gouvernement de la Province.
L'honorable Charles Langelier, délégué du Gouvernement de la Province.
M. Cyrille Duquet, délégué du Conseil de la cité de Québec.
M. C. Labrecque, délégué de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.
M. Napoléon Lavoie, délégué de la Banque Nationale.
M. le chanoine J.-N. Gignac, délégué de la Faculté de théologie.
M. L.-P. Sirois, délégué de la Faculté de droit.
Dr M.-D. Brochu, délégué de la Faculté de médecine.
M. l'abbé Ph.-J. Fillion, délégué de la Faculté des arts.

MEMBRES ÉLUS PAR LES GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

M. le chanoine Eug. Laflamme, pour la Faculté de théologie.
M. le docteur Albert Jobin, pour la Faculté de médecine
M. Adjutor Rivard, pour la Faculté des arts.

MEMBRES ÉLUS PAR LES SOUSCRIPTEURS

Mgr C.-A. Marois, P.-A., V. G
Les honorables P.-A. Choquette.
L.-P Pelletier.
C.-E. Dorion.
H.-G. Carroll.
A. Turgeon.
I.-N. Belleau.
G.-E. Amyot.
Thomas Chapais
C.-F. Délâge.
MM. Cyrille Tessier.
J.-E. Bédard,.
J.-A. Charlebois.
Chs Grenier.
A.-B. Dupuis.
E.-F. Paradis.
Mgr. Omer Cloutier.
MM. L.-C. Marcoux.
J.-G. Scott.

On trouvera plus loin, page 262 le rapport du président et du secrétaire-trésorier du Syndicat financier pour l'année 1919-1920.

RÈGLEMENTS DISCIPLINAIRE

Dispositions générales

Nul n'est réputé élève ou étudiant de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'inscription.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent s'engager, en entrant, à observer toutes les règles de l'Université.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves, des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire est interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Il est pris note des absences, et celles-ci sont enregistrées. Outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons ni sortir de la ville, pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'inscription.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université sont:

1° L'admonition particulière;
2° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux;
3° Le renvoi temporaire;
4° Le renvoi illimité;
5° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une Faculté ou par le modérateur, ne s'infligent que du consentement

du recteur. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Conduite des élèves à l'Université

Les élèves ne doivent se trouver dans leur salle d'attente qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la bibliothèque. Ils peuvent y parler, pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire, qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

Exercices religieux

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements. C'est pour leur faciliter ces pratiques religieuses que l'on a organisé à la chapelle du Séminaire, qui est la chapelle de l'Université, les exercices du dimanche et des jours de fête. Tous les étudiants se feront une obligation d'assister à ces exercices.

Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il y a messe à 8 heures, avec instruction spéciale pour les étudiants.

Une congrégation de la Sainte Vierge a été érigée dans la chapelle de l'Université pour les étudiants des Facultés et des Ecoles universitaires. Ceux qui désirent s'y inscrire donnent leur nom au commencement de l'année au prêtre qui est chargé de la direction spirituelle des étudiants. L'office se récite tous les dimanches et les jours de fête à 7.45 heures du matin, avant la messe des étudiants.

Une société de tempérance est aussi établie à l'Université. Les étudiants qui veulent par tous les moyens les plus efficaces assurer leur sobriété sont invités à en faire partie.

Chaque année, aussitôt que possible après l'ouverture des cours, on fait prêcher aux étudiants les exercices d'un *triduum*, pendant lequel ils peuvent

s'enrôler dans la société de tempérance. Tous les étudiants, sans exception, doivent suivre les exercices de ce *triduum*.

Vers la fin du carême, d'ordinaire pendant la semaine de la Passion, il y a dans la chapelle de l'Université la retraite pascale qui est destinée aux professeurs, aux élèves actuels et anciens de l'Université, et en général à la classe instruite de la ville

Chaque samedi soir, et tous les soirs qui précèdent les fêtes d'obligation et le premier vendredi du mois, deux confesseurs sont à la disposition des étudiants dans la chapelle de l'Université.

Pour tous ces exercices de piété, aussi bien que pour la fréquentation des sacrements, les étudiants devront se grouper autant que possible dans leur chapelle. Ils éviteront, à moins de raisons suffisantes, de se disperser dans les chapelles ou églises paroissiales. Ils trouveront dans leur assiduité aux exercices de leur chapelle une sauvegarde pour leur vie chrétienne; dans leur rencontre au pied d'un même autel, ils s'édifieront mutuellement; leurs bons exemples seront un stimulant pour leur volonté.

REMARQUE IMPORTANTE

Comme le Pensionnat universitaire, vu le changement de circonstances, depuis plusieurs années, non seulement ne rencontrait pas ses dépenses, ce qu'il n'a jamais fait, mais n'atteignait plus le but qui l'avait fait ériger, le Séminaire de Québec a dû se résoudre à le fermer.

Les élèves et étudiants,dont les parents ne résident pas à Québec, devront néanmoins faire connaître leurs maisons de pension au Recteur qui aura toujours le droit d'exiger qu'ils en changent, s'il apprenait que quelques-unes de ces maisons ne tiennent pas bonne règle.

ADMISSION À L'UNIVERSITÉ

Faculté des arts

Cours de Sciences-Philosophie

Les quatre classes de la Faculté des arts (voir tableau, page 80) peuvent se faire dans tous les collèges affiliés.

Les deux dernières, celles de sciences et de philosophie, 1re et 2me années, se font aussi à l'Université même, à Québec. Elles sont suivies par les élèves du Petit Séminaire de Québec.

Pour y être admis, les étudiants autres que ceux du Séminaire de Québec doivent :

1° — Présenter un certificat attestant qu'ils ont subi avec succès, à l'Université ou dans un collège affilié, le premier examen (lettres-sciences) du baccalauréat et de l'inscription ou les épreuves de la première partie (lettres) de l'examen spécial d'admission à l'Université (voir page 43) ;

2° — Produire un certificat de bonne conduite signé par leur curé ou leur ministre ;

3° — S'inscrire chez le Recteur et le Secrétaire de l'Université ;

4° — Payer en trois versements les honoraires requis (voir page 45).

Sont admis comme *non inscrits*, ceux qui ont subi l'examen sur les lettres, des brevets pour l'admission aux études de droit, de notariat, et de médecine.

École d'arpentage et de génie forestier

On trouvera les conditions d'admission à l'*École d'arpentage et de génie forestier* à la page 117.

Faculté de médecine

Pour être admis à la Faculté de médecine, il faut justifier de l'une ou l'autre des conditions suivantes :

1°— Etre porteur d'un diplôme de bachelier de l'Université Laval ou d'une université reconnue ;

2°— Etre inscrit de l'Université Laval ;

3°— Etre porteur du brevet d'admission à l'étude de la médecine délivré par le Bureau des médecins et chirurgiens de la province de Québec ;

4°— Avoir passé avec succès l'examen d'admission à l'Université Laval, (le programme de cet examen est à la page 43).

5°— L'élève étranger à la province de Québec, s'il n'est bachelier d'aucune université, doit justifier des conditions exigées dans sa province ou son pays pour l'admission à l'étude de la médecine.

De plus tout élève doit :

1°— S'inscrire chez le Recteur et le Secrétaire de l'Université ;

2°— Présenter un certificat de bonne conduite signé de son curé ou de son ministre ;

3°— Payer en trois versements les honoraires requis (voir page 45).

Ne suivent les cours qu'à titre d'*élèves non inscrits* :

1°— Tous ceux qui ont passé avec succès l'examen spécial d'admission à l'Université Laval ;

2°— Les porteurs du brevet d'admission à l'étude décerné par le Bureau des médecins et chirurgiens de la province de Québec ;

3°— Les étrangers porteurs du brevet d'admission à l'étude exigé dans la province ou le pays où ils devront exercer leur profession.

Faculté de droit

Pour être admis à la Faculté de droit, les élèves doivent :

1° — S'inscrire chez le Recteur et le Secrétaire de l'Université ;

2° — Présenter un certificat de bonne conduite signé de leur curé ou de leur ministre ;

3° — Avoir subi avec succès les examens du baccalauréat et de l'inscription de l'Université Laval ou d'une université reconnue ;

4° — Payer en trois versements les honoraires requis (voir page 46).

Ne sont qu'élèves *non inscrits* :

1° — Tous ceux qui ont subi l'examen d'admission à l'Université (voir page 43) ;

2° — Les porteurs du brevet décerné par le Barreau ou par la Chambre des notaires de la province de Québec ;

3° — Les étrangers porteurs du brevet d'admission à l'étude exigé dans la province ou le pays où ils devront exercer leur profession.

Faculté de théologie

Ceux qui doivent entrer à la Faculté de théologie doivent :

1° — S'inscrire chez le Directeur du Grand Séminaire de Québec ;

2° — Présenter un certificat de bonne conduite et une autorisation expresse de leur évêque respectif ;

3° — Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

Directions spéciales

Pour ceux qui doivent entrer dans l'état ecclésiastique dans la province de Québec (*)

Ils doivent en faire la demande par écrit à l'évêque.

Ils doivent en même temps présenter les documents suivants :

1°— Un certificat de baptême et de confirmation ;

2°— Un certificat de bonne vie ;

3°— Une déclaration comme quoi ils sont *ou non* capables de se munir d'un titre clérical ;

4°— La promesse écrite et signée de leur main, par laquelle ils s'engagent à rembourser au diocèse tout ce que l'évêque aura dépensé pour eux jusqu'à leur prêtrise ;

---

* Ces conditions ont été adoptées et rendues obligatoires dans le dernier Concile de Québec.

5°— Un certificat de chacun des évêques dans les diocèses desquels ils auront demeuré ;

6°— Un certificat du Conseil du collège où ils ont étudié, concernant les marques de vocation que les directeurs auront observées en eux ;

7°— Un certificat de bonne santé donné par un médecin.

N. B.— Dans l'archidiocèse de Québec il faut ajouter le certificat d'*Inscription.*

Examen spécial d'admission aux Facultés de droit et de médecine de l'Université.

Tout élève qui n'est *bachelier* d'aucune université, ni *inscrit* de la Faculté des arts de l'Université Laval, ne peut être admis aux Facultés de droit ou de Médecine à Québec, sans subir l'examen spécial d'admission dont la matière est indiquée au tableau suivant.

Les matières de l'examen spécial d'admission à l'Université Laval, le temps et les points affectés à chacune des séances de l'examen se trouvent au tableau suivant :

POUR LES LETTRES

	heures	points
Composition	4	30
Histoire universelle.	2	10
Histoire du Canada	2	10
Géographie.	2	10
Préceptes et histoire littéraire	2	10
Latin — thème ou version.	3	20
Anglais — thème ou version.	3	10

POUR LES SCIENCES

Philosophie	4	30
Mathématiques et astronomie	4	30
Physique et chimie.	3	20
Histoire naturelle	3	20

Dans chacun des deux examens, celui des lettres et celui des sciences, les candidats devront conserver 30% des points sur l'ensemble et 15% sur chaque matière.

Chaque matière est éliminatoire.

Le programme détaillé des matières de l'examen spécial, tant pour les lettres que pour les sciences, est le même que celui des matières correspondantes de l'examen du baccalauréat et de l'inscription.

Les sessions de l'examen spécial ont lieu l'une en juin et l'autre en septembre.

Les frais sont de $5.00 pour chacun des examens.

On s'inscrit aux examens chez M. le Secrétaire de l'Université Laval, Québec, *deux mois au moins avant l'époque des examens.*

L'examen comprend quatre séances. Les matières s'y présentent dans l'ordre suivant :

Premier jour

Pour les lettres	le matin, à 8 heures.—	Composition.
	le soir, à 2 heures	Histoire universelle. Histoire du Canada. Géographie.
Pour les sciences	le matin, à 8 heures.—	Philosophie.
	le soir, à 2 heures.—	Physique et chimie.

Deuxième jour

Pour les lettres	le matin, à 8 heures	Préceptes et histoire littéraire. Anglais — (thème ou version).
	le soir, à 2 heures	Latin — (thème ou version).
Pour les sciences	le matin, à 8 heures —	Mathématiques et astronomie
	le soir, à 2 heures —	Histoire naturelle.

DÉBOURSÉS À FAIRE PAR LES ÉLÈVES

I. — A l'Enseignement Supérieur et a l'Enseignement Secondaire

Droits d'inscription dans les différentes facultés

1° L'année universitaire se divise en trois termes. Le premier terme se paie en entrant, le deuxième après les vacances de Noël, le troisième après les vacances de Pâques.

2° Un terme quelconque se paie en entier.

3° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

4° Aucun élève ne peut être admis, à suivre les cours s'il n'a pas payé tous les arrérages de l'année précédente.

5° Chaque élève paie en plus au premier terme un extra de $2.00 pour l'entretien et le soin de la salle des étudiants.

Cours fermés de la Faculté des arts

Élèves *inscrits*(1)...$100.00 par année payables comme suit :

1er terme	$35.00.
2e terme	35.00.
3e terme	30.00.
Chaque cours isolé	18.00 par terme.

Élèves *non inscrits*...$125.00 par année payables comme suit :

1er terme	45.00.
2e terme	40.00.
3e terme	40.00.
Chaque cours isolé	23.00 par terme.

N. B.— Les élèves de philosophie du Petit Séminaire, ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des Facultés de droit et de médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

Cours de la Faculté de médecine

Élèves *inscrits*...$125.00 par année payables comme suit :

1er terme	$45.00.
2e terme	40.00.
3e terme	40.00.
Chaque cours isolé	23.00 par terme.

---

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les deux *épreuves* de l'inscription et du baccalauréat de la Faculté des arts, dans quelque collège affilié ou agrégé à l'Université ou encore dans une université dont les degrés sont reconnus par l'Université Laval.

Élèves *non inscrits*. . .$150.00 par année payables comme suit :
1er terme .... 50.00.
2e terme..................................... 50.00.
3e terme..................................... 50.00.
Chaque cours isolé .... 25.00 par terme.

Chaque élève paie au deuxième terme une somme de $5.00 pour frais de laboratoires.

Cours de la Faculté de droit

Élèves *inscrits*. . . $100.00 par année payables comme suit :
1er terme ....$35.00.
2e terme..................................... 35.00.
3e terme..................................... 30.00.
Chaque cours isolé .... 18.00 par terme.

Élèves *non inscrits*. . .$125.00 par année payables comme suit :
1er terme .... 45.00.
2e terme..................................... 40.00.
3e terme..................................... 40.00.
Chaque cours isolé .... 23.00 par terme.

Cours de la Faculté de théologie

(Voir page [10].)

Déboursés pour reprises d'examens

Chaque examen de terme, remis ou manqué ....$ 1.00

Examen du baccalauréat en médecine :
Total.. 2.00

Examen du doctorat en médecine, remis ou manqué :
En partie : pour chaque matière............................ 2.00
Total.. 15.00

Examen de la licence en droit, remis ou manqué :
Fin de 1ère et 2e années 2.00
Fin de 3e année.. 10.00

Tarif des diplômes

Diplôme de bachelier **dans toutes les Facultés** ....$ 5.00
Diplôme de licencié 8.00
Diplôme de docteur 20.00
Diplôme d'arpenteur ou d'ingénieur forestier 15.00
Certificat pour admission à l'étude de l'arpentage.............. 4.00
Certificat de cours pour enseignement universitaire............. 2.00
Certificat de comptabilité...................................... 5.00
Certificat de droit commercial.................................. 5.00
Les deux certificats précédents pour le même candidat........... 8.00

II. — A l'Enseignement Primaire

Droits d'examens

Examen complet	2.00
Reprise partielle d'examen	1.00

Tarif des certificats et des diplômes

Certificat d'Étude primaire intermédiaire	2.00
Diplôme d'Étude primaire supérieure	4.00
Diplome d'Étude primaire supplémentaire	5.00

N. B.— Tous ces honoraires sont rigoureusement payables d'avance. Si on veut recevoir le diplôme par la poste, on doit ajouter une piastre pour les frais d'emballage et de poste.

Comme l'impression de chaque diplôme se fait à part et demande une composition spéciale, on voudra bien faire les commandes au moins huit jours avant la livraison, et écrire les noms d'une manière très lisible, tels qu'on veut qu'ils soient imprimés.

Les demandes et le prix des diplômes doivent être adressés à " Monsieur le Secrétaire de l'Université Laval, à Québec."

DEGRÉS CONFÉRÉS A L'UNIVERSITÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION A CES DIFFÉRENTS DEGRÉS

Les degrés conférés dans chacune des Facultés sont ceux de *bachelier*, de *licencié* et de *docteur*.

Faculté des arts

Baccalauréat ès arts

(Voir plus loin, page 78.)

Licence en philosophie

La candidat à la licence en philosophie doit :

1°— Avoir étudié la philosophie pendant deux ans ;

2°— Etre bachelier de la Faculté des arts ;

3°— Subir *a*) une épreuve écrite de 5 heures, dont le sujet sera choisi parmi les thèses du programme spécial de la licence, et conserver au moins 75% des points affectés à son travail ; *b*) une épreuve orale de 1 heure, d'après la méthode syllogistique, sur la matière de l'examen écrit ou sur toute autre partie du programme.

Les épreuves de la licence en philosophie peuvent se passer à Québec, à Montréal, ou dans n'importe quelle maison affiliée.

Le programme de la licence en philosophie se trouve à la page 106.

Doctorat en philosophie

Le candidat au doctorat en philosophie doit :

1°— Etre licencié en philosophie ;

2°— Présenter une thèse écrite et un certain nombre de propositions prises aux principales parties de l'enseignement philosophique de l'Université ;

3°— Soutenir publiquement sur cette thèse et ces propositions une épreuve orale de 3 heures.

N. B.— Le sujet de la thèse et les propositions, après avoir été acceptés de la Faculté, sont envoyés manuscrits au doyen de la Faculté des arts pour être examinés. S'ils sont approuvés, le candidat les fait imprimer et les adresse, au moins un mois avant la soutenance, au recteur, au doyen et aux professeurs de la Faculté.

Faculté de médecine

Les épreuves spéciales du doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première, sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales*, à la fin des troisième, quatrième et cinquième années ; celle-ci est divisée en trois parties ; l'une sur les cours théoriques, une autre sur les cours pratiques et une dernière sur les cliniques Ces épreuves sont orales. Une note *médiocre* empêche le candidat d'être admis au degré de bachelier ou de docteur. Pour réparer sa mauvaise note, il devra subir avec succès un nouvel examen sur la même matière dans une épreuve subséquente.

Baccalauréat en médecine

Tout candidat au baccalauréat en médecine doit :

1°— Avoir suivi régulièrement pendant deux ans les cours de la Faculté. Ces années se divisent en six termes ;

2°— Obtenir à tous les examens des cinq premiers termes l'une des notes *assez bien, bien, très bien,* et à la fin du sixième terme conserver au moins 50% des points à l'examen qu'il doit alors subir sur chacune des matières enseignées pendant les deux ans.

Doctorat en médecine

Tout candidat au doctorat en médecine doit, après avoir obtenu le titre de bachelier en médecine :

1°— Suivre pendant trois ans les cours théoriques et pratiques, les cliniques médicale, chirurgicale, obstétricale et autres spéciales ;

2°— Subir à la fin des deux premiers termes de chaque année les examens réguliers et obtenir à ces examens l'une des notes *assez bien, bien, très bien ;* subir à la fin de chaque année un examen final sur quelques-unes des matières enseignées et conserver au moins 50% des points alloués à chaque matière.

Distinctions

a) Seront docteurs *summâ cum laude* ceux qui auront conservé 90% sur l'ensemble.

b) Seront docteurs *cum laude* ceux qui auront conservé 70% sur l'ensemble

c) Seront docteurs *simpliciter* ceux qui auront conservé 50% sur l'ensemble.

Tout élève qui a échoué à un premier examen du baccalauréat ou du doctorat perd tout droit à une distinction.

Faculté de droit

Baccalauréat en droit

Tout candidat au baccalauréat en droit doit :

1°— Suivre régulièrement durant 3 ans tous les cours de la Faculté ;

2°— Conserver au moins 500 points sur 1000 aux examens, tels qu'indiqués plus loin à pages 153 et suivantes.

Licence en droit

Tout candidat à la licence en droit doit :

1°— Suivre régulièrement pendant trois ans tous les cours de la Faculté ;

2°— Conserver au moins 650 points sur 1000 et la moitié dans chaque matière, suivant le mode indiqué plus loin, pages 153 et suivantes.

Distinctions à la licence en droit

(Voir page 153.)

Doctorat en droit

Le candidat au doctorat en droit doit :

1°— Etre licencié en droit ;

2°— Présenter une thèse et un certain nombre de propositions prises aux principales parties de l'enseignement de la Faculté ;

3°— Soutenir publiquement sur cette thèse et ces propositions une épreuve orale de 3 heures.

Le sujet de la thèse et des propositions a dû être soumis à l'approbation du doyen de la Faculté. L'approbation reçue, thèse et proposition sont subséquemment envoyées manuscrites au doyen pour être examinées. Une fois acceptées, elles sont imprimées et adressées, au moins un mois avant la soutenance, au recteur, au doyen et aux professeurs de la Faculté.

Faculté de théologie

Baccalauréat en théologie

Le candidat au baccalauréat en théologie doit :
1°—Avoir suivi avec succès les cours de la Faculté des arts de l'Université Laval, ou un cours reconnu comme équivalent ;
2°—Avoir suivi deux ans les cours réguliers de théologie dogmatique et morale, d'Écriture sainte et d'histoire de l'Église :
3°—Avoir passé, avec au moins la note *assez bien* (les $\frac{2}{3}$ des points) les six examens de terme.

Licence en théologie

Le candidat à la licence en théologie doit :
1°—Être bachelier en théologie ;
2°—Avoir suivi pendant un an les cours réguliers sur toutes les matières qui font partie de l'enseignement théologique ;
3° Avoir subi, avec au moins la note *assez bien* (les $\frac{2}{3}$ des points), les examens des deux derniers termes ;
4° Avoir subi avec succès *a*) une épreuve écrite de 6 heures, et *b*) une épreuve orale de 1 heure sur toute la théologie dogmatique et morale vue pendant l'année.

Doctorat en théologie

Le doctorat en théologie ne s'obtient qu'un an au moins après la licence en théologie, et le candidat doit :
1°—Être licencié en théologie;
2°—Avoir conservé au moins les $\frac{2}{3}$ des points aux examens des deux premiers termes ;
3°—Avoir subi avec succès *a*) une épreuve écrite de 6 heures, et *b*) une épreuve orale de 1.30 h. sur toute la théologie dogmatique et morale des quatre années du cours, sur la partie du droit canonique qui concerne les empêchements de mariage et sur une partie notable de l'Écriture sainte.
Nul n'est admis au doctorat s'il n'a suivi au moins deux ans les cours de la Faculté soit à Québec, soit à Montréal, soit dans un grand séminaire affilié.

Baccalauréat en droit canonique

Le candidat au baccalauréat en droit canonique doit :
1°—Avoir suivi avec succès les cours de la Faculté des arts de l'Université Laval, ou un cours reconnu comme l'équivalent ;
2° — Avoir suivi pendant un an les cours réguliers de droit canonique sur les Institutions ;
3°—Avoir conservé au moins les $\frac{2}{3}$ des points aux trois examens de terme de l'année.

N. B. — Ceux qui commencent l'étude du droit canonique après un cours complet de théologie sont considérés, *ipso facto*, comme bacheliers en droit canonique, et peuvent être admis à la licence.

Licence en droit canonique

Le candidat à la licence en droit canonique doit :
1°—Être bachelier en droit canonique ;
2°—Avoir suivi pendant un an les cours réguliers de théologie (dogme,) morale, Écriture sainte, histoire de l'Église), avoir passé avec succès sur ces matières et s'être préparé sur le droit canonique d'après des cours spéciaux ;
3°—Avoir subi avec succès sur les matières de droit canonique *a)* une épreuve écrite de 6 heures, *b)* une épreuve orale de 1 heure.

Doctorat en droit canonique

1°—Le grade de docteur en droit canonique ne s'obtient que par ceux qui sont déjà licenciés en cette matière et qui, après avoir terminé leur cours d'études théologiques générales, ont fait, au moins pendant un an, des études spéciales de droit canonique en suivant des cours appropriés;
2°—L'examen du doctorat en droit canonique se compose, comme celui de la licence, d'une épreuve orale et d'une épreuve écrite, mais les questions qui forment la matière de ces épreuves supposent, de la part du candidat, une connaissance plus profonde et plus compréhensive du droit ecclésiastique tant public que privé.

Règlements concernant les étudiants qui se préparent aux degrés en théologie en dehors de l'Université

1°— En dehors des Facultés de Québec et de Montréal, les cours préparatoires à tous les degrés de théologie et en droit canonique peuvent se donner dans tous les grands séminaires affiliés. On peut aussi subir dans ces maisons les épreuves écrites ; mais dans tous les cas de licence et de doctorat, tant en théologie qu'en droit canonique, l'épreuve orale n'a lieu qu'à Québec ou à Montréal ;
2°—Les élèves étrangers aux maisons affiliées sont admis aux conditions suivantes : *a)* présenter un certificat écrit que la matière qu'ils ont étudiée ailleurs équivaut à la matière du baccalauréat régulier ; *b)* avoir subi à Québec ou à Montréal, ou dans quelque séminaire affilié, au moins trois examens de terme consécutifs avec des résultats satisfaisants ; *c)* avoir suppléé par un examen spécial aux trois examens de terme auxquels ils n'ont pas pris part ;
3°—La langue latine est obligatoire dans les deux épreuves de la licence et du doctorat, en théologie comme en droit canonique;
4°—La préparation aux licences et aux doctorats de la Faculté comprend des exercices spéciaux de discussions théologiques ou canoniques, de solutions d'objections, etc. Ces exercices sont dirigés par les professeurs de la Faculté.

Professeurs émérites

L'Université Laval tient à marquer sa reconnaissance envers tous ceux qui lui ont fait du bien, et spécialement à ses professeurs qui lui ont apporté le précieux concours de leur travail et de leur dévouement. S'il arrive qu'ils cessent d'enseigner et se démettent de leur chaire, elle les honore du titre de *Professeur émérite*. Ce titre se donne aux anciens professeurs de nos quatre Facultés.

Degré honoris causâ

Le doctorat est le seul titre dans les quatre Facultés qui soit donné *honoris causâ*.

Privilèges des diplômes de l'Université Laval

Les diplômes de bacheliers de la Faculté des arts donnent droit d'admission, dans la province de Québec :

1°—à l'étude du droit et du notariat ;
2°—à l'étude de la médecine ;
3°—à l'étude de la chirurgie dentaire ;
4°—à l'École polytechnique de Montréal, après une seule année de préparation, pour l'étude du génie civil et de l'architecture ;
5°—à l'étude de l'arpentage ;
6°—à l'étude du génie forestier ;
7°—à l'École des Hautes Études commerciales ;
8°—aux écoles d'agriculture de Ste-Anne et d'Oka, avec exemption d'un an de cours à ces deux écoles ;
9°—à l'École de pharmacie Laval ;
10°—à l'École de médecine comparée ;
11°—au degré académique de l'Enseignement primaire, moyennant un examen sur la pédagogie.
12°—Les porteurs de diplômes de M. D., en règle avec le Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, peuvent se présenter aux examens du Bureau médical fédéral dont la licence permet l'exercice de la médecine dans toute la Puissance du Canada et l'Empire britannique.

Équivalence

Diplômes étrangers acceptés à l'Université Laval

Sont reçus par l'Université Laval *ad eumdem* ou aux grades correspondants :

1°—Les degrés en théologie ou en droit canonique obtenus du Souverain Pontife ou d'une institution par lui autorisée à conférer ces grades ;

2°—Les degrés obtenus dans les universités du Royaume-Uni, de France ou de Louvain, s'il est bien constaté que la conduite du porteur de diplôme est parfaitement honorable.

N. B. — Les personnes ci-haut mentionnées, si elles remplissent une charge à l'Université Laval, ou dans un collège affilié à l'Université, jouissent des mêmes privilèges et honneurs que les gradués de cette université, lors même qu'elles n'auraient pas obtenu de diplôme *ad eumdem*.

Les diplômes d'autres universités étrangères, qui sont présentés à l'Université, du moins pour le moment, ne sont pas reçus *ad eumdem.* Ils sont soumis à l'examen d'une commission spéciale, et s'ils sont acceptés, ils peuvent servir, selon le cas, de brevet d'admission aux différentes Facultés de l'Université. Il en est de même pour certains diplômes ou certificats délivrés par des institutions d'enseignement secondaire de l'étranger ou des autres provinces canadiennes.

Diplômes de l'Université à l'étranger

Les diplômes de bachelier de la Faculté des arts de l'Université Laval sont, jusqu'ici, acceptés *ad eumdem* par les universités de Rome, de France, de Louvain, par les universités canadiennes et quelques universités américaines.

Les licenciés en philosophie sont admis à subir à Rome les épreuves du doctorat en philosophie.

Nos degrés en droit canonique et en théologie sont aussi reconnus à Rome.

AFFILIATION — AGRÉGATION — ANNEXION

En vertu de la charte royale, l'Université peut s'affilier et s'unir les collèges et autres établissements publics d'éducation, de quelque degré académique ou de quelque nature qu'ils soient.

Affiliation et Agrégation

L'affiliation s'accorde aux établissements situés dans la province de Québec, et l'agrégation à ceux qui sont hors des limites de cette province.

Dans l'affiliation et dans l'agrégation des établissements d'enseignement classique, l'Université confectionne les règlements et programmes du baccalauréat conjointement avec les collèges affiliés ; mais elle garde le contrôle des examens sur les matières fondamentales du cours d'études.

Dans l'affiliation des établissements d'enseignement secondaire moderne ou primaire, l'Université confectionne les programmes et contrôle les examens sur les matières principales des études.

RÈGLEMENTS ET CONDITIONS

Établissements d'enseignement supérieur

Les établissements d'enseignement supérieur, pour obtenir l'affiliation à l'Université, doivent :

1°—En faire la demande officielle au Recteur ;

2°—Obtenir l'autorisation écrite de leur Ordinaire à cette affiliation ;

3°—Soumettre à l'approbation de l'Université leurs règlements et programmes d'études ;

4°—S'engager à suivre les règlements approuvés par l'Université relatifs à l'obtention des diplômes qui couronnent les études particulières de chacun de ces établissements.

Établissements d'enseignement secondaire classique

Pour obtenir son affiliation ou son agrégation, tout établissement d'enseignement classique doit :

1°—En faire la demande officielle au Recteur ;

2°—Obtenir l'autorisation écrite de son Ordinaire à son affiliation ;

3°—Attester, par l'envoi de son programme, que ce programme comprend, ou comprendra dans deux ou trois ans, toutes les matières du cours classique ;

4°—S'engager à suivre les règlements et programmes universitaires relatifs à l'obtention des diplômes du baccalauréat et de l'inscription.

Établissements d'enseignement secondaire moderne

Dans le cas d'un établissement d'enseignement secondaire moderne, les articles 3 et 4 se lisent comme suit : il doit:

3°—Envoyer à l'Université un exemplaire de son programme d'études;
4°—S'engager à suivre les règlements et programmes tels qu'arrêtés par le Conseil universitaire en 1916 pour l'obtention du certificat d'études secondaires modernes.

Établissements d'enseignement primaire

Pour obtenir son affiliation, tout établissement d'enseignement primaire doit :
1°—En faire la demande officielle au recteur ;
2°—Obtenir de son Ordinaire l'autorisation écrite à son affiliation;
3°—Envoyer à l'Université une copie de son programme d'études;
4°—S'engager à conformer son enseignement aux règlements et programmes universitaires relatifs à l'obtention des certificats et diplômes de l'enseignement primaire dirigé par l'Université Laval.

Annexion

RÈGLEMENTS ET CONDITIONS

Dans l'annexion, les établissements gardent leur propre programme et portent la responsabilité absolue des examens. L'Université ne fait qu'approuver les programmes, et, dans quelques cas, les nominations du personnel dirigeant ou enseignant. Elle délivre les diplômes sur les rapports des examens que lui présentent les directeurs de ces établissements.

Conditions de l'annexion :

Pour être annexé à l'Université, tout établissement d'enseignement doit :
1°—En faire la demande officielle au recteur ;
2°—Obtenir de son Ordinaire l'autorisation de son annexion ;
3°—Soumettre son programme d'études à l'approbation de l'Université;
4°—S'engager à suivre les règlements arrêtés par l'Université pour l'obtention des diplômes qui couronnent leurs études particulières (spéciales).

N. B.—1°—Toute affiliation, agrégation ou annexion cesse dès que l'Ordinaire qui l'a autorisée cesse de l'approuver.
2° — Les engagements passés entre l'Université et les Institutions affiliées, agrégées ou annexées, ne concernent, de ces institutions, que les règlements qui ont trait aux programmes d'études et à l'obtention du diplôme.

———

Institutions ou Maisons affiliées, agrégées ou annexées

Enseignement primaire supérieur (section ménagère)

	Date d'affiliation
École de Saint-Pascal, *Congrégation de Notre-Dame*	16 juin 1909
École de Roberval, *Ursulines*	15 déc. 1909

Enseignement primaire supérieur (section générale)

	Date d'affiliation
L'Institut des Dames Religieuses de Jésus-Marie, *Sillery*	26 mai 1911
Le Couvent des Dames Ursulines, *Québec*	10 mai 1912
Les Sœurs Servantes du Cœur Immaculé de Marie, dites Sœurs du Bon-Pasteur, *Québec*	11 déc. 1912
L'Institut des SS. de la Charité, *Québec*	26 sept. 1913
L'Institut des SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, *Nicolet*	23 sept. 1914
Le Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, *St-Roch*	23 sept. 1914
Le Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, *Bellevue*	23 sept. 1914
L'Institut des Sœurs de St-Joseph de St-Vallier, *Québec*	11 juin 1915
L'Institut des Sœurs de la Charité de St-Louis, *Bienville*	17 sept. 1915
Le Couvent des Dames Ursulines, Stanstead	30 mars 1917
Le Pensionnat des Sœurs de Notre-Dame du Bon Conseil, St-Joseph de Lévis	21 avril 1920

Enseignement supérieur pour les jeunes filles

	Date d'affiliation
Congrégation de Notre-Dame, *Montréal*	11 sept. 1908

Enseignement secondaire moderne

	Date d'affiliation
L'Institut des Petits Frères de Marie, *Iberville*	15 déc. 1909
L'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne, *Lzprairie*	20 déc. 1910
L'Institut des Frères de la Croix de Jésus, *Rimouski*	20 déc. 1910
L'Institut des Frères de Ste-Croix, *Montréal*	11 déc. 1912
L'Institut des Frères du Sacré-Cœur, *Arthabaska*	28 nov. 1916
L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, *Montréal*	21 déc. 1917

Enseignement secondaire classique

Petits séminaires et collèges affiliés

	Date d'affiliation
Le Petit Séminaire de Québec, *Québec*	5 mai 1863.
Le Petit Séminaire de Nicolet, *Nicolet*	5 mai 1863.
Le Collège de Ste-Anne de la Pocatière	5 mai 1863.
Le Petit Séminaire de Ste-Thérèse, *Ste-Thérèse de Blainville*	5 mai 1863.
Le Petit Séminaire des Trois-Rivières, *Trois-Rivières.*	5 mai 1863.
Le Petit Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, *Rimouski*	17 avril 1872.
Le Petit Séminaire de Chicoutimi, *Chicoutimi*	22 mai 1877.
Le Petit Séminaire de Sherbrooke, *Sherbrooke*	18 déc. 1878.
Le Collège de Lévis, *Lévis*	23 mai 1879.
Le Petit Séminaire de St-Hyacinthe, *St-Hyacinthe*	17 fév. 1880.
Le Collège de l'Assomption, *L'Assomption*	22 mars 1880.
Le Petit Séminaire de Joliette, *Joliette*	22 mars 1880.
Le Collège de St-Laurent, *St-Laurent, près Montréal.*	22 mars 1880.
Le Collège Bourget, *Rigaud*	16 oct. 1884.
Le Collège de Montréal,—Le Séminaire de Philosophie, *Montréal*	10 janv. 1889.
Le Collège de Valleyfield, *Valleyfield*	8 sept. 1896.
Le Collège de St-Jean, *St-Jean d'Iberville*	10 mai 1912.
Petit Séminaire de Mont-Laurier, *Mont-Laurier*	10 nov. 1915.
L'École Apostolique de St-Alexandre de la Gatineau, *Ironside*	18 mai 1915.

Collèges agrégés

Le Collège de Saint-Dunstan, *Charlottetown, I. P. E.*	16 novembre 1892.
Le Collège des Pères Jésuites, *Edmonton, Alberta,*	13 juin 1917.
Le Collège de St-Pierre, *Gravelbourg, Sask.,*	19 mars 1919

TABLEAU

DES INSTITUTS ET DE LEURS MAISONS QUI, CETTE ANNÉE, ONT PRÉSENTÉ DES ÉLÈVES AUX EXAMENS DANS LES DIFFÉRENTS COURS

Couvents ou Instituts affiliés à Laval	Section générale			Section ménagère			Section commerciale	
	Cours moyen	Cours supérieur	Cours supplémentaire	Cours moyen	Cours supérieur	Cours supplémentaire	Cours supérieur	Total de chaque maison
Dames de la Congrégation Notre-Dame :								
École de Saint-Pascal	......	......	......	......	......	5	......	5
Couvent de St-Roch	11	4	2	......	......	......	......	17
Couvent de Bellevue	10	4	4	......	......	......	......	18
Dames Ursulines :								
École de Roberval	......	......	......	14	......	......	......	14
Couvent de Québec	53	5	......	......	......	......	......	58
Couvent de Stanstead	10	3	3	......	......	......	......	16
Dames de Jésus-Marie :								
Couvent de Sillery	13	5	5	......	......	......	......	23
Couvent de Lauzon	21	5	4	......	......	......	1	31

Sœurs du Bon-Pasteur :								
Académie du Bon-Pasteur	13							13
Académie St-Louis de France	15	5						20
Académie Ste-Marie	7	1						8
Académie de la Rivière-du-Loup	10	3						13
Académie de L'Islet					1	1		2
Académie de St-Georges				1				1
Couvent de Ste-Anastasie	4	1						5
Académie de St-Sylvestre	1					3		4
Académie de Charlesbourg	8							8
Couvent de St-Laurent		1						1
Couvent de Ste-Foy	2							2
Sœurs de la Charité :								
Académie Mallet	8	3	2					13
Couvent de N.-D. de Lévis	17	5	5					27
Académie St-Jean-Baptiste	11	6	1					18
Couvent de St-Ferdinand	2							2
Couvent de Cacouna	6	3	1					10
Couvent de St-Charles	1							1
Sœurs de l'Assomption :								
Couvent de Nicolet	8	2	6					16
Couvent de Louiseville	4	5						9
Couvent de St-Guillaume	11	2						13
Couvent de Warwick	5							5
Couvent de La-Tuque	1							1
Couvent de Ste-Gertrude	3							3
Couvent d'Yamaska	3							3
Couvent de St-Barnabé	5							5
Couvent de Daveluyville	2							2
Couvent de St-Maurice	1							1
Couvent de Kamouraska	1							1

5

Couvent de Pierreville	7	....	....	....	....	....	....	7
Couvent de St-Germain	1	....	....	....	....	....	....	1
Couvent de St-Léonard	1	....	....	....	....	....	....	1
Couvent de Bécancour	2	....	....	....	....	....	....	2
Couvent de Princeville	2	....	....	....	....	....	....	2
Couvent de St-Bruno	1	....	....	....	....	....	....	1
Couvent de Gentilly	1	....	....	....	....	....	....	1
Couvent de Wottonville	2	....	....	....	....	....	....	2
Couvent de St-Paulin	2	....	....	....	....	....	....	2
Sœurs de SS. Joseph de St-Vallier :								
Académie N.-D. du Chemin	5	....	1	....	....	....	....	6
Couvent de Montmorency	2	....	....	....	....	....	....	2
Sœurs de la Charité de St-Louis :								
Couvent de Bienville	3	....	....	....	....	....	....	3
Couvent de Loretteville	4	1	....	....	....	....	....	5
Couvent de St-Désiré	2	....	....	....	....	....	....	2
Sœurs de N.-D. du Bon-Conseil :								
Couvent de St-Joseph de Lévis	9	....	....	....	....	....	....	9
Total	311	64	35	15	4	5	4	438

TABLEAU

INDIQUANT LES SÉMINAIRES ET COLLÈGES CLASSIQUES AFFILIÉS, LE NOMBRE TOTAL DES PROFESSEURS ET DES ÉLÈVES DE CHAQUE MAISON, CELUI DES ÉLÈVES ENRÉGISTRÉS DANS CHACUNE DES CLASSES DE LA FACULTÉ DES ARTS, Y COMPRIS LES DIFFÉRENTS BACHELIERS ET LES INSCRITS DE 1920.

SÉMINAIRES ET COLLÈGES	Nombre des professeurs de l'établissement	1e année Belles-lettres *Freshman*	2e année Rhétorique *Sophomore*	3e année Philosophie *Junior*	4e année Philosophie *Senior*	Nombre total des élèves de la Fac. des arts dans les différents collèges.	Nombre total des élèves	Ont droit au titre de B. A.	B. S.	B. L.	INSCRITS
1—Petit Séminaire de Québec	53	65	60	67	74	266	760	39	2	9	9
2—Petit Séminaire de Nicolet	40	34	40	24	29	127	372	24	3	1	1
3—Collège de Ste-Anne	46	42	36	32	20	130	629	12	1	2	3
4—Petit Séminaire de Ste-Thérèse	38	27	24	21	20	92	370	12	2	4	1
5—Petit Séminaire des Trois-Rivières	25	30	20	14	17	81	440	9	......	4	2
6—Petit Séminaire de Rimouski	35	24	30	4	9	67	278	5	......	......	4
7—Petit Séminaire de Chicoutimi	40	28	......	29	17	74	518	12	2	2	......
8—Petit Séminaire de Sherbrooke	43	24	24	33	14	95	482	5	......	4	6
9—Collège de Lévis	40	25	27	25	15	92	760	12	......	......	3
10—Petit Séminaire de St-Hyacinthe	24	37	29	34	16	116	385	10	1	3	1
11—Collège de L'Assomption	36	21	18	22	23	84	312	15	......	1	......
12—Petit Séminaire de Joliette	42	47	38	28	29	142	395	26	2	1	......
13—Collège de St-Laurent	36	41	28	40	15	124	300	7	1	......	......
14—Collège Bourget	37	16	12	9	12	49	361	2	......	1	1
15—Collège de Montréal	26	35	31	......	......	66	310	......	......	......	......
16—Séminaire de Philosophie	7	......	......	95	55	150	150	17	1	4	1
17—Collège de Valleyfield	31	13	12	17	7	49	265	5	......	......	1
18—Collège de St-Jean	27	15	11	8	6	40	266	4	......	......	1
19—Petit Séminaire de Mont-Laurier	8	8	6	......	......	14	86	......	......	......	......
20—École apostolique de St-Alexandre	14	23	17	12	16	68	202	7	......	3	1
21—Collège de St-Dunstan	10	32	23	18	22	95	175	12	......	1	3
22—Collège des Pères Jésuites, Edmonton	17	5	3	5	......	13	187	......	......	......	......
23—Collège de St-Pierre, Gravelbourg	8	2	......	......	......	2	65	......	......	......	......
Total	683	594	489	537	416	2036	8168	235	15	40	38

Enseignement supérieur

Grands séminaires affiliés

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les étudiants en théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours. — *Québec.* — Affilié le 9 avril 1865.

Le Grand Séminaire du Collège de Ste-Anne. — *Ste-Anne de la Pocatière.* — Le 30 janvier 1872.

Le Grand Séminaire de Rimouski. — *Rimouski* Le 14 janvier 1869.

Le Grand Séminaire de Saint-Sulpice de montréal. — Ce Grand Séminaire, devenu la section montréalaise de la Faculté de théologie de l'Université Laval, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés. — *Montréal.*

Le Grand Séminaire de Chicoutimi — *Chicoutimi.* — Le 3 février 1890.

Le Grand Séminaire de Valleyfield. — *Valleyfield.* — Le 9 octobre 1907.

Le Grand Séminaire de Nicolet. — *Nicolet.* — Le 25 mars 1908.

Le Grand Séminaire des Trois-Rivières. — *Trois-Rivières.* — Le 15 décembre 1909.

ÉCOLES SPÉCIALES

École d'arpentage et de génie forestier

L'École d'Arpentage et de génie forestier, fondée par le Gouvernement provincial, a été annexée à la Faculté des arts de l'Université Laval, à Québec, le 30 mai 1919.

Voir plus loin, page 115.

École d'agriculture de Ste-Anne

Affiliée à l'Université Laval le 30 janvier 1912

Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

L'École d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière a été fondée en 1859 par la Corporation du Collège de Ste-Anne sous l'inspiration patriotique de son président, Messire François Pilote, qui n'épargna ni temps ni sacrifices, ni voyage en Europe pour organiser cette institution.

Pendant le premier demi-siècle de son existence, elle n'a eu pour travailler à son œuvre que l'humble local qui lui servit de berceau ; mais le cinquantenaire qu'elle a célébré en décembre 1909, dans les circonstances les plus encourageantes, lui a assuré de précieux éléments de progrès et lui a permis de se perpétuer dans de nouveaux édifices, plus confortables, mieux aménagés et plus dignes de l'œuvre qu'on y poursuit.

Le 30 janvier 1912 l'École était affiliée à l'Université Laval, ce qui donnait à ses élèves l'avantage de recevoir un diplôme de Bachelier en

agriculture après s'être conformé au programme d'étude et aux conditions d'examen fixées par l'Université.

But de l'enseignement :

L'enseignement est à la fois théorique et pratique. Il a pour objet de former des agriculteurs instruits, capables d'appliquer les principes scientifiques aux circonstances locales, et des agronomes parfaitement au fait des règles de l'art. Il s'adresse aux fils de cultivateurs qui se proposent de suivre la même carrière que leur père, et aux jeunes gens qui auraient en vue une position de chef de culture dans une grande exploitation, comme à ceux qui, sans cultiver eux-mêmes, cherchent leur avenir comme agronomes de district, conférenciers et professeurs agricoles.

Le temps des élèves est partagé entre l'étude, la classe et les travaux de démonstrations. Les cours théoriques et les travaux manuels ont lieu pendant toute l'année scolaire : cependant on consacre plus de temps aux premiers pendant l'hiver, et aux seconds pendant l'été.

L'École poursuit une œuvre chrétienne et sociale ; elle travaille à développer chez les élèves l'amour de Dieu et de la patrie, le respect du devoir et de la conscience. Elle ne sépare pas l'éducation de l'instruction.

Oganisation générale :

Le programme pour le cours agronomique comporte quatre années d'études. L'année scolaire commence en février et finit le 20 décembre. Exception est faite en faveur des élèves qui ont terminé leurs études classiques ; ces derniers entrent en septembre mais pour la 1ère année seulement.

Pour les élèves de 3ème et 4ème année, les vacances d'été commencent le 1er juillet pour se terminer dans les premiers jours de septembre. Quant aux autres, les vacances ne commencent qu'au moins d'août pour finir les premiers jours de septembre.

Conditions générales d'admission :

Les candidats doivent être âgés de 15 ans révolus.

Le Gouvernement provincial accorde une bourse généreuse à tous les élèves qui veulent suivre un cours complet d'agriculture. Avec l'octroi de la bourse, la pension n'est que $5.00 par mois.

L'inscription est de $1.00 par année.

Dès l'entrée, l'élève doit faire un dépôt de garantie chez le Directeur. Cette somme de $5.00 lui sera intégralement remise à son départ s'il n'a pas détérioré ou brisé quelque chose qui soit la propriété de l'École.

Sont aux frais de l'étudiant : les fournitures classiques, l'usage des laboratoires de chimie et de botanique et des bibliothèques.

Tous les élèves sont internes, ils peuvent louer une chambre à raison de $4.00 par mois.

PROGRAMME

Examen d'Admission.

Tout élève porteur d'un certificat attestant l'obtention de titres académiques ou universitaires entre de droit en première année. Les autres doivent subir une épreuve écrite, sous la surveillance du préfet des études.

Les questions portent sur les matières suivantes :

La grammaire française et dictée française ;

La grammaire anglaise et version anglaise ;
L'arithmétique au complet ;
La géographie et l'histoire du Canada.

Les élèves qui subissent heureusement cet examen entrent en première année ; ceux dont les résultats sont trop faibles peuvent être admis en première année du cours des agriculteurs.

PROGRAMME :

Les cours se détaillent comme suit pour chaque année :

Première année :

Instruction religieuse	40	cours
Rédaction française	60	"
Mathématiques	80	"
Physique	100	"
Géologie, Minéralogie	30	"
Chimie inorganique	80	"
Biologie	30	"
Microscopie	30	"
Zoologie	30	"
Anatomie et physiologie des animaux	50	"
Dessin linéaire	50	"

Deuxième année :

Instruction religieuse	40	cours
Agrologie	125	"
Chimie organique	30	"
Chimie agricole	50	"
Botanique générale	50	"
Botanique spéciale	60	"
Entomologie	50	"
Zootechnie générale	30	"
Culture potagère	60	"
Arboriculture fruitière	75	"
Apiculture	30	"
Dessin linéaire	50	"
Sylviculture	30	"

Troisième année :

Instruction religieuse	40	cours
Agriculture spéciale	125	"
Chimie analytique	50	"
Microbiologie	60	"
Pathologie végétale	50	"
Alimentation	80	"
Embellissement dea abords de la ferme	30	"
Génie rural, arpentage et drainage	20	"
Génie rural, mécanique agricole	50	"
Génie rural, Constructions rurales	40	"
Industrie laitière	30	"

Quatrième année :

Instruction religieuse	40	cours
Analyses chimiques	50	"
Zootechnie spéciale	300	"
Aviculture	30	"
Économie rurale	100	"

Technologie agricole .... 30 "
Médecine vétérinaire .... 50 "
Législation rurale .... 30 "

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

MATIÈRES SCOLAIRES :

Un examen est subi à la fin de chaque matière, et les résultats conservés depuis la première année du cours agronomique sont additionnés ; le total est résumé à 100 points qui figurent sur le baccalauréat comme matière scolaires.

TRAVAUX PRATIQUES :

Tous les points alloués pendant les quatre années de cours pour les travaux pratiques et manuels sont ramenés à 60 points, et s'additionnent au total de l'examen final.

MATIÈRES UNIVERSITAIRES :

100 points sont distribués sur les matières dites universitaires ;
25 points.— Agriculture (générale et spéciale)
20 points.— Zootechnie (Anatomie, zootechnie générale et spéciale)
20 points.— Économie rurale.
20 points.— Chimie (Inorganique, organique, agricole)
15 points.— Botanique (générale et spéciale).

100 points.

THÈSE, RAPPORTS DES STAGES, EXCURSIONS :

Thèse écrite et orale. Tous les élèves qui se présentent pour subir l'examen universitaire doivent préparer une thèse écrite sur un sujet agricole approuvé d'avance par le préfet des études, et ce travail est corrigé par un comité de professeurs.

L'élève doit ensuite faire la soutenance de sa thèse devant les sommités agricoles du dehors, invités à cet effet, tout le personnel enseignant, et les élèves réunis.

15 points sont alloués pour l'épreuve écrite et 10 points pour la soutenance orale, Les points de la thèse s'ajoutent au total des examens.

RAPPORTS DES STAGES SUR LES FERMES.

Tous les élèves de 3ème et 4ème année sont obligés de faire un stage d'au moins six semaines sur une ferme recommandée. Au retour ils doivent fair un rapport écrit de leurs travaux, du genre de culture en honneur, de la qualité de la terre sur laquelle ils ont travaillé, la méthode d'exploitation suivie et les résultats obtenus.

Ces deux rapports sont corrigés sur 5 points qui sont portés au total des examens finals.

LES EXCURSIONS.

Chaque fois que les élèves font une excursion pour fin instructive, soit pour compléter leurs connaissances du bétail, pour juger les exhibits aux expositions régionales, soit pour parfaire leur herbier ou leur collection de mauvaises graines ou d'insectes, ils doivent faire rapport du voyage par écrit, toutes ces notes sont corrigées et les résultats sont ramenés à 5 points qui comptent sur le total.

Le détail des points du baccalauréat se fait donc comme suit :

100 points de matières scolaires,
100 points de matières universitaires,
60 points accordés pour les travaux pratiques,
40 points pour la thèse, les rapports des stages et les excursions.

300 points.

Ces épreuves universitaires se subissent avant les vacances de décembre. La date et l'heure des séances est fixée par le Recteur de l'Université. Ces examens sont corrigés par un comité de professeurs désignés par le Recteur de l'Université Laval.

Les candidats qui ont subi les épreuves universitaires en conservant les $\frac{2}{3}$ des points ont droit au diplôme de bachelier ès Sciences Agricoles, si le minimum pour chaque matière n'est pas moindre que le $\frac{1}{3}$.

Si au lieu des $\frac{2}{3}$, le candidat conservait les $\frac{4}{5}$ des points, le diplôme porterait la mention : *avec distinction.*

Personnel de l'École

Mgr AUGUSTE BOULET, *supérieur.*

M. le chanoine LUDGER DUMAIS, *procureur.*

M. NOEL PELLETIER, *directeur,* Professeur du Catéchisme.

M. HONORIUS BOIS, assistant-directeur, Préfet des Études, Professeur de cultures spéciales, de Géographie agricole.

M. AMÉDÉE LÉTOURNEAU, Professeur d'Horticulture, de Sylviculture, de Rédaction française.

M. NUMA BOULET, Econome, Professeur de Géologie.

M. EDOUARD BEAUDOIN, Assistant-préfet des Études, Professeur de Dessin, de Constructions rurales, de Comptabilité agricole, d'Anglais, de Catéchisme.

M. GILBERT DUPUIS, Professeur d'Arboriculture, d'Apiculture, d'Algèbre et de Géométrie.

M. AMÉDÉE GIASSON, Professeur de Chimie.

M. GEORGES BOUCHARD, Professeur de Botanique, d'Entomologie, d'Industrie laitière, de Technologie.

M. ALBERT SIROIS, Professeur de Physique, de Génie rural et d'Agrologie.

M. LOUIS DE GONZAGUE FORTIN, Professeur de Zootechnie générale, d'Alimentation.

M. ADÉLARD GODBOUT, Professeur de Zootechnie spéciale et d'Appréciation du bétail.

M. LOUIS DUPUIS, notaire, Professeur de Droit rural.

M. CHARLES GAGNÉ, Professeur d'Économie rurale.

MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT

Cabinet de physique

Le cabinet de physique à l'usage de la Faculté des arts est très complet. Il renferme sur toutes les branches de la physique plus de 1,000 instruments, comprenant la plupart des appareils qui servent à démontrer les découvertes les plus récentes.

Nous citerons, entre autres, une très belle machine électrique de Ramsden une machine de Holtz, dont les plateaux ont trente six pouces de diamètre, l'ensemble des appareils nécessaires à l'électrométrie ; les appareils nécessaires à l'étude de l'optique transcendante ; un reflectoscope Thompson permettant de projeter les images des corps opaques ainsi qu'une collection nombreuse de transparents ; les appareils de Kœnig pour l'analyse des sons voyelles ; de splendides modèles de roues hydrauliques ; une série complète de tous les appareils destinés aux démonstrations mécaniques, etc.

Dans le département de l'électricité, nous devons signaler encore une jolie machine deWimhurst et toute une série de machines magnéto et dynamo-électriques, de différents types. Mentionnons, entre autres, une magnéto à courant continu et une autre à courants alternatifs (type de Méritens) de 2 kilowatts ; une dynamo à armature à tambour ; un modèle d'alternateur à excitation étrangère ; une dynamo triphasée avec son moteur ; un transformateur à courant continu; toute une collection de lampes à incandescence comprenant les principaux types, depuis la première de Edison jusqu'aux formes les plus récentes ; un fourneau électrique permettant de répéter les expériences de M. Violle et de M. Moissan sur les réductions métalliques à haute température ; tout un système d'installations de bougies Jablockhoff, tel qu'on le pratiquait autrefois dans les rues de Paris ; enfin de magnifiques échantillons de soudure électrique et différents objets travaillés à la forge électrique. Citons encore les appareils à rayons X, le résonnateur Oudin et ses accessoires, les miroirs de Hertz, les appareils pour la télégraphie sans fil; un puissant appareil de courants de haute fréquence, construit par feu Siméon Fortin, ancien électricien du Séminaire, un magnifique tableau de distribution électrique, imaginé et construit par le même, etc.

Laboratoires

L'Université possède deux laboratoires de chimie.

Le premier, *Laboratoire Lavoisier*, contient 800 échantillons qui servent à l'enseignement de la chimie en général. C'est dans ce laboratoire que les étudiants en médecine suivent en première année. 20 leçons de chimie pratique, d'analyse chimique, et, en deuxième année, 20 leçons pratiques d'analyse des urines, du suc gastrique, des calculs, etc.

Le deuxième, *Laboratoire Sterry Hunt*, du nom d'un de nos anciens professeurs, généreux fondateur d'une bourse destinée à l'encouragement de l'étude de la chimie, a été organisé pour des recherches spéciales, pour les analyses chimiques de tout genre.

Ce laboratoire renferme tous les appareils et produits chimiquement purs nécessaires pour ces sortes de travaux.

Le troisième, *Laboratoire Laflamme*, ainsi nommé en souvenir de feu Mgr J.-C. K.-Laflamme, est destiné aux recherches optiques et possède les

microscopes, spectroscopes, polarimètres, réfractomètres, etc., nécessaires pour ces études spéciales.

Laboratoire de l'Ecole de médecine.— Les élèves suivent dans ces laboratoires les cours pratiques d'histologie, de physiologie, de bactériologie et d'anatomie pathologique.

Laboratoire de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital-Laval.—Les chefs de service, les assistants et les élèves y font les recherches ordinaires des hôpitaux.

Musée de minéralogie

Les collections de provenances diverses, qui composaient l'ancien cabinet de minéralogie du Séminaire de Québec, ainsi que des additions considérables renfermant un grand nombre de substances rares, ont été fondues en une seule collection arrangée systématiquement par Th.-Sterry Hunt. L'arrangement de cette collection a été modifié depuis à cause de changements nécessités par les réparations faites aux bâtisses de l'Université. Indépendamment de cette collection générale, plusieurs autres, plus petites, mais très complètes, servent à montrer certaines propriétés spéciales, v. g., l'échelle de dureté, les propriétés optiques, électriques, organoleptiques des minéraux, le clivage, ainsi que les différents modes de groupement et de structure.

Nous mentionnerons aussi une charmante collection minéralogique faite par l'abbé Haüy lui-même pour le Séminaire de Québec.

Les grandes vitrines isolées, au milieu des salles, renferment des collections exclusivement canadiennes. Mentionnons, entre autres, une collection générale des espèces minérales et des roches canadiennes, les minerais de cuivre des Cantons de l'Est, les marbres de Saint-Joachim, les alluvions et les quartz aurifères de la Beauce et duKlondyke, les minerais de fer de Leeds, de Saint-Urbain et du Saguenay, les ardoises de Melbourne, P. Q., une riche collection de chrysotile (asbeste) de Thetford et de Coleraine, brute et manufacturée, enfin une collection très complète des phosphates d'Ottawa et des minéraux qui les accompagnent.

Le musée de minéralogie renferme plus de 6,000 échantillons.

Musée de géologie

Il renferme plus de 3,000 échantillons, répartis comme suit :

1o Une belle collection de roches appartenant aux différentes formations et caractérisées par quelques particularités de structure ou de composition.

2o Une collection considérable de fossiles de toutes les époques géologiques, et spécialement des époques siluriennes et dévoniennes du Canada. Ces derniers viennent en grande partie de la Commission géologique du Canada, et les échantillons nommés l'ont été par les soins de M. Billings et du Dr Ami.

Le musée renferme encore de nombreux fossiles donnés par des personnes amies de la science. Mentionnons, entre autres, une belle collection de fossiles tertiaires du bassin de Paris, donnée par M. l'abbé Baret, membre de la Société géologique de France, une série de fossiles du groupe de Saint-Jean, donnés parM. Matthews et nommés par lui-même, une collection de moulages donnée par le Muséum de Paris et renfermant plusieurs échantillons de fossiles trouvés à Pikermi par M. Alb. Gaudry, enfin trois défenses et une omoplate de mammouth trouvées au Klondyke.

Quelques vitrines de ce musée sont occupées par les célèbres pistes que l'on trouve sur les grès secondaires. Ces échantillons ont été achetés à Turner's Falls par Mgr J.-C.-K. Laflamme, alors professeur d'Histoire naturelle, et sont par conséquent tout à fait authentiques.

On y trouve aussi une collection de moules en plâtres représentant les curieuses empreintes du *Prototichnites* sur les grès de Postdam canadiens, donnée par la Commission géologique canadienne.

Enfin ce musée s'est enrichi de deux précieuses séries de fossiles. La première, donnée par M. Chs-C. Grant, de Hamilton, se compose de plus de 400 échantillons nommés de fossiles de la formation Niagara. L'autre, encore plus nombreuse, a été présentée à l'Université par le M. le Dr J.-M. Ahern, professeur à la Faculté de médecine. Elle est remarquable surtout par le fait qu'elle se compose exclusivement des fossiles de Québec et de ses environs. C'est dire que la valeur en est très grande, puisque les problèmes qui ont trait à l'âge géologique du rocher de Québec sont encore discutés dans la science et que ces fossiles peuvent contribuer à les résoudre.

Musée de botanique

Ce musée occupe les vitrines qui se trouvent à la suite des collections minéralogiques,. Les premières vitrines renferment les échantillons du règne végétal qui ne peuvent trouver place dans les herbiers. Ces collections se divisent comme suit :

1o Une collection de bois canadiens employés dans l'industrie et ayant une valeur commerciale.

2o Plusieurs collections de bois préparées spécialement pour l'étude.La principale est celle de nos végétaux ligneux indigènes, qui est une des plus complètes de l'Université.

3o Plusieurs collections de bois exotiques ; entre autres, une collection très remarquable des bois de commerce qui se vendent sur les marchés d'Angleterre.

4o Une collection de fruits artificiels d'une rare beauté, auxquels on peut rapporter les nombreuses variétés de pommes, poires, prunes, pêches, etc.

5o Une collection de champignons artificiels, comprenant les champignons comestibles, les champignons suspects et les champignons vénéneux.

Une vitrine spéciale contient l'herbier ou plutôt la collection des herbiers de provenances diverses, tous authentiques, qui comprennent: 1o l'herbier américain (plantes du Canada et des Etats-Unis) ; 2o l'herbier général. L'herbier américain se compose des collections de C.-C. Parry, E. Hall et J.-B. Harbour, Chs Geyer, N. Reid, Leidenberg, M. Vincent, Dr Michael Ahern, plus un grand nombre d'échantillons fournis par Moser, Smith et Durand. Plusieurs plantes sont étiquetées de la main même de Nuttall et de Raffinesque.

Les plantes du Canada ont été recueillies en grande partie par l'abbé O. Brunet. Les individus douteux ont été comparés à ceux de l'herbier de Michaux, à Paris, et de Sir W. Hooker, à Kew. D'autres ont été nommés par Asa Gray, le Dr Engelman et autres botanistes de renom.

L'herbier de l'Université contient plus de 10,000 plantes. Il s'est enrichi d'un bon nombre d'échantillons donnés par N. St-Cyr, curateur du musée de l'Instruction publique, par M. le Dr Macoun, M. S. R. C., de la Commission géologique canadienne, et par le Docteur Schmidt, d'Anticosti. Ces dernières espèces viennent toutes du Nord-Ouest canadien et d'Anticosti.

Il faut mentionner aussi, l'herbier préparé par feu l'abbé Provencher et donné à l'Université par le chanoine V.-A. Huard.

Pour avoir une idée plus complète des richesses de ce musée, il faudrait y ajouter une collection des bois de la Nouvelle-Zélande, une autre des bois de commerce du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise, enfin toute une série de types intéressants, destinés à illustrer un grand nombre de cas de développements anormaux de nos tiges ligneuses, de greffes naturelles, de maladies ou de parasitisme végétal.

Musée de zoologie

Vertébrés

Cette salle renferme la collection des animaux vertébrés ; les animaux sans vertèbres se trouvent dans une autre salle.

La collection mammalogique est déjà considérable. En outre d'un bon nombre de Rongeurs, de Carnassiers, d'Insectivores, etc., on y remarque encore plusieurs espèces de Singes, de Marsupiaux d'Australie, ainsi que certaines espèces types de presque toutes les familles qui se distinguent, tant par la singularité de leur structure anatomique que par leurs mœurs, tels que Tatou, Echidné, Fourmilier, Pangolin, Ornithorhynque, Bradype, etc.

Parmi les Mammifères canadiens, on remarque l'Orignal, le Caribou, le Cerf de Virginie, le Bœuf musqué, les Ours noir et blanc, les Phoques, la Loutre, le Castor, deux Mouffettes dont l'une à pelage jaunâtre, le Blaireau, etc.

La collection ornithologique comprend à peu près 700 espèces représentées par plus de 1300 individus, venant de toutes les parties du monde. Presque toutes les espèces canadiennes ont ici des représentants, ainsi que plusieurs raretés européennes. La tribu des échassiers et des oiseaux aquatiques renferme un grand nombre de variétés remarquables par leur stature, leurs proportions et leur rareté. Les Palmipèdes sont souvent représentés par plusieurs individus d'âges différents, ce qui permet de suivre très facilement les transformations du plumage.

La tribu des oiseaux percheurs est très nombreuse et riche en espèces rares ou étrangères. Les Oiseaux-mouches, les Perroquets, les Toucans et plusieurs autres se font, comme toujours, remarquer par la variété et la richesse de leur plumage. On pourra aussi admirer une belle *Lyre* et plusieurs magnifiques *Oiseaux du Paradis.*

La collection des oiseaux de proie, tant diurnes que nocturnes, est à peu près complète, quant à nos espèces canadiennes, sans compter plusieurs espèces exotiques très rares.

Les collections ichtyologiques et herpétologiques renferment plusieurs individus dignes de remarque ; une énorme scie, un requin à longue queue, (tresher shark), plusieurs raies de grandes dimensions, un énorme flétan. Parmi les reptiles, signalons un crocodile du Sénégal, un magnifique alligator de la Floride, plusieurs serpents de forte taille, ainsi qu'un bon nombre de tortues. Une grande quantité de poissons et de reptiles conservés dans l'alcool, et provenant de différents pays ont été donnés à l'Université Laval par le Muséum d'Histoire naturelle de Paris, auquel l'Université est également redevable d'un certain nombre de mammifères et d'oiseaux en peaux.

Invertébrés

Ce musée, qui occupe une salle à part, comprend plusieurs collections distinctes :

COLLECTION ENTOMOLOGIQUE

Cette collection compte maintenant au delà de 14,000 espèces nommées d'insectes provenant de toutes les parties du monde. Elle renferme plusieurs échantillons types d'espèces nouvelles, vérifiées par les premiers entomologistes des Etats-Unis et de l'Europe. Les ordres des coléoptères, des hémiptères et des lépidoptères sont vraiment remarquables par leur nombre.

La collection entomologique, à cause de sa fragilité, est contenue dans des meubles fermés et n'est visible que pour l'étude. — Pour satisfaire la légitime curiosité du public, des types des principales familles sont exposés dans une vitrine.

On verra avec intérêt une collection complète de l'histoire des principaux *vers à soie,* de l'abeille et de ses ennemis, ainsi que de beaux spécimens de l'architecture des insectes.

COLLECTION CONCHYLIOLOGIQUE

Cette collection compte maintenant plus de 3000 espèces de mollusques canadiens et exotiques, presque tous nommés, et dont un bon nombre se font remarquer par le brillant de leurs couleurs, par leur taille ou la singularité de leurs formes. Tels sont les *Jurex,* les *Strombus,* les *Dolium,* les *Cypræa,* les *Cassis.* Nous signalerons une magnifique collection américaine genre *Unio,* dont l'Université Laval est redevable à l'obligeance de M. Isaac Lea, LL. D., savant conchyliologiste des Etats-Unis.

Les types d'invertébrés de l'Atlantique forment une collection très précieuse. Elle a été donnée à l'Université Laval par la Smithsonian Institution, grâce à l'entremise de la Commission géologique du Canada.

Musée ethnologique

Ce musée, qui forme maintenant une salle à part, comprend trois divisions principales :

1o Le Musée *indien* ou Musée *Taché,* ainsi nommé par reconnaissance pour feu le Dr Joseph-Charles Taché qui en a donné à lui seul plus de la moitié.

Cette collection consiste principalement en un nombre considérable de crânes indiens Hurons, tous authentiques, ayant été recueillis par M. Taché lui-même, dans des tombeaux incontestablement hurons. Au reste, ces crânes présentent les traits caractéristiques de la race.

Il y a en outre une foule d'ustensiles à l'usage de nos tribus indiennes, de curieux fragments de poterie, des instruments de chasse et de guerre, etc. Ces reliques d'un autre âge ont été retirées pour la plupart des tombeaux hurons.

Un bon nombre de spécimens sont dus à la générosité de feu Mgr J.-B.-Z. Bolduc, et proviennent des sauvages de la Colombie et de l'Ile Vancouver, dont Mgr Bolduc a été un des premiers missionnaires.

2o Le Musée *chinois* et *japonais,* bien que commencé tout récemment, est déjà remarquable. On y trouve des statues, des vases en bronze et en porcelaine, parfaitement authentiques et d'une grande valeur.

Ce musée est dû à l'initiative de feu l'abbé Dallet, du Séminaire des Missions étrangères de Paris, et au dévouement de l'abbé Favier, missionnaire apostolique à Pékin, devenu archevêque, ainsi que de l'abbé Martinet, procureur à Shang-Haï, des Missions étrangères de Paris. Ce musée s'augmente lentement par les dons d'amis de la science.

3o Le musée général contient des souvenirs historiques non compris dans les deux catégories qui précèdent. M. l'abbé Bégin, maintenant Cardinal-archevêque de Québec, a enrichi cette partie par des achats faits en Egypte, d'où il a remporté, entre autres, deux momies égyptiennes.

On y voit une foule d'objets bien intéressants concernant l'industrie des Esquimaux.

Ces dernières années, ce musée s'est accru d'une collection précieuse de spécimens venant surtout de l'Ouganda, et procurés à l'Université par les Pères Blancs d'Afrique, missionnaires de cette partie de l'Afrique équatoriale, spécialement par le Père Joseph Fillion, ancien élève du Séminaire de Québec, et d'une autre collection du même genre provenant des indigènes de la Nouvelle-Guinée et donnée par les Dames Religieuses de Jésus-Marie, de Sillery.

Le capitaine Bernier, le fameux explorateur des régions arctiques a enrichi nos collections d'une foule d'objets fabriqués par les Esquimaux de ces contrées.

On y voit aussi une armure complète dn fer d'ancien chevalier ; On y commence un musée de guerre.

Ce triple musée, malheureusement, n'est pas beaucoup susceptible de s'accroître à prix d'argent. Il ne peut augmenter qu'avec le temps et par la générosité des amis. On reçoit avec reconnaissance particulièrement tout ce qui rappelle l'industrie et les mœurs des premiers habitants du Canada et de l'Amérique en général.

Musée religieux

On a commencé, sous ce titre, un musée spécial où l'on réunit des souvenirs pieux, rappelant, soit les lieux, soit les personnes, soit les institutions consacrés à la religion.

L'objet principal de ce musée est la tombe en plomb et les fragments du cercueil en bois du Vénérable François de Laval, fondateur du Séminaire de Québec.

On y voit des ornements sacerdotaux et une lampe ayant appartenue à Pie IX lorsqu'il était Cardinal-évêque d'Imola ; une calotte de Léon XIII ; un *Collare* porté par Pie X ; bon nombre de lampes romaines des catacombes dont plusieurs portent un sceau authentique ; un cierge pascal offert par S. S. Pie IX à l'Université Laval ; une mitre et une calotte de Mgr Laval ; une barrette de S. E. le Cardinal Taschereau ; une lampe d'une église de St-Pierre de la Martinique détruite par l'éruption du Mont Pélé, en 1902.

Il contient une collection déjà considérable de souvenirs recueillis dans les diverses catacombes de Rome et de fragments d'anciennes églises de différentes parties du monde.

Musée de peintures

Les toiles qui composent ce musée viennent en bonne partie de la collection de feu l'honorable Joseph Légaré, un de nos plus anciens artistes canadiens. Parmi ces tableaux, plusieurs furent envoyés au Canada par l'abbé Ph.-J.-L. Desjardins, vicaire général de Paris.

Il arrive souvent que l'on mette en doute cette histoire des tableaux Desjardins. Elle paraît si étrange aux Européens, par exemple, que plusieurs d'entre eux, sans se donner la peine de se renseigner, la prennent pour une fumisterie et en concluent, souvent après une visite très rapide, que la collection de l'Université où se trouvent plusieurs de ces toiles, ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête.

Voici un court historique de cette collection ; il est basé non sur la tradition, mais sur des documents authentiques.

L'abbé Ph.-J.-L. Desjardins, après un séjour de neuf années au Canada, était repassé en France en 1802.

L'année suivante, le 8 mai, il écrivait à son ami M. Robert, supérieur du Séminaire de Québec, qu'il avait trouvé par grand hasard une foule de tableaux d'église du premier mérite, tous originaux. "J'en ai acheté, dit-il, pour plus de 20,000 livres, un quart de leur prix."

Quelques jours plus tard, le Cardinal Fesch, archevêque de Lyon, ayant prié M. Desjardins de faire transporter chez lui sa collection, il fit choix de quelques-unes des plus belles pièces qu'il acheta, et rendit le reste à son propriétaire.

Le bon abbé, qui destinait ces tableaux aux églises du Canada, aurait bien voulu les y expédier sans retard. "Mais les circonstances de la guerre, écrivait-il à M. Robert le 25 juin 1803, m'ont fait renoncer aux tableaux, ne pouvant les faire passer sur le champ." Il garda tout de même sa collection, mais ce ne fut qu'en 1816 qu'il put l'envoyer au Canada par la voie des Etats-Unis.

Au mois de juin 1816, Michel Clouet, marchand de Québec, écrivait à M. Cochran, secrétaire au bureau de la douane, pour demander l'entrée de ces peintures en franchise, et, en octobre de la même année, M. Desjardins lui-même, sur la recommandation du duc de Kent, adressait de Paris au gouverneur Sherbrooke une supplique dans le même sens. Les toiles renfermées dans sept caisses arrivèrent à Québec dans l'hiver de 1816-1817. Elles furent exposées à l'Hôtel-Dieu et mises en vente. L'évêque Plessis engagea fortement les fabriques qui en avaient les moyens à faire l'acquisition de quelques-uns de ces tableaux. Plusieurs paroisses profitèrent de l'occasion peut-être unique qui leur était offerte et achetèrent, à des prix relativement bas, une ou plusieurs peintures. On pourra se convaincre encore aujourd'hui que la plupart de ces toiles avaient une valeur réelle en visitant celles de la cathédrale de Québec, de la chapelle des Dames Ursulines, des églises de Saint-Henri, de Saint-Antoine de Tilly, de la Baie du Febvre, etc., et en partie le musée de l'Université Laval.

Parmi ces toiles, les unes sont signées, les autres, et c'est le plus grand nombre, ne le sont pas. Ceux qui ont visité les musées d'Europe et qui ont quelques notions de l'histoire des peintres savent que plusieurs originaux ou répliques ne portent pas la signature du maître qui les a exécutés. Il en est de même pour la collection de M. Desjardins.

L'abbé voulut cependant faire les choses en conscience. Pour s'assurer de la valeur de sa collection, il fit venir, avant de l'expédier au Canada, les plus célèbres connaisseurs de Paris et les pria de lui indiquer les noms des peintres qui, dans leur opinion, pouvaient être les auteurs de ces tableaux. La liste de peintres fournie par ces experts est connue ; elle a été publiée dernièrement. M. Maguire, curé de Saint-Michel, qui avait acheté un certain nombre de ces tableaux, écrivait au registre de la fabrique au sujet de cette liste :

" Il serait possible que ce catalogue ne fût pas d'une exactitude rigoureuse. Avant l'envoi, M. Desjardins les fit examiner par quelques-uns des plus célèbres connaisseurs de Paris, et ce sont ces connaisseurs qui attribuent aux tableaux les différents noms de peintres qui y sont attachés."

Ces experts, quelque célèbres qu'ils fussent, peuvent, nous l'avouons, s'être trompés pour certains tableaux : le cas contraire serait surprenant. Mais que des connaisseurs, et de Paris encore, aient pris des croûtes informes pour des œuvres de maîtres, c'est ce qu'il est difficile de croire.

Au reste, ceux de ces tableaux qui sont signés, et il y en a plusieurs, démontrent qu'il ne faut pas trop se hâter de déclarer sans examen préalable que la collection Desjardins est une " cargaison sans valeur."

Il est permis de croire que les vrais connaisseurs d'aujourd'hui, à quelque pays qu'ils appartiennent, ne démentiraient pas tout à fait, dans leurs appréciations, les connaisseurs de 1816.

A part de cette collection, le musée de peintures renferme plusieurs autres tableaux acquis par l'Université de divers particuliers. Ainsi, par exemple, à la mort de l'honorable J. Legaré, le Séminaire acheta presqu'en entier sa collection de peintures et sa collection de gravures. La première composée de 172 pièces, grandes, moyennes et petites, avait été évaluée à 4422 louis, la seconde à 247 louis, ce qui, à cette époque et pour le pays, pouvait être considéré comme une forte somme.

Outre certaines peintures de la collection Desjardins, la galerie de M. Legaré renfermait plusieurs toiles de valeur que M. Reiffenstein, peintre lui-

même, avait achetées pour son ami, durant un tour d'Europe. C'est ainsi qu'une famille noble, se trouvant dans des embarras financiers, lui céda à bas prix une partie de sa collection.

Ajoutons encore que depuis lors l'Université a fait différentes acquisitions parmi lesquelles nous devons mentionner sept tableaux, dont quatre de Frs Boucher et trois de Quentin de La Tour, achetés de feu Mgr Tanguay en 1874, et surtout une belle collection cédée au Séminaire, moyennant certaines conditions, par Mgr Marois, V. G., en 1901.

En 1917, le Séminaire a augmenté le musée de trente tableaux, dont plusieurs de grande valeur, et que M. le chanoine L. St-G. Lindsay lui a cédés à des conditions spéciales.

Nous ne pouvons oublier non plus que des compatriotes amis de l'Université ont légué à cette institution un certain nombre de tableaux, originaux ou copies, qui ne contribuent pas peu à enrichir son musée. Nous citerons parmi ceux qui ne sont plus : Sir Francis Hinks, M. Faribault, le chevalier Falardeau, Mgr D Racine, les RR. MM. Sax, Z. Rousseau, F.-X. Tessier ; le chevalier docteur Ol. Robitaille, Mgr Tanguay, L. Rousseau, Mgr Marquis, l'abbé Octave Audet, Mgr Laflamme, l'abbé H. Verreau, M. Baby, Mgr F.-X. Faguy, M. Paul de Cazes, M. Turner, Mgr A.-A. Blais ; et parmi les vivants : M. l'abbé H.-A. Scott, M. L. Morency, Mgr. O.-E. Mathieu, Mgr Frs. Pelletier,

Il nous fait plaisir de faire ici mention spéciale du don princier que Madame David Ross a fait à l'Université, en 1910 et en 1912, de 10 belles copies d'œuvres de maîtres, richement encadrées, et provenant de la collection de feu M. Gibb.

L'Université a fait restaurer, il y a sept ou huit ans, quelques-unes des plus belles pièces de son musée de peintures. M. Purves Carter, un expert en la matière, et dont les états de services en Angleterre et aux Etats-Unis sont appréciés et signés par de riches collectionneurs, a, avec un travail et une patience infinis, remis à neuf un certain nombre de toiles, jetées au rebut ou considérées comme irréparables. On pourra se convaincre de la vérité de cette assertion, en voyant la *Sainte Famille* de Van Loo et le *Saint Antoine de Padoue* de Parocel d'Avignon qui, après l'incendie de la chapelle du Séminaire, n'avaient été conservés que comme souvenirs d'une collection rare et précieuse.

Plusieurs peintures du musée auraient besoin de semblables réparations. Les ressources pécuniaires de l'Université ne lui permettent pas de les faire entreprendre pour le moment. Elle laisse au temps et aux circonstances, et surtout à la Providence, le soin de compléter une œuvre dont elle comprend l'importance et qui, en somme, est tout à l'avantage de nos compatriotes

Musée numismatique

Le musée contient au delà de 7,000 monnaies et médailles, renfermées dans 24 vitrines.

Dans la première vitrine sont les monnaies romaines et autres, de la collection Frémont.

Les médailles des Papes occupent une vitrine spéciale. Un grand nombre d'entre elles, surtout celles de Pie IX, sont très belles.

A l'occasion des fêtes jubilaires (juin 1902), le musée s'est enrichi d'une superbe collection des médailles de Léon XIII. Ce cadeau précieux a été offert à l'Université par les dames de Québec.

Dans la collection canadienne se trouvent les médailles que Louis XIV, Louis XV et George III donnèrent aux chefs indiens du Canada, la médaille de la Confédération, et celle du *Quebec Fishing Club* qui est reconnue comme

unique, les monnaies de carte de la fin de la domination française, le *Vexator canadensis*, etc. Une des plus rares de cette collection, *Kebeka liberata*, est un don de M.-Jos.-Ch. Taché.

La France est représentée par de nombreux spécimens. On y voit une médaille commémorative de la fondation du Séminaire des Missions Etrangères de Paris, qui a été la maison-mère du Séminaire de Québec jusqu'à la cession du Canada à l'Angleterre.

Les amateurs de chinoiseries peuvent y examiner quelques curiosités numismatiques de choix.

Les médailles d'or, d'argent et de bronze, que l'Université a données à plusieurs reprises comme prix de poésie française, sont dans la collection canadienne, ainsi que les médailles données aux différentes institutions d'éducation par Leurs Excellences Lord Dufferin et ses successeurs.

Dans une vitrine on peut voir de très beaux échantillons de *wanpums* ou monnaie indienne, qui fut légale dans les premiers temps de la colonie.

Bibliothèque

La bibliothèque est celle du Séminaire de Québec qui comprenait 15,000 volumes lors de la fondation de l'Université. Depuis cette date, elle s'est augmentée, en moyenne, de 2,300 volumes par année et elle compte aujourd'hui 108,851 volumes et 36,700 brochures, soit un total de 145,551 volumes et brochures.

En voici les principales divisions :

Écriture Sainte, Controverse, Eloquence sacrée	6656
Théologie, Droit canon	4686
Ascétisme	4086
Médecine	6040
Droit canadien et étranger	5558
Sciences physiques et naturelles	8460
Beaux Arts	1043
Arts et métiers	4033
Histoire de l'Église	5186
Histoire générale et particulière	9790
Histoire du Canada	4371
Histoire de l'Amérique	3121
Philosophie	1515
Économie politique et sociale	1718
Éducation, Enseignement	6095
Littérature canadienne et étrangère	11300
Bibliographie, Encyclopédies	3014
Archéologie	612
Livres à l'Index	2700
Documents parlementaires : Ottawa et Québec	4762
Publications de sociétés, de corporations, etc.	16248
Revues et journaux canadiens	8023
Revues et journaux américains	4730
Revues et journaux étrangers	14874

Les principales acquisitions, concernant l'histoire du Canada, viennent des abbés E.-G. Plante et H.-A. Verreau.

Parmi les principaux bienfaiteurs de la bibliothèque, nous pouvons mentionner, dans l'ordre chronologique :

G.-O. Stuart, Mgr J.-B.-Z. Bolduc, J.-C. Taché, Rév. P. Patry, Rév. L.-A. Proulx, P.-G. Delisle, l'abbé A.-A. Blais, l'hon. A.-P. Caron, l'abbé P. Lagacé, l'abbé L.-N. Bégin, l'abbé A. Lemieux, Eugène Rouillard, N. P., L.-J. Casault, Alfred Evanturel, P. Lesage, Mgr C. Tanguay, Dr M. Ahern, Mde Dr F. Roy, C.-N. Hamel, Mgr F. Faguy, L.-G. Desjardins, Mgr J.-C.-Laflamme, Cyr. Tessier, N. P., l'abbé S.-A. Lortie, l'abbé Aug. Gauthier, le chan. L. Lindsay, le juge McCorkill.

La bibliothèque est ouverte aux visiteurs les jours ou l'on visite l'Université. Le public y a accès, pour y étudier, tous les jours, de 9 à 11 hrs du matin et de 3 à 5 hrs du soir, excepté le dimanche, le jeudi et pendant les vacances.

On y remarque plusieurs ouvrages précieux. La bibliothèque embrasse les trois derniers étages de la partie Est de l'Université, ainsi que les deux salles voisines, dont l'une sert en même temps de salle de lecture.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES DIFFÉRENTES FACULTÉS

FACULTÉ DES ARTS

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement complet de la Faculté des arts, conduisant à la Maîtrise ès arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant et jusqu'à révocation, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval peuvent être promus au grade de Maître ès arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de préfet des études, de professuer de philosophie, de professeur de rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Sciences mathématiques, physiques ou naturelles, et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement à la Faculté des Arts sont de deux sortes, les cours publics et les cours fermés.

COURS PUBLICS A QUÉBEC

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

COURS FERMÉS A QUÉBEC

Les cours fermés comprennent toutes les matières exigées pour le second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès arts. Cet enseignement dure deux ans.

Études relevant de la Faculté des arts

Comme les constitutions de l'Université Laval n'autorisent que quatre facultés, toutes les études qui ne sont pas des Facultés de théologie, de droit et de médecine restent nécessairement dans le domaine de la Faculté

des arts. Relèvent donc de cette Faculté toutes les écoles de lettres, de sciences, de beaux-arts, d'arts mécaniques, industriels, commerciaux, agricoles, de divers génies, etc.

Caractère de notre enseignement secondaire

Pour faire mieux comprendre aux étrangers l'organisation de notre cours classique, nous la rapprocherons de l'organisation des universités anglaises ou américaines et nous juxtaposerons aux nôtres, à plusieurs endroits, certaines dénominations de leurs cours d'études ou de leurs classes.

Nous ne voulons pas nous prononcer ici sur la valeur relative de la formation qu'on reçoit chez nous et de celle qu'on reçoit ailleurs. Nous noterons seulement le caractère particulier que nous entendons conserver à notre enseignement secondaire. A la formation par les sciences et les mathématiques qui spécialisent de bonne heure, nous préférons la culture plus désintéressée et plus générale par l'histoire, les lettres et la philosophie scolastique.

Études conduisant aux degrés de bachelier ès arts (B. A.), bacheliers ès lettres (B. L.), bachelier ès sciences (B. S.) ou à l'inscription

Les études préparatoires aux degrés de B. A., B. S., B. L., ou à l'inscription comprennent le *cours collégial* de 4 ans (*High School*) et le *cours universitaire* (*College*) également de 4 ans.

1° COURS COLLÉGIAL (*High School*)

Le cours collégial se fait au complet dans tous les petits séminaires et collèges affiliés et prépare à l'immatriculation.

La durée de l'année académique s'étend, à peu de jours près, du 1er septembre au 15 juin, tant au cours collégial qu'au cours universitaire.

Les sessions de l'examen d'admission ont lieu en juin et en septembre et sont fixées par le Recteur.

I. — Admission au cours collégial

Pour être admis au cours collégial (en Sixième) il faut être âgé de 12 ans, connaître la grammaire élémentaire, savoir lire l'anglais, posséder au moins des connaissances élémentaires d'instruction religieuse, de géographie et d'arithmétique.

II. — Classes et matières du cours collégial

Le tableau suivant indique les matières du cours collégial et le temps eonsacré à chacune de ces matières, par semaine :

Désignation	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
	heures	heures	heures	heures
Français	7	6½	3	4
Latin	6½	7	5	5
Grec	......	......	4½	4½
Catéchisme	2	2	2	2
Histoire universelle	1	1	2	2
Géographie	1	1	1	......
Tenue des livres	......	1	......	......
Arithmétique	3	2	2	2
Dessin	......	1	......	......
Anglais	6	4	2	2
Histoire du Canada	......	1	......	......
Solfège	1	1	1	1
Total	27½	27½	22½	22½

Ces quatre classes du cours collégial sont surtout consacrées à l'étude des grammaires française, anglaise, latine et grecque, de l'histoire ancienne et du Canada, et de l'arithmétique. Elles correspondent assez bien aux classes des " *High Schools* ".

N. B. — En dehors des heures de classes mentionnées au tableau, les élèves ont environ 5 heures d'étude par jour.

Le même tableau en unités (*units*) :

L'unité (*unit*) équivaut à un cours de 4 ou 5 heures par semaine pendant quarante semaines.

Instruction religieuse	2 units	Anglais	3 units
Français	4½ "	Histoire et géographie	3¼ "
Latin	5 "	Mathématiques	3½ "
Grec	2 "	Dessin	¼ "

III.— Programme du cours collégial

Le programme détaillé des matières de ce cours se trouve dans l'annuaire du Petit Séminaire de Québec. (Voir plus loin, page [27].)

2° COURS UNIVERSITAIRE (*College*)

Le cours universitaire se fait au complet dans tous les petits séminaires et collèges affiliés. Les deux dernières classes, celles de sciences et de phi-

losophie, peuvent également se faire à l'Université même, à Québec, aux cours privés de la Faculté des arts.

I. — Admission au cours universitaire (*Matriculation*)

Pour être admis au cours universitaire, il faut avoir suivi le cours collégial dans une maison affiliée à l'Université et avoir subi avec succès les examens semestriels des classes de ce cours. L'examen final de la classe de Versification (classe de Troisième) sert d'examen d'immatriculation.

L'examen d'immatriculation porte sur les matières suivantes : le français, le grec, le latin, l'anglais, l'histoire et l'arithmétique.

Les élèves qui étudient en dehors des collèges affiliés doivent, pour être admis au cours universitaire, subir un examen sur les matières principales de la classe de Versification, ou fournir un certificat attestant qu'ils ont fait des études équivalentes à celles du cours collégial.

II. — Classes et matières du cours universitaire

Le tableau suivant indique les matières du cours universitaire et le temps consacré par semaine à chacune de ces matières.

Désignation	Seconde) (*Freshman*)	Rhétorique (*Sophomore*)	Philosophie *Junior*	Philosophie *Senior*
Catéchisme	2 hrs	2 hrs	......	......
Apologétique	......	......	1½ hr	1½ hr
Français	4	4	1	1
Latin	4	5	......	......
Grec	4½	4½	......	......
Histoire universelle	2	2	......	......
Histoire du Canada	......	2	......	......
Anglais	2	2	......	......
Architecture	1	......	......	......
Philosophie (*en latin*)	......	......	5	8
Mathématiques	2	......	9	5
Physique	......	......	......	5
Sciences naturelles	......	......	3	....
Chimie	......	......	2	....
Astronomie	......	......	......	1
Solfège	1	1	1	1
Plain-Chant	1	1	1	1
Total	23½	23½	23½	23½

Le même tableau en unités (*units*) :

Instruction religieuse	2 units	Philosophie	3 units
Français	2½ "	Physique	1 "
Latin	2 "	Chimie	¾ "
Grec	2 "	Sciences naturelles	½ "
Anglais	1 "	Arithmétique	"
Histoire et géographie	2¼ "	Architecture	¼ "
		Astronomie	"

N. B. — Ces quatre classes du cours universitaire correspondent, en les dépassant toutefois par la philosophie et la rhétorique, au cours des " *Colleges* " anglais.

En dehors des heures de classe mentionnées au tableau ci-dessus, les élèves ont environ cinq heures d'étude par jour.

Programme du cours universitaire

Les programmes se trouvent ci-après, page 85.

2° EXAMEN DU BACCALAURÉAT

Tout candidat au baccalauréat ès arts, ès lettres, ès sciences, ou à l'inscription, doit subir deux examens écrits qui portent : le premier sur les lettres, à la fin de la Rhétorique (*Sophomore*), le second, deux ans plus tard (Philosophie senior), sur les sciences et la philosophie.

Tout examen passé hors de l'Université ou d'une maison affiliée ne saurait compter pour le baccalauréat.

Examen sur les lettres

I. — Conditions d'admission

Pour être admis à l'examen du baccalauréat sur les lettres, il faut :

a) avoir suivi régulièrement, dans une maison affiliée à l'Université, les 4 années du cours collégial (*High School*) et les deux premières années du cours universitaire (*Freshman et Sophomore*), ou un cours équivalent ;

b) avoir subi avec succès les examens annuels ou semestriels de chacune de ces six années ;

c) avoir passé un examen satisfaisant (i. e., avoir conservé 50% des points sur l'ensemble et 30% sur chaque matière) sur les matières suivantes :

Instruction religieuse	20 points
Histoire universelle	20 "
Histoire du Canada	15 "
Géographie du Canada	10 "
Géographie universelle	10 "
Explication d'auteurs français	10 "
Histoire des littératures	20 "
Préceptes littéraires	15 "

d) avoir payé au trésorier de l'Université la somme de cinq piastres, s'il s'agit d'un examen entier à subir ou à reprendre, et de deux piastres dans le cas d'un échec partiel à réparer.

Les élèves qui ont étudié ailleurs que dans les collèges affiliés et ceux qui en sont sortis depuis deux mois avant l'époque des examens, doivent, pour être admis aux examens du baccalauréat et de l'inscription, en faire la demande au Recteur par écrit quinze jours au moins avant les examens et lui envoyer en même temps un certificat de bonne conduite signé de leur curé ou de leur ministre. Ces élèves peuvent subir leurs examens comme élèves privés soit à l'Université Laval, à Québec, soit dans l'un ou l'autre des collèges affiliés qui consentira à les recevoir.

II. — Matières de l'examen, temps et points alloués à chaque matière

Désignation	points	heures
Composition française	30	5
Version latine	20	3
Thème latin	20	3
Version grecque........................	20	3
Thème anglais ou français..............	10	2

Examen sur les sciences et la philosophie

I. — Conditions d'admission

Pour être admis à l'examen sur les sciences et la philosophie, il faut :

a) avoir subi avec succès l'examen du baccalauréat sur les lettres, ou un examen équivalent ;

b) avoir suivi régulièrement, dans une maison affiliée à l'Université, ou à l'Université même, à Québec, les deux classes de sciences-philosophie (*junior et senior*), ou des classes équivalentes ;

c) avoir subi avec succès les examens semestriels de ces deux années de sciences-philosophie ;

d) avoir passé un examen satisfaisant (i. e., avoir conservé 50% des points sur l'ensemble et 30% sur chaque matière) sur les matières suivantes :

Apologétique...............................20 points
Astronomie.................................10 "
Chimie.....................................20 "
Sciences naturelles........................20 "

e) avoir payé au trésorier de l'Université la somme de cinq piastres, s'il s'agit d'un examen entier à subir ou à reprendre et de deux piastres dans le cas d'un échec partiel à réparer.

II. — Matières de l'examen, temps et points alloués à chaque matière

Désignation	points	heures
Philosophie (logique et morale)	18	3
Philosophie (métaphysique)	18	3
Mathématiques	26	4
Physique............................	18	3

N. B. — Questions posées aux examens ; correction des épreuves

I. — *Les élèves de tous les collèges affiliés passent les examens du baccalauréat les mêmes jours, aux mêmes heures, et sur les mêmes questions choisies par le Recteur.*

II. — *La correction des épreuves se fait à Québec, par des jurys de trois membres nommés par le Recteur.*

III. — *La correction est sévère. Elle juge de la valeur littéraire de la copie en général ; elle relève encore chacune des incorrections grammaticales et chacune des fautes d'accentuation, de ponctuation, etc.*

CLASSIFICATION DES CANDIDATS

C'est le résultat des examens qui vaut aux candidats le titre de B. A., B. S., B. L., ou inscrit.

Sont *bacheliers ès arts* les candidats qui conservent 60% des points sur l'ensemble des épreuves, et 25% au moins sur chaque matière, tant en lettres qu'en sciences-philosophie.

Sont *bacheliers ès sciences* les candidats qui conservent :

a) 60% des points sur l'ensemble de l'examen de sciences, et 25% au moins sur chaque matière ;

b) 50% sur l'ensemble de l'examen de lettres, et 25% au moins sur chaque matière.

Sont *bacheliers ès lettres* les candidats qui conservent :

a) 60% des points sur l'ensemble de l'examen de lettres, et 25% au moins sur chaque matière :

b) 50% des points sur l'ensemble de l'examen de sciences et 25% au moins sur chaque matière.

Sont *inscrits*, les candidats qui conservent 30% des points sur l'ensemble dans chacun des examens de lettres et de sciences, et pas moins de 15% sur chaque matière.

N. B. — *Cette simple inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.*

DISTINCTIONS (*Honours*)

Les diplômes des bacheliers comportent les distinctions suivantes :

Sont B. A. avec distinction (*Honneurs de second ordre*) ceux qui ont conservé 80% à l'un ou à l'autre des deux examens ; avec grande distinction (*Honneurs de premier ordre*) ceux qui ont conservé 80% à la fois dans les deux examens.

Sont B. L. avec distinction (*Honneurs de second ordre*) ceux qui ont conservé 80% sur l'ensemble de l'examen lettres-langues.

Sont B. S. avec distinction (*Honneurs de second ordre*) ceux qui ont conservé 80% sur l'ensemble de l'examen sciences-philosophie.

N. B. — *Pour prendre le titre auquel ils ont droit, les candidats doivent avoir reçu le diplôme accordé par l'Université.*

———

PROGRAMME DES ÉTUDES PRÉPARATOIRES AU BACCALAURÉAT ET A L'INSCRIPTION

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Cours collégial

EN SIXIÈME

Le catéchisme diocésain.

EN CINQUIÈME

La Vie de Jésus-Christ.

EN QUATRIÈME

LES VÉRITÉS À CROIRE

Le symbole : Dieu — la création — la rédemption par le Messie — L'Église de Jésus-Christ — Les quatre fins de l'homme.

EN TROISIÈME

LES DEVOIRS À PRATIQUER

La loi morale : les actes humains — la loi — la conscience — les vertus — le péché.
Le décalogue : ce que prescrit et ce que défend chaque commandement.
Les commandements de l'Eglise : ce qu'ils prescrivent.

Cours universitaire

EN SECONDE OU BELLES-LETTRES

MOYENS DE SALUT ET CULTE

La grâce : la justification — le mérite — la prédestination.
Les sacrements : des sacrements en général et en particulier.
La liturgie : langue et livres liturgiques — lieux sacrés — principales cérémonies du culte.

EN RHÉTORIQUE

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Antiquité chrétienne

Époque gallo-romaine — Luttes de l'Église contre l'Empire romain, de 33 à 313. — Luttes contre les grandes hérésies grecques, de 313 à 692.

Moyen âge

Époque germanique et greco-latine : Origine de la puissance pontificale, de 692 à 814.
Anarchie politico-religieuse, de 814 à 1073.
Apogée de la puissance pontificale, de 1073 à 1303.
Affaiblissement de la puissance pontificale, de 1303 à 1517.

Temps modernes

Époque de lutte contre l'erreur : Lutte contre le protestantisme, de 1517 à 1648.
Lutte des États catholiques contre l'Église, de 1648 à 1789.
Lutte contre le rationalisme, le libéralisme et le matérialisme.
Aperçu général, à chaque époque, de la vie intérieure de l'Église, de son expansion, de son action sur les individus et les sociétés, de ses relations nécessaires avec l'État.

EN PHILOSOPHIE (*première année*)

APOLOGÉTIQUE

LA RELIGION

Existence de Dieu. — L'athéisme. — Les attributs de Dieu. — L'homme. — La religion. — Le culte. — La révélation. — Le miracle. — La prophétie. — La révélation chrétienne. — Authenticité, intégrité et véracité des évangiles. — Les preuves de la divinité du christianisme : l'affirmation de Jésus-Christ, les miracles de Jésus-Christ, la résurrection de Jésus-Christ, les prophéties de l'Ancien Testament, les prophéties de Jésus-Christ, la propagation du christianisme, la conservation du christianisme, le témoignage des martyrs, les bienfaits du christianisme. — Les diverses religions. — La transcendance du christianisme.

EN PHILOSOPHIE (*deuxième année*)

APOLOGÉTIQUE

L'ÉGLISE

Existence de l'Église. — Les propriétés de l'Église. — Les notes de l'Église. — Le protestantisme. — Les églises grecques. — L'Église romaine. — Autorité, infaillibilité de l'Église romaine. — La règle de foi. — Les sources de l'enseignement de l'Église romaine. — Quelques enseignements de l'Église romaine. — L'Église et la science. — L'Église et les ordres religieux. — L'Église et la société civile. — L'Église et la famille. — L'Église et la question sociale. — L'Église et la franc-maçonnerie. — L'Église et la crémation. — Objections contre l'Église. — Nos devoirs envers l'Église.

FRANÇAIS

Cours collégial

EN SIXIÈME

Grammaire française (cours moyen), vue en entier avec exercices correspondants. — Dictée française. — Analyses grammaticale et logique.— Lecture raisonnée et rédaction d'après Calvet et Chompret.

EN CINQUIÈME

Grammaire française (cours supérieur) avec exercices correspondants. — Dictée française. — Analyse logique. — Lecture raisonnée et exercices de rédaction d'après Calvet et Chompret. — Fables de Lafontaine.

EN QUATRIÈME

Lecture raisonnée. — Analyse des auteurs. — Exercices de rédaction d'après Calvet et Chompret. — Fables de Lafontaine. — Extraits de Boileau.

EN TROISIÈME

Préceptes de style et de composition.—Exercices de composition: narrations, descriptions, lettres. — Analyse des auteurs : Boileau, Racine, Fénelon, Chateaubriand, Louis Veuillot.

Cours universitaire

EN SECONDE

Préceptes de poétique et de versification. — Histoire de la littérature des origines au 19me siècle. — Exercices de composition. — Analyse des auteurs : Boileau, Racine, Molière, Corneille, De Maistre, Lamartine, Hugo.

RHÉTORIQUE

Préceptes de rhétorique. — Analyse des auteurs : Bossuet, Pascal, La Bruyère, Veuillot, Hugo. — Exercices de composition : discours, dissertations, etc. — Histoire de la littérature française au 19me siècle, de l'éloquence et de la littérature canadienne.

EN PHILOSOPHIE (*première année*)

Exercices de composition : dissertation.

EN PHILOSOPHIE (*deuxième année*)

Exercices de composition : dissertation.

PRÉCEPTES DE LITTÉRATURE

Cours collégial

EN TROISIÈME

STYLE ET COMPOSITION

Notions préliminaries sur la littérature et les facultés littéraires de l'homme. — Le style : ses éléments et ses qualités.

Les ornements du style : figures de mots et figures de pensées.

L'art de la composition.
La description ; la narration ; la dissertation et la lettre.

Cours universitaire

EN SECONDE

POÉTIQUE

Notions générales sur la poésie, sa nature et sa forme.
L'art des vers ou règles de la versification française.
Des genres poétiques : la poésie lyrique, l'épopée, le drame, la poésie didactique, l'épître, la satire, la fable, l'élégie, la poésie pastorale et les poésies fugitives.

EN RHÉTORIQUE

RHÉTORIQUE

Notions générales sur la rhétorique et l'éloquence.
De l'invention oratoire : les arguments, les mœurs oratoires et les passions.
De la disposition des matériaux du discours.
De l'élocution et de l'action oratoire.
Des genres d'éloquence : l'éloquence sacrée, l'éloquence politique, l'éloquence judiciaire, l'éloquence académique et l'éloquence militaire.
Autres genres en prose : l'histoire, le roman et la critique littéraire.

HISTOIRE DES LITTÉRATURES

Dans les classes de Sixième, Cinquième et Quatrième, il se donne un enseignement général des littératures sacrée, française, latine et grecque à l'occasion de l'explication des auteurs sacrés, français, latins ou grecs. On commence en Troisième seulement à étudier l'Histoire proprement dite des littératures.

Cours collégial

EN TROISIÈME

LITTÉRATURE SACRÉE

David et Isaïe. — Les évangélistes.

LITTÉRATURE GRECQUE

Les origines. — Poésies épique et lyrique. —Le théâtre. —L'histoire. et l'éloquence attiques. — Les sophistes.
Littérature alexandrine et greco-romaine.
Pères de l'Église au IVme siècle.

LITTÉRATURE LATINE

Origine. — La comédie. — L'éloquence de Caton et Cicéron.

La poésie et l'histoire au siècle d'Auguste.
La poésie après Auguste.
Les docteurs de l'Église latine au IVme siècle.

Cours universitaire

EN SECONDE

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Origines : formation de la langue et de la littérature.

Moyen-âge : la poésie épique, lyrique et didactique. — Le théâtre et l'histoire.

Le 16me siècle : mouvement de la renaissance.

Le 17me siècle : réforme de la poésie et de la prose. — La tragédie et la comédie. — L'éloquence de la chaire. — Mémoires, correspondances, romans. — Moralistes et critiques littéraires.

Le 18me siècle : la tragédie et la comédie. — Philosophes. — Historiens. — Naturalistes. — Poésie lyrique. — Romans. — Éloquence politique.

EN RHÉTORIQUE

Le 19me siècle : Le romantisme. — La poésie lyrique et histoire. — Philosophes et critiques. — Orateurs. — Le roman et le théâtre.

LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE

Notre langue. — Esprit canadien-français. — Caractères généraux de la littérature canadienne-française.

De 1760 à 1820 : Origines. — Les premiers journaux. — La poésie.

De 1820 à 1860 : L'éloquence politique. — Le journalisme. — L'histoire. — La poésie.

De 1860 à 1900 : L'histoire. — La poésie. — Le roman. — Récits et contes. — La philosophie et l'éloquence.

Depuis 1900 : La poésie. — L'histoire. — La philosophie et la sociologie. — Le roman. — La critique littéraire.

LITTÉRATURE ANGLAISE

Littérature anglaise. — Le siècle d'Elizabeth. — Les orateurs parlementaires au 18me siècle

LITTÉRATURE ALLEMANDE

Réveil littéraire au 18me siècle.

LITTÉRATURE ITALIENNE

Premier âge d'or. — Siècle de Léon X.

LITTÉRATURE ESPAGNOLE

Camoëns.

ANGLAIS

Cours collégial

EN SIXIÈME

Grammaire élémentaire (1re partie). — Nouveau cours. — Cours de lecture. — Thèmes et versions. — Récitations.

EN CINQUIÈME

Grammaire élémentaire (2me partie). — Nouveau cours. — Cours de lecture. — Thèmes et versions. — Récitations.

EN QUATRIÈME

Grammaire complète (1re partie). — Nouveau cours. — Cours de lecture supérieur. — Thèmes et versions. — Récitations.

EN TROISIÈME

Grammaire complète (2me partie). — Cours de lecture supérieur. — Thèmes et versions. — Rédactions. — Récitations.

Cours universitaire

EN SECONDE

Grammaire complète revue. — Lecture raisonnée. — Compositions littéraires. — Thèmes. — Récitations.

EN RHÉTORIQUE

Revue rapide de la grammaire complète. — Étude des auteurs modernes. — Thèmes. — Compositions littéraires.

LATIN

Cours collégial

EN SIXIÈME

Grammaire élémentaire avec thèmes et versions appropriés. — Exercices oraux. — Traductions faciles : Epitome, Lettres de Cicéron, etc.

EN CINQUIÈME

Grammaire complète. — Exercices oraux. — Versions et thèmes. — Traduction de passages faciles de Phèdre, Cornélius Népos, César, Virgile.

EN QUATRIÈME

Grammaire revue.—Exercices oraux.—Nombreux thèmes et versions.— Extraits appris de mémoire. — Traduction de César, Virgile, etc.
Prosodie latine. — Vers latins.

EN TROISIÈME

Nombreux thèmes et versions. — Extraits appris de mémoire. — Traduction de Virgile, Salluste, Cicéron. — Histoire de la littérature latine.

Cours universitaire

EN SECONDE

Nombreux thèmes et versions. — Extraits appris de mémoire. — Traduction de Cicéron, Horace, etc.

EN RHÉTORIQUE

Composition latine. — Nombreux thèmes et versions. — Traduction de Cicéron, Horace, Tacite, Tite-Live, etc. — Histoire de l'éloquence chez les Latins.

EN PHILOSOPHIE (1re et 2me années)

Le manuel de philosophie est en langue latine.

GREC

Cours collégial

EN QUATRIÈME

Grammaire. — Morphologie et principales parties de la syntaxe. — Exercices oraux. — Thèmes et versions correspondant aux principales règles de la grammaire. — Racines grecques apprises de mémoire. — Traduction des exercices de Ragon, d'Ésope, de Xénophon.

EN TROISIÈME

Grammaire au complet. — Versions et thèmes gradués. — Exercices oraux. — Traduction de divers passages de Lucrèce, Xénophon, Pères grecs, etc.

Cours universitaire

EN SECONDE

Grammaire revue. — Nombreux exercices de thèmes et de versions.— Traduction de divers passages de Homère, Plutarque, Sophocle, Euripide, Pères grecs. — Histoire de la littérature grecque.

EN RHÉTORIQUE

Exercices et versions. — Traduction de passages des auteurs suivants : Pères grecs, Homère, Démosthène, Eschine, Plutarque, Platon, Thucydide.

HISTOIRE UNIVERSELLE

Cours collégial

EN SIXIÈME

HISTOIRE ANCIENNE

Egypte. — Chaldéens et Assyriens. — Israélites. — Phéniciens. — Mèdes et Perses.

EN CINQUIÈME

HISTOIRE DE LA GRÈCE

Géographie. — Doriens et Ioniens. — Sparte et Athènes. — Guerres médiques. — Guerre du Péloponèse. — Suprématie d'Athènes, de Sparte, de Thèbes, de la Macédoine. — Alexandre : son empire. — Dernières luttes civiles en Grèce.

EN QUATRIÈME

HISTOIRE MODERNE

Géographie. — Rome. — La royauté. — Conquête de l'égalité civile, politique et religieuse. — Premières luttes de Rome. — Guerres puniques. — Conquêtes du Bassin de la Méditerrannée et leurs conséquences.— Marius et Sylla. — Pompée et César. — Guerre civile. — L'Empire sous Auguste et les empereurs de sa famille, sous les Flaviens et les Antonins. — Les arts et les lettres. — Septime-Sévère. — Constantin et le Christianisme. — Derniers temps de l'Empire.

EN TROISIÈME

HISTOIRE DU MOYEN-ÂGE

L'Empire romain à la fin du 4me siècle. — Les barbares. — L'Empire romain d'Orient. — Les Arabes. — La papauté. — Les ducs austrasiens. — L'Empire franc. — La féodalité. — L'Allemagne et l'Italie. — Les Croisades. — Les villes. — La royauté française. — L'Angleterre. — La civilisation chrétienne et féodale.

Cours universitaire

EN SECONDE

HISTOIRE MODERNE

L'Europe à la fin du 18me siècle. — La royauté en France. — La guerre de cent ans. — France et Angleterre. — L'Église. — L'anarchie en Allemagne et en Italie. — Démembrement de l'Empire grec et formation de l'Empire ottoman. — Les États de l'Europe occidentale à la fin du 15me siècle. — Angleterre et Espagne. — Le déclin du Moyen-Âge. — Grandes inventions et leurs effets sur la civilisation. — La politique européenne. — Rivalité des maisons de France et d'Autriche. — Le Renaissance. — La Réforme et la contre Réforme. — Guerres politiques et religieuses. — Angleterre.—France.—La France sous Henri III, Henri IV, Louis XIII.—

L'Angleterre sous Elizabeth et les Stuarts jusqu'à l'avènement de Guillaume III.

L'état de l'Europe en 1660. — Louis XIV. — Mouvement littéraire et artistique de la fin de la seconde moitié du 16me siècle jusqu'au commencement du 18me.

L'Europe occidentale et orientale vers 1715.

La France de 1715 au milieu du 18me siècle.

Autriche et France pendant la première moitié du 18me siècle.

Règne de Louis XV. — Mouvement intellectuel et politique.

Le gouvernement parlementaire en Angleterre.

Mouvement révolutionnaire en Europe.

Prélude de la Révolution française.

La guerre d'indépendance en Amérique.

EN RHÉTORIQUE

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Monarchie européenne vers 1789. — Préliminaires et causes générales de la Révolution en France.

États généraux. — Constituante. — Assemblée législative. — Convention. — Directoire. — Le Consulat et l'Empire.

Le Congrès de Vienne. — L'Europe en 1815.

La Restauration. — La Révolution de 1830.

Mouvement des esprits depuis la fin du 18me siècle.

Louis-Philippe. — Effets de la révolution de 1830 en Europe. — Question d'Orient.

Révolution de 1848. — La république de 1848. — Le Second Empire.— Lois constitutionnelles de 1875.

Politique extérieure à la France, en Allemagne, en Autriche, dans les Balkans.

L'Angleterre et la Russie en Asie.

Angleterre et Irlande.

Le Nouveau-Monde.

La politique européenne. — Triplice et Triple Entente — Question d'Orient. — Les Balkans. — La Belgique.

Développement et transformation des principes de 1789 : régime constitutionnel. — liberté des cultes — idées démocratiques — socialisme.

Mouvement intellectuel — érudition — sciences.

Industries et commerce.

Expansion de la civilisation européenne.

HISTOIRE DU CANADA

Cours collégial

EN CINQUIÈME

Toute la domination française. Vue d'ensemble sur la domination anglaise.

Cours universitaire

EN RHÉTORIQUE

Régime français

Période des découvertes, 1492-1608 : Vue d'ensemble.— Voyages de Cartier.— Récit détaillé du second voyage.— Roberval.— Chauvin et de Monts.— Établissement en Acadie.

Période des compagnies, 1608-1663 : Vue d'ensemble.— Noms, durée et œuvre des diverses compagnies.

Champlain, de 1608 à 1629 ; de 1632 à 1635.—Les Indiens : vie, religion, mœurs.— Guerres contre les Iroquois.— Fondations de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal.— Montmagny.—Premiers établissements des communautés de femmes.— Destruction de la nation huronne.— Martyre des PP. Jogues, de Brébœuf et Lallemant—D'Ailleboust, d'Argenson, d'Avaugour.

Période du gouvernement royal : 1ère partie, 1663-1713 : Tracy.— L'œuvre de Talon.— Découverte du Mississipi.— Denonville.— Seconde administration de Frontenac.— Exploits d'Iberville.— M. de Vaudreuil jusqu'en 1713 inclusivement.— Traités de Ryswick et d'Utrecht.— Mgr de Laval et Mgr de St-Vallier.

Période du gouvernement royal : 2ème partie, 1714-1760 : M. de Beauharnois.— Découvertes de M. de la Verendrye.— Contre-coup de la guerre de succession d'Autriche au Canada.— La dernière lutte : résumé des campagnes ; détails sur la dispersion des Acadiens, les batailles de Carillon, des plaines d'Abraham et de Sainte-Foy.— La capitulation de Montréal.— Noms des évêques de cette période.

Régime anglais

Périodes des gouvernements militaire et absolu, 1760-1791 : Vue d'ensemble.— L'acte de Québec.— Invasion américaine en 1775.— Le Conseil législatif.— Carleton.— Mgr Briand.— Haldimand.

Période du premier régime constitutionnel, 1791-1840 : Vue d'ensemble.— Institution royale.— Craig et Mgr Plessis.— Prévost et la guerre de 1812-1814.— Les luttes parlementaires : questions des subsides ; 92 résolutions. — Dalhousie et Gosford.— Troubles de 1837-38.— Le Conseil spécial.

Période de l'Union, 1841-1867 : Vue d'ensemble.— En quoi consistait l'Acte d'Union.— Noms des gouverneurs et principaux faits.— Lafontaine et Baldwin.— Elgin.

Période de la Confédération 1867 : La constitution actuelle.— Noms des gouverneurs.— Événements principaux : civils, politiques et religieux.

GÉOGRAPHIE

Cours collégial

EN SIXIÈME

Notions préliminaires. — Géographie d'Amérique et spécialement du Canada.

EN CINQUIÈME

Géographie de l'Europe, de l'Angleterre et de ses colonies spécialement.

EN QUATRIÈME

Géographie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie.

Cours universitaire

EN RHÉTORIQUE

Revue de la géographie de l'Europe et de l'Amérique

N. B. — L'étude de la géographie à toutes les époques accompagne nécessairement l'étude de l'histoire universelle dans toutes les classes du cours.

DESSIN

Cours collégial

EN CINQUIÈME

Esquisses géométrales d'après nature, croquis, cotés. — Perspective d'observation, linéaire et aérienne, maniement des instruments graphiques. — Composition décorative, étude élémentaire de la couleur, tonalités, nuances, harmonies.

PHILOSOPHIE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

LOGICA

Dialectica

De simplici apprehensione : de ideis — de terminis — de definitione et divisione.

De judicio : de notione judicii — de propositione.

De ratiocinio : de notione ratiocinii — de syllogismo — de inductione— de syllogismo demonstrativo, probabili, et sophistico.

Critica

De certitudine : de naturâ certitudinis — de essentiâ certitudinis — de causâ certitudinis. — De mediis quibus mens certitudinem consequitur : de facultatum cognoscitivarum veritate de auctoritate. — De modo ordinate procedendi ad consequendum certitudinem : de scientiâ — de methodo.

METAPHYSICA

Ontologia

De ente : de naturâ entis — de proprietatibus entis : de proprietatibus transcendentibus — de universalissimis entium proprietatibus. — De divisione entis : de substantiâ — de accidentibus.

De causis : de causis in genere — de causâ efficiente — de causâ materiali et formali — de causâ finali.

Cosmologia

De origine mundi : de notione mundi — de creatione mundi—de antiquitate mundi.

De primis principiis corporum constitutivis : de essentiâ corporum — de proprietatibus corporum.

De causâ finali mundi : de causâ finali rerum.

EN PHILOSOPHIE (deuxième année)

Psychologia

De vitâ in genere : de animâ vegetativâ. — de animâ sensitivâ — de animâ rationali in se spectatâ : de naturâ animæ — de unione animæ et corporis — de origine animæ humanæ.

De facultatibus animæ : de facultatibus in genere — de facultatibus sensitivis — de intellectu — de voluntate.

Theodicea

De Deo : de essentiâ Dei — de naturâ Dei — de constitutivo naturæ divinæ — de attributis divinis. — De operatione Dei : de operatione Dei immanente — de operatione Dei transeunte.

ETHICA

Ethica generalis — De principiis extrinsecis actuum humanorum : de fine hominis ultimo — de lege morali — de conscientiâ morali.

De principiis intresecis actuum humanorum: de causâ materiali actuum humanorum — de causâ formali actuum humanorum.

Ethica specialis. — Moralis individualis : de jure et officiis in genere — de officiis hominis erga Deum — de officiis hominis erga seipsum — de officiis hominis erga alios homines.

Moralis socialis : de societate in genere — de societate domesticâ — de societate professionali — de societate civili — de societate internationali — de societate religiosâ.

SOCIOLOGIE

1° NOTIONS PRÉLÉMINAIRES

1 — Définition de la Sociologie.— Son objet.— Ses rapports avec la morale.

2 — La loi.— Sa nature.— Ses espèces.— Ses propriétés essentielles.

a) La loi éternelle.— Sa nature.— Son universalité.— Le fondement immuable du droit et du devoir.— L'obligation morale.

b) La loi naturelle.— Sa nature.— Ses propriétés.— Son immutabilité.— Sa sanction.

c) La loi positive.— Sa nature. — Ses espèces.— La loi divine.— La loi humaine.— La loi positive doit être l'expression de la loi naturelle.— Les lois justes et les lois injustes.

3 — Le droit et le devoir.— La notion du droit.— L'école dynamiste.— L'école utilitaire.— Fondements véritables du droit.— Le droit naturel.— Le droit positif.—La hiérarchie des droits.— Le sujet du droit.

La notion du devoir.— Son origine.— Ses espèces.— Devoirs de justice et de charité.— La hiérarchie des devoirs.— Le droit et le devoir sont corrélatifs.

2° La société en général

Nature de la société.— Ses éléments constitutifs.— Nécessité de l'autorité.— Différentes espèces de sociétés.— La famille.— La société professionnelle.—La société civile.—La société internationale.— La société religieuse.— L'Église.

3° La famille

1 — Sa nature.— Son origine naturelle.— Sa fin naturelle.— Ses droits. — Son omportance.— Son rôle social.— L'État et la famille.

2 — Le mariage.— Sa nature.— L'unité et l'indissolubilité du mariage.— Le divorce.— La polygamie et la polyandrie.—La législation civile et le mariage.

3 — L'éducation des enfants.— Droits et devoirs en matière d'éducation. — Les droits des parents.— Les droits de l'Église.— Les droits de l'État.

L'école. — Sa nature.— Son rôle.— Le monopole d'État.— L'école gratuite.— L'école obligatoire.— L'école neutre.— L'école séparée.—L'école bilingue.— L'instruction obligatoire. L'uniformité des livres.— La liberté de l'enseignement.

4° La société civile

Sa nature.— Ses éléments constitutifs.— Son origine naturelle et divine. — Sa fin.

5° L'État ou l'autorité sociale

1 — La nature de l'autorité sociale.— Sa nécessité.— L'origine naturelle et divine de l'autorité sociale.— L'erreur de la souveraineté populaire.— La détermination du sujet de l'autorité.— Le suffrage universel.

2 — Les pouvoirs de l'État.— Le pouvoir législatif.— La loi civile n'est pas la source du droit.— Le pouvoir exécutif.— Le pouvoir judiciaire.— La peine de mort.— Les limites du pouvoir de l'État.— La liberté de conscience.— La liberté de la parole.— La liberté de la presse.

3 — Les formes de gouvernement.—La monarchie.— L'aristocratie.— La démocratie.— Le gouvernement représentatif.— La représentation proportionelle.

6° Les fonctions de l'État

L'école libérale.— L'école socialiste.— L'école catholique.— Les deux fonctions nécessaires de l'État.— Sa fonction de protection.— Sa fonction d'assistance.— Pouvoir absolu et supplétif. — Pouvoir direct et indirect.— Attributions de l'État dans l'ordre économique.— Attribution de l'État en

matière d'éducation.— Attributions de l'État dans l'ordre moral et religieux.

7° Le devoir social

Le devoir religieux.— La religion d'État.— Le culte public.— L'athéisme politique.

Le patriotisme.— Les devoirs des gouvernants et des gouvernés.— La tyrannie.— La résistance passive et active.— La révolution.

Devoirs de justice et de charité.— L'homicide.— Le suicide.— Le duel. — Le droit de légitime défense.— L'alcoolisme.

Le devoir professionnel.— Devoirs des patrons et des ouvriers.— Devoirs des marchands.— Devoirs des médecins.— Devoirs des avocats et des notaires.— Devoirs des juges.

La question sociale.— La solution libérale.— La solution socialiste.—La solution catholique.

8° La société internationale

Le droit des gens.— Le droit international.— Devoirs de justice et de charité des nations.— Le princpe de non-intervention.— Les traités.— La guerre.— L'arbitrage international.

9° La société religieuse

Sa nature.— Son origine naturelle et divine.— Sa fin.—Ses caractères spécifiques.— Sa supériorité sur la société civile.

L'Église, société nécessaire et parfaite.—Sa supériorité.— Ses droits.— L'indépendance nécessaire de l'autorité ecclésiastique.— L'autorité suprême du Souverain Pontife.— Le pouvoir temporel des Papes.

Les relations de l'Église et de l'État.— L'union nécessaire de l'Église et de l'État.— Les conséquences funestes de la séparation.— Le rôle social de l'Église.

ÉCONOMIE POLITIQUE

1° La propriété

1 — Le droit de propriété.— Son origine naturelle.— Son objet.— Le droit de propriété et l'individu.— Le droit de propriété et la famille.— Le droit de propriété et la société.

2 — Le socialisme.— Sa nature.— Ses espèces.— Ses erreurs.— Son injustice.— Ses conséquences.

3 — L'acquisition de la propriété.— Le fondement juridique primitif de la propriété .— L'occupation.

4 — La transmission de la propriété.— Les contrats. — Le prêt à intérêt. — L'usure.— Le droit de tester.— Le droit de succession.

5 — Les limites du droit de propriété.— Limites morales.— Limites juridiques.

6 — La violation du droit de propriété.

2° Le travail

1 — La liberté du travail.— L'esclavage.— Le contrat de travail.
2 — Les grèves.— Notions.— Légitimité des grèves.— Leurs causes.— Leurs conséquences.— Les grèves et l'autorité publique.— Les grèves et l'Église.— Remèdes.— Conseils d'arbitrage.

3° Le salaire

1 — Notions.— Les formes du salaire.— La défense du salariat.— Les variations des salaires.
2 — Le juste salaire.— Notions et définitions.— Les fausses théories.— La théorie de l'association.— La théorie de la liberté contractuelle.— La théorie du prix courant.— Le juste salaire d'après l'Encyclique *Rerum Novarum.* — Détermination du salaire minimal au point de vue de la justice.— Le salaire et la famille.

4° L'association professionnelle

â — Le droit d'association.— Il est un droit naturel.— Limites du droit d'association.— Le pouvoir civil et le droit d'association.— L'Église et l'association.— Différentes formes de l'association.—
2 — Les unions ouvrières.— Leur légitimité.— Leurs avantages.— Unions neutres.—Unions confessionnelles.
3 — Les syndicats de patrons.— Les monopoles.— Les cartels. — Les trusts.

5° L'Église et l'État

Le rôle de l'Église dans l'ordre économique.— Le rôle de l'État.



HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Première époque : Philosophie de l'Antiquité

Philosophie orientale : de la Chine, de l'Inde.
Philosophie anté-socratique : École Ionienne, École Italique, École d'Élée, École Atomistique, École Sophistique.
Philosophie socratique : Socrate, Platon, Aristote ; les Petits Socratiques.
Philosophie Post-Socratique.— École Sceptique, École Épicurienne, École Stoïcienne, École Néo-Platonicienne.
La philosophie à Rome.

Deuxième époque : Philosophie du Moyen-Age

La Philosophie patristique : Les Pères Grecs, les Pères Latins, S. Augustin.
La philosophie scolastique : Formation de la Scolastique : S. Anselme, Abélard.— Apogée de la Scolastique : S. Bonaventure, Albert le Grand,

S. Thomas d'Aquin, Jean Duns Scott, Roger Bacon : Raymond Lulle, Siger de Brabant.— Décadence de la Scolastique : Ses causes ; Guillaume d'Occam, Nicolas de Cuse ; les Anti-scolastiques.

La Philosophie de la Renaissance.

Troisième époque : Philosophie Moderne

Le dix-septième siècle. François Bacon, Thomas Hobbes, Gassendi, John Locke, Descartes, Malebranche, Spinoza, Leibniz.

Le dix-huitième siècle. Condillac. Les philosophes matérialistes.— Berkeley, David Hume, Thomas Reid, Emmanuel Kant, Fichte, Schelling, Hegel.

Le dix-neuvième siècle. En France. Auguste Comte, Victor Cousin,— en Anglaterre : Stuart Mill, Charles Darwin, Herbert Spencer ;— en Allemagne : Schopenhauer, Nietzsche, etc.— en Italie, Antonio Rosmini, Gioberti, etc. ;— aux États-Unis : William James, etc. :— la philosophie catholique ;— renaissance de la philosophie scolastique ;— la philosophie de nos jours.

PHYSIQUE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (deuxième année)

MÉCANIQUE

Mouvement uniforme et uniformément varié. — Inertie, étude des forces. — Composition des forces concourantes et parallèles. — Force centripète et force centrifuge. — Travail des forces. —Unités vulgaires et du système C. G. S. — Force vive. — Conditions d'équilibre des machines simples. — Principe des vitesses virtuelles, rendement.

PESANTEUR

Attraction universelle. — Poids, densité. — Équilibre des corps. — Balance. — Variations de la pesanteur. — Pendule.

LIQUIDES

Principe de Pascal. — Pressions développées dans les liquides pesants, conditions d'équilibre — Presse hydraulique. — Niveau d'eau. — Principe d'Archimède. — Poids spécifiques des solides et des liquides. — Aréomètres et alcoomètres. — Phénomènes capillaires, osmose.

GAZ

Caractères généraux des gaz. — Pression atmosphérique, baromètres, variations barométriques. — Loi de Mariotte. — Manomètres. — Dissolution des gaz dans les liquides. — Ballons, aérostats. — Machine pneumatique. — Air comprimé. — Siphon. — Pompes.

ACOUSTIQUE

Définition, cause et propagation du son. — Réflexion, écho, résonance. —Qualités du son. — Théorie musicale, accords, intervalles, gamme.— Vibrations transversales des cordes. — Tuyaux sonores. — Analyse des sons.

CHALEUR

Dilatation des solides, des liquides et des gaz, thermomètres. — Poids spécifiques des gaz. — Changements d'état, fusion, dissolution, vaporisation, ébullition. — Liquéfaction des vapeurs et des gaz, air liquide. — Hygrométrie. — Calorimétrie, chaleur spécifique et chaleur de fusion.— Propagation de la chaleur par conductibilité, par rayonnement, chaleur rayonnante. — Pouvoirs des corps par rapport à la chaleur rayonnante.— Chauffage des lieux habités. — Machines à vapeur, turbines à vapeur.— Notions de thermodynamique, équivalent mécanique de la calorie.

LUMIÈRE

Propagation de la lumière, théorie des ombres. — Photométrie. — Réflexion de la lumière. — Miroirs plans, miroirs sphériques, convexes et concaves. — Réfraction de la lumière. — Prismes, lentilles convergentes et divergentes. — Dispersion, analyse spectrale. — Instruments d'optique, microscopes, télescopes, appareils de projection. — Photographie.— L'œil humain.

ÉLECTRICITÉ ET MAGNÉTISME

Électrisation par frottement, par contact et par influence. — Lois de Coulomb. — Condensateurs.— Machines électrostatiques. — Piles. —Courant électrique. — Lois d'Ohm et de Joule. — Électrolyse, lois de Faraday. — Accumulateurs. — Aimants naturels et artificiels. — Lois de Coulomb. — Inclinaison et déclinaison. — Électromagnétisme, lois d'Ampère, électro-aimants. — Induction électromagnétique. — Bobines d'induction, transformateurs industriels. — Rayons X. — Galvanomètres. — Unités électriques. — Machines magnéto et dynamo-électriques. — Moteurs électriques. — Éclairage, métallurgie électriques. — Télégraphe, téléphone, télégraphie sans fil.

MÉTÉOROLOGIE

Circulation générale de l'atmosphère. — Cyclones, centres de haute et de basse pression, prévision du temps. — Météores aqueux, nuages, pluie, neige. — Météores électriques, tonnerre, orages d'été. — Météores lumineux, arc-en-ciel. — Climatologie, courants marins.

———

ASTRONOMIE

Cours universitaire

PHILOSOPHIE (deuxième année)

La sphère céleste: généralités, coordonnées.

La terre: forme, mesure, rotation, coordonnées terrestres, cartes géographiques.

Le soleil: écliptique, mesure du temps, saisons, éléments, constitution, distance à la terre, translation de la terre.

La lune: révolutions, phases, constitution, éclipses, marées.

Les planètes: système solaire, la gravitation universelle, mouvement des planètes. — Comètes, étoiles filantes.

Les étoiles: généralités sur les étoiles doubles, colorées, temporaires, etc., leur distance à la terre. Nébuleuses.

MATHÉMATIQUES

Cours collégial

EN SIXIÈME

Arithmétique. — Table de multiplication. — Les quatre règles simples. — Fractions ordinaires. — Fractions décimales. — Calcul mental.

EN CINQUIÈME

Arithmétique. — Révision des matières de l'année précédente. — Réductions. — Règles composées. — Principes de tenue des livres. — Calcul mental.

EN QUATRIÈME

Arithmétique. — Révision des matières de l'année précédente. — Fractions. — Problèmes raisonnés. — Règles de trois. — Règles d'intérêts.

EN TROISIÈME

Arithmétique. — Révision des matières de l'année précédente. — Règles d'escompte. — Poids et mesures du Canada. — Système métrique.

Cours universitaire

EN SECONDE

Arithmétique. — Révision des règles de trois, d'intérêt et d'escompte.

Algèbre. — Les quatre règles simples : opérations. — Exposant zéro et exposant négatif. — Décompositions en facteurs. — Équations : du premier degré à une inconnue, à deux inconnues ; du deuxième degré à une et à deux inconnues : opérations.

EN PHILOSOPHIE (première année)

Revue générale de l'arithmétique et des éléments d'algèbre étudiés en Seconde.

Algèbre. — Opérations fondamentales. — Fractions. — Équations du 1er degré à une et à plusieurs inconnues (résolution et discussion). — Équations du 2me degré à une et à plusieurs inconnues (résolution). —

Problèmes raisonnés. — Logarithmes. — Intérêts composés. — Placements annuels et amortissements.

Géométrie. — Géométrie plane et géométrie dans l'espace (démonstration des théorèmes, calcul des surfaces et des volumes).

Trigonométrie. — Notions fondamentales. — Résolution des triangles rectangles et des triangles quelconques. — Problèmes topographiques.

CHIMIE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

Chimie minérale ou inorganique. — Métalloïdes et métaux et leurs principaux composés.

Chimie organique. — Carbures d'hydrogène — alcools — acides — aldéhydes — éthers — amines — amides — alcaloïdes — albuminoïdes.

MINÉRALOGIE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

Minéralogie physique. — Minéralogie chimique. — Classification. — Principales espèces du Canada.

GÉOLOGIE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

Géologie physiographique. — Géologie lithologique. — Géologie dynamique. — Géologie historique. — Principaux étages admis en géologie ; étude de ceux qui se rencontrent dans la province de Québec.

BOTANIQUE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

Histologie ; cellules — fibres — vaisseaux — tissus.

Organographie : racines — tiges — bourgeons — rameaux — feuilles — fleurs — fruits — graines.

Physiologie : Nutrition — absorption — circulation— transpiration — respiration — fonction chlorophilienne — assimilation — secrétion — excrétion — accroissement — pollinisation et germination.

Classification.

ZOOLOGIE

Cours universitaire

EN PHILOSOPHIE (première année)

Anatomie et physiologie de l'homme.

Vertébrés : mammifères—oiseaux—reptiles—batraciens—poissons.

Invertébrés : généralités sur les insectes, les arachnides, les crustacés, les mollusques et les vers ; notions sur les échinodermes, les polypes, les éponges et les animalcules microscopiques.

HORAIRE DES COURS
(voir page 186)

DEGRÉS
(voir page 48)

PRIX
(voir page 133)

FONDATIONS
(voir page 133)

PROFESSEURS
(voir page 19)

ÉLÈVES
(voir pages 171 et 173)

GRADUÉS
(voir pages 204 et 296)

DÉBOURSÉS
(page 45)

ADMISSION
(voir page 81)

AVANTAGES DES DIPLÔMES DE BACHELIERS
(voir page 53)

BIBLIOTHÈQUES
Chaque classe est pourvue d'une bibliothèque à l'usage des élèves.

LICENCE EN PHILOSOPHIE

Admission

La licence pourra s'obtenir après deux ans de philosophie, par les élèves classés dans la seconde catégorie au second examen de l'inscription et du baccalauréat.

Épreuves

Deux épreuves sont exigées du candidat.

1. Une épreuve écrite dont le sujet sera choisi parmi les thèses énoncées à la suite du programme de philosophie pour l'inscription et le baccalauréat,

2. Une épreuve orale d'après la méthode syllogistique, sur les thèses de l'examen écrit et sur toutes les questions du programme de philosophie pour l'inscription et le baccalauréat. Cependant, les interrogateurs ne pourront faire d'objections que sur les thèses énoncées dans le programme de l'examen écrit.

Aucun candidat ne sera admis à l'épreuve orale à moins qu'il n'ait conservé au moins les deux tiers des points affectés à l'épreuve écrite.

Les questions de l'examen écrit sont choisies par le Supérieur du collège du candidat, et l'élève doit pouvoir y répondre dans l'espace de cinq heures.

Les épreuves écrites et orales se font dans le collège du candidat ; elles seront dirigées et appréciées par un jury d'au moins quatre membres choisis par le Supérieur de ce collège parmi les professeurs de sa maison ou parmi les professeurs des collèges affiliés.

A l'épreuve orale, qui doit durer au moins une heure, le jury apprécie, à la majorité des voix, les réponses des élèves, après que chaque professeur a fini d'interroger, en leur appliquant l'une des six notes : *très bien* (6), *bien* (5), *assez bien* (4), *médiocre* (3), *mal* (2), *très mal* (1). En cas d'égalité de partage des voix, l'interrogateur a voix prépondérante. Le président du jury consigne la note moyenne.

A la fin de l'examen, le jury se retire, examine les notes, et le président est chargé d'annoncer privément au candidat son admission ou son renvoi d'après les principes suivants :

Le candidat peut être reçu avec tous des *assez bien*, à plus forte raison avec des *bien* et des *très bien* ; mais il ne peut l'être avec un *médiocre*, un *mal* ou un *très mal*.

Le président du jury envoie au Recteur la liste des noms des candidats en mettant à la suite de chacun les notes de son examen.

Classification des candidats et distinctions

La classification des candidats se fait de la manière suivante :

Lorsque les *très bien* sont en majorité et qu'il n'y a pas d'*assez bien*, le candidat est licencié *avec grande distinction* ; lorsqu'il y a plus de *bien* que de *très bien* et pas d'*assez bien*, le candidat est reçu *avec distinction* ; il est encore reçu avec distinction, s'il obtient quelques *assez bien*, à condition que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *très bien* ; dans les autres cas, il est simplement admis.

Programme

Theses et Questiones

Ex Logica

I

Philosophia sibi vindicat nomen veræ et propriæ scientiæ, omnibus aliis disciplinis præcellens necnon maxime inserviens. Spectato autem objecto, tres in partes dividitur, scilicet in Logicam, Metaphysicam et Moralem ; ex quibus, ratione dependentiæ, Logica primum locum tenet.

II

In suo processu intellectus humanus duas prosequitur vias : deductionem videlicet et inductionem ; inductio autem scientifica solido nititur fundamento, tria momenta amplectitur, et specialibus gubernatur legibus.

III

Veritas logica, quæ rite describitur : adæquatio intellectus cum re cognita, plene et proprie non invenitur nisi in intellectu componente aut dividente. Veritas autem quæ competit intellectui simpliciter apprehendenti est imperfecta.

IV

Quinque sunt diversi mentis status respectu veritatis, inter quos præstat certitudo quæ diversas species sortitur et gradus aliquando admittit. Hæc quidem gradatio nullo modo destruit essentiam veritatis quæ semper immutabilis remanet, et hoc est contra Relativistarum placita.

V

Quæstioni utrum mens humana cum certitudine veritatem attingere possit, diversimode respondent Agnostici, Sceptici et Dogmatici. Solutio autem optima proculdubio ad Dogmaticos pertinet. Quare Scepticismus et Agnosticismus reprobandi sunt.

VI

Nonobstante scopo dogmatico quem sibi proposuit Cartesius, dubium cartesianum, vulgo dictum *methodicum* aut *hypotheticum*, est *vera* et non *ficta* dubitatio, proindeque tanquam secura attingendi veritatem methodus declarari nequit.

VII

Sensus externi, utpote veraces, sunt criteria veritatis, ideoque intellectui maxime inserviunt. Idem affirmatur de sensibus internis, præsertim de conscientiâ, cujus veracitas nequit in dubium vocari.

VIII

Mens nostra simpliciter apprehendens efformat ideas vere objectivas.

Unde doctrina Kantiana juxta quam conceptus intellectus sunt mere subjectivi, totaliter caret fundamento et ad pessimum errorem modernismi ducit.

IX

Quæstio maximi momenti *de universalibus* decursu temporum diversas solutiones accepit ; inter quas Aristotelis et sancti Thomæ positio veram tuetur doctriman.

X

Nequit intellectus errare circa judicia analytica immediata, realiter objectiva ; quoad vero judicia mediata, non *per se* sed *per accidens* mens humana fallitur, ideoque syllogizando certam cognitionem comparare potest.

XI

Comparatione instituta inter divinum et humanum testimonium, probatur facile ex testimonio divino certitudinem et quidem metaphysicam haberi, ex altero autem certitudinem moralem. Sapientium vero auctoritas doctrinam reddit probabilem non tamen certam.

XII

Methodus sive in genere sive in specie spectata utilissima dici debet ; præstat vero inter cætera procedendi genera methodus analytico-synthetica seu scholastica.

Ex Metaphysica

XIII

Notio entis, omnium communissima et prima, non est generica, nec equivoca, nec univoca ; sed analogice prædicatur tum de Deo et de creaturis, tum de substantiâ et de accidente. Potentia et actus ita dividunt æns, ut quidquid est, vel sit actus purus, vel ex potentiâ et actu tanquam primis atque intrinsecis principiis necessario coalescat.

XIV

In omnibus creaturis essentia realiter differt ab existentiâ ; seu omne ens diversum a Deo est compositum ex essentiâ et existentiâ tanquam ex reali potentiâ et actu in ipsâ recepto.

XV

In substantiis compositis ex materiâ et formâ essentia non est per seipsam singularis et individua, sed realiter differt a principiis seu conditionibus eam determinantibus ad singularitatem ; e contra, in substantiis simplicibus completis, essentia individuatur per seipsam. Principium autem individuationis in substantiis compositis reponendum est in materiâ signatâ, nempe quæ intelligitur esse sub quantitate.

XVI

In rebus creatis datur realis distinctio inter naturam et suppositum ; ita ut subsistentia intelligatur tanquam aliquid positivum, intrinsecum, naturæ singulari superadditum.

XVII

Præter substantiam dantur accidentia realiter ab eâ distincta, quorum essentia est non esse per se. Hinc neque modalia, neque absoluta accidentia existere naturaliter possunt sine subjecto. — Attamen non repugnat accidentia absoluta, virtute divinâ, sine subjecto existere.

XVIII

Essentia seu natura substantiarum corporalium intrinsece componitur ex duplici principio realiter distincto, nempe ex materiâ primâ et formâ substantiali. Proinde atomismus et dynamismus rejici debent.

XIX

Miraculum non repugnat neque intrinsece, neque extrinsece ; immo certe cognosci potest non solum ut factum historicum sed etiam ut factum supernaturale.

XX

Vita diversos gradus patitur, et principium ejus repeti debet non a materiâ, neque ab organismo, sed ab animâ seu a formâ substantiali a quâ procedit activitas in corporibus viventibus et quæ toto cælo differt a formâ substantiali mineralium.

XXI

Neque evolutionismus radicalis seu generatio spontanea, neque transformismus mitigatus recte originem specierum explicant. Quapropter illa systemata tanquam rationi necnon experientiæ adversa repudianda sunt.

XXII

Anima humana est vera substantia, essentialiter et integraliter simplex, spiritualis et immortalis ; materialismus ergo veluti perniciosus error habendus et rejiciendus est.

XXIII

Inter animam et corpus viget unio substantialis et personalis, ita ut anima sit forma substantialis corporis. Imo, in quolibet homine non datur nisi unica anima. Anima autem humana multiplicatur in singulis hominibus et fit numerice distincta secundum quod ordinem dicit ad tale corpus, in quo est tota, et tota in qualibet parte, totalitate essentiæ, non totalitate virtutis, et non est de substantiâ Dei, nec a parentibus producitur, sed immediate creatur a Deo quum corpori infunditur.

XXIV

Facultates animæ realiter distinguuntur ab ejus essentiâ. Subjectum autem earum est compositum animæ et corporis, si sint vegetativæ aut sensitivæ, anima sola, si sint spirituales, sed nunquam corpus solum.

XXV

Adæquatum intellectionis objectum est communiter ipsum ens ; proprium vero objectum intellectus humani in præsenti statu unionis, quidditatibus abstractis a conditionibus materialibus continetur. Cognitionem ergo accipimus a rebus sensibilibus. Cum autem sensibile non sit intelligibile in actu, præter intellectum formaliter intelligentem, quem dicimus intellectum possibilem, admittenda est in animâ virtus activa, quæ species intelligibiles a phantasmatibus abstrahit. Per species intelligibiles directe universalia cognoscimus ; singularia vero sensu primum, nec non intellectu per conversionem ad phantasmata attingimus ; ad cognitionem spiritualium per analogiam ascendimus.

XXVI

Intellectum sequitur, non præcedit, voluntas ; quæ necessario appetit bonum ex omni parte explens appetitum, sed inter plura bona, quæ judicio mutabili appetenda proponuntur, libere eligit. Sequitur proinde electio judicium practicum ultimum ; at quod hoc sit ultimum, voluntas efficit.

XXVII

Deum esse neque immediatâ intuitione percipimus, neque a priori demonstramus, sed utique a posteriori, hoc est, per ea quæ facta sunt, ducto argumento metaphysico, physico et morali.

XXVIII

Deus omnes res gubernat, non tantum in universali, sed in particulari easque directe et positive conservat.

Ex Morali

XXIX

Omnes homines appetunt beatitudinem, quæ quidem objective considerata nonnisi in Deo collocari potest.

XXX

Existit lex naturalis quæ immutabilitate gaudet tum intrinsecâ, tum extrinsecâ.

XXXI

Falsæ sunt doctrinæ quæ denominantur Sensualismus, Utilitarismus et Rationalismus moralis.

XXXII

Tum suicidium, tum duellum a lege naturali certo prohibentur.

XXXIII

Ad perfectam *Quæstionis socialis* solutionem adhibenda sunt remedia ab Ecclesiâ præstita, et rejiciendus est Socialismus.

XXXIV

Divortium multiplici ex capite illicitum dicendum est.

XXXV

Jus directe curandi educationem, in ordine naturali, per se ad solos parentes pertinet ; ex quo apparet quam illicitum sit *Monopolium instructionis* a Gubernio institutum. Imo in scholis dirigendis, reprobatur doctrina *Uniformitatis librorum* et *Gratuitatis scholæ absolutæ* maximeque *neutralitatis religiosæ.*

XXXVI

Finis societatis civilis est tueri jura civium et prosperitatem publicam procurare ; auctoritas ejus a Deo repetenda est et proinde nequit in populo tanquam in subjecto residere.

XXXVII

Status non est fons et origo omnium jurium, nec obligant simpliciter leges humanæ nisi sint justæ.

XXXVIII

Jus inest auctoritati civili reos quorumdam criminum pœnâ capital puniendi.

XXXIX

Ecclesia catholica ita naturam veræ perfectæque societatis sibi vindicat ut ipsius auctoritati potestas civilis aliquo modo subjiciatur.

XL

Statutis variis liberalismi gradibus, concluditur liberalismum sub quavis forma esse rejiciendum.

N. B.—*Les cours préparatoires à la licence en philosophie se donnent de 8¼ à 9 hrs du soir, le lundi aux étudiants en théologie, et le mercredi aux autres étudiants.*

PRÉPARATION DES PROFESSEURS A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'Université, désireuse de fournir aux jeunes professeurs l'occasion de parfaire leurs études, propose à leur émulation le *diplôme de grammaire* et la *licence ès-lettres* (maîtrise-ès-arts).

I

Diplôme de grammaire

Tous ceux qui, dans nos collèges classiques, dirigent les jeunes prêtres dans la carrière de l'enseignement des lettres, ont maintes fois exprimé le regret de ne pouvoir leur donner une préparation suffisante. Tous souhaitent que, dans un avenir prochain, nos jeunes professeurs puissent prendre, soit dans notre Université, soit dans les universités d'Europe, leur grade de licence, préparation normale à l'enseignement secondaire.

Cependant la licence restera toujours, semble-t-il, le privilège des professeurs des classes de littérature : troisième, seconde et rhétorique. Les deux années de travail qu'elle exige, les déboursés considérables dont elle est l'occasion, les aptitudes qu'elle suppose chez ses postulants, font qu'elle sera longtemps encore le partage du petit nombre.

Et pourtant les classes de grammaire ont une bien grande importance, puisqu'elles servent de base aux exercices littéraires. Le regretté M. Ragon écrivait en 1901: " Je l'ai dit maintes fois, et je le répète avec plus de conviction que jamais : si j'avais l'honneur de diriger une maison d'éducation et que j'eusse deux licenciés seulement parmi mes collaborateurs..., je confierais la rhétorique au premier et au second *la quatrième.* "

Ne serait-il donc pas possible de trouver, pour nos professeurs de grammaire, un mode de préparation qui exige moins de temps que la licence, qui présente moins de difficultés, qui soit proportionné à l'enseignement qu'ils auront à donner ? Oui, cela est possible : établissons un examen que nos jeunes professeurs pourront aisément préparer dans leurs loisirs et sous la direction des maîtres expérimentés qu'ils ne manqueront pas de trouver dans leur collège. Cet examen sera, si l'on veut, un certificat d'aptitude à l'enseignement des langues classiques, un *diplôme de grammaire,* qui pourra devenir un acheminement vers la licence-ès-lettres.

Conditions d'admission

Les candidats au diplôme de grammaire doivent être au moins *inscrits* de l'Université ; ils peuvent préparer leur examen dans leur collège avec l'aide des professeurs de lettres qui s'y trouvent.

L'examen se passe à Québec, en deux sessions, à Noël et à Pâques, aux dates fixées par le Recteur.

Les candidats doivent faire leur demande à M. le Secrétaire de l'Université, à Québec, au cours du mois d'octobre.

Épreuves

Le diplôme de grammaire est décerné aux candidats qui ont subi avec succès les épreuves suivantes :

Epreuves écrites : composition française, version latine, version grecque, thème latin, thème grec.

Epreuves orales: 1. Analyse grammaticale et littéraire d'un texte français, d'un texte latin et d'un texte grec. Ces trois textes sont choisis dans les auteurs et les passages portés au programme de ce diplôme.

2. Interrogation sur la grammaire historique du français, sur la méthode de l'enseignement, sur les grammaires grecque et latine.

Programme

Auteurs grecs : Homère, *Odyssée*, ch. I, v. 1, à 100. Demosthène, *Première Olynthienne*. Platon, *Apologie de Socrate*, p. p. 17A-18A ; 28B-30C ; 33B-34B ; 40E-42A.

Auteurs latins : Cicéron, *De Signis*, §§ 1-9 ; 29-54. Virgile, *Enéide*, VIII, v. v. 306-369 et 608-731. Tite-Live, XXVI, ch. XII, XIII, XIV, XV, XVI, XIX.

Auteurs français : Du Bellay, *Les Regrets*, sonnets IV, V, IX, XX, XXV, XXXI, XXXVIII. Bossuet, Sermons choisis, Exorde et premier point du sermon sur l'honneur. Corneille, les deux premiers actes de *Polyeucte*. Chateaubriand, Extraits de la première et de la seconde partie du *Génie du Christianisme*. (1)

II

Licence ès lettres

Conditions d'admission

Le candidat à la licence-ès-lettres doit :

1. Etre bachelier de la Faculté des arts, ou présenter un diplôme équivalent.
2. Se faire inscrire chez le Recteur trois mois avant l'examen.
3. Subir avec succès quatre épreuves écrites qui sont: *a*) une dissertation littéraire de six heures, en français ou en anglais ; *b*) une dissertation latine de six heures, qui pourra porter sur une question littéraire ou philosophique : *c*) une version grecque (séance de quatre heures) ; *d*) un thème grec (séance de quatre heures).
4. Subir également avec succès, en une ou deux fois, une épreuve orale qui comporte : *a*) l'explication et l'appréciation détaillées au point de vue grammatical, littéraire, historique, etc., des auteurs français, anglais,

---

(1) Éditions et ouvrages recommandés :

M. Croiset, Morceaux choisis d'Homère, (Colin), avec une bonne introduction.

Riemann et Homolle, Tite-Live, XXVI à XXX, (Hachette).

Lemercier, Chefs-d'œuvre poétiques du XVIè siècle, (pour Du Bellay).

Florisoone, Œuvres choisies de Châteaubriand (Hatier). Les morceaux donnés par cette édition sont ceux qui répondent au programme.

Brunot, Grammaire historique du français.

P. Passard, Pratique du Ratio studiorum, (Poussielgue).

E. Ragon, Grammaire grecque, Grammaire latine.

Cucuel, Syntaxe grecque, (Klincksieck, Paris).

Riemann et Lejay, Syntaxe latine, (Klincksieck, Paris).

N. B. Le numéro d'octobre, 1918, de l'*Enseignement Secondaire* a donné de plus amples détails sur le diplôme de grammaire.

latins et grecs qui sont au programme ; *b*) une interrogation dans une des matières de la première série des matières d'option; *c*) une interrogation dans une des matières de la seconde série des matières d'option.

Les deux matières choisies par l'étudiant devront être indiquées au Recteur trois mois avant l'examen.

L'épreuve orale est de quinze minutes pour chaque matière.

5. Subir six mois avant la date de la licence un examen d'essai, par écrit, sur les matières de l'examen écrit de la licence, et aussi une épreuve écrite sur l'explication des auteurs, d'un auteur grec ou latin, au choix du candidat.

N. B. — Le candidat n'est admis aux épreuves orales que si ses épreuves écrites ont été jugées au moins suffisantes, c'est-à-dire s'il a obtenu la moitié des points dans l'ensemble et s'il n'a pas eu de note éliminatoire dans aucune matière.

La préparation de la Licence, d'ici l'organisation régulière des cours, peut se faire privément et dure au moins deux ans.

Les épreuves se subissent à Québec.

Programme

Auteurs grecs: Homère, *Odyssée*, chant XIV. Euripide, *Electre*, v. v. 1 à 698. Thucydide, Extraits des livres I et II dans les Extraits de Thucydide par Pierre (Poussielgue). Platon, Pages choisies de Platon par Bertrand (Poussielgue) pp. 1 à 125. Demosthène, 1ère Philippique. Saint-Basile, Homélie aux jeunes gens sur la lecture des auteurs profanes.

Auteurs latins : Térence, Passages de l'Hécyre et des Adelphes contenus dans les Extraits du Théâtre latin par Pautigny (Poussielgue) Cicéron, Brutus, depuis le paragraphe 139 jusqu'à la fin. Virgile, Géorgiques, le 1er chant. Horace, Ad Pisones, De Arte Poetica. Tite-Live, livre XXVI. Tacite, Agricola.

Auteurs français : Chanson de Roland, Extraits par Gaston Paris (Hachette) ; Joinville, vertus de Saint Louis, dans les extraits des Chroniqueurs français par Paris et Jeanroy (Hachette). Du Bellay, Défense et illustration de la langue française. Corneille, Polyeucte. Molière, Les Précieuses ridicules. Bossuet, Sermons choisis : Sur la Providence, sur la mort. Lafontaine, Fables, livre XI. Boileau, *L'art poétique.* Marivaux, Le jeu de l'amour et du hasard. Chateaubriand, Génie du Christianisme, livres I et II. Victor Hugo, Les Rayons et les ombres. de Hérédia, Les Trophées : Rome et les Barbares ; Le Moyen-Age et la Renaissance.

Auteurs anglais : Chaucer, Shakespeare, Milton, Dryden, Pope, Wordsworth, Byron, Macaulay, Longfellow, d'après les morceaux choisis de la littérature anglaise, par Beljame et Legouis (chez Hachette).

Matières d'option de l'examen oral

Interrogations de la série A.

1. Histoire de la littérature grecque et latine
2. Histoire de la littérature française
3. Histoire de la littérature canadienne.
4. Histoire de la littérature chrétienne (grecque, latine et française).
5. Histoire du Canada.

Interrogations de la série B.

1. Grammaire grecque et latine (grec homérique, langue poétique, langue attique, classique, langue des atticistes) ; (latin archaïque, langue poétique, classique, langue de l'époque impériale).
2. Métrique grecque et latine.
3. Philologie élémentaire grecque et latine.
4. Grammaire française historique.

ÉCOLE D'ARPENTAGE ET DE GÉNIE FORESTIER

L'École forestière et l'École d'arpentage fonctionnaient séparément l'une de l'autre. Comme plusieurs des matières enseignées aux deux écoles étaient les mêmes, l'on décida de ne faire qu'une seule école qui désormais, en vertu d'une loi passée à la Législature, sera connue sous le nom d'École d'arpentage et de Génie forestier.

Désormais, l'élève qui aura subi avec succès les examens sur toutes les matières du programme de la nouvelle école et qui aura satisfait à toutes les prescriptions de la loi relative aux arpenteurs-géomètres, quant à l'admission à l'étude, à la cléricature, pourra obtenir les diplômes d'ingénieur-forestier et de bachelier en arpentage.

Telle que constituée cette école se trouve en état d'assurer la formation de professionnels qui soient capables de rendre de grands services au pays; de professionnels à qui incombe la délimitation et l'inventaire de nos richesses forestières et minières ; de professionnels qui puissent s'occuper de la gestion des forêts, tant privées que domaniales, y pratiquer les opérations culturales que leur état requiert et s'occuper de la direction de tous les travaux de génie que comportent l'établissement et la mise en activité des fabriques de pâtes cellulosiques de papier et des scieries ; l'aménagement des cours d'eau pour le flottage et des chutes hydrauliques pour les fins d'industrie.

Personnel de l'École d'Arpentage et de Génie forestier

DIRECTEUR

M. Avila Bédard

MEMBRES DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT :

MM. **Avila Bédard**, directeur.
Paul Joncas, directeur des études.
G.-C. Piché,
Alexandre Vachon,
Alfred Mercil.

PROFESSEURS

M. **G.-C. Piché**, professeur de sciences forestières, 64, rue St-Cyrille.

M. **Avila Bédard**, professeur de sciences forestières, 627, rue St-Jean.

M **Alfred Mercil**, professeur de mathématiques pures et appliquées, 79, rue Aberdeen.

M. **Henri Simard**, professeur de physique.

M. **Alexandre Vachon**, professeur de chimie et de sciences naturelles.

M. **Paul Joncas**, professeur d'arpentage, de topographie et de construction, Giffard.

M. **P.-C. Dagneau**, professeur d'hygiène et de médecine, 6, rue Collins.

M. **Georges Maheux**, chargé du cours de protection des forêts, 100, avenue Lamontagne.

M. **Théo.-C. Denis**, surintendant du Bureau des mines de Québec, chargé du cours de minéralogie et de géologie appliquées, 130, Avenue des Érables.

M. **Althéod Tremblay**, professeur de trigonométrie, géométrie analytique, 472, St-François.

M. **Arthur Smith**, directeur de l'Observatoire de Québec, professeur d'astronomie et de météorologie, Observatoire, Québec.

Conditions générales d'admission

Les candidats doivent être âgés de 18 ans révolus, parler et écrire correctement le français et l'anglais. Ils sont admis à la suite d'un examen qui porte sur les matières suivantes : arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie, physique, chimie, minéralogie, géologie, botanique, géographie, histoire du Canada, histoire de France et d'Angleterre, histoire de la littérature, compositions française et anglaise.

L'examen d'admission a lieu, deux fois par année, dans la première semaine des mois de juillet et de septembre.

Les candidats devront verser entre les mains du Directeur, la somme de $5.00 en s'inscrivant pour le concours d'admission.

Les porteurs d'un diplôme de bachelier-es-sciences ou ès-arts sont exemptés de cet examen, à moins qu'ils ne désirent obtenir une bourse.

Élèves réguliers et Auditeurs libres

A part des boursiers, il y a les élèves réguliers et les auditeurs libres. Ces derniers, dispensés de l'examen d'entrée, suivent certains cours de préférence à d'autres. Ils paient la retribution fixée par l'Université, pour les cours spéciaux. [Voir page 48 .] Ils n'ont droit à aucun diplôme, mais peuvent obtenir un certificat attestant qu'ils ont suivi assidûment tels cours qu'ils auront choisis, et qu'ils ont subi avec succès les examens sur les matières enseignées.

Un auditeur libre peut à la fin de sa première année, après avoir subi l'examen, être admis comme élève régulier.

Les élèves réguliers paient à l'Université, par année d'études, la somme de $100. à $125., suivant le mode décrit à la page 48.

Bourses

Chaque année, cinq bourses, consistant dans la remise de la contribution scolaire pour l'année courante sont accordées par l'Université aux candidats qui, au concours d'admission, ont obtenu 60 pour cent des points sur l'ensemble des matières et pas moins de 50 pour cent des points sur l'une quelconque des matières au programme du concours, et occupent les cinq premières places. L'élève à qui une bourse a été accordée y perd droit si, durant l'année scolaire pour laquelle il a mérité cette bourse, il n'obtient pas 60 pour cent des points sur l'ensemble des matières et s'il a moins de 50 pour cent sur l'une quelconque des matières au programme.

Avantages

Les élèves de l'École — plus spécialement ceux qui se destinent au génie forestier et parmi ceux-ci les boursiers, — sont employés, durant les mois de vacances, par le Gouvernement, qui leur paie un salaire mensuel de $25.00 et leurs frais de déplacement et de pension réguliers. Ceux qui se destinent exclusivement à l'étude de l'arpentage, s'ils peuvent bénéficier des mêmes avantages, n'en restent pas moins obligés, d'après la loi relative aux arpenteurs-géomètres, d'être sous la surveillance d'un arpenteur autorisé.

Déboursés

Tous les élèves doivent déposer, au commencement de chaque année d'études, la somme de $10.00 dont $5.00 pour les frais de laboratoire et d'entretien des instruments et $5.00 pour l'achat de fourniture et pour

payer les dommages qu'ils pourraient causer à ce qui est la propriété de l'École ou de l'Université.

Les dépenses de voyage et de pension, au cours des travaux pratiques ou expertises sur le terrain, sont à la charge des élèves.

Un honoraire de $15.00 doit être payé à l'Université pour le diplôme.

Diplômes

Le diplôme d'Ingénieur-forestier décerné par l'Université donne droit au porteur d'exercer cette profession. Le porteur d'un tel diplôme peut, en outre, être admis comme membre de la Société canadienne des Ingénieurs forestiers, au même titre que les diplômés des Universités de Toronto et de Fredericton [faculté de génie forestier].

Le diplôme de bachelier en arpentage ne donne pas au porteur le droit de pratiquer la profession. Ce droit, il ne l'acquiert qu'après avoir subi avec succès un examen devant le Bureau de Direction de la Corporation des Arpenteurs.

L'élève, pour avoir droit à l'un ou l'autre de ces diplômes, doit avoir conservé une moyenne de 12 sur 20 sur l'ensemble des matières au programme des quatre années d'études, et une moyenne de 14 sur 20 points pour les travaux techniques.

Le diplôme peut être obtenu avec les mentions suivantes :

Avec distinction : 70% des points et le minimum sur chaque matière.

Avec grande distinction : 80% des points et une moyenne de 12 pour chaque matière.

Avec *très grande distinction* : 90% des points et une moyenne de 14 pour chaque matière.

PROGRAMME

Le programme qui assurera la formation de ces professionnels se développe pendant une durée de quatre ans et embrasse les sciences très variées que l'on pourrait classer de la façon suivante :

Sciences naturelles appliquées : Botanique, Minéralogie, Géologie, Entomologie et Mycologie.

Les mathématiques appliquées : Touchant l'arpentage, la topographie ; la construction des routes, des chemins de fer, des appareils aériens pour le transport des produits forestiers, des ponts, des usines où l'on travaille le bois (scieries, fabriques de pâtes cellulosiques ou de papier); la correction et l'aménagement des cours d'eau pour les fins de flottage et la mise en œuvre de l'énergie hydraulique.

Etude de la législation des terres et forêts de la province de Québec et de la loi relative aux arpenteurs-géomètres et aux arpentages.

Sciences forestières proprement dites comprenant la sylviculture, la dendrométrie, la technologie, l'évaluation des propriétés boisées, l'économie forestière, l'aménagement des forêts, la géographie forestière et l'histoire du développement de la sylviculture dans les pays européens et extra-européens.

A l'enseignement théorique s'ajoutent des travaux de laboratoire et des expertises sur le terrain. Ces dernières se font et à la pépinière du Gouvernement à Berthierville et dans les forêts avoisinant Québec où situées à proximité des endroits où existent des usines de pâte à papier et de papier.

Voici du reste comment se détaille, pour chaque année du cours, le programme :

1ère année	Algèbre	75	cours.
	Géométrie élémentaire	75	"
	Trigonométrie rectiligne	25	"
	Chimie élémentaire	135	"
	Astronomie	45	"
	Physique	180	"
	Histoire Naturelle	72	
		607	"
2e année	Calcul infinitésimal	40	cours.
	Géométrie analytique	40	"
	Trigonométrie sphérique	15	"
	Chimie spéciale	30	"
	Reboisement	30	"
	Sols	25	"
	Physique et mécanique	40	"
	Dendrologie	70	"
	Arpentage	80	"
	Exploitation	40	"
	Médecine	15	"
		425	"
3e année	Mathématiques appliquées	25	cours.
	Travaux publics	30	"
	Constructions	30	"
	Chimie spéciale	30	"
	Sols	25	"
	Minéralogie et Géologie	30	"
	Physique et Mécanique	35	"
	Sylviculture	45	"
	Arpentage supérieur	80	"
	Dendrométrie	30	"
	Législation	40	"
	Astronomie et Météorologie	35	"
	Laboratoire (botanique)	25	"
		460	"
4e année	Industries forestières	60	cours.
	Hydraulique	30	"
	Usines	30	"
	Chimie spéciale	30	"
	Protection	50	"
	Technologie	30	"
	Mécanique	25	"
	Aménagement	40	"
	Histoire de sylviculture	30	"
	Dendrométrie	30	"
	Économie forestière	25	"
	Géographie forestière	25	
		405	"

Règlement

Les élèves doivent suivre les règlements de l'Université et ceux établis par la direction de l'École.

N. B.— Toutes demandes de renseignements doivent être adressées au Directeur de l'École d'Arpentage et de Génie forestier.

N. B.— Les élèves des quatre années suivent aux mêmes heures le cours de dessin qui comprend en tout 360 leçons [soit 90 par année].

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE

RÈGLEMENT

Affiliation. — 1° Les Congrégations enseignantes de Frères, qui demandent l'affiliation à l'Université Laval, doivent s'engager, par document écrit, à accepter les règlements universitaires relatifs à l'obtention des diplômes de l'enseignement secondaire moderne, ainsi que les modifications qui pourraient être faites à ces règlements.

2° L'Université institue une *Commission permanente* qui aura pour fonction d'étudier les programmes de l'enseignement secondaire moderne et de proposer les modifications qu'elle aura jugées opportunes. Cette commission sera composée de deux professeurs de l'Université, présentés à l'approbation du Conseil universitaire l'un par la Faculté des arts de Québec, l'autre par la Faculté des arts de Montréal. Elle comprendra aussi un représentant de chacun des Instituts affiliés, lequel sera désigné par les autorités de sa Congrégation. Le Conseil universitaire demeure libre en dernier ressort d'admettre ou de rejeter les modifications proposées par la Commission permanente.

3° Il pourra être tenu, de temps à autre, un congrès des Congrégations affiliées, représentées chacune par deux délégués. On discutera, dans ces congrès, toutes les questions relatives aux diplômes de l'enseignement secondaire moderne.

CONDITIONS D'ADMISSION AUX EXAMENS

1° Peuvent être candidats aux examens du diplôme de l'enseignement secondaire moderne : *a*) les religieux, et les laïcs porteurs d'un diplôme officiel du degré académique ; *b*) les membres des Congrégations enseignantes affiliées à l'Université qui possèdent un certificat d'aptitudes congréganiste jugé par l'Université équivalent au diplôme du degré académique.

2° Tout candidat à ces diplômes doit subir avec succès un examen écrit portant :

a) Soit sur la série complète des matières littéraires (*littérature-philosophie*) inscrites au programme universitaire ;

b) Soit sur la série complète des matières scientifiques (*sciences-mathématiques*) inscrites au programme universitaire ;

c) Soit sur les matières de l'une et de l'autre de ces deux séries.

3° Ces examens comprennent chacun deux séries d'épreuves écrites dites : les unes, *congréganistes*, les autres, *universitaires*.

EXAMENS

Les examens comprennent deux séries d'épreuves dites *épreuves congréganistes* et *épreuves universitaires*.

Épreuves congréganistes.

1° Les épreuves congréganistes sont ainsi nommées parce qu'il appartient à l'autorité compétente, dans chaque Congrégation affiliée, d'en choisir les questions, d'en fixer la date et d'en surveiller l'exécution.

2° Les questions choisies et les épreuves corrigées sont cependant soumises à la revision du doyen de la Faculté des arts. Les épreuves, une fois revisées par la Faculté des arts, devront être renvoyées aux Instituts dans le plus court délai possible. Le doyen intéressé peut nommer une commission d'au moins trois membres, avec pouvoir de s'enquérir de la valeur des épreuves et obligation de lui faire rapport par écrit.

3° Les différentes matières des épreuves congréganistes sont :

a) *Pour la série littéraire* (littérature-philosophie) :

Recherche de la vraie religion,
Histoire générale et histoire du Canada,
Géographie générale et géographie du Canada,
Préceptes de littérature,
Histoire des littératures française et canadienne,
Histoire des littératures anglaise et américaine,
Auteurs anglais,
Histoire de la pédagogie.

b) *Pour la série scientifique* (sciences-mathématiques) :

Apologétique,
Physiologie et zoologie,
Physique et chimie,
Minéralogie et géologie,
Botanique,
Algèbre,
Géométrie,
Histoire de la pédagogie.

4° Chaque congrégation a le droit d'autoriser, au fur et à mesure que ses candidats y sont préparés, trois épreuves partielles correspondant au groupement ci-après :

SÉRIE LITTÉRAIRE

1er groupe Religion,
Histoire générale,
Géographie générale et géographie du Canada,
Histoire du Canada.

2e groupe Religion,
Préceptes de littérature,
Histoire de la littérature française,
Histoire de la littérature canadienne.

3e groupe Religion,
Histoire des littératures anglaise et américaine,
Auteurs anglais,
Histoire de la pédagogie.

SÉRIE SCIENTIFIQUE

1er groupe Apologétique,
Algèbre,
Géométrie

2e groupe Apologétique,
Physique,
Chimie.

3e groupe Apologétique,
Physiologie et zoologie,
Botanique,
Minéralogie et géologie,
Histoire de la pédagogie. (1)

5° Les candidats peuvent se servir, à leur choix, de la langue française ou de la langue anglaise. Cependant les questions sur la littérature française et les auteurs français devront être traitées en français par les candidats de langue anglaise, et les questions sur les littératures anglaise et américaine et les auteurs anglais seront traitées en anglais par les candidats de langue française.

6° Le nombre des points qu'il faut conserver sur chacune de ces matières et dans chaque épreuve, même partielle, est fixée pour le minimum aux deux cinquièmes.

7° Le nombre total des points à conserver sur l'ensemble des épreuves de chaque série, littéraire ou scientifique, doit égaler les trois cinquièmes du maximum global possible.

Épreuves universitaires

1° Les épreuves universitaires sont ainsi désignées parce qu'elles se font sous la surveillance immédiate et exclusive de l'Université. Aucun candidat ne peut s'y présenter à moins d'avoir subi la série complète des examens congréganistes exigés pour la section à laquelle il aspire. En présentant ses candidats, chaque Congrégation doit donc aussi fournir le tableau en double des notes obtenues à l'examen congréganiste. Le double, dûment vérifié et approuvé par le doyen intéressé, sera remis au recteur de l'Université.

2° Les épreuves ont lieu, au siège de l'Université Laval, à Québec, du dix au quinze août de chaque année, pendant trois jours consécutifs. Dès la m -juin, les autorités universitaires devront faire connaître aux Congrégations les trois jours désignés, et les surveillants nommés par elles.

---

(1) Les candidats qui ne peuvent préparer en une année toutes les matières d'un groupe peuvent scinder le groupe en deux ; ils en prépareront une partie la première année, et le reste, l'année suivante ou même plus tard. On peut encore scinder un groupe lors même que l'on désire être examiné sur toutes ses matières dans une seule année : subir l'examen de la première partie à Pâques, par exemple, et celui de la seconde partie à la fin de l'année scolaire. Ainsi les aspirants qui ont réussi pour une seule matière d'un groupe devront subir en une seule fois l'examen pour toutes les autres matières de ce groupe.

3° Les épreuves universitaires sont :

a) *Pour la série littéraire* (littérature-philosophie) :

Pédagogie,
Philosophie (morale, métaphysique, esthétique, économie politique),
Composition littéraire, anglaise et française,
Auteurs français,
Version anglaise et thème anglais (candidats de langue française),
Version française et thème français (candidats de langue anglaise),
Droit commercial.

Remarque. — Les candidats de cette série qui seraient déjà pourvus du diplôme de la série scientifique n'auront à subir l'examen que sur les matières suivantes : composition littéraire anglaise et française, auteurs français et philosophie (morale, métaphysique, esthétique, économie politique).

b) *Pour la série scientifique* (sciences-mathématiques) :

Version anglaise et thème anglais (candidats de langue française),
Version française et thème français (candidats de langue anglaise),
Pédagogie,
Philosophie (psychologie, logique),
Trigonométrie,
Mécanique,
Cosmographie,
Droit commercial.

Remarque. — Les candidats de cette série qui auraient déjà subi avec succès l'examen sur la série littéraire ne prendront que les matières suivantes : trigonométrie, mécanique, cosmographie et philosophie (psychologie, logique).

4° L'Université autorise les candidats à subir, au fur et à mesure qu'ils y sont préparés, deux épreuves partielles pour chacun des deux groupes ci-après désignés :

SÉRIE LITTÉRAIRE

1er groupe Philosophie (morale, métaphysique, esthétique, économie politique),
Version,
Droit commercial,
Composition française.

2e groupe Pédagogie,
Thème,
Composition anglaise,
Auteurs français.

SÉRIE SCIENTIFIQUE

1er groupe Philosophie (psychologie, logique),
Version,
Droit commercial,
Trigonométrie.

2e groupe Pédagogie,
Thème,
Cosmographie,
Mécanique.

5° Les candidats peuvent se servir, à leur choix, de la langue française ou de la langue anglaise.

6° Le nombre minimum des points à conserver sur chacune de ces matières est fixé aux deux cinquièmes.

7° Le nombre total des points exigé sur l'ensemble des matières de chaque série d'épreuves universitaires, littéraire ou scientifique, doit égaler trois cinquièmes du maximum global possible.

Forme des épreuves universitaires. — 1° Au commencement de la première séance, chaque candidat remet au surveillant, sous enveloppe cachetée, une feuille où se trouve inscrit, avec le numéro qui lui sert de pseudonyme, son nom écrit lisiblement au-desous de ce chiffre. Le candidat ne doit se servir que de ce numéro pour signer ses copies. Il l'écrit au haut de chaque feuille, à l'angle gauche, en chiffres et en lettres.

2° On remet aux candidats des feuilles de papier à en-tête imprimé, sur lesquelles a été apposé le sceau de l'Université. Les candidats ne doivent employer que ce papier pour écrire leurs compositions, et ils ne doivent faire usage que de feuilles complètes.

3° Les candidats ne doivent avoir en leur possession ni cahiers, ni notes, ni papier. Ils n'apportent avec eux que les lexiques ou dictionnaires autorisés. (Elwall, pour l'anglais ; Guérin ou Larousse pour le français).

4° Toute communication des candidats entre eux ou avec le dehors est défendue sous peine d'exclusion immédiate. Les candidats ne peuvent sortir de la salle des séances que pour des raisons graves approuvées par le surveillant qui préside.

5° Les copies des candidats doivent être remises au premier surveillant, sous enveloppes spéciales cachetées et portant imprimé le nom de la matière ou du groupe de matières, suivant le cas, traitées dans les copies.

6° Toutes les copies des candidats doivent être envoyées à l'endroit et à la personne désignés par le recteur de l'Université.

Correction des épreuves universitaires. — 1° Toutes les copies des épreuves universitaires sont corrigées à l'endroit désigné par le recteur.

2° Les corrections sont faites par des jurys composés de trois membres nommés par le recteur de l'Université.

3° Le recteur choisit les membres de ces jurys de la façon suivante : un dans le personnel des Congrégations affiliées et deux parmi les professeurs des Facultés universitaires, ou parmi les professeurs des écoles ou collèges affiliés. Les Congrégations affiliées doivent, en conséquence, fournir simultanément et à tour de rôle dans chaque jury, sur l'invitation du recteur, des correcteurs pour les différentes épreuves universitaires. Le recteur choisit, à son gré, les autres correcteurs.

Reprise des examens

Examens congréganistes. — Toutes les épreuves congréganistes sont toujours définitives, en ce sens qu'elles ne peuvent être reprises avant la prochaine année académique et privent jusque là les candidats malheureux du droit de se présenter aux épreuves universitaires.

Examens universitaires. — 1° Si un candidat, qui a obtenu dans l'ensemble des examens universitaires le nombre de points suffisant pour être diplômé, n'a pas conservé pour l'une ou l'autre des matières de ces examens, le minimum des points exigé, il pourra réparer ce défaut en subissant un nouvel examen sur cette matière ou sur ces matières seulement. Mais le nouveau résultat obtenu ne change pas la somme primitive de ses points.

2° Si, pour avoir sur l'ensemble d'un examen universitaire le nombre de points exigé, deux points seulement manquent au candidat, il peut reprendre la matière la plus faible de cet examen avec chance d'être diplômé, si son nouveau travail lui donne le nombre total de points suffisant.

DIPLÔMES ET DISTINCTIONS

1° Ont droit aux différents diplômes les candidats qui ont subi avec succès les épreuves congréganistes et universitaires sur les deux séries, littéraire et scientifique, ou seulement sur l'une ou l'autre de ces deux séries.

2° Le diplôme d'Enseignement secondaire moderne *lettres et sciences* est décerné à ceux qui ont conservé les trois cinquièmes des points sur l'ensemble des épreuves congréganistes et universitaires dans les deux séries, littéraire et scientifique, et au moins les deux cinquièmes des points alloués à chacune des matières de ces deux séries.

3° Le diplôme d'Enseignement secondaire moderne *partie des lettres* est décerné aux candidats qui ont conservé les trois cinquièmes des points sur l'ensemble des épreuves congréganistes et universitaires de la série littéraire, et au moins les deux cinquièmes des points alloués à chacune des matières de cette série.

4° Le diplôme d'Enseignement secondaire moderne *partie des sciences* est décerné aux candidats qui ont conservé les trois cinquièmes des points sur l'ensemble des épreuves congréganistes et universitaires de la série scientifique, et au moins les deux cinquièmes des points alloués à chacune des matières de cette série.

5° Pour établir d'une façon plus juste et plus précise le mérite des diplômés, on inscrit sur le diplôme les mentions suivantes : *avec distinction* et *avec grande distinction.*

a) Sont diplômés *lettres et sciences avec grande distinction,* ceux qui ont conservé dans les deux examens universitaires les quatre cinquièmes des points alloués à chacun de ces examens.

b) Sont diplômés *lettres et sciences avec distinction,* ceux qui ont conservé les quatre cinquièmes des points dans l'un ou l'autre seulement des examens universitaires.

c) Sont diplômés *partie des lettres avec distinction,* ceux qui ont conservé les quatre cinquièmes des points à l'examen universitaire sur la série littéraire.

d) Sont diplômés *partie des sciences avec distinction,* ceux qui ont conservé les quatre cinquièmes des points à l'examen universitaire sur la série scientifique.

e) Les autres diplômés le sont sans mention.

6° Les candidats ne sont autorisés à prendre le titre auquel ils ont droit : Diplômés *lettres et sciences, partie des lettres, partie des sciences,* que s'ils ont réclamé et reçu le diplôme accordé par l'Université.

PROGRAMME

Les programmes dont publiés dans une brochure qu'on peut se procurer à l'Université.

GRADUÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE

(Voir page 205.)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES JEUNES FILLES

Historique

C'est en septembre 1908 que l'Université Laval s'est affilié l'École d'Enseignement supérieur pour les jeunes filles à Montréal.

Depuis plusieurs années déjà, les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame désiraient procurer aux jeunes canadiennes-françaises, qui en avaient le loisir et les moyens, des cours supérieurs de religion, de littérature et de sciences. Elles voulaient par là les préparer mieux encore au rôle si important qui leur incombe dans la famille et la société.

Monseigneur Bruchési approuva le projet des révérendes sœurs et autorisa volontiers la demande d'affiliation de leur nouvelle école à l'Université Laval.

Les cours sont ouverts à l'École d'Enseignement supérieur depuis octobre 1908 et ils voient s'accroître d'année en année le nombre de leurs élèves.

Notes sur les études et les diplômes

Les jeunes filles du monde ne sont pas les seules à recevoir là les leçons des Sœurs de Notre-Dame ou des professeurs de la Faculté des arts à Montréal ; des religieuses de plusieurs instituts enseignants viennent y puiser les connaissances les plus variées et les plus utiles à l'enseignement primaire qu'elles donnent dans les académies.

Pour ce qui regarde les lettres et les sciences le programme et les examens de l'École sont ceux du baccalauréat et de l'inscription de l'Université Laval, moins l'étude du grec qui est remplacée par l'étude d'une langue vivante.

Les candidats aux examens obtiennent selon le cas les diplômes spéciaux de bachelières ès arts, bachelières ès lettres ou bachelières ès sciences.

Les cours réguliers comprennent deux, trois ou quatre années, selon la préparation antérieure des élèves. Ils se divisent en diverses sections: Section des lettres. — Section des sciences. — Section des arts. — Section du commerce. — Section de l'enseignement ménager. Tous les examens sont soumis au contrôle universitaire. D'autre part, les élèves qui ne veulent pas suivre les cours réguliers, mais désirent étudier des spécialités sont tout à fait libres de le faire, comme elles sont libres aussi de subir ou non les examens. Les examens marqués de succès donnent droit aux élèves de recevoir, à la fin de l'année académique, des certificats ou des diplômes analogues à ceux qui sont décernés au cours de littérature française à l'Université Laval.

RÈGLEMENTS ET PROGRAMMES

Les règlements et programmes sont contenus dans une brochure qu'on peut se procurer chez les religieuses de la Congrégation de N.-D., Maison-Mère, Montréal.

GRADUÉES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES JEUNES FILLES

(Voir page 204.)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ORGANISÉ PAR L'UNIVERSITÉ

Affiliation à l'Université Laval

L'Université Laval, soucieuse de mieux atteindre la fin qu'elle se propose, qui est de fortifier l'instruction publique à tous les degrés, invite les instituts et les maisons d'enseignement primaire à se grouper autour d'elle, et leur offre, aux conditions indiquées plus loin, un brevet d'affiliation.

Plusieurs de nos instituts religieux d'enseignement primaire ont eux-mêmes sollicité l'Université de leur accorder l'affiliation, de couvrir de son autorité leurs programmes d'études, et de donner à leurs élèves des certificats et des diplômes.

L'Université a cru devoir accepter ces obligations nouvelles. Elle s'honore d'aider nos instituts d'enseignement primaire dans leur œuvre d'éducation et de dévouement ; elle contribuera dans la mesure de ses lumières et de ses forces à régler et à perfectionner les programmes d'enseignement primaire, à coordonner les efforts et les méthodes ; elle stimulera, par le contrôle des examens et par ses certificats et ses diplômes, le travail des jeunes élèves.

En acceptant ces nouvelles responsabilités, l'Université a conscience de rester dans son rôle. Université catholique et française, placée par sa charte royale au plus haut degré de l'enseignement public dans notre province, elle est heureuse de provoquer dans l'ordre primaire aussi bien que dans l'ordre secondaire et dans l'ordre supérieur, les plus désirables progrès. Elle estime que dans ce contact avec elle, nos institutions catholiques et françaises d'enseignement primaire trouveront une garantie précieuse, non seulement pour leur orientation pédagogique, mais aussi pour leurs œuvres de formation intellectuelle et morale.

L'affiliation n'enlève, d'ailleurs, aucune louable initiative aux maisons affiliées. Les règlements établis par l'Université pourvoient à toutes les saines ambitions. La distribution des matières du programme d'études en *matières de l'Institut* et en *matières de l'Université*, telle qu'elle est plus loin indiquée, distribution qui place sous le contrôle principal de chaque maison les examens de la plupart des matières de mémoire, permet à chaque institut d'organiser l'enseignement de ces matières conformément à ses meilleures traditions et selon les circonstances de temps et de milieu où se trouvent placées les maisons d'enseignement primaire. L'Université fixe seulement le programme minimum d'enseignement de ces mêmes matières.

Les maisons jusqu'ici affiliées ont bien voulu nous dire comme l'affiliation a été utile à leurs œuvres d'éducation, et comme elles sont fières d'appartenir, d'être attachées par un lien aussi solide à la plus haute institution d'enseignement qu'il y ait dans notre province.

CONDITIONS DE L'AFFILIATION :

ART. 1. — L'institut ou la maison congréganiste d'enseignement primaire qui demande l'affiliation à l'Université Laval, doit auparavant en avoir obtenu l'autorisation de l'Ordinaire du diocèse où se trouve établi cet institut ou cette maison. On doit faire accompagner la demande d'affiliation du document qui atteste cette autorisation de l'Ordinaire.

ART. 2. — L'institut ou la maison qui demande l'affiliation doit aussi en même temps envoyer à l'Université son programme d'études.

ART. 3. — L'institut ou la maison affiliée s'engage à observer, au sujet de l'affiliation, des programmes et des examens, tous les règlements universitaires, tels qu'ils sont ici établis, et les modifications qui pourraient y être faites par l'autorité compétente.

ART. 4. — L'affiliation pourra être annulée : *a*) si le programme des études de la maison affiliée est modifié notablement sans le consentement de l'Université ; *b*) sur la demande de l'Ordinaire et l'acceptation de cette demande par le conseil universitaire.

ART. 5. — Il est établi par l'Université une *Commission permanente de l'Enseignement primaire.* Cette commission se compose d'un professeur de l'Université désigné par le Recteur, et d'un représentant de chaque institut affilié, nommé par l'autorité compétente de l'institut.

Toutes les modifications à faire au programme d'études devront être soumises aux membres de la Commission, qui en délibérera, et qui fera rapport au Recteur.

ART. 6. — L'Université garde la haute direction de l'enseignement dans les maisons affiliées, et ses décisions seront prépondérantes, pourvu qu'elles ne soient pas contraires aux constitutions de l'institut affilié.

Cours et programmes

ART. 1. — L'enseignement primaire exigé pour l'obtention des certificats et des diplômes de l'Université est réparti en deux sections : une section d'enseignement général, et une section d'enseignement ménager. (1)

Chaque section est divisée en trois cours, appelés *moyen*, *supérieur* et *supplémentaire.*

Les programmes des cours d'enseignement général et d'enseignement ménager sont publiés dans une brochure spéciale qu'on peut se procurer au secrétariat de l'Université Laval, Québec.

Examens

ART. 1. — Trois examens sont fixés aux différentes étapes du cours primaire des deux sections : l'examen du *Cours moyen*, celui du *Cours supérieur* et celui du *Cours supplémentaire.*

ART. 2. — Chacun de ces examens comporte une double série d'épreuves. Il y a la série des *épreuves de l'institut*, ou l'*examen de l'institut*, et la série des *épreuves de l'Université* ou l'*examen universitaire.*

Examen de l'institut

ART. 1. — L'examen de l'institut est ainsi appelé parce qu'il est placé sous le contrôle immédiat de chaque institut ou maison affiliée. Il comprend une *épreuve écrite* et une *épreuve orale.* La date de ces examens, dans chacun des cours moyen, supérieur et supplémentaire, est fixée par l'autorité de chacune des maisons ; les questions à poser, la correction des épreuves écrites, sont aussi confiées à l'autorité compétente de chaque institut ou de chaque maison.

ART. 2. — L'Université pourra se faire représenter aux examens oraux de l'institut, si elle le juge à propos. On devra lui fournir à la fin de chaque

(1.) L'Université créera, au fur et à mesure que les circonstances le permettront, d'autres sections d'enseignement spécial.

année une copie des questions posées à l'examen écrit, et l'Univers ité pours aussi, si elle le désire, faire la revision des copies corrigées.

Examen universitaire

Art. 1. — L'examen universitaire est ainsi appelé parce qu'il est tour entier placé sous le contrôle de l'Université. Les questions sont poséea par l'Université, et les copies des élèves sont corrigées au siège de l'Université, par des correcteurs que désigne le Recteur.

Forme de l'examen universitaire

Art. 1. — Les élèves ne doivent apporter avec elles ni livres, ni cahiers, ni notes, ni papier. On leur procure à la salle des séances les dictionnaires autorisés et tout ce qui est nécessaire pour leur travail. — On ne doit fournir de dictionnaires aux élèves que pour les séances de dictées, d'analyses grammaticale et logique, et de composition.

Art. 2. — Une fois les séances ouvertes, les élèves ne doivent avoir aucune communication au dehors ni entre elles, sous peine d'exclusion. Elles ne peuvent sortir de la salle des séances que pour des raisons graves approuvées par la surveillante qui préside.

Art. 3. — On remet aux élèves des feuilles de papier à en-tête imprimé, sur lesquelles ont été apposées les armes de l'Université.

Les élèves ne peuvent se servir que de ce papier. Elles ne doivent faire usage que de feuilles complètes et ne pas écrire au verso. Chaque couvent se pourvoit de ce papier à l'Université.

Art. 4. — Au commencement de la première séance, chaque élève remet à la surveillante, sous enveloppe cachetée, une petite feuille où elle aura inscrit, avec le numéro qui lui sert de pseudonyme, son véritable nom écrit lisiblement, ainsi que le nom et l'endroit du couvent où elle passe l'examen.

Tout le temps de l'examen, l'élève se sert de ce numéro pour signer ses copies. Elle l'écrit au haut de la première feuille de chaque composition, à l'angle gauche, en chiffres et en lettres. Elle ne signe jamais ses copies de son propre nom. Il lui est défendu de faire connaître à qui que ce soit le numéro qui remplace son nom.

Art. 5. — Les copies des élèves doivent être remises à la surveillante, sous enveloppes spéciales cachetées et portant imprimé le nom de la matière traitée dans la copie.

Art. 6. — On doit remettre sa copie quand l'heure fixée pour la séance est expirée. On peut sortir plus tôt de la salle, si l'on a terminé plus tôt son travail.

N. B. — Tous les autres règlements concernant l'Enseignement primaire organisé par l'Université Laval se trouvent dans la brochure plus haut mentionnée.

Diplômes et distinctions

Art. 1. — L'Université Laval délivre des certificats et des diplômes aux élèves qui ont subi avec succès les examens prescrits par les règlements.

Art. 2. — L'Université donne un *certificat d'études primaires, cours moyen*, aux élèves du cours moyen, et des *diplômes* d'études primaires aux élèves des cours supérieur et supplémentaire.

Art. 3. — Le certificat et les diplômes sont accordés, sans aucune mention, à l'élève qui a conservé les deux tiers des points sur l'ensemble des deux examens de l'institut et de l'Université, et le tiers sur chacune des matières ; ils sont accordés, *avec distinction*, à l'élève qui a conservé les

trois quarts des points sur l'ensemble des deux examens et les deux cinquièmes sur chacune des matières ; ils sont accordés, *avec grande distinction*, à l'élève qui a conservé les quatre cinquièmes sur l'ensemble des deux examens, et la moitié sur chacune des matières.

Art. 4. — Si une élève a échoué sur une ou plusieurs matières de l'institut ou de l'Université, elle peut reprendre l'examen de ces matières, et obtenir un certificat ou un diplôme, mais ce certificat ou ce diplôme ne peuvent alors comporter aucune distinction, quel que soit le chiffre total obtenu après la reprise.

GRADUÉES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

(Voir pages 189 et 290)

COMITÉ PERMANENT

Depuis 1911, il existe un comité permanent des maisons d'enseignement secondaire. Cette commission, composée de sept membres, s'occupe surtout des questions de pédagogie, des programmes, des examens et dirige un bulletin trimestriel, dont la rédaction est au siège de l'Université, à Québec.

Tout ce qui regarde ce bulletin doit être adressé à monsieur l'abbé Adolphe Garneau, Séminaire, Québec.

FONDATIONS DANS LA FACULTÉ DES ARTS

Fondation Baillairgé

Le 14 février 1880, M. le Comte L. de G. Baillairgé a donné au Séminaire de Québec, la somme de $10,000 pour fonder, à l'Université, une chaire d'éloquence sacrée et profane. Cette chaire porte le nom du généreux donateur.

Fondation Hunt

Le Dr Thomas-Sterry Hunt a légué, par testament, une certaine somme, dont la rente annuelle doit être consacrée à encourager l'étude de la chimie, à la Faculté des arts.

Fondation Huard

Monsieur le chanoine V.-A. Huard a fondé pour les élèves de la Faculté des arts un premier prix de $15.00 et un deuxième prix de $10 00 pour les élèves qui se sont le plus distingués dans l'étude des sciences naturelles.

Fondation Webster

L'honorable Lorne-C. Webster a fondé en 1919 un double prix de physique et de mathématiques pour les deux élèves sortant victorieux d'un concours dans ces deux sciences. Chaque 1er prix est de $15.00 et chaque 2e prix de $10.00.

PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS

Prix du Prince de Galles

Son Altesse Royale le Prince de Galles (plus tard S. M. Edouard VII), à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don au Petit séminaire de Québec de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves. (†)

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles.*

Règlement du concours

Art. 1. — Le concours pour le prix du Prince de Galles en Rhétorique et en Philosophie (deuxième année) est ouvert chaque année, par le Séminaire de Québec, à tous les petits séminaires et collèges affiliés ou agrégés à l'Université Laval.

(†) Depuis 1874, le Séminaire de Québec admet à concourir pour ce prix avec ses élèves ceux de tous les collèges affiliés à l'Université Laval.

ART. 2. — *Date du concours.*

Le concours se fait le deuxième lundi du mois de mai, à moins d'avis contraire donné par le supérieur du Séminaire de Québec. Les questions sont envoyées quelques jours auparavant au supérieur de chaque maison affiliée ou agrégée.

ART. 3. — *Matière du concours.*

En Rhétorique : une composition française et une épreuve latine ou grecque (version latine ou thème latin, ou version grecque) tirée au sort.

En Philosophie : une dissertation de philosophie ; une composition de mathématiques ou de physique, tirée au sort. La composition de mathématiques porte sur le programme du baccalauréat, moins la trigonométrie ; la composition de physique, sur le programme du baccalauréat, moins l'électricité, le magnétisme et la météorologie.

ART. 4. — *Durée des épreuves.*

Les compositions se font aux heures suivantes :

De sept heures à midi: la composition française et la composition de philosophie.

De trois heures à six heures : la version ou le thème, et la composition de physique.

La composition de mathématiques se fait de trois heures à sept heures.

ART. 5. — *Concurrents.*

Chaque maison peut faire concourir au plus quatre élèves en Rhétorique, et quatre élèves en Philosophie.

On est cependant prié de ne faire concourir que des élèves qui ont une chance sérieuse d'obtenir le prix. Autrement on encombrerait inutilement le concours, et on rendrait inutilement plus difficile la tâche des juges.

Le choix des concurrents est laissé au jugement prudent des autorités de chaque maison.

ART. 6. — *Forme du concours.*

a) l'usage du dictionnaire français est formellement interdit pour toutes les séances de lettres ou de sciences du concours ;

b) on ne doit se servir pour le concours que du papier portant le sceau de l'Université Laval, qui est en usage aux examens du baccalauréat ;

c) chaque concurrent doit mettre sous enveloppe cachetée son nom et son pseudonyme (en chiffres et en lettres, comme pour le baccalauréat), avec l'indication du collège ou du Petit séminaire où il étudie. Il ne signe ses copies que du pseudonyme (en chiffres et en lettres) qu'il a choisi.

Les enveloppes contenant les pseudonymes et les noms des concurrents sont envoyées au Séminaire de Québec en même temps que les copies.

Art. 7. — *Envoi des copies au Séminaire de Québec.*

Toutes les copies des concurrents, mises sous enveloppes cachetées par l'élève lui-même, doivent être envoyées à Québec, à l'adresse de M. le Supérieur du Séminaire, immédiatement après les séances du concours.

Art. 8. — *Correction des épreuves.*

Les épreuves sont corrigées par des jurys de deux membres nommés par M. le Supérieur du Séminaire de Québec.

Comme il s'agit d'un concours, et qu'il y faut tenir grand compte de la valeur personnelle dont doivent faire preuve les concurrents, on doit observer pour la correction les tarifs suivants :

Art. 9. — *Tarif des corrections.*

Composition française—total : 30 points.
25 points pour le fond et la forme ;
5 points pour la correction grammaticale.
Version grecque ou latine—total : 20 points
16 points pour l'exactitude du sens ;
4 points pour la valeur littéraire.
Thème latin—total : 20 points
16 points pour la correction (tarif de détail du baccalauréat) ;
4 points pour la valeur littéraire.
Composition de philosophie—total : 30 points.
20 points pour le fond ;
10 points pour la forme.
Composition de physique—total : 20 points.
16 points pour le fond ;
4 points pour la composition.
Composition de mathématiques—total : 24 points.
22 points pour le fond .
2 points pour la rédaction, quand il y a à rédiger des démonstrations.

On doit, tout particulièrement dans les compositions de philosophie et de physique, faire grand cas, même pour l'appréciation du fond, de a personnalité des travaux de l'élève.

Prix du Gouverneur Général

Son Excellence le Gouverneur Général du Canada veut bien donner une médaille d'argent à l'élève de philosophie (1ère année) qui a fait le meilleur travail dans un concours spécial de philosophie.

Prix du Lieutenant-Gouverneur

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province offre généreusement une médaille d'argent et une médaille de bronze aux deux premiers élèves de rhétorique.

Prix de Philosophie

Un prix de $5.00, offert par un bienfaiteur anonyme, est accordé à l'élève de Philosophie (1ère année) qui est arrivé deuxième dans le concours spécial de philosophie pour la médaille du Gouverneur Général.

Prix Garneau

Sir Georges Garneau, professeur de Chimie analytique à la Faculté des arts, donne un premier prix de $15.00 et un second de $10.00, aux deux élèves de cette Faculté qui ont le mieux réussi dans l'étude de la chimie.

Prix à l'École d'arpentage

L'Université offre trois bourses de $40.00, $25.00 et $10.00 aux trois élèves qui ont le mieux réussi pendant l'année du Cours de Préparation.

Prix Thomas-Chase Casgrain

Madame Thomas-Chase Casgrain, pour perpétuer la mémoire de son mari et rappeler son inaltérable attachement à l'Université, a bien voulu continuer un prix d'histoire du Canada. Ce prix est appelé "Prix Thomas-Chase Casgrain" et est décerné aux deux élèves arrivant les premiers dans un concours spécial sur l'histoire du Canada, auquel peuvent prendre part les élèves, de tous les collèges affiliés à l'Université Laval. Le premier prix est de $30.00, et le deuxième de $20.00.

Prix P.-J.-O. Chauveau

Le 30 mai 1920 a ramené le centième anniversaire de la naissance de M. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau.

Né à Québec, il fit de brillantes études à notre Séminaire, fut tour-à-tour avocat, député du comté de Québec, ministre dans le cabinet Hincks-Morin, directeur de l'Instruction Publique dans le Bas-Canada ; il occupa le premier, après la Confédération, le poste de premier ministre de la Province de Québec, fut ensuite Président du Sénat et président de la Commission du port de Québec. Il a laissé une œuvre littéraire considérable, en prose et en vers.

C'étaient assez de titres pour que son souvenir fût rappelé à la jeunesse étudiante et M. le Docteur Arthur Vallée a voulu perpétuer la mémoire de ce grand citoyen en donnant, à la Faculté des arts, un prix spécial de ($10.00). à l'élève qui sera le premier dans un concours sur les Beaux-Arts en Rhétorique.

Les élèves de cette classe, prévenus au début de l'année scolaire, emploieront une partie de leurs loisirs à faire des lectures sur les principes de l'architecture et sur l'histoire des Beaux-Arts en général, d'après un programme établi pour chaque année par le professeur de Rhétorique. Le concours aura lieu le 30 mai de chaque année ou à une date qui s'en rapprochera.

FACULTÉ DE MÉDECINE

HISTORIQUE

La Faculté de médecine de l'Université Laval existe depuis soixante-six ans. Son organisation remonte, en effet,. à l'automne de 1853. Jusque là, l'élève qui se destinait à la pratique médicale étudiait le plus souvent, à Québec tout au moins, chez un patron qui se chargeait de l'initier. Depuis 1847 existait cependant une école de médecine : l'École de médecine incorporée de la cité de Québec. Cette école siégea d'abord rue Ste-Famille puis plus tard rue St-Louis et fut inaugurée officiellement le 15 mai 1848 par le Dr Morrin qui en était le président. M. P.-M. Bardy en était le secrétaire. Les docteurs Painchaud et Douglas enseignaient le premier la clinique interne, le second la chirurgie à l'Hôpital de la Marine. Des salles de dissection étaient installées chez Douglas, chez Landry rue Ste-Ursule et plus tard à St-Roch, rue du Prince-Edouard. L'École comptait en 1850 vingt élèves et l'on retrouve parmi ses professeurs ceux qui allaient former la Faculté de médecine de l'Université Laval. (1)

Le 15 octobre 1852, les docteurs Chs. Frémont, James Sewell, Jean-Zéphirin Nault, Jean Blanchet, Jean-Etienne Landry, étaient priés de constituer la Faculté naissante à l'Université Laval. Le 16 décembre, ceux-ci ayant accepté, sont nommés professeurs ordinaires. Le docteur Landry est aussitôt chargé d'une mission en Europe pour y étudier les organisations d'enseignement médical et s'y procurer le matériel nécessaire à l'établissement de l'École.

Au mois de mai 1854 le docteur Alfred Jackson est nommé à son tour, et en septembre, à l'inauguration de l'Université, ces professeurs reçoivent des mains de Lord Elgin leurs diplômes de docteur.

L'organisation de l'École était déjà commencée et l'on avait adopté à ce moment les règlements de l'amphithéâtre d'anatomie et de la salle de dissection en même temps que le docteur C.-E. Lemieux était nommé professeur.

En fait, voici quel était définitivement le personnel de la Faculté en 1856-57 à cette période de première formation :

Jean Blanchet, doyen, Pathologie générale et Instituts de médecine.
J.-A. Sewell, Pathologie interne et Thérapeutique spéciale.
J.-Z. Nault, Matière médicale et Thérapeutique générale.
J.-E. Landry, Anatomie descriptive et chirurgie.
A. Jackson, Tocologie.
C.-E. Lemieux, Médecine légale, professeur extraordinaire.
Secrétaire, J.-Z. Nault.
Directeur du Musée, J.-E. Landry. (1)

Ce musée dont il est fait mention semble avoir été monté avec beaucoup de soin pour l'époque. Les collections achetées en Europe comprenaient

---

(1) Les notes qui précèdent nous ont été fournies par le docteur Georges Ahern.

(1) Annuaire de 1856-57.

entre autres choses des spécimens de pathologie osseuse d'une réelle valeur qui ont été de nouveau classés dans le musée actuel. Une importante collection d'instruments de chirurgie, qui constitue aujourd'hui une bonne étude rétrospective de la science à cette période, y était jointe. De plus une série très bien faite de pièces artificielles et de moulages pour l'étude des maladies de la peau complétait le tout.

Rien ne semblait avoir été négligé pour organiser l'école sur un très haut pied. Dès le mois de mai 1857 les règlements pour l'enseignement clinique à l'Hôpital de la marine étaient adoptés. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient également accordé la permission de faire de l'enseignement à leur hôpital dès 1855. En 1858 ces services semblent définitivement organisés et dès lors les cliniques se donnent alternativement à ces deux hôpitaux, jusqu'à la disparition du premier en 1890.

En 1863, une clinique d'accouchement était organisée à l'Hôpital de la marine et quinze ans plus tard cette clinique passait à l'Hospice de la Miséricorde où un service régulier de Maternité existe depuis cette époque avec une moyenne de 160 accouchements par année. Ce service, complètement réorganisé depuis quelques années, fournit aujourd'hui aux élèves, des données cliniques très à point et de nombreuses leçons pratiques s'y donnent chaque semaine en dehors de l'assistance obligatoire à 20 accouchements.

Le 19 février, 1866 s'ouvrait, sous la direction de l'Université un dispensaire qui devait être un précieux apport à la clinique en fournissant aux élèves de nombreux cas d'application pratique. A la même date, un service spécial était créé à ce dispensaire par le docteur Simard pour les maladies des yeux et des oreilles.

Le dispensaire devint plus tard un des services adjoints de l'Hôtel-Dieu et le docteur Simard, nommé oculiste de la maison en 1885, y organisa un service spécial. Ce service fut complété en 1897 et réorganisé en 1908 suivant toutes les données de la science moderne. Plus de 2,000 malades y passent actuellement chaque année.

En 1878, une clinique de maladies des enfants et une clinique de maladies des vieillards étaient organisées en même temps et confiées la première au docteur Vallée, la seconde au docteur Ahern. La clinique de maladies des enfants fut complétée beaucoup plus tard en 1905 par une clinique des nourrissons qui se donne actuellement à la "Crèche" sous la direction du docteur Fortier, en 1907 par l'addition d'un service spécial d'enfants à l'Hôtel-Dieu et en 1914 par des cliniques de maladies contagieuses. De plus un dispensaire est attaché à ce service des enfants depuis 1901.

Un service d'électrothérapie complétait en 1904 l'organisation des services hospitaliers avec la création en 1907 de laboratoires complètement outillés à l'hôpital et l'établissement d'une salle d'autopsie des plus modernes en 1914.

Les services de chirurgie et de médecine se développaient parallèlement à ces services annexes. Les données de l'antiseptie d'abord, puis de l'asepsie plus tard, mises en pratique dès les débuts, avaient permis l'extension rapide de la chirurgie moderne et dès 1893 une salle d'opération de tout premier ordre était mise à la disposition du personnel enseignant. Réorganisé en 1902, puis complété en 1908, ce service ne laisse aujourd'hui rien à désirer et fournit à la clinique un matériel des plus abondants.

La clinique médicale enfin, ayant à sa disposition quatre vastes salles et un amphithéâtre pour les leçons magistrales, est maintenant organisée avec un personnel important de professeurs et d'assistants et l'aide de tous les services annexes nécessaires à l'enseignement médical moderne. Pour développer encore cet enseignement, grâce à l'initiative du docteur Rousseau, vient de s'ouvrir en 1918 l'hôpital Laval spécialement destiné au service des tuberculeux. Cette maison organisée d'après toutes les don-

nées les plus modernes, fournira à la clinique de précieuses ressources et constitue un progrès unique dans l'enseignement médical ici au pays.

Parallèlement au développement constant de cet enseignement clinique, considéré à juste titre comme le plus important, s'organisaient également les cours de la Faculté et en particulier les cours de manipulations. Dès 1858 il est question de la création d'un cours de manipulations chimiques. L'histologie est créée en 1860, le docteur Larue étant chargé du cours, l'anatomie pathologique en 1865, la médecine opératoire pratique en 1873. Les réelles transformations ne s'opèrent cependant de ce côté qu'en 1897 alors que le docteur Rousseau est chargé d'un cours de bactériologie pratique et que l'on inaugure presqu'en même temps un cours de chimie médicale.

A partir de cette date les laboratoires s'organisent de plus en plus. En 1908 des laboratoires de chimie des plus modernes sont mis à notre disposition. A l'automne 1913, un très grand laboratoire de bactériologie et d'anatomie pathologique avec tout l'équipement moderne est inauguré à l'école et les musées, réorganisés sur une base moderne, sont ouverts constamment aux élèves. Les cours pratiques sont considérablement développés et le docteur A. Vallée est chargé de l'organisation de ces services auxquels il doit consacrer tout son temps.

Enfin, en 1915, le docteur Leclerc est chargé d'un cours pratique de physiologie et un laboratoire est en voie d'organisation complète dans ce but. Cet enseignement scientifique est presque terminé aujourd'hui avec l'inauguration en 1918 d'un cours de biologie générale.

DURÉE ET SUBDIVISION DU COURS

L'enseignement de la Faculté de médecine se donne en cinq années. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections : les primaires et les finales.

DÉNOMINATION ET NOMBRE DES COURS

Primaires

Un cours d'anatomie descriptive et topographique, 120 leçons.
Un cours d'anatomie pratique, 75 leçons.
Un cours d'histologie normale théorique et pratique, 50 leçons
Un cours de physiologie théorique et pratique, 90 leçons.
Un cours d'embryologie, 10 leçons.
Un cours de chimie générale et biologique, 100 leçons.
Un cours d'analyse chimique, 20 leçons.
Un cours de chimie médicale pratique, 20 leçons.
Un cours de biologie, 30 leçons.

Les élèves doivent suivre les cours d'anatomie théorique et pratique, de physiologie et de chimie pendant deux années. Les autres cours sont suivis pendant un an.

Finales

Un cours de matière médicale et de pharmacie pratique, 50 leçons.
Un cours de thérapeutique générale, 30 leçons.
Un cours de médecine légale et toxicologie, 60 leçons.
Un cours de médecine opératoire théorique et pratique, 25 leçons.
Un cours de gynécologie, 40 leçons.
Un cours d'ophtalmologie, otologie et rhino-laryngologie, 50 leçons.
Un cours de pathologie générale, 80 leçons.
Un cours de pathologie interne, 120 leçons.
Un cours de pathologie externe, 105 leçons.
Un cours de pédiatrie, 30 leçons.
Un cours de maladies mentales et nerveuses, 40 leçons
Un cours de bactériologie pratique, 30 leçons.
Un cours d'histoire de la médecine, 10 leçons.
Un cours de dermatologie, 20 leçons.
Un cours de déontologie médicale, 10 leçons.
Un cours de morale sur les devoirs du médecin catholique, 5 leçons.
Un cours d'hygiène, 75 leçons.
Un cours de clinique externe, 90 leçons.
Un cours de clinique interne, 90 leçons.
Un cours de clinique externe propédeutique, 15 leçons.
Un cours de clinique interne propédeutique, 15 leçons.
Un cours de tocologie, 90 leçons.
Un cours pratique d'anatomie pathologique, 40 leçons.
Un cours de physiothérapie théorique et pratique, 20 leçons
Un cours de clinique obstétricale, 80 leçons.
Un cours de clinique ophtalmologique, etc., 30 leçons
Un cours de clinique gynécologique, 30 leçons.
Un cours de clinique des maladies mentales et nerveuses, 10 leçons,
Un cours de clinique des maladies des enfants et maladies contagieuses, 45 leçons.
Un cours de clinique de phtysiothérapie, 20 leçons.

Les cours de pathologie générale, pathologie interne et externe, matière médicale et thérapeutique, tocologie et médecine opératoire, doivent être suivis pendant deux ans. Les cliniques internes et externes, pendant trois ans, les cliniques obstétricales pendant deux ans, les cliniques spéciales pendant un an.

Les cours pratiques sont toujours des cours de deux heures.

Le nombre des leçons est fixé de temps en temps par le Conseil universitaire suivant les nécessités et les progrès de la science. Il est généralement plus considérable que celui exigé par la loi de la province de Québec, mais ne doit jamais être inférieur à celui-ci. Dans tous les cas, le nombre, fixé par le Conseil, est obligatoire pour les professeurs comme pour les élèves.

Les professeurs des cours qui ont quelque affinité entre eux doivent s'entendre pour délimiter leur enseignement, de manière que celui-ci soit complet sans cependant qu'il y ait double emploi.

Les musées de la Faculté de médecine sont accessibles aux élèves suivant les besoins. Les professeurs leur indiquent les observations qu'ils ont à faire et les contrôlent autant que possible par leur présence. Il y a aussi une bibliothèque spéciale à la disposition des élèves de la Faculté.

Cliniques

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques

étendus et très développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses cliniques. Aussi, outre que le nombre des leçons de clinique qui se donnent dans les hôpitaux dépasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, au dispensaire, une clinique interne et externe facultative, et une clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de médecine légale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

DISPENSAIRE

A cet établissement, tous les pauvres, sans distinction de croyance ou d'origine, reçoivent gratuitement les soins que requiert leur état.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des médecins de service des explications ou leçons de cliniques et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes et des pansements. Les élèves de cinquième année visitent à domicile, sous la direction des médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Un dispensaire de la Goutte de lait donne aussi des consultations à l'Hôtel-Dieu les mardis, jeudis et samedis, et les élèves peuvent y assister.

Les professeurs de l'Université et autres médecins nommés par ceux-ci sont chargés du service médical; des sœurs veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Arrêté disciplinaire relatif au dispensaire

1. Les étudiants en médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire, conformément aux dispositions suivantes:

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupe de dix, suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est réglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les médecins de service et envers les dames religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie, et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile *que sur l'ordre* des médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut, dans aucune des salles du dispensaire, et les dames religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Expertises médico-légales

Avec la bienveillante permission de monsieur le coroner à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue est très considérable et très varié.

PROGRAMME

(Voir annuaire spécial de la Faculté de médecine.)

HORAIRE DES COURS

(voir page 179)

EXAMENS

(voir annuaire spécial de la Faculté de Médecine.)

DEGRÉS ET DISTINCTIONS

(voir page 49)

PRIX

Prix du Lieutenant-Gouverneur

Son Honneur le Lieutenant-gouverneur de la Province offre généreusement une médaille d'argent et une médaille de bronze aux deux élèves finissants de la Faculté de médecine qui ont obtenu le plus de succès dans les examens finals subis à la fin des différentes années du cours de médecine.

Prix Morrin

Le Dr Joseph Morrin a légué à l'Uuniversité une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix pour les élèves en médecine.

Cette rente est partagée en huit parts : quatre parts d'un sixième chacune, pour former quatre premiers prix ; quatre parts d'un douzième chacune, pour former quatre seconds prix.

Un premier et un second prix sont offerts chaque année au concours de tous les élèves et étudiants en médecine de l'Université de chacune des quatre premières années.

Le concours se fait par écrit ; la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concourrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

Prix Lemieux

Madame veuve Dr C.-E. Lemieux a bien voulu fonder, à la mémoire de son mari, ex-doyen de la Faculté de médecine, un prix d'anatomie, de vingt piastres.

Ce prix est donné, chaque année, à celui des élèves de première et de seconde année qui a fait la meilleure composition écrite dans un concours spécial sur l'anatomie, qui peut durer six heures.

Ne sont admis à ce concours que les élèves qui ont subi leurs examens de terme sur toutes les matières aux époques voulues par les règlements et y ont obtenu les notes *bien* ou *très bien*. Les reprises ou les examens subis en dehors des dates réglementaires excluent de ce concours.

Prix Vézina

Le docteur Charles Vézina, chargé du cours de biologie, accorde un premier prix de $15.00 et un deuxième de $10.00 aux deux élèves qui arrivent premiers dans un concours en cette matière.

PROFESSEURS
(voir page 17)

ÉLÈVES
(voir page 169)

GRADUÉS
(voir pages 225 et 301)

DÉBOURSÉS
(voir page 45)

ADMISSION
(voir page 41)

ÉQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :

1° L'examen de l'inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux cours de médecine suivis à l'Université Laval par les *élèves inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même collège.

3° Les docteurs en médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le diplôme de membre du Collège Royal des chirurgiens de Londres.

AVANTAGE CONFÉRÉ AU DIPLÔME DE DOCTEUR

Le doctorat donne droit de pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique, mais le docteur en médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de médecine.

BIBLIOTHÈQUES

Une bibliothèque spéciale est ouverte aux élèves de cette Faculté dans une salle de l'École de médecine. Ils y trouvent les manuels les plus récents. — La bibliothèque générale de l'Université est aussi à leur disposition, aux heures règlementaires.

COURS D'HYGIÈNE PUBLIQUE, À QUÉBEC

Tout candidat au diplôme d'hygiéniste expert doit être porteur d'un diplôme de docteur en médecine.

Il doit avoir suivi les cours mentionnés au programme et les travaux pratiques au laboratoire.

Les examens subis avec succès donnent le droit au diplôme d'hygiéniste expert. L'élève qui conserve à l'examen 80 pour 100 des points obtient la mention *avec grande distinction ;* s'il conserve 66.66 pour 100, la mention *avec distinction*, et 50 pour cent, la mention *avec succès*.

Les cours sont divisés comme suit :

- Statistique, législation, hygiène internationale, 20 leçons.
- Hygiène scolaire, 15 leçons.
- Hygiène industrielle, 15 leçons.
- Puériculture et maladies contagieuses, 20 leçons.
- Hygiène municipale et hygiène appliquée, 40 leçons de 2 hrs. Inspections.
- Génie sanitaire, 20 leçons.
- Chimie alimentaire et bactériologie pratiques, 60 leçons de 2 heures.

Les examens se passent devant les professeurs du cours d'hygiène et portent sur toutes les matières enseignées.

L'examen est écrit, oral et pratique.

Les honoraires sont de cent piastres par année, et les déboursés pour le diplôme d'hygiéniste expert sont de cinq piastres.

SERVICE DES MALADIES VÉNÉRIENNES

A la demande du Service des Maladies Vénériennes de la Province de Québec, l'Université a organisé un dispensaire et des laboratoires pour la lutte contre ces maladies.

Ces services sont sous le contrôle de la Faculté de médecine et subventionnés par le Service Provincial. Le personnel est le suivant :

Dispensaire Anti-vénérien (Dispensaire des Maladies de la Peau et des voies urinaires, Côte du Palais, Québec).

Chef de Service :	M. le docteur R. Mayrand.
Assistants :	M. le docteur G. Ahern.
	M. le docteur C. Vézina.

LABORATOIRES :

Chef de Service :	M. le docteur A. Vallée.
1er assistant :	M. le docteur R. Potvin.
2me assistant :	M. le docteur H. Pichette.

FACULTÉ DE DROIT

—

HISTORIQUE

La charte royale de 1852 donnait à l'Université Laval le pouvoir de conférer les diplômes de bachelier, de licencié et de docteur en droit. La Faculté de droit ne put cependant être organisée qu'en 1854 et avec beaucoup de difficultés.

Les premiers titulaires des chaires furent le juge Auguste Morin, l'un des codificateurs de notre droit civil, nommé doyen le 13 juin 1854 et M. Jacques Crémazie, qui accepta une charge de professeur le 4 septembre 1854. Ces messieurs furent les premiers porteurs des diplômes de docteur en droit décernés par Laval.

Le 12 juin 1855 le Conseil universitaire faisait les nominations: vantes : MM. William Badgley, G.-D. Stuart, Jean-Thomas Taschereau et Joseph-Ulric Tessier.

" Malheureusement, la plupart de ces professeurs furent empêchés par les occupations qui les retenaient au dehors de l'Université de préparer et de donner leurs cours, si bien que pendant quelques années on dut borner l'enseignement de la Faculté aux cours de droit civil et de droit romain. On fut même obligé de faire venir de France en 1857 un professeur pour donner les leçons de droit romain. Et c'est M. A.-E. Aubry, avocat à la Cour impériale de Paris et docteur en droit de la Faculté de Paris, qui vint ici occuper cette charge ". (1).

Voici l'organisation des études telle que donnée par l'Annuaire de 1857-1858 :

MM. A.-N. Morin : droit naturel et droit des gens,
J. Crémazie : droit civil,
W. Badgley : droit criminel,
J.-T. Taschereau : droit commercial,
J.-U. Tessier : procédure.

L'année suivante, messieurs Napoléon Casault et Jean Langlois devenaient professeurs de droit commercial et maritime et de droit criminel.

Les élèves de la Faculté devaient de plus suivre à la Faculté des arts les cours publics ayant " pour objet la philosophie et les lettres ".

En 1866 fut créé le cours de droit administratif dont le premier titulaire, M. François Langelier, avait été chargé en 1864 du cours d'introduction au droit civil et, quelques mois plus tard, avait remplacé monsieur Aubry dans la chaire de droit romain.

Puis furent ajoutés : en 1897 un cours de procédure notariale ; en 1904, un cours d'économie politique et un cours d'introduction à l'étude du droit et d'histoire du droit. Ce dernier cours, professé par M. Langelier, en 1865, avait été abandonné. On ne fit donc que le rétablir en 1904. En 1911 un cours de procédure pratique et enfin en 1915 un cours de droit public de l'église vinrent compléter l'enseignement de la Faculté.

---

(1) L'abbé Camile Roy, *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire*, p. 38.

A l'origine, le cours de droit international se donnait en 72 leçons, mais très irrégulièrement. En 1887 on l'établit d'une façon permanente ; le nombre des leçons en fut cependant réduit à 30.

DEGRÉS

Bachelier et licencié: Le baccalauréat, dans la Faculté de droit, fut d'abord accordé aux élèves qui avaient suivi pendant six termes les cours de la Faculté et qui avaient obtenu à tous les examens la note *bien* ou *très bien*. L'on n'obtenait cependant le titre de licencié qu'en passant des examens plus sévères. En 1895, un autre règlement fut adopté donnant un caractère encore plus sérieux aux examens nécessaires à l'obtention de ces degrés. En 1916, nouvelles dispositions destinées à donner encore plus de valeur et plus de garantie à ces titres de bachelier et de licencié en droit.

Docteur en droit. Pour obtenir ce titre l'on a toujours exigé que le candidat préparât et soutînt une *thèse* (1). Le Conseil universitaire peut cependant l'accorder " ad honorem ".

DURÉE ET SUBDIVISION DES COURS

L'enseignement se donne en trois années, divisées en trois termes, dont le premier se termine à Noël, le second à Pâques et le troisième dans les premiers jours de juin. Des examens ont lieu au cours de ces trois années d'études légales.

DÉNOMINATION ET NOMBRE DE COURS

L'enseignement est en français et d'après les doctrines de l'Église catholique romaine.

Il est réparti, comme nous l'avons dit plus haut, sur trois années et comprend les matières suivantes :

Droit civil, 630 leçons.
Droit romain, 210 leçons.
Introduction à l'étude du droit et Histoire du droit, 50 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.
Droit commercial et droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit constitutionnel, administratif, paroissial et municipal, 150 leçons.
Droit international, 30 leçons.
Pratique du notariat, 50 leçons.
Économie politique et sociale, 50 leçons.
Procédure pratique, 100 leçons.
Droit public de l'Église, 30 leçons.

---

(1) La première thèse fut celle de M. J.-G. Colston, sur *La chose jugée*, (1870).

PROGRAMME

Droit civil

Commentaire du code civil

Des personnes : droits civils ; domicile ; absence ; maraige ; séparation de corps ; filiation ; tutelle ; curatelle.— Corporations.

Des biens : distinction des biens ; meubles ; immeubles ; accession ; usufruit ; usage ; servitudes ; emphytéose.

De l'acquisition et de l'exercice des droits de propriété : *Successions* ; donations ; testaments ; substitutions.

Obligations — contrats, quasi-contrats ; délits, quasi-délits. Diverses espèces d'obligations.

Preuve

Conventions matrimoniales : communauté, séparations de biens ; douaire.

Vente : Louage, Mandat ; Prêt ; Dépôt ; séquestre ; Société.

Privilèges et hypothèques — Enregistrement.— Prescription.

Droit romain

Etude de l'ensemble des principes de droit privé qui ont régi la société romaine aux diverses époques de son existence depuis son origine (VIIIe siècle avant Jésus-Christ) jusqu'à la mort de l'empereur Justinien (VIe siècle de l'ère chrétienne).

Sources : *Principales théories* sur personnes, choses, (droits réels et personnels) et actions.

Développement historique des lois romaines considérées en elles-mêmes, avec leur destinée.

Enchaînement de la législation romaine à celle de la Province de Québec et comparaisons entre les deux.

Introduction à l'étude du droit

Droit, loi, lois, définitions, principes généraux. Origine de la société civile. Fondement juridique de la souveraineté. Organisation de la société politique, son fonctionnement.

Divisions du droit. Droit public, principes généraux. Droit privé, des personnes, de la propriété, droits de créance, mode d'acquisition et de transmission de la propriété et des droits de créances, principes généraux.

Troisième partie.— *Procédure :*

1° Compétence des tribunaux .
2° Arrestation des inculpés.
3° *Formes de procès :* *a*) Convictions sommaires ; *b*) Procès sommaires ; *c*) Procès des jeunes délinquants ; *d*) Procès expéditifs ; *e*) Procès par jury. —Pouvoirs et appels.
4° *Punitions :* pardons ; prescriptions.
5° Loi de la preuve ; Habeas Corpus ; extradition, etc.

Droit constitutionnel, administratif, paroissial et municipal

(a) Droit constitutionnel : constitution anglaise ; le roi, la chambre des lords et la chambre des Communes ; constitution canadienne ; gou-

verneur-général, sénat et chambre des communes ; lieutenant-gouverneurs, assemblées législatives et conseils législatifs ; attributions du parlement fédéral et des législatures provinciales, lois électorales, fédérale et de Québec, organisation judiciaire.

N. B. — Des notions générales sont données sur les constitutions des principaux pays du monde.

(b) Droit administratif : Officiers et fonctionnaires publics ; droits publics ; liberté individuelle, restrictions, égalité devant la loi, liberté du travail, de l'industrie et du commerce ; des douanes, loi du revenu, loi des licences de Québec, acte de tempérance du Canada, loi imposant des droits sur les successions, propriété littéraire, brevets d'invention et marques de commerce, liberté de la presse, liberté d'association, lois concernant les différentes compagnies à fonds social, professions : Barreau, Notariat, Médecine, Arpentage, etc., liberté d'enseignement, loi de l'instruction publique de la province de Québec; prisons, pénitenciers, asiles d'aliénés, écoles de réforme, système monétaire, lois relatives aux bills fédéraux, à l'intérêt, aux prêteurs d'argent ; poids et mesures ; loi concernant les mines. Loi concernant les chemins de fer.

(c) Droit paroissial : liberté des cultes, division de la province au point de vue ecclésiastique ; diocèses, missions, paroisses, succursales, érection des paroisses, des fabriques. Construction et réparation des églises et presbytères, cimetières, bancs dans l'église ; dîme.

(d) Droit municipal : commentaire du code municipal de la province de Québec, entré en vigueur le premier novembre 1916.

Droit international

Définition. Divisions : droit international public et droit international privé. — Sources du droit international.

Droit international public : (a) l'état au point de vue du droit international ; (b) les droits et devoirs des états entre eux ; (c) l'étendue de la souveraineté des états ; (d) relations des états en temps de paix et (e) leurs relations en temps de guerre.

Droit international privé : statut réel et statut personnel.

Pratique du notariat

Commentaire du code du Notariat. — (Articles 4571 à 4881) inclusivement des Statuts refondus de la Province de Québec, 1909 ; Devoirs et responsabilités des notaires. Études des différents actes et contrats que les notaires peuvent avoir à rédiger.

Économie politique et sociale

Définition.— Rapports de la science économique avec le droit et la morale. Utilité.

1° Des richesses et de la valeur.— Notions générales.

De la production des richesses.— Lois générales. *Travail*, ses éléments. Règles générales. *Capital*, définitions, divisions, industries, grande ou petite industrie ; productivité ; réglementation.

L'Agriculture, régime économique ; de la grande et de la petite propriété, de la grande et de la petite culture. La nature, sol, sous-sol, situation géographique, le climat, etc., *Agents naturels*, Rôle de l'État dans la production.

2° DE L'ÉCHANGE : — Évolution ; troc, monnaie, crédit, la banque. Commerce intérieur et commerce international ; libre échange et protection. Écoles, douanes et législation. Traités de commerce, etc.

3° DE LA RÉPARTITION DES RICHESSES.— Principes sur lesquels elle repose. Salaires, revenus et loyers des capitaux, rente foncière ; du profit de l'entrepreneur. Institutions d'assurance, d'épargne et d'assistance. Rôle de l'État. Population. Émigration et colonisation.

4° DE LA CONSOMMATION DES RICHESSES.—Considérations générales, consommations privées ; le luxe, etc. Consommations publiques , l'emprunt et l'impôt. Règles, Quid de l'impôt progressif, etc.

Procédure pratique

Ce que c'est qu'un avocat, ses devoirs, ses responsabilités, le rôle que doit jouer l'avocat au barreau et dans la société, la confiance qu'il doit mériter de ses clients, comme des magistrats, l'exemple qu'il doit donner à ses concitoyens.

Le moyen pratique pour un avocat de gagner sa vie honorablement.

La théorie légale appliquée :

1° A la rédaction de toutes les différentes actions qui peuvent s'intenter devant les tribunaux

2° A la rédaction des exceptions préliminaires, des défenses en droit et des plaidoyers au mérite.

3° A la rédaction des procédures incidentes.

4° A toutes les procédures connexes avec et relatives à l'exécution des jugements.

5° Aux mesures provisionnelles.

6° Aux brefs de prérogative et à la rédaction de toutes les procédures à ce sujet.

Coup d'œil d'ensemble sur le code de procédure au point de vue de sa mise en pratique par un jeune avocat.

Droit public de l'Église

Principes généraux. Caractères sociaux, constitution, forme du gouvernement et pouvoirs de l'Église.— Souveraineté respective de l'Église et de l'État.— Prééminence de l'Église sur l'État.— Pouvoir indirect de l'Église sur les choses de l'ordre temporel.— Union de l'Église et de l'État. — Séparation de l'Église et de l'État.— Des concordats.— L'Église et les infidèles.— L'Église et l'hérésie.

Organisation religieuse. Élections pontificales, souveraineté du Pape relations diplomatiques du S.-Siège, pouvoir temporel.— Nominations épiscopales.— Paroisses et curés.— Corporations religieuses.— Les instituts religieux et le droit.— Droit de l'Église à la possession et à l'administration de biens temporels.— Immunités ecclésiastiques.

Action de l'Eglise. L'action du Souverain Pontife dans l'Église universelle et son indépendance vis-à-vis de l'autorité civile. — Actes épiscopaux. — Instructions paroissiales. — Le *placet* civil et l'appel comme d'abus. Droits et action de l'Église dans le domaine de l'enseignement, dans les questions de mariages, de culte, de discipline, et dans le champ des œuvres sociales.

———

HORAIRE DES COURS
(Voir page 177)

EXAMENS

1. — Tous les points conservés aux examens, soit de terme, soit de fin d'année, comptent dans la somme des points exigés pour l'examen de *licence.*

2. — Les examens du premier et du deuxième termes sont des examens oraux et portent sur la matière du terme. Les examens de fin d'année sont des examens écrits et portent, la première et la deuxième années, sur toute la matière de l'année, et la troisième année, sur toute la matière des trois années.

3. — Les points sont distribués comme indiqués sur le tableau suivant :

DISTRIBUTION DES POINTS A CONSERVER

EXAMENS	1ère ANNÉE			2e ANNÉE			3e ANNÉE			TOTAL des points à conserver
	1er terme (*oral*)	2e terme (*oral*)	3e terme (*écrit*)	1er terme (*oral*)	2e terme (*oral*)	3e terme (*écrit*)	1er terme (*oral*)	2e terme (*oral*)	3e terme (*écrit*)	
	MATIÈRES			MATIÈRES			MATIÈRES			
	du terme	du terme	de l'année	du terme	du l'année	de terme	du terme	du terme	du cours entier	
Droit civil.	10	10	60	10	10	60	10	10	120	300 points.
Droit romain	10	10	30	..	..	..	..	..	60	110 points.
Procédure.	..	..	..	..	10	40	..	10	60	120 points.
Procédure pratique ou pratique du notariat.	..	..	..	..	..	..	..	10	50	60 points.
Droit administratif.	10	..	20	10	..	20	10	..	50	120 points.
* Droit commercial	..	..	..	10	..	30	10	..	55	105 points.
* Droit criminel	..	..	..	10	..	30	10	..	55	105 points.
Droit international	..	..	..	..	..	..	..	..	20	20 points.
Introduction à l'étude du droit et histoire du droit.	10	..	20	..	..	..	..	..	30	60 points.
										1000 points

(*) Comme ces deux cours ne se donnent que tous les deux ans, on fera les proportions nécessaires, en tenant compte des points conservés aux autres examens sur la matière, pour arriver au maximum 105.

4. — Tout élève qui a obtenu moins de la moitié des points alloués à un examen, dans une matière quelconque, doit reprendre cet examen pour être admis aux examens du terme suivant, mais les points qui lui sont alloués dans le calcul de l'ensemble des points de la licence ne sont pas ceux qu'il aura obtenus à la reprise, mais seulement la moitié des points totaux alloués à la matière en question dans chaque examen.

5. — Pour être admis aux examens de fin d'année, il faut que les élèves qui sont tenus de suivre les cours d'économie politique et de droit public de l'Église aient subi avec succès leurs examens sur ces matières.

6. — Tout élève qui passe son examen dans un temps autre que celui où il aurait dû le passer, ne se voit pas allouer plus que la moitié des points attribués à cet examen, quel que soit le succès avec lequel il le passe, sauf si cet examen est passé après une autorisation motivée et écrite du secrétaire de l'Université.

7. — Il y a une session d'examen en juin et une autre en septembre.

DEGRÉS ET DISTINCTIONS

a) Seront *licenciés summâ cum laude* ceux qui auront conservé au moins 800 points sur 1000, et de plus les $\frac{4}{5}$ des points alloués chapue année aux examens écrits et les $\frac{2}{3}$ des points alloués, sur chaque matière à chaque examen oral ou écrit.

b) Seront *licenciés cum laude* ceux qui auront consrvé au moins 750 points sur 1000, et de plus : les $\frac{3}{4}$ des points alloués chaque année aux examens écrits, les $\frac{2}{3}$ des points alloués sur chaque matière à l'examen écrit de dernière année, et la $\frac{1}{2}$ des points alloués sur chaque matière à chaque examen oral ou écrit des première et deuxième années.

c) Seront *licenciés* ceux qui auront conservé au moins 667 points sur 1000, et la $\frac{1}{2}$ des points dans chaque matière à chaque examen écrit.

d) Seront *bacheliers* ceux qui auront conservé au moins 500 points sur 1000 et la $\frac{1}{2}$ des points dans chaque matière.

e) Un candidat qui aura échoué sur une matière d'un examen quelconque ne pourra sur reprise de cet examen obtenir un degré autre que celui de *bachelier.*

PRIX

Médaille du Gouverneur-général

Son Excellence le Gouverneur Général du Canada veut bien donner une médaille d'or à l'élève qui fera le meilleur travail dans un concours embrassant toute la matière du droit.

Médailles Tessier

Les héritiers de feu l'honorable juge Tessier, ancien doyen de la Faculté de droit à Québec, ont bien voulu fonder, en mémoire de leur vénéré père, la médaille d'argent et la médaille de bronze, que celui-ci donnait de son vivant pour encourager le travail habituel, dans la Faculté de droit à Québec, pendant tout le cours d'étude.

Prix Roy

Prix de $20.00 donné par M. Ferdinand Roy, professeur de droit criminel, à l'élève qui a fait la meilleure composition dans un concours sur le droit criminel.

Prix Sirois

M. L.-P. Sirois, professeur de pratique du notariat, donne tous les ans un prix à l'élève qui fait la meilleure composition dans un concours sur cette partie de la procédure mentionnée dans le programme approuvé par la Chambre des notaires et sur les matières du cours de pratique du notariat.

L'examen écrit, à ce concours, remplace, pour les aspirants au notariat, l'épreuve écrite de la licence sur cette partie de la procédure et sur les matières du cours de pratique du notariat.

Prix Dorion

M. le juge Dorion, professeur de droit civil, donne un prix à celui de ses élèves finissants qui a conservé le plus de points dans les examens du cours entier sur le droit civil.

Prix de droit romain

Prix de $20.00 donné par un professeur à l'élève de première année qui primera les autres dans un concours sur le droit romain.

Prix de droit international

Deux prix, un premier de $15.00 et un second de $10.00, (donateur anonyme) sont accordés aux deux élèves qui conservent le plus grand nombre de points sur cette matière à l'examen de LICENCE.

PROFESSEURS
(voir page 15)

ÉLÈVES
(voir page 167)

GRADUÉS
(voir pages 235 et 302)

DÉBOURSÉS
(voir page 46)

ADMISSION
(voir page 41)

AVANTAGES CONFÉRÉS AUX PORTEURS DE DIPLÔMES

Aux termes des articles 4531 et 4788 des Statuts refondus de 1909 les étudiants qui après un cours complet et régulier de droit auront obtenu un degré (bachelier ou licencié) seront admis au barreau ou au notariat après trois ans de cléricature et examens subis devant le Barreau ou la Chambre des notaires.

En l'absence de degré le Barreau exige une cléricature de quatre ans, et la Chambre des notaires une cléricature de cinq ans (article 4787 des S. R.) ou de quatre ans, pourvu que pendant deux ans au moins l'étudiant ait suivi un cours régulier de droit dans une université de cette province et y ait subi avec succès les examens requis au cours de ces deux années.

BIBLIOTHÈQUES OUVERTES AUX ÉLÈVES

Les élèves de la Faculté ont à leur disposition, dans les salles de cours, les principaux ouvrages de droit dont ils peuvent avoir besoin: collections de livres et d'arrêts commentateurs, statuts, etc. Ils peuvent aussi consulter la très riche collection de la bibliothèque générale de l'Université Laval.

La bibliothèque de la Législature est extrêmement complète et à date.

L'Institut Canadien de Québec a peu d'ouvrages de droit mais une belle série d'œuvres traitant d'économie sociale et politique.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

CARACTÈRE GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT

L'Université Laval se fait un devoir et un honneur de suivre en tout les directions du Saint-Siège. L'enseignement théologique donné par ses professeurs est puisé aux sources romaines les plus pures.

Se conformant aux désirs très explicites du Souverain Pontife Léon XIII et aux vœux non moins formels de son Chancelier apostolique Mgr l'archevêque de Québec, l'Université a adopté, en 1884, la somme théologique de saint Thomas d'Aquin comme texte de l'enseignement dogmatique. C'est ce texte qui est expliqué aux élèves à l'aide surtout des commentaires que Mgr L.-A. Pâquet, l'un des professeurs de la Faculté en a faits, et qui ont été publiés en six volumes. D'après une méthode commune à toutes les universités romaines et qui paraît la plus sage, les professeurs, du haut de leur chaire, tout en suivant d'un œil attentif le mouvement des idées, se soucient plus de bien approfondir les principes que de discuter les systèmes.

En théologie morale, ce sont les doctrines de saint Alphonse de Liguori, jointes à celles de saint Thomas, qui forment la base de l'enseignement. Ces doctrines sont exposées et commentées dans un cours en voie de publication, et déjà partiellement imprimé, de M. l'abbé C.-N. Gariépy, professeur de cette matière. On n'omet pas d'y étudier les questions soulevées par les rapports de la loi morale avec la loi civile.

Le cours d'écriture sainte comprend une introduction générale et une introduction particulière aux livres de l'ancien et du nouveau Testament, ainsi que des commentaires de plusieurs de ces livres ou de leurs passages les plus importants. Il y a aussi des classes d'hébreu. L'enseignement se donne conformément à la doctrine reconnue de l'Église, aux décisions récentes de la commission biblique, et aux opinions des auteurs les plus recommandables.

Le cours de droit canon est basé sur le code canonique nouvellement élaboré par les soins du pape Pie X et promulgué par Sa Sainteté Benoît XV. M. le chanoine Gignac a publié, en deux volumes, un manuel de droit canon adapté aux besoins du pays, et qui peut être considéré, dans les questions de principes, comme un commentaire du code romain. Des leçons de droit public de l'Église, d'après l'ouvrage publié sous ce titre par Mgr Pâquet, sont ajoutées à ce cours. Et, de plus, un cours de droit paroissial met les élèves au courant de la législation civile relative à l'administration des paroisses.

L'histoire de l'Église forme l'objet d'un double cours. On enseigne l'histoire ecclésiastique générale d'après le manuel du père jésuite Albers (trad. Hedde), et Mgr A.-E. Gosselin donne un cours personnel sur l'histoire de l'Église au Canada.

Il y a un cours de théologie pastorale, lequel porte sur la prédication, le culte, l'administration paroissiale, les œuvres catholiques, et se donne d'après les principes généraux de la théologie et du droit, d'après le concile plénier de Québec et la discipline locale. Un cours de rubriques et aussi un cours d'éloquence y sont annexés.

Des conférences spirituelles sont faites régulièrement, pour les étudiants en théologie, sur la perfection chrétienne et sacerdotale, sur les obstacles

à cette perfection que le prêtre doit surmonter, sur les moyens qu'il doit employer pour y arriver, sur les vertus et les devoirs propres à son état. Ces leçons de spiritualité forment un cours véritable de théologie ascétique.
L'enseignement du dogme, de la morale, de l'Écriture sainte et du droit canonique, se fait en latin. La langue des autres cours est le français.

DURÉE DES COURS

Le cours complet de théologie est de quatre ans. Certaines matières qui sont comme les fondements de la doctrine théologique, sodt enseignées tous les ans aux élèves de première année. Le reste de l'enseignement dogmatique et moral est divisé en trois séries simultanées.

PROGRAMME DES ÉTUDES

Indroduction au dogme

De divina religione.— *De revelatione in genere :* de notione religionis et revelationis ; de possibilitate, de necessitate, de inquisitione, ac de notis divinæ revelationis.
De revelatione in specie : de auctoritate historica librorum sacrorum ; de religione primæva ; de religione mosaica ; de religione christiana.
De vera Christi Ecclesia.— *De demonstratione veræ Ecclesiæ :* de notione et existentia Ecclesiæ ; de characteribus veræ Ecclesiæ ; de veritate Ecclesiæ Romanæ.
De constitutione Ecclesiæ . de indole, de subjecto et de exercitio jurisdictionis ecclesiasticæ.
De Locis Theologicis.— *De utroque fonte revelationis :* de inspiratione, de canone, de Vulgata versione, de interpretatione ac de usu Sacræ Scripturæ ; de existentia, de characteribus, de monumentis ac de usu divinæ Traditionis.
De habitu inter fidem et rationem : de concordia fidei cum ratione ; de muneribus rationis in exponendis veritatibus fidei ; de limitibus rationis circa fidei veritates.

Dogme proprement dit

De Deo.— *De Deo uno :* de existentia Dei ; de natura Dei ejusque attributis ; de operatione Dei immanente et transeunte.
De Deo trino : de processionibus et relationibus divinis ; de personis divinis ; de comparatione personarum divinarum.
De Creatione.— *De creatione et distinctione rerum in genere :* de omnium entium prima causa ; de modo emanationis rerum a primo principio ; de principio durationis rerum creatarum ; de distinctione rerum.
De Angelis : de natura Angelorum ; de intellectu et voluntate Angelorum ; de productione Angelorum secundum esse naturæ, gratiæ et gloriæ ; de Angelorum culpa ; de pœna dæmonum ; de illuminatione et locutione Angelorum ; de ordinatione Angelorum bonorum et malorum ; de

Angelorum actione in corpora et in homines ; de missione et custodia Angelorum ; de dæmonum impugnatione.

De creatura corporali : de creatione creaturæ corporalis ; de communi ordine a Deo servato in rebus creandis ; de indole dierum Mosaicorum ; de Transformismo.

De homine : de natura et productione hominis ; de fine productionis hominis ; de elevatione primi hominis ad statum gratiæ et justitiæ originalis ; de paradiso terrestri ; de statu naturæ puræ.

De Reparatione post lapsum per gratiam et virtutes.— *De peccato originali :* de traductione, de essentia, de subjecto et de effectibus peccati originalis.

De gratia Christi : de necessitate, de essentia, de divisione, de causa, de dispensatione et de effectibus gratiæ.

De virtutibus infusis : de virtutibus in genere ; de virtutibus moralibus ; de virtutibus theologicis.

De donis ac fructibus Spiritus Sancti et de beatitudinibus.

De Incarnatione Verbi.— *De mysterio Incarnationis :* de convenientia Incarnationis ; de natura unionis hypostaticæ ; de coassumptis a Filio Dei in humana natura ; de consequentibus unionem hypostaticam.

De Matre Christi : de sanctificatione, de virginitate et desponsatione, de annuntiatione B. V. Mariæ ; de maternitate divina ; de summa B. V. Mariæ perfectione ; de assumptione et gloria, de mediatione, de cultu B. V. Mariæ.

De mysteriis vitæ Christi : de conceptione et nativitate Christi ; de vita Christi ; de passione et morte Christi ; de Christi triumpho.

De Baptismo : de natura, de ministro, de subjecto, de effectibus et de ritibus Baptismi.

De Confirmatione : de existentia, de natura, de effectibus et de dispensatione Confirmationis.

De Eucharistia : de existentia ; de materia et forma ; de præsentia reali et transubstantiatione ; de remanentibus accidentibus ; de effectibus ; de subjecto ; de ministro ; de sacrificio eucharistico.

De Pœnitentia : de virtute pœnitentiæ ; de Sacramenti existentia et natura ; de ejus effectibus ; de actibus pœnitentis ; de potestate clavium et ministro Sacramenti ; de indulgentiis.

De Extrema-Unctione : de existentia, de natura, de effectibus, de ministro et subjecto Extremæ-Unctionis.

De Ordine : de veritate seu existentia, de partibus essentialibus, de effectibus, de ministro et subjecto Sacramenti Ordinis.

De Matrimonio : de contractu naturali matrimonii ; de Sacramenti existentia, natura et ministris ; de matrimonii unitate et indissolubilitate ; de potestate Ecclesiæ circa matrimonium.

De Novissimis.— De transitu animæ ad alteram vitam ; de conditione animæ exeuntis a corpore ; de purgatorio ; de suffragiis in gratiam mortuorum ; de signis quæ extremum judicium præcedent ; de corporum resurrectione ; de conditionibus resurgentium ; de judicio generali ; de statu finali mundi ; de statu beatorum in cœlo ; de statu damnatorum in inferno.

Morale générale

De actibus humanis.—*De notione actuum humanorum :* de voluntario et libero ; de voluntario directo et indirecto ; de ignorantia ; de concupiscentia ; de metu ; de vi seu violentia.

De moralitate actuum humanorum : de essentia moralitatis ; de moralitate objectiva et subjectiva ; de fontibus moralitatis

De merito actuum humanorum : de natura, de speciebus, de conditionibus et de objecto meriti.

De Legibus.— *De legibus in genere :* de natura et proprietatibus, de auctore, de objecto et subjecto, de promulgatione et acceptatione, de obligatione, de interpretatione, de dispensatione et de cessatione legis.

De præcipuis legum speciebus : de lege æterna ; de lege naturali et positiva ; de lege divina ; de lege ecclesiastica et civili ; de lege pœnali et irritante ; de lege non scripta seu de consuetudine ; de lege favorabili seu de privilegio.

De Conscientia.— De natura conscientiæ ; de conscientia recta et erronea ; de conscientia scrupulosa et laxa ; de conscientia certa et dubia ; de conscientia probabili et improbabili ; de probabilismo ; de principiis reflexis.

De Virtutibus.— *De virtutibus in genere :* de natura, de origine, de subjecto, de effectibus, de proprietatibus et de speciebus virtutum.

De fide theologica : de natura, de objecto, de necessitate et de professione fidei ; de vitiis fidei oppositis.

De spe theologica : de natura, de objecto et de necessitate spei ; de vitiis spei oppositis.

De caritate : de natura et objecto caritatis ; de amore Dei et proximi ; de peccatis contra caritatem ; de inimicorum dilectione ; de operibus misericordiæ ; de scandalo ; de cooperatione.

De Peccatis.— *De peccatis in genere :* de natura, de gravitate, de distinctione specifica et numerica peccatorum.

De peccatis in specie : de peccatis internis ; de peccatis capitalibus.

Morale spéciale

De præceptis Decalogi.— *De primo præcepto :* de actibus virtutis religionis ; de vitiis religioni oppositis ; de magnetismo, et hypnotismo ; de spiritismo et tabulis rotantibus.— *De secundo præcepto :* de vana usurpatione nominis Dei et blasphemia ; de juramento ; de voto.— *De tertio præcepto :* de iis quæ diebus dominicis et festis præcipiuntur ; de iis quæ prohibentur.— *De quarto præcepto :* de obligationibus filiorum erga parentes ; de obligationibus parentum erga filios ; de scholis neutris ; de obligationibus conjugum ; de obligationibus aliorum superiorum et inferiorum.— *De quinto præcepto :* de suicidio ; de occasione proximi ; de duello ; de bello.—*De octavo præcepto :* de mendacio ; de detractione ; de judicio temerario, suspicione et dubitatione temeraria ; de violatione honoris ; de violatione secreti.

De præceptis Eclesiæ.— De observatione festorum ; de annua confessione ; de communione paschali ; de abstinentia ; de jejunio.

De virtute Castitatis.— De luxuria in genere ; de peccatis luxuriæ ; de debito conjugali.

De jure et justitia.— *De justitiæ et juris natura :* de notione justitiæ et juris ; de natura et speciebus dominii ; de objecto et subjecto dominii ; de modo acquirendi dominium.

De læsione justitiæ : de injuria in genere ; de nature et gravitate furti ; de causis a furto excusantibus.

De restitutione : De obligatione restituendi ; de radicibus restitutionis, nempe de injusta damnificatione, de possessione rei alienæ et de injusta cooperatione ; de circumstantiis restitutionis ; de causis a restitutione excusantibus ; de diversis speciebus restitutionis.

De contractibus.— *De contractibus in genere :* de requisitis ad contrahendum ; de obligatione contractus ; de contractuum accidentibus.

De contractibus in specie : de promissione ; de donatione ; de testamento ; de substitutione et fideicommisso ; de commodato et precario ;

de deposito et sequestro ; de mandato et negotiorum gestione ; de mutuo et contractu fenebri ; de venditione et emptione ; de contractu societatis ; de locatione ; de cambio et censu ; de contractibus subsidiariis ; de contractibus aleatoriis ; de Bursæ speculationibus.

De statibus particularibus.— *De statu laicali :* de obligationibus judicum, juratorum et arbitrorum, accusatoris et rei, advocati et procuratoris, testium, apparitoris, scribarum et notariorum, medicorum, chirurgicorum et pharmacopolarum ; de statu artificum et opificum.

De statu clericali : de vocatione ad statum clericalem ; de obligationibus clericorum ; de previlegiis et beneficiis clericorum.

De statu religioso : de natura status religiosi, de vocatione religiosa ; de obligationibus votorum ; de privilegiis regularium ; de egresssu e religione.

De sacramentis.— *De sacramentis in genere :* de definitione, de numero, de divisione, de materia et forma, de ministro et subjecto sacramentorum.

De baptismo : de natura, de proprietatibus, de necessitate, de materia et forma, de ministro et subjecto, de solemnitatibus accessoriis Baptismi.

De confirmatione. — de materia et forma, de ministro et subjecto Confirmationis.

De eucharistia : de natura et efficacia, de materia et forma, de ministro et subjecto Eucharistiæ ; de natura et virtute sacrificii Missæ ; de applicatione sacrificii Missæ ; de obligatione celebrandi ; de tempore et loco celebrationis ; de modo celebrandi.

De pœnitentia : de natura, de materia et forma Pœnitentiæ ; de contritione, de confessione et de satisfactione ; de potestate et officio ministri.

De extrema-unctione : de natura et effectibus, de materia et forma, de ministro et subjecto Extremæ-Unctionis.

De ordine.— de natura et divisione, de materia et forma, de ministro et subjecto Ordinis.

De matrimonio : de sponsalibus ; de bannorum proclamatione ; de natura et proprietatibus ; de ministro et subjecto ; de impedimentis et de revalidatione Matrimonii.

De pœnis ecclesiasticis.— De censuris in genere ; de excommunicatione ; de suspensione ; de interdicto ; de irregularitatibus.

Écriture Sainte

Introductio generalis et particularis ad libros Veteris et Novi Testamenti : de Auctoritate humana et historica, necnon divina et canonica eorum librorum ; de Principiis Hermeneuticæ Sacræ ; de Archæologia biblica.

Commentaria : in Psalmos, in Evangelia, in Epistolas Sancti Pauli Schola hebraica duplex inferior et superior.

Droit canonique

Introductio : de Personis, seu de clericis, de Regularibus, de Laicis, de Rebus ecclesiasticis, de Judiciis in genere et de Causis disciplinaribus et criminalibus.

Droit public de l'Église

Principia generalia ; habitudo Ecclesiæ et Status in ordine ad organicam Ecclesiæ constitutionem, ad actionem religiosam, ad juventutis institutionem.

Histoire générale de l'Église

Aetas primitiva, ubi de triumpho Christianæ religionis.
Medium ævum, ubi de Romanorum Pontificum influxu et mira Theologiæ evolutione.
Tempora moderna, ubi de Reformatione, etc.

Histoire de l'Église du Canada

De exordiis ; de Episcopis fundatoribus ; de aliis episcopis et Ecclesiæ progressu ; de relationibus inter Ecclesiam et Statum.

TABLEAU

des matières du cours et du nombre d'heures consacrées par semaine à chacune de ces matières

Désignation	1re année	2e année	3e année	4e année
Lieux théologiques	4 hrs	....	....	....
Dogme	....	10 hrs	10 hrs	10 hrs
Morale générale	4 hrs	....	....	....
Morale spéciale	....	4 hrs	4 hrs	4 hrs
Droit canonique privé	5 hrs	....	....	....
Diaconale de sexto et nono decalogi præceptis	....	....	....	1 hr
Écriture sainte	2.15 hrs	2.15 hrs	2 15 hrs	2 hrs
Cours d'hébreu	45 m.	45 m.	45 m.	45 m.
Histoire générale de l'Église	1 hr.	1 hr.	1 hr.	1 hr
Histoire de l'Église du Canada	1 hr.	....	....	...
Conférence spirituelle	1 hr.	1 hr.	1 hr.	1 hr.
Théologie pastorale	1 hr.	1 hr.	1 hr.	1 hr
Droit paroissial	1 hr.	....	....	....
Rubrique	45 m.	45 m.	45 m.	45 m.
Cours d'éloquence	45 m.	45 m.	45 m.	45 m.
Chant grégorien	2 hrs	2 hrs	2 hrs	2 hrs
Total	24.30 hrs	23.30 hrs	23.30 hrs	24.15 hrs

HORAIRE DES COURS

(voir page 177)

EXAMENS

Les élèves subissent des examens écrits et oraux à la fin des trois termes de chacune des quatre années du cours de théologie.

DEGRÉS

(voir page 51)

DISTINCTIONS

En théologie, il n'y a de distinction qu'à la licence.

Le candidat est licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *bien* et *très bien*, et que les *très bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *très bien*, et même s'il y a quelques *assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *très bien*. Dans les autres cas, il est simplement admis.

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ÉTUDIANTS QUI SE PRÉPARENT AUX DEGRÉS EN THÉOLOGIE EN DEHORS DE L'UNIVERSITÉ

(voir page 52)

PRIX

Prix Thomas d'Aquin

Le 30 avril 1918, Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet a fondé un prix annuel de $25.00. Ce prix est donné à l'élève de la Faculté de théologie

qui, soit dans un concours spécial, soit dans les trois concours ordinaires de l'année sur les deux séries de leçons tirées de la somme théologique, aura mieux réussi.

PROFESSEURS

(voir page 13)

ÉLÈVES

(Voir page 164)

GRADUÉS

(voir pages 239 et 303)

DÉBOURSÉS

(voir page [10] — Grand Séminaire)

ADMISSION

(voir page 42)

ÉLÈVES ET AUTRES ÉTUDIANTS ADMIS À SUIVRE LES COURS À L'UNIVERSITÉ

Année 1919-1920

1o Faculté de théologie

MM. Arsenault, François, 3me année, Egremont, diocèse de Calgary.
* Arteau, Ludger, 4me année, St-Jean-Baptiste, diocèse de Québec.
Audet, Philippe, 2me année, Saint-Anselme, diocèse de Québec.
* Barabé, Hermyle, 4me année, St-Jean-Deschaillons, diocèse de Québec.
Baril, Évariste, 2me année, Sainte-Philomène, diocèse de Québec.
Beaupré, Jean-Baptiste, 1re année, Sainte-Honoré, diocèse de Rimouski,
Bélanger, Albert, 3me année, Saint-Antonin, diocèse de Québec.
Bélanger, Jean-Baptiste, 2me année, Lotbinière, diocèse de Québec.
Bédard, Lucien, 2me année, Jacques-Cartier, diocèse de Québec.
Bergeron, Jean-Baptiste, 1re année, Saint-Flavien, diocèse de Québec.
Belleau, Jean, 2me année, Lévis, diocèse de Québec.
Bettez, Antonio, Princeville, 3me année, diocèse de Nicolet.
Bilodeau, Georges, 1re année, Saint-Lazare, diocèse de Québec.
Boyle, Thomas, 3me année, Sidney, diocèse d'Antigonish.
Bouillé, Paul, 3me année, Deschambault, diocèse de Québec.
Boucher, 2me année, diocèse de Régina.
Bourget, M.-A., 1re année, Saint-Sauveur, diocèse de Québec.
Boutin, Jos.-H., 1re année, Berthier, diocèse de Québec.
Boiteau, Émile, 1re année, Saint-Jean-Baptiste, diocèse de Québec.
Bourque, Wilfrid, 1re année, Saint-Martin, diocèse de Québec.
Brière, Eugène, 3me année, Rimouski, diocèse de Rimouski.
Brochu, Joseph, 1re année, Saint-Jean-Chrysostôme, diocèse de Québec.
Caron, Adrien, 3me année, Sainte-Louise, diocèse de Québec.
Caron, Louis, 2me année, Sainte-Louise, diocèse de Québec.
Carrier, Joseph, 3me année, St-Jean-Chrysostôme, diocèse de Québec.
Castonguay, Joseph, 1re année, Sainte-Hélène, diocèse de Québec.
Casgrain, Edmour, 1re année, Saint-Aubert, diocèse de Québec.
Cardin, Robert, 1re année, Drummondville, diocèse de Nicolet.
Cantin, Auguste, 1re année, Manrèse, diocèse de Québec.

---

* Ordonné prêtre pendant l'année.

MM. Châteauvert, Gaudiose, 3me année, Giffard, diocèse de Québec.
Chouinard, Edgar, 3me année, Harlaka, diocèse de Québec.
Côté, Alphonse, 1re année, Val-Briant, diocèse de Québec.
Crépin, Roméo, 3me année, Courville, diocèse de Québec.
DeBlois, Alexandre, 3me année, Sainte-Marguerite, diocèse de Québec.
D'Eschambault, Antoine, 3me année, St-Boniface, diocèse de St-Boniface.
Demers, Achille, 1re année, Charny, diocèse de Québec.
Desjardins, Phydime, 1re année, diocèse de Québec.
Deschesnes, Antoine, 1re année, Fraserville, diocèse de Québec.
*Dion, Noël, 4me année, Laurierville, diocèse de Québec.
Dionne, Émile, 1re année, Rivière-Ouelle, diocèse de Québec.
Doyle, Edwin, 1re année. Saint-Etienne, diocèse de Québec.
Dumais, Ernest, 3me année, Saint-Philippe de Néri, diocèse de Québec.
Dubé, Joseph, 2me année, St-Aubert, diocèse de Québec.
Dubé, L.-P., 1re année, Saint-Sylvestre, diocèse de Québec.
*Dusablon, P.-A., 4me année, Louiseville, diocèse des Trois-Rivières.
Duval, Jean, 2me année, Beauceville, diocèse de Québec.
Dumont, Napoléon, 1re année, St-Alexandre, diocèse de Québec.
East, Charles, 3me année, Saint-Augustin, diocèse de Québec.
Émood, Gérard, 1re année, St-François, I.O., diocèse de Québec.
Esnouf, Gaston, 3me année, Québec, diocèse de Nicolet.
Faucher, Camille, 1re année, Québec, diocèse de Québec.
Francis, Michaël, 1re année, Charlottetown, diocèse de Charlottetown.
Fréchette, Laurent, 1re année, Drummondville, diocèse de Nicolet.
Fréchette, Zoël 1re année, Sherbrooke, diocèse de Nicolet.
Garant, Henri, 3me année, St-Roch de Québec, diocèse de Québec.
Garant, Chs.-O., 1re année, St-Jean-Baptiste, diocèse de Québec.
Gauthier, Robert, 3me année, Deschambault, diocèse de Québec.
Gariépy, Lucien, 2me année, Ange-Gardien, diocèse de Québec.
Goulet, Philibert, 2me année, Ste-Sabine, diocèse de Québec.
Grenier, Paul, 1re année, Saint-Roch diocèse de Québec.
Guérard, Alphonse, 1re année, Richardville, diocèse de Québec.
Gwynn, L.-J., 2me année, Brookline, diocèse de Régina.
Hébert, Aurèle 1re année, Princeville, diocèse de Québec.
Hébert, Émile, 1re année, Princeville, diocèse de Québec.
Hill, James, 1re année, Chatham, diocèse de Chatham.
*Joncas, Avila, 4me année, Jacques-Cartier, diocèse de Québec.
*Jacob, Ernest, 4me année, Sainte-Geneviève, diocèse des Trois-Rivières.
Jobin, Alphonse, 2me année, Saint-Basile, diocèse de Québec.
*Labbé, Alphonse, 4me année, Saint-Gervais, diocèse de Québec.
Labbé, Omer, 3me année, Saint-François, I.-O., diocèse de Québec.
Laberge, Léon, 3me année, Val-Briant, diocèse de Rimouski.
Laberge, Paul, 2me année, Beauport, diocèse de Québec.
Laliberté, Antonio, 2me année, Ste-Claire, diocèse de Québec.
Labrecque, Honoré, 1re année, Malbaie, diocèse de Régina.
Labrecque, Horace, 1re année, Saint-Camille, diocèse de Québec.
*Lambert, Zoël, 4me année, Charny, diocèse de Québec.

---

* Ordonné prêtre durant l'année.

MM. Lang, Alfred, 3me année, Clair, diocèse de Chatham.
Lang, Ernest, 1re année, Clair, diocèse de Chatham.
*Larochelle, Edgar, 4me année, Saint-Ferdinand, diocèse de Québec.
Lapointe, Joseph, 3me année, Québec, diocèse de Québec.
Langlois, Delphis, 2me année, Portneuf, diocèse de Québec.
Lapointe, Omer, 2me année, Manchester, diocèse de Québec.
Lanouette, Hector, 2me année, Sandy-Bay, diocèse de Rimouski.
Larivière, Alfred, 1re année, Ste-Hénédine, Hearts.
Lavoie, J.-B., 1re année, Trois-Pistoles, diocèse de Rimouski.
*L'Heureux, Lauréat, 4me année, Saint-Elzéar, diocèse de Québec.
Lefrançois, Jules, 3me année, Ange-Gardien, diocèse de Québec.
Leclerc, Honorius, 2me année, Saint-Pamphyle, diocèse de Québec.
Leclerc Clément, 1re année, Montmagny, diocèse de Québec.
Lefebvre, Rosario, 1re année, Ange-Gardien, diocèse de Québec.
Lepage, Hector, 1re année, Saint-Fabien, diocèse de Rimouski.
Lessard, Jean, 1re année, Ste-Justine, diocèse de Québec.
Lévesque, Joseph, 1re année, Rivière-Ouelle, diocèse de Québec.
Levasseur, Viateur, 1re année, Fraserville, diocèse de Québec.
Loerke, Lawrence, 1re année, Sherwood, diocèse de Green Bay.
McGrath, John-Ern., 2me année, Helena, diocèse de Little Rock.
*McIntyre, Alexander, 4me année, Grand River, diocèse de Charlottetown.
McIntyre, Alfred, 3me année, Tracadie, diocèse d'Oregon City.
*McMahon, Léo, 4me année, Indian River, diocèse de Charlottetown.
Martin, Napoléon, 1re année, Rivière-Ouelle, diocèse de Québec.
Mathieu, Eugène, 1re année, Ange-Gardien, diocèse de Québec.
Matte, Joseph, 1re année, Ancienne-Lorette, diocèse de Québec.
Matte, Gédéon, 4me année, Saint-Basile, diocèse de Québec.
Marcoux, Joseph, 2me année, Lac Noir, diocèse de Québec.
*Michaud, Eustache, 4me année, Saint-André, diocèse de Québec.
Michaud Jules, 2me année, Sainte-Hélène, diocèse de Québec.
Moisan, René, 1re année, Saint-Georges, diocèse de Québec.
*Morissette, Camille, 4me année, Saint-Côme, diocèse de Québec.
Morissette, Napoléon, 2me année, Sainte-Claire, diocèse de Québec.
*Monaghan, William, 4me année, Kelly's Cross, diocèse de Charlottetown.
Ouvrard, Paul, 3me année, Lévis, diocèse de Québec.
Pageot, Théophile, 2me année, St-Roch, diocèse de Québec.
Painchaud, Albert, 3me année, Plessisville, diocèse de Québec.
Papineau, Marius, 3me année, St-Jean-Baptiste, diocèse de Québec.
*Paquin, Henri, 4me année, Portneuf, diocèse de Aileybury.
Paré, Augustin, 1re année, Saint-Gervais, diocèse de Québec.
Parent, Arthur, 1re année, Pont-Rouge, diocèse de Québec.
Pelletier, Désiré, 3me année, N.-D. des Laurentides, diocèse de Québec.
Pelchat, Joseph, 1re année, Saint-Magloire, diocèse de Québec.
Poirier, Arthur, 1re année, Ste-Agathe, diocèse de Québec.
Pouliot, Rosario, 2me année, Jacques-Cartier, diocèse de Québec.
Poulin, Edmond, 1re année, Jacques-Cartier, diocèse de Québec.
Potvin, Pascal, 1re année, St-Jean-Deschaillons, diocèse de Québec.
Richard, Arthur, 1re année, Cap St-Ignace, diocèse de Québec.
*Richard, Louis, 4me année, Kamouraska, diocèse de Québec.
Rousseau, Alonzo, 3me année, St-Apollinaire, diocèse de Québec.
Roy, Napoléon, 3me année, Saint-Victor, diocèse de Québec.

---

* Ordonné prêtre pendant l'année.

MM. Roy, Albert, 2me année, Saint-Michel, diocèse de Québec.
Roy, Alfred, 2me année, Saint-Vallier, diocèse de Québec.
Roberge, Joseph, 1re année, St-Jean-Chrysostôme, diocèse de Québec.
Rooney, Michaël, 1re année, Iona, diocèse de Charlottetown.
Rochette, Roch, 2me année, St-Jean-Baptiste, diocèse de Québec.
Rodrigue, Wilfrid, 2me année, Lambton, diocèse de Québec.
*Simard, Edmond, 4me année, St-Jean-Port-Joli, diocèse de Québec.
*St-John, Richard, 4me année, Souris, diocèse de Charlottetown.
Tanguay, Napoléon, 2me année, Saint-Gervais, diocèse de Québec.
Tanguay, René, 1re année, Manrèse, diocèse de Québec.
Thibault, Adolphe, 2me année, Sacré-Cœur, diocèse de Québec.
Thomassin, Réal, 2me année, Saint-Joachim, diocèse de Québec.
*Touzin, Joseph, 4me année, Lac-au-Sable, diocèse de Québec.
Tremblay, Ths-Ls, 2me année, Montmagny, diocèse de Québec.
Turcotte, Robert, 1re année, Québec, diocèse de Québec.
Turgeon, Jos.-Arsène, 1re année, Ste-Claire, diocèse de Québec.
Turmel, Joseph, 1re année, Valley-Jonction, diocèse de Québec.
Valley, John-T., 3me année, Varnon River, diocèse de Charlottetown.
Wallace, William, 1re année, Chatham, diocèse de Chatham.

CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX

MM. Beaudry, J., 2me année.
Boileau, R., 2me année.
Cashen, F., 2me année.
Chassé, Sinaï, 2me année.
Cyr, Ed., 4me année.
DeGuire, Émile, 4me année.
Deguire, Victor, 4me année.
de Montigny, A., 2me année.
Doiron, Camille, 4me année.
Gagnon, Eustache, 2me année.
Gendreau, W., 2me année.
Laliberté, Georges, 3e année.
Métivier, A., 2me année.
Moreau, Léonidas, 4me année.
St-Martin, J., 3me année.
Théoret, A., 4me année.

INSTITUT DES PÈRES BLANCS

MM. Audet, A., 1re année.
Bédard, F., 1re année.
Cabana, J., 1re année.
*Labrecque, E., 4me année.
Létourneau, H., 1re année.
Roy, A., 1re année.

2o Faculté de droit

MM. Angers, Rosario, 1re année, Hébertville station.
Bastien, Oscar, 1re année, Village Huron.
Bélanger, Ferdinand, 1re année, St-Alexandre.

---

* Ordonné prêtre pendant l'année.

MM. Benoit, Antonio, 2me année, Québec.
Bernard, Eugène, 3me année, Lotbinière.
Boisvert, Maurice, 1re année, Nicolet.
Boisvert, René, 3me année, Québec.
Boiteau, Émile, 1re année, Québec.
Boucher, Paul, 1re année, Ste-Croix.
Boulianne, Adjutor, 3me année, Malbaie.
Bourassa, Lévis, 3me année, Lauzon.
Bourque, Wilfrid, 1re année, St-Martin.
Bureau, Jean-Marie, 1re année, Trois-Rivières.
Cannon, Robert, 1re année, Québec.
Cantin Charles, 1re année, St-Romuald.
Caron, Amédée, 2me année, Québec.
Carrier, Alfred, 1re année, Roberval.
Casgrain, Perrault, 3me année, Québec.
Cimon, Antoine, 3me année, Malbaie.
Cimon, Thomas-Xavier, 1re année, Roberval.
Cloutier, Maurice, 2me année, St-Pierre, Montmagny.
Côté, Camille, 3me année. Trois-Pistoles.
Deguise, Pierre, 1re année, Québec.
Delâge, Maurice, 2me année, Québec.
Demers, Donat, 1re année, Hamilton, Ont.
Déry, Pierre, 3me année, Québec.
Désilets, Albert, 2me année, Bécancourt.
Désilets, Léopold, 3me année, Nicolet.
Desroches, Francis, 1re année, Québec.
Dion, Jos.-Alfred, 1re année, Ste-Anne de la Pocatière.
Dorion, Charles, 1re année, Québec.
Dorion, Frédéric, 3me année, Charlesbourg.
Doyle, Harold, 1re année, Frampton.
Drolet, Antonio, 3me année, Québec.
Drolet, Lucien, 2me année, Québec.
Duchesnay, Elzéar, 3me année, Québec.
Dumais, Antonio, 2me année, Thetford Mines.
Dumoulin, Jacques, 2me année, Québec.
Dussault, Alexandre, 2me année, Deschambault.
Frenette, Paul, 2me année, Québec.
Gagné, Léonidas, 2me année, St-Cœur de Marie, Lac St-Jean.
Gagnon, Alexis, 1re année, Ste-Louise.
Garneau, Antonio, 3me année, Québec.
Gaudreault, Jos.-Edouard, 1re année, Baie St-Paul.
Gauvreau, Eugène, 3me année, Québec.
Gervais, Antonio, 2me année, Québec.
Gervais, Césaire, 1re année, Sherbrooke.
Gobeil, Chs-Edouard, 1re année, Québec.
Lacoursière, Joseph, 1re année, St-Casimir.
Lambert, Joseph-Amédée, 1re année, St-Joseph, Beauce.
Lavoie, Paul, 3me année, Québec.
Lemay, Léon-Louis, 1re année, Ste-Philomène.
Leroux, J.-Eugène, 2me année, Les Cèdres.
Michaud, David, 2me année, Kamouraska.
Morency, Alphonse, 2me année, Québec.
Morin, Émile, 3me année, Québec.
Morisset, Gérard, 2me année, Cap-Santé.
Naud, Albert, 2me année, St-Marc des Carrières.
Ollivier, Maurice, 3me année, Québec.
Ouellet, François, 1re année, Québec.

MM. Paquin, Louis-Joseph, 1re année, Deschambault.
Parent, Chs-Eugène, 2me année, Ottawa.
Pelletier, Maurice, 2me année, Lauzon.
Perreault, Jean-Baptiste, 2me année, Deschambault.
Pettigrew, Achille, 2me année, Québec.
Picard, Horace, 1re année, Québec.
Picher, Edouard, 2me année, Québec.
Rivard, Antoine, 1re année, Québec.
St-Pierre, Albert, 3me année, St-Pascal.
Taschereau, André, 3me année, Québec.
Taschereau, Claude, 2me année, Québec.
Taschereau, Robert, 3me année, Québec.
Turgeon, Henri, 1re année, Québec.
Turgeon, Jean-Marie, 3me année, Québec.
Vézina, Jules, 2me année, St-Joseph, Beauce.

3o **Faculté de médecine**

MM. Albert, Léonce, 1re année, St-François, Madawaska.
Allaire, Egide, 5me année, Amqui, Témiscouata.
Audet, Georges, 4me année, Lévis.
Barrette, Émile, 2me année, St-Jovite.
Beaudoin, Armand, 3me année, Sault-au-Récollet.
Beaudoin, Hervé, 2me année, Champlain.
Bédard, Roméo, 1re année, Québec.
Bélanger, Antonin, 1re année, Rivière-du-Loup.
Bélanger, J.-Antoine, 1re année, St-Aubert.
Bélanger, Raoul, 5me année, Sacré-Cœur, Rimouski.
Bélanger, Samuel, 4me année, Sandy-Bay.
Berberi, Georges, 1re année, Beauceville.
Bernier, Ethelbert, 3me année, Québec.
Bertrand, Henri, 3me année, Québec.
Bérubé, Adrien, 5me année, Sherbrooke.
Bienvenue, Paul, 3me année, Montréal.
Bilodeau, Alphédor, 5me année, Lyster.
Blagdon, Charles, 5me année, St-Philippe de Néri.
Bossinotte, Antonio, 5me année, Cap St-Ignace.
Bourbeau, Irénée, 3me année, l'Ange-Gardien.
Boutet, J.-Antoine, 2me année, Québec.
Brassard, Emile, 1re année, Jonquières.
Caron, Maurice, 1re année, Québec.
Chrétien, Donat, 3me année, Québec.
Côté, Paul, 3me année, Tadoussac.
Couillard, Jean-Marie, 3me année, Montmagny.
Courchesne, Geo.-Henri, 5me année, Québec.
DeGrasse, Omer, 1re année, Shippegan, N.-B.
Demers, Charles, 4me année, St-Nicolas.
Demers, Victor, 4me année, St-Jean-Chrysostome
Desmeules, Roland, 3me année, Québec.
Desrochers, Gustave, 3me année, Québec.
Desruisseaux, Oliva, 1re année, St-Antoine de Tilly.
Dionne, Gérard, 2me année, Québec
Drapeau, Octave, 1re année, Luceville.
Drapeau, Odilon, 4me année, Luceville.
Drouin, Florian, 5me année, L'Annonciation.

MM. Dubé, Benjamin, 5me année, Bécancour.
Dubé, Joseph-Alcide, 1re année, St-Honoré, Beauce.
Dubé, Louis-Philippe, 1re année, St Sylvestre.
Ducharme. Alfred, 4me année, St-Jean de Matha.
Dufresne, Ls-Albert, 1re année, Shawinigan Falls.
Dumais, Chs-Henri, 4me année, St-Alexandre.
Dumont, Charles, 5me année, Rogersville, N.-B.
Dumontier, Paul, 3me année, Lévis.
Dussault, Fernand. 1re année, Deschambault.
Dussault, Jean-Baptiste, 2me année, Lévis.
Faucher, Euclide, 4me année, Québec.
Fiset, Tancrède, 4me année, Québec.
Foley, Roger, 3me année, St-Casimir.
Fortier, Ferdinand, 4me année, N.-D. des Laurentides.
Foy, Georges, 1re année, West-Broughton.
Francœur, Léovide. 1re année, St-Sévérin, Co. Champlain.
Gagné, Ernest, 5me année, St-Joseph d'Alma.
Gagnon, Fabien, 3me année, Beauceville.
Gagnon, Pierre-Paul, 4me année, Ste-Luce.
Gagnon, Roméo, 4me année, Québec.
Garneau, Benoît, 5me année, Fall-River.
Garneau, Paul-Edouard, 1re année, Québec.
Gauthier, Pierre, 4me année, Deschambault.
Gingras, Adolphe, 2me année, Rochester, N.-H.
Godin, Louis-Georges, 5me année, Trois-Rivières.
Grégoire, Georges, 4me année, Québec.
Groleau, Valère, 1re année. East-Brouhgton.
Grondin, Georges-Antoine, 3me année, Québec.
Hamelin, Raoul, 4me année, Québec.
Harquail. Raymond, 2me année, Dalhousie, N.-B.
Hudon, Rodolphe, 3me année, Lac Noir.
Hurteau, Adélard, 2me année, Québec.
Joubert, Georges, 1re année. Sayabec.
Laberge, Jos.-Arthur, 4me année, L'Ange-Gardien.
Labrecque, François, 1re année, St-Camille.
Lacroix, Henri, 3me année, Trois-Rivières.
Laflèche, Georges, 5me année, St-Charles, Man.
Lapierre, Valmont, 2me année, Matane.
Larochelle, J.-Elisée, 1re année, Berlin, Mass.
LaRue, Antoine, 5me année, Québec.
Larue, Lucien, 1re année, Neuville.
Latulippe, Aimé, 1re année, Cabano.
Lavallée, Eugène, 3me année, Rosemont.
Lavallée, Raymond, 2me année, St-Norbert.
Lavergne, Nérée, 1re année, Ste-Flore.
Lazarovitcz, David, 4me année, Québec.
Léger, Jos.-Euclide, 3me année, St-Joseph, N.-B.
LeRoy, Paul, 3me année, Éboulements.
L'Espérance, Alphonse, 1re année, Québec.
Lizotte, Adrien, 4me année, Ste-Anne de la Pocatière.
Luce, Warren.-U., 2me année, Island River, N.-B.
Marin, Raphaël, 5me année, Trinidad.
Martin, Ernest. 3me année, St-Basile, Madawaska.
Martin, Péa, 4me année, St-Hilaire, Madawaska.
Massé. Omer, 1re année, Fall-River, Mass.
Mayrand, Clovis, 1re année, Deschambault.

MM. Mercier, Jules, 3me année, Québec.
Michaud, Jos.-P.. 2me année, Edmunston, N.-B.
Minguy, Chs-Emile, 2me année, Québec.
Miville, Delphis, 4me année, Cap Chat.
Moisan, Octave, 2me année, St-Raymond.
Monette, Rodolphe, 2me année, Lévis.
Montminy, Eugène, 1re année Sherbrooke.
Morin, Jos.-Edouard, 1re année, Chicoutimi.
Noël, J.-Ovila, 4me année, Sherbrooke.
Nolin, Georges-Henri, 2me année, Val-Brillant.
Normand, Hudon, 1re année, Trois-Rivières.
Ouimet, Lucien, 3me année, Ste-Anne des Plaines.
Paquin, Raymond, 2me année, Québec.
Paradis, Armand, 5me année, Québec.
Parrot, Paul, 3me année, Rivière-du-Loup.
Pelletier, Jean-Marie. 2me année, Ste-Anne de la Pocatière.
Perrier, Aimé, 4me année St-Jacques-le-Mineur.
Pinault, Henri. 2me année, Rimouski.
Renauld, Charles, 1re année, Québec.
Reid. Léonide, 4me année, Québec.
Robitaille, David, 3me année, Ste-Foy.
Rochette. Joseph. 1re année, Malbaie.
Roy, Félix, 4me année, St-Maurice, Thetford.
Roy, Pierre, 5me année, Nicolet.
St-Hilaire, Louis-Ernest, 2me année, Québec.
Samson, Wilfrid, 1re année, Québec.
Simard, Camille, 5me année. St-Côme.
Thiboutot, Arthur, 3me année, Ste-Anne de la Pocatière.
Tremblay, Georges-Wm., 5me année, Ste-Anne de Chicoutimi.
Tremblay, Patrick, 3me année, Chicoutimi.
Tremblay, Roland, 3me année, Belœil Station.
Turcotte, Adélard. 5me année, St-Patrice de Beaurivage.
Turgeon, Louis-Nazaire, 3me année, Lévis.
Veilleux, Jos.-Odilon, 5me année, St-Victor de Tring.
Vézina, Louis-René, 3me année, Coaticook.
Vézina, Roméo, 5me année, Matane.

4o **Pharmacie**

MM. Boissinot, Maurice, Québec.
Gagnon, Adélard, St-Pierre, I.-O.
Hébert, Eugène, Waterville.
Leclerc, Athanase, Québec.
Légaré, Arthur, Québec.
Lévesque, Georges, Québec.
Soucy, Paul-H., Québec.

5o **Faculté des arts**

MM. Bernier, J.-Maurice, 1re année, Québec.
Bourdon, Edouard, 1re année, Lévis.
Brunet, Willie, 2me année, Québec.
Caouette, Eugène, 1re année, Beauport.

MM. Caumartin, Antonio, 2me année, St-Barthélemi.
Coote, Gérald, 2me année, Québec.
Côté, Jean-Charles, 2me année, Québec.
Côté, Robert, 1re année, Québec.
Dechène, Théophile-Miville, 2me année, Québec.
Delaney, Errol, 1re année, Québec.
Desjardins, Alexandre, 1re année, Québec.
De St-Georges, Paul, 2me année, Cap-Santé.
DeVarennes, Pierre, 1re année, Québec.
Fiset, Robert, 1re année, Québec.
Fortier, Gaston, 1re année, Beauceville.
Frenette, Olivier, 2me année, Québec.
Gagnon, Aimé, 1re année, Beauport.
Garneau, Jean, 1re année, Québec.
Gauthier, Chs-Auguste, 1re année, Québec.
Gignac, Ludger, 2me année, Québec.
Grégoire, Antonio, 1re année, Scott Jonction.
Grandbois, Alain, 1re année, St-Casimir.
Jinchereau, Lucien, 1re année, Québec.
Landreville, Armand, 2me année, St-Simon, Bagot.
Lane, Jules, 2me année, Québec.
Larouche, Georges, 2me année, Jonquières.
Lefrançois, Jean-Charles, 1re année, Québec.
Lessard, Jules-H., 2me année, Tingwick.
Martel, Joseph, 2me année, Mistassini.
Picard, Louis-Philippe, 2me année, Québec.
Pouliot, Maurice, 1re année, Québec.
Rinfret, Charles, 1re année, Cap-Santé.
Séguin, Jules-Fernand, 2me année, Québec.
Taschereau, Charles, 2me année, Québec.
Trempe, Florian, 2me année, Québec.
Vallée, Genest, 2me année, Québec.

6o École d'arpentage et de génie forestier

MM. Chalifour, Adrien, 4me année, L'Islet.
Faucher, René, 3me année, Québec.
Gaudreau, Jean-Baptiste, 1re année, l'Islet.
Lafrance, Léonidas, 4me année, Honfleur.
Landry, Alphonse, 3me année, St-Alexandre.
Lapointe, Eugène, Québec.
Lemay, Paul, 2me année, Québec.
Lessard, Eugène, 3me année, St-Joseph, Beauce.
Massé, Arthur, 3me année, Kamouraska.
Mercier, Théodore, 3me année, Québec.
Neault, Arthur, 2me année, Grand'Mère.
Prud'homme, Harris, 3me année, Thurso.
Ryan, Gérard-Geo., 2me année, Québec.
Savard, Paul, 2me année, Québec.
Savary, René, 1ère année, Calgary.
Tourigny, Maurice, 1re année, Trois-Rivières.
Tremblay, Solyme, Québec.
Vézina, Maurice, 2me année, St-Crépin, Jacques-Cartier.

RÉLEVÉ NUMÉRIQUE DES ÉLÈVES pour l'année 1919-1920.

Faculté de théologie	167	
Faculté de droit	75	
Faculté de médecine	128	
Étudiants en pharmacie	7	
Faculté des arts	36	
École d'arpentage et de génie forestier	18	
Total		431

Élèves des Petits Séminaires et Collèges de la province ecclésiastique de Québec suivant les cours de la Faculté des arts :

Petit Séminaire de Québec	266	
Petit Séminaire de Nicolet	127	
Collège de Ste-Anne	130	
Petit Séminaire des Trois-Rivières	81	
Petit Séminaire de Rimouski	67	
Petit Séminaire de Chicoutimi	74	
Collège de Lévis	92	
Total		837

Enseignement secondaire moderne :	
Institut des Frères du Sacré-Cœur, Arthabaska	10
Enseignement agricole :	
École d'Agriculture de Ste-Anne	38
Total général	1316

COURS DES FACULTÉS DURANT L'ANNÉE 1920-1921

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

PREMIÈRE ANNÉE

PREMIER TERME

Abbé J.-E. Grandbois.—Écriture Sainte : *Introduction : de Legibus Hermeneuticæ*, 9.15 h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

Abbé P.-B. Garneau.—Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

Abbé G. Roy.—Théologie dogmatique fondamentale, de *Religione revelatâ*, 10.15 h. du matin, lundi, mardi, vendredi et samedi.

Mgr A.-E. Gosselin.— Histoire de l'Église du Canada, 10¾ h. du matin, mercredi.

Chan. J.-N. Gignac.—Théologie pastorale, 10¾ h. du matin, jeudi.

Chan. J.-N. Gignac.— Droit canonique : *Institutions : de Personis*, 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C. Foy. — Théologie morale, *de Actibus humanis, de Legibus*, 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

M. Jos. Sirois.— Droit paroissial, 5 h. du soir, samedi.

Abbé J.-E. Grandbois.—Cours d'hébreu, 8¼ h. du soir, lundi.

Chan. J.-N. Gignac.— Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

DEUXIÈME TERME

Abbé J.-E. Grandbois. — Écriture Sainte : *Introduction : de Historia Exegeseos*, 9.15 h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

Abbé P.-B. Garneau.— Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

Abbé G. Roy.—Théologie dogmatique fondamentale, *de Ecclesiâ et Romano Pontifice*, 10.15 h. du matin, lundi, mardi, vendredi et samedi.

Mgr A.-E. Gosselin.— Histoire de l'Église du Canada, 10¼ h. du matin, mercredi.

Chan. J.-N. Gignac.—Théologie pastorale, 10¼ h., du matin, jeudi.

Chan. J.-N. Gignac.— Droit canonique, *de Rebus,* 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C. Foy.— Théologie morale, *de Conscientiâ, de Virtutibus,* 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

M. Jos. Sirois.— Droit paroissial, 5 h. du soir, samedi.

Abbé J.-E. Grandbois.—Cours d'hébreu, 8¼ h. du soir, lundi.

M. Adj. Rivard.— Cours d'éloquence, 8¼ h. du soir, mardi.

Chan. J.-N. Gignac.— Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

TROISIÈME TERME

Abbé J.-E. Grandbois.— Écriture Sainte, *Commentaria,* 9¼ h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

Abbé P.-B. Garneau.— Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

Abbé G. Roy. — Théologie dogmatique fondamentale, *de Locis theologicis,* 10¼ h., du matin, lundi, mardi, vendredi et samedi.

Mgr A.-E. Gosselin.— Histoire de l'Eglise du Canada, 10¼ h. du matin, mercredi.

Chan. J.-N. Gignac.— Droit canonique, *de Judiciis,* 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C. Foy.— Théologie morale, *de Peccatis,* 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

M. Jos. Sirois.— Droit paroissial, 5 h. du soir, samedi.

Abbé J.-E. Grandbois.— Cours d'hébreu, 8¼ h. du soir, lundi.

Chan. J.-N. Gignac.—Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

DEUXIÈME, TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

Abbé J.-E. Grandbois. — Écriture Sainte : *Introduction : de Legibus Hermeneuticæ biblicæ,* 9.15 h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

Abbé P.-B. Garneau.— Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

Abbé F. Vandry.— Théologie dogmatique, *de Deo Creatore,* 10.15 h. du matin, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Chan. J.-N. Gignac.— Théologie pastorale, 10¼ h. du matin, jeudi.

Abbé C. Gagnon. — Théologie dogmatique, *de Verbo Incarnato,* 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C.-N. Gariépy. — Théologie morale, *de Pœnitentiâ,* 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Chan. J.-N. Gignac.— Cours de rubriques, 8¼ h. du soir, lundi.

Chan. J.-N. Gignac.—Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

DEUXIÈME TERME

Abbé J.-E. Grandbois. — Écriture Sainte : *Introduction : de Historiâ Exegeseos,* 9.15 h. du matin, lundi, mercredi et samedi.

Abbé P.-B. Garneau.—Histoire ecclésiastique générale, 9½ h. du matin, mardi et vendredi.

Abbé F. Vandry.— Théologie dogmatique, *de Deo Creatore,* 10.15 h. du matin, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Chan. J.-N. Gignac.—Théologie pastorale, 10¼ h. du matin, jeudi.

Abbé C. Gagnon.— Théologie dogmatique, *de Verbo Incarnato,* 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C.-N. Gariépy.— Théologie morale, *de Praeceptis decalogi,* 5 h. du soir, lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Chan .J.-N. Gignac.— Cours de rubriques, 8¼ h. du soir, lundi.

M. Adj. Rivard.— Cours d'éloquence, 8¼ h. du soir, mardi.

Chan. J.-N. Gignac.—Conférences spirituelles, 4½ h. du soir, dimanche.

TROISIÈME TERME

Abbé J.-E. Grandbois.—Écriture Sainte, *Commentaria,* 9¼ h., du matin, lundi, mercredi et samedi.

Abbé P.-B. Garneau.— Histoire ecclésiastique générale, 9½ h., du matin, mardi et vendredi.

Abbé F. Vandry.— Théologie dogmatique, *de Deo Creatore,* 10.15 h. du matin, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C. Gagnon.—Théologie dogmatique, *de Verbo Incarnato,* 3 h. du soir, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Abbé C.-N. Gariépy. — Théologie morale, *de Prœceptis Ecclesiœ,* lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Chan. J.-N. Gignac. — Conférences spirituelles, 4½ du soir, dimanche.

FACULTÉ DE DROIT

PREMIÈRE ANNÉE

PREMIER TERME

M. Roy. — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Belleau.. — Droit romain, 9 h. du matin, tous les jours.

M. Marchand.—Introduction à l'étude du droit, 4 h. du soir, tous les jours jusqu'au 15 novembre.

M. Saint-Laurent.— Histoire du droit, 4 h. du soir, tous les jours après le 15 novembre.

M. Sirois. — Droit administratif, 5 h. du soir, tous les jours, jusqu'au 1er décembre.

DEUXIÈME TERME

M. Roy.— Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Belleau. — Droit romain, 9 h. du matin, tous les jours.

M. Prince.— Economie politique, 4 hrs du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

M. Roy.— Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Belleau. — Droit romain, 9 h. du matin, tous les jours.

M. Grandbois. — Droit public de l'Eglise, 4 h. du soir, tous les jours.

M. Prince.— Economie politique, 5 hrs du soir, tous les jours.

DEUXIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

L'hon. juge Dorion. — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Bernier.— Droit commercial et maritime, 9 hrs du matin, tous les jours.

M. Sirois. — Droit administratif, 5 h. du soir, tous les jours jusqu'au 1er décembre.

L'hon. juge Pelletier.— Procédure civile, 5 h. du soir, tous les jours depuis le 1er décembre.

DEUXIÈME TERME

L'hon. juge Dorion. — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Bernier.—Droit commercial et maritime, 9 h. du matin, tous les jours.

M. Prince.— Economie politique, 4 h. du soir tous, les jours.

L'hon. juge Pelletier. — Procédure civile, 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

L'hon. juge Dorion. — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Prince.— Economie politique, 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

L'hon. juge Dorion. — Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Bernier.—Droit commercial et maritime, 9 h. du matin, tous les jours.

M. Sirois. — Droit administratif, 5 h. du soir, tous les jours jusqu'au 1er décembre.

L'hon. juge Pelletier.— Procédure civile, 5 h. du soir, tous les jours, depuis le 1er décembre.

DEUXIÈME TERME

L'hon. juge Dorion.— Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Bernier.—Droit commercial et maritime, 9 h. du matin, tous les jours.

M. Sirois.— Pratique du notariat. 4 h. du soir, tous les jours.

L'hon. juge Pelletier.— Procédure civile, 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

L'hon. juge Dorion.—Droit civil, 8 h. du matin, tous les jours.

L'hon. juge Pelletier.—Procédure pratique, 9 h. du matin, tous les jours.

———

FACULTÉ DE MÉDECINE

PREMIÈRE ANNÉE

PREMIER TERME

M. Leclerc. — Physiologie théorique et pratique, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Fillion. — Chimie générale, 9 h. du matin, tous les jours excepté le jeudi.

M. Potvin.—Histologie normale théorique et pratique, 2 à 4 h. du soir, après le 20 octobre, tous les jours.

M. Dagneau.— Anatomie descriptive, 11 h. du matin, tous les jours.

M. Pâquet — Anatomie pratique, 4½ h. à 6 h. du soir, tous les jours depuis la fin d'octobre.

M Vézina.— Biologie, 4 h. du soir, tous les jours.

DEUXIÈME TERME

M. Leclerc. — Physiologie théorique et pratique, 8 h. du matin les mardis, jeudis et samedis.

M. Fillion. — Chimie générale, 9 h. du matin, tous les jours excepté le jeudi.

M. Dagneau.— Anatomie descriptive, 11 h. du matin, tous les jours jusqu'au 1er février ; 5 h. du soir, à partir du 1er février.

M. Pâquet.— Anatomie pratique, 3½ h. à 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

M. Leclerc. — Physiologie théorique et pratique, 9 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Vachon — Analyse chimique, 2 h. du soir, tous les jours.

M. Dagneau. — Embryologie, 5 h. du soir, trois fois par semaine après le 10 mai.

DEUXIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

M. Leclerc. — Physiologie théorique et pratique, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Dagneau.— Anatomie descriptive, 11 h. du matin, tous les jours.

M **Pâquet**. — Anatomie pratique, 4½ h. à 6 h. du soir, tous les jours, depuis la fin d'octobre.

M. **Vallée**.—Chimie médicale pratique, 4 h. à 6 h. du soir, tous les jours en novembre.

DEUXIÈME TERME

M. **Leclerc**. — Physiologie théorique et pratique, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. **Dagneau**.— Anatomie descriptive, 11 h. du matin, tous les jours jusqu'au 1er février ; 5 h. du soir, à partir du 1er février.

M. **Rousseau**.— Pathologie générale, (première partie), 11 h. du matin, tous les jours à partir du 1er février, excepté les mercredis et jeudis.

M. **Pâquet**.— Anatomie pratique, 3½ h. à 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

M. **Leclerc**. — Physiologie théorique et pratique, 9 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. **Rousseau**.— Pathologie générale, (première partie), 11 h. du matin, tous les jours, excepté les mercredis et jeudis.

M. **Dagneau**.— Embryologie, 5 h. du soir, trois fois par semaine après le 10 mai.

TROISIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

M. **Brochu**.— Pathologie interne, 8 h. du matin, tous les jours.

M. **Turcot**. — Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en septembre et décembre.

M. **Simard**.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis, en septembre et décembre.

M. **Rousseau**.— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en octobre et novembre.

M. **Marois**.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en octobre.

M. **Dagneau**.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en novembre.

M. **Rousseau**.— Pathologie générale, 11 h. du matin, les mardis et samedis.

M. **Vallée**. — Bactériologie pratique, 2 h. à 4 h. du soir, tous les jours jusqu'à novembre.

M. Marois.— Médecine légale et Toxicologie. 5 h. du soir, tous les jours jusqu'au 1er décembre.

M. Simard.— Pathologie externe, 4 h. du soir, trois fois par semaine.

M. Grondin— Tocologie, 5 h. du soir, tous les jours après le 1er décembre.

DEUXIÈME TERME

M. Brochu.— Pathologie interne, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis jusqu'au 1er mars.

M. Faucher.— Matière médicale et Pharmacologie, 8 h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Guérard.— Thérapeutique, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis après le 1er mars.

M. Rousseau.— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en janvier.

M. Marois. — Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en janvier.

M. Brochu.— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis, en février.

M. Dagneau.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis, en février.

M. Turcot.— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis, en mars.

M. Simard.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en mars.

M. Rousseau.— Pathologie générale, 11 h. du matin, tous les jours à partir du 1er février, excepté les mercredis et jeudis.

M. Pâquet.— Médecine opératoire, 2½ h. à 4 h. du soir, tous les jours excepté les lundis à partir du 1er mars.

M. Simard.— Pathologie externe, 4 h. du soir, trois fois par semaine.

M. Grondin.— Tocologie, 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

M. Faucher. — Matière médicale et Pharmacologie, 8 h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Guérard.— Thérapeutique, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Brochu.— Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en avril et mai.

M. Marois. — Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en avril.

M. Dagneau.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en mai.

M. Turcot. — Diagnostic médical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les jeudis en juin.

M. Simard.— Diagnostic chirurgical à l'hôpital, 10½ h. du matin, tous les mercredis en juin.

M. Rousseau.— Pathologie générale, 11 h. du matin, tous les jours, excepté les mercredis et jeudis.

M. Simard.— Pathologie externe, 4 h. du soir, tous les jours.

N. B.— Les élèves de troisième année doivent en plus suivre avec ceux de quatrième et de cinquième les cliniques régulières à l'hôpital, toute l'année : cliniques médicales les lundis, mercredis et vendredis à 9½ h. du matin ; cliniques chirurgicales les mardis, jeudis et samedis à la même heure.

QUATRIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

M. Brochu.— Pathologie interne, 8 h. du matin, tous les jours.

M. Turcot. — Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en septembre et décembre.

M. Simard. — Clinique chirurgicale à l'hôpital, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en septembre et décembre.

M. Grondin.— Clinique gynécologique à l'hôpital, 9½ h., du matin, tous les jeudis.

M. Rousseau.—Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en octobre et novembre.

M. Marois.— Clinique chirurgicale à l'hôpital, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en octobre.

M. Dagneau.— Clinique chirurgicale à l'hôpital, 9½ h. du matin, les mardis et samedis en novembre.

M. Fortier. — Clinique pédiatrique au dispensaire de l'hôpital, 11 h. du matin, les jeudis.

M. Dussault. — Clinique ophtalmologique, otologique et rhino-laryngologique à l'hôpital, 11 h. du matin, les mardis.

M. Grondin.— Clinique tocologique à la Miséricorde, 11 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Simard.— Pathologie externe, 4 h. du soir, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis.

M. Fortier.—Pédiatrie, 4 h. du soir, les mardis et samedis, 5 h. les lundis et vendredis, jusqu'au 1er décembre.

M. Grondin.— Tocologie, 5 h. du soir, après le 1er décembre.

M. Leclerc.—Clinique de phtysiothérapie à l'Hôpital Laval, 9½ h. du matin le jeudi, de septembre à décembre.

M. Vallée. — Anatomie pathologique pratique, 2 h. à 4 h. du soir, tous les jours excepté le mercredi à partir de décembre.

DEUXIÈME TERME

M. Brochu.— Pathologie interne, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis, jusqu'au 1er mars.

M. Faucher.— Matière médicale et Pharmacologie, 8 h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Guérard.—Thérapeutique, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis, après le 1er mars.

M. Rousseau.— Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en janvier.

M. Marois.— Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en janvier.

M. Brochu.— Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en février et mars.

M. Dagneau.— Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en février.

M. Turcot.— Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en avril.

M. Simard.— Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en mars.

M. Grondin.— Clinique gynécologique, 9½ h. du matin, tous les jeudis.

M. Fortier.— Clinique pédiatrique, 11 h. du matin, tous les jeudis.

M. Dussault.— Clinique des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, 11 h. du matin, les mardis.

M. Pâquet.— Médecine opératoire, 2½ h. à 4 h. du soir, tous les jours à partir du 1er mars, le mercredi excepté.

M. Fortier.— Clinique des Nourrissons à la Crèche St-Vincent de Paul, les mercredis, à 1.45 h. du soir, à partir de septembre.

M. Grondin. — Clinique tocologique à la Miséricorde, 11 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis, excepté en mars.

M. Vallée. — Anatomie pathologique pratique, 2 h. à 4 h. du soir, tous les jours, excepté le mercredi.

M. Simard.—Pathologie externe, 4 h. du soir, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Grondin.— Tocologie, 5 h. du soir, tous les jours.

TROISIÈME TERME

M. Faucher. — Matière médicale et Pharmacologie, 8 h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Guérard.— Thérapeutique, 8 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Brochu. — Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en mai.

M. Marois.— Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis en avril.

M. Dagneau. — Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en mai.

M. Turcot. — Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis, en juin.

M. Simard.—Clinique chirurgicale, 9½ h. du matin, les mardis et samedis, en juin.

M. Grondin.— Clinique gynécologique, 9½ h. du matin, tous les jeudis.

M. Fortier. — Clinique pédiatrique, 11 h. du matin, tous les jeudis.

M. Dussault.— Clinique des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, 11 h. h. du matin, tous les mardis.

M. Grondin.— Clinique tocologique, 11 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Simard.— Pathologie externe, 4 h. du soir, tous les jours.

M. Grondin.— Tocologie, 5 h. du soir, tous les jours.

M. Marois. — Clinique à la Morgue, sur avis spécial.

M. Fortier. — Clinique de Pédiatrie à l'hôpital et des maladies contagieuses à l'Hôpital civique, sur avis spécial.

M. Leclerc. — Clinique de Phtysiothérapie, 9½ h. du matin, le jeudi à l'Hôpital Laval, en mai.

CINQUIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

M. Dussault. — Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, à l'hôpital, 8.15 h. du matin, trois fois la semaine.

M. Mayrand.— Maladies de la peau, 8.15 h. du matin, trois fois la semaine.

M. Grondin.— Gynécologie, 4 h. du soir, les mardis, jeudis et samedis ; 5 h. du soir, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Brochu..— Maladies mentales et nerveuses, 5 h. du soir, les mardis, jeudis et samedis.

Cliniques médicales, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

Cliniques chirurgicales, 9½ h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Dagneau.— Déontologie, tous les vendredis, à 8.15 h. du soir. — Cours publics.

DEUXIÈME TERME

M. Mayrand.— Physiothérapie à l'hôpital, 8.15 h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Fortier. — Hygiène, à 4 h. du soir, quatre fois par semaine.

Clinique médicale, 9½ h. du matin, les lundis, mercredis et vendredis.

Cliniques chirurgicales, 9½ h. du matin, les mardis, jeudis et samedis.

M. Vallée. — Histoire de la médecine, tous les mardis, à 8.15 h. du soir. — Cours publics.

TROISIÈME TERME

M. Fortier. — Hygiène, 5 h. du soir, quatre fois par semaine.

M. Brochu.— Clinique à l'Asile de Beauport, sur avis spécial.

N. B.— Les élèves de cinquième année doivent suivre toutes les cliniques à l'hôpital avec les élèves de troisième et de quatrième années. De plus les élèves de cinquième année seront divisés en groupes qui suivront alternativement, de 2 h. à 4 h. du soir, le service de médecine, le service de chirurgie, le laboratoire, le dispensaire Anti-tuberculeux et les cliniques spéciales. Ces élèves ainsi divisés en quatre groupes passeront deux mois dans chaque service mentionné, seront en charge d'un certain nombre de malades dont ils devront prendre les observations, faire les pansements, etc. Au laboratoire de l'École, ils devront faire les examens anatomo-pathologiques et bactériologiques requis. Ce service d'hôpital et de laboratoire est obligatoire au même titre que les cours et cliniques.— Les cliniques à l'hôpital ne cessent qu'au 1er juin.

FACULTÉ DES ARTS

Pour ce qui regarde l'enseignement dans les classes de Seconde et de Rhétorique, voir page [28] et suivantes.

Classes de Sciences et de Philosophie

PREMIÈRE ANNÉE

PREMIER TERME : *(de septembre à janvier inclusivement)*

M. F. Gagné. — Apologétique, 8.45 h. du matin, tous les jeudis, depuis le mois d'octobre inclusivement. — 2 h. du soir, les mercredis, tous les quinze jours.

M. F. Gagné. — Logique, 9 h. du matin, tous les jours, excepté le jeudi.

M. O. Bergeron. — Arithmétique et algèbre, 8 h. du matin et 2 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi.

M. A. Vachon. — Chimie, 3 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi.

M. A. Robitaille. — Botanique, 8 h. du matin, tous les jeudis, à partir du mois d'octobre.

SECOND TERME : *(de février à juin inclusivement)*

M. F. Gagné.— Apologétique, comme au premier terme, jusqu'au mois de mai exclusivement.

M. F. Gagné. — Ontologie et cosmologie, 9 h. du matin, tous les jours, excepté le jeudi.

M. O. Bergeron. — Algèbre et géométrie, 8 h. du matin et 2 h. du soir tous les jours, excepté le jeudi.

M. A. Vachon. — Minéralogie et géologie, 3 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi, jusqu'au milieu d'avril.

M. A. Robitaille. — Botanique, comme au premier terme, jusqu'au mois de mai exclusivement.—Zoologie, 3 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi, à partir du milieu d'avril.

DEUXIÈME ANNÉE

PREMIER TERME

M. C. Foy.— Apologétique, 8 h. du matin, tous les lundis ; à la même heure, tous les jeudis, à partir du mois d'octobre.

M. R. Benoît.— Phychologie et théodicée, à 8 h. du matin et à 2 h. du soir tous les jours, excepté le jeudi et le lundi matin.

M. H. Simard.— Physique, 9 h. du matin, tous les jours excepté le jeudi.

M. A. Robitaille. — Trigonométrie, 3 h. du soir, tous les jours, excepté le le jeudi, jusqu'au mois de novembre exclusivement ; Arithmétique et algèbre à partir de la Toussaint.

SECOND TERME. (*de février à juin inclusivement*)

M. C. Foy. — Apologétique, comme au premier terme, jusqu'au mois de mai exclusivement.

M. R. Benoît.— Morale, 8 h. du matin, tous les jours, excepté le lundi et le jeudi, jusqu'au milieu de mai ; 2 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi , jusqu'au milieu d'avril.

M. R. Benoît. — Histoire de la Philosophie, 2 h. du soir, tous les jours, excepté le jeudi, depuis le milieu d'avril jusqu'au milieu de mai.

M. H. Simard.— Astronomie, 9 h. du matin, tous les jours, excepté le jeudi, depuis le milieu de janvier jusqu'au milieu de février. (Pas de cours de physique durant ce temps).

M. H. Simard.— Physique, 9 h. du matin, tous les jours, excepté le jeudi, depuis le milieu de février jusqu'au commencement de juin.

MANUELS SUIVIS. — *Apologétique.* — Leçons d'APOLOGÉTIQUE.—par l'abbé A. Robert. *Deuxième partie : l'Eglise.* *Philosophie.* — ELEMENTA PHILOSOPHIÆ CHRISTIANÆ. par l'abbé S.-A. Lortie. *Physique.* — TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE PHYSIQUE, par l'abbé H. Simard. *Astronomie.* — COURS ÉLÉMENTAIRE DE COSMOGRAPHIE. par l'abbé H. Simard. — *Trigonométrie.* Le professeur dicte son cours.

N. B. — Les cours de philosophie se donnent en latin. Il y a de temps à autre des soutenances philosophique. Une fois par mois environ, les élèves ont à faire une dissertation française sur une des questions expliquées en classe.

Cours de licence en philosophie

Ces cours ont été institués afin de faciliter et de diriger le travail des candidats qui préparent l'examen de licence en philosophie. Ils se donnent d'après l'ordre suivant, depuis octobre jusqu'en avril.

M. R. Benoît. — Psychologie, Théodicée et Morale, 8.15 h. du soir, les premier et troisième lundis du mois, pour les étudiants en théologie ; les deuxième et quatrième mercredis du mois, pour les autres étudiants.

M. F. Gagné. — Logique, Ontologie et Cosmologie, 8.15 h. du soir, les deuxième et quatrième lundis du mois, pour les étudiants en théologie· les premiers et troisième mercredis du mois pour les autres étudiants.

APPENDICE

LISTE DES RECTEURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL DEPUIS SA FONDATION

M. Louis-Jacques Casault, *premier recteur*, 1852-1860.

M. Elzéar-Alexandre Taschereau, *deuxième recteur*, 1860-1866 et 1869-1871.

Mgr Michel-Edouard Méthot, *troisième recteur*, 1866-1869 et 1880-1883.

Mgr Thomas-Etienne Hamel, *quatrième recteur*, 1871-1880 et 1883-1887.

Mgr Benjamin Pâquet, *cinquième recteur*, 1887-1893.

Mgr J.-Clovis-K.-Laflamme, *sixième recteur*, 1893-1899 et 1908-1909.

Mgr Olivier-E. Mathieu, *septième recteur*, 1899-1908.

Mgr Amédée-E. Gosselin, *huitième recteur*, 1909-1915.

Mgr François Pelletier, *neuvième recteur*, 1915.

LISTE DES SECRÉTAIRES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL DEPUIS SA FONDATION

M. E.-J. Horan, 1852-1856.

M. Elzéar-Alexandre Taschereau, 1856-1860.

M. F.-J.-Octave Audet, 1860.

M. Thomas-Etienne Hamel, 1860-1871.

M. Pierre Roussel, 1871-1884.

M. J.-Clovis-K.-Laflamme, 1884-1893.

M. L.-Ernest Nadeau, 1893-1896.

M. L.-Arthur Marchand, 1896-1900.

M. Philéas-J. Fillion, 1900.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE 1916

La liste complète des gradués de l'Université, depuis sa fondation jusqu'au mois de septembre 1916, se trouve dans l'Annuaire 1916-1917 (No 60).

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS

Diplômées de l'enseignement primaire

SECTION MÉNAGÈRE

Certificats (cours moyen)

1917 — Melles Plourde, Desneiges, a. g. d., Roberval.
Lévesque, Jeanne, a. g. d., Roberval.
Audet, Yvonne, a. g. d., Roberval.
Bouchard, Amaryllis, a. d., Roberval.
Boisvert, Jeanne, a. d., Roberval.
Bergeron, Adélina, a. d., Roberval.
Dallaire, Imelda, a. d., Roberval.
Coudé, M.-Louise, a. d., Roberval.
Harvey, Léonne, Roberval.

1918 —Melles Thibault, Lydie, a. g. d., Roberval.
Bilodeau, Marguerite, a. d., Roberval.
Belleau, Marie-Louise, a. d., Roberval.
Grimard, Dora, a. d., Roberval.
Fortin, Yvonne, Roberval.
Potvin, Yvonne, Roberval.
Lizotte, Alice, Roberval.
Hébert, Annette, Roberval.

Diplôme (cours supérieur)

1916 — Melle Plourde, Marie, a. g. d., Roberval.

1918 — Melles Gagnon, Cécile, a. g. d., Roberval
Roy, Adrienne, a. d., Roberval.

Diplôme (cours supplémentaire

1916 — Melle Leblanc, Estelle, a. g. d., St-Pascal.

1918 — Melle Raymond, Aline, a. g. d., St-Pasca

1919 — Melles Parent, Berthe, a. g., d., St-Pascal.
L'Abbé, Cécile, a. d., St-Pascal.
Pelletier, Germaine, a. g. d., St-Pascal.

SECTION COMMERCIALE

Diplômes (cours supérieur)

1919 — Melles Chabot, Thérèse, a. d., Jésus-Marie.
Turgeon, Paulette, a. g. d., Jésus-Marie.
Guy, Charlotte, a. d., Ursulines, Stanstead.

SECTION GÉNÉRALE

Certificats (cours moyens)

1916 — Melles Cassady, Margaret, Bon-Pasteur.
Provencher, Marie-Anne, SS. de l'Assomption.
Poiré, Corinne, Jésus-Marie.
Boissinot, Germaine, Jésus-Marie.
Roy, Jeanne, Jésus-Marie.
Walsh, Kathleen, SS. de la Charité.
Audet, Émilienne a. g. d., SS. de la Charité.
Gosselin, Marie-Olga, C. N.-D., Bellevue.
Reinhardt, Lucienne, Bon-Pasteur.
Thivierge, Rosaria, a. d., SS. de la Charité.

1917 — Melles Talbot, Eva, a. g. d., Bon-Pasteur.
Charland, Christine, SS. de l'Assomption.
Dugal, Marie, a. g. d., Jésus-Marie.
Bédard, Clairinda, a. d., Jésus-Marie.
Plamondon, Yolande, a. d., Jésus-Marie.
Fiset, Marguerite, Jésus-Marie.
Garneau, Marie, Jésus-Marie.
Lavoie, Eva, Jésus-Marie.
Blondeau, Rosanna, Jésus-Marie.
Robitaille, Cécile, Jésus-Marie.
Feuiltault, Marguerite, Jésus-Marie.
Fohy, Joséphine, Jésus-Marie.
Cole, Margaret, a. g. d., Ursulines.
Morissette, Marguerite, a. g. d., Ursulines.
Côté, Olive, a. g. d., Ursulines.
Dussault, Germaine, a. g. d., Ursulines.
Leblanc, Irène, a. g. d., Ursulines.
Huot, Berthe, a. g. d., Ursulines.
Gosselin, Lucile, a. d., Ursulines.
Smith, Marie-Paule, a. d., Ursulines.
Legendre, Juliette, a. d., Ursulines.
Plamondon, Edith, a. d., Ursulines.

1917 — Melles Chassé, Madeleine, Ursulines.
Burke, May, a. g. d., Bon-Pasteur.
Barbeau, Juliette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Connolly, Alice-M., a. g. d., Bon-Pasteur.
Mill, Irène, a. g. d., Bon-Pasteur.
Peters, Tillie, a. g. d., Bon-Pasteur.
Rioux, Étiennette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Caron, Bernadette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Langlois, Imelda, a. g. d., Bon-Pasteur.
Bertrand, Annette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Roberge, Marie-Rose, a. g. d., Bon-Pasteur.
Robin dit Gagné, Louisiane, a. d., Bon-Pasteur.
Cloutier, Estelle, a. d., Bon-Pasteur.
Laberge, Joséphine, a. d., Bon-Pasteur.
Dionne, Annette, a. d., Bon-Pasteur.
Pâquet, Albertine, a. d., Bon-Pasteur.
Butler, Julia, Bon-Pasteur.
Lebel, Marguerite, Bon-Pasteur.
Arcand, Magdeleine, Bon-Pasteur.
Leblanc, Gabrielle, Bon-Pasteur.
La Forest, Rébecca, Bon-Pasteur.
Routhier, Marguerite, Bon-Pasteur.
Berthiaume, Georgine, Bon-Pasteur.
Paris, Cécile, Bon-Pasteur.
Tardif, Berthe, Bon-Pasteur.
Racine, Marguerite, a. g. d., SS. de la Charité.
Demers, Juliette, a. g. d., SS. de la Charité.
Hamelin, Lucienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Sylvain, Marie-Blanche, a. g. d., SS. de la Charité.
Mondor, Donna, a. g. d., SS. de la Charité.
Bédard, Anna-Marie, a. g. d., SS. de la Charité.
Turcotte, Rachel, a. g. d., SS. de la Charité.
Lagacé, Yvonne, a. g. d., SS. de la Charité.
Morin, Georgette, a. g. d., SS. de la Charité.
Samson, Simonne, a. g. d., SS. de la Charité.
Fontaine, Marie-Louise, a. g. d., SS. de la Charité.
Lecours, Fleurette, a. g. d., SS. de la Charité.
Asselin, Marie-Jeanne, a. d., SS. de la Charité.
Villeneuve, Rachel, a. d., SS. de la Charité.
Morin, Bertha, a. d., SS. de la Charité.
Coulombe, Fernande, a. d., SS. de la Charité.
Lavigne, M.-Mathilda, a. d., SS. de la Charité.
Filion, Alberta, a. d., SS. de la Charité.
Boudreau, Isola, a. d., SS. de la Charité.
Giroux, Annie, SS. de la Charité.
Pettigrew, Lucienne, SS. de la Charité.
Moreau, Lucienne, SS. de la Charité.
Giroux, Anne-Marie, SS. de la Charité.
Duclos, Cécile, SS. de la Charité.
Papillon, Gertrude, SS. de la Charité.
Boiteau, Cécile, SS. de la Charité.
Côté, Simonne, SS. de la Charité.
Mercier, Marguerite, SS. de la Charité.
Côté, Émilienne, SS. de la Charité.
Lévesque, Lucienne, SS. de la Charité.
Lévesque, Bernadette, SS. de la Charité.
Martel, Flore, SS. de la Charité.

1917 —Melles Bernier, Cécile, SS. de la Charité.
Laflamme, Pauline, SS. de la Charité.
Roy, Marguerite, SS. de la Charité.
Cogger, Irène, SS. de la Charité.
Doyle, Alphonsine, SS. de la Charité.
Proulx, Cécile, SS. de la Charité.
Guy, Angéline, SS. de la Charité.
Roy, Lucienne-Germaine, SS. de la Charité.
Gagné, Thérèse, SS. de la Charité.
Vien, Germaine, SS. de la Charité.
Matte, Berthe, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Dubé, Cécile, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Fugère, Marcelle, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Gagnon, Claire, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Madden, Helen, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Lépinay, Yvette, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Lévesque, Georgianna, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Lévesque, Irène, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Demers, Annette, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Lapointe, Thérèse, a. d., C. N.-D. St-Roch.
Lachance, Bernadette, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Vézina, Alphéda, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Dorion, Gabrielle, C. N.-D., St-Roch.
Garneau, Aline, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Drolet, Mariette, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Bissaillon, Françoise, C. N.-D., Bellevue.
Simard, Gabrielle, C. N.-D., Bellevue.
Boisvert, Élizabeth, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pontbriand, Thérèse, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Péloquin, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Prince, Juliette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Dubuc, Julianna, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Beaubien, Julianna, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Gaudet, Donalda, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Bergeron, Élianne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pâquette, Germaine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pinard, Corinne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cotnoir, Laure, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Sylvestre, Antonia, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Vanasse, Alphéma, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Thibodeau, Joséphine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Bergeron, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Levasseur, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Marcille, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Morin, Philémonie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Allard, Corinne, a. d., SS. de l'Assomption.
Pontbriand, Charlotte, a. d., SS. de l'Assomption.
Boisvert, Lilianne, a. d., SS. de l'Assomption.
Bécotte, Noémi, a. d., SS. de l'Assomption.
Roux, Gabrielle, a. d., SS. de l'Assomption.
Pratte, Marie-Des-Neiges, a. d., SS. de l'Assomption.
Rondeau, Priscilla, a. d., SS. de l'Assomption.
St-Laurent, Lucille, a. d., SS. de l'Assomption.
Brunault, Augustine, a. d., SS. de l'Assomption.
Paradis, Alice, a. d., SS. de l'Assomption.
Beauchesne, Marie-Anne, a. d., SS. de l'Assomption.
Pinard, Aline, a. d., SS. de l'Assomption.

1917 — Melles Gaudet, Françoise, a. d., SS. de l'Assomption.
Théroux, Aurore, SS. de l'Assomption.
Boisvert, Aurore, SS. de l'Assomption.
Dufresne, Jeanne, SS. de l'Assomption.
Moreau, Ernestine, SS. de l'Assomption.
Simard, Maria, SS. de l'Assomption.
Baillargeon, Rose-Yvonne, SS. de l'Assomption.
Dufour, Annette, SS. de l'Assomption.
Rhéault, Blanche, SS. de l'Assomption.
Désilets, Germaine, SS. de l'Assomption.
Leblanc, Marie-Anne, SS. de l'Assomption.
Vigneault, Alice, SS. de l'Assomption.
Rouleau, Florette, SS. de l'Assomption.
Hébert, Bertha, SS. de l'Assomption.
Bourque, Germaine, SS. de l'Assomption.
Trudel, Blanche, SS. de l'Assomption.
Marier, Lucille, SS. de l'Assomption.
Lebœuf, Blanche, SS. de l'Assomption.
Roy, Béatrice, SS. de l'Assomption.
Langlois, Germaine, SS. de la Charité de St-Louis.
Roy, Blandine, SS. de la Charité de St-Louis.
Roy, Mérilda, SS. de la Charité de St-Louis.
Demers, Germaine, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Morisset, Jeanne, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Tremblay, Adrienne, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Genest, Antoinette, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Magnan, Marie, a. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Pâquet, Marguerite, SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Biron, Priscille, a. d., SS. de l'Assomption.
Desaulniers, Jeanne, SS. de l'Assomption.
Allard, Marie-Anne, SS. de l'Assomption.
Verreault, Marianne, a. d., Ursulines, Stanstead.
Trudel, Eloria, SS. de l'Assomption.
Plamondon, Cécile, SS. de l'Assomption.
Lafrenière, Marg.-Marie, SS. de l'Assomption.
Hébert, Eglantine, SS. de l'Assomption.
Thérien, Estelle, SS. de l'Assomption.
Allard, Liliane, SS. de l'Assomption.
Côté, Antoinette, SS. de l'Assomption.
Caya, Laura, a. d., SS. de l'Assomption.
Milette, Corinne, SS. de l'Assomption.
Précourt, Eva, SS. de l'Assomption.
Massé, Hortense, SS. de l'Assomption.
St-Louis, Laura, SS. de l'Assomption.
Guay, Lucienne, Bon-Pasteur.
Darveau, Yvonne, Bon-Pasteur.
Robitaille, Yvette, Jésus-Marie.
Sexton, Marg.-Marie, a. g. d., SS. de la Charité.
Kelly, Mary, a. g. d., SS. de la Charité.
Arkison, Florence, SS. de la Charité.
Lemieux, M.-Jeanne, SS. de la Charité.
Proulx, Lucienne, SS. de l'Assomption.
Buteau, Marie-Laure, SS. de la Charité.
Frenette, Juliette, SS. de la Charité.
Gingras, Verédiane, a. d., SS. de la Charité.
Roy, Elodia, SS. de l'Assomption.
Beaudoin, Germaine, Bon-Pasteur.

1917 — Melles Madden, Bridget-Ann, C. N.-D., St-Roch.
Ward, Annie, C. N.-D., St-Roch.
Voisard, Lucienne, SS. de l'Assomption.
Riberdy, Irène, SS. de l'Assomption.
Delâge, Marguerite, Bellevue.
Ruel, Antonia, Bon-Pasteur.
Lefebvre, May, Bon-Pasteur.

1918 — Melles Delisle, Simone, a. g. d., Jésus-Marie.
Francœur, Jacqueline, a. g. d., Jésus-Marie.
Cantin, Lucienne, a. g. d., Jésus-Marie.
Darche, Madeleine, a. g. d., Jésus-Marie.
Nobert, Monique, a. g. d., Jésus-Marie.
Savard, Lucienne, a. g. d., Jésus-Marie.
Pâquet, Alice, a. g. d., Jésus-Marie.
Gelly, Yvette, a. g. d., Jésus-Marie.
Alain, Gabrielle, a. g. d., Jésus-Marie.
Houde, Marguerite, a. g. d., Jésus-Marie.
Tanguay, Pauline, a. g. d., Jésus-Marie.
Munro, Marguerite, a. g. d., Jésus-Marie.
Fafard, Clara, a. g. d., Jésus-Marie.
Bernier, Juliette, a. g d., Jésus-Marie.
Roy, Lucienne, a. g. d., Jésus-Marie.
Bélanger, Gilberte, a. g. d., Jésus-Marie.
Dionne, Irène, a. g. d., Jésus-Marie.
Samson, Marguerite, a. g. d., Jésus-Marie.
Cloutier, Marguerite, a. g. d., Jésus-Marie.
Roy, Céline, a. g. d., Jésus-Marie.
Labrie, Aline, a. g. d., Jésus-Marie.
Dion, Bernadette, a. g. d., Jésus-Marie.
Biron, Cécile, a. g. d., Jésus-Marie.
Pilote, Gabrielle, a. g. d., Jésus-Marie.
Dion, Germaine, a. g. d., Jésus-Marie.
Dion, Florence, a. g. d., Jésus-Marie.
Painchaud, Lucie, a. d., Jésus-Marie.
Coote, Kathleen, a. d., Jésus-Marie.
Houde, Estelle, a. d., Jésus-Marie.
Samson, Bertha, a. d., Jésus-Marie.
Carrier, Angéline, a. d., Jésus-Marie.
Rouillard, Germaine, a. d., Jésus-Marie.
Paré, Alphonsine, a. d., Jésus-Marie.
Ruel, Alice, a. d., Jésus-Marie.
Girard, Germaine, Jésus-Marie.
Richard, Fernande, Jésus-Marie.
Thivierge, Marie-Eustelle, Jésus-Marie.
Marois. Arline, Jésus-Marie.
Early Kathleen-E., Jésus-Marie.
Hiscock, Muriel, Jésus-Marie.
Whelan, Régina-D., Jésus-Marie.
Falardeau, Aline, Jésus-Marie.
Samson, Simone, Jésus-Marie.
Harney, Marguerite, Jésus-Marie.
Giroux, Marguerite, a. g. d., Ursulines.
Tremblay, M.-Antoinette, a. g. d., Ursulines.
Rousseau, Armande, a. g. d., Ursulines.
O'Connell, Freda, a. g. d., Ursulines.
LaRue, Jacqueline, a. g. d., Ursulines.

1918 — Melles Viger, Thérèse, a. g. d., Ursulines
Robert, Jeanne, a. d., Ursulines.
Germain, Cécile, a. d., Ursulines.
Trudelle, Lucienne, a. d., Ursulines.
Turcotte, Alice, a. d., Ursulines.
De St-Georges, Marcelle, Ursulines.
Turcot, Jeannette. Ursulines.
Dussault, Aimée, Ursulines.
Plamondon, Antoinette, Ursulines.
Dinan, Véronica, Ursulines.
Maher, Jennie, a. g. d., Bon-Pasteur.
Noonan, Minnie, a. g. d., Bon-Pasteur.
Belleau, Marie-Louise, a. g. d., Bon-Pasteur.
Byrne, Cécile, a. g. d., Bon-Pasteur.
Byrne, Ursula, a. g. d., Bon-Pasteur.
Kirkwood, Eileen, a. g. d., Bon-Pasteur.
Levasseur, Marguerite-Marie, a. g. d., Bon-Pasteur.
Rioux, Bertha, a. g. d., Bon-Pasteur.
Tremblay, Georgette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Fillion, Lucienne, a. g. d., Bon-Pasteur.
Morin, Alice, a. g. d., Bon-Pasteur.
Dwyer, Mary, a. g. d., Bon-Pasteur.
Méthot, Marie-Louise, a. g. d., Bon-Pasteur.
Pouliot, Elise, a. g. d., Bon-Pasteur.
Drouin, Maria, a. g. d., Bon-Pasteur.
Fuller, Agnès, a. d., Bon-Pasteur.
Lacroix, Florence, a. d., Bon-Pasteur.
Green, Lucie, a. d., Bon-Pasteur.
Dion, Alice, Bon-Pasteur.
Tessier, Lucette, Bon-Pasteur.
Proulx, Fernande, Bon-Pasteur.
Clavet, Lucienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Pelletier, Cécile, a. g. d., SS. de la Charité.
Boutet, Rose-Aimée, a. g. d., SS. de la Charité.
Breton, Lucienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Rémillard, Esthérita, a. g. d., SS. de la Charité.
Bussière, Béatrice, a. g. d., SS. de la Charité.
De Launière, Eugénie, a. g. d., SS. de la Charité.
Bélanger, Gabrielle, a. g d., SS. de la Charité.
St-Pierre, Elizabeth, a. g. d., SS. de la Charité.
Gariépy, Jeanne, a. d., SS. de la Charité.
Beaudet, Ernestine, a. d., SS. de la Charité
Morency, Charlotte, a. d., SS. de la Charité.
Paré, Germaine, a. d., SS. de la Charité.
Savard, Aline, a. d., SS. de la Charité.
Evanturel, Alexandra, a. d., SS. de la Charité.
Hallé, Noéma, a. d., SS. de la Charité.
Bernatchez, M.-Jeanne, a. d., SS. de la Charité.
Léveillée, Lucienne, a. d., SS. de la Charité.
Bélanger, Emma, a. d., SS. de la Charité.
Auger, Priscille, a. d., SS. de la Charité.
Arsenault, Lauretta, SS. de la Charité.
Bussière, Juliette, SS. de la Charité.
Vaillancourt, Cécile, SS. de la Charité.
Guenette, Germaine, SS. de la Charité.
Verreault, Pauline, SS. de la Charité.
Blais, Germaine, SS. de la Charité.

1918 — Melles Casault, Gisèle, SS. de la Charité.
Matte, Hilda, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Turcotte, Lucienne, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Dulac, Germaine, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Martin, Annie, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Madden, Margaret, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Hazel, Blanche, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Huot, Yvonne, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Filion, Gabrielle, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Guimond, Ydovine, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Caron, Marie-Paule, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Esnouf, Germaine, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Martineau, Georgette, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Cloutier, Gabrielle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Roy, Marie-Reine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Proulx, Judith, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Trahan, Marie-Thérèse, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cantin, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cloutier, Flore-Ida, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pichette, Noëlie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Voisard, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Massé, Alberta, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Savoie, Gabrielle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cayer, Florence, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Savoie, Eustelle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pépin, Marie-Rose, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Bernier, Cécile, Bon-Pasteur.
Hurteau, Yvette, Bon-Pasteur.
Lefebre, Berthe, Bon-Pasteur.
Rhéaume, Germaine, SS. de la Charité.
Roy, Éléonore, SS. de la Charité.
Caron, Germaine, SS. de la Charité.
Gaumond, Marinette, Bon-Pasteur.
Kéroack, Léonie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Rousseau, Germaine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Hélie, Annette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pratte, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lamy, Lauriette, a. g. d., SS. de l'Assomption
Cotnoir, Eva, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Taillon, Lauretta, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lalancette, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lambert, Rachel, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lambert, Marie-Thérèse, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Dauphinais, Rosa, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Vanasse, Angéline, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Desrochers, Pauline, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Grisé, Bernadette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Millier, Juliette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lemaire, Antoinette, a. d., SS. de l'Assomption.
Lacombe, Aglaé, a. d., SS. de l'Assomption.
Béland, Blanche, a. d., SS. de l'Assomption.
Desjarlais, Hermine, a. d., SS. de l'Assomption.
Paquin, Rosa, a. d., SS. de l'Assomption.
Michaud, Monique, a. d., SS. de l'Assomption.
Pinard, Françoise-Irène, a. d., SS. de l'Assomption.
Desauliners, Juliette, a. d., SS. de l'Assomption.
Desjarlais, Rachel, SS. de l'Assomption.

1918 — Melles Rousseau, Irène, SS. de l'Assomption.
Robert, Blanche, SS. de l'Assomption.
Laperrière, Germaine, SS. de l'Assomption.
Gagné, Irène, SS. de l'Assomption.
De Varennes, Françoise, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Bédard, Ella, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Bouchard, Berthe, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Moisan, Marguerite, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vall.
Tremblay, Marie-Rose, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Roy, Gabrielle, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Gagnon, Germaine, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Allaire, Reine-Marguerite, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Ethier, Simonne, a. d., Ursulines, Stanstead.

1919 — Melles Lord, Marguerite, a. d., Jésus-Marie.
Royer, Germaine, a. g. d., Jésus-Marie.
Laframboise, Alice, a. g. d., Jésus-Marie.
Dion, Marcelle, a. g. d., Jésus-Marie.
Lavigne, Simone, a. g. d., Jésus-Marie.
Plamondon, Georgette, a. g. d., Jésus-Marie.
Beaudoin, Estelle, a. g. d., Jésus-Marie.
Boily, Bernadette, a. g. d., Jésus-Marie.
Roy, Marie-Thérèse, a. g. d., Jésus-Marie.
Gagnon, Pauline, a. g. d., Jésus-Marie.
Richard, Gisèle, a. g. d., Jésus-Marie.
Laîné, Marie-Paule, a. g. d., Jésus-Marie.
Amyot, Adrienne, a. g. d., Jésus-Marie.
Bélanger, Anna-Marie, a. d., Jésus-Marie.
Sirois, Cécile, a. g. d., Jésus-Marie.
Bernier, Olivette, a. g. d., Jésus-Marie.
Vaillancourt, Lucienne, a. g. d., Jésus-Marie.
Lavallée, Marie-Claire, a. g. d., Jésus-Marie.
Roberge, Gabrielle, a. g. d., Jésus-Marie.
Lagueux, Irène, Jésus-Marie.
Rousseau, Alice, a. g. d., Ursulines.
Cooper, Isabelle, a. g. d., Ursulines.
Boily, Alice, a. g. d., Ursulines.
Gosselin, Gabrielle, a. g. d., Ursulines.
Lamontagne, Marie-Thérèse, a. g. d., Ursulines.
Létourneau, Germaine, a. g. d., Ursulines.
Picher, Marguerite, a. g. d., Ursulines.
Pineau, Charlotte, a. g. d., Ursulines.
Brassard, Laurence, a. g. d., Ursulines.
Moisan, Géraldine, a. g. d., Ursulines.
Pelletier, Thérèse, a. g. d., Ursulines.
LaRue, Henriette, a. g., d., Ursulines.
Lambert, Jeanne, a. g. d., Ursulines.
Drouin, Thérèse, a. g. d., Ursulines.
Gagnon, Julienne, a. g. d., Ursulines.
Routhier, Simone, a. g. d., Ursulines.
Doyle, Winnifred, a. g. d., Ursulines.
Samson, Marcelle, a. g. d., Ursulines.
Beaudoin, Marguerite, a. g. d., Ursulines.
Bernier, Yvonne, a. g. d., Ursulines.
Grandbois, Gabrielle, a. g. d., Ursulines.

1919 — Melles Hudon, Yolande, a. g. d., Ursulines.
Legendre, Thérèse, a. g. d., Ursulines.
Pelland, Evangéline, a. g. d., Ursulines.
Vallée, Lucienne, a. g. d., Ursulines.
Morin, Lucienne, a. g. d., Ursulines.
Blagdon, Jeanne, a. g. d., Ursulines.
Lévêque, Alexandra, Ursulines.
Houde, Donalda, a. g. d., Ursulines.
Allaire, Olivette, a. d., Ursulines.
Genest, Rachel, a. g. d., Ursulines.
Lacroix, Lucienne, a. d., Ursulines.
Lacombe, Mariette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Lamontagne, Régina, a. g. d., Bon-Pasteur.
Morin, Antoinette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Baxter, Mary, a. g. d., Bon-Pasteur.
Bélanger, Irène, a. g. d., Bon-Pasteur.
Ouellet, Anita, a. g. d., Bon-Pasteur.
Tremblay, Laurette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Michaud, Pauline, a. g. d., Bon-Pasteur.
Paquin, Eliane, a. g. d., SS. de la Charité.
Mountain, Bella, a. g. d., SS. de la Charité.
Burridge, Clotilda, a. g. d., SS. de la Charité.
Flynn, Christine, a. g. d., SS. de la Charité.
Dubuc, Simonne, a. g. d., SS. de la Charité.
Côté, Germaine, a. g. d., SS. de la Charité.
L'Heureux, Edith, a. d., SS. de la Chairté.
Turgeon, Marie-Ange, a. g. d., SS. de la Charité.
Laferrière, Laurette-Yvonne, SS. de la Charité.
Côté, Olivette, SS. de la Charité.
Rochette, Marie-Alma, a. g. d., SS. de la Charité.
Mercier, Germaine, a. g. d., SS. de la Charité.
Trudel, Yvonne, a. d., SS. de la Charité.
Lafrance, Auréa, a. d., SS. de la Charité.
Marier, Lucienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Gravel, Lucienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Jobin, Juliette, SS. de la Charité.
Paradis, Zéphirine, a. g. d., SS. de la Charité.
Dagneau, Germaine, a. g. d., SS. de la Charité.
Blanchet, Paule, a. g. d., SS. de la Charité.
Boulanger, Juliette, SS. de la Charité.
Déry, Marie-Jeanne, a. g. d., SS. de la Charité.
Delisle, Alfredine, a. d., SS. de la Charité.
Dupont, Marie-Jeanne, SS. de la Charité.
Lavoie, Arzélie, a. g. d., SS. de la Charité.
Massé, Angélina, a. g. d., SS. de la Charité.
Vézina, Lucienne, a. d., SS. de la Charité.
Demers, Alphonsine, a. d., SS. de la Charité.
Bouffard dit Arseneau, Lilée, a. g. d., C. N.-D., St.-Roch.
Filion, Marie-Thérèse, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Demers, Marthe, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Dufresne, Cécile-Yvette, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Côté, Lucienne, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Poulin, Juliette, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Villeneuve, Juliette, a. g. d., C.-N.-D., St-Roch.
Villeneuve, Marie-Thérèse a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Lavoie, Laura, a. g. d., C, N.-D., St-Roch.
Carswell, Dorothy, C. N.-D., St-Roch.

1919 — Melles Delisle, Blandine, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Mullin, Eileen, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Bourgault, Yvette, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Morgan, Estelle, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Cozzolino, Nora, a. g. d , C. N.-D., Bellevue.
Morgan, Helen, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Roca, Esther, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Bergevin, Rita, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Tétreault, Gabrielle, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Boudreau, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Vallée, Laura, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Savoie, Thérèse, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Desmarais, Cécile, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Allard, Edouardina, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Gagnon, Rolande, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Deshaies, Marie-Jeanne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Robinet, Antoinette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Desbiens, Laurette, SS. de l'Assomption.
Lambert, Gilberte, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lesage, Rose-Alma, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Giguère, Juliette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Turgeon, Alice, a. g. d , SS. de l'Assomption.
Caron, Jeannette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Ferron. Edmée, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Chartier, Emerilda, SS. de l'Assomption.
Lambert, Adélaïde, a. d., SS. de l'Assomption.
Moreau, Zéphirine, a. d., SS. de l'Assomption.
Lizotte, Lucie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Letendre, Thérèse, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Desmarais, Graziella, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Yergeau, Denise, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Morvan, Marie-Anne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Robidas, Corona, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lindsay, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Coté, Geneviève, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Pratte, Laurette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Dureau, Marie-Jeanne, a. d., SS. de l'Assomption.
Boisvert, Maria, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Béliveau, Berthe, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Béliveau. Aline, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Forest, Rachel, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Houle, Marie-Jeanne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Salois, Madeleine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Morel, Flore, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Héroux, Cécile, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Poirier, Marie-Ange, SS. de l'Assomption.
Jacob, Jeannette, a. d., SS. de l'Assomption.
Désilets, Léontine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Duhaime, Cécile, a. d., SS. de l'Assomption.
Allard, Anitha, a. d., SS. de l'Assomption.
Lefebvre, Irena, a. d., SS. de l'Assomption.
Desrochers, Julienne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Bernier, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Parenteau, Irène, a. g. d., SS. de l'Assomption.
De Tonnancourt, Juliette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Roy, Marie-Anne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Carbonneau, Rol., a. g. d., SS. de la Charité de S.-Louis.

1919 — Melles Savard, Yolande a. g. d., SS. de la Charité de S.-Louis.
Maurice, Aldéa, a. g. d., SS. de la Charité de S.-Louis.
Paquet, Florianne, a. d., SS. de la Charité de S.-Louis.
Trempe, Alice, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Fortier, Germaine, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Morisset, Gabrielle, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Pelletier, May-A., a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Gasgrain, Germ., a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Villeneuve, Juliette, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Brousseau, Germ., a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
LeGendre, Irène, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Genest, Cécile, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Laliberté, Annette, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.
Lévêque, Alexandra, Ursulines, Stanstead.
Houde, Donalda, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Allaire, Olivette, a. d., Ursulines, Stanstead.
Genest, Rachel, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Lacroix, Lucienne, a. d., Ursulines, Stanstead.

Diplômes (cours supérieur)

1916 — Melle Mercier, Jeannette, Bon-Pasteur.

1917 — Melles Audet, Marguerite, Jésus-Marie.
Paradis, Marie-Antoinette, Jésus-Marie.
Roberge, Bernadette, Jésus-Marie.
Boivin, Marie-Jeanne, a. g. d., Ursulines.
Grenier, Clothilde, a. d., Ursulines.
Guimont, Carmen, SS. de la Charité.
Despatis, Marie-Louise, SS. de la Charité.
Bédard, Marie-Ange, SS. de la Charité.
Maheux, Marguerite, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Renauld, Annette, C. N.-D., St-Roch.
Auger, Marthe, C. N.-D., St-Roch.
Létourneau, Antoinette, C. N.-D., St-Roch.
Bélanger, Adrienne, C. N.-D., St-Roch.
Belleau, Marie-Louise, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Brouillet, Marie-Alice, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Laberge, Marguerite, C. N.-D., Bellevue.
Genest, Thérèse, Ursulines, Stanstead.
Turgeon, Berthe, a. g. d., Jésus-Marie.
Roberge, Eugénie, a. d., Jésus-Marie.
Bernier, Thérèse, Ursulines, Stanstead.

1918 — Melles Turgeon, Paulette, a. g. d., Jésus-Marie.
Julien, Monique, a. g. d., Jésus-Marie.
Crispo, Angéline, a. g. d., Jésus-Marie.
Chabot, Thérèse, a. d., Jésus-Marie.
Lessard, Marguerite, a. d., Jésus-Marie.
Dempsey, Mildred, a. d., Jésus-Marie.
Boissinot, Germaine, Jésus-Marie.
Landry, Huberte, Jésus-Marie
Whelan, Marie, Jésus-Marie.
Foisy, Gertrude, a. g. d., Ursulines.
Robinson, Ruth, a. g. d., Ursulines.

1918 — Melles Michaud, Anne-Marie, a. g. d., Ursulines.
Gagné, Marguerite, a. g. d., Bon-Pasteur.
Leclerc, Juliette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Miller, Béatrice, a g. d., Bon-Pasteur.
Dupont, Renée, a. g. d., Bon-Pasteur.
Stafford, Cécile, a. g. d., Bon-Pasteur.
Blouin, Hélène, a. g. d., Bon-Pasteur.
Belleau, Antoinette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Michaud, Élianne, a. g. d., Bon-Pasteur.
Raymond, Anne-Marie, a. g. d., Bon-Pasteur.
Plourde, Delvina, a. g. d., Bon-Pasteur.
Reinhardt, Lucienne, a. d., Bon-Pasteur.
Barry, Florence, a. d., Bon-Pasteur.
Cloutier, Berthe, Bon-Pasteur.
Simard, Estelle, Bon-Pasteur.
Tardif, Jeanne, Bon-Pasteur.
Leclerc, Germaine, a. g. d., SS. de la Charité.
Samson, Laura, a. g. d., SS. de la Charité.
Côté, Jeanne, a. d., SS. de la Charité.
Audet, Emilienne, a. d., SS. de la Charité.
Samson, Madeleine, a. d., SS. de la Charité.
Blanchet, Béatrice, a. d., SS. de la Charité.
D'Anjou, Sarah, a. d., SS. de la Charité.
Béland, Léonie, SS. de la Charité.
Lemieux, Marie-Rose, SS. de la Charité.
Guérin, Alexandra, SS. de la Charité.
Blais, Margaret, a. g. d., C. N.-D. St-Roch.
Martineau, Corinne, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Gosselin, Olga, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Garneau, Lucile, a. g. d., C. N. D., Bellevue.
Mercure, Juliette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lord, Marguerite-Marie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
St-Jean, Jeannette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Vadeboncœur, Jeannette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lamy, Flore, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Bellemare, Eva, a. d., SS. de l'Assomption.
Thibodeau, Jeannette, SS. de l'Assomption.
Hamelin, Eliane, SS. de l'Assomption.
Morisset, M.-Thérèse, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Worthen, Winsome-B., a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Viel, Marie-Estelle, Bon-Pasteur.
Voyer, Thérèse, Bon-Pasteur.
Poiré, Corinne, Jésus-Marie.

1919 — Melles Plamondon, Yolande, a. g. d., Jésus-Marie.
Crispo, Juliette, a. g. d., Jésus-Marie.
Alain, Gabrielle, a. d., Jésus-Marie.
Lavoie, Eva, a. g. d., Jésus-Marie.
Garneau, Marie, a. g. d., Jésus-Marie.
Laflamme, Pauline, a. g. d., Jésus-Marie.
Feuiltault, Marguerite, a. d., Jésus-Marie.
Robitaille, Antonine, a. d., Jésus-Marie.

1919 — Melles Bernier, Juliette, a. g. d., Jésus-Marie.
Beaulieu, de Hudon, Ethlyn, a. g. d., Ursulines.
Chassé, Madeleine, a. g. d., Ursulines.
Tremblay, Antoinette, a. g. d., Ursulines.
Dionne, Annette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Lévesque, Lucienne, a. d., SS. de la Charité.
Hardy, Simonne, a. g. d., SS. de la Charité.
Côté, Emilienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Bédard, Anna-Marie, a. d., SS. de la Charité.
Bernier, Cécile, a. g. d., SS. de la Charité.
Roy, Marguerite, a. g. d., SS. de la Charité.
Morin, Georgette, a. d., SS. de la Charité.
Gagnon, Noella, a. g. d., SS. de la Charité.
Gagné, Thérèse, a. d., SS. de la Charité.
Dumont, Augustine, a. g. d., SS. de la Charité.
Guy, Angéline, a. g. d., SS. de la Charité.
Madden, Bridget-Ann, C. N.-D., St-Roch
Ward, Annie, C. N.-D., St-Roch.
Bouchard, Jeanne, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Dubé, Cécile, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Garneau, Aline, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Chabot, Rita, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Delâge, Marguerite, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Péloquin, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Thérien, Estelle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cotnoir, Laure, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Deschesnes, Laurette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Gravel, Régina, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Jutras, Thérèse, a. d., SS. de l'Assomption.
Morisset, Jeanne, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Samson, Simonne, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Verreault, M.-Anne, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Lavigne, Eva, a. d., Ursulines, Stanstead.
McGrail, Irène, Ursulines, Stanstead.
Papillon, Gertrude, a. g. d., SS. de la Charité.

Diplômes (cours supplémentaire)

1916 — Melles Bissonnette, Marie, en religion Mère Marie St-Éphrem, a. g. d., Jésus-Marie.
Leclerc, Amélie, a. g. d., Jésus-Marie.
Brunet, Thérèse, a. g. d., Jésus-Marie.
Noël, Blanche, a. g. d., Jésus-Marie.
Huard, Adélaïde-H., a. g. d., Jésus-Marie.
Juneau, Jeanne, a. d., Jésus-Marie.
Bourget, Marie-Reine, a. d., Jésus-Marie.
Guay, Donalda, a. d., Jésus-Marie.
Bourque, Marguerite, a. d., Jésus-Marie.
Duhaime, Yvonne, Jésus-Marie.
Roy, Berthe, Jésus-Marie.
Denault, Hayda, a. d., Ursulines.
Foisy, Mariette, a. d., Ursulines.
Dionne, Alberte, Bon-Pasteur.
Dumontier, Cécile, SS. de la Charité.
Pâquet, Marie-Anne, SS. de la Charité.

1916 — Melles Turcotte, Jeanne, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Dufour, Liliane, C. N.-D., St-Roch.
Létourneau, Fernande, C. N.-D., St-Roch.
Pageau, Marie-Claire, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Moisan, Bernadette, C. N.-D., Bellevue.
Pinard, Éliane, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Demers, Anna, a. d., SS. de l'Assomption.
Charland, Éva-Rose, SS. de l'Assomption.
Bergeron, Marguerite, SS. de l'Assomption.
Pontbriand, Marguerite, SS. de l'Assomption.
Roy, Cécile, SS. de l'Assomption.
Blanchette, Laure, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Marcoux, Alice, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Gagné, Ombéline, en religion Sœur Jeanne d'Arc, SS. de la Charité.
Rioux, Isola, SS. de la Charité.

1918 — Melles Picher, Germaine, C. N.-D., Bellevue.
Lamontagne, Georgiana, C. N.-D., Bellevue.
Richard, Yvette, a. g. d., Jésus-Marie.
Roberge, Bernadette, a. g. d., Jésus-Marie.
Ruel, Marie-Jeanne, a. g. d., Jésus-Marie.
Whelan, Marie, Jésus-Marie.
Sirois, Jeanne, a. g. d., Ursulines.
Paradis, Alexandrienne, a. g. d., SS. de la Charité.
Guimont, Carmen, a. d., SS. de la Charité.
Létourneau, Antoinette, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Auger, Marthe, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Laberge, Marguerite, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Dorval, Alice, C. N.-D., Bellevue.

1919 — Melles Julien, Monique, a. g. d., Jésus-Marie.
Crispo, Angéline, a. g. d., Jésus-Marie.
Lessard, Marguerite, a. g. d., Jésus-Marie.
Michaud, Anne-Marie, a. g. d., Ursulines.
Reinhard, Lucienne, a. g. d., Bon-Pasteur.
Blouin, Hélène, a. d., Bon-Pasteur.
Belleau, Antoinette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Raymond, Anne-Marie, a. g. d., Bon-Pasteur.
Boiteau, Cécile, a. g. d., SS. de la Charité.
Sylvain, Marie-Blanche, a. g. d., SS. de la Charité.
Darris, Yvonne, SS. de la Charité.
Audet, Emilienne, a. d., SS. de la Charité.
Lemieux, Marie-Rose, a. d., SS. de la Charité.
Samson, Laura, a. g. d., SS. de la Charité.
Dorval, Cécile, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Gosselin, Olga, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Gross, Marie-Louise, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Garneau, Lucile, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Beauchemin, Rachel, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Fagnan, Germaine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Mercure, Juliette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lord, Marguerite-Marie, a. d., SS. de l'Assomption.
Saint-Jean, Jeannette, a. d., SS. de l'Assomption.
Morisset, Marie-Thérèse, a. g. d., SS. de S.-Joseph de S.-Vallier.

Diplômées de l'Enseignement supérieur pour les jeunes filles, Montréal

BACHELIER ÈS LETTRES

1917 — Melle Mallette, Marie-P.

1919 — Melle Rocheleau, Elise.

BACHELIERS ÈS-ARTS

1916 — Sœur Sainte-Théophanie, a. g. d., de la Congrégation de Notre-Dame.
Sœur Thérèse du Carmel, a. g. d., des Sœurs de l'Assomption de la S. V.
Sœur Marie-Philémon (Germaine Emard), a. d., des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.
Melles Labelle Juliette, a. d.
Cousineau, Aline, a. g. d.
Grenier, Irène.

1917 — Sœur Sainte-Sophronie, a.g. d., de la Congrégation de Notre-Dame.
Sœur Saint-Elie du Carmel, a. g. d., de la Congrégation de Notre-Dame.
Sœur Sainte-Marie-Martha, a. g. d., de la Congrégation de Notre-Dame.
Sœur Marie-de-Saint-Adélard, a. d., des religieuses de Sainte-Croix.
Sœur Marie-des-Chérubins, a. d., des religieuses de Sainte-Croix.
Sœur Marie-Aimée de Jésus, a. d., des Sœurs de la Présentation de Marie.
Melles Ferron, Thérèse, a. g. d.
Beaudry, Alexina, a. d.
Mar, Marguerite, a. d.
Poirier, Cécile.
Bohrer, Winefred.
O'Brien, Frances.

1918 — Sœur Sainte-Alphonsine, a. g. d., de la Congrégation de Notre-Dame.
Melles Samson, Géraldine, a. g. d.
Cloutier, Irène, a. d.
Duckett, Yvonne.
Ward-Powers, Emily.
Pied, Antoinette, a. g. d.
Bélair, Carmel, a. d.
Coffey, Agnès.
Klemhan, Grace, a. g. d.
Kearns, Winifred, a. d.

1919 — Sœur Marie de Saint-Charles, des Religieuses de Sainte-Croix.
Sœur Sainte-Marie des Lys, a. g. d., de la Congrégation de Notre-Dame.
Melles Lesage, Alice, a. d.
Riopelle, Antoinette, a. d.
Girard, Marie, a. d.
Rivest, Marie-Thérèse.
Hone, Edmée.
Wynn, Madeleine, a. d.

Diplômés de l'enseignement commercial, Québec

CERTIFICATS DE DROIT COMMERCIAL

1919 — MM Dallaire, Delphis, a. g. d.
Dubé, Oscar, a. g. d.
Vincent, E.-Raoul, a. g. d.
Boulet, Wilfrid, a. g. d.
Paradis, Armand-Stanislas, a. g. d.
Caron, J.-Edouard.
Dostie, Edouard.

CERTIFICATS DE COMPTABILITÉ

1919 — MM Cantin, Georges, a. g. d.
Boulet, Wilfrid, a. g. d.
Boutin, J.-A., a. d.
Bradley, R.-A.
Dubé, Oscar.

Diplômés de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal

LICENCIÉS EN SCIENCES COMMERCIALES ET MARITIMES

1916 — M. Hélie, Stanislas.

1917 — MM. Pilon, Gaspard.
Lalonde, Maurice.
Goora, Albert.
Paul, Jean-Baptiste.
Blondeau, Joseph-A.
Labelle, Zénon.

1918 — MM. Huot, Herménégilde, a. t. g. d.
Clermont, Albert, a. d.

1919 — MM. Dugal, Wilfrid, a. g. d.
De Vigny, Labbé, a. g. d.
Lalonde, Jean-Marie, a. g. d.
Côté, Léon, a. g. d.
Lavigne, Eugène, a. g. d.
Lalonde, Georges-Marcel.
Parenteau, Louis.

Diplômés de l'Enseignement secondaire moderne

LITTÉRATURE-PHILOSOPHIE

1916 — FF. Hiéronide, Iberville.
Charles-Damien, Iberville.
Joseph-Azarias, Iberville.

1918 — FF. Léopold, C. S. C., Montréal.
Raoul, C. S. C., Montréal.

MATHÉMATIQUES-SCIENCES

1916 — FF. Léopold, C. S. C., Montréal.
Bertin, C. S. C., Montréal.
Raoul, C. S. C., Montréal.

1917 — FF. Frédéric, C. S. C., Montréal.
Omer, C. S. C., Montréal.
Romain, C. S. C., Montréal.
Denis, C. S. C., Montréal.

1918 — F. Yves, C. S. C., Montréal.

1919 — FF. Marie-Exupère, Mariste.
Marie-Anselme, Mariste.

LETTRES-SCIENCES

1919 — FF. Frédéric, Congrégation de Ste-Croix.
Gontran, Frère du Sacré-Cœur.

Diplômés de l'Enseignement secondaire classique

BACHELIERS ÈS SCIENCES

1916 — MM. Gagné, Ernest, Chicoutimi.
Deschênes, Rodolphe, Trois-Rivières.
Dion, N.-Albini, Québec.
Casaubon, Antoine, Joliette.
Landry, J.-Gratien, Nicolet.
Guenette, Léonidas, Lévis.
Rousseau, Joseph, Joliette.
Gouin, Gustave, Nicolet.
Tremblay, Félix, a. d., Lévis.
Ducharme, André, Joliette.
Geoffroy, Hervé, Joliette.
Thibault, Maurice, Québec.
Savard, Antonio, Chicoutimi.
Corriveau, Philippe, Lévis.
Lebrun, Conrad, Québec.
Martineau, Jean, St-Laurent.

1917 — MM. Desjardins, Édouard, Ste-Marie.
Gaboury, Henri, Ste-Marie.
Rodier, Paul, Ste-Marie.
Carlin, Gordon, Loyola.
Rioux, David, Québec.
Lavoie, Paul, a. d., Québec.
Bernard, Eugène, Québec.
Garant, Henri, Québec.
Tellier, Édouard, Québec.
Painchaud, Albert, Québec.

1917 — MM. Fortier, Ferdinand, Québec.
Dorion, Robert, Québec.
Delisle, Antonio, a. d., St-Hyacinthe.
Boisclair, Donat, St-Hyacinthe.
Laporte, Lucien, St-Hyacinthe.
Gratton, Doris, Ste-Thérèse.
Gosselin, Jos.-Auguste, a. d., Lévis.
Larochelle, Léo, Québec.
Beaudoin, Armand, Joliette.
Coupal, Pacôme, Joliette.
Tellier, Maurice, Joliette.
Magnan, Arthur, a. d., Joliette.
Lefebvre, Josaphat, a. d., Joliette.
Olivier, Jean-Baptiste, Joliette.
Trudeau, Chs-Henri, Joliette.
Faribault, Hector, a. d., Joliette.
Phaneuf, Georges, Sherbrooke.
Perrier, Aimé, St-Laurent.
Demers, Victor, Lévis.
Chabot, Honorius, Lévis.
Forest, Donat, Joliette.
Grégoire, Urgèle, Trois-Rivières.
Vary, Julien, St-Hyacinthe.
Milot, Chs-Olivier, Trois-Rivières.
Massicotte, Chs-Eugène, Chicoutimi.
Beauregard, Honoré, St-Hyacinthe.
Moisan, Fabien, a. d., Joliette.
Lapierre, Valmont, Lévis.
Lamarre, Arthur, Ste-Anne.
Montambeault, Hyacinthe, Nicolet.
Rivest, J.-Alexandre, a. d., Joliette.
Latulippe, Aimé, Montréal.

1918 — MM. Bourgeau, Bruno, Ste-Marie.
Côté, Louis-Percy, Ste-Marie.
Gosselin, Maurice, Ste-Marie.
Macdonell, Howard, Ste-Marie.
Sylvestre, Lucien, Ste-Marie.
Deniger, Albert, Montréal.
Jacques, Alexandre, Assomption.
Boisseau, Maurice, St-Hyacinthe.
Girard, Ovide, St-Hyacinthe.
Picher, Boisseau, Québec.
Vézina, Jules, Lévis.
Bernier, Ethelbert, Lévis.
Garneau, Jules, Québec.
Trudeau, Chs-Auguste, Joliette.
Lavallée, Raymond, Joliette.
L'Heureux, Ls-Arthur, Québec.
Breton, Hyacinthe, St-Hyacinthe.
Hudon, Frédérick-V., Loyola.
Walsh, Terence-G., Loyola.
Dumaine, Cyrille, St-Hyacinthe.
Mercier, Louis, Joliette.
Desmeules, Léopold, Québec.
Pouliot, Alfred, Québec.
Morency, Joseph-Alphonse, Québec.

1918 — MM. Perreault, Jean-Baptiste, Lévis.
Gaudreau, Isidore, Chicoutimi.
Tremblay, Roland, Québec.
Saint-Hilaire, Ernest, Québec.
Tremblay, Patrick, Chicoutimi.
Lizotte, Adrien, Ste-Anne.
Godbout, Cyrice, a. d., Mont-Laurier.
Boissonneault, Emile, Valleyfield.
Chaput, Donat, Joliette.
Paquin, Raymond, Québec.
Gagnon, Roméo, Québec.
Dupuis, Camille, Assomption.
Cantin, Charles, St-Dunstan.
Chrétien, Donat, Trois-Rivières.
St-Amand, Conrad, Joliette.
Parisien, Eugène, St-Hyacinthe.
Larivée, Ubald, Bourget.
Audet, Philippe, a. d., Québec.
Goulet, Philibert, Québec.
Hébert, Wilfrid, Québec.
Lapointe, Omer, Québec.
Leclerc, Honorius, Québec.
Bertrand, Henri, Québec.
Faucher, Euclide, Québec.
Fauteux, Mercier, Québec.
Lévesque, Geo.-Emeri, Joliette.
Phaneuf, Ls-Philippe, St-Hyacinthe.
Beauchamp, Albert, Valleyfield.
Paradis, Antonio, Québec.
Gagner, Roland, St-Hyacinthe.
Ferland, Aristide, Joliette.
Riberdy, Louis-Philippe, Joliette.
Roy, Donat, Québec.

1919 — MM. Paradis, Antonio, Québec.
Barry, Gaétan, Ste-Marie.
Fortier, Roger, Ste-Marie.
De Guise, Paul, Ste-Marie.
Lussier, Jules, Ste-Marie.
Vaillancourt, Victor, Ste-Thérèse.
Paré, Augustin, Québec.
Turgeon, Joseph, Québec.
Lacoursière, Joseph, Québec.
Desruisseaux, Oliva, Québec.
Lambert, Jos.-Amédée, Lévis.
Bélanger, Raphael, a. d., Valleyfield.
Villeneuve, Joseph-Omer, Joliette.
Morin, Paul, St-Hyacinthe.
Turgeon, Henri, a. d., Québec.
Lefebvre, Antonin, St-Dunstan.
Savage, Gabriel, Joliette.
Decosse, Wilfrid, St-Hyacinthe.
Christin, Emilien, St-Jean.
Ravenelle, Georges, St-Hyacinthe.
Gendron, Wilfrid, Joliette.
Dragon, Sylvio, St-Hyacinthe.
Graton, Alcide, Ste-Thérèse.

1919 — MM. Charbonneau, Eugène, Montréal.
Groulx, Adélard, a. d., Ste-Thérèse.
Desautels, Adrien, Québec.
Turgeon, Joseph, Québec.
Robillard, Emilien, Nicolet.

BACHELIERS ÈS LETTRES

1916 — MM, Roy, Pierre, Nicolet.
Lambert, Dolor, Québec.
Larose, Ovila, Ste-Thérèse.
Mignault, Alfred, Ste-Thérèse.
Brahy, Jules, St-Hyacinthe.
Denis, Clovis, Trois-Rivières.
Labbé, Alphonse, Québec.
Boyer, Arthur.-J., Bourget.

1917 — MM. Laurion, Chs-Edouard, Ste-Marie
Dooner, Richard, Loyola.
Gallery, John, O'N., Loyola.
Courchesne, Edmond, Loyola.
Grenier, Charles, a. d., Québec.
Demers, Charles, Québec.
Crépin, Roméo, Québec.
Dubé, Wilbrod, Québec.
East, Charles, Québec.
Gauvreau, Eugène, Québec.
Casgrain, Perrault, Québec.
Bourbeau, Irénée, Québec.
Turgeon, Jean-Marie, Québec.
Roy, Félix, Québec,
Roussel, Elisée, Québec.
Ouvrard, Paul, Québec.
Taschereau, Robert, Québec.
Boutin, Médard, Valleyfield.
Comtois, Max., a. d., Nicolet.
Laroche, Armand, Nicolet.
Lemire, Lucien, Nicolet.
Duguay, René, Nicolet.
Poirier, J.-Aimé, Bourget.
Gatien, Horace, Bourget.
Lemieux, Hector, Bourget.
Tremblay, Jean-Chs, Sherbrooke.
Noël, François, Trois-Rivières.
Bourgeois, Maurice, St-Hyacinthe.
Gauthier, Pierre, Québec.
Cournoyer, Jos.-Aristide, St-Hyacinthe.
Éthier, Tancrède, Sherbrooke.
Boisvert, René, St-Dunstan.
Beaudoin, Armand, Nicolet.
Vary, Léo, Sherbrooke.
Gauthier, Robert, Québec.
Laberge, Raoul, St-Laurent.
Hamelin, Jos.-Raoul, Lévis.
Reid, Philippe, Mont-Laurier.
Laberge, Jos.-Arthur, Québec.
Hébert, Chs-Edouard, Ste-Thérèse.

1917 — MM. Trudel, Marc, Montréal.
Laforest, Elisée, Lévis.
Miville, Delphis, Rimouski.
Vien, Hermann, Sherbrooke.
Gagnon, Edmond, Rimouski.
Allard, Félix, Nicolet.
Leroux, J.-Eugène, Québec.

1918 — MM. Duckett, Ernest, Ste-Marie.
Prud'homme, Eugène, Bourget.
Frenette, Paul, Québec.
Lamy, Alide, Trois-Rivières.
Labrecque, Henri, Joliette.
Lacombe, Liguori, Ste-Thérèse.
Lavallière, Wilfrid, Sherbrooke..
Gagné, Charles, Ste-Anne.
Michaud, Georges-E., Lévis.

1919 — MM. Brunet, Berthelot, Ste-Marie.
Caumartin, Paul, Ste-Marie.
Doyle, Harold-M., Loyola.
Flood, James, Loyola.
Paré, Robert, Québec.
Foy, Georges, Québec.
Paquin, Louis-Joseph, Québec.
Turcot, Henri, a. d., Ste-Thérèse.
Gaucher, Louis-Philippe, Sherbrooke.
Dufresne, Jean, Montréal.
Brosseau, Edgar, St-Hyacinthe.
Laberge, J.-Antoine, St-Laurent.
Sylvestre, Rodrigue, Sherbrooke.
Angers, Rosario, Chicoutimi.
Boucher, Paul, Montréal.
Davignon, Ls-Aldée, St-Jean.
Provancher, Conrad, St-Jean.
Rivard, Emilien, Ste-Anne.
Chaussé, Armand, Montréal.
Descormiers, Antonio, Trois-Rivières.
Morin, Aimé, Québec.
Racine, Armand, St-Laurent.
Ricard, Arthur, Nicolet.
Bisson, Roger, Trois-Rivières.
Wilson, Charlemagne, Ste-Thérèse.
Faubert, Hervé, St-Hyacinthe.
Lamy, Wilfrid, Trois-Rivières.
Dufresne, Louis-Albert, Trois-Rivières.
Marier, Roméo, Ste-Thérèse.
Guibord, Edmond, Montréal.
Dussault, Jean-Baptiste, Lévis.
Hardy, Paul, St-Laurent.
Bureau, Jean-Marie, Trois-Rivières.
Tétreault, Féodor, St-Hyacinthe.

BACHELIERS ÈS ARTS

1916 — MM. Quesnel, Paul, Bourget.
Larouche, Jos.-Edgar, Chicoutimi.

1916 — MM. Zappa, Arthur, a. d., St-Laurent.
Lemaire, Georges, a. d., Nicolet.
Smith, Charles, a. d., Ste-Thérèse.
Godin, L.-Georges, a. d., Trois-Rivières.
Béchard, Joseph, a. d., Bourget.
Rioux, David, Québec.
Dugré, Rodrigue, Trois-Rivières.
Raymond, Henri, a. g. d., Lévis.
Bossinotte, Antonio, a. d., Ste-Anne.
Brunet, Raymond, a. g. d., Bourget.
Parr, Ludger, a. d., Nicolet.
Pelletier, Héria, a. d., Assomption.
Desrosiers, Léo-Paul, a. d., Joliette.
Séguin, André, a. d., Bourget.
Lebœuf, Ephraïm, a. d., Nicolet.
Camirand, Rodolphe, Nicolet.
Troie, Jos.-Aimé, a. g. d., Monnoir.
Kavanagh, Donat, a. d., Montréal.

1917 — MM. Barcelo, Joseph, Ste-Marie.
Boyer, Auguste, Ste-Marie.
Delorme, Napoléon, Ste-Marie.
Dufresne, Fernand, Ste-Marie.
Girard, Jean-Marie, Ste-Marie.
Laporte, Adrien, Ste-Marie.
Mercure, Louis-Philippe, Ste-Marie.
Parizeau, Marcel, Ste-Marie.
Lalonde, Louis, Ste-Marie.
Audet, Eugène, Loyola.
Bussière, Francis, Loyola.
Chopin, Léopold, Loyola.
Cuddy, John-M., a. d., Loyola.
Duckett, Edward, Loyola..
Hamelin, Antoine, Loyola.
McGillis, Francis, Loyola.
Sentenne, Paul, Loyola.
Versailles, Maurice, a. g. d., Loyola.
Furois, Narcisse, a. g. d., Québec.
Grégoire, Georges, a. d., Québec.
Caron, Adrien, a. d., Québec.
Trempe, Gaspard, a.d., Québec.
Robitaille, David, a. d., Québec.
Papineau, Marius, a. d., Québec.
Taschereau, André, a. d., Québec.
Huot, Alexandre, a. d., Québec.
Rousseau, Alonzo, Québec.
Roy, Napoléon, Québec.
DeBlois, Alexandre, Québec.
Cimon, Langevin, Québec.
Dorion, Frédéric, Québec.
Lefrançois, Jules, Québec.
Morin, Emile, Québec.
Naud, Albert, Québec.
Gagné, Léonidas, Québec.
Léveillé, Lucien, St-Hyacinthe.
Lapierre, Henri, St-Hyacinthe.
Lawrence, Raoul, St-Hyacinthe.

1917 — MM. Brossard, Ariste, a. g. d., Montréal.
Boileau, Léopold, a. d., Montréal.
Labrosse, Ludger, Montréal.
Dusseau, Charles, a. g. d., Montréal.
Denis, Gérard, a. g. d., Montréal.
Cimon, Antoine, a. d., Chicoutimi.
Salvas, Elie, a. d., Nicolet.
Lussier, Joseph, Nicolet.
Descoteaux, Wilfrid, a. d., Nicolet.
Lacroix, Joseph, a. d., Ste-Thérèse.
Roy, Ernest, Ste-Thérèse.
Gratton, Adhémar, Ste-Thérèse.
Stenson, Walter, Sherbrooke.
Brunet, Georges-Henri, a. g. d., Bourget.
Duchesnay, Elzéar-J., Nicolet.
Tremblay, Romuald, Rimouski.
Gouin, Paul, Québec.
Renaud, Roméo, Ste-Thérèse.
Normandeau, Albert, Valleyfield.
Roy, Ernest, Ste-Thérèse.
Côté, Camille, Rimouski.
Fauteux, Jean, Ste-Thérèse.
Roy, Chas-Edmond, a. d., Assomption.
Bissonnette, Bernard, a. d., Assomption.
Michaud, Gérard, Assomption.
Gauthier, Georges, Assomption.
Mondor, Chs-Auguste, Assomption.
St-Pierre, Ls-Albert, St-Dunstan.
Dugas, Lucien, a. d., Joliette.
Landry, J.-Alphonse, a. g., Ste-Anne.
Dumais, Chs-Henri, Ste-Anne.
Bonin, Rosaire, Joliette.
Lamothe, Jos.-Henri, Joliette.
Abram, Josaphat, a. d., Joliette.
Ricard, Alcidas, a. d., Joliette.
Olivier, Wilfrid, a. d., Joliette.
Mignault, Thomas, a. d., Ste-Anne.
Tétreault, Gaston, St-Hyacinthe.
Pelletier, Désiré, Ste-Anne.
Michaud, David, Ste-Anne.
Fauteux, Jean-Frs, Ste-Thérèse.
Ladouceur, Avila, St-Laurent.
Gagnon, Pierre-Paul, Rimouski.
Le Clair, Peter, St-Dunstan.
Brisebois, Maxime, Bourget.
Doyle, Edwin-L., St-Dunstan.
Paquette, Azarie, Ste-Thérèse.
Miller, Paul, St-Hyacinthe.
Brault, Jules, a. d., Bourget.
Morin, Rosario, Assomption.
Fournelle, Jérôme, Ste-Thérèse.
Lenoir, Ernest, St-Laurent.
Vézina, François, a. g. d., Assomption.
Rochette, Roméo, Montréal.
Proulx, Armand, Sherbrooke.
Massé, Arthur, Ste-Anne
Bédard, Marcel, Montréal.

1917 — MM. Laurin, Zotique, a. d., Ste-Thérèse.
Cormier, Honorius, Assomption.
Pothier, Georges-H., Trois-Rivières.
Ferland, Lucien, a. d., Joliette.
Desjardins, Jos.-Arthur, Ste-Marie.
Bélanger, Samuel, Rimouski.
Dawson, Melville, a. d., Montréal.
Garneau, Antonio, Lévis.

1918 — MM. Wescott, Albert-Edson, a. d., Montréal.
Carrières, Damase, a. d., Ste-Thérèse.
Veilleux, Pierre, Rimouski.
Cadotte, Henri, Montréal.
Bastien, Hermas, a. d., Ste-Marie.
Benoit, Antonio, a. g. d., Ste-Marie.
Bissonnette, Emery, Ste-Marie.
Bleau, Alphonse, Ste-Marie.
Brunet, Roch, a. g. d., Ste-Marie.
Choquette, Paul, Ste-Marie.
Cyr, René, Ste-Marie.
Dansereau, Georges-Etienne, a. d., Ste-Marie.
Décarie, Paul, Ste-Marie.
Désy, Anatole, a. d., Ste-Marie.
Forest, Frs-Xavier, a. g. d., Ste-Marie.
Forget, Maurice, Ste-Marie.
Gagnon, Wilfrid, Ste-Marie.
Gaudet, Gaston, a. d., Ste-Marie.
Gingras, Roland, Ste-Marie.
Lamarche, Lambert, a. d., Ste-Marie.
Lauzon, Albert, Ste-Marie.
Leblanc, René, Ste-Marie.
Lefebvre, Yves, a. d., Ste-Marie.
Lesage, Philippe, a. g. d., Ste-Marie
Letondal, Paul, Ste-Marie.
MacKay, Hector, a. d., Ste-Marie.
Mercier, Oscar, a. d., Ste-Marie.
Nolin, Jean, Ste-Marie.
Ranger, Hubert, Ste-Marie.
Touzin, Thomas, a. d., Ste-Marie.
Saucier, Jean, Ste-Marie.
Trottier, Ls-Joseph, a. d., Ste-Marie
Villeneuve, Oscar, Ste-Marie.
Therrien, Réal, St-Hyacinthe.
Cantin, Wilfrid, St-Hyacinthe.
Boisseau, Maurice, St-Hyacinthe.
Parent, Eugène, St-Laurent.
Lambert, Adrien, a. d., St-Laurent.
Yon, Armand, a. g. d., Montréal.
Bissonnette, Louis, Bourget.
Lafond, Joseph, Trois-Rivières.
Badeaux, Louis-François, Trois-Rivières
Gingras, Joseph, Montréal.
Thibault, Adolphe, Québec.
Dionne, Gérard, Québec.
Vézina, Louis-René, a. d., Sherbrooke
Trudeau, Armand, Sherbrooke.
DuBerger, René, a. d., Sherbrooke

1918 — MM. Blais, Joseph, Sherbrooke.
Cantin, Alcide, Nicolet.
Pager, Antoine, a. d., Ste-Thérèse.
Ouimet, Lucien, Ste-Thérèse.
Duval, Wilfrid, Joliette.
Beauregard, Liboire, a. d., St-Hyacinthe.
Hébert, Antonio, Ste-Thérèse.
Depocas, Jean-Charles, a. d., St-Laurent.
Lefebvre, Paul-Emile, Bourget.
Hébert, Joseph, Bourget.
Hébert, Liguori, a. d., Bourget.
Picher, Roméo, Bourget.
Deschamps, Philippe, Bourget.
Baril, Evariste, Québec.
Bélanger, Jean-Bte, a. g. d., Québec.
Dubé, Joseph, a. d., Québec.
Dumais, Antonio, Québec.
Gariépy, Lucien, a. d., Québec.
Jobin, Alphonse, a. d., Québec.
Laliberté, Antonio, a. d., Québec.
Langlois, Delphis, a. d., Québec.
Langlois, Eug.-Emile, a. d., Québec.
Masson, Irénée, Québec.
Morissette, Napoléon, a. d., Québec.
Rochette, Roch, a. d., Québec.
Roussel, David, a. d., Québec.
Roy, Albert, Québec.
Roy, Alfred, Québec.
Tanguay, Napoléon, a. d., Québec.
Thomassin, Réal, a. d., Québec.
Comeau, Lucien, Trois-Rivières.
Dumontier, Paul, Lévis.
Thibaudeau, Pierre, Montréal,
Couillard de Lespinay, Jean-Marie, Ste-Anne.
Brien, Maurice, Montréal.
Aubin, Roch, St-Hyacinthe.
Lapierre, Charles, St-Hyacinthe.
Dumoulin, Jacques, Québec.
Marchildon, Joseph, Trois-Rivières.
Laberge, Lasalle, Montréal.
Warren, Horace, Ste-Anne.
Sylvestre, Léo, Assomption.
Desmarais, Ovila, Ste-Hyacinthe.
Delâge, Maurice, Trois-Rivières.
Lacroix, Henri, Trois-Rivières.
Hudon, Rodolphe, Sherbrooke.
Thiboutot, Arthur, Ste-Anne.
Pelletier, Maurice, Lévis.
Pettigrew, Achille, Québec.
Désilets, Albert, Nicolet.
Demeules, Roland, Québec.
Neault, Arthur, Trois-Rivières.
Millet, René, Sherbrooke.
Desrochers, Gustave, Québec.
Chicoyne, Maximilien, Montréal.
Préfontaine, Georges-Henri, a. d., Joliette.
Desgroseilliers, Geo.-Henri, Joliette.

1918 — MM. Gervais, Edouard, Joliette.
Guibault, Guy, Joliette.
Fournier, J.-Armand, Sherbrooke.
Darche, Lionel, Sherbrooke.
Breton, Arthème, St-Hyacinthe.
Gervais, Antonio, Québec.
Simoneau, Arcade, Québec.
Beaudry, Paul, Québec.
Bernard, Rodolphe, Loyola.
Corcoran, Joseph-A., Loyola.
Delisle, Gaston, Loyola.
Dillon, W.-Roy, Loyola.
Dixon, John-A, Loyola.
Ryan, Joseph-J., Loyola.
Tourigny, Olivier, Sherbrooke
Rivard, Edouard, Joliette.
Farly, Victor, Joliette.
Dandurand, Emilien, Joliette.
Perreault, Paul-Emile, Joliette.
Dumas, Calixte, Québec.
Marchand, Ernest, Nicolet.
Caron, Amédée, St-Dunstan.
Boisvert, Maurice, Nicolet.
Gaudet, Roger, Ste-Thérèse.
Gadoury, Jean-Robert, Joliette
Taschereau, Claude, Québec
Prévost, Antoine, Ste-Thérèse
Dussault, Alexandre, Québec.
Roy, René, Joliette.
Pouliot, Rosario, Québec.
Lavallée, Eugène, Québec
MacEahern, Daniel, St-Dustan.
Beaudoin, Hervé. Trois-Rivières.
Roy, Henri, Ste-Marie.
Cloutier, Maurice, Ste-Anne.
Hubert, Camille, St-Hyacinthe.
Ladouceur, Léo, Ste-Thérèse.
Gibeault, Gaston, Ste-Thérèse.
Laverdure, Édouard, Bourget.
Sylvestre, Gaston, Joliette.
Ferron, J.-Émile, Trois-Rivières.
Breault, Oswald, Sherbrooke.
Papineau, Jacques-Frs, St-Hyacinthe.
Jacques, Antoine, Lévis.
Tourangeau, Joseph, Valleyfield.
Ross, Napoléon, Sherbrooke.
Dubé, Joseph, a. d.., Québec.
Robillard, Antoine, St-Laurent.
Beaudet, Hermas, Assomption.
Dansereau, Hector, St-Jean.
Lacharité, Hervé, Nicolet.
Angers, Aurélien, a. d., Lévis.
Richard, Rodolphe, Ste-Marie.
Nolin, Georges-Henri, a. d., Rimouski.
Archambault, Louis, Assomption.
Belleforme, Oscar, Sherbrooke.
Geoffrion, Paul, Assomption.

1918 — MM. Gaudreault, J.-Édouard, Chicoutimi.
Rouleau, Maurice, Nicolet.
Richard, Armand, St-Hyacinthe.
Kirkland, Charles, St-Jean.
Tétrault, Albert, Sherbrooke.
Remington, J.-Hervé, Assomption.
Brosseau, Wilfrid, Ste-Thérèse.
Goulet, Donat, Québec.
Morisset, Gérard, Lévis.
Gervais, Césaire-O., Sherbrooke.
Brien, Jules, a. d., Montréal.
Duval, Jean, a. d., Québec.
Godbout, Adélard, Rimouski.
Lavallière, Wilfrid, Sherbrooke.
Gingras, Adolphe, a. d., St-Laurent.
Rivard, Eugène, a. d., Montréal.
Beaton, Françis-H., St-Dunstan.
Carrier, Alfred, Chicoutimi.
Blouin, Réginald, Bourget.
Gratton, Valmore, Ste-Marie.
Fortier, Stanislas, Ste-Thérèse.
Lecomte, Gabriel, St-Hyacinthe.
Fraser, John-A., St-Dunstan.
Morisset, Gérard, Lévis.
Laurendeau, Romulus, Joliette.
Demers, Donat, a. d., Lévis.

1919 — MM. Barré, Roger, a. g. d., Ste-Marie.
Pacaud, Philippe, a. g. d., Ste-Marie.
Laurendeau, Paul, a. d., Ste-Marie.
Amyot, Roma, a. d., Ste-Marie.
Laurendeau, Remus, a. d., Ste-Marie.
Roux, Roland, a. d., Ste-Marie.
Lallemand, Jean, a. d., Ste-Marie.
Renaud, Paul-Emile, a. d., Ste-Marie.
Viau, Oscar, a. d., Ste-Marie.
Maillé, Adolphe, a. d., Ste-Marie.
Belair, Henri, Ste-Marie.
Grenier, Paul, a. g. d., Québec.
Cannon, Robert, a. g. d., Québec.
Boutin, Joseph, a. g. d., Québec.
Sideleau, Arthur, a. g. d., Sherbrooke.
Matte, Joseph, a. d., Québec.
Garant, Chs-Omer, a. d., Québec.
Gobeil, Chs-Edouard, a. d., Québec.
Mathieu, Eugène, Québec.
Leclerc, Rosario, Québec.
Lefebvre, Rosario, Québec.
Emond, Gérard, Québec.
Desjardins, Phydime, Québec.
Tellier, Jean, Québec.
L'Espérance, Alphonse, Québec.
Dufault, Paul, St-Hyacinthe.
Hubert, Oliva, St-Hyacinthe.
Saint-Pierre, Eugène, St-Hyacinthe.

1919 — MM. Balthazard, Armand, a. d., St-Hyacinthe.
Choquette, Gaudias, St-Hyacinthe.
Neveu, Albert, St-Hyacinthe.
Morin, Jos.-Edouard, Chicoutimi.
Bourdon, Henri, St-Jean.
Francœur, Léonide, a. d., Trois-Rivières.
Fauteux, Laurent, Ste-Thérèse.
Bélanger, Antonin, a. d., Lévis.
Savoie, Réginald, a. d., Joliette.
Gauthier, Albert, a. d., Ste-Thérèse.
Mercier, Camille, a. g. d., Ste-Anne.
Charbonneau, Arthur, Ste-Marie.
Desaulniers, François, Ste-Marie.
Destroismaisons, Raphael, Ste-Marie.
Lamarre, Jean-Baptiste, Ste-Marie.
Toupin, Valérien, Ste-Marie.
Mercier, Félix, Ste-Marie.
Bernier, Alfred, Ste-Marie.
Delorme, Joseph, Sainte-Marie.
Desjardins, Ernest, Ste-Marie.
Gougeon, Olier, Ste-Marie.
Tremblay, Paul, Ste-Marie.
Cushing, Archie-M., Loyola.
Noonan, Wilfrid, Loyola.
Phelan, Charles-C., Loyola.
Wolfe, John-P., Loyola.
Bélanger, Aimé, Ste-Marie.
Roy, Louis-René, Rimouski.
Lemay, Léon-Louis, a. d., Québec.
Dionne, Georges, a. d., Rimouski.
Senay, Alphonse, a. g. d., Montréal.
Joubert, Geo.-Albert, Rimouski.
Marcotte, Rosaire, a. d., Trois-Rivières.
Pelletier, Léonard-A., Sherbrooke.
Gélinas, Henri, a. g. d., Nicolet.
Dumas, Berdino, a. d., Montréal.
Bélanger, Antoine, a. d., Lévis.
Demers, Donat, a. d., Lévis.
Lussier, Arthur, a. d., St-Hyacinthe.
Bertrand, Albert, a. d., Joliette.
Belzile, Gleason, Québec.
Marcoux, Pierre, St-Hyacinthe.
Lefebvre, Justin, St-Dunstan.
Bourque, Wilfrid, a. d., Ste-Anne.
O'Connell, Daniel, Montréal.
Blain, Émile, a. d., St-Jean.
Boisseau, Maurice, St-Hyacinthe.
Hagan, Thomas, St-Dunstan.
Grégoire, Jean, Joliette.
Charpentier, Fulgence, Joliette.
Gagnon, Alexis, Ste-Anne.
Barrette, Hermann, Mont-Laurier.
Laplume, Albert, Nicolet.
Lavergne, Nérée, a. d., Trois-Rivières.
Saint-Jean, Edmond, St-Jean.
Marcotte, Edouard, St-Laurent.
Gendreau, Louis-Joseph, St-Laurent.

1919 — MM. Brassard, J.-Emile, Chicoutimi.
Gaudet, Bruno, Nicolet.
Lecavalier, Eugène, St-Laurent.
Dubé, Louis-Philippe, Québec.
Flanagan, Chs-James, Montréal.
Samson, Jos.-Wilfrid, Lévis,
Bélanger, Ferdinand, Lévis.
Dubé, Alcide, Lévis.
Bolduc, J.-Antonio, Sherbrooke.
Richer, Dorius, Bourget.
Forget, Paul-Arthur, Mont-Laurier.
Beauchemin, Maurice, Nicolet.
O'Brien, Alfred-Austin, St-Dunstan.
Mayrand, Clovis, Nicolet.
Brunelle, Ls-Philippe, Montréal.
L'Allier, Albert, Ste-Thérèse.
Lemire, Alphonse, Nicolet.
Monarque, Paul-Emile, Joliette.
Dorion, Chs-Edouard, Ste-Marie.
Laframboise, Adhémar, Montréal.
Beaulac, Joseph, a. d., Nicolet.
Ménard, Emile, Bourget.
Longpré, Fernand, a. d., Ste-Thérèse.
Lapierre, Camille, a. d., St-Hyacinthe.
Boulais, Frédéric, a. d., Mont-Laurier.
Dussault, Fernand, Trois-Rivières.
Mageau, Pierre, a. d., Assomption.
Vachon, Herménégilde-E., St-Hyacinthe.
Grant, William-J., St-Dunstan.
Tousignant, Eugène, St-Hyacinthe.
Tremblay, Alcide, Chicoutimi.
Croteau, Victorien, Ironside.
Montminy, Eugène, Sherbrooke.
Drapeau, Octave, Rimouski.
Casgrain, Edmour, Ste-Anne.
Lachapelle, Urgèle, Montréal.
Trottier, Eugène, St-Hyacinthe.
Cimon, Thomas-Xavier, Chicoutimi.
Surprenant, Wilfrid, St-Jean.
Dubuc, Eugène, Montréal.
Gareau, Alcide, Montréal.
DesRosiers, Jean-R., Mont-Laurier.
Rivard, Eugène, Sherbrooke.
Bourget, M.-Albert, a. d., Lévis.

LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE

1916 — MM. Jasmin, Louis-Damien, Montréal.
Pelletier, Héria, a. g. d., Assomption.

1917 — MM. Michaud, Eustache, a. g. d., Q.
Giroux, Geo.-Michel, a. g. d., Q.
Fortin, Louis-Philippe, a. d., Q.
Fontaine, Paul, a. d., Q.
Deguire, Émile, C. S. C., a. d., Q.
Audet, Georges, a. d., Q.
Morneau, Cyprien, a. d., Q.

1917 — MM. Monaghan, William, Q.
Larochelle, Edgar, Q.
Dugas, Lucien, a. g. d., Joliette.

1918 — MM. Tremblay, Gérard, a. g. d., Q.
Esnouf, Gaston, a. g. d., Q.
Boyle, Ths-O'Reilly, a. d., Q.
Brière, Eugène, a. d., Q.
D'Eschambault, Antoine, a. d., Q.
Desprès, Jos.-Edmour, a. d., Q.
Carrier, Jean-Baptiste, Q.
Bettez, Napoléon, Q.
Laliberté, Georges, C. S. C., Q.

1919 — MM. Gagnon, Eustache, C.S.C., a. g. d., Q.
Duval, Jean, a. d., Q.
Gingras, Joseph, a. d., Q.
Caron, Louis, a. d., Q.
Morissette, Napoléon, a. d., Q.
Demers, Donat, Q.
Baril, Evariste, Q.

DIPLOMÉS DE GRAMMAIRE

1919 — MM. Morel, Alphonse, a. g. d., Q.
Laliberté, Maurice, a. g. d., Q.

MAITRES ÈS ARTS

1916 — Kearney, Rév. P. Thomas, C. S. C.

1917 — MM. Roch, chanoine Avila, Joliette.
Piette, abbé Jos-Alphonse, Joliette.
Billette, abbé Arthur, Valleyfield.
Jasmin, abbé Arthur, Montréal.
Curotte, abbé Arthur, Montréal.
Perrier, abbé Philippe, Montréal.
Groulx, abbé Lionel, Montréal.
Marceau, Ernest, Montréal.
Lagacé, Jean-Baptiste, Montréal.

1918 — M. Perrin, Léonidas, P. S. S., Montréal.

1919 — MM. Garneau, Adolphe, Québec.
Bergeron, Oscar, Québec.
Vachon, Alexandre, Québec.
Roy, Lionel, Rimouski.
Fortin, Alphonse, Rimouski.
Pinault, Lucien, L'Assomption.
Pilon, Charles, L'Assomption.
Fernet, Wilfrid, L'Assomption.

1920 — MM. Mousseau, Louis-Ubald, Valleyfield.
Valiquette, Joseph, Ste-Thérèse.
Dubois, Emile, Ste-Thérèse.
Coursol, Paul-Emile, Ste-Thérèse.

1920 — MM. Coursol, Clodomir, Ste-Thérèse.
Chaumont, J.-Donat, Ste-Thérèse.
Chaumont, Jos.-Conrad, Ste-Thérèse.

DOCTEUR ÈS SCIENCES

1916 — Huard, chanoine Victor-A., Québec.

DOCTEURS ÈS LETTRES

1916 — M. Rouillard, Eugène, Québec.

1917 — MM, Veuillot, François, Paris.
Atherton, Wm.-Henry. Montréal.

1919 — Delâge, l'hon. Cyrille-F., Québec.
Moore, Wm-Henry, Québec.

1920 — M. Chouinard, H.-J.-J.-B., Québec.

Diplômés des Écoles d'agriculture

BACHELIERS

1916 — MM. Cloutier, Jean-Baptiste, a. d., Oka.
Grisé, Evariste, a. d., Oka.
Roy, Emile, a. d., Oka.
Gagné, Honoré, a. d., Oka.
Rioux, Alexandre, Oka.
Tremblay, Antoine, Oka.
Reboul, Pierre, Oka.
Poulin, Evangéliste, Ste-Anne.
Chamberland, Wilfrid, Ste-Anne.
Pelchat, Louis, Ste-Anne.
Gautreau, James, Ste-Anne.
Gagnon, Roger, Ste-Anne.
Duclos, Louis, Ste-Anne.
Bélanger, Zénon, Ste-Anne.

1917 — MM. Héroux, Narcisse, a. d., Oka.
Fontaine, Chs-Arthur, a. g. d., Oka.
Rodrigue, Frs-Xavier, a. d., Oka.
Cossette, Roméo, a. d., Oka.
Plante, J.-Albert, a. d., Oka.
Lemire, Jos.-Emile, a. d., Oka.
Brunel, Paul-Armand, a. d., Oka.
Rinfret, Jules, Oka.
Reddy, J.-Philippe, Oka.
Gosselin, J.-Emile, Oka.
Tremblay, J.-Arthur, Oka.
Pintal, J.-Ernest, Oka.
Lacerte, Omer, Oka.
Mongeau, Gustave, Oka.
Couture, Gustave, Oka.

1917 — MM Meunier, Conrad, Oka.
Bouchard, Camille, Ste-Anne.
Therrien, Lucien, Oka.
Ferland, Joseph, a. d., Ste-Anne.
Albert, Joseph, Ste-Anne.
Bourgault, Benjamin, Ste-Anne.
Tremblay, Harry, Ste-Anne.
Dumais, Arthur, Ste-Anne.
Reid, Henry, Ste-Anne.
Richard, Frs-Théodore, Ste-Anne
Marier, Emile, Ste-Anne.
Montour, J.-Adélard, Oka.
Latulippe, Roméo, Ste-Anne
Morin, Adrien, Ste-Anne.
Boivin, Eugène, Oka.

1918 — MM. Charbonneau, Avila, Oka.
Marcotte, Albert, Oka.
Sylvestre, Louis-Joseph, Oka
Méthot, Jules-R., Oka.
Tassé, Léo, a. d., Oka.
Lauzière, Henri, a. d., Oka.
Carignan, Paul, Oka.
Proulx, Josaphat, Oka.
Comtois, Paul, Oka.
Lanoue, Aimé-Cléophas, Oka.
Langevin, Léonidas, Oka.
Auger, Jules, Oka.
Boivin, Eugène, Oka.
Perras, Aristide, Oka.
Baribeau, Bernard, Oka.

1919 — MM. Godbout, Adélard, a. g. d., Ste-Anne.
Langlais, Antoine, a. d., Ste-Anne.
Robitaille, Frs-Xavier, Ste-Anne.
Gagné, Charles, Ste-Anne.
Dionne, Raoul, Ste-Anne.
Lemieux, Maximilien, Ste-Anne.
Dionne, Louis-Philippe, Ste-Anne.
Faucher, Mauville, Ste-Anne.
Potvin, J.-Bruno, Ste-Anne.
Pelletier, J.-Louis, Ste-Anne.
Brown, Ulric, Ste-Anne.
Laflamme, Alphonse, Ste-Anne.
Boucher, Gaspard, Ste-Anne.
Michaud, Georges, Ste-Anne.
Toupin, Gustave, a. d., Oka.
Béliveau, Stanislas-Florentin, a. d., Oka.
Gélinas, J.-A.-Georges, a. d., Oka.
Larose, J.-A.-Ferdinand, a. d., Oka.
Gagnon Jos.-Aimé, a. d., Oka.
Brassard, J.-Roland, Oka.
Filion, J.-Amédée, Oka.
Lafrance, Oscar, Oka.
Plourde, Henri-J., Oka.
Héon, Henri, Oka.
Courchesne, Chs-Auguste, Oka.

1 1' — MM. Cossette, J.-Nelson, Oka.
Gauthier, J.-A.-Emile, Oka.
Beaudoin, J.-Napoléon, Oka.
Leblanc, J.-H.-Herménégilde, Oka.
Mayrand, Geo.-Étienne, Oka.
Dionne, Raoul, Ste-Anne.
Pépin, Auguste, a. d., Ste-Anne.
Brisebois, Edouard, Ste-Anne.
Brown, Ulric, Ste-Anne.
Brown, Léo, Ste-Anne.

DOCTEURS

1918 — MM. Langelier, Gustave.
Caron, l'hon. J.-E.
Michaud, abbé Adolphe.
Grisdale, Joseph-Hiran.
Charron, Alphonse-Télesphore.

1919 — M. Richard, abbé Joseph, Ste-Anne.

Diplômés de l'École d'arpentage (Québec)

CERTIFICAT D'ADMISSION A L'ÉTUDE DE L'ARPENTAGE

1918 — M. Magnan, Alphonse.

1919 — MM. Hébert, Arthur-Dupont.
Ryan, Gérard-S.
Savard, Paul.

ARPENTEURS STAGIAIRES

1916 — M. Morency, Jean-Marie.

1917 — MM. Desgagné, Oscar, a. d.
Fleury, Aimé, a. d.
Garneau, Georges.
Simard, Léon-Joseph.
Blouin, Hercule.

1918 — M. Desrochers, Lucien, a. g. d.

Diplômés de l'École forestière (Québec)

INGÉNIEURS FORESTIERS

1916 — M. Dufresne, Paul.

1917 — MM. Gobeil, Étienne, a. g. d.
Baillairgé, Victor, a. d.
Gagné, Eugène.
Roy, Joseph.-O.-A.

Gagné, Almas-Élie.
Maher, Thomas.
Garon, Émilius.
1917 — MM. Ménard, J.-Henri.
Hélie, Oscar.
Lavoie, Lauréat.

1918 — MM. Cloutier, Alexis, a. g. d.
Nadeau, Olivier.
Guay, Jos.-Edouard.
Martel, Joseph.

Gradués de l'école d'arpentage et de génie forestier, Québec

ARPENTEUR STAGIAIRE

1919. — M. Chalifour, Adrien, a. d.

INGÉNIEURS FORESTIERS

1919 — MM. Boissonneault, Alphonse.
Frenette, Jules.

Diplômés de l'Ecole polytechnique (Montréal)

BACHELIERS ÈS SCIENCES APPLIQUÉES

1917 — MM. Rolland, Ovila.
Giguère, Jos.-Eudore.
Loignon, Bruno.

1918 — MM. Brunotto, Lorenzo.
Larin, Louis.
Bélanger, René.
Lajoie, L.-C.
Laurendeau, Camille.
Delorme, L.-Ludger.
Reid, Jean-Marie.
Panneton, Frank.

1919 — MM. Gauthier, Louis.
Beauchemin, J.-U.

1920 — M. Latour, Athanase.

BACHELIERS ÈS ARTS APPLIQUÉS

1916 — M. Potvin, Alfred.

1917 — MM. Alain, J.-B.
Bastien, J.-P.
Cartier, J.-A.-E.

1918 — MM. Verge, Maurice.
Bournet, Lucien-Sarra.
Robitaille, Gustave.
DeVarennes, G.-E.
St-Jean, Eugène C.

1919 — M. Gravel, Anastase.

1920 — M. Grise, Jos.-Arthur.

ARCHITECTES

1916 — M. Potvin, Alfred.

1917 — MM. Alain, J.-B.
Bastien, J.-P.
Cartier, J.-A.-E.

1918 — MM. Verge, Maucice, a. d.
Bournet, Lucien-Sarra.
Robitaille, Gustave.
DeVarennes, G.-E.
St-Jean, Eugène C.

1919 — M. Gravel. Anastase.

1920 — MM. Grise, Jos.-Arthur.
Singer, Paul.

INGÉNIEURS CIVILS

1917 — MM. Villeneuve, J.-Arthur, a. g. d.
Larose, Armand-Philippe, a. d.
Rolland, Ovila, a. d.
Delorme, Louis-Ludger.
Fleury, J.-Ernest.
Giguère, J.-Eudore.
Loignon, Bruno.
Michaud, A.-Adolphe.
Potvin, Georges.
Reid, Jean-Marie.

1918 — MM. Brunotto, Lorenzo, a. t. g. d.
Lamarche, C.-E., a. d.
Larin, Louis, a. d.
Paiement, J.-E., a. d.
Bélanger, René.
Lajoie, L.-C.
Laurendeau, Camille.
Vincent, R.-A.
Panneton, Frank.

1919 — MM. Comeau, Jules.
Desjardins, Olivier.
Labelle, Gaston.
Beauchemin, J.-U.
Latour, Athanase.

1920 — MM. Milot, Camille.
Forest, Clodomir-Emilien.

INGÉNIEURS CHIMISTES

1918 — MM. Rolland, Ovila.
Giguère, Eudore.
Loignon, Bruno.
Delorme, L.-Ludger.

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

BACHELIERS

1916 — MM. Chagnon, Déodat, M.
Mackay, Jean-Chs., Q.

1917 — MM. Pichette, Henri, Q.
Caron, Sylvio, Q.
Fortin, Jos.-Napoléon, Q.
Lacasse, Louis-Joseph, Q.
Dumont, Louis-Philippe, Q.
Paradis, Roméo, Q.
Têtu, Félix, Q.
Dion, Joseph, Q.
Paquin, Paul-Émile, Q.
Grenier, Jean-Paul, Q.
Verreault, Edgar, Q.
Benoit, Joseph, Q.
Langlois, Joseph-Napoléon, Q.
Lighstone, Albert, M.
Bisson, Didace, M.
Godin, Arsène, M.
Paradis, Paul, Q.
Leclerc, Ls-Philippe, Q.
Drouin, Florian, Q.
Reid, Léonide, Q.

1918 — MM. Weber, Alexandre-Moses, M.
Cinq-Mars, Lionel, Q.
Paulin, Ernest, Q.
Arseneau, Edmond, Q.
Bérubé, Adrien, Q.
Audet, Georges, Q.
Dumont, Charles, Q.
Courchesne, Geo.-Henri, Q.
Paradis, Armand, Q.
Garneau, Benoît, Q.
Turcotte, Adélard, Q.
Marin, Raphaël, Q.
Drapeau, Odilon, Q.
Lebel, Joseph, Q.
Simard, Camille, Q.
Bossinotte, Antonio, Q.
Bilodeau, Alphédor, Q.
Larue, Antoine, Q.

1919 — MM. Dumais, Benoît, Q.
Laflèche, Georges, Q.
Grégoire, Georges, Q.
Dumais, Chs-Henri, Q.
Brault, Jules, Q.
Martin, Péa, Q.
Bélanger, Samuel, Q.
Gauthier, Pierre, Q.
Gagnon, Pierre-Paul, Q.
Noël, J.-Ovila, Q.
Faucher, Euclide, Q.
Demers, Charles, Q.
Saindon, Dominique, Q.
Laberge, J.-Arthur, Q.
Faribault, Jules, Q.
Phaneuf, Georges, Q.
Demers, Victor, Q.
Miville, Delphis, Q.
Bourbeau, Irénée, Q.
Lazarovitcz, David, Q.
Brisebois, Maxime, Q.
Ducharme, Alfred, Q.
Roy, Félix, Q.
Perrier, Aimé, Q.
Gagnon, Roméo, Q.
Lizotte, Adrien, Q.
Bertrand, Henri, Q.
Fiset, Tancrède, Q.
Massé, François, M.
Ranger, Lucien, M.
Darche, Albert, M.
Longpré, Daniel, M.
Nadeau, Paul-Maurice, Q.
Saucier, Jean, Q.
Darche, Lionel, Q.
Letondal, Paul, Q.
Trudeau, Armand, Q.
Vézina, Ls-René, Q.
Perras, Loyola, Q.
LeRoy, Paul, Q.
Dandurand, Emilien, Q.
Lamoureux, Joseph, Q.
Desroches, Jos.-Avila, Q.
Prevost, Antoine, Q.
Pager, Antonio. Q.
Millet, René, Q.
Bernier, Ethelbert, Q.
Couillard, Jean-Marie, Q.
Martin, Ernest, Q.
Mercier, Jules, Q.
Beauregard, Liboire, Q.
Turgeon, Ls-Nazaire, Q.
Dumontier, Paul, Q.
Fortier, Ferdinand, Q.
Léger, Alfred, Q.
Tremblay, Roland, Q.
Thiboulot, Arthur, Q.

1919 — MM. Léger, Jos.-Euclide, Q.
Beaudoin, Louis, Q.
Gadoury, Jean-Robert, Q.
Grondin, Georges-Antoine, Q.
Lacroix, Henri, Q.
Robitaille, David, Q.
Resrochers, Gustave, Q.
Desmeules, Roland, Q.
Belcourt, Ls-Emile, M.

HYGIÉNISTES EXPERTS

1917 — MM. DeVarennes, Joseph, a. g .d, Q.
Houde, Joseph-Léon, a. g. d., Q.
Nadeau, Émile, a. g. d., Q.
Marceau, Paul, a. d., Q.
Laurin, Henri, a. d., Q.
Martineau, Geo.-Élie, Q.
Larouche, Henri, M.
Warren, J.-David, M.
Delisle, J.-Félix, M.

DOCTEURS EN MÉDECINE

1916 — MM. Doré, Joseph-Réal, Q.
Chagnon, Déodat, M.
Marin, Albéric, a. d., M.
Trottier, Ernest, M.
Hélie, Jos.-Désiré, M.
Rottot, Brais, Joseph, M.
Gobeil, Jean-Robert, Q.

1917 — MM. Potvin, Rosario, a. g. d., Q.
Marceau, Paul, a. g. d., Q.
Talbot, Georges-R., a. g. d., Q.
Roy, Jos.-Jules, a. g. d.. Q.
Lavoie, Camille, a. d., Q.
Lavallée, Ludovic, Q.
Guilmette, Eugène, Q.
Bellerose, Antonio, a. g. d., M.
Pépin, Roméo, a. g. d., M.
Beaudoin, Raymond, a. d., M.
Gauthier, Ls-Zéphirin, a. d., M.
Hébert, Roch, a. d., M.
Hélie, Lucien, a. d., M.
Langlois, Chs-Antoine, a. d., M.
Langlois, Edgar, a. d., M.
Phaneuf, Émile, a. d., M.
Robillard, Ls-Romuald, a. d., M
Bachand, Joseph-E., M.
Baril, Henri, M.
Bibeau, Barthélemi, M.
Bisson, Didace, M.
Brunet, Ernest, M.
Demers, Amédée, M.
Dubuc, Charles, M.
Fortin, Henri, M.

1917 - MM. Gagné, Arthur, M.
Lamothe, Armand, M.
Langis, Jos.-Germain, M.
Mandeville, Jean-Baptiste, M.
Rolland, Rodolphe, M.
St-Pierre, Jos.-Courteau, M.
Thérien, Adonias, M.
Cyr, Honoré, Q.
Bourdon, Arthur, M.
Boulay, Joseph, M.
Charette, Philippe-Auguste, M.
Laberge, Oscar, M.
Lalande, Elphège, M.
Lapointe, J.-Philorum, M.
Robert, Lionel, M.
Masson, Raoul, M.
Leclerc, Ls-Philippe, M.

1918 — MM. Paradis, Antonio, a. g. d., Q.
Savary, Joseph, a. g. d., Q.
Barrette, Arthur, a. g. d., Q.
Poliquin, Paul-Arthur, a. g. d., Q.
Lavoie, Victor, a. g. d., Q.
Paulin, Ernest, a. g. d., Q.
Sirois, Alexandre, a. d., Q.
Cloutier, Alphonse, a. d., Q.
Rainville, Rosaire, a. d., Q.
Destrempe, Alfred, a. d., Q
Allard, Albert, a. d., Q.
Bissonnette, Eugène, a. d., Q.
Dugal, Joseph, Q.
Deveau, Georges, Q.
Cinq-Mars, Lionel, Q.
Arseneau, Edmond, Q.
Delâge, Charles-Emile, Q.
Bohémier, Charles, a. g. d., M.
Sénécal, Paul, a. d., M.
Lapointe, Hector, a. d., M.
Mignault, Jean-Aubin, a. d., M.
Yergeau, Frank, a. d., M.
Fontaine, Rosario, a. d., M.
Cheff, Séville, a. d., M. .
Dubé, Edmond, a. d., M.
Arpin, Charles-N., M.
Bernard, Arsène, M.
Chaput, Donat, M.
Careau, Armand, M.
Chabot, Ernest, M.
Champagne, Josaphat, M.
Desaulniers, René, M.
Daviault, Stanislas, M.
Deslauriers, Joseph, M.
Dufresne, Jos.-Arthur, M.
Forest, Edmond, M.
Gaspard, Dominique, M.
Guibord, Jos.-Edmond, M.
Hébert, Louis, M.

1918 - MM Hamel, Oscar, M.
Labelle, Avila, M.
Laferrière, Edmond, M.
Lahaye, Bruno, M.
Lajoie, Léon-Gérin, M.
Laramée, Walter, M.
Leblanc, Zacharie, M.
Lightstone, Albert-Maxwell, M.
McIntosh, James, M.
Olivier, Adolphe, M.
Paquin, René-Pierre, M.
Picotte, Roméo, M.
Plante, Anatole, M.
Prud'homme, Hector, M.
Roch, Lucien, M.
Renaud, Alexandre, M.
Roy, Léon, M.
Rocheleau, Ferdinand, M.
Roy, Almanzor, M.
Vallée, Roméo, M.
Laurendeau, Aldéric, M.
Lortie, Antoine-Charles, Q.
Finklestein, Marc-Philip, Q.
Brunet, Omer, M.

1919 — MM. Dagneau, Jean-Marie, a. g. d., Q.
Rainville, Philéas, a. g. d., Q.
Chabot, Eusèbe, a. g. d., Q.
Couture, Louis-Philippe, a. g. d., Q.
Laliberté, Joseph-Henri, a. g. d., Q.
Plante, Joseph-Napoléon, a. g. d., Q.
Fafard, Joseph-Arthur, a. g. d., Q.
Gaudet, Richard, a. g. d., Q.
Talbot, Ernest, a. g. d., Q.
Langis, Eustache, a. g. d., Q.
Samson, Jos.-Edouard, a. g. d., Q.
Plante. Ernest, a. d., Q.
Hébert, Ls-Philippe, a. d., Q.
Bourget, Paul, a. d., Q.
Leblanc, Adélard, a. d., Q.
Fortin, Aimé, a. d., Q.
Bourget, Roméo, Q.
Beaudin, Adjutor, M.
Comtois, Albert, a. g. d., M.
Sanche, Hector, a. g. d., M.
Beaudoin, Ls-Philippe, a. d., M.
Bertrand, Albert, a. d., M.
Caza, Edm.-Olivier, a. d., M.
Deslongchamps, Edouard, a. d., M.
Desloges, Jean-Baptiste, a. d., M.
Faucher, François, a. d., M.
Hermandez, Gaspard, a. d., M.
Lespérance, Henri, a. d., M.
Mathieu, Gérard, a. d., M.
Prud'homme, Ernest, a. d., M.
Toupin, Côme, a. d., M.
Archambault, Louis-Paul, M.

1919 — MM. Bessette, Ubald, M.
Gendreau, Ernest, M.
Lamarche, Adolphe, M.
Parent, Joseph, M.
Rondeau, Alphonse, M.
Roy, Armand, M.
Paré, Louis-Joseph, M.
Lapierre, Roméo, M.
Pichette, Henri, a. g. d., Q.
Lacasse, Louis-Joseph, a. g. d., Q.
Darche, Albert, a. g. d., Q.
Fortin, Jos.-Napoléon, a. g. d., Q.
Caron, Sylvio, a. d., Q.
Dumais, Benoit, a. d., Q.
Longpré, Daniel, a. d., Q.
Paquin, Paul-Emile, a. d., Q.
Têtu, Félix, a. d., Q.
Dion, Joseph, a. d., Q.
Dumont, Louis-Philippe, a. d., Q.
Leclerc, Louis-Philippe, a. d., Q.
Mélançon, Wilfrid, a. d., Q.
Paradis, Roméo, a. d., Q.
Ranger, Lucien, a. d., Q.
Grenier, Jean-Paul, Q.
Langlois, Joseph-Napoléon, Q.
Nadeau, Paul-Maurice, Q.
Paradis, Paul, Q.
Bertrand, Joseph-A., Q.
Verreault, Edgar, a. d., Q.
Benoît, Joseph, a. d., Q.
Desforges, Léopold, M.
Beaudoin, Louis, Q.
Drouin, Wilfrid-G., a. g. d., M.

Diplômés de l'École vétérinaire (Montréal)

BACHELIERS

1917 — MM. Saint-Armand, Hector-Turner
Labelle, Gustave.
Sylvain, Aurèle.
Turgeon, Elie.
Boyer, Arsène.
Champagne, Eug.-Odilon.
Aubry, Honorius.
Béland, Albert.
Moffett, Chs-Henri.
Beauchemin, Georges.
Hébert, Georges.

1918 — MM. Viau, Jos.-Arthur.
Julien, Roch.
Lapointe, Jos.-Alfred.
Touchette, Oswald.
Laberge, Rodrigue.

1918 — **MM.** Laberge, Georges.
Sauvé, Armand.
Gariépy, Victor-Edouard.
Leblanc, H.-Alexandre.
Tétreau, Geo.-Marc.
Boucher, Jos.-Roméo.
Bigras, Philippe.
Fradette, Hervé.
Jasmin, Sylvio.
Jasmin, Léon-Paul.
Bérubé, Jos.-Alphonse.
Hélie, Jos.-Georges.
Doutre, Pierre.
Dupré, Jos.-Armand.
Poirier, Conrad-Joseph.
Rivard, Rosario.
Têtreault, Joachim-Emilien.
Lefebvre, Armand.
Delaquis, Louis.

1919 — MM. Roy, Jos.-Cyrille.
Archambault, Jos.-Aimé.
Labelle, Jos.-Alphonse.
Canuel, Jos.-Louis.
Samson, Jos.-Raoul-Lucien.
Rajotte, Geo.-H.-Lionel.
Geoffroy, Jos.-Napoléon-Thomas.

DOCTEURS

1917 — MM. Desrosiers, Jos.-Arthur.
Caron, Wilfrid.
Marcil, Lucien.
Langlois, Rodolphe.
Choquette, Wilfrid.
Labelle, Théobald.
Aubry, Honorius.
Racicot, Raoul.
Champagne, Félix.
Pratte, Antonio.
Brossard, Albert.
Laberge, Eugène.
Abraham, Robert-Sumerlee.
Beauchemin, Georges.
Viau, René.
Moffett, Chs-Henri.
Lajoie, Léon-Georges.
Geoffroy, Napoléon.
Hébert, Henri-Georges.
Lapointe, Jos.-Alfred.
Julien, Roch.
Viau, Jos.-Arthur.

18 — MM. Laberge, Georges.
Leblanc, Alexandre.
St-Amand, Hector.
Labelle, Gustave.

1918 — MM. Sylvain, Aurèle.
Gariépy, Victor-Edouard.
Laberge, Rodrigue.
Turgeon, Elie.
Touchette, Oswald.
Boyer, Arsène.
Sauvé, Armand.
Champagne, Odilon.

1919 — MM. Delaquis, Louis.
Bigras, Jos.-Yvan-Philippe.
Fradette, Jos.-Wilfrid-Hervé.
Jasmin, Jos.-Sylvio.
Jasmin, Léon-Paul.
Hélie, Joseph-Georges.
Poirier, Conrad.
Tétreault, Joachim-Emilien.
Lefebvre, J.-B.-Armand.
Tétreau, Geo.-Marc.
Bérubé, Jos.-Alphonse.
Doutre, Joseph-Pierre.
Dupré, Geo.-Jos.-Armand.

Diplômés de l'École de chirurgie dentaire (Montréal)

BACHELIERS

1917 — MM. Béland, Albert.
Bourgeois, Finlay.
St-Onge, Henri.
Champagne, Donat.
Côté, Jos.-Aimé.
Cournoyer, Eucharistе.
Charpentier, James.
Ladouceur, Armand.
Lebrun, Wenceslas.
Laforest, Joseph.
Lessard, André.
Lavallée, René.
Léger, Oswald.
Labelle, Ivan.
Roy, Anselme.
Roy, Rosaire.
Robert, Lionel.
Sheffer, Albert.
Thibaudeau, Jos.-Alcide.

1918 — MM. Beaulieu, Charles-Eugène.
Bissonnette, L.
Brassard, Moïse.
Caza, Euclide.
Dorval, J.-B.
Denis, Clovis.
Feldman, Sam.
Gouin, Gustave.

1918 — MM. Landry, Gratien.
Loignon, Antoine.
Larue, Charles.
Larouche, Edgar.
Melançon, J.-B.
Milot, Angelbert.
Provencher, Henri.
Pelletier, Georges.
Philie, Rodolphe.
Brière, Jules.
Marin, Maurice.

1919 — MM. Fauteux, Gaspard.
Allard, Wilfrid.
Rousseau, Donat.
Hudon, Maurice.
Laurence, Raoul.
Prégent, Joseph.
Imbleau, René.
Dupuis, Omer.
Provost, Thomas.
Massicotte, Chs-Eugène.
Boisclair, Donat.
Gobeille, Geo.-Arthur.
Frécynet, Paul.

DOCTEURS

1917 — MM. LeBlanc, Geo.-Omer, a. t. g. d..
Beaulieu, Emile, a. t. g. d.
Forest, Denis, a. g. d.
Monet, W.-Honoré, a. g. d.
Côté, Théophile, a. g. d.
Chalifoux, Isaie-Edm., a. g. d.
Heynemand, Arthias, a. g. d.
Marcoux, Armand, a. g. d.
Massicotte, Armand, a. g. d.
Bruchési, Geo.-Louis, a. d.
Guillemette, Gaston, a. d.
Marcoux, Jean, a. d.
Robillard, Raymond, a. d.
Manseau, Moras.
Lalonde, Roméo.
Lapointe, Rrnest.
Valiquette, Chs-Edouard.
Ouimet, Alfred.
Laporte, Roméo.
Leduc, Albert.
LaRocque, Alphonse.
Turgeon, Edgar.
McLaren, Hewitt.
Warren, Eugène.

1918 — MM. Pineault, J.-Alfred, a. t. g. d.
Venne, Emile, a. g. d.
Massicotte, Auguste, a. d.
Maitland, A.-W., a. d.

1918 — MM. David, Honoré, a. d.
Demers, Gaston, a. d.
Lévesque, Cyprien, a. d.
MacKay, Robert, a. d.
Bourdon, Emile, a. d.
Chevrier, Antonio, a. d.
Ringuet, Lucien.
Vinet, Ephrem.
Campeau, Charles.
Graton, Augustin.
Lacasse, Aristide.
Malo, Euclide.
Racicot, Palma.
Trudeau, Edgar.
Archambault, Théophile.
Desroches, Henri.
Lesage, Louis-Charles.
Sarrazin, Armand.
Plourde, Edouard.
Dugas, Bruno.
Duquette, Charlemagne.
Côté, Armour.
Cinq-Mars, Georges.
Hay, Armand.
Audette, Eugène.
Leduc, Léon.
Pinet, Horace.

1919 — MM. Villain, Georges, Paris.
Thibaudeau, J.-Alcide, a. g. d.
Bourgeois, Finlay, a. g. d.
Cardinal, Armand, a. d.
Lessard, André, a. d.
Béland, Albert, a. d.
Chènevert, Robert, a. d.
Lane-Charpentier, J.-J., a. d.
Laforest, Joseph-Elisée, a. d.
Robert, Lionel, a. d.
Cournoyer, Eucharisté.
Scheffer, Albert.
Champagne, J.-H.-Donat.
Guimond, Jeanne.
Bélanger, René.
Dufour, Wilbrod.
St-Onge, Henri.
Léger, J.-Oswald.
Lavelle, Yvan.
Lavallée, René.
Brien, André.
Hébert, Rose.
Huot, Jules.
Landry, Edouard.
Prévost, J.-Léopold.

Diplômés de l'Ecole de pharmacie (Montréal)

BACHELIERS

1917 — MM. Marchand, Rogatien.
Valois, François.
Guay, J.-Rosario.
Laurent, Jos.-Henri.
Lussier, Ths-Wilbrod.
Charland, Guillaume-J.
Tétreault, Albani.
Lord, Jos.-Armand.

1918 — MM. Giroux, Lucien.
Courchesne, Joseph.
Bernier, Hugues.
Grenier, Jos.-Ernest.
Gadbois, Paul.
Lapalme, Léon-Georges.
Goyer, Antonio.
Ledoux, Lucien.
Desranleau, Ephrem.

1919 — MM. Harris, Joseph-Albert.
Cléroux, Charles-Edouard.
Robinson, Stanislas.
Lemire, Wilfrid.
Arcand, Arthur.
Girard, Louis-Philippe.
Courchesne, Stanislas.

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE DROIT

BACHELIERS

1916 — MM. Sylvestre, Armand, Q.
Nantel, J.-W.-Léopold, M.
Fafard, Raoul, Q.

1917 — MM. Bergeron, Ludger, Q.
Beaudet, J.-Léo. M.
Beaudoin, J.-Aldéric, M.
Benjamin, Louis-M., M.
Bergevin, Léon, M.
Clermont, Antonio-A., M.
Crépeau, Jos.-Romuald, M.
Duguay, Joseph, M.
Éthier, J.-M.-Paul, M.
Gibeault, Jos.-Roméo, M.
Hébert, Émile, M.
Lemire, G., M.
Lussier, Maurice, M.
Mondor, Edouard, M.
Poitevin, Alex., M.

1917 — MM. Rabeau, Jos.-Ulric, M.
Vézina, Jos.-Philippe, M.
Marion, Nap.-Jules, M.

1918 — MM. Ballantyne, Linton-H., M.
Beaupré, Ange-Lys, M.
Bissonnette, Benoît, M.
Courtois, Hormidas, M.
Jeannotte, Jos.-Edouard, M.
L'Allier, Mathieu, M.
Laurin, Georges-P., M.
Dessier dit Lavigne, Yves, M.
Plante, Léonce, M.
Proulx, Frs-Xavier, M.
Proulx, Jos.-Calixte, M.
Rainville, Henri, M.
Rivet, René, M.
Robillard, Louis, M.
Toupin, Timothée, M.
Powell, Georges, Q.
Lebrun, Conrad, Q.
Prieur, Jos.-Henri, M.
Chauvin, Gustave, M.
De la Durantaye, Louis-Joseph, Q.
Maillet, Roland, M.
Marsolais, Alfred-Lemire, M.
D'Auteuil, Henri, Q.
Beauchamp, Emilien, M.
Langelier, Auguste, M.

1919 — MM. Arbour, Pierre-Armand, M.
Bissonnette, Ivanhoe, M.
Boissonneault, Joseph-Alcide, M.
Brien, Antonio, M.
Cousineau, L.-Antonio, M.
De Guise, Georges, M.
Deschesnes, Wilfrid, M.
DesRosiers, Henri, M.
Diner, Louis, M.
Fortin, Jean, M.
Gadoury, Adolphe, M.
Gagnon, Max.-Henri, M.
Gauthier, Jean-René, M.
Germain, Lucien, M.
Laporte, Raoul, M.
Martineau, Jean-Charles, M.
Mathieu, Auguste, M.
Saint-Jacques, Louis, M.
Séguin, Georges-Henri, M.
Valade, Henri, M.
De St-Victor, Guy, Q.
Bresse, Olivier, Q.
Beaudoin, Jules, M.
Bédard, Marcel, M.
Camirand, Maurice-Rodolphe, M.
Cinq-Mars, Benoît, M.
De La Durantaye, René, M.

1919 — MM. Sénécal, Arthur-Antoine, M.
Sénécal, Ernest, M.

LICENCIÉS

1916 — MM. Lorrain, Paul-J., a. d., M.
Demers, Sadi, M.
Adam, Gustave, M.
Grenier, Joseph, a. d., Q.
Shink, Georges-G., a. d., Q.

1917 — MM. Grenier, Joachim, a. g. d., Q.
Guérard, Jean-Marie, a. g. d., Q.
Boucher, Eugène, a. g. d., Q.
Cliche, Léonce, a. g. d., Q.
Drolet, Ernest, a. g. d., Q.
Bienvenue, Valmore, a. g. d., Q.
Mayrand, Ovide, a. d., Q.
Lavigne, Jules, a. d., Q.
Payeur, Hilaire, a. d., Q.
Audet, Pierre, a. d., Q.
Fortin, Aimé, a. d., Q.
Routhier Adolphe, a. d., Q.
Samson, Paul, a. d., Q.
Tardif, Ancina, a. d., Q.
Sirois, Auguste, a. d., Q.
Mackay, Elzébert, Q.
Robitaille, Ernest, Q.
Sirois, Elzéar, Q.
Fortin, Alphonse, Q.
Drummond, Lawrence, Q.
Bourassa, Robert, a. g. d., M.
Regnier, André, a. g. d., M.
Caisse, Ls-Philippe, a. d., M.
Fontaine, Adélard, a. d., M.
Guérin, Wilfrid, a. d., M.
Jeannette, Jos.-Edouard, a. d., M.
Pelletier, Dominique, a. d., M.
Pouliot, Jean-Léon, a. d., M.
Riberdy, Paul-Émile, a. d., M.
Ferland, Chs-Edouard, M.
Fortier, Maurice, M.
Lalonde, Paul, M.

1918 — MM. Chagnon, Donat, a. g. d., M.
Morier, Louis-Edouard, a. g. d., M.
Aylen, John-Alden, a. d., M.
Desaulniers, Jacques, a. d., M.
Joly, F.-X.-Romulus, a. d., M.
Lachapelle, Louis, N.., a. d., M.
Martineau, J.-Chrysostome, a. d., M.
Renaud, Jos.-Renaud, a. d., M.
Archambault, Marc, M.
Baudin, Hector, M.
Demers, Maurice-R., M.
Desjardins, J.-Albert, M.
Laurendeau, Chs-Aldéric, M.

1918 — MM. Paré, Jos.-Camille, M.
Pontbriand, Philippe-N., M.
Théoret, Ls-Oscar, M.
Vermette, Marc, M.
Véronneau, Robert, M.
Brassard, Ls-H., a. g. d., Q.
DeBlois, Rodolphe, a. g. d., Q.
Chouinard, Alexandre, a. g. d., Q.
Bouffard, Paul-Henri, a. g. d., Q.
Boivin, Eudore, a. g. d., Q.
Choquette, Fernand, a. g. d., Q.
Crépeau, Henri, a. g. d., Q.
Dussault, Léon, a. d., Q.
Simard, Gérard, a. d., Q.
Dubuc, Vincent, a. d., Q.
Taschereau, Paul, a. d., Q.
Laflamme, Léo, a. d., Q.
Rochette, Paul, a. d., Q.
Drouin, Henri-Paul, a. d., Q.
Pouliot, Alfred, Q.
Crépeau, Ls de Gonzague, Q.
Gauthier, Jules, Q.
Baillargeon, Lucien, Q.
Fontaine, Paul, Q.
Lavoie, Jean-Baptiste, Q.
Belleau, Edouard, Q.
Chouinard, Frs-Xavier, Q.
Cartier, Jean-Victor, M.
Ranger, Frs-Paul, M.

1919 — MM. Blain, Joseph, a. g. d., M.
Gouin, Geo.-Henri, a. g. d., M.
Jasmin, Louis-Damien, a. g. d., M.
Simard, Eugène, a. g. d., M.
Dupuy, Pierre-Joseph, a. d., M.
Gardner, Adolphe, M.
Marin, Lucien, M.
Giroux, Geo-Michel, a. g. d., Q.
Flynn, Elias-J., a. d., Q.
Dussault, Alfred, a. d., Q.
Michaud, Louis-Philippe, Q.
Gosselin, Edgar, Q.
Goulet, Donat, Q.
Chayer, Chs-Edouard, Q.
Lemieux, Antoine, Q.
Tremblay, Thomas, Q.
Bolduc, Wilfrid, Q.
Jolicœur, Jos.-Achille, Q.
Boivin, Chs-Eusèbe, Q.
Gagnon, Emile, Q.
Dutil, Lorenzo, Q.
Corriveau, Philippe, Q.
Auger, René, Q.
Perrier, Hector, M.
Poisson, Robert, M.

DOCTEURS

1917 —Son Excellence le duc de Devonshire, Gouverneur Général du Canada.
Beaulieu, Ls-Emery, M.
Duthoit, Eugène, professeur à l'Université catholique de Lille.

1919 — Gibsone, l'hon. juge G.-F., Québec.

1820 — MM. Rivard, Adjutor, Québec.
Baillargeon, Elzéar, Québec.
Marchand, Aimé. Québec.

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE

1919 — M. Nugent, William, M.

BACHELIERS EN THÉOLOGIE

1917 — MM. McGuigan, James-Chs, Q.
Chamberland, Alfred, Q.
Dallaire, Edmond, Q.
Lévesque, Antoine, Q.
Lapalme, Laurent, C. S. C., Q.
Morin, Hervé, C. S. C.,Q.
Foy, Christy, Q.
Benoit, Rosaire, Q.
Groulx, Armand, C. S. C., Q.
Lapointe, Honoré, C. S. C.,Q.

1918 — MM. Cousineau, Albert, C. S. C., Q.
Arsenault, Alphonse, Q.
Douville, Arthur, Q.
Hudon, Emile, Q.
McHugh, Charles, Q.
Roy, Georges, Q.
Benoit, Albert, Q.

1919 — MM. Deguire, Jean-Baptiste-Emile, C.S.C., Q.
Michaud, Eustache, Q.
Monaghan, William, Q.
Larochelle, Edgar, Q.
Bouchard, Jean-Baptiste, Q.
Théoret, Joseph-Arthur, C.S.C., Q.

LICENCIÉS EN DROIT CANONIQUE

1917 — MM. Roy, Georges, a. g. d., Q.
Hudon, Ls-Emile, a. g. d., Q.
McHugh, Charles, a. g. d., Q.

1917 — MM. Benoit, Hector, a. g. d., Q.
Cousineau, Albert, C. S. C., a. g. d., Q.
Douville, Arthur, Q.
Boivin, Léonce, a. d., Q.

LICENCIÉS EN THÉOLOGIE

1917 — MM. McGuigan, James-Chs., a. g. d., Q.
Chamberland, Alfred, a. g. d., Q.
Dallaire, Edmond, a. g. d., Q.
Lévesque, Antoine, a. g. d., Q.
Lapalme, Laurent, C. S. C., a. g. d., Q.
Morin, Hervé, C. S. C., a. g. d., Q.
Foy, Christy, a. d., Q.
Benoit, Rosaire, a. d., Q.
Groulx, Armand, C. S. C., a. d., Q.
Lapointe, Honoré, C. S. C., Q.

1918 — MM. Cousineau, Albert, C. S. C., a. g. d., Q.
Arsenault, Alphonse, a. g. d., Q.
Douville, Arthur, a. g. d., Q.
Hudon, Émile, a. g. d., Q.
McHugh, Charles, a. g. d., Q.
Roy, Georges, a. g. d., Q.
Benoit, Albert, a. d., Q.

1919 — MM. Deguire, Jean-Baptiste-Emile, C.S.C., a. g. d., Q.
Michaud, Eustache, a. g. d., Q.
Monaghan, William, a. g. d., Q.
Larochelle, Edgar, a. d., Q.
Bouchard, Jean-Baptiste, a. d., Q.
Théoret, Joseph-Arthur, C.S.C., Q.

DOCTEURS EN THÉOLOGIE

1917 — MM. Miltner, Christopher, C. S. C.,Q.
Gagné, Florido, Q
MacDonald, Wm.-Vernon, Q.

1918 — MM. Dallaire, Edmond, Q.
McGuigan, Charles, Q.
Foy, Christy, Q.
Lévesque, Antoine, Q.
Morin, Hervé, C. S. C., Q.
Groulx, Armand, C. S. C., Q.
Lapalme, Laurent, C. S. C., Q.
Lapointe, Honoré, C. S. C., Q.

1919 — MM. Roy, Georges, Q.
Douville, Arthur, Q.
Cousineau, François-Albert, C.S.C., Q.
Hudon, Louis-Emile, Q.
Benoit, Albert-Hector, Q.
Arsenault, Alphonse, Q.

1920 — Léonard, Mgr Joseph-Romuald, évêque de Rimouski.
Chartier, Chanoine Louis, Séminaire des Trois-Rivières.

DONS FAITS A L'UNIVERSITÉ, DU 1ER JUIN 1919 AU 1ER JUIN 1920

—

Bibliothèque

Académie royale de Belgique :
Recensement de l'industrie et du commerce. 4 vols.
Albany, Medical College:
Announcement, 1919-1920.
Alberta, Departement of agriculture :
Report for 1918.
American Geographical Society, N. Y. ;
Geographical review, 1919-1920.
American Irish historical society :
Journal of the society, vol. 17.
American Philosophical Society :
Proceedings, vol. 59, Nos 1, 2.
Amherst college :
Catalogue 1919-20.
Archivo general de la Nacion, Mexico :
Autografos de Morales,
Proceso del Claudillo.
Art Academy of Cincinnati :
Catalogue 1919.
Asociacion para la conciliacion international :
Cuentos clasicos del Norte . . .3 vols.
Association des éleveurs d'Ayrshire :
Assemblée annuelle, 1919.
Balch, Edwin, Philadelphia :
Art and man. (d. d. l')
Belgique. Minist. des affaires étrangères :
La Belgique en guerre ;
Protestations sous l'occupation allemande.
Recensement de l'industrie et du commerce.
Beit Memorial, London :
Information for candidates, regulations.
Bellerive, Geo., Québec :
Monument de Montcalm à Québec (d. d. l')
10 brochures sur la guerre de 1914,
5 volumes et 65 numéros de revues.
Bergeron, l'abbé O., Québec :
16 volumes ;
280 Nos de revues.
Biblioteca nacional, Mexico :
Boletin. T. 12, No 6 ;
El cantar de los cantares de Salomon.
Bollo, L. C,. New York :
South America past and present. (d. d. l')
Bonaparte, le Prince, Paris ;
Notes ptéridologiques, fasc, 5. 7. 8.
Boston Children Aid society ;
54th annual report, 1918.

Boston city Hospital :
Examination for appointments.
Brooklyn Institute of Arts & Sciences :
Museum report, 1918 ;
Museum quarterly, 1919.
Bureau of American Ethnology :
Bulletin, Nos 59, 60, 65, 68, 69, 70 ;
33rd annual report.
Bureau of Education, Washington :
Bulletin, 1916, No 19
Buteau, J. A., Québec :
Notre enseignement technique industriel. (d. d. l')
Calcutta University :
Principles of the law of crimes in Br. India ;
Post graduate teaching, 1918-19.
Calcutta University Commission :
Report, Vols 3, 4, 5, 11, 13.
Canadian Bank of commerce, Toronto :
Annual report, 1918, 1919 ;
Canadian reconstruction association :
Bolchevism.
Cannon, l'abbé W.
Modern religion.
Carnegie Endowment for International peace :
British labor conditions during the war ;
British war administration ;
Conference of American teachers ;
Correspondence relative to neutral rights ;
Declaration of independence ;
Direct costs of the great war ;
Effects of the war on money ;
Effects of the war upon insurance ;
Effects of the war upon agriculture ;
Essay on a Congress of nations ;
Évolution d'une juridiction internationale ;
Diplomatic doc. on european war ;
Disabled soldiers and sailors ;
Financial history of Great Britain ;
Grotius on freedom of the Seas ;
Influence of the great war upon shipping ;
Judicial settlement between States of America ;
Manual of the public benefactions of A. Carnegie ;
Notes de Madison ;
Recommendation of Habana ;
Report of the Hague conferences, 1899-1907 ;
Resolutions on international law ;
Status of International court of justice ;
Scott. International court of justice ;
Tractatus de bello ;
Violations of the laws of war ;
War and peace ;
War tariff ;
Work of the Hague, Vol. 1, 2.
Carnegie Foundation for the adv. of teaching ;
13th annuel report, 1918 ;
14th annual report, 1919 ;
Bulletin, 13 ;

Carnegie Institution of Washington :
History of the theory of numbers, I ;
Mecanism of evolutions in leptinotarsa ;
Puclications Nos 53 (III), 123 227, 245, 246, 248 (I), 249, 253, 257 (I, II, III,) 260. 261 264, 265, 266, 267, 272, 279, 280, 282, 285, 286, 287. 288, 290, 297, 298 ;
Year-Book, Nos 17, 19.
Carnegie Trust for the Univ. of Scotland :
17th annual report ; 1917-18 ;
18th annual report, 1918-19 ;
Casa de Orates ; Santiago de Chile :
Movimiento, 1916.
Central committee on Tutorial classes :
9th annual report, 1917-18 ;
Chicago Medical school :
Session 1919-20 ;
Coast & Goedetic Survey, Washington :
Annual report of the Superint. 1918 ;
Collège commercial, Ste-Anne-de-la-Pérade :
Annuaire 1918-19 ;
Collège commercial, St-Césaire :
Année scolaire, 1918-19 ;
Noces d'or.
Collège commercial, Victoriaville :
Annuaire, 1918-19 ;
Collège Bourget, Rigaud :
Annuaire, 1818-19 ;
Collège d'Edmonton :
Année académique, 1918-19 ;
Collège de Lamennais, Ste Croix :
Prospectus ;
Collège de l'Assomption :
Année scolaire, 1918-19 ;
Collège du Sacré-Cœur, Sudbury :
5e année, 1917-18 ;
Collège de Ste Anne de la Pocatière :
Année académique, 1918-19 ;
Collège de St-Laurent :
Année académique, 1918-19 ;
Collège de Valleyfield :
Annuaire, 1918-19 ;
Collège des Médecins de la Prov. de Québec :
Discours du Président, 1919 ;
Procès verbal de l'ass. des Gouverneurs, 1918 ;
Lois, réglements, jurisprudence, 1919 ;
Assemblée des Gouverneurs, 1919.
Colorado college :
45th annual catalogue, 1918-19 ;
Comité de propagande française, Paris :
La cloche Roland ;
La réponse du mauvais serviteur ;
L'effort canadien ;
Le Cardinal Mercier ;
La Lourdes du Nord ;
Arras sous les obus.
Commission of conservation. Ottawa :
Conservation in 1918 ;

National conference on game ;
10th annual report, 1919.
Pulverized fuel.
Commission de Géographie, Ottawa :
14e rapport, 1915 ;
Commission de Géographie, Québec :
Nomenclature des noms géographiques de la Prov. de Q. 1916
Commission géologique, Ottawa :
Mémoires Nos 30, 34, 80, 81, 89, 90, 92, 93, 94, 111, 114 ;
Rapport sommaire Etc..
Commissioner of Education, Washington :
Report, 1918 ; 1919 ;
Commission du Hâvre, Québec :
Rapport, 1918 ;
Consulat de Belgique :
Rapport sur la violation du droit des gens en Belgique.
Corporation des Arpenteurs-Géomètres de la Prov. de Q. :
Annuaire, 1919 ;
Corporation of the City of London :
Letter from the committee of the assoc, of N. Y.
Côté, l'abbée Émile :
32 volumes et brochures.
Courteau, Dr. St-Jacques P. Q. ;
Monnaies de cuivre émises par la banque de Montréal (d. d. l,)
Dagneau, succ. D.-C., Québec :
271 volumes ;
30 brochures ;
1 lot de numéros de revues.
Dalhousie University :
Calendar, 1919-20 ;
Delaware College ;
Department of Railways and Canals, Ottawa :
The Quebec Bridge, 2 vols.
Annual catalogue, 1918-19 ;
Dominion Observatory :
Publications, 1919-1920 ;
Drexel Institute, Philadelphia :
Drexel idea.
Dumontier, J.-F. Québec :
82 volumes ;
15 brochures.
Dutens, Mde Alfred, Paris :
Études sur la simplification de l'ortographe.
École de Pharmacie, Montréal :
Annuaire, 1919-20 ;
École Normale Jacques-Cartier :
Année académique, 1918-19 ;
École Normale Laval :
Annuaire 1919-20 ;
Entomological society of Ontario :
49th annual report, 1918 ;
Faculdade de Direito do Recife :
Revista academica, 1919-20 ;
Facultad de filosofia y letras, Buenos-Aires :
Doc. para la historia argentina, vols 5, 6, 7, 8, 9.
Facultés catholiques de Paris :
Bulletin, 1919-20 ;

Feuiltault, l'abbé J.-A. :
76 volumes.
Florida State Geological survey, Tallahassee :
12 annual report.
Fordham University, N. Y. :
School of Medecine. Announcement 1919 ;
School of social service. Announcement 1919 ;
Graduate school of education, 1919 ;
St John's High school, 1919 ;
Catalogue, 1919.
Franciscains, RR. PP. Montréal :
Esquisse historique. Les franciscains, 1917.
Méditations séraphiques, T. 4.
Fréchette, l'abbé Zoël :
Invasion de la Belgique ;
Croisade du XXe siècle ;
Guerre et patriotisme.
Friends of Ukraine, Washington :
9 brochures sur l'Ukraine.
Garneau, l'abbé Ad. :
1 lot de numéros de brochures et de revues.
Genest, l'abbé O. :
12 volumes.
Giroux, Théophile :
Catalogue d'articles (par A St-Pierre—.)
Gosselin, Mgr A.-E. :
31 volumes ;
52 brochures ;
1 lot de numéros de revues.
Gouvernement fédéral, Ottawa :
Documents parlementaires de l'année ;
Atlas of the International Boundary comm, 1918 ;
International Boundary between U. S. and Canada ;
Annuaire statistique, 1919 ;
Canada Year-book, 1918 ;
Port Directory, 1914 ;
Doc. relating to the constitutional hist. of Canada, 2d edit.
Recensement des manufactures, 1916 ;
Through the Hindenburg line ;
Treaty of Peace ;
5 pamphlets from Natural ressources intelligence branch ;
Weekly bulletin 1919-20.
Gouvernement provincial, Québec ;
Annuaire statistique 1919 ;
Rapport du Min. des Travaux publics, 1919 ;
Rapport du Surintendant de l'Instruction publique. 1918-19 ;
Rapport du Min. de l'Agriculture ;
Statuts de Québec, 1919 ;
Statuts of the Prov. of Quebec, 1919 ;
Statistical Year-book, 1919 ;
Documents parlementaires de l'année.
Harbour of Montreal ;
Annual report , 1918 ;
Harvard college Library ;
Slavic Europe, by Kerner.
Report of the President, 1918-19.

Hébert, l'abbé P. :
 1 lot de numéros de revues.
Holy Cross college, Worcester :
 Alumni number, 1919.
Huard, le Chanoine :
 Science usuelles. 5e édition. (d. d. l')
Illinois centennial commission :
 Centennary history of Illinois, vol. 5.
Institut catholique de Paris :
 Annuaire, 1919-20 ;
 Assemblées solennelles, 1918-19 ;
 Bulletin, 1919-20.
Institut de France :
 Annuaire 1920.
Instituto geologico de Mexico ;
 Anales, Nos 6, 7.
Instituto d'incoraggiamento di Napoli :
 Annali della stazione per le malattie. Vol. 4, fasc. 2 ;
International Health Board, N.Y. ;
 5th annual report, 1918-19.
International Joint commission :
 Hearings on obstruction at Waddington.
Invalided soldiers commission, Ottawa ;
 Report of the work, 1918.
Janet, Chs, Allonne, Oise.
 Phylogénèse de l'Orthobionte.
John Crerar library :
 24th annual report, 1918.
Johns Hopkins University :
 Annual register, 1918-19 ;
 5 volumes ;
 6 brochures.
Kaiserlichen Universitat, Tokio :
 Mitteilungen aus der Medizinischen fasc., 1919-20 ;
 Acta scholæ medicinalis. Vol. 3, fasc. 1 ;
Kenny, J.-F. :
 British report on Canada 1711. (d. d. l')
Khaki University of Canada :
 Examination papers. July 1919.
King's printer, Victoria, B.-C. :
 Sessional papers, 1919.
Labour organisation in Canada :
 8th annual report, 1918.
Leland Stanford University :
 Annual report of the President, 1917, 1918 ;
 Cal. species of Mealy Bugs ;
 Coccidæ of South U.-States ;
 Flora Hawaii ;
 Looe's labour's lost ;
 Liberal studies in the college ;
 Neo-classic movement in Spain.
Létourneau, l'abbé L. :
 Les anxieux.
Létourneau, Armand ;
 Journal d'agriculture. Vol, 22.
Levasseur, M ;
 L'Hon. Ph-A. Choquette. (d. d. l')

Lewis Institute :
Circular of information, 1919.
Library of Congress :
American and english genealogies, 1919 ;
List of references on shipping ;
List of references on Monroe doctrine ;
List of references on dyestieffs, chemistry;
List of atlasses, 1918 ;
List of Washington manuscripts ;
Report, 1919.
Lindsay, Mgr :
8 volumes.
Lortie, l'abbé S.-A. (succession) :
107 volumes.
Magnan, C.-J. :
Un héritage sacré. (d. d. l')
Magnan, Hormisdas :
Paroisse de St-Nicolas. (d. d. l')
Maheux, George :
Protection des plantes. (d. d. l')
Maison de la bonne presse, Paris :
Pages françaises.
Marois, Mgr C.-A., Vic.-Gén. :
115 volumes,
340 brochures ;
1 lot de Nos de revues.
Massachusetts General Hospital, Boston :
Ether day address, 1919 ;
Reception to the Physicians.
Massachussetts Institute of Thecnology :
Bulletin. Dec. 1917.
McCorkill, le Juge :
Appleton cyclopedia ;
American cyclopedia ;
English men of letters ;
Century dictionary ;
Great war, the ;
Shakespeare's works ; Etc. (227 vols)
McGill University :
Annual report of the Governors, 1918-19 ;
Calendar, 1919-20 ;
University school regulations, 1919.
McLellan, Francis, Lorette :
Revue des idées, 75 numéros ;
Louisbourg from its foundation to its fall.
Medical Council of Canada :
7th annual announcement, 1919.
Medical research committee, London :
Special reports, Nos 36, 41 to 49 ;
Mercantile Library, N. Y. :
99th annual report, 1919.
Michigan agricultural college :
Catalogue, 1918-19.
Mid-nation publishers, Chicago :
Bugle rhymes from France.
Ministère des Beaux-Arts, Paris :
Procès verbal de la comm. des Arts. T. 2 ;

Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine, **T. 7.**

Museum of Fine Arts, Boston :
Bulletin, Nos 100, 101, 102.

National Sanitarium association :
21st annual report, 1918-19.

Nela research labaratory ; Cleveland :
Abstract-Bulletin. Vol. I. No 2.

New Zealand University :
Calendar, 1919-20.

Nova Scotia Institute of Science, Halifax :
Proceedings and Transactions, Vol. 14, P. 4.

Ontario Bureau of Industries :
Annual report. P. I, II.

Ontario Bureau of Mines :
28th annual report, 1919.

Ontario depart. of Agriculture :
Report for 1917, and 1918.

Pâquet, Mgr L.-A. :
Canadian Courrier, 1918 ;
Devoir, le. 1919-20 ;
Droit, le. 1919-20 ;
Études et appréciations. (d. d. l')
1 lot de numéros de journaux.

Pàquet, l'abbé T. :
Catholic Forester, 1918-19.

Paradis, l'abbé L.-L. :
410 volumes.

Peirce school of business :
Catalogue, 55th year, 1919-20.

Peking Union medical college, New York :
Annual announcement, 1920-21.

Pelletier, Mgr Frs :
1 lot de numéros de revues.

Pelletier, Oscar :
Gemmil. Parliamentary divorce.

Philadelphia rapid transit Company :
Annual report for 1918, and 1911-1918.

Pitman & Sons, New York :
Pitman's journal, 1919-20.

Ponte, Andr. F., Caracas :
Bolivar y otros ensayos. (d. d. l')

Pontificia universitas Gregoriana, Roma :
Catalogus, 1819-19.

Pouliot, Alph., Québec :
8 brochures.

Pouliot, Jean-Frs, Fraserville :
Droit paroissial. (d. d. l')

Proulx, Mde P.-O. :
13 volumes.

Queen's University, Kingston :
Bull. Department of history, No 33 ;
Calendar : Faculty of Arts, 1919-20 ;
Calandar : Faculty of applied sciences, 1919-20 ;
Calendar : Faculty of Education, 1919-20 ;
Calendar : Theological college, 1919-20 ;
Examination papers : Faculty of Medicine, 1919 ;

Examination papers : Faculty of Science, 1919 ;
Examination papers : Faculty of Arts, 1919.

Queenslank, Gov. of:
Annual report of Forests, 1918.

Red Cross society, London :
3rd annual report, 1917.

Rhenania college, Neuhausen :
Prospectus.

Rockfeller foundation :
Annual report, 1918 ;
Control of bookworm disease, 1919 ;
Review for 1918.

Roy, l'abbé Camille, Québec :
1 lot de numéros de revues et de journaux.

Royal college of Surgeons of England :
Calendar, 1919.

Royal Dublin society ;
Scientific proceedings. Vl. 15, Nos 15-34 ;
Economic proceedings, Vol, 2, Nos 12, 13.

Royal society of Edinburgh :
Proceedings. Vol. 38, p. 225-291 ;
Vol, 39, p. 1-112.

St-Charles college, Catonsville :
Catalogue, 1918-19 ;

St-John's University, Collegeville :
Catalogue of the 62d academic year.

Saint-Laurent, Ls : Québec :
8 volumes.

Scott, J.-G., Québec :
French canadian, the. (d. d. l')

Séminaire de Chicoutimi :
Annuaire, 1918-19.

Séminaire de Nicolet :
Année académique, 1918-19.

Séminaire de Rimouski :
Année académique, 1918-19.

Séminaire de Sherbrooke :
Annuaire, 1918-19.

Séminaire de St-Hyacinthe :
Année scolaire, 1918-19.

Séminaire de Ste-Thérèse :
Année scolaire, 1918-19.

Séminaire des Trois-Rivières :
Année académique, 1918-19.

Séminaire des Missions Étrangères, Paris :
Compte rendu, 1918.

Simard, l'abbé Henri, Québec :
Sciences usuelles, 5e édition. (d. d. l')
Propos Scientiques (d. d. l')

Smithsonian Institution, Washington, :
Annual report, 1917 ;
Miscellaneous collections. Vol. 67, Nos 4, 5, 6 ;
" 69, Nos 1, 5, 8, 9, 10, 11, 12 :
" 70, Nos 1, 2, 3, 4 ;
" 71, Nos 2, 3. 4. 5, 6 ;
" 72, Nos 1. 2.

Société de Géographie, Québec :
Bulletin, 1919-20
Société de St-Vincent-de-Paul, Québec :
Rapport du Conseil sup. du Canada, 1918.
Société générale des Eleveurs, P.-Q. :
Rapport annuel, 1918.
Société historique de St-Boniface :
Bulletin. Vol. 1, 1911.
Société portugaise des sciences naturelles :
Bulletin, 1918-19.
State Library of Mass., Boston :
Constitutional convention, 4 vols.
Swedish government, Stockholm :
Sweden. P. II.
Toronto Public Library :
36th annual report, 1919.
Trans-Canada Ry Company :
Promotion of the Railway.
Trans-Pacific : Tokio :
Vol. I, Nos 4, 5, 6.
Trinity University :
Year-book, 1919-20.
U.-S. Board for vocational education :
Vol. I, No 11.
U.-S. Coast & Geodetic Survey :
Annual report, 1919.
U.-S. Bureau of the Census :
Birth statistics, 1916, 1917 ;
Cotton production, 1918-19 ;
Electrical statistics, 1917 ;
Financial statistics, 1918 ;
Mortality statistics, 1917 ;
Municipal markets ;
Religious bodies, 1916, P. I, II ;
Standard nomenclature of diseases ;
Table of mortality from influenza ;
Telephones, 1917 ;
Transportation by water, 1916.
U.-S. Bureau of Education :
Bulletin, 1919.
U.-S. Geological survey :
Mineral resources, 1916. P. I, II ;
Professional papers, 112, 113.
Water supply paper, 429.
U.-S. National Museum :
Bulletin, 100, 102, 103, 108 ;
Contributions from Nat, Herbarium ;
Proceedings, Vols 55, 56.
U.-S. Public Health service :
Annual report, 1919 ;
Bulletin, No 106.
Universidad de la Habana ;
Revista de la Fac. de Letras. Vol. 19, No 1, 2.
Universiad nacional de La Plata :
Boletin. T. 2, Nos 15, 16.
Universitas Gregoriana, Roma :
Catalogus professorum 1919-20 ;

Kalendarium, 1919-20 ;
Via del Seminario 120.
Université de Grenoble :
Annales. T. 30, Nos 1, 2, 3, 4. ; T. 31, Nos 1, 2.
Université de Poitiers :
Description des labaratoires de Physique.
Université de Rennes :
Annuaire, 1918-19 ;
Rapports annuels, 1913-19.
Université d'Ottawa :
Annuaire, 1919-20.
Université de Zurich :
Cours spéciaux. Cours d'été, 1920.
Université du collège St-Joseph :
Annuaire, 1918-19.
Université nationale, Athènes :
Annuaires, 1914,1915, 1916, 1917.
Universities of the Empire :
Year-book, 1916-17.
University Club, New-York :
Annual, 55th year, 1919-20.
University of Alabama :
School of Medicine, Bull. 1919-20.
University of Arizona :
Annual report of Trustees, 1918.
University of British Colombia :
Calendar, 1919-20, 1920-21.
University of Chicago :
Annual register, 1918-19.
University of Illinois :
Pictorial description, 1919 ;
Bulletin, vol. XVI, Nos 14, 15.
University of Indiana :
Catalog number, 1919.
University of Leeds :
Calendar, 1919-20.
14th report, 1917-18.
University of London :
Calendar, 1919-20 ;
Regulations for internal students, 1919-20 ;
Regulations for external students, 1919-20.
University of Maine :
Bull. of agricultural station, No 282.
University of Manitoba :
Annual calendar, 1919-20.
University of Michigan, Ann Arbor :
Museum of Zoology, Occasional papers, Nos 58-61 ;
Miscellaneous publications, Nos 5, 6 ;
20th report, Academy of Science.
University of Pennsylvania :
Catalogue, 1918-19.
University of Toronto :
Calendar, Fac. of Arts, 1920-21 ;
Journal of Royal astron. society, 1919-20 ;
Studies : Geological series, No 10 ;
History & Economics, Vol. III, Nos 2, 3 ;

Physiological series, Nos 17-23 ;
Physical laboratories, Nos 59, 60, 61.

University of Utah :
Wonders of Utah geology.

Vallée, Dr A.:
Leçons de chimie médicale. (d. d. l').

Venne, Emile, Québec :
Symphonies. (d. d. l').

War office, London :
Imperial education conference, 1919.

War purchase commission, Ottawa :
3rd report, 1918-19.

Washington Univ., St-Louis :
30th annual cat. Scholl of Med.

Yale University :
Graduate school catalogue, 1919-20.

Young men's christian association, Toronto :
English for new-canadians.

Zurich University :
Special courses, 1919-20.

Archéologie

Cannon, l'abbé Walter, sém. de Québec :
Deux peintures faites par un soldat pour la chapelle de la 23e Réserve à Ripon, Angleterre, 1918.
Photographie de l'intérieur de la chapelle de la 23e Réserve, à Ripon, Angleterre, où l'on gardait le S. Sacrement exposé,1918
Certificat permettant aux officiers et soldats canadiens de voyager en Angleterre a prix réduits pendant la guerre 1914-1919.
Carte de Lens et de ses environs.

Fillion, Rév. Père Joseph, des Pères Blancs, Québec ;
1 collection variée d'objets divers fabriqués par les noirs du centre de l'Afrique.

Fitzpatrick, S. H. Sir Charles :
Spécimen d'un don de S. A. R. la Princesse Marie, aux soldats et marins de l'Empire Britannique des 2e, 321e et 553e, à l'occasion de la fête de Noël, 1914.

Garneau, M. J.-P., libraire, Québec :
Coupe papier fabriqué dans les tranchées de la Somme par des soldats pendant la guerre, en 1915.

Larue, J.-Arthur, comptable licencié :
Drapeau d'honneur de l'emprunt de la victoire, avec trois gros volumes de découpures de journaux, annonces, etc., se rapportant au dit emprunt de la Victoire.

Latulippe, M. E., E. E. M., Québec :
Casque de tranchées, porté par les troupes impériales et coloniale pendant la grande guerre, 1914-18.

Nicole, M. Antonio, cadet, Québec :
Cinq cartes illustrées de Vladivostock et de ses environs ;
Une carte illustrée des tombes des soldats canadiens près de Wladivostock.
Une photographie d'une plaque commémorative des canadiens morts en Sibérie, 1918-1919.

Patronage St-Vincent de Paul, Québec :
Deux consoles ornées de dessins chinois.

Pelletier, M. Tancrède, Fraserville :
Vieille horloge dont tous les mouvements sont en bois.

ZOOLOGIE

Aubert, l'abbé A., sém. de Québec :
Une Mouffette naturalisée.
Bellerive, M. Georges, avocat, Québec :
Un ostracion à 4 cornes, des Antilles.
Brière, l'abbé, Grand séminaire, Québec :
Une condylure étoilée.
Déry, Dr D.-A., Québec :
Un beau Lépisoste :
Un pinson à gorge blanche.
Déry, M. David, Trois-Pistoles :
Une Holothurie capturée à l'anse aux Basques à deux milles l'ouest des Escoumains, à une profondeur de 240 pieds.
Dumas, l'abbé Théophile, curé de St-Raphaël :
Un Paon naturalisé.
Hamel, M. J.-A., Québec :
Une mygale.
Letellier, M. Allyre, Québec :
Une mygale.
Marois, Dr A., Québec :
Une mygale.
Roy, l'abbé Camille, Québec :
Un jeune alligator sortant de l'œuf ;
Plusieurs mollusques de l'Atlantique.
St-Pierre, M. Thos., Québec :
Un nid de martinet des cheminées.
Tremblay, M. J.-B., étudiant :
Un nid de Mégachile.

MINÉRALOGIE ET GÉOLOGIE

Desmeules, S.-A., I. C., Malbaie :
Serpentine ;
Minérai de nickel ;
Minérai de nickel avec andésite.
Dufresne, Albert, E. E. M., Shawinigan :
Carborandum et pierre à aiguiser faite avec poudre de carborandum.
Jobin, l'abbé Alphonse, Grand Séminaire de Québec :
Molaire, fossile ;
Roche stratifiée.
Larochelle, Eugène, I. C., Thetford Mines :
Echantillon d'asbeste.
Photographies des différentes sortes d'asbeste trouvées dans la nature.
Larochelle, Madame Siméon, St-Ferdinand :
Poisson fossile.
Osman, C.-J., Hillsboro, N. B.:
Échantillon d'inyoite et gypse, trouvé dans le " Gypsum Quarry " Hillsboro, N. B.
Stevenson, H.-Arthur, chimiste en chef de la " Demerara Bauxite Co. Ltd." Guyanne anglaise :
Échantillon de Bauxite.

Cabinet de physique

Sage, M. J.-S., ingénieur, Halifax :
Section du cable sous-marin transatlantique posé en 1879, par le vapeur Faraday, entre Brest (France) et S.-Pierre (Miquelon) et retirée pour réparation en juillet 1920 par le vapeur Mackey-Bennett, à un endroit situé pour la latitude, entre 48, 29′, 20″ (ouest) et 48° 20′ 54″ (ouest) et pour la longitude, entre 33° 40′ 30″ (ouest) et 30° 3′ 35″ (ouest).
Forgeron, M. Joseph, matelot, Petit-Arichat, N.-E.:
Fragment du cable sous-marin transatlantique posé entre Brest et St-Pierre (Miquelon) retité du fond à environ 750 milles de Terreneuve par le vapeur Mackay-Bennett.

Musée de peintures

Beaudé, l'abbé Henri, Manchester, N.-H. :
Médaillon, figure du Christ par le sculpteur P. Têtu.
Carpentier, Dlle Alvine, St-Charles, Bellechasse :
Portrait à l'huile de D.-B. Viger.

Musée religieux

Pelletier, Mgr François, sém. de Québec :
Plusieurs souvenirs de Terre Sainte.

Numismatique

Bégin, S. E. le Card., L.-N., Archevêque de Québec :
Un grand médaillon de bronze à l'effigie de S. S. Benoît XV ;
Une médaille de bronze commémorant le IIIe centenaire de la fondation de Québec ;
Une médaille d'argent de Notre-Dame de la Quadeloupe ;
Une médaille d'argent commémorant la consécration de la Basilique nationale du Sacré-Cœur, Montmartre, 16 oct. 1919.
Bergeron, M. Albert, Québec :
Un kreuzer du duché de Bade, 1860.
Bergeron, M. l'abbé O., Séminaire de Québec :
Un 5 centimes de Napoléon III, 1856 ;
Un 5 centimes de la République française, 1883 ;
Un jeton canadien : Success to the fisheries.
Blais, M. l'abbé L.-P., Séminaire de Québec :
Un 3 kopecks de la Russie, 1899.
Cannon, M. Edouard, élève du Petit Séminaire de Québec :
Deux one penny : Bank of Upper Canada, 1857 ;
Un penny : Bank of Montreal, 1842 ;
Un penny : Quebec bank, 1839.
Cannon, M. l'abbé W., Séminaire de Québec :
Un bon de 2 francs de l'Arrondissement d'Avernes et de la Région de Solesmes, 2e émission de guerre, 1916.
Un penny de George V d'Angleterre, 1919 ;
Un livret de chèques d'officier de l'Armée canadienne ;
Un cent de l'Ile du Prince-Edouard, 1871 ;
Un cent de Terreneuve, 1880.
Chauveau, M. Charles, Québec :
Une médaille-souvenir de la Convention nationale du 24 juin 1880, Québec.

Delâge, L'hon. Cyrille, Québec :
Une médaille de Commissaire de l'Exposition provinciale de Québec, 1919 ;
Une médaille d'Invité de l'Exposition provinciale de Québec, 1914.
Desjardins, M. Wilfrid, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un bon de guerre français d'un franc ;
Un 5 centesimi de Victor-Emmanuel II, 1861 ;
Un sou de Louis XVI, 1785.
Devonshire, Son Excellence le Duc de, gouverneur général du Canada :
Deux médailles, argent et bronze, frappées à son effigie.
Dion, M. Rosaire, Leeds :
Un 5 centimes de la République française, 1911 ;
Un cent de l'Ile du Prince-Edouard, 1871.
Doyle, M. l'abbé Edwin, Grand Séminaire de Québec :
Un half penny token du Canada, 1812 ;
Un half penny de Camac, Kyan and Camac : Navigation and Trade ;
Un cent de l'Ile du Prince-Eouard, 1871 ;
Un penny de Victoria d'Angleterre, 1900 ;
Un cent de Terreneuve, 1876 ;
Un penny : Bank of Upper Canada, 1850 ;
Un sou : Province du Bas Canada, 1837.
Dubeau, M. Émile, Québec :
Un 10 centesimi de Victor-Emmanuel II, 1863 ;
Un 5 centimes de la République française, 1914 ;
Un 2 cents des États-Unis, 1867 ;
Un 10 pennig de l'Allemagne, 1900 ;
Un jeton canadien : Ships, Colonies et Commerce ;
Un 10 centimes de la République française, 1827 ;
Un cent des États-Unis, 1853.
Dubeau, M. Philéas, Québec :
Un 5 centimes de Napoléon III, 1855 ;
Un cent des États-Unis, 1847 ;
Un half-penny Wellington ;
Un sou-bouquet du Bas-Canada.
Fillion, M. l'abbé P., Séminaire de Québec :
Un half-penny : Bank of Upper Canada, 1850 ;
Plusieurs timbres de pays étrangers.
Fitzpatrick, Sir Charles, lieutenant-gouvernement de la Province de Québec :
Une médaille d'argent frappée à son effigie.
Fréchette, M. l'abbé Zoël, Grand Séminaire de Québec :
Un penny de la Jamaïque, 1882.
Gagné, M. Adrien, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un centavo de la République argentine, 1883 ;
Un 5 centimes de la République française, 1911.
Gariépy, M. Napoléon, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un bon de commerce de 5 cents : O. N. G.;
Un one stiver, Canada, 1838 ;
Un cent des États-Unis, 1851.
Garneau, M. l'abbé B.-P., Séminaire de Québec :
Une série de bons de guerre français pour pain et sucre ;
Un 20 centimos de la Suisse, 1891 ;
Un 50 centimes de la République française, 1917 ;
Une médaille de bronze à l'effigie de l'abbé H.-A. Verreau, principal de l'École normale Jacques-Cartier, de 1857 à 1901.

—

Garneau, M. Eugène, étudiant en loi, Québec :
Quelques timbres de pays étrangers.
Germain, M. l'abbé Victorin, Rome :
Un as sextantal de l'Empire romain, pièce précieuse ;
Un 5 baiocchi de Pie IX, 1849 ;
Un sesterce (monnaie d'argent) de Trajan ;
Un moyen bronze de Magnus-Maximus, 383-358 ;
Un moyen bronze de Claude Ier, 41-54.
Giguère, M. Paul-Émile, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un écusson de bronze : Overseas Training Company, University of Toronto.
Giroux, M. le notaire Michel, Québec :
Trois sapèques chinoises.
Gosselin, Mgr. le chanoine, D., Charlesbourg :
Un sceau de métal de la Société royale du Canada, MDCCCLXXXII.
Gosselin, Mgr A., P. A., Séminaire de Québec :
Une médaille d'argent de S. S. Benoît XV, anno IV ;
Une grande médaille de l'Archiconfrérie de Ste-Anne de Beaupré ;
Une médaille représentant le reliquaire de St-Antoine, à Padoue ;
Une médaille du Sacré-Cœur ;
Une médaille-souvenir de la translation de la sainte maison de Lorette ;
Une petite médaille pour objet breveté ;
Une médaille à l'effigie de S. E. le card. Taschereau, 1886 ;
Un 5 cents des États-Unis, 1901 ;
Un cent des États-Unis, 1908 ;
Une médaille d'aluminium aux affigies de S. S. Benoît XV et de N.-D. du Bon Conseil ;
Un 10 cash de la République chinoise ;
Un bon de 50 centimes de la Chambre de Commerce du Dijon, émission de guerre, 1917 ;
Un bon de 50 centimes de la Chambre de Commerce de Tarbes, émission de guerre, 1917 ;
Un bon d'un franc de la Chambre de Commerce de Besançon et du Doubs, émission de guerre ;
Un 10 centimes de la République française, 1916 ;
Un 5 centimes et un 10 centimes de la République française, 1918 et 1919, émission de nickel ;
Un 5 cents des États-Unis, 1912 ;
Deux médailles de Notre-Dame Auxiliatrice ;
Une médaille à l'effigie de St-Benoît ;
Un six pence de George V, 1914 ;
Une médaille de bronze commémorant le cinquantenaire de la fondation de l'École normale Jacques-Cartier, Montréal, 1907.
Guerra, Mgr, Archevêque de Santiago de Cuba :
Une ancienne monnaie d'argent du Mexique.
Grondin, M. G.-A., Québec :
Un 25 centimes de la République française, 1903.
Gravel, M. l'abbé Zéphirin, Maisonneuve :
Un écu de Louis XV, 1727 ;
Une pièce d'argent de Jean V de Portugal ;
Un bon de commerce de 5 cents ;
Un 10 centesimi de Victor-Emmanuel II, 1863 ;
Un jeton de L. Guardinger Son and Co., Montréal ;
Un jeton de Brown and Co., Montréal ;
Deux sous de la Banque de Québec, 1837 ;
Un sou de la Banque de Montréal, 1844 ;

Un half penny token : Bank of Upper Canada, 1851 ;
Un sou : Quebec Bank, 1852 ;
Un 10 centimes de Napoléon III, 1853 ;
Un half penny de Victoria, 1900.

Hospitalières, Révérendes Sœurs, Hôpital général, Québec :
Un billet de $3.00 de " The Bank of Lake St-Clair," Michigan, 18l-

Jobidon, M. l'abbé E., Séminaire de Québec :
Un 2 fillers de la Hongrie, 1894.

Lacroix, Frères, Québec :
Un bon de commerce de 25 cents.

Lamontagne, M. l'abbé, curé de St-Côme :
Une médaille de bronze de Pie IX : Tibi dabo claves regni cœlorum ;
Un bon de commerce de R. and I. S. Rutherford, St-Jean, Terre-neuve, 1841 ;
Un 5 paras de la Turquie ;
Un 5 centesimi de Victor-Emmanuel II d'Italie ;
Une pièce contrefaite d'Isabelle II de Portugal, 1868 ;
Un 2 centimes de Léopold II de Belgique, 1909 ;
Un farthing de Victoria d'Angleterre, 1847 ;
Un pfenning de l'Allemagne, 1893 ;
Un 2 pfennings de l'Allemagne, 1895 ;
Un bon de commerce des États-Unis : good for 5 cents ;
Trois bons de commerce des États-Unis : goods for one tune
Deux half penny token de la Nouvelle-Ecosse, 1824 et 1832 ;
Deux half stiver de George III : Colonies of Essequebo and Demarary, 1813 ;
Un half penny de Jersey, 1877 ;
Un jeton : The American Soda, Co., U. S. A;
Un bon de commerce de Frank Bros., Mapleville, R.-I.;
Un cent des États-Unis, 1828 ;
Un half penny token payable at Bristol and London, 1811 ;
Un centime de la République d'Haïti, 1846 ;
Un décime de la République française, l'an 8 ;
Un penny de Guillaume IV d'Angleterre, 1831 ;
Six pièces de Georges III d'Angleterre ;
Un jeton de Robert Purvis, Wallace ;
Quarante-trois jetons canadiens : Ships, Colonies and Commmerce (plusieurs variétés) ;
Neuf jetons canadiens : Speed the plough ;
Cinq one cent de l'Ile du Prince-Edouard, 1855 ;
Dix-sept jetons de l'Ile du Prince-Edouard : Self government and free trade, 1857 ;
Sept sous-bouquet de la Banque de Montréal ;
Un half penny de la Banque du Peuple, 1837 ;
Trois cents canadiens de 1855 : Fisheries and Agriculture ;
Deux half penny token du Marshal Wellington, 1816 ;
Deux stivers ; Trade and Navigation, 1838 ;
Un half-penny token du Haut-Canada, 1820 ;
Deux jetons canadiens, 1812.

Larue, M. Alexandre, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un peso du Mexique, 1834.

Larue, M. J.-Arthur, Québec :
Quatre plaquettes de bronze, aux armes du Prince de Galles ;
Emprunt de la Victoire, 1919 (émissions française et anglaise) ;
Trois insignes des souscripteurs à l'Emprunt de la Victoire, 1919 ;
Une médaille de bronze de l'Hôtel de la Monnaie de Bruxelles, 1910.

Lespinay, M. l'abbé Félix, curé de Leeds :
Un 5 centavos de l'Equateur, 1918.
Maheux, M. Georges, professeur à l'Université Laval, Québec :
Un 100 reis du Brésil, 1901.
Marcoux, M. Henri, élève du Petit Séminaire de Québec :
Une médaille de bronze du VIe congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, Québec, 1914.
Marois, Mgr C.-A., P. A., V. G., archevêché de Québec :
Quinze médailles d'argent de S. S. Léon XIII : anno II, III, IV, V, VI, VII, XIV, XVI (deux émissions), XVIII, XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVI ;
Uné médaille d'argent doré de St-Jean-Baptiste de la Salle ;
Une médaille d'argent de Ste-Françoise-Romaine, Rome, 1850 ;
Une médaille d'argent doré de S. S. Grégoire XVI, représentant la basilique d'Orviéto, 1842 ;
Une médaille d'argent de Ste-Barbara ;
Une médaille de bronze : Sede vacante, 1829 ;
Deux médailles d'argent : Sede vacante, 1846 ;
Une médaille de bronze commémorant le jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII, 1887 ;
Une grande médaille de bronze aux effigies de S. S. Léon XIII et de l'Immaculée-Conception ;
Une médaille de bronze de S. S. Pie IX, 8 décembre 1854 ;
Une médaille de bronze de S. S. Pie IX, à l'effigie de la Sainte-Vierge: Causa nostræ lætitiæ ;
Une médaille d'argent de Ste-Anne, Rome ;
Une médaille d'aluminium aux effigies de St-Antoine et de l'Immaculée-Conception ;
Une croix de bronze à l'effigie de St-Antoine ;
Quatre médailles de bronze de S. S. Léon XIII, commémorant le 25e anniversaire de son pontificat ;
Une médaille de bronze de S. S. Pie IX : Pius restitutus, catholicis armis collatis, 1849.
Masson, M. Lorenzo, élève du Petit Séminaire de Québec :
Trois half penny tokens : Field Marshal Wellington, 1813 ;
Un jeton de l'Irlande, 1820 ;
Un half penny token : Fisheries and Commerce ;
Deux jetons de l'Ile du Prince-Edouard, 1857 ;
Un half penny token de la Nouvelle-Ecosse, 1832 ;
Un half penny de George III d'Angleterre, 1807 ;
Un jeton canadien : Ships, Colonies et Commerce ;
Un half penny token : Trade and Navigation, 1813 ;
Un half cent de la Compagnie des Indes, 1845 ;
Un jeton de George III d'Angleterre, 1768 ;
Un jeton : Great Britain, Commerce, 1814 ;
Un 10 pfenning de l'Allemagne, 1874 ;
Un 10 hellers de la Hongrie, 1895 ;
Un bon d'Odina Rochette, Québec ;
Un bon de J.-A. Couture, Québec, et un autre de Lacroix Frères, Québec.
Mathieu, Mgr O.-E., Archevêque de Régina :
Plusieurs timbres-poste de pays étrangers.
Moore, M. Emile, Québec :
Un sou de la Banque du Peuple, 1837.
Nicole, M. Antonio, Québec :
Une pièce d'argent d'un dollar (7 mace et 2 candarins) de la Chine, 29e année de Kwang Hsü ;

Un 20 cents de la Province de Kwang-Tung, Chine ;
Un 20 cents de Hong-Kong, 1894 ;
Un 10 cents de la Province de Kwang-Tung, Chine ;
Un 10 cents du Japon ;
Deux sens du Japon ;
Un anna des Indes, 1916 ;
Un 2 kopecks de la Russie, 1916 ;
Trois billets (un de 2 roubles et 50 kopecks, un de 10 kopecks et un d'un kopeck) de la Russie.
Une mèdaille de bronze de la guerre Russo-japonaise, 1904-1905.

Noël, M. Gérald, Québec :
Une sapèque chinoise ;
Un cent des États-Unis, 1888.

Noreau, M. Maurice, élève du Petit Séminaire de Québec :
Un half penny token de la Nouvelle-Écosse, 1856.

Pelletier, Mgr. supérieur du Séminaire de Québec :
Une médaille de bronze commémorant le 1er Congrès général de l'Association du Notariat canadien, Montréal, 1918.

Pichet, M. l'abbé E., curé de l'Enfant-Jésus :
Un half-penny token : Field Marshal Wellington ;
Un sou du Bas-Canada : Agriculture and Commerce ;
Un jeton canadien : Ships, Colonies and Commerce ;
Un jeton : Fama semper viret, The Royal.

Pouliot, M. Adélard, Québec :
Un 5 stotinki de la Bulgarie, 1906 ;
Un 25 ore de la Norvège, 1899 ;
Un 5 pfenning de l'Allemagne, 1887.

Redmer, M. l'abbé, Tolédo, E.-U. :
Un 5 shahis de la Perse ;
Un 5 centesimi de la Sardaigne, 1826 ;
Un 5 baiocchi de Pie IX, 1864 ;
Un 10 baiocchi de Pie IX, 1862 ;
Un ½ baioccho de la République romaine, 1849 ;
Un 5 centavos du Mexique, 1906 ;
Un 10 soldi de Napoléon, Royaume d'Italie, 1914 ;
Un centesimo de Victor-Emmunel II, 1861 ;
Un 2 pfennige du Royaume de Saxe, 1862 ;
Un 10 reis du Brésil, 1869 ;
Un 50 centimes de la Belgique, 1866 ;
Un kreuzer du Duché de Bade, 1864 ;
Un 1-4 anna de la Compagnie des Indes orientales, 1835 ;
Un cent des Antilles danoises, 1856 ;
Un 10 cash et un 5 cash de la Chine ;
Un 20 réals d'Isabelle II d'Espagne, 1865 ;
Une couronne de François-Joseph Ier, portant au revers le buste de la Madone, 1835 ;
Un 20 filler de la Hongrie, 1826 ;
Un 4 schillings d'Hambourg, 1727 ;
Un 6 thaler de la Prusse, 1816 ;
Un ½ couronne de Léopold Ier d'Allemagne, 1697 ;
Un ½ skilling de Charles XIV de Suède, 1841 ;
Un kreuzer de Léopold, grand-duché de Bade, 1846 ;
Un skilling de Frédéric VII de Danemark, 1856 ;
Un 3 kreuzer du Royaume de Wurtemberg, 1806 ;
Deux 1 kreuzer, de l'Autriche, 1851 et 1858 ;
Un 3 pfenninge de Brandebourg, Allemagne, 1873 ;

Un 4 réals de Charles III d'Espagne, 1785 ;
Un 5 soldi de Pie IX, 1867 ;
Un 5 centimes de Napoléon III, 1854 ;
Un décime de l'an 5 de la République française ;
Un baioccho de Pie IX, 1851 ;
Un quattino de Pie VII, 1802 ;
Un ½ baiocche de Pie IX, 1847 ;
Une ½ couronne de Benoit XIV, 1750 ;
Un scudo de Pie VI, 1785 ;
Un six pence de Victoria d'Angleterre, 1857 ;
Deux shillings de George III d'Angleterre, 1816 ;
Un half-penny : Bank of Upper Canada, 1854 ;
Un cent du Nouveau-Brunswick, 1861 ;
Un cent des États-Unis, 1847 ;
Deux 3 cents des États-Unis, 1855 ;
Un cent des États-Unis : Union for ever, 1863 ;
Un cent des États-Unis : Our navy, 1863 ;
Un 3 cents des États-Unis, 1865 ;
Un cent des États-Unis : Liberty for all, 1864 ;
Trois cents de la Hollande, 1827, 1837 et 1863 ;
Un 10 centesimi de la Sardaigne, 1826 ;
Un quattrino de Ravenne, aux armes de Benoît XIV ;
Deux 1 kopeck de la Russie, 1876 et 1908 ;
Un 2 kopecks de la Russie, 1881 ;
Un 20 kopecks de la Russie, 1868 ;
Un 25 kopecks de la Russie, 1853 ;
Un 5 paras de la Turquie ;
Un 10 paras de la Turquie ;
Un shahi de la Perse, 1848 ;
Un quattrino d'Innocent XIII ;
Un baioccho de Pie VI, 1776 ;
Un 2 pfenninge de Guillaume Ier d'Allemagne, 1867 ;
Un pfenning de George V de Hanovre, 1862 ;
Un 2 pfenninge de Mecklenbourg-Schwerin, 1872 ;
Un silver groschen de Waldeck-Pyrmont, 1845 ;
Un 20 krajczar de la Hongrie, 1839 ;
Un jeton de Frédéric-Guillaume III de Prusse ;
Un centesimo de la Lombardie-Venitie, 1862 ;
Un kopeck d'Alexandre II de Russie, 1861 ;
Un 2 kopecks de Nicolas Ier de Russie, 1852 ;
Un ½ kopeck de Nicolas II de Russie, 1898 ;
Un kopeck de Nicolas Ier de Russie, 1841 ;
Un 1-3 talara de Frédéric-Auguste de Pologne, 1812 ;
Un grosz de Frédéric-Auguste de Pologne, 1810 ;
Un 5 groszy de Frédéric-Auguste de Pologne, 1812 ;
Un rouble de Nicolas Ier de Russie, 1829 ;
Un grosz de Nicolas Ier de Pologne, 1836 ;
Un zloty d'Alexandre Ier de Pologne, 1815 ;
Un groschen de Posen, 1810 ;
Un grosz de la Pologne, 1840 ;
Un grossus de Stanislas-Auguste de Pologne, 1791 ;
Une ancienne pièce de l'Indoustan, réprésentant un signe du zodiaque, le Taureau ;
Un quart de piastre de l'Egypte ;
Un abasi de l'Afghanistan.

Robitaille, M. l'abbé A., Séminaire de Québec :
Un fac-similé d'une obligation de $1000 de l'emprunt de guerre canadien de 1919.
Roy, M. l'abbé C., Séminaire de Québec :
Un billet d'un franc de la Chambre de Commerce de Béziers, émission de guerre, 1917 ;
Un billet d'un franc de la Chambre de Commerce de L'Aveyron, émission de guerre, 1917 ;
Un billet d'un franc de la Chambre de Commerce de Toulouse, émission de guerre, 1917 ;
Un billet d'un franc de la Chambre de Commerce, de Cette, émission de guerre, 1915.
Un billet d'un franc de la Région Provençale, émission de guerre ;
Un billet de 50 centimes de la Chambre de Commerce de Toulouse, émission de guerre, 1917 ;
Un billet de 50 centimes de la Chambre de Commerce de Cette, émission de guerre, 1915 ;
Un billet de 50 centimes de la Région Provençale. émission de guerre;
Un 5 centimes (monnaie de fer) de Bayonne, émission de guerre, 1917 ;
Un 5 centimes (monnaie de fer) de la ville de Tarbes, Hautes-Pyrénées, émission de guerre, 1917 ;
Un 20 reis de Charles Ier de Portugal, 1892 ;
Deux 25 centimes de la Belgique, 1918 ;
Un 10 centimes de la Région Provençale ;
Un 10 centimes et un 25 centimes de la Chambre de Commerce de L'Hérault, 1917 ;
Un 5, un 10 et un 25 centimes de la Belgique, 1915.
Therrien, R. P. E., des Pères Blancs d'Afrique :
Un billet de 50 centimes de la Régence de Tunis, émission de guerre, 1918 ;
Deux 5 centimes de la Tunisie, 1918 et 1919.
Dix-sept bronzes de l'Empire Romain.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU BUREAU DES GOUVERNEURS DU SYNDICAT FINANCIERS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC, POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 AVRIL 1920.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Bureau des gouverneurs pour l'année expirée le 30 avril dernier.

Les revenus de l'année se sont élevés à la somme de $6380.70, soit une diminution de $99.12 sur ceux de l'an dernier.

Cette diminution est dûe au fait que des avances hypothécaires, portant 6% d'intérêt ont été remboursées et remplaçées par des débentures du Gouvernement ne portant que 5½% d'intérêt. La Cie Ivey nous a payé l'hypothèque qu'elle devait.

M. L.-C. Marcoux a fait la vérification des comptes de notre secrétaire trésorier, et d'après son rapport, ces comptes ont été trouvés exacts.

Nous n'avons pas encore reçu du Gouvernement les allocations de l'École d'arpentage et de Génie forestier ($13000.00), malgré la demande que le Secrétaire trésorier en a faite à la fin d'avril. Ces montants nous seront remis avant longtemps.

Aucun changement n'est survenu dans le montant des polices d'assurance prises dans la Sauvegarde en faveur du Syndicat.

L'Honorable M. Charles Langelier, membre du Bureau des gouverneurs, est décédé dans le cours de l'année. M. Langelier a été un brillant élève et un ami sincère de l'Université. Nous offrons à sa famille l'expression de notre sympathie.

Le tout humblement soumis.

Pour le Président des gouverneurs.
L.-P. Sirois, *Secrétaire.*

Quebec, 1 mai 1920.

Le secrétaire-trésorier

en compte avec

LE SYNDICAT FINANCIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

a québec

BILAN AU 1er MAI 1920

Recettes

1920		
Avril 30 — Montant des revenus de l'année.		$ 6.380.70

Déboursés au 1er Mai 1920

1920		
Avril 30 —Payé au Séminaire de Québec pour les diverses facultés, au 30 avril.	$5,500.00	
Payé frais d'administration	411.05	
Surplus des recettes sur dépenses	469.65	
		$6,380.70

Actif

1919		
Mai 1 — Montant au crédit du Syndicat.	$115,494.98	
1920		
Avril 30 — Surplus des revenus de l'année.	469.65	
	$115,964.63	
Moins proportions de primes sur débentures déduites	47.18	
		$115,917.45

placements

Hypothèque Jos. Boivin, Québec (succession).	6%	1,800.00
Hypothèque Cie P.-T. Legaré, Québec. . . .	6%	8,000.00
Hypothèque Côté, Boivin & Cie, Chicoutimi.	7%	5,000.00
Hypothèque J.-E. Cloutier et J.-E.-A. Dubuc, Chicoutimi	6%	5,000.00
Hypothèque J.-M. Côté, St-Gédéon, bal.	6%	12.83

Hypothèque J.-A. Tremblay et J.-E. Cloutier, Chicoutimi		6%	7,000.00
Hypothèque Dr Ed. Savard, Chicoutimi			2,000.00
Débentures Québec, Montmorency et Charlevoix	$10,000.	5%	9,960.00
Débentures Cité de Tr.-Rivières	4,000.	4%	4,175.00
Débentures Cité de North Vancouver	5,000.	5%	5,089.30
Débentures Cité S.-Boniface	5,000.	5%	4,886.00
Débentures Cité S.-Boniface	6,000.	5%	5,671.20
Débentures Ville de Verdun	2,000.	5%	2,039.24
Débentures Ville de St-Paul	5,000.	5%	5,205.76
Débentures Montreal Steel-Works	5,000.	6%	5,306.00
Débentures Village de Cartierville	5,000.	5%	4,900.00
Débentures Ville de St-Jérôme	4,000.	5%	3,400.00
Débentures Gouvernement du Canada (prêt de guerre)	2,500.	5%	2,418.75
Débentures Gouvernement du Canada	12,000.		12,000.00
Débentures Gouvernement du Canada	15,000.		15,072.91
Dépôts dans les Banques :			
Banque Nationale	679.18		
Banque d'Hochelaga	1,324.15		
Caisse d'Économie	4,977.13		6,980.46
			$115,917.45

N. B.— Le Gouvernement n'a pas encore payé les versements de cette année pour l'École d'arpentage et de Génie forestier.

L.-P. Sirois,
Secrétaire-trésorier.

Examiné et trouvé exact,
L.-C. Marcoux,
Auditeur.

MATIÈRES DES ÉPREUVES DES EXAMENS UNIVERSITAIRES DE L'INSCRIPTION ET DU BACCALAURÉAT DANS LA FACULTÉ DES ARTS EN JUIN 1920.

PREMIER EXAMEN

COMPOSITION

Montcalm à Berryer, ministre de la marine, pour lui demander de secourir le Canada envahi par les Anglais (1759).

Le marquis de Montcalm raconte ce qu'avec quelques milliers d'officiers et de soldats il a déjà fait.

(*Jusqu'ici la guerre du Canada eut deux phases : la première presque offensive*, 1756-58 ; *la seconde toute défensive*, (1758-59).

Puis il expose ce qu'il attend (*vu la situation présente de la Nouvelle-France, et les projets qu'ils se proposent d'accomplir*).

Évoquant ensuite quelques-unes des grandes figures chères à tous les Français, le marquis termine par ce cri héroïque : " Si la métropole abandonne sa colonie, je demande au ciel de mourir avant d'avoir vu les Anglais dans Québec ! "

Note.— *MM. Bougainville et Doreil, deux officiers capables d'instruire le ministre, se font les porteurs de cette dernière* lettre *du marquis de Montcalm.*

Bourget, 9–1920–650.

VERSION LATINE

L'éloquence d'Isocrate

Isocrates, cujus domus cunctæ Græciæ quasi ludus quidam patuit, atque officina dicendi, fuit magnus orator et perfectus magister, quamquam forensi luce caruit intraque parietes aluit eam gloriam, quam nemo, meo quidem judicio, est postea consecutus. Is et multa scripsit præclare, et docuit alios ; et cum cetera melius quam superiores, tum primus intellexit, etiam in soluta oratione, dum versum effugeres, modum tamen et numerum quemdam oportere servari. Ante hunc enim, verborum quasi structura et quædam ad numerum conclusio nulla erat ; aut, si quando erat, non apparebat eam dedita opera esse quæsitam ; quæ forsitan laus sit ; verumtamen natura magis tum casuque, non unquam, aut ratione aliqua aut ulla observatione fiebat. Ipsa enim natura circumscriptione quadam verborum comprehendit concluditque sententiam ; et aures

ipsæ quid plenum, quid inane sit, judicant, et spiritu quasi necessitate aliqua verborum comprehensio terminatur : in quo non modo defici, sed etiam laborare turpe est.

Cicéron, *Brutus, VIII.*

Montréal, 6-1920-650.

THÈME LATIN

Portrait de Cromwell.

Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance ; mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées ; enfin un de ces esprits remuants et audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste ! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir ! Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples, et de prévaloir contre les rois. Car comme il eut aperçu que dans ce mêlange infini de sectes, qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, était le charme qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux.

Bossuet, *Oraison funèbre de Henriette de France.*

Joliette, 9-1920-650.

THÈME ANGLAIS

A prendre les choses dans les termes de ce devoir légitime qui assujettit la créature au Créateur, il ne nous appartient pas de contrôler, ni même d'examiner la loi que Jésus-Christ nous a apportée du ciel et qu'il est venu publier au monde. Car puisque les souverains de la terre ont le pouvoir de faire des lois sans être obligés à dire pourquoi ; puisque leur volonté et leur bon plaisir suffit pour autoriser les ordres qu'ils posent, sans que leurs sujets en puissent demander raison, il est bien juste que nous accordions au moins le même privilège, et que nous rendions le même hommage à celui qui non seulement est notre législateur et notre maître, mais notre Sauveur et notre Dieu. Ce qui nous regarde donc, c'est de nous soumettre à la loi, et non point de la soumettre à notre censure ; c'est d'observer sa loi avec une fidélité parfaite, et non point d'en faire la discussion par une curiosité présomptueuse.

Bourdaloue.

Trois-Rivières. 6-1920-650.

THÈME FRANÇAIS

Nationality

Nationality is one of those strangely elusive mystic forces which men may discuss at length, and yet fail to define insuccinct sentences. Like electricity, its forces may be felt ; its appearance described ; its sources traced ; but when we attempt to pin it down with a definition, it escapes. And yet a clear knowledge of the subject is imperative, for the forces of

nationality have always had an important part in establishing the fortunes of mankind and, besides, are inextricably bound up in the underlying causes of the war.

While we cannot define nationality satisfactorily, we can set forth the factors that usually, but by no means always, enter into it : ethnical identity, identity of language, the unity of religion, common economic interests, habitation subject to common geographical conditions, common history and traditions, a uniform theory of government.

William Henry Moore, *The Clash.*

Sainte-Anne, 6-1920-100.

VERSION GRECQUE

De la Providence

Ἐπειδὴ δέ τινές εἰσι πήλινοι, καὶ δυσανάγωγοι, καὶ δυσπειθεῖς, καὶ αὐτόσαρκες, φέρε δὴ καὶ διὰ τῶν ἔργων αὐτῶν ἀποδείξωμεν τοῦ Θεοῦ τὴν πρόνοιαν, καθ' ὅσον ἡμῖν οἷόν τε. Ἅπασαν γὰρ αὐτὴν, μᾶλλον δὲ οὐδὲ τὸ πολλοστὸν αὐτῆς μέρος παραστῆσαι ῥᾴδιον· οὕτως ἐστὶν ἄπειρος καὶ ἄφατος, καὶ διὰ τῶν μικρῶν καὶ διὰ τῶν μεγάλων διαλάμπουσα, καὶ τῶν ὁρωμένων, καὶ τῶν οὐχ ὁρωμένων. Πλὴν ἀλλ' ἀπὸ τῶν ὁρωμένων τέως ποιησώμεθα τὴν ἀπόδειξιν. Τὴν γὰρ θαυμασίαν ταύτην καὶ παναρμόνιον κτίσιν δι' οὐδένα ἕτερον ἐποίησεν ἢ διὰ σέ· καὶ καλὴν οὕτω, καὶ μεγάλην οὕτω, καὶ ποικίλην, καὶ πολυτελῆ, καὶ διαρκῆ, καὶ χρησίμην, καὶ πανταχόθεν κερδαλέαν, καὶ πρὸς σώματος διατροφὴν καὶ σύστασιν, καὶ πρὸς ψυχῆς φιλοσοφίαν, καὶ πρὸς θεογνωσίας ὁδὸν ἐπιτηδείαν κατεσκεύασε διὰ σέ. Οὐδὲ γὰρ ἄγγελοι ταύτης ἐδέοντο.

Saint Jean Chrysostome, *Morceaux choisis I.*

Mont-Laurier, 6-1920-650.

SECOND EXAMEN

PHILOSOPHIE

Logica et Moralis

QUÆSTIONUM SERIES PRIMA

Définitiones — Exempla si possibilia — Applicationes.

1. Simplex apprehensio — Totum potentiale — Modi et figuræ syllogismi — Sophisma sensus divisi — Dogma.

QUÆSTIONUM SERIES SECUNDA

Status quæstionis (definitio terminorum, prænotiones et distinctiones necessariæ, errorum vel systematum.

2. Rationalismus non est admittendus.
3. Jus proprietatis est naturale.
4. Homo tenetur amare proximum sicut seipsum.

LÉVIS, 6-1920-625.

Metaphysica

QUÆSTIONUM SERIES SECUNDA

Status quæstionis (definitio terminorum, prænotiones et distinctiones necessariæ, errorum vel systematum brevis expositio) demonstratio theseos.

1. Ens contingens, ut realiter existat, aliquam postulat causam quæ mediate vel immediate debet esse ens necessarium.
2. Deus est ens simplicissimum.
3. Facultas eligendi inter bonum et malum non est de essentia libertatis.

SAINT-HYACINTHE, 6-1920-525.

PHYSIQUE

Première section

1. Composition de deux mouvements uniformes simultanés rectilignes (*énoncé et dém.*).
2. Pendule simple et pendule composé (*déf.*).— Mouvement pendulaire.
3. Baromètre de Fortin.

Seconde section

4. État sphéroïdal des liquides ou caléfaction.
5. Caractéristique d'un courant : force électro-motrice, intensité, résistance.
6. Electro-aimants.

JOLIETTE, 9-1920-525.

MATHÉMATIQUES

Première section

1. On présente à un banquier, le 19 juin, un billet de $900,00. Le banquier escompte le billet à 6% et donne au porteur $884,55. Quelle est la date de l'échéance du billet ?
2. Change-t-on la valeur d'une fraction en multipliant ou en divisant ses deux termes par un même nombre ? (*dém..*).
4. On demande le poids de cuivre nécessaire pour couvrir l'intérieur d'une citerne de forme cylindrique dont la profondeur mesure 12 pieds et le diamètre 10 pieds. Le cuivre à employer pèse 5 livres au pied carré.
4. Résoudre l'équatio suivante :

$$\frac{2x}{3} + \frac{\frac{3x-5}{4} - \frac{5x-3}{6}}{\frac{4x-3}{9} - \frac{2x-5}{4}} = \frac{2x-4}{3}$$

Seconde section

5. Si d'un point extérieur à un cercle, on mène deux sécantes, elles sont réciproquement proportionnelles à leurs parties extérieures. (*dém.*).

6. Quelle est la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon lorsque l'ombre portée par un objet vertical est égale à $1\frac{1}{2}$ fois sa hauteur ?

7. Une compagnie s'est engagé à payer, pour amortir un emprunt, 10 annuités de $2945,00. Au moment de faire le premier versement elle veut se libérer de toute sa dette. Quelle somme devra-t-elle verser, si l'on tient compte de l'intérêt à 4%.

CHICOUTIMI, 6-1920-525.

SÉANCE DE CLÔTURE A QUÉBEC LE 17 JUIN 1920

Allocution de Mgr le Recteur

Messieurs les Professeurs.

Mesdames,

Messieurs,

Vous revenez aujourd'hui, plus nombreux que jamais, vous asseoir dans la grande salle des fêtes de l'Université Laval : avec quel bonheur nous vous avons toujours reçus, vous le savez ; avec quel intérêt vous suivez le développement de l'Université, nul d'entre nous ne l'ignore.

Vous venez applaudir vos fils, vos frères, vos amis ; vous venez voir les résultats de joûtes où se mesurent, non les forces du corps, mais celles de l'esprit ; vous venez regarder de près l'extraordinaire activité d'une machine intellectuelle ; vous venez, comme à une grande exposition nationale, examiner des produits qui, pour ne pas relever du commerce ni de l'industrie, n'en ont pas moins la plus haute valeur.

Surtout vous venez à l'Université parce que vous comprenez que cette organisation vous appartient, en quelque façon. La culture que vous avez reçue, ou que vous vous êtes donnée, l'intelligence que vous avez des questions d'ordre public et d'intérêt national, vous permettent de comprendre le grand rôle que joue une université dans les progrès d'un peuple.

Votre présence à notre séance de fin d'année nous est une preuve de votre esprit public, et nous vous remercions, Messieurs, qui appartenez au monde de l'industrie, du commerce et des affaires, de nous donner, par votre présence, l'assurance de l'intérêt que vous prenez à notre œuvre.

Nous vous invitons à parcourir avec nous le vaste champ de nos activités : vous y verrez le mouvement intellectuel dans nos Facultés, chez nos élèves et chez nos professeurs, chez nos anciens élèves, dans nos publications, dans nos relations avec les autres universités, en un mot vous y verrez nos œuvres et nos espérances.

Dans notre Faculté de théologie, celle dont le travail reste le plus caché aux yeux du public, nous avons le plaisir de saluer ceux qui ont obtenu leurs diplômes. D'autres ont obtenu des prix dans les diverses matières du cours de théologie. Tous ont travaillé avec acharnement, estimant qu'au service de l'Église, on ne saurait dépenser trop d'énergie. Avec la satisfaction du devoir accompli, avec les mérites que Dieu leur réserve, vos applaudissements seront leur juste récompense.

Nous avons voulu aussi reconnaître le mérite des professeurs qui se dévouent à la formation des jeunes clercs, et nous avons décerné le titre de professeur titulaire à M. l'abbé Ferdinand Vandry, et celui de professeur agrégé à MM. les abbés Christie Foy et Georges Roy.

L'Université compte avec raison sur leur dévouement et sur leurs talents pour former de dignes successeurs à ce clergé canadien français dont le rôle

historique est toujours si grand, et dont la gloire semble ne devoir jamais se terminer.

Dans la Faculté de droit, nous avons à signaler le nomination de nouveaux professeurs et de nouveaux docteurs, et la création de nouveaux cours.

L'université a toujours accordé à sa Faculté de droit la plus sérieuse attention. Soucieuse des intérêts de la chose publique, elle n'a jamais rien négligé de ce qui lui était possible pour l'instruction et la formation professionelle de ses élèves, et elle croit que ses efforts n'ont pas été infructueux quand elle voit de ses diplômés élevés aux plus hautes fonctions du pays, dans la politique, à la magistrature et au Barreau. Nous avons le devoir de dire en passant que les attentions de l'Université pour ses étudiants en droit ont été vigoureusement secondées par l'attachement de nos professeurs à leurs chaires, par le travail dévoué qu'ils ont consacré aux élèves.

Cependant, quelle que soit la valeur de ce qui a été fait dans le passé, nous voulons arriver à faire davantage. Avant longtemps, nous voudrions pouvoir instituer un cour de droit naturel, étendre davantage notre enseignement d'Économie politique et sociale, donner des leçons de législation comparée. Fasse le ciel que tant d'espoirs se réalisent dans un avenir rapproché.

Nous sommes heureux de commencer, dès septembre prochain, un cours de droit civil pour les élèves de première année. Il comblera une lacune. On jugera aussi du double profit qu'en retireront nos Benjamins de l'École de droit quand on saura que ces lecons seront données par M. Ferdinand Roy.

Notre Faculté de droit gagnerait beaucoup à ce que ses professeurs eussent le temps de préparer leurs leçons longtemps à l'avance ; aussi nous sommes-nous toujours efforcés de désigner des successeurs à chacun d'eux. Cette mesure, d'ailleurs, est nécessaire, puisque nous ne pouvons pas encore songer à des professeurs de carrière.

Voilà bien pourquoi nous avons à vous annoncer ce soir que nous avons agrégé cette année à notre Faculté de droit MM. les avocats Joseph-P.-A. Gravel, J.-Alfred Prévost, L.-Arthur Richard et Arthur Lachance, C. R. En appelant ces messieurs à prêter leur concours à notre Faculté de droit, nous sommes persuadés de ne les effrayer ni par le travail à faire, ni par la responsabilité qu'ils assument. Car c'est bien un peu nous qui avons invité ces messieurs à consacrer à l'Université une partie de leurs temps et de leur expérience ; mais nous avons le plaisir de constater que notre Faculté de droit souligne aussi leur parfaite probité professionnelle et leur esprit de travail, et que le public lui-même reconnait leur mérite par la faveur dont il les entoure. Nous avons donc confiance que nos nouveaux agrégés se montreront dignes de l'honneur auquel l'Université les appelle.

Ce n'est pas de sitôt, croyons-nous, que l'Université Laval pourra pourvoir ses chaires de professeurs de carrière, en droit comme en médecine et dans les arts. Il en résulte que nos professeurs de la Faculté de droit, comme tous les autres, se voient fermé, d'ici là, le champ si vaste des études spéculatives, de la théorie vraiment supérieure, et que le droit canadien se trouve privé d'ouvrages dont il aurait besoin. Car tout le monde le sait : plusieurs de nos professeurs, capables de travail intellectuel, sont dans l'impossibilité de s'y livrer, engagés qu'ils sont dans les soucis et les tracas de leur profession.

Cependant, qui niera que le professorat de l'Université soit pour ceux qui s'y dévouent une excellente occasion d'étude, une obligation de spécialiser et d'appronfondir leurs connaissances. Et, de fait, que de fois nous avons appris, dans d'intimes conversations avec nos professeurs, l'attention qu'on a apportée à préparer telle partie de la leçon, la peine qu'on s'est donnée pour résoudre une difficulté, l'obligation où l'on s'est cru de changer

l'ordonnance de sa matière, le travail qui reste à faire pour mettre le cours à point, la science acquise d'année en année dans l'enseignement !

Quand, à ces études spéciales, constantes, s'ajoute chez nos professeurs l'expérience de la pratique, il devient certain qu'ils sont en mesure de donner à nos élèves de solides leçons, de les former aux procédures du droit les plus autorisées au pays.

Ce sont ces considérations qui nous ont permis de décerner, au cours de l'année, le diplôme de docteur en droit à trois de nos professeurs : MM. Adjutor Rivard, Elzéar Baillargeon et Aimé Marchand.

La Faculté de médecine n'est pas restée inactive. Certains professeurs sont allés chercher en Europe une science plus étendue, grâce à laquelle ils pourront donner des cours solides et faire d'excellentes leçons de clinique.

D'autres ont accepté de travailler à des oeuvres éminemment sociales,en prenant une part très active à la lutte contre la tuberculose et contre la mortalité infantile ; ces travaux, ils les ont ajoutés à une vie déjà bien remplie par les soins donnés à une grosse clientèle, et par les cours théoriques et pratiques donnés à l'Université.

N'est-ce pas là une preuve induscutable du désintéressement de nos professeurs ? Ne faut-il pas les louer d'accomplir des tâches que peu d'ouvriers voudraient, de nos jours, accepter ?

Et ce désintéressement, si vous en recherchez les causes profondes, Messieurs, vous les trouverez dans ces études classiques dont quelques uns n'entrevoient pas toujours la réelle valeur. Ce sont elles qui mettent dans l'âme de nos jeunes gens cette pitié pour l'humanité souffrante, cet oubli de soi-même, cette délicatesse du don de soi, ce souci des intérêts supérieurs qui les pressent à soulager les misères sans espoir de rétribution.

Honneur à ces bons ouvriers; honneur aussi à ces études nobles qui valent tant de bienfaits à notre nation !

FACULTÉ DES ARTS

La Faculté des arts est probablement celle de nos Facultés qui recevra l'an prochain les développements les plus considérables. Messieurs les abbés Walter Cannon et Arthur Maheux y ont été nommés professeurs agrégés. Monsieur Cannon enseigne l'anglais dans les classes supérieures du Séminaire de Québec depuis des années. Ses voyages en Angleterre l'ont familiarisé dans la langue et la littérature anglaises. Monsieur Maheux utilise dans la classe de rhétorique la connaissance de la langue française et des langues anciennes et romanes qu'il puisait à Paris ces années dernières.

Les abbés Albert Bérubé, du Séminaire de Québec, et Émile Rivard, du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, trouvaient tous deux, le printemps dernier, de généreux protecteurs qui leur assuraient, à Dublin, de fortes études de littérature anglaise. Partis en septembre pour l'Irlande, ils en revenaient malheureusement malades tous deux au courant de l'année scolaire. Combien nous regrettons ce contretemps ! Que leurs dévoués protecteurs trouvent ici l'expression publique de notre gratitude, en attendant que nous trouvions des remplaçants à leurs protégés !

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Depuis une quinzaine d'années surtout, que de fois les allocutions du Recteur ont exprimé le désir de l'Université de voir se créer à Québec une École normale supérieure de lettres !

Nous touchons enfin à la réalisation de ce désir. A la prochaine session académique, en octobre ou novembre, l'École normale supérieure ouvrira ses portes aux étudiants désireux de se préparer à la licence.

L'École s'ouvre d'abord dans l'intérêt de notre enseignement secondaire. Il y a plus de 600 professeurs dans nos collèges qui pourront, selon le besoin de leurs maisons, bénéficier de notre École normale supérieure.

Plusieurs étudiants des autres Facultés, tout en suivant leurs cours spéciaux, fréquenteront sussi les cours de lettres. De quel avantage ne sera-ce pas pour tant de jeunes professionnels de plus tard, qui veulent cependant se former définitivement à la composition, s'entrainer à écrire ? Ils s'assureront là d'être, dans la suite, doublement utiles au public. Une licence en lettres chez les hommes de profession ne gâterait rien de leurs sciences spéciales.

Nous croyons que notre École profitera aussi à quelques jeunes qui se destinent au Barreau, au Notariat, à la Médecine, ou à certains élèves du Génie qui, faute d'école plus en rapport avec leurs aptitudes et leurs goûts, ne sortent pas des limites de la spécialisation. En se formant ici à la pédagogie supérieure, ils s'assurent d'honorables positions dans les écoles supérieures, les collèges soit de nos provinces canadiennes anglaises, soit des États-Unis. De fréquentes demandes nous sont faites de professeurs de français de ces différents endroits. Les universités de l'Ouest canadien, certaines universités américaines même nous en ont demandé.

Il n'est pas impossible qu'il nous vienne aussi de ces institutions, pour les cours réguliers, des professeurs qui désirent se former à l'enseignement du français dans les écoles anglaises de leurs provinces ou de leurs États.

A tout évènement, nous sommes certains qu'il nous viendra des élèves pour les cours de vacances aussitôt que nous pourrons en instituer. Ces sessions d'été seront suivies par les étrangers qui nous les demandent chaque année, par les professeurs de nos collèges qui ne peuvent quitter leur travail durant le temps des cours, par bien des instituteurs et des institutrices de l'enseignement primaire qui en profiteraient largement.

On l'a déjà noté ; mais j'y reviens. Notre École Normale supérieure, moyennant fort peu de dépenses supplémentaires, pourra, si on le veut, procurer au professorat des Écoles normales primaires un enseignement dont il a indiscutablement besoin. Il n'y aurait qu'à donner ici des cours spéciaux de langues, française ou anglaise, de pédagogie ou autres qui leur sont particulièrement utiles. Peut-être même cette École pourrait-elle servir à la formation des journalistes ?

On le voit, l'Université Laval, en fondant cette école, a conscience de servir les intérêts essentiels de l'enseignement du pays en général, et il lui semble qu'une telle institution ne nuirait pas, tant s'en faut, au prestige de la province de Québec dans nos provinces anglaises et aux États-Unis.

Nous avons dû délibérer longtemps avant de nous décider à fonder cette école. Au grand public, son utilité ne s'impose pas à première vue. On sera surpris qu'une école si dispendieuse s'organise pour si peu d'élèves réguliers. Mais, nous le savons, tous ceux qu'intéressent les progrès de notre enseignement supérieur la désirent. Et ceux qui, actuellement, se préparent à aider l'Université Laval veulent lui assurer cet important développement ; ils en comprennent toute l'importance. Vous saurez tout à l'heure ce qu'en pensent les Chevaliers de Colomb.

Et je ne résiste pas au désir que j'ai de faire une indiscrétion : Hier encore notre école ne devait pas s'ouvrir cette année ; il fallait, pour l'annoncer ce soir, être assuré de quelques milliers de piastres pendant deux ans. "Ouvrez votre école, me dit M. le chevalier Canac-Marquis, il y a assez longtemps que le public l'attend". C'était des paroles d'or. Et nous avons confiance que le public répètera les paroles et le geste de Monsieur le Chevalier. L'École ouvrira donc, à moins qu'il soit impossible de trouver des professeurs.

COMMERCE

Nous avons continué cette année les leçons de droit commercial commencées l'an dernier ; elles ont recruté un peu moins d'élèves. De même de notre cours de comptabilité dont le nombre de leçons a été presque doublé Nous les donnerons encore l'an prochain si les employés du commerce en manifestent le désir. Advenant les ressources nécessaires, il nous ferait même plaisir de préparer ici à la licence en comptabilité. On regrette qu'il y ait trop peu de canadiens-français qui aient cette qualification.

La chaire de chimie pure que nous fondions l'an dernier dans l'intérêt de l'industrie et du commerce n'a pas trouvé encore son titulaire, mais tout nous le fait attendre prochainement.

Ce sont encore les besoins de la classe commerciale qui nous font désirer, à la Faculté des arts, des leçons d'économie politique et sociale, de même que des cours de langues étrangères.

Mais nous croyons satisfaire bientôt ces légitimes désirs ; car notre École normale supérieure nécessitera, dans ses développements, l'enseignement des langues modernes. Avec bien d'autres, nos élèves des classes commerciale et industrielle en bénéficieront.

PRIX

Nous ne sommes pas les seuls à nous intéresser aux études de nos jeunes gens. Des amis et de la science et des arts excitent l'émulation, poussent les uns au travail régulier des matières de classes, d'autres à la culture générale du goût dans les beaux-arts.

L'Honorable Sénateur Webster faisait, au cours de l'année, une fondation qui permettra de donner un double prix dans deux classes supérieures de la Faculté des arts : deux en mathématiques et deux en physique. De son côté, M. le Docteur A. Vallée fonde, à la mémoire de son aïeul, le prix P.-J.-O. Chauveau, à donner pour le travail le plus méritant sur les principes d'architecture et l'histoire des beaux-arts. Cette générosité des citoyens en vue, cet intéret aux choses de l'éducation ne resteront sûrement pas sans résultat. A nos étudiants des classes de philosophie, ils diront l'importance extrême des sciences exactes aujourd'hui si répandues ; en rhétorique, ils inviteront les élèves à ces études extra-scolaires absolument nécessaires à la formation plus générale de l'esprit. Dans l'intérêt des élèves, l'Université Laval souhaite des imitateurs à MM. Webster et Vallée, et elle offre à ces généreux donateurs l'expression de sa gratitude.

COUVENTS

Les RR. SS. de N.-D. du Bon Conseil de Chicoutimi ont demané et obtenu cette année l'affiliation de leur pensionnat de St-Joseph-de-Lévis. Avec les RR.SS. du Bon Conseil, nous comptons le neuvième institut religieux de femmes qui suivront désormais les réglements et programmes d'enseignement primaire que nous inaugurions en 1909. C'est l'année où les Sœurs de la Congrégation de N.-Dame à St-Pascal, et les Ursulines à Roberval affilièrent à l'Université leurs écoles ménagères.

On demande souvent pourquoi l'Université Laval s'èst chargée d'une organisation d'enseignement primaire. Nous croyons opportun de donner réponse à cette question.

Tous nos instituts affiliés dirigent certaines maisons qui sont dans des conditions spéciales. Le personnel qui y enseigne a de la pédagogie et une bonne culture générale. Beaucoup de leurs élèves restent aux études de 5 à 8 ans. Le travail qui se fait là suppose donc des programmes différents de ceux des écoles ordinaires. A la vue de ce besoin, les communautés sont

venues demander à l'Université de les aider à adapter leur enseignement à la science des maitresses comme au travail et au temps que les élèves pourraient consacrer à leur éducation. Ils regardaient comme un honneur de se mettre sous la haute surveillance et la direction pédagogique de l'Université. Ses diplômes seraient un puissant stimulant pour les élèves et pour les institutrices. Ils auraient l'avantage de mettre en commun, dans des réunions ou congrès, l'expérience des anciennes communautés, comme les religieuses Ursulines de Québec et la Congrégation de Montréal, avec les méthodes des instituts plus récents. Les maisons canadiennes feraient connaissance avec les établissements arrivés de France ces dernières années. Les meilleurs manuels, les procédés les plus autorisés deviendraient patrimoine commun. Il résulterait, espérait-on, des examens présidés et corrigés par l'Université, une noble émulation entre les instituts, l'étude plus générale et partout sérieuse des matières fondamentales des cours, une direction plus régulière et plus facile du travail des élèves.

Ce que les Instituts demandaient à l'Université Laval, ce qu'ils en espéraient est en partie réalisé. L'Université a eu vite fait de mettre aux programmes demandés l'étendue et la variété que requièrent les circonstances actuelles. Ces communautés de tout âge, du pays et de l'étranger, s'occupant presque toutes d'enseignement spéciaux fournirent la matière première.

La première section organisée fut celle de l'enseignement ménager. St-Pascal et Roberval la demandaient ; d'autres couvents la suivent maintenant.

Ls seconde section fut pour l'enseignement général. C'est la plus répandue : cela s'explique.

Parut ensuite la section commerciale pour quelques écoles de la ville.

Et enfin, l'automne prochain sera ouverte la section ménagère agricole. Une de nos maisons de Québec, dans le désir de voir bien s'enraciner au sol nos jeunes filles de la campagne, nous a soumis dernièrement l'esquisse du programme que lui inspire son religieux patriotisme. Il est rare de trouver réunis tant d'esprit pratioue, de connaissances techniques et pédagogiques.

A plus tard les différentes sections industrielles.

En s'éfforcant d'adapter ses programmes aux différentes classes sociales, aux besoins régionaux de la Province, l'Université s'est gardée aussi d'uniformiser les manuels, les procédés ou les méthodes. Elle désire que chaque institut conserve ses coutumes et ses traditions, elle voit clairement, elle, par la correction des devoirs, les détails des épreuves, de combien de façons on peut arriver au mieux, assurer le progrès définitif. Aussi est-elle résolue à laisser bien souples toutes ses réglementations.

Elle n'a d'ailleurs qu'à se féliciter des procédés employés jusqu'à présent. Les résultats lui donnent raison. Quand elle a demandé, ici ou là, plus d'attention aux grammaires française ou anglaise, à la composition, à l'histoire du Canada, ou à d'autres matières, le progrès a toujours été prompt et très marqué.

L'estime qu'ont les communautés et les élèves pour la direction universitaire se manifeste encore de la façon suivante : en 1909, nos deux écoles ménagères de Roberval et de St-Pascal, affiliées cette année-là même, présentaient aux examens de l'Université 15 candidates, Cette année-ci, les inscriptions aux examens comptent 444 élèves distribuées dans 52 maisons différentes des neuf instituts qui nous sont affiliés aujourd'hui.

Voilà notre réponse.

Les Instituts ne regrettent plus de ne pas faire, à leur rang, partie de notre famille universitaire. La direction de l'Université, et ses programmes arrêtés en collaboration avec eux, a produit jusqu'à date les résultats pédagogiques qu'on espérait. La même collaboration entre l'Université et les

Instituts travaille à assurer les améliorations que réclament chez nous les besoins actuels de l'éducation.

Dans ces conditions, l'Université, on le comprendra, ne peut regretter, elle non plus, d'avoir accédé à la demande confiante des communautés. Elle a conscience de leur avoir été utile. Le travail considérable dont elle s'est chargée dans leur intérêt trouve sa large récompense dans le peu de bien qui lui a été permis de faire dans le champ si vaste de l'enseignement primaire.

NOS ÉLÈVES

Vous concluez sans doute avec nous, Messieurs, de tout ce que fait l'Université et du désir qu'elle a de faire davantage, que le bien de nos élèves est notre grande, notre unique préoccupation : leur donner la formation morale et scientifique dont ils ont besoin pour gagner honnêtement leur vie et bien servir le public, voilà où tendent toutes les attentions, tout le travail, tout le dévouement des directeurs et de nos professeurs.

Pour en faire des chrétiens convaincus et pratiquants, nous voulons que nos élèves ne manquent ni d'instruction, ni d'exercices religieux.

Dans le but d'activer et de soutenir le travail, les examens de termes et fin d'année sont réglementés par la sagesse des principes et de l'expérience ; et nos professeurs sont assez scrupuleux de leur devoir pour voter le renvoi de négligents et d'incapables. A qui trouverait ces mesures par trop collégiales, nous dirions : On reconnait volontiers, une fois les études terminées, qu'on ne travaille pas autant qu'au collège et à l'Université ; que le dernier examen a été le commencement de l'oubli des connaissances littéraires ou scientifiques précédemment acquises, et qu'avant longtemps on ne se dirige plus que par un peu d'expérience et beaucoup de routine.

Nous voudrions qu'il en fut autrement pour nos élèves, et grâce à Dieu, beaucoup le désirent et y travaillent.

Comme de tout temps, comme dans toutes les classes, rien de parfait chez nos élèves. Nous voyons tous les jours, ici et là, et nous le leur disons, des manques de tenue, des négligences au devoir, chez quelques uns de la légèreté ou peu de goût pour l'étude. Mais par contre, il est juste de le dire, toutes nos promotions connaissent des élèves sérieux et des studieux ; toutes nos Facultés comptent de nombreux examens qui sont plus que satisfaisants ; tout à l'heure encore vous entendrez proclamer des licenciés en philosophie de la Faculté de droit.

Depuis plusieurs années, nos sociétés d'études spéciales : cercle de l'A. C. J. C. ou autres, se recrutent assez bien. Cette année même a vu naître, chez les étudiants en médecine, le cercle Laennec. M. le docteur A. Vallée l'a fondé et veut bien le diriger. Son initiative est appréciée des élèves : ils y travaillent à tour de rôle et y forment un auditoire nombreux et assidu.

Combien il serait utile qu'il pût y avoir de semblables cercles dans toutes nos Facultés sous la directions des professeurs ! Mais on comprend que la chose n'est guère possible qu'avec des professeurs de carrière. Voilà une des mille raisons qui nous les font tant désirer. Cette amélioration viendra avec bien d'autres, espérons-le ; ce ne sera jamais trop tôt dans l'intérêt de nos étudiants.

Les élèves de nos Facultés portent dans leur cœur encore jeune les plus beaux sentiments, et en particulier celui de la reconnaissance envers leur Alma Mater. Cette année, ils ont voulu donner une marque publique de leur gratitude, et ils ont organisé une séance dramatique et musicale qui a obtenu le plus vif succès. Ils sont venus, un soir, dans la salle des anciens élèves, nous présenter une bourse formée des bénéfices de leur soirée : cette bourse contenait près d'un millier de piastres qu'ils destinaient à l'oeuvre du

développement universitaire. Nos chers étudiants voudront bien agréer le témoignage public de nos remerciements pour la bourse qu'ils nous ont offerte et pour leurs bons sentiments.

MARDIS

Les directeurs et les professeurs de l'Université n'ont pas souvent le plaisir de voir les amis et de revoir les anciens de la maison. Les professionnels de Québec eux-mêmes, presque tous sortis de Laval, ne se rencontrent guère en réunions intimes. Quelques uns de nos professeurs ont voulu leur offrir cette année l'occasion de se voir, de causer, de s'intéresser mutuellement, de se reposer en famille.

Le mardi soir a été le moment de la semaine consacré à nos réunions Pour les rendre encore plus attrayantes, les salles du Parler français où elles ont lieu ont été transformées, par des mains habiles et généreuses, en appartement de grand goût.

Les mardis de Laval ont été très fréquentés et continueront de l'être, nous l'espérons. A certains soirs, on s'y retrouve des quatre coins de la province, de la ville et de la campagne, confrères de classe ou condisciples, négociants, hommes d'affaires, professionnels et politiques. On voit la variété, l'abandon facile et souvent l'intérêt pratique des conversations qui s'y tiennent.

Les mardis réouvriront à la prochaine session académique : personne n'en sera plus heureux que les directeurs de la maison.

PUBLICATIONS

Nos professeurs ont travaillé à la publication d'ouvrages que nous devons rappeler à l'attention :

M. l'abbé Cyrille Gagnon a mis en brochure les belles conférences données ici même sur la " conversion des moines anglicans de Caldey ". Le Rév. P. Prieur de l'abbaye de Caldey lui en a exprimé sa vive satisfaction.

M. l'abbé Arthur Robert a travaillé à la réimpression de ses *leçons de logique,* qui en sont à leur troisième édition, et à celle de ses *leçons d'apologétique* ; ce dernier ouvrage a été légèrement remanié et complété. Nous ne saurions mieux faire que de citer l'approbation que Sa Grandeur Mgr Roy a adressée à l'auteur : " La tâche s'impose évidente, impérieuse, à tous ceux que leur zèle, leurs talents et leurs fonctions constituent les défenseurs de la cité du bien, de dresser des remparts solides, capables de la défendre contre les flots de scandales qui la minent sans cesse. Vous avez compris. . . l'urgence et la grandeur de cette tâche, et, revêtu de ces belles armes de lumière dont parle l'Apôtre, vous avez pris rang parmi les intrépides champions de la vérité. Préparé par vos études personnelles, habitué par un long enseignement à pratiquer l'art difficile de manier les intelligences et de les soumettre à la forte discipline de la vérité, vous étiez bien en mesure de combattre efficacement le mensonge ".

M. l'abbé Henri Simard, professeur de Physique à la Faculté des arts, auteur déjà de plusieurs manuels de science avantageusement connus et très répandus, a publié tout récemment, sous le titre de " Propos scientifiques ", quelques unes des conférences et chroniques qu'il a données au public ou aux revues de Québec en ces dernières années, sur des sujets se rattachant aux sciences physiques ou astronomiques. Dans la pensée de leur auteur, ces causeries variées, dont la publication sous forme de livre était demandée par plusieurs, sont appelées à réaliser chez nous ce que le regretté Mgr Laflamme appelait : " l'extension de l'enseignement universitaire ". Nous croyons que les " Propos " de M. Simard réunissent pleinement toutes les qualités voulues pour atteindre ce but, et de la meil-

leure manière. En effet, les différents articles traitent tous de sujets d'actualité éminemment propres à instruire et à intéresser le public ; ils sont rédigés dans un style précis, à la fois facile et sobre, et dont l'élégante tenue littéraire est jointe partout à cette clarté simple qu'exige toujours le caractère élémentaire et vulgarisateur des ouvrages de ce genre. Quant aux notions scientifiques exposées, la longue expérience de l'auteur dans l'enseignement lui permet d'en rendre l'assimilation facile à ses lecteurs, comme sa compétence reconnue nous assure à l'avance de leur parfaite exactitude. Nous ne doutons pas que ce nouvel ouvrage de notre professeur de physique ne reçoive le meilleur accueil auprès du public et qu'il ne contribue à répandre, de la manière la plus agréable et la plus sûre, un bon nombre de connaissances utiles.

M. l'abbé Napoléon Gariépy a dû préparer une seconde édition de son livre " Nouveau code de droit canonique et de théologie morale "; nous voyons là la preuve de l'accueil empressé qu'a fait le public à cet ouvrage clair et méthodique.

L'hon. Thomas Chapais a cédé aux désirs du public en commençant l'impression de son cours d'histoire du Canada. Le premier volume contient les sept leçons qui conduisent les événements de 1760 à 1791. Ceux même qui ont eu le plaisir d'entendre M. Chapais trouveront profit à lire son ouvrage, car ils y verront un appareil bibliographique considérable, des notes précieuses et des appendices de première importance. Nous souhaitons à cet ouvrage une large diffusion, et à son auteur les loisirs nécessaires à la publication de la suite de ses conférences.

Le doyen de notre Faculté de théologie, Mgr L.-A. Pâquet, a publié, au cours de l'année académique, un troisième volume d'*Etudes et appréciations*, avec le sous-titre " Nouveaux mélanges canadiens ". On sait quelles idées lumineuses et fécondes sortent toujours de la plume de Mgr Pâquet ; avec la sûreté de doctrine et la vigueur de pensée qui le caractérisent il a, dans ce récent ouvrage, traité de sujets pleins d'intérêts et d'actualité. Après avoir apprécié à la lumière des principes quelques *écueils funestes* contre lesquels il importe souverainement de se mettre en garde, comme le féminisme, l'écueil démocratique, le socialisme d'état, l'orangisme, l'esprit de parti, il consacre plus de cent pages, toutes pétries d'esprit chrétien et patriotique, à l'union qui doit exister entre fils d'une même race, puis entre catholiques, entre concitoyens et entre nations. Puis il exalte la force souveraine que constituent ici-bas, et tout spécialement pour les canadiens-français, l'Église et ses représentants : le Pape, les Évêques et les prêtres. L'on y remarquera en particulier un éloge ému du curé canadien comme prêtre, comme pasteur et comme patriote.

L'ouvrage, comme tous ceux qu'a produits l'éminent auteur, est écrit dans un style ferme, précis, élégant et clair ; le lecteur est assuré d'avance d'y trouver plaisir et profit. Nous offrons à Mgr Pâquet nos plus vives félicitations pour ce dernier fruit de son inlassable activité.

Ajoutons que Mgr Pâquet a entrepris la réédition de son grand ouvrage : le commentaire de la Somme théologique de St Thomas d'Aquin, afin de répondre aux demandes des grands séminaires d'Amérique et d'Europe.

L'apostolat intellectuel de nos professeurs ne se borne pas au livre ; il emploie aussi les pages de la revue. Il suffit, Messieurs, de vous mentionner les articles parus dans le *Canada français* sous la signature de Mgr Pâquet, de MM. Chapais, Rivard, Bouffard, Vallée, Maheux ; de MM. les abbés Simard et Robert.

Deux autres revues occupent encore nos professeurs : le Bulletin de l'enseignement secondaire au Canada et le Bulletin de la société de géographie de Québec. L'Université a accueilli avec plaisir la Société de géographie de Québec dont elle sait le grand mérite ; elle a vu avec une vive satisfaction un de ses professeurs, M. l'abbé Adolphe Garneau, de-

venir président de cette société. Auteur d'un " Précis de géographie " fort estimé, M. l'abbé Adolphe Garneau a toute la compétence qu'il faut pour accomplir sa tâche. Nous espérons que les liens d'amitié établis entre l'Université et la Société de géographie ne feront que s'affermir, et que Laval sera longtemps le siège social de cette société.

En outre nous sommes heureux de voir l'Université représentée à la Semaine sociale de Montréal par trois de ses professeurs : MM. Dorion, Prince et Mgr Pâquet. Ils y rencontreront un bon nombre de professeurs appartenant à la nouvelle université de Montréal qui a succédé, comme on le sait, à ce qui fut notre succursale dans cette ville.

SUCCURSALE

La succursale de l'Université Laval à Montréal est désormais du domaine de l'histoire.

Il faudra le recul des années pour juger avec vérité et justice de la nature, des hommes et de l'œuvre de la succursale, de ses relations avec l'Université qui avait été chargée de la fonder.

Qu'il nous suffise aujourd'hui d'indiquer, pour mémoire, les principaux documents, les principales dates qui la concernent, le but qui en a motivé la création.

Notre Succursale,sous sa première forme,fut décidée à Rome le 1er février 1876.

Le décret " Jamdudum " du 2 février 1889 lui donna la constitution qu'elle a conservée dans la suite.

Le 15 août 1918, NN. SS. les Archevêques et Évêques de la province ecclésiastique de Montréal exprimaient au Saint Siège le désir de voir la succursale de l'Université Laval à Montréal érigée en université indépendante.

La S. Congrégation préposée aux études des séminaires et universités accédait, le 29 avril 1919, à la supplique de NN. SS. de Montréal, et émettait le rescrit suivant :

(TRADUCTION)

" Les Illustrissimes et Révérendissimes archevêque et évêques de la province ecclésiastique de Montréal, le 15 août 1918, demandèrent au Saint Siège que la Succursale universitaire de Montréal fut complètement séparée de Laval et constituée en université autonome.

" La question déférée à la Sacrée Congrégation préposée aux études dans les séminaires et universités, les Eminentissimes et Révérendissimes Pères, les Cardinaux membres de cette Congrégation, en assemblée plénière, le 29 avril 1919, après avoir tout examiné avec soin et attention, se rendant aux prières des évêques de la province ecclésiastique de Montréal, ont prescrit :

" 1. La succursale de Montréal sera érigée en université indépendante possédant tout ses droits et privilèges.

2. Elle sera appelée Université de Montréal.

3. Elle sera ainsi établie que tout ce qui constituera ses statuts, ses programmes d'études et son existence même sera régi par les Lois et Constitutions du St Siège, et en particulier par la constitution de Sa Sainteté le Pape Léon XII, *Quod divina sapientia*, du 25 août 1824.

4. Les collèges de la province de Montréal qui jusqu'à présent relevaient de l'Université Laval seront affiliés à l'Université de Montréal.

5. Enfin la bulle d'érection canonique ne sera pas délivrée avant que la nouvelle université n'ait obtenu sa chartre de l'autorité civile, ni avant que les Facultés qui se sont déclarées prêtes à abandonner leur autonomie,

afin de former un tout avec l'Université de Montréal, n'aient vraiment réalisé leur promesse.

" Cette décision des Éminentissimes Pères les Cardinaux, Notre Très Saint Père le Pape Benoît XV, dans une audience accordée au soussigné, secrétaire de la même Congrégation, l'a approuvée et confirmée.

" Donné à Rome, à la Secrétairerie de la Sacrée Congrégation préposée aux études dans les séminaires et les universités, le huit mai, l'an 1919.

Le Préfet, (*sign.*) GAÉTAN, CARDINAL BISLETI.
Le Secrétaire, (*contresigné*) JACQUES SINIBALDI.

Le Saint Siège accordait donc à Montréal l'autorisation de se donner une université indépendante de celle de Québec, une chartre civile devant à cet effet constituer en université autonome la succursale de l'Université Laval à Montréal.

C'est cette autorisation que l'Épiscopat de la province ecclésiastique de Montréal faisait connaître à ses ouailles dans sa lettre pastorale collective du 25 décembre 1919, tout en annonçant la chartre civile qui sera suivie de la bulle pontificale.

Pour le moment, la chartre civile seule existe ; la loi constituant en corporation l'Université de Montréal a été sanctionnée à la Législature de Québec le 14 février 1920.

De ce moment-là, la succursale de l'Université Laval à Montréal n'existe plus.

Quel fut le but de la fondation de la Succursale ?

La constitution *Jamdudum* l'indique clairement et en peu de mots : elle fut décidée " pour permettre au loin la diffusion plus commode et plus complète de la saine doctrine, et en même temps pour rendre particulièrement hommage à l'illustre ville de Montréal ".

La Succursale a-t-elle atteint son but ?

Nous répondons à cette question par deux documents qui nous viennent de Montréal.

Dans leur lettre pastorale sur " l'Université de Montréal ", NN. SS. de Montréal disaient de la nouvelle université : " Elle tiendra à honneur de considérer Laval comme sa mère. Ses maîtres voudront continuer les traditions de zèle pieux, d'intégrité doctrinale, de patriotisme éclairé et de compétence pédagogique qui sont la gloire de Québec ".

Ce haut témoignage est pour nous d'un grand prix. Il nous donne l'assurance que l'œuvre de Laval à Montréal n'a pas été sans fruit. Nous en offrons ici à NN. SS. de Montréal nos remerciements et notre gratitude.

Nous sommes également heureux de signaler les salutaions d'adieu de notre Faculté de droit à Montréal aux dernières heures de notre succursale. Elles sont consignées dans l'ordre du jour adopté par la Faculté à sa séance du 13 février 1920, et signifié de suite à Québec :

" La Faculté de Droit de l'Université Laval à Montréal prend raison de sa fusion avec l'Université de Montréal pour noter dans ses procès verbaux le souvenir des relations amicales qui ont régné entre elle et l'Université Laval, et remercier cette institution de son patronage éclairé et bienfaisant.

" Première ouverte à Montréal par l'Université Laval, notre Faculté est demeurée depuis en communion d'idées avec elle, et son constant souci fut de s'inspirer de son esprit dans le développement de son enseignement.

" L'Université Laval qui doit sa fondation au dévouement des prêtres du Séminaire de Québec, conservera son titre de première université catholique et française en Amérique.

" Les professeurs de notre Faculté tiendront à honneur de demeurer fidèles aux traditions qu'elle a su créer au Canada, et, en lui exprimant le témoignage de leur admiration et de leur gratitude, ils souhaitent que l'Uni-

versité de Montréal et l'Université Laval travaillent de concert à développer ici l'enseignement supérieur et accroître l'influence de l'œuvre universitaire ".

Ces vœux, ces souhaits d'union, de noble émulation,de concours mutuels dans l'œuvre universitaire qui nous viennent de la Faculté de droit et de NN. SS. de Montréal font écho aux désirs et aux sentiments des directeurs et des professeurs de l'Université Laval. Depuis sa fondation, Laval n'a eu qu'un objectif : instituer, puis faire progresser au pays l'enseignement supérieur catholique et français. Mais elle n'a jamais cru que ce fut son apanage exclusif. Comment n'apprécierait-elle pas aujourd'hui, en lui souhaitant la bienvenue, les désirs du bien, les espérances et les promesses de succès qu'offre l'Université de Montréal ?

D'ailleurs l'Université de Montréal a un autre titre à notre considération : elle a été autorisée par le Saint Siège. Quand le Saint Siège a voulu la Succursale, nos prédécesseurs l'ont établie ; et on saura un jour ce qu'elle leur a coûté de travail, de préoccupations, de dévouement. Actuellement, le Saint Siège a voulu nous en décharger complètement pour en faire une seconde université catholique dans la province de Québec ; ce changement a donc paru utile au bien général. Sa volonté reste la nôtre aujourd'hui comme hier : Laval entend demeurer dans ses traditions d'obéissance et de soumission empressées au Saint-Siège.

CONGRÈS DES UNIVERSITÉS

La conférence des universités canadiennes a lieu tous les printemps depuis une dizaine d'années déjà. En mai dernier, elle s'est tenue à Québec. Pendant deux jours, l'Université Laval a vu siéger dans ses salons et dans ses salles, en séances générales ou particulières,les représentants de toutes les universités sœurs. L'honneur a été grand pour Laval de travailler chez elle, en collaboration avec tous ces directeurs et ces professeurs de l'enseignement supérieur du pays, aux questions qui intéressent le plus la formation scientifique et littéraire dans les provinces ; et ce lui a été un plaisir sensible de convier pour une fois à sa table tous ces maîtres distingués de la haute éducation en Canada.

Délibération académiques, séances d'études, conversations privées, propos de table ont également servi à nous rapprocher, à nous connaître et donc à nous apprécier mutuellement. Il faut de telles rencontres pour que toutes les universités finissent par apprendre et comprendre bien : nous, ce qu'on fait ailleurs, et les autres, ce qui s'enseigne chez nous. Non pas dans le but d'uniformiser l'enseignement des différentes provinces, mais pour en reconnaître au moins déjà la valeur réelle.D'ailleurs,il semble bien que nous approchions de la conclusion suivante, du moins pour l'enseignement secondaire : il n'est guère utile de vouloir rapprocher les programmes pour les faire se ressembler ; les matières du cours anglais diffèrent beaucoup de celles du cours français : Là, plus de sciences, ici, plus de philosophie et de lettres anciennes. Nos compatriotes se donnent l'éducation qu'il leur faut ; nous, celle qui nous convient.Le seul point de ralliement, croyons-nous, c'est le baccalauréat, comme chacun le veut, puis l'acceptation réciproque de diplômes de bacheliers, pour fin d'études, *ad eumden gradum*.

Notons que les relations intimes, durant nos conférences, tirent une grande partie de leur charme et de leur utilité du fait que l'anglais et le français s'y parlent à volonté.

C'est de tout cœur que nous disons au revoir à la conférence des universités canadiennes.

VISITES

L'Université inscrit ce soir au nombre des évènements heureux de l'année deux visites qui l'ont honorée au plus haut point : celle de son Altesse royale le Prince de Galles, et celle de l'Éminentissime et Illustrissime Cardinal Mercier, archevêque de Malines et Primat de Belgique.

En d'autres circonstances, nous eussions regardé comme un devoir strict de recevoir notre royal visiteur avec toute la pompe académique de notre institution. Son Altesse le méritait à tous les titres ; mais nous étions en vacances, et les minutes du prince parcimonieusement comptées. Devons-nous le regretter, quand la dignité de notre hôte n'y a rien perdu, et que la réception n'en a pas été moins honorable pour nous ? Et ce qui en fait à nos yeux tout le prix, c'est l'aimable bienveillance, la simplicité touchante, l'intimité charmante que le Prince de Galles a bien voulu nous montrer.

Reçu au Petit Séminaire par le Recteur et les prêtres de la maison, Son Altesse fit d'abord connaissance avec l'antique construction de Mgr de Laval et gagna la grande salle des prêtres. Elle y étudia avec attention quelques plans de batailles canadiennes et se plut à parcourir la galerie des gravures historiques qui en ornent les murs. Puis Son Altesse se rendit au salon de l'Université où s'étaient réunis, pour lui faire honneur, les directeurs de l'Université, des membres du chapitre métropolitain de Québec, du clergé de la ville. Le Prince aima à dire un mot et à présenter la main à toutes les personnes présentes. La conversation s'engagea entre les officiers et le personnel universitaire pendant que son Altesse, au pied du du portrait de la reine Victoria et en face de celui de Pie IX, examinait avec un intérêt visible la Charte royale et la Bulle d'érection canonique de l'Université. Quelques phrases l'avaient mis au courant des relations de l'Université avec son auguste famille : la reine Victoria, Edouard VII, et enfin sa Majesté le roi Georges dont la photographie était devant lui. Le Prince conclut aimablement et en excellent français : " Vraiment, je suis ici chez moi ".

Le départ avait sonné ; le Prince sortit.

Consigne sévère avait été donnée de n'admettre qui que ce fût du public. On fraya difficillement un passage à Son Altesse à travers les rangs pressés des spectateurs heureux de saluer de si près et d'acclamer leur futur souverain. L'Université Laval gardera mémoire fidèle et reconnaisante de cette visite où, en retour des hommages et des respects qu'elle rendait à Son Altesse, elle en recevait les marques les moins équivoques d'une condescendance et d'une bonté vraiment royales.

Nous ne sommes pas moins heureux de la visite de l'illustre Primat de Belgique.

Son Eminence représentait sans doute chez nous en cette occasion les lettres, la science et la philosophie ; elle personnifiait brillamment l'une des plus célèbres universités du monde. Et à tous ces titres, quel honneur et quel plaisir de l'avoir entendu discourir ici des erreurs et des dangers sociaux du Kantisme !

Mais malgré nous, sa présence évoquait plutôt d'autres pensées. Les tableaux de la grande guerre encore récente nous montraient en sa personne l'une de ces figures qui se sont immortalisées dans ce mondial cataclysme. Et alors nous avons vu en lui tout ce qui fait l'homme grand : intelligence claire de la justice et du droit, charité pour les petits et les malheureux, amour de l'Église et de la patrie.

Moins de dignité et moins de grandeur d'âme auraient encore assuré au Cardinal Mercier la vénération et l'admiration de son auditoire universitaire de Québec.

Mesdames.

Messieurs,

Nous avons voulu vous faire les témoins de l'œuvre de Laval. Avec nous vous avez vu une université *très active*, augmentant le nombre de ses cours, de ses professeurs, de ses cercles d'études et de ses publications. Avec nous vous avez vu une université *mieux connue* du public par ses revues, et du Canada par la réunion des universités à Québec. Avec nous vous avez vu une université *mieux aimée* de ses anciens élèves accourus aux réunions du mardi. Avec nous enfin vous avez vu une université honorée de la confiance du public et par la visite d'illustres personnages.

Vous aimerez, nous n'en doutons pas, à porter ce témoignage autour de vous ; vous aimerez à nous faire mieux connaître et mieux estimer. Par là vous deviendrez nos collaborateurs les plus précieux dans la tâche que nous avons entreprise pour le progrès de notre chère patrie et la gloire de notre sainte religion.

———

DISCOURS DE MONSIEUR ALFRED SAVARD

Grand Chevalier, Chevaliers de Colomb, Québec.

Monseigneur le Recteur,

Mesdames,

Messieurs,

Les Chevaliers de Colomb remercient cordialement Monseigneur le Recteur et Messieurs les professeurs d'avoir bien voulu les associer à cette fête de famille et présentent à l'Université Laval l'hommage respectueux de leur sympathie et de leur entier dévouement.

Ceux des anciens qui viennent quelquefois revoir leurs professeurs savent que depuis quelques années, la préoccupation constante et le grand souci des autorités du Séminaire et de l'Université a été de développer l'enseignement universitaire et de lui donner un plus grand essor.

La première des nécessités qui s'impose, nous ont-ils dit, c'est l'établissement d'une École normale supérieure, où l'on préparerait ceux qui se destinent au professorat dans l'enseignement secondaire, une école d'enseignement supérieur où l'on s'occuperait spécialement de donner à ces étudiants une formation scientifique et pédagogique.

Seulement, pour organiser cet enseignement supérieur, l'Université manquait de ressources.

C'est alors que les Chevaliers de Colomb ont cru de leur devoir de prendre les devants et de faire quelque chose pour promouvoir l'œuvre de l'aide universitaire.

L'idée fut lancée d'une souscription à être prélevée chez les Chevaliers de Colomb. Elle fut recue avec faveur. Un comité fut formé qu'on appela le Comité du Fonds d'Éducation de l'Université Laval, et nous sommes heureux de vous offrir ce soir le résultat de notre travail, soit la somme de $35000.00

Ce n'est là qu'un versement initial. Les souscriptions sont à l'heure actuelle de $46.000.00 et c'est notre ambition d'en porter le chiffre à $50.000.00

Ce Comité du fonds d'Éducation a eu pour président Monsieur L.-J.-H. LaRue, et c'est à lui que nous sommes redevables du succès remporté. M. LaRue a sacrifié ses loisirs, ses vacances, pour consacrer tout son temps au succès de cette œuvre qu'il avait fait sienne.

Il nous est agréable de mentionner spécialement le concours si précieux que lui a généreusement prêté M. Philippe Séguin. M. Le notaire Geo. Chateauvert a bien voulu remplir les fonctions de trésorier.

C'est notre devoir de les remercier publiquement de leurs bons offices.

Cette somme de $35,000.00 va pourvoir à l'établissement de la première chaire de cette École d'enseignement supérieur et l'Université Laval a bien voulu que cette chaire porte le nom de " Chaire LaRue ", reconnaissant ainsi les services rendus par un noble père et par un noble fils.

En effet, il nous sera permis de rappeler que le premier diplôme de docteur décerné par l'Université Laval, à la suite d'épreuves régulièrement subies, fut accordé en 1859 à M. Hubert LaRue, le père de Monsieur L. J.-H. LaRue.

Le Docteur Hubert LaRue fut l'un de ces jeunes médecins du temps, qui avaient fait avec grand succès à l'Université Laval leurs études professionnelles et qui inspiraient à leurs maîtres la plus grande confiance.

En 1865, déjà professeur à l'École de médecine, il fut envoyé en Europe pour y continuer ses études médicales. Il en revint quelques années plus tard pour poursuivre une brillante carrière et nous est resté comme une des belles figures de cette époque.

Le Dr. LaRue fut aussi un écrivain distingué, un des pionniers du culte de la langue française et il nous a laissé l'exemple de son patriotisme à suivre et à imiter.

Le fils a continué l'œuvre du père, et son travail va permettre à l'Université de créer la première d'une série de chaires d'enseignement, qui, une fois établies, lui permettront d'assumer la charge qui lui revient de droit, celle de préparer les professeurs de nos collèges et d'être, au milieu de nous, ce que sont en France, la Sorbonne et les Instituts catholiques.

Une fois cette tâche accomplie, pourquoi l'Université n'organiserait-elle pas à côté d'une pareille école de Hautes-Études, des cours supérieurs de sciences appliquées.

L'attention semble aujourd'hui se porter d'une façon toute particulière, sur les moyens qu'il faudrait prendre pour tirer parti des richesses abondantes que nous offre la nature du sol de la Province.

Pour répondre à toutes ces exigences, il faut des hommes qui aient reçu une culture scientifique toute particulière, à qui l'on puisse confier le soin d'exécuter ces travaux.

Il est regrettable que l'on en soit encore réduit à aller chercher à l'étranger, aux États-Unis, en Angleterre, en France, ou dans l'Ontario, les hommes dont nous avons besoin pour diriger les principales entreprises industrielles.

Sans doute, ce qu'il appartient à l'Université de donner, c'est surtout une culture philosophique, littéraire et artistique, une culture plus intense, une formation plus perfectionnée.

Mais notre Province Canadienne-Française par cela seul qu'elle se développe et prospère, cherche à assurer de plus en plus dans tous les pays, son influence ; et plus ses aspirations se précisent et s'élèvent, plus aussi devient évidente la nécessité d'un enseignement universitaire plus complet, en ce qui concerne les sciences appliquées.

L'Université a fait jusqu'ici tout ce qu'elle pouvait faire avec les moyens dont elle pouvait disposer.

Elle n'est pas à bout de dévouement, seulement les ressources lui manquent pour accomplir d'avantage.

Nos canadiens qui ont de la fortune commencent à comprendre le devoir qui leur incombe d'assister dans toute la mesure de leur possible, le zèle, le dévouement et le bon vouloir de l'Université et de ses professeurs.

Les Chevaliers de Colomb sont fiers d'avoir été les premiers à penser à l'assister. Ils vous prient, Monseigneur le Recteur, d'accepter ce témoignage de leur bonne volonté et souhaitent que l'Université Laval poursuive sa noble mission et demeure ce qu'elle n'a cessé d'être depuis sa fondation, la source de vie de la race canadienne-française.

———

DISCOURS DE M. L.-J.-H. LARUE

Président du Comité du Fonds d'Éducation

Monseigneur le Recteur,

Messieurs les Professeurs,

Mesdames,

Messieurs,

L'on m'a prié, en ma qualité de Président du Comité de l'Œuvre Universitaire chez les Chevaliers de Colomb, d'adresser la parole à l'occasion de la fête qui nous réunit ce soir.

J'apprécie l'invitation comme un honneur, mais je me réclame de votre complète indulgence.

Je suis de cette catégorie d'hommes qui savourent plutôt l'action que les discours. Soyons brefs ; entrons dans le vif du sujet.

Un auteur a dit : " Quiconque croit être en possession d'une vérité n'a pas seulement le droit, mais aussi le devoir de la proclamer ".

Une idée hantait obstinément mon esprit depuis longtemps : traduisons-là par ces paroles :

"Tout homme à quelque degré de l'échelle sociale où il se trouve, se doit à la grandeur de son pays, au bien-être de ses concitoyens."

C'est cette pensée que nous avons voulu réaliser par des actes et qui a reçu la plus tendre sollicitude de notre cœur.

Ayant appris incidemment que les autorités universitaires caressaient l'espoir de créer une École Normale Supérieure, dès cet instant, leur cause fut nôtre ; faire partager ces vues par nos associés de la Chevalerie a été notre but.

En janvier 1914, au Conseil de Québec, sous la présidence du Grand chevalier M. Jas.-A. McManamy, mes chers bons amis ici présents s'en souviennent, nous formulions le vœu de prélever des souscriptions parmi nos membres, dont le capital servirait à la fondation de chaires à l'Université Laval de Québec.

Cette proposition (je fournis ces détails pour une meilleure compréhension chez ceux d'entre vous, Messieurs, qui ne seraient pas au courant de ce qui s'est passé) fût accueillie d'emblée par mes chers bons Chevaliers du Conseil de Québec, et, il me fait plaisir de le proclamer, fût soulignée d'applaudissements, ce qui est à leur crédit.

En juin de la même année, à la réunion plénière des délégués de la Chevalerie de la Province, réunion tenue à Granby sous la présidence distinguée du Dr. Damien Masson, notre excellent ami M. J.-E. Lavergne, déployant tout le tact qu'on lui connait, et quelques discours aidant, ce projet fût unanimement ratifié ; l'on y décida qu'il devrait recevoir l'appui le plus cordial des divers Conseils.

Nous commençames notre campagne de souscriptions en mai 1914, avec l'intime conviction que nous ne prêchions point dans le désert. Le résultat obtenu prouve surabondamment la justesse de nos prévisions. N'avons-nous pas été maintes et maintes fois bien vivement émus du haut et large patriotisme témoigné par nos frères.

Des chefs de famille nombreuse, grevés d'obligations, et le nombre en est grand, nous ont reçus avec une exquise cordialité. Ils ont souscrit spontanément ; leurs oboles dépassant le minimum que nous nous faisions le scrupuleux devoir de préciser. Notre mode de procéder était d'obtenir une souscription minime de $25.00, payable au gré du souscripteur. Honneur, Messieurs, à tous ces valeureux adhérents de notre œuvre. Personnellement, nous sommes impuissants à exprimer les remerciements dûs à chacun de tous ces généreux donateurs.

Maintenant, à l'heure précise où je vous parle, nous avons fait souscrire près de $46,000.00 dont les trois quarts sont encaissés. Ce résultat, Monseigneur le Recteur, nous permet de remettre entre vos mains, ce soir, la somme de $35,000.00 assurant les assises de la fondation d'une chaire. Ce n'est qu'un versement initial ; la balance, que nous nous efforcerons de faire aussi belle que possible, sera présentée lorsque nous aurons terminé notre pélerinage qui prendra fin, quand nos forces épuisées ne nous permettront plus d'ensoleiller nos loisirs.

Mais nous reviendrons ; nous reviendrons, les Chevaliers de Colomb ont le cœur sensible pour toutes les causes chères à l'Université ; permettez une incidente qui trouve ici sa place, regrettant vivement qu'une bouche plus éloquente ne traduise mon sentiment personnel, qui est celui de tous les Chevaliers ; oui, les Chevaliers de Colomb aiment Laval. Soulignons au passage l'extraordinaire succès remporté l'an dernier pour l'Hôpital-Laval, — une annexe de l'Université — succès dû à l'emprise énergique, au talent plus que remarquable d'organisateur, au travail ingénieux de cet homme sympathique, M. L.-P. Turgeon.

Quelques réflexions pour couronner ces aperçus :

Plusieurs sommités religieuses et civiles qui honorent cette réunion savent tous les beaux rêves fortement nourris par notre esprit à l'endroit de notre chère Université. Cette grande institution qui s'est élevée au coût prodigieux de si généreux sacrifices tenant parfois du miracle, de la part de ses illustres fondateurs, des membres du corps enseignant ; cette université qui a vécu de l'inlassable dévouement de ses professeurs, n'est-ce pas elle qui, dans une bien large mesure, a jeté beaucoup d'éclat sur notre vie nationale ; n'est-ce pas de son sein qu'est sortie l'élite de nos hommes instruits, et alors ne réclame-t-elle point toute l'aide pécuniaire du grand public ?

Si nous ne voulons point déchoir, allons de l'avant.!

Si les Chevaliers de Colomb, dont la fortune n'est point l'apanage du plus grande nombre,ont su s'imposer bien des sacrifices ; s'ils ont fait preuve évidente d'un acte de grande générosité en des temps critiques sur lesquels je n'appuie pas ; s'ils ont poussé la magnanimité d'en agir ainsi, lorsqu'ils étaient en butte à tant de préjugés — qui fondent maintenant comme neige au soleil — cet acte de leur part, Messieurs, ne peut-il servir d'exemple, susceptible d'aider puissamment cette collecte qui s'annonce chez le grand public.

Je ne doute point que chacun de ces généreux souscripteurs — ils sont disséminés de par toute la Province — seront autant d'apôtres pour promouvoir auprès de leur entourage les intérêts chers caressés par le Comité de l'Œuvre Universitaire.

Ces bons Chevaliers savent comme nous, que pour réussir, trois conditions sont indispensables : Croire à une vérité ; la vouloir et la poursuivre obstinément, malgré tous les obstacles.

Permettez, Monseigneur, le Recteur, ces réflexions à celui qui a quelqu'expérience acquise et dont le plus vif désir est la réalisation pleine et entière de tous vos rêves, qui sont les siens.

Je ne saurais terminer cet entretien, sans exprimer en mon nom et en celui de chacun des membres de ma famille, les sentiments d'une bien profonde gratitude ; Merci aux différentes autorités : Comité d'Educa-

tion, Conseil de Québec, Conseils du Séminaire et de l'Université, pour l'exquise délicatesse qu'ils ont eue en baptisant cette chaire du nom du premier médecin reçu par l'Université Laval (1855) le Dr Hubert LaRue. Le nom officiel de cette chaire sera donc : CHAIRE LARUE, fondée par les Chevaliers de Colomb.

Merci, M. le Grand Chevalier, pour le souvenir touchant évoqué de celui qui fût mon père.

Vous avez remué les fibres les plus secrètes de mon cœur en parlant d'une manière si élogieuse mais si juste du professeur émérite, de l'écrivain si plein d'originalité, du patriote éclairé dont le nom est si intimement lié à l'histoire de l'Université Laval et aux lettres canadiennes.

Mon excellent ami, pour ce qui est des paroles par trop élogieuses à mon adresse, a exagéré la note, attribuons cet élan à son bon cœur.

Et mesdames et messieurs ces compliments par trop flatteurs, laissez-moi vous le déclarer en toute franchise, sont plutôt dûs à tous ces vaillants donateurs dont la générosité ne s'est pas démentie. Merci à chacn d'eux, si le succès a couronné nos efforts ; et merci à notre estimé confrère M. Seguin, qui nous a été un précieux aide dans les premières années de cet apostolat.

Ce dernier, comme nous, n'ignore pas que la manne est une fois tombée du ciel ; une seule fois ! L'argent, jamais ; mais il sait également que le ciel si riche en d'autres ressources, je le proclame par cette expérience acquise, preuve nouvelle de sa bonté, ne nous a jamais fait défaut.

Voici les noms des Conseils qui ont contribué à cettte bourse :

QUÉBEC
TROIS-RIVIÈRES
SHERBROOKE
GRAND'MÈRE
VICTORIAVILLE
LA TUQUE
SHAWENEGAN
NICOLET
GRANBY.

Il nous fait particulièrement plaisir de signaler que le Comité d'État de la Province a toujours témoigné de sa générosité à sa réunion annuelle ; tout récemment, à Sorel où il s'assemblait, il nous vota un montant appréciable.

Quelques Chevaliers appartenant à divers Conseils autres, Canadiens ou étrangers, ont tenu à nous encourager d'une manière pratique. Parmi ceux-là, il nous est particulièrement agréable de mentionner M. le Docteur Damien Masson, dont les actes de haute charité ne se comptent plus ; M. l'abbé Beaudin, le distingué chapelain du Comité d'État ; M. A.-G. Casault connu si avantageusement de tous les Chevaliers de Colomb.

Tous les membres qui font partie maintenant des Conseils nouvellement crées à Chicoutimi, Lévis, Thetford Mines, Richmond, et qui comptaient parmi le personnel, soit de Québec, soit de Sherbrooke, ont aussi bien témoigné de leur générosité.

Les souscriptions sont encore à l'ordre du jour.

Nous avons confiance que les nouveaux sociétaires du Conseil de Chicoutimi se reppelleront que le Chancelier de l'Université Laval, Son Éminence le Cardinal Bégin, fût leur Chef spirituel. Devant ces motifs leur générosité ne saurait faire doute.

Et le Conseil de Lévis ! Ayant à sa tête l'homme d'initiative bien connu qui est M. L.-J. Roberge, ne manquera point de se rappeler que le vénérable Chancelier de l'Université Laval est un enfant de Lévis.

RÉPONSE DE MGR LE RECTEUR

Chevaliers,

Après avoir entendu MM. Savard et LaRue, personne de vous, Mesdames et Messieurs, ne sera surpris, je pense, que nous ayons admis ce soir les Chevaliers de Colomb à la réunion de notre famille universitaire. Ils y avaient un droit indéniable. Vous le savez maintenant : voilà six ans que dans leurs conseils ils s'entretiennent des intérêts de l'Université. De leur propre initiative, M. LaRue en tête, ils consacraient à fonder la première chaire de l'École Normale Supérieure ce qu'ils viennent de vous dire: argent, savoir-faire et dévouement. Que faut-il de plus pour être un peu, beaucoup de la maison?

Le don considérable des Chevaliers de Colomb s'accompagne de circonstances qui en relèvent singulièrement la valeur à nos yeux. Alors que personne à peu près, en dehors des cercles universitaires, ne songeait à une École Normale Supérieure à Québec, les Chevaliers de Colomb travaillaient à lui assurer sa première chaire. C'était donc d'ores et déjà distribués dans toute la Province de Québec à peu près 2,000 canadiens dévoués de cœur et d'esprit à l'œuvre essentiellement nécessaire de notre éducation supérieure.

Et cette œuvre, ils y travaillent avec désintéressement. Ils laissent à l'Université l'entière liberté d'attribuer leur fondation à la chaire qui lui paraîtra la plus utile, de la transporter à une autre chaire, l'utilité de la première cessant. Ils demandent pour toute condition que la chaire qui bénéficie de leur fondation porte le nom de *chaire LaRue*. Pensée délicate. Sans doute, elle s'adresse au fils, M. L.-J.-H. LaRue ; tout le monde voit bien la large part qu'il a prise au travail, et celle qu'il a aussi au succès de la souscription. Mais, on le comprend, c'est le nom du Dr Hubert LaRue qu'on veut consacrer à jamais. M. Savard vient de vous dire combien il la mérite, et l'Université s'unit au public pour féliciter de cette pensée les Chevaliers de Colomb. Elle les en jalouse même un peu et regrette de n'avoir pas eu les moyens de fonder elle-même une chaire à la mémoire de ce professeur qu'elle a aimé et qui l'a honorée.

A Messieurs les Chevaliers de Colomb, pour leur généreuse fondation, pour le travail et le dévouement qu'ils y ont mis, un mot qui traduit les sentiments de l'auditoire et les nôtres : Merci.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

Pour l'année 1919-1920

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS

Diplômées de l'enseignement primaire

SECTION MÉNAGÈRE

Certificats (cours moyen)

1920 — Melles Brassard, Henriette, a. g. d., Roberval.
Gauthier, Olivette, a. g. d., Roberval.
Bouchard, Bertha, a. g. d., Roberval.
Simard, Noella, a. d., Roberval.
Tessier, Lætitia, a. d., Roberval.
Laporte, Lucette, Roberval.
Morisset, Marie-Paule, Roberval.
Brassard, Jeanne, Roberval.
Gagné, Eugénie, Roberval.
Tremblay, Jeannette, Roberval.
Bergeron, Ursule, Roberval.
Gauthier, Rolande, Roberval.
Savard, Éva-Marie, Roberval.
Morin, Alice, a. g. d., Bon-Pasteur.

Diplômes (cours supérieur)

1920 — Melles Dwyer, Mary, a. g. d., Bon-Pasteur.
Pouliot, Élise, a. g. d., Bon-Pasteur.
Dionne, Annette, a. g. d., Bon-Pasteur.

Diplômes (cours supplémentaire)

1920 — Melles Giasson, Berthe, a. g. d., St-Pascal.
Couturier, Marie-Anne, a. g. d., St-Pascal.
Damboise, Cécile, a. g. d., St-Pascal.
Blais, Lucile, a. g. d., St-Pascal.
Foisy, Simone, a. g. d., St-Pasdal.

SECTION COMMERCIALE

Diplômes (cours supérieur)

1920 — Melles Bourrassa, Irène, a. g. d., SS. de la Charité.
Savard, Yolande, a. d., SS. de la Charité.
Guérin, Alexandra, SS. de la Charité.

SECTION GÉNÉRALE

Certificats (cours moyen)

1920 — Melles Côté, Charlotte, a. g. d., Jésus-Marie.
Coote, Béatrice, a. g. d., Jésus-Marie.
Lindsay, Germaine, a, g. d., Jésus-Marie
Belleau, Madeleine, a. g. d., Jésus-Marie.
McGoldrick, Mary, a. g. d., Jésus-Marie.
Flynn, Évangéline, a. g. d., Jésus-Marie.
Turgeon, M.-Marthe, a. g. d., Jésus-Marie.
Guay, Germaine, a. g. d., Jésus-Marie.
Dion, Gabrielle, a. g. d., Jésus-Marie.
Fréchette, Médèle, a. g. d., Jésus-Marie.
Valois, Jeanne-Rita, a. d., Jésus-Marie.
Feeney, Eileen, a. d., Jésus-Marie.
Giguère, Évangéline, a. d., Jésus-Marie.
Dionne, Yvette, a. d., Jésus-Marie.
Charrier, Yvette, a. d., Jésus-Marie.
Guénard, Anne-Marie, a, d., Jésus-Marie.
Ruel, Jeannette, a. d., Jésus-Marie,
Parent, Anne-Paule. a. d., Jésus-Marie.
Dubuc, Germaine, Jésus-Marie.
Lavoie, Germaine, Jésus-Marie.
Dufresne. Lucette, Jésus-Marie.
Gauvin, Jeanne, Jésus-Marie.
Bois, Georgine, Jésus-Marie.
Guérette, M.-Louise, Jésus-Marie.
Émond, Monique, Jésus-Marie.
Côté, Marie-Paule, Jésus-Marie.
Roy, Marie-Jeanne, Jésus-Marie.
Roy, Marg.-Marie, Jésus-Marie.
Roy, Olivette, Jésus-Marie.
Naud, Yvette, a. g. d., Ursulines,
Falardeau, Estelle, a. g. d., Ursulines,
de Villers, Pauline, a. g. d., Ursulines,
Fiset, Pauline, a. g. d., Ursulines.
Perreault, M.-Thérèse, a. g. d., Ursulines.
Bégin, Yvonne, a. g. d,. Ursulines.
Gagné, Germaine, a. g. d., Ursulines.
Lapointe, Gabrielle, a. d., Ursulines.
Vaillancourt, Marg.-Marie, a. d., Ursulines.
Lahaie, Georgeline, a. d., Ursulines.
Deschamps, Yvette, a. d., Ursulines.
Pelland, M.-Marthe, a, d., Ursulines.
Maurice, Laurenza, a,d., Ursulines.
Fraser, Alice, a. d., Ursulines.
Rocheleau, Phœbé, a. d., Ursulines.
Hudon, Simone. a. d., Ursulines.
Huot, Bernadette, a. d., Ursulines.
Grandbois, Madeleine, Ursulines.
Ferron, Bertha, Ursulines.
Boisvert, Madeleine, Ursulines.
Pelletier, Marguerite, Ursulines.
Germain, Thérésa, Ursulines.
Lachance, Elmire, Ursulines.
Buckley, Olive, a. g. d., Bon-Pasteur.

Dallaire, Isabelle, a. g. d., Bon-Pasteur
Kennedy, Aileen, a. g. d., Bon-Pasteur.
Roy, Annette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Lervin, Margaret, a, g, d., Bon-Pasteur.
Ruel, Fabiola, a, g, d., Bon-Pasteur.
Côté, Antonia, a. g. d., Bon-Pasteur.
Vincent, Yvette, a. g. d., Bon-Pasteur
Hunter, Béatrice, a. g. d., Bon-Pasteur.
Delisle, Violette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Tims, May, a. g. d., Bon-Pasteur.
Smith, Thérèse, a. g. d., Bon-Pasteur.
Moore, Mary-Jane, a. g. d., Bon-Pasteur.
Delaney, Dorothy, a. g. d. Bon-Pasteur.
Mill, Eva, a. g. d, Bon-Pasteur.
Brouilly, Marguerite, a, g, d., Bon-Pasteur
Racine, Diane, a. g. d. Bon-Pasteur.
Belleau, Marthe, a. g. d., Bon-Pasteur.
Lemay, Simone, a. g. d., Bon-Pasteur.
Boucher, Annette, a. g. d., Bon-Pasteur.
Pelletier, Aline, a, g. d., Bon-Pasteur.
Deschênes, Bertha, a. g. d., Bon-Pasteur.
Michaud, Simone, a. g. d., Bon-Pasteur.
Langlais, Alice, a. g. d., Bon-Pasteur.
Bédard, Éva, a, g. d., Bon-Pasteur.
Bélanger, Géraldine, a. g. d., Bon-Pasteur.
Routhier, Antoinette, a. g. d., Bon-Pasteur.
McHugh, Mary, a. d., Bon-Pasteur.
White, Dorothy, a. d., Bon-Pasteur.
LeMay, Pierrette, a. d., Bon-Pasteur.
Gaumond, Pauline, a. d., Bon-Pasteur.
Sexton, Juliette, a. d., Bon-Pasteur.
Lagacé, Anita, a. d., Bon-Pasteur.
Levasseur, M.-Thérèse, a, d. Bon-Pasteur.
Lapointe, Yvonne, a. d., Bon-Pasteur.
M. Des Chênes, Gilberte, a, d., Bon-Pasteur.
Belle, Pauline, a. d., Bon-Pasteur.
Laperrière, Annette, a. d., Bon-Pasteur.
Dunn, Eileen, Bon-Pasteur.
Cassidy, Ednay, Bon-Pasteur.
Power, Géraldine, Bon-Pasteur.
Dorion, Marguerite, Bon-Pasteur.
Dorion, M.-Blanche, Bon-Pasteur.
Gagnon, M- Antoinette, Bon-Pasteur.
Couture, Marguerite, Bon-Pasteur,
Guay, Thelma, a. g. d., SS. de la Charité.
Kennedy, Gladys, a. g. d., SS. de la Charité.
Montambault, Ionia, a, g, d., SS. de la Charité.
Lavallée, M.-Jeanne, a. g. d., SS. de la Charité.
Bédard, Juliette. a. g. d., SS. de la Charité.
Dion, Gabrielle, a. g. d., SS. de la Charité
Latouche, Julia-Marg.. a. g. d., SS. de la Charité
Sirois, Aline, a. g. d., SS. de la Charité.
Plamondon, Cécile, a. g. d., SS. de la Charité.
Dubé, Irène, a, g. d., SS. de la Charité.
Plourde, Cécile, a. g. d., SS. de la Charité
Masse, Albertine, a. g. d., SS. de la Charité.
Charest, Marguerite, a. g. d., SS. de la Charité

1820 — Melles. Lambert, Olivette, a, g, d., SS. de la Charité.
Laliberté, Pauline, a. g. d., SS, de la Charité.
Dumontier, Simonne, a., g. d., SS. de la Charité.
Maranda, Simonne, a. g. d., SS. de la Charité.
Samson, Yvonne, a, g, d., SS. de la Charité.
Roy, Marie-Paule, a. d., SS. de la Charité.
McCauley, Bella, a. d., SS. de la Charité.
Greffin, Henrietta, a, d., SS. de la Charité.
Copeman, Mary, a. d., SS. de la Charité.
Hamelin, Émilienne, a. d., SS. de la Charité.
Grenier, Andrée, a. d., SS. de la Charité.
Chamberland, M.-Aimée, a. d., SS. de la Charité.
Boissinot, Antoinette, a. d., SS, de la Charité.
Robitaille, Anne-Marie, a. d., SS, de la Charité.
Guy, Alice, a. d., SS. de la Charité.
Rémillard, M.-Paule. a. d., SS. de la Charité
Blouin, Simonne, a, d, .SS. de la Charité.
Lacasse, Yvette, SS. de la Charité.
LeVallée, M.-May, SS. de la Charité.
Bussières, Bertha, SS. de la Charité.
Lévesque, Germaine, SS. de la Charité.
Labrecque, Adrienne, SS. de la Charité
Pelletier, Anita, SS. de la Charité.
Labrecque, Irène, SS. de la Charité.
Létourneau, Cécile, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Cauchon, Blandine, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Larochelle, Simonne, a, g. d., C. N.-D., St-Roch.
Martel, M.-Thérèse, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Vandry, Aline, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Lechasseur, Lucienne, a. g. d., C. N.-N., St-Roch.
Coulombe, Véronique, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Earley, Henriette, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Dufour, Alfreda. a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Patry, Simonne, a, g, d., C. N.-D., Bellevue.
Hurteau, Aline, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Lemieux, Thérèse, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Côté, Gabrielle, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Dufour, M.-Angèle, a. d., C. N.-D., Bellevue.
Kindelan, Annie, C. N.-D., Bellevue.
Benoît, Rachel, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Rousseau, Germaine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Boissonneau, Marie. a. g. d., SS. de l'Assomption.
Crépeau, Alice. a. g. d., SS. de l'Assomption.
Caron, Sabine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lord, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Béland, Jeannette, a, g, d., SS. de l'Assomption.
Poisson, Annette, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Richard. Alvina, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lafond, Germ.-Laurence, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Arcand, Noellie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Lavigne, Antoinette-Cécile, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Joyal, Annette, a, g, d., SS. de l'Assomption.
Laporte, Berthe, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Damphousse, Bernadette, a, g, d., SS. de l'Assomption.
Daneau, Anne-Marie, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Rousseau, Cecilia, a. g. d., SS. de l'Assomption.

1920 — Melles. Paquette, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Hébert, Émérentienne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Nadeau, Germaine, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Laliberté, Irène, a, g. d., SS. de l'Assomption.
Boutin, Hélène, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Laliberté, M.-Paule, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Béliveau, Lucina, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cantin, Élisa, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Trudel, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Riberdy, Antoinette, a. d., SS. de l'Assomption.
Boisvert, Germaine, a. d., SS, de l'Assomption.
Michaud, Joséphine, a. d., SS, de l'Assomption.
Auger, Berthe-L., a. d., SS. l'Assomption.
Bernier, Alice, a. d., SS. de l'Assomption.
Bilodeau, Regina, a. d., SS. de l'Assomption.
Isabelle, Adrienne, a. d., SS. de l'Assomption.
Grenier. Lucienne, a. d., SS, de l'Assomption.
Ferron, Florette, a. d., SS, de l'Assomption.
Lefebvre, Marie, a. d., SS. de l'Assomption.
Shooner, Blanche, a. d., SS, de l'Assomption.
Cardin, Berthe, a. d., SS. de l'Assomption.
St-Germain, Aline, a, d., SS. de l'Assomption.
Beaupré, Juliette, a, d,. SS. de l'Assomption.
Desfossès, Rosa, SS. de l'Assomption.
Lyonnais, Antoinette, SS. de l'Assomption.
Robichaud, Alice, SS. de l'Assomption.
Houle, Cécile, SS. de l'Assomption.
Dunn, Éva, SS. de l'Assomption.
Tourigny, Blandine, SS. de l'Assomption.
Taschereau, Henriette, SS. de l'Assomption.
Lasalle, Rose-Alma, SS. de l'Assomption.
Lupien. Annette, SS. de l'Assomption.
Lefebvre, Juliette, SS. de l'Assomption.
Julien, Anita, SS. de l'Assomption.
Bélanger, Alice, SS. de l'Assomption.
Julien, Yvette, SS. de l'Assomption.
Ritchot, Florence, SS. de l'Assomption.
Letendre, Albany, SS. de l'Assomption,
Thibaudeau, Berthe, SS. de l'Assomption.
Bélec, Émilia, SS. de l'Assomption.
Laliberté, Pierrette, SS. de l'Assomption.
Turgeon, Sarah, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Jenkins, Lily, a. d., SS, de la Charité de St-Louis.
Lemieux Jeannette, a, d., SS. de la Charité de St-Louis.
Bourk, Cécile, a. d., SS, de la Charité de St-Louis.
Darveau, Brigitte, a. d., SS, de la Charité de St-Louis.
Martel, Alice, SS. de la Charité de St-Louis.
Bertrand, Gabrielle, SS. de la Charité de St-Louis.
Tremblay, Donate, a, g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Couture, Pauline, a. g. d., SS. de S. Joseph de St-Vallier.
Clément, Marguerite, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Villeneuve, Irène, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Mathieu, Béatrice, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.

1920 — Melles. Lamontagne. Béatrice, a, g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier
Bissonnette, Yvonne, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Foisy, Thérèse, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Dubuc, Isabelle, a, g. d., Ursulines, Stanstead.
Elie, Marie-Stella, a, g, d., Ursulines, Stanstead.
Demers, Lilian, a, d., Ursulines, Stanstead,
Tellier, Lucienne. a. d., Ursulines, Stanstead.
Darche, Thérèse, a. d., Ursulines, Stanstead,
Collet, M.-Jeanne, Ursulines, Stanstead.
Demers, Gabriel, Ursulines, Stanstead.
Bastien. Albertine, a. g. d., N.-D. Bon-Conseil, Lévis.
Lapointe, Annette, a. d., N.-D., Bon-Conseil, Lévis.

Diplômes (cours supérieur.)

Bélanger, Gilberte, a, g.,d., Jésus-Marie.
Roy, Lucienne, a. g.,d.. Jésus-Marie.
Paquet, Alice, a. g. d., Jésus-Marie.
Delisle, Simonne, a. g. d., Jésus-Marie.
Turgeon, Marg.-Alice, a. g. d., Jésus-Marie.
Francœur, Jacqueline, a. g. d., Jésus-Marie.
Samson, Marguerite, a. d., Jésus-Marie.
Dion, Florence, a. d., Jésus-Marie.
Nobert, Monique, a. d., Jésus-Marie.
LaCroix, Madeleine, a. g. d., Ursulines.
Lacoursière, Agathe, a. g. d., Ursulines.
Rousseau, Armande, a. g. d, Ursulines.
Fohy, Josette, a. g. d., Ursulines.
Sirois, Édith, Ursulines.
Byrne, Ursula, a. g. d., Bon-Pasteur.
Belleau, M.-Louise, a, g, d., Bon-Pasteur.
Fillion, Lucienne, a. g. d., Bon-Pasteur.
Lefebvre, Berthe. a. g. d., Bon-Pasteur.
Simard, Gabrielle, a. g. d., Bon-Pasteur.
Levasseur, Marg.-Marie, a. d., Bon-Pasteur.
Rioux, Berthe, a. d., Bon-Pasteur.
Picard, Esther, a. g. d., SS. de la Charité
Beaudet, Ernestine, a. g. d., SS. de la Charité
Bussières, Béatrice, a. g. d., SS, de la Charité.
Pelletier, Cécile, a. g. d., SS. de la Charité.
Belleau, Marie-Sylvia, a, g. d.. SS. de la Charité
Rémillard, Esthérita, a, g. d., SS. de la Charité.
Michaud, Juliette, a. g. d., SS. de la Charité.
Clavet, Lucienne, a. d., SS. de la Charité.
Caron, Germaine, a, d., SS. de la Charité.
Roy, Éléonore, SS. de la Charité.
Léveillée, Lucienne. SS. de la Charité.
Ouellet, Mary-Ann, SS. de la Charité.
Martin, Annie, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Caron, Marie-Paule, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Huot, Yvonne, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Turcotte, Lucienne, a. d., C. N.-D., St-Roch.
Auger, Yvette, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Julien, Anna, a, g. d., C. N.-D., Bellevue.
Trahan, Marie-Thérèse, a, g, d., SS. de l'Assomption.

1920 — Melles Savoie, Gabrielle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Savoie, Eustelle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Voisard, Yvonne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Masse, Alberta, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Béland, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Taillon, Lauretta, a. g. d., SS. de l'Assomption,
Dauphinais, Rosa, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Rochette, Antoinette, a. g. d., SS. de la Charité de St-Louis.
Mercier, Rosetta. a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Labrecque, Laura-L., a, d., Ursulines, Stanstead.

Diplômes (cours supplémentaire)

1920 — Melles Chabot, Thérèse, a. g. d., Jésus-Marie.
Turgeon, Paulette, a. g. d., Jésus-Marie.
Laflamme, Pauline, a. g. d., Jésus-Marie.
Lavoie, Éva, a. g. d., Jésus-Marie.
Plamondon, Yolande, a. g. d., Jésus-Marie.
Crispo, Juliette, a. g. d., Jésus-Marie.
Garneau, Marie, a. g. d., Jésus-Marie.
Robitaille, Antonine, a. d., Jésus-Marie.
Alain, Gabrielle, a. d., Jésus-Marie.
Dutil, Lætitia, a. g. d., Bon-Pasteur.
Madden, Bridget-Ann, a. g. d., SS. de la Charité.
Bernier, Cécile, a, g, d., SS. de la Charité.
Dumont, Augustine, a. g. d., SS. de la Charité.
Guy, Angéline, a. g. d., SS. de la Charité.
Ward, Annie, a. d., SS. de la Charité.
Morin, Georgette, a. d., SS. de la Charité.
Gagné, Thérèse, a. d., SS. de la Charité.
Bernier, Marie-Jeanne, SS. de la Charité.
Côté, Germaine, a. g. d., C. N.-D., St-Roch.
Dubé, Cécile, a. g. d., C, N.-D., St-Roch.
Garneau, Aline, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Norton, Margaret, a. g. d., C. N.-D., Bellevue.
Therrien, Estelle, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Bergeron, Élianne, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Gravel, Régina, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Cotnoir, Laure, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Péloquin, Blanche, a. g. d., SS. de l'Assomption.
Mathieu, Louisa, a, g, d., SS. de l'Assomption.
Morisset, Jeanne, a. g. d., SS. de St-Joseph de St-Vallier.
Samson, Simone. a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Verreault, Marie-Anne, a. g. d., Ursulines, Stanstead.
Lavigne, Éva, a. d., Ursulines, Stanstead.

Diplômés de l'enseignement commercial, Québec

CERTIFICAT DE DROIT COMMERCIAL

1920 — MM. Légaré, Ernest, a. g. d.
Dolbec Jos.-André, a. g. d.

1920 — MM. Dionne, J.-Ferréol, a. d.
Dumas, Charles, a. d.
Cloutier, Antoine, a. d.
Rondeau, Jos.-Elisée.

CERTIFICAT DE COMPTABILITÉ

1920 — MM. Chartré, Maurice, a. g. d.
Cloutier, Antoine, a g. d.
Dolbec, J.-A., a. d.
Beaulieu, J.-A.

Diplômé de l'École d'arpentage et de génie forestier

CERTIFICAT D'ADMISSION A L'ÉTUDE DE L'ARPENTAGE

1920 — M. Leclerc, Rosario.

Diplômés de l'enseignement classique

BACHELIERS ÈS SCIENCES

1920 — M. de Varennes, Réal, Ste-Marie.
Côté, Jean-Charles, Québec.
Mathieu, Joseph, a. d., Québec.
Roy, Romulus, Nicolet.

BACHELIERS ÈS LETTRES

1920 — MM. Cornellier, Albert, Ste-Marie.
Gagnon, Émile, Ste-Marie.
Poirier, Georges-Étienne, Ste-Marie.
Rolland, René, Ste-Marie.
Gauthier, Nazaire, Ste-Marie.
McGarry, James, Loyola,
Bégin, Émile, a. d., Québec.
Rancourt, Jules, a. d., Québec.
Gravel, Pierre, a. d., Québec.
Boivin, Antoine, Québec.
Tremblay, Antonio, Québec.
Auger André, Québec.
Déry, Armand, Québec.
Audet, Lionel, Québec.
Jobidon, Émile, Québec.
Boucher, Paul, Québec.
Favreau, Gautier, Sherbrooke.
LeBlanc, Gabriel, Montréal.
Sylvestre, Paul, Sherbrooke.
Gauthier, Anicet, Chicoutimi.

BACHELIERS ÈS ARTS

1920 — MM. Beaudry, Lionel a. g. d., Ste-Marie.
Brossard, Roger, a. g. d., Ste-Marie.
Bédard, Paul-Émilien, a. d., Ste-Marie.
de Guise, Clément, a. d., Ste-Marie.
Lafresnière, Gabriel, a. d., Ste-Marie.
Lamarre, Philippe, a. d., Ste-Marie.
Lanctôt, Gérard, a. d., Ste-Marie.
Lefils, Frédéric, a. d., Ste-Marie.
Chéné, André, Ste-Marie.
Côté, Gérard, Ste-Marie.
Coutu, Lucien, Ste-Marie.
Dagenais, Émilien, Ste-Marie.
Desrosiers, Hector, Ste-Marie.
Dupuis, Antonio, Ste-Marie.
Lamarre, Antoine, Ste-Marie.
Leroy, Alfred, Ste-Marie.
Panneton, J.-Samuel, Ste-Marie.
Pellegrino, Eugène, Ste-Marie.
Trudel, Eugène, Ste-Marie.
Anglin, Robert, Loyola.
Chabot, Arthur, Loyola.
Cloran, J.-Raymond, Loyola.
Hearn, John, Loyola.
Malone. Michæl, Loyola.
Sénécal, Jacques, Loyola.
Dechêne, Guillaume. a. g. d., Québec.
Bédard Olivier, a. g. d., Québec.
Boulet, Jean-Paul a. g. d., Québec.
LeBlond, Wilfrid, a g. d., Québec.
Miville-Dechesnes, Émilius, a. g d., Québec.
Hudon, Jean, a. g. d., Québec.
Chabot, Pierre-Auguste, a. g. d. Québec.
Taschereau, Charles-R., a. g. d., Québec.
Monet, Fabio, a. g. d , L'Assomption.
Fontaine, Auray, a. g. d., St-Hyacinthe.
Veilleux, Rosario, a. d., Québec
Saint-Pierre, Auguste, a. d., Québec.
Rochette Emilien, a. d , Québec.
Martel, Jean-Baptiste, a. d., Québec.
McLaren, Léo, a. d., Québec.
Laverdière, Joseph-Willie, a. d., Québec.
Lamontagne, Joseph, a. d., Québec.
Lacroix, Gérard, a. d., Québec.
Lapointe, Henri, a. d.. Québec.
Marquis Émile, a. d., Québec.
Dumont, Armand, a. d., Québec.
Lachance, Henri, a. d., Québec.
Turcotte, Rosaire a. d., Québec.
Godbout, Bernardin, a. d., Québec.
Gauthier, Charles-Auguste, a. d., Québec.
Côté, Henri-Siméon. a. d., Québec.
Blais, Richard, a. d., Rimouski.
Coote, Gérald, a. d., Québec.
Dufresne, Origène, a. d., St-Hyacinthe.
Lapointe, Omer, a. d., Chicoutimi.

1920 — MM. Lavallée, Armand, a. d., Joliette.
Jeannette, Jean-Albert, a. d., Ste-Thérèse
Moreau, Jean-Louis, a. d., Ste-Thérèse.
Marchildon, Paul, a. d., Ste-Thérèse.
Chabot, Adalbert, Québec.
Jobin Jean-Baptiste, Québec.
Doyon, Adolphe, Québec.
Girard, Albert, Québec.
Gosselin, Jules, Québec.
Chalifour, L.-Philippe, Québec.
Dion, Lauréat, Québec.
Charland, Jean-Baptiste, Québec,
Vallée, Genest, Québec
Brunet, Willie, Québec.
Trempe, Florian, Québec.
Couture, Rosaire, Québec.
Leclerc, Georges-A., Rimouski.
Dérome, Ferdinand, St-Jean.
Gagnon, Raoul, Chicoutimi.
Lessard, Jules, Québec.
Guilbault, René, Joliette.
Coutu, Arthur, Joliette.
Ruel, Émile, Trois-Rivières.
Ruel, Alexandre, Trois-Rivières.
Rochon, Bruno, Ste-Thérèse.
Pigeon, Henri, Ste-Thérèse.
Ostigny, Bernier, Ste-Thérèse.
Dussault, Rosaire, St-Laurent.
Forest, Louis-Philippe, St-Laurent.
MacAdam, Adolphe, St-Dunstan.
Talbot, Henri, a. d., Lévis.
Pelchat, Arthur, a. d., Ste-Anne.
Lachance, Louis-Joseph, a. d., Ste-Anne.
Tardif, Aristide, a. g. d., Lévis.
Beaulieu, Marie-Louis, a. d., Lévis.
Beaulieu, Edouard, a. g., d., Lévis.
Bernier, Maurice, a. d., Lévis.
Cliche, Odilon, Lévis.
Pelletier, Luc, a. d., Lévis.
Fortier, Yvon, St-Laurent.
Sylvestre, Georges, a. g. d., Sherbrooke.
Sylvestre, Philippe-Auguste, Joliette.
Lamarche, Louis, L'Assomption.
Boissonnault, Arcade, a. d., Valleyfield.
Guillemette, Louis-Philippe, a. d., Lévis.
Melançon, Donat, a. g. d., St-Dunstan.
Hamel, Ulysse, St-Laurent.
Paré, Arthur, a. d., Ste-Anne.
Pinsonnault, Germain, a. g. d., L'Assomption
Gosselin, Yves, Lévis.
Bernier, Maurice, a. d., Lévis.
Leblanc, Albert, a. d., Sherbrooke.
Laliberté, Jules, Nicolet.
Sylvestre, Sylvestre, a. d., Joliette.
Danis, Antonio, a. g. d., Ironside.
Levac, Donat, Valleyfield.
Fortin, Alphonse, a. g. d., Rimouski.

1920 — MM. Chassé, J.-Alphonse, Rimouski.
Trempe, Florian, Québec.
Racine, Hilaire, Bourget.
Pilon, Henri, Bourget.
Deshaies, Georges-E., Joliette.
Bélanger, Arthur, L'Assomption.
Potvin, Edmond, Chicoutimi.
Gelly, Pierre-Émile, a. g. d., Lévis.
Guenette, Henri, a. g. d., Lévis.
Bourget, Antoine, Lévis.
Guilbault, Fernand, a. g. d., Joliette.
Martel, Léo, Ste-Anne.
Grégoire, Jean, a. g. d., L'Assomption.

LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE

1920 — MM. Cannon, Robert, a. g. d., Q.
Beaudry, J.-Adrien, C. S. C., a. g. d., Q.
Turgeon, Geo.-Henri, a. d., Q.
Potvin, Pascal, Q.
Cashen, Thomas-Francis, C. S. C., Q.
Gobeil, Chs-Edouard, Q.
Sylvestre, Sylvestre, a. g. d., Joliette.

MAITRE ÈS ARTS

1920 — MM. Dufour, abbé Joseph, Chicoutimi.
Gervais, abbé Augustin, L'Assomption.

DOCTEUR ÈS LETTRES

1920 — Gosselin, Mgr David, P. D., Q.
M. Harris, Rev. W.-R., Toronto.

———

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

BACHELIERS

1920 — MM. Roy, Pierre, M.
Godin, Ls-Georges, M.
Vézina, Roméo.
Vézina, Jos.-Charles.
Veilleux, Joseph-Odilon.
Allaire, Egide.
Gagné, Ernest.
Bélanger, Raoul.
Tremblay, Geo.-William.
Blagdon, Charles.
Barrette, Émile.
Beaudoin, Hervé.
Lapierre, Valmont.
Saint-Hilaire, Ls-Ernest.
Monette, Rodolphe.
Minguy, Chs-Émile.

DOCTEURS

1920. — MM. Bossinotte, Antonio, a. g. d.,
Dumont, Charles, a. g. d.
Bérubé, Adrien, a. g. d.
Audet, Georges, a. g. d.
Courchesne, Georges-Henri, a. d.
Paradis, Armand, a. d.
Blagdon, Charles, a. d.
Gagné, Ernest, a. d.
Veilleux, Jos.-Odilon, a. d.
Bilodeau, Alphédor, a. d.
Turcotte, Adélard,
Tremblay, Geo.-William.
Simard, Camille.
Marin, G.-Raphaël.
Vézina, Roméo.

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE DROIT

BACHELIERS

1920 — MM. Bernard, Eugène,
Drolet, Antonio.
Duckett, Chs-E., M.

LICENCIÉS

1920 — MM. Boulianne, Adjutor, a. g d.
Taschereau, André.
Morin, Émile.
Taschereau, Robert.
Côté, Camille.
Olivier, Maurice.
Lavoie, Paul.
Dorion, Frédéric.
Désilets, Léopold.
Boisvert, René.
Cimon, Antoine.
Casgrain, Perrault.
Duchesnay. Elzéar.
Saint-Pierre, Albert.

GRADUÉS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

BACHELIERS

1920 — MM. Esnouf, Gaston.
Boyle, Thomas-O'Reilly.
d'Eschambault, Antoine.
Carrier, Joseph.
Brière, Eugène.
Bettez, Napoléon.
Laliberté, Georges. C. S. C.

LICENCIÉS

1920 — MM. Esnouf, Gaston, a. g. d.
Boyle, Thomas-O'Reilly, a. g d.
d'Eschambault, Antoine, a. d.
Carrier, Joseph.
Brière, Eugène.
Bettez, Napoléon.
Laliberté, Georges, C. S. C.

DOCTEURS

1920 — MM. Chartier, chanoine Louis, Trois-Rivières.
Monaghan, William.
Deguire, Émile, C. S. C.

———

PRIX ET MÉDAILLES

DÉCERNÉS À LA FIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1919-1920

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Prix Thomas d'Aquin.— M. Émile Deguire, C. S. C.

Droit canonique.— M. Joseph Boutin.

Théologie morale (cours inférieur).— M. Joseph Boutin.

Lieux théologiques.— M. Joseph Roberge.

Droit paroissial.— M. Chs-Omer Garant.

Ecriture sainte.— MM. Jean Duval et Pascal Potvin, *ex æquo.*

Histoire ecclésiastique.— M. Eustache Gagnon.

Histoire ecclésiastique du Canada. — M. Chs. Omer Garant.

Cours d'hébreu.— M. Pascal Potvin.

Théologie morale (cours supérieur).— M. Marius Papineau.

Théologie dogmatique. (Deo uno et trino).— M. Jean Duval.

Théologie dogmatique.— (De sacramentis).— M. Francis Cashen.

FACULTÉ DE DROIT

Médaille d'or donnée par Son Excellence le Gouverneur Général du Canada.
M. Adjutor Boulianne.

PRIX TESSIER

1er prix : M. Émile Morin.
2e prix : M. Camille Côté.

PRIX SIROIS

MM. Eugène Bernard
Albert Saint-Pierre, } *ex æquo.*

PRIX ROY

MM. Antonio Gervais
Adjutor Boulianne, } *ex æquo.*

PRIX DORION

M. Émile Morin.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Médailles données par sir Charles Fitzpatrick,
Lieutenant-gouverneur de la Province.

Août 1919 :
1er prix : M. Henri Pichette.
2e prix : M. Ls-Joseph Lacasse.

Juin 1920 :
1er prix : M. Antonio Bossinotte.
2e prix : M. Charles Dumont.

PRIX MORRIN

Août 1919 :

4me année :	1er prix : M. Antonio Bossinotte.
	2e prix : M. Adélard Turcotte.
2me année :	1er prix : M. Gustave Desrochers.
	2e prix : M. J.-Euclide Léger.
1re année	2e prix : M. J.-Émile Barrette.

Juin 1920 :

4me année :	1er prix : M. Léonide Reid.
	2e prix : M. Chs-Henri Dumais.
3me année :	1er prix : M. Gustave Desrochers.
	2e prix : M. Roland Tremblay.
2me année :	1er prix : M. Hervé Beaudoin.
	2e prix : M. Émile Barrette.
1re année :	1er prix : M. Émile Brassard.
	2e prix : M. Nérée Lavergne.

PRIX LEMIEUX

Août 1919 :
M. Gustave Desrochers.

Juin 1920 :
M. Émile Barrette.

PRIX SIMARD

Février 1919 : 1er prix : M. J.-Henri Laliberté.
2e prix : M. Jos.-Arthur Fafard.
Août 1919 : 1er prix : M. Albert Darche.
2e prix : MM. Ls-Joseph Lacasse, Daniel Longpré, Joseph Benoit, *ex æquo.*
Juin 1920 : 1er prix : M. Georges Audet.
2e prix : MM. Antonio Bossinotte, Camille Simard, *ex æquo.*

PRIX VÉZINA

Juin 1920 : 1er prix : M. J.-Élisée Larochelle.
2e prix : M. Nérée Lavergne.

FACULTÉ DES ARTS

Prix du Prince de Galles : En physique : M. Guillaume Dechêne.

MÉDAILLE DEVONSHIRE

M. Evariste Roy

PRIX DE PHILOSOPHIE

M. Jacques Gervais.

PRIX GARNEAU

1er prix : M. Léger Létourneau.
2e prix : M. Jean-Baptiste Michaud.

PRIX HUARD

1er prix : M. Léger Létourneau.
2e prix : M. Jules-Edouard Dorion.

PRIX WEBSTER

De mathématiques. — 1er prix : M. Jean-Baptiste Michaud.
2e prix : MM. Roger Desmarais, Evariste Roy, *ex æquo.*

De physique.— 1er prix : M. Guillaume Dechêne.
2e prix : M. Auguste St-Pierre.

PRIX P.-J.-O. CHAVEAU

M. André Douville.

Prix de Rhétorique donné par S. H. le Lieutenant-Gouverneur.

1er prix : M. Léo Côté.
2e prix : M. André Douville.

PRIX DU PRINCE DE GALLES

Son Altesse Royale le Prince de Galles (plus tard S. M. Édouard VII), à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles.*

Conditions du concours pour ce prix

(Voir page 133)

RHÉTORIQUE

Messieurs

1873—Alfred Cloutier, Québec.
1874—Joseph Lemaître, Nicolet.
1875—Alphonse Lemieux, Québec.
1876—Achille Routhier, Québec.
1877—Gilbert M.-Déchêne, Ste-Anne.
1878—Gaudiose Brousseau, Québec.
1879—Alphonse Bernier, Lévis.
1880—L.-M. Guérin, Nicolet.
1881—William J.-Kelly, St-Laurent.
1882—Louis Fortier, Québec.
1883—Thomas Lefebvre, Québec.
1884—Napoléon Laflamme, Québec.
1885—Adalbert Guillot, Québec.
1886—Pierre Bouffard, Québec.
1887—Elias Roy, Lévis.
1888—Aurèle Nadeau, Lévis.
1889—Albert Dorais, Nicolet.
1890—D. Lalanne, Montréal.
1891—Louis Boyer, Montréal.
1892—Ernest Nadeau, Lévis.
1893—E. Lapointe, Rimouski.
1894—A. Cannon, Québec.
1895—J.-A. Léveillé, Lévis.
1896—A. Tremblay, Chicoutimi.
1897—F. Leclerc, Lévis.
1898—J. Côté, Nicolet.
1899—L. Morin, Nicolet.

Messieurs.

1900—Thomas Albert, Ste-Anne.
1901—H. Désy, Montréal. } *ex æquo*
J.-T. Nadeau, Lévis. }
1902—Adélard Gilbert, Ste-Anne.
1903—Adélard Harbour, Montréal.
1904—David Roy, Ste-Anne.
1905—Eugène Gousie, Trois-Rivières.
1906—Léopold Choquette, Monnoir.
1907—Arthur Robitaille, Québec.
1908—Omer Ladouceur, Joliette.
1909—Noël Fauteux, Montréal.
1910—Thomas McCarthy, Montréal.
1911—Aurèle Allard, Montréal.
1912—Rosario Lesieur, Montréal.
1913—Jean Chauvin, Assomption.
1914—Sylvio Laporte, St-Jean. } *ex æquo*
Gérard Tremblay, Lévis. }
1915—A. Brossard, Montréal. } *ex æquo*
L. Deguire, Valleyfield. }
1916—J.-B. Vinet, Montréal.
1917—Robert Cannon, Québec.
1918—Edouard Beaulieu, Lévis.
1919—Ernest Jasmin, Montréal.
1920—Louis-Joseph Lefebvre, Joliette.

PHILOSOPHIE

Messieurs

1875—Ls-Félix Pinault, Rimouski.
1876—Félix Landry, Québec.
1877—Henri Gouin, Québec.
1878—Alphonse Corriveau, Nicolet.
1879—Philippe Bérubé, Rimouski.
1880—Edouard Baril, Nicolet.
1881—Ovide Côté, Rimouski.
1882—Théodule Blais, Québec.
1883—Clovis Arsenault, Québec.
1884—Ernest Devoy, Nicolet.
1885—Eugène Gélinas, Nicolet.
1886—Joseph Guérard, Québec.
1887—John McGrath, Québec.
1888—Pierre Bouffard, Québec.
1889—Elias Roy, Lévis.
1890—Hermann Pelletier, Ste-Anne.
1891—Oscar Dorais, Nicolet.
1892—Emile Langlais, Ste-Anne.
1893—J. Pageau, Ste-Anne.
1894—F. Coulombe, Québec.
1895—R. Guimont, Québec.
1896—E. Bélanger, Ste-Anne.
1897—A. Léveillé, Lévis.

Messieurs

1899—E. Mercier, Québec.
1900—Chs Beaulieu, Québec.
1901—A. Marchand, Trois-Rivières
1902—J. Ferland, Lévis.
1903—J. Edmond Morin, Chicoutimi.
1904—Adélard Gilbert, Ste-Anne.
1905—Léonce Boivin, Chicoutimi.
1906—Arthur Léveillé, Ste-Thérès e.
1907—François Maltais, Québec
1908—M.-Aimé Troie, Montréal.
1909—Jos.-H. Landry, Joliette.
1910—D.-Alph. Robert, Joliette.
1911—Adjutor Boulianne, Ste-Anne.
1912—J. Charbonneau, Ste-Thérèse.
1913—Rosaire Benoit, Québec.
1914—Émile Yelle, Joliette.
1915—Georges Lemaire, Nicolet.
1916—Henri Duchesnay, Québec.
1917—Ariste Brossard, Montréal.
1918—Napoléon Morissette, Québec.
1919—Gaston Allard, Sherbrooke.
1920—Guillaume Déchêne, Québec.

PRIX THOMAS-CHASE CASGRAIN

1916 — 1er prix : J.-B. Vinet, Montréal.
2e prix : Lionel Deguire, Valleyfield.

1917. — 1er prix : François Vézina, Assomption.
2e prix : Guillaume Cassovi, Rimouski.

1918.— 1er prix : Marie-Louis Beaulieu, Lévis.
2e prix : Auguste St-Pierre, Québec.

1919.— 1er prix : Guillaume Dechêne, Québec.
2e prix : Chs-Emile Décary, Ste-Thérèse.

1920.— 1er prix : Marie-Louis Beaulieu, Lévis.
2e prix : Fernand Guilbault, Joliette.

ÉLÈVES ANCIENS ET ACTUELS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC

et du

SÉMINAIRE DE QUÉBEC (Faculté de arts)

—-

Qui ont fait du service militaire pendant la guerre

MM. Ahern, Georges, capitaine.
Alleyn, Richard, soldat-lieutenant.
Audet, Antoine, lieutenant.
Bacon, Lucien, lieutenant-colonel.
Baillargeon, Guy, lieutenant.
Barrette, Hermann, soldat.
Barnwell, Léopold. soldat.
Beaubien, E., capitaine, **tué.**
Beaudoin, Louis, soldat.
Bédard, Maurice, soldat.
Bélanger, Joseph, soldat.
Bélanger, Roland, soldat.
Bélanger, Maurice, soldat.
Bélanger, Roméo, soldat.
Beaulieu, Eugène, capitaine.
Belleau, Edouard, soldat lieutenant.
Belleau, René, soldat.
Belleau, Joseph, capitaine.
Belzile, Gleason, cadet.
Bergeron, Gilles, soldat.
Bernier, Hector, lieutenant.
Binet, Charles, lieutenant.
Binet, Joseph, lieutenant, **tué.**
Blagdon, Joseph, capitaine.
Blagdon, Léonidas, capitaine.
Blais, Aristide, capitaine.
Boisvert, René, cadet.
Bouchard, Georges, sergent-major instructeur.
Boucher, Osias, lieutenant, armée américaine.
Bourassa, Lévis, capitaine.
Boyce, George, colonel D.S.O.M.C.
Brochu, Raoul, capitaine.
Brochu, Eugène, soldat.
Brousseau, Docile, lieutenant-colonel.
Bruneau, Jean, soldat lieutenant.
Brunet, Pierre, soldat-cadet.
Brunet, Willie, soldat.

MM. Cannon, Lionel, soldat.
Cannon, Walter, capitaine-aumônier.
Cantin, Charles, cadet.
Caron, Lorenzo, soldat.
Casgrain, Perreault, soldat-lieutenant.
Casgrain, Philippe, major G.M.G.
Cassavant, N., soldat.
Chalifour, Adrien, soldat.
Chassé, Antoine, soldat, M.C.
Chassé, Henri, major D.S.O.M.C.
Chatigny, Joseph, soldat.
Chauveau, Charles, lieutenant-colonel.
Chouinard, Julien, lieutenant.
Choquette, Roddie, soldat-caporal.
Simon, Gérard, soldat.
Cimon, Langevin, soldat-lieutenant.
Cinq-Mars, Ernest, capitaine, croix de guerre française.
Cloutier, J.-L., capitaine.
Côté, Camille, soldat.
Côté, C.-E., soldat.
Côté, Georges, capitaine-aumônier.
Côté, Paul, soldat.
Darche, Albert, soldat.
Deguise, Pierre, soldat-lieutenant.
Delâge, Maurice, soldat-sergent.
Delâge, Emile, capitaine.
Delaney, Errol, soldat.
Delaney, William, colonel.
Déry, Eugène, capitaine-aumônier.
De St-Georges, Paul, soldat.
Deschênes, Jean, soldat.
Deschênes, Jean-Léon, soldat.
Desjardins, Joseph, lieutenant.
Desjardins, Arthur, major-aumônier.
Desjardins, Alexandre, soldat.
Desroches, François, soldat.
Desrochers, E., soldat.
Desrochers, Gustave, soldat.
Dessancs, Fernand, soldat.
Dion, C.-E., capitaine.
Dolbec, Maurice, soldat croix de guerre.
Dorion, Frédéric, cadet.
Dorion, Robert, soldat-lieutenant.
Dubé, Alfred, lieutenant.
Dubé, Paul-Henri, soldat.
Dubord, Armand, major.
Dubuc, Arthur, soldat.
Duchesnay, Elzéar, soldat-cadet.
Dufault, Paul-Emile, soldat.
Dumas, J.-A. capitaine-aumônier.
Dussault, Antoine, soldat.
Dussault, Fernand, soldat-lieutenant.
Dussault, Lucien, lieutenant-capitaine.
Dussault, Jean-Baptiste, soldat.
Fafard, Raoul, lieutenant.
Fages, Cortland, lieutenant-capitaine.

MM. Falardeau, Jules, lieutenant.
Fauteux, Mercier, soldat-sergent.
Fillion, Joseph, capitaine-aumônier, M. B. E.
Fiset, sir Eugène, major-général K.C.M.G., D.S.O., légion [d'honneur.]
Flynn, Edmond, soldat-lieutenant.
Flynn, Percy, lieutenant-capitaine.
Fontaine, Charles, major A.C.
Fortier, Gaston, soldat-cadet.
Fradette, Moïse, sergent.
Fréchette, Charles, soldat.
Fréchette, Louis-David, soldat.
Frenette, Jules, soldat.
Fugère, Lomer, soldat-sergent.
Garneau, Antonio, cadet.
Garneau, Gérard, lieutenant.
Garneau, Henri, soldat-lieutenant.
Garneau, Léon, lieutenant-capitaine.
Garneau, Paul, soldat-lieutenant.
Garneau, Raymond, lieutenant-capitaine.
Gagné, Léonidas, soldat.
Gagnon, Aimé, soldat.
Gagnon, Emile, soldat-sergent.
Gagnon, Edmond, cadet.
Gauthier, Léon-Georges, lieutenant.
Gauvin, Raymond, lieutenant.
Gauvreau, Maurice, lieutenant R.N.A.
Gauvreau, J.-Charles, soldat.
Gibsone, hon. juge Georges, major.
Gobeil, Jean-Robert, lieutenant-capitaine.
Gosselin, Auguste, cadet.
Gosselin, François, cadet.
Gosselin, Yves, soldat-lieutenant.
Gouin, Paul-Henri, lieutenant.
Goulet, Donat, cadet.
Goulet, Victor, soldat-lieutenant.
Gravel, Emile, soldat-lieutenant.
Grondin, Maurice, lieutenant, **tué.**
Guay, J.-Edouard, capitaine-aumônier.
Guay, Pierre, lieutenant M.C., **tué.**
Guay, Rodolphe, lieutenant-colonel.
Hamel, Pierre, lieutenant, **tué.**
Hébert, Arthur, soldat, C.Q.M.S.
Hébert, Aurèle, soldat.
Henry, Yves, sergent armée française, croix de guerre.
Houde, Jos.-Léon, capitaine.
Hudon, J.-R., soldat.
Hudon, Georges, sergent, croix St-Georges de Russie.
Huot, Eugène, soldat.
Huot, Gérard, soldat.
Hurteau, J.-A., soldat-lieutenant.
Jobin, J.-B., soldat.
Jolicœur, Siméon, lieutenant-colonel-aumônier.
Jones, Allen, colonel.
Lacasse, Antonio, cadet.
Lacroix, Henri, soldat.
Lacroix, Octave, major.

MM. Lajoie, Eddy, soldat, armée américaine.
Laliberté, Edmond, major.
Laliberté, Napoléon, capitaine.
Lamontagne, Frs-Xavier, soldat.
Lamothe, Georges, lieutenant M. C.
Lanctot, Jean, lieutenant.
Landry, Ernest, soldat.
Landry, Jos., brigadier-général, C.M.G.
Landry, René, lieutenant.
Langelier, Braun, lieutenant capitaine, M.C.
Langevin, H., soldat.
Languedoc, Bernard, capitaine.
Lanthier, Dunn, soldat.
Lanthier, Jacques, lieutenant capitaine.
Lapointe, Roméo, soldat.
Larue, Auguste, soldat.
Larue, Eugène, soldat.
Larue, Victor, soldat.
Larue, Win., soldat-lieutenant.
Lantagne, Laval, soldat.
Lavallée, Ludovic, lieutenant.
Lebel, E.-A., lieut.-colonel, C.M.G., D.S.O., **Légion d'honneur.**
Lebœuf, Auguste, lieutenant.
Lemieux, Roddy, lieutenant, **tué.**
Lépinay, St-Georges, soldat-sergent.
Lespérance, Alphonse, soldat-cadet.
Lortie, Antoine-Charles, sous lieutenant.
MacKay, Jean-Charles, capitaine.
MacKay, Lionel, lieutenant.
MacKay, Willie, lieutenant.
Maltais, François, capitaine-aumônier.
Malouin, Horace, cadet.
Maranda, A., lieutenant.
Marois, Alfred, lieutenant.
Mayrand, Robert, major.
McCaffrey, Henry, lieutenant.
McGuire, Frank, lieutenant, **tué.**
Mercier, Théodore, soldat.
Michaud, David, soldat.
Michaud, Jean-Baptiste, soldat.
Michaud, Thos., soldat, **tué.**
Montminy, Charles, lieutenant.
Morin, Alonzo, lieutenant.
Morin, J.-A., lieutenant-colonel.
Morin, Willie, soldat, armée américaine.
Morissette, Alexandre, soldat.
Naud, Albert, soldat.
Noreau, Louis-Philippe, soldat.
O'Gallagher, Dermot, capitaine.
O'Leary, Peter, lieutenant-colonel-aumônier, D.S.O.
Ollivier, Maurice, soldat-lieutenant.
O'Meara, Jack, lieutenant-colonel.
Pagé, J.-D., major.
Pâquet, Th., major.
Paquin, Raymond, soldat-lieutenant.
Paradis, Jacques-Euclide, lieutenant.

MM. **Paré**, Roméo, lieutenant.
Paulin, Ernest, lieutenant.
Pelletier, Oscar, colonel.
Pelletier, René, soldat-lieutenant, **tué**.
Petitclerc, J.-L., capitaine.
Plante, Lucien, major.
Pouliot, Adrien, cadet.
Pouliot, Charles-Eugène, soldat-lieutenant, D.C.M.
Power, Charles, M.P., soldat-capitaine, M.C.
Prud'homme, Harris, soldat.
Rainville, Rosaire, lieutenant.
Ranger, Lucien, lieutenant.
Rivard, Antoine, soldat-lieutenant.
Roberge, Léonce, lieutenant.
Roberge, Louis, lieutenant.
Rochon, Albert, soldat.
Rooney, Walter, lieutenant.
Routhier, Emile, capitaine, M.C.
Routhier, G.-A., major, M.C., une barre.
Roy, Donat, cadet.
Roy, Emile, capitaine.
Roy, Félix, soldat.
Roy, Georges, lieutenant-colonel.
Roy, Hervé, soldat.
Roy, John-H., major M.C., deux barres.
Ryan, Gérard, lieutenant.
St-Amand, Georges, capitaine.
St-Hilaire, Louis-E., soldat.
Savard, Arthur, soldat.
Savary, E.-René, soldat.
Savoie, Marius, capitaine.
Shink, Georges, lieutenant.
Simard, Arthur, soldat.
Simard, Henri, soldat.
Sirois, Auguste, soldat-lieutenant.
Soucy, Paul, caporal.
Sylvestre, Armand, lieutenant.
Talbot, Paul, soldat.
Tanguay, Georges, soldat.
Taschereau, André, soldat-sergent.
Taschereau, Claude, soldat-sergent.
Taschereau, de Gaspé, soldat, **tué**.
Taschereau, Henri, lieutenant
Taschereau, Robert, soldat-sergent.
Tellier, Edouard, soldat-lieutenant.
Thompson, Cecil, lieutenant.
Tousignant, Albert, capitaine, croix de guerre française.
Tremblay, Solyme, capitaine.
Trempe, Florian, cadet.
Trempe, Gaspard, soldat-lieutenant.
Trudelle, Maurice, soldat.
Vaillancourt, C.-E., soldat.
Vaillancourt, Joseph, capitaine.
Vallières, Maurice, soldat.
Veilleux, Charles, lieutenant, **tué**.
Vien, Thomas, major.

Walsh, Jack, capitaine, **tué**.
Watters, Lucien, soldat-cadet.
Watters, Avila, capitaine.
Williams, James, lieutenant, **tué**.

En tout, pour la guerre qui vient de finir, 267 élèves (anciens ou présents) du Séminaire de Québec et de l'Université Laval de Québec se sont enrôlés.

De ce nombre, 11 ont été tués en action, et 28 décorés, comme suit :

Un a reçu le titre de K.C.M.G.— Cinq ont été classés dans l'Ordre du Service Distingué.— Deux ont été admis dans la Légion d'Honneur.— Quatre ont reçu la Croix de Guerre française.— Quatorze ont reçu la Croix Militaire.— Un a reçu la décoration du D.C.M.— Un a reçu la Croix de Saint-Georges, de Russie. — Un a reçu la décoration de Membre de l'Ordre de l'Empire britannique. M. B. E.

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Pour l'année 1919-1920

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Pour l'année 1919-1920

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

SUPÉRIEUR

Mgr François Pelletier, M. A.

DIRECTEURS

M. Ernest Nadeau, B. A., L. D. C., D. S. T.
M. Tancrède Pâquet,
Mgr Amédée Gosselin, M. A.
M. Napoléon Gariépy, B. A., D. S. T.
M. Pierre Hébert, M. A.
M. Philéas-J. Fillion, M. A., F. C. I. C.

AGRÉGÉS

Mgr Louis-Adolphe Pâquet, B. A., D. S. T.
M. Ph.-Benoit Garneau.
M. Joseph-N. Gignac, B. L., D. D. C., D. S. T.
M. Henri Simard, M. A., D. S. T.
M. Camille Roy, M. A., L. L., D. Ph.
M. P.-Chrysologue Desrochers.
M. Jos.-Emery Grandbois, B. S., L. Ph., D. S. T.
M. Adolphe Garneau, M. A.
M. Jos.-Romuald Pelletier.
M. Albert Aubert, B. A.
M. Odilon Gosselin, B. A.
M. Arthur Robert, M. A., D. Ph., D. S. T.
M. Oscar Genest, B. L.
M. Cyrille Gagnon, B. A., L. Ph., D. S. T.
M. Walter Cannon, B. A.

PRÊTRES AUXILIAIRES

M. Bruno Pelletier, B. A.
M. Arthur Maheux, B. A., D. S. P., L. L., D. S. T.
M. L.-Philippe Blais, B. L.
M. Alexandre Vachon, M. A., L. Ph., L. S. T., F. C. I. C.

M. Alphonse Morel, B. A., L. Ph., D. G.
M. Georges Savard.
M. Oscar Bergeron, M. A.
M. Elzéar Latulippe, B. L.
M. Jules Lachance, B. S.
M. Maurice, Laliberté, B. A., D. G.
M. Arthur Robitaille, B. A., L. Ph.
M. Ferdinand Vandry, B. A., L. Ph., L. S. T.
M. Ferdinand Côté.
M. Florido Gagné, B. A., L. Ph., L. D. C., D. S. T.
M. Rosaire Benoit, B. A., L. Ph., L. D. C., L. S. T.
M. Joseph Lacroix, B. L.
M. Odilon Gauthier, B. A.
M. Aimé Labrie, B. A., L. Ph.
M. Christy Foy, B. A., L. Ph., L. D. C., S. T. D.
M. Emile Beaudry. B. A.
M. Joseph Bolduc, B. A.
M. Georges Roy, B. A., L. Ph., L. D. C., S. T. D.

BIENFAITEURS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

(*Décédés avant juin 1920, avec date de naissance et de décès.*)

Mgr François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, fondateur, 1623-1708.

Mgr Jean-Baptiste de la Croix de St-Vallier, deuxième évêque de Québec, 1653-1727.

Mgr Jean-Olivier Briand, sixième évêque de Québec, réorganisateur après la cession du pays à l'Angleterre, et second fondateur, 1715-94.

Rév. Louis Soumande, prêtre du Séminaire de Québec, 1652-1706.

Son Altesse le duc Louis d'Orléans, 1703-1794.

Rév. Jean-Baptiste Gatien, curé de Lotbinière, 1719-1785.

Rév. Louis-Pascal Sarault, curé de St-Charles, Bellechasse, 1720-1794.

Rév. Jean Holmes, prêtre du Séminaire de Québec, 1799-1852.

Dame Marie-Louise Dubois, veuve de François-Xavier Corneau, et en secondes noces, de Joseph Deblois, 1793-1848.

Rév. Noël-Laurent Amyot, curé de St-Cyprien, St-Jean, 1794-1845.

Rév. Joseph Asselin, curé de l'Ange-Gardien, Montmorency, 1798-1856

Dame Marguerite Pouliot, veuve de Henri Salgé, Québec, 1755-1840.

Dame Marie-Louise Tanguay, veuve d'Ignace Hély dit Breton, Saint-Michel, Bellechasse, 1789-1848.

Rév. Joseph Couture, curé de St-Isidore, Dorchester, 1805-1862.

Rév. Marc Chauvin, V. G., chapelain de l'Hôtel-Dieu, 1795-1862.

Rév. Narcisse-Charles Fortier, curé de St-Michel, Bellechasse, 1800-1859.

Rév. Louis Gingras, prêtre du Séminaire de Québec, 1796-1866.

Rév. François-Xavier Leduc, curé de l'Ange-Gardien, Montmorency, 1791-1854.

Rév. Edouard-Gabriel Plante, chapelain de l'Hôpital-Général, Québec, 1813-1869.

M. Georges-Barthélemy Faribault, avocat, un des fondateurs de la Société historique de Québec, Québec, 1789-1886.

Rév. Charles Beaumont, curé de St-Joachim, Montmorency, 1820-1889.

Rév. Joseph Lagueux, curé de St-Jean-Port-Joli, 1826-1888.

Rév. Pierre-Léon Lahaye, curé de St-Jean-Deschaillons, 1820-1873.

Rév. Octave Lépine, ancien curé de St-Roch, Québec, 1835-1886.

Rév. Pierre-Télesphore Sax, curé de St-Romuald, Lévis, 1821-1881.

Demoiselle Mathilde Gosselin, institutrice, St-Charles, Bellechasse, 1818-1887.

Demoiselle Marie-Modeste Sirois, St-André de Kamouraska, 1815-1889.

Rév. Pierre Lagacé, Principal de l'Ecole normale Laval, Québec, 1830-1884.

Rév. Pierre Patry, curé de St-Paschal de Kamouraska, 1815-1883.

Rév. John O'Grady, curé de Ste-Catherine de Fossambault, 1803-1872.

Rév. Jacques-Benjamin Grenier, curé de St-Henri de Lévis, 1809-1878.

Le Colonel Louis Fournier, Montmagny, 1797-1880.

Dame Luce-Monique Pinguet, veuve du Colonel Jacques Voyer, notaire, Québec, et en seconde noces, d'Etienne Gauvin, Québec, 1782-1857.

M. Jean-Baptiste Pouliot, notaire, Fraserville, 1816-1888.

Rév. François-Xavier Tessier, curé de St-François, Beauce, 1815-1890.

Rév. Eugène Méthot, prêtre demeurant au Séminaire de Québec, 1837-1867.

Rév. Michel Forgues, curé de St-Laurent, Ile d'Orléans, 1811-1882.

Rév. Louis Beaudet, prêtre du Séminaire de Québec, 1839-1891.

M. Thomas-Sterry Hunt, ancien professeur à l'Université Laval, 1820-1892.

Dame Marie-Anastasie de Villers, veuve de Frs Soulard, Lotbinière, 1810-1892.

M. Herménégilde Elie *alias* Jean Montigny, ancien serviteur du Séminaire de Québec, Montréal, 1838-1894.

Dame Clélie Boudreau, veuve de E.-Eleusippe Méthot, Lotbinière, 1819-1895.

Rév. Louis-Antoine Proulx, ancien curé de St-Vallier, Bellechasse, 1810-1895.

Son Excellence Louis de Gonzague Baillargé, avocat, comte romain, Québec, 1812-1896.

Rév. Augustin Beaudry, curé de Charlesbourg, 1812-1896.

Mgr Charles-Édouard Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière,1810-1896.

M. Antoine Roussel, pilote, St-Jean, Ile d'Orléans, 1813-1892.

M. Jean-Baptiste Parent, cordonnier, Beauport, 1834-1897.

Son Éminence le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, 1820-1898.

Rév. Napoléon-Honoré Leclerc, curé de Kamouraska, 1849-1899.

Rév. Joseph-Eugène Gingras, curé de Sturgeon Falls, Ontario, 1863-1899.

Mgr Benjamin Pâquet, prêtre du Séminaire de Québec, 1832-1900.

Rév. Louis Hallé, curé de St-André de Kamouraska, 1834-1900.

M. Célestin Lachance, menuisier, St-Jean, Ile d'Orléans, 1832-1900.

Rév. Charles-Ovide Grenier, ancien curé de St-Basile de Portneuf, 1830-1901.

Rév. Hospice-Anthelme Verreau, principal de l'École normale Jacques-Cartier, 1828-1901.

Demoiselle Sara Grenier, St-Isidore de Dorchester, 1829-1902.

Mgr Cyprien Tanguay, prélat domestique, 1819-1902.

Dame Angèle Carrière, veuve de Ths Roy, St-Anselme, 1817-1903

Rév. Ls-Antoine Martel, ancien curé de St-Joseph, Beauce, 1833-1903.

Rév. Pierre Roussel, prêtre du Séminaire de Québec, 1831-1903.

Rév. H.-Raymond Casgrain, professeur à l'Université Laval, 1831-1904

Mgr Joseph-Calixte Marquis, protonotaire apostolique, 1821-1904.

Rév. Jean-Baptiste Villeneuve, ancien curé de St-Victor de Tring 1832-1904.

Rév. Polycarpe Dasylva, ancien curé de St-Isidore, 1831-1905.

M. Augustin Dionne, marchand, St-Denis de Kamouraska, 1835-1906

M. Wilbrod Constantin, marchand, St-Augustin, 1906.

M. Louis-François Tardif, ancien instituteur à St-Pierre, I. O., 1830-1907.

Rév. Etienne Hallé, ancien curé de Ste-Marguerite, 1823-1907.

Rév. Placide-E. Beaudet, ancien curé de Kamouraska, 1847-1907.

M. Auguste Wallard, ancien appariteur à la Faculté de médecine, 1907

M. Auguste Beaudry, avocat, Percé, 1907.

Rév. Benjamin Dionne, ancien curé de St-Elzéar, 1849-1907.

Demoiselle Sophie Grenier, St-Isidore, 1905.

Rév. Charles Cloutier, aumônier à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Québec, 1831-1908.

Rév. Charles Sweron, ancien curé de Frenchville, Maine, E. U., 1828-1908.

Rév. Wenceslas Plaisance, ancien curé du Cap-Santé, 1850-1908.

Rév. Pantaléon Bégin, ancien curé de Laval, 1840-1908.

Rév. Joseph Dion, ancien professeur à Chicoutimi et à Lévis, 1833-1908.

Demoiselle Justine Verreau, L'Islet, 1909.

Rév. Flavien-E. Casault, ancien curé de St-Casimir, 1842-1910.

Rév. Joseph Genest, curé d'Adams, E. U., 1858-1909.

Mgr J.-C.-K. Laflamme, prêtre du Séminaire de Québec, 1849-1910.

Rév. Chs-Henri Pâquet, ancien curé de St-Alban, 1844-1910.

Rév. Placide Roy, curé de St-Isidore, 1853-1911.

Mgr R. McDonald, évêque de Hâvre-de-Grâce, Terreneuve, 1912.

Rév. J.-Edmond Marcoux, ancien prêtre du Séminaire de Québec, 1846-1911.

M. Phydime Pichette, St-Pierre, I. O., 1913.

Rév. Joseph Dumas, ancien curé de Baie-St-Paul, 1914.

Rév. Ovide Godin, curé de St-Augustin, 1847-1914.

Rév. J.-B. Couillard-Dupuis, ancien curé de N. D. de la Garde, 1852-1914.

M. et Mme Joseph St-Onge, 1915.

Rév. John Seubert, curé de Cologne, Minnesota, 1853-1909.

Rév. René Casgrain, ancien curé de l'Ange Gardien, 1839-1917.

Rév. Louis-Augustin Gauthier, ancien curé de St-Basile, 1836-1917.

Rév. James-D. Ballantyne, ancien curé de Grondines, 1847-1918.

M. Louis Bilodeau, industriel, Québec, 1917.

Rév. Léandre Hamelin, ancien chapelain de l'Hôpital-Général de Québec, 1828-1918.

Rév. Auguste Gosselin, ancien curé de St-Ferréol, 1843-1918.

Rév. Joseph-Élie Breton, ancien curé de St-Côme, 1850-1919.

M. Narcisse Baillargeon, St-Anselme, 1919.

Rév. F. de Borgia Boutin, ancien curé de St-Évariste, 1847-1919.

Rév. Benjamin Demers, ancien curé de St-Jean-Baptiste, Québec, 1848-1919.

Rév. Ferdinand Garneau, ancien curé de St-Roch des Aulnaies, 1846-1920.

M. D.-J. Montambault, Québec, 1920.

———

GRAND SÉMINAIRE

(1919-1920)

Directeur

M. Chanoine Jos.-N. Gignac, B. L., D. D. C., D. S. T.

Assistants-directeurs

M. J.-E. Grandbois, B. S., L. Ph., D. S. T.

M. Georges Roy, B. A., L. Ph., L. D. C., D. S. T.

Professeurs

M. P.-B. Garneau,

M. J.-N. Gignac, B. L., D. D. C., D. S. T.

Mgr A.-E. Gosselin, M. A.

M. C.-N. Gariépy, B. A., D. S. T.

M. J.-E. Grandbois, B. S., L. Ph., D. S. T.

M. J.-R. Pelletier.

M. C. Gagnon, B. A., D. S. T.

M. F. Vandry, B. A., S. T. L.

M. C. Foy, B. A., S. T. D.

M. Adjutor Rivard, M. A., D. L., D. LL.

M. Jos. Sirois, B. A., D. LL.

M. Georges Roy, B. A., L. Ph., L. D. C., D. S. T.

La liste des étudiants en théologie se trouve à la page 163.

LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST-THOMAS

Avec l'agrément de Mgr l'archevêque de Québec, et pour se conformer, autant que possible, au bienveillant désir manifesté spécialement par le Souverain Pontife Léon XIII relativement à l'Université Laval, le Séminaire de Québec a adopté la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin pour texte de l'enseignement dogmatique.

Comme cet enseignement suppose des notions philosophiques assez étendues et une préparation spéciale, il a été résolu que tout séminariste, pour être admis au Grand Séminaire de Québec, devrait prouver , par un examen suffisant sur la philosophie, qu'il est en état de suivre l'enseignement théologique, à moins qu'il n'ait déjà subi avec succès l'examen de l'Inscription dans quelque collège affilié ou agrégé à l'Université Laval. Si cet examen ne témoigne pas de connaissances suffisantes, l'élève devra faire un an de philosophie.

De plus, en vertu d'un règlement passé par Mgr l'archevêque de Québec, aucun séminariste de l'archidiocèse ne pourra, à l'avenir, être employé pendant les trois premières années, à l'enseignement ou à la surveillance ; mais il devra passer ces années tout entières au Grand Séminaire.

CONDITIONS DU GRAND SÉMINAIRE

1° Pour être admis au Grand Séminaire de Québec, les élèves doivent avoir un certificat de bonne conduite et une autorisation expresse de leurs évêques respectifs.

2° Tous les élèves sont pensionnaires. Le prix de la pension est de $250.00 par année, payables comme suit:

$85.00 en entrant;
85.00 le 10 décembre;
80.00 le 16 mars.

Ces sommes comprennent le chauffage et l'éclairage. — L'enseignement est gratuit.

3° Chaque élève doit payer en outre $1.00 pour le médecin (remèdes non compris) et $10.00 par année pour couchette, matelas, oreillers, la garniture complète du lit, le lavemain, les serviettes de toilette et de table.

4° Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

DIRECTIONS SPÉCIALES

Pour ceux qui doivent entrer dans l'état ecclésiastique dans la province de Québec *

Ils doivent en faire la demande par écrit à l'évêque.

Ils doivent en même temps présenter les documents suivants :

1° Un certificat de baptême et de confirmation ;

2° Un certificat de bonne vie :

3° Une déclaration comme quoi ils sont *ou non* capables de se munir d'un titre clérical ;

4° La promesse écrite et signée de leur main, par laquelle ils s'engagent à rembourser au diocèse tout ce que l'évêque aura dépensé pour eux jusqu'à leur prêtrise ;

5° Un certificat de chacun des évêques dans les diocèses desquels ils auront demeuré ;

6° Un certificat du Conseil du collège où ils ont étudié, concernant les marques de vocation que les directeurs auront observées en eux ;

7° Un certificat de bonne santé donné par un médecin.

N. B. — Dans l'archidiocèse de Québec il faut ajouter le certificat d'*Inscription*.

---

* Ces dispositions ont été adoptées et rendues obligatoires dans le dernier Concile de Québec.

PETIT SÉMINAIRE

(1919-1920)

DIRECTEUR

M. A. ROBERT, M. A., D. Ph., D. S. T.

PRÉFET DES ÉTUDES

M. C. ROY, M. A., L.L., D. Ph.

PROFESSEURS

MM. FLORIDO GAGNÉ, B. A., L. Ph., L. D. C., D. S. T., et
ROSAIRE BENOIT, B. A., L. Ph., L. D. C., L. S. T. *de philosophie.*

MM. OSCAR BERGERON, M. A., et
ARTHUR ROBITAILLE, B. A., L. Ph., *de mathématiques.*

M. HENRI SIMARD, M. A., D. S. T., de *physique* et d'*astronomie.*

M. ALEXANDRE VACHON, B. A., L. Ph., L. S. T., de *chimie.*

M. ARTHUR MAHEUX, B. A., D. S. P., L. L., D. S. T., de *littérature en Rhétorique.*

M. ADOLPHE GARNEAU, M. A., de *latin en Rhétorique.*

M. NAPOLÉON MORISSETTE, B. A., *de grec en Rhétorique.*

M. PIERRE HÉBERT, M. A., *de Seconde.*

M. AIMÉ LABRIE, B. A., L. Ph., *de Belles-Lettres.*

M. ALBERT AUBERT, B. A., *de Troisième.*

M. ELZÉAR LATULIPPE, B. L., *De Versification.*

M. ÉMILE BEAUDRY, B. A., *de Quatrième A.*

M. NOËL DION, B. S., *de Quatrième B.*

M. JEAN-BAPTISTE BÉLANGER, B. A., *de Quatrième C.*

M. PHILIPPE BLAIS, B. L. ,*de Cinquième A.*

M. ALFRED ROY, B. A., *de Cinquième B.*

M. JOSEPH DUBÉ, B. A., *de Cinquième C.*

M. Jules Lachance, B. S., *de Sixième A.*

M. Henri Garant, B. S., de Sixième B.

M. Roméo Crépin, B. L., *de Sixième C.*

M. Charles East, B. A., *de Septième.*

HISTOIRE

M. Oscar Genest, B. L., *Histoire du Canada et des États-Unis en Rhétorique.*

M. Georges Savard, *Histoire contemporaine dans les classes de Rhétorique, Histoire moderne en Seconde et en Belles-Lettres, Histoire du Moyen-Age en Troisième.*

M. Ludger Arteau, *Histoire du Moyen-Age en Versification, Histoire romaine en Quatrième A et en Quatrième B.*

ANGLAIS

M. Walter Cannon, B. A., *en Rhétorique, en Seconde et en Belles-Lettres.*

M. Joseph Bolduc, B. A., *en Troisième, Versification, Quatrième A et Quatrième B.*

M. Gaudiose Chateauvert, *en Cinquièmes A, B et C.*

MM. Joseph Lapointe et Edgar Chouinard, *en Sixièmes A, B et C.*

M. Edgar Chouinard, *en Septième,*

ARITHMÉTIQUE ET ALGÈBRE

M. Camille Morissette, B. A., *Algèbre en Seconde et en Belles-Lettres, Arithmétique en Troisième, Versification, Quatrièmes A et B.*

M. Omer Labbé, *Arithmétique en Cinquièmes A B et C.*

M. Lucien Gariépy, *Arithmétique en Sixièmes A B et C.*

M. Ferdinand Coté, *Arithmétique en Septième.*

DESSIN

M. Adolphe Garneau, M. A., *en Cinquièmes A, B et C.*

TENUE DE LIVRES

M. Omer Labbé, *en Cinquièmes A, B et C.*

INSTRUCTION RELIGIEUSE

M. Christy Foy, B. A., D, S, T., *en Philosophie de deuxième année : l'Eglise.*

M. Florido Gagné, B. A., L. Ph., L. D. C., D. S. T., *en Philosophie de première année : La Religion.*

M, Georges Savard, *en Rhétorique : Histoire de l'Eglise.*

M, Pierre, Hébert, M. A., *en Seconde : Controverse, les sacrements en particulier.*

M. Aimé Labrie, B. A., L. Ph., *en Belles-Lettres : Controverse, les sacrements en particulier.*

M. Albert Aubert, B. A., *en Troisième : les commandements,*

M. Elzéar Latulippe, B. L., *en Versification : les commandements.*

M. Émile Beaudry, B. A, *en Quatrième A : les vérités à croire.*

M. Noël Dion, B. S., *en Quatrième B : les vérités à croire.*

M. Jean-baptiste Bélanger, B. A., *en Quatrième C : les vérités à croire.*

M. Philippe Blais, B. L., *en Cinquième A : la vie de Jésus-Christ.*

M. Alfred Roy, B. A., *en Cinquième B : la vie de Jésus-Christ.*

M. Joseph Dubé, B. A., *en Cinquième C : la vie de Jésus-Christ.*

M. Jules Lachance, B. S., *en Sixième A : le petit catéchisme.*

M. Henri Garant, B. S., *en Sixième B : le petit catéchisme.*

M. Roméo Crépin, B. L., *en Sixième C : le petit catéchisme.*

M. Charles East, B. A., *en Septième : le petit catéchisme.*

MUSIQUE INSTRUMENTALE

M. Joseph Vézina.

M. Henri Gagnon,

M. J.-A. Gilbert.

M. Georges Chouinard.

PROCUREUR

M. Odilon Gosselin. B. A.

ASSISTANTS PROCUREURS

M. Tancrède Pâquet.

M. Odilon Gauthier. B. A.

ÉCONOME

M. Bruno Pelletier, B. A.

MAITRES DE SALLE

M. Ferdinand Coté.

M. Joseph Lacroix, B. L.

M. Gédéon Matte.

M. Albert Painchaud, B. S.

M. Roch Rochette, B. A.

M. Philibert Goulet.

M. Augustin Paré, B. S.

M. Réal Thomassin, B. A.

M. Paul Laberge.

M. Napoléon Tanguay, B. A.

INFIRMIERS DU PETIT SÉMINAIRE

M. Lauréat L'Heureux, B. S.

M. Alonzo Rousseau, B. A.

INFIRMIER DU GRAND SÉMINAIRE

M. Omer Lapointe, B. S.

MÉDECIN

M. Edwin Turcot, M. D.

ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

(1919-1920)

Philosophie *de Seconde année*

Audet, Lionel, Lambton, P.
Auger, André, Les Ecureuils, P
Barabé, Alphonse, Deschaillons, P.
Bédard, Olivier ,Québec, P.
Bégin, Émile, Breakeyville, P.
Béland, Paul, Lévis, E.
Belleau, Sylvio, Québec, E.
Boivin, Antoine, Plessisville, P.
Boulet, Jean-Paul, Québec, P.
Chabot, Adalbert, St-Laurent, I.-O. P.
Chabot Pierre-Auguste, St-Laurent, I.-O., P.
Chalifour, Louis-Philippe, St-Casimir, P.
Charland, Jean-Baptiste, Lotbinière, P.
Cloutier, Philibert, Frampton, P.
Couture, Rosaire, St-Frédéric, P.
Côté, Henri-Siméon, Neuville, P
Déchêne, Guillaume-M., Québec, P.
Déchesne, Émile-M., St-Roch-des-Aulnaies, P.
Déry, Armand, St-Raymond, P.
Dion, Lauréat, Honfleur, P.
Doyon, Adolphe, St-Benoît Labre, P.
Dufresne, Edouard, Beauport, E.
Dumont, Armand, Somersworth, N.-H., E.
Falardeau, Jules, Québec, E.
Gauthier, Charles-Auguste, Deschambeault, P.
Girard, Albert, Québec, E.
Godbout, Bernardin, Lambton, P.
Gosselin, Jules, Québec, E.
Gravel, Pierre, Québec, E.
Hudon, Jean, Québec, E.
Jean, Antoine, Québec, E.
Jobidon, Émile, Petit-Pré Est, P.
Jobin, Jean-Baptiste, Québec, E.
Lachance, Henri, St-Joachim, P.
Lacroix, Gérard, Québec, E.
Laliberté, Lucien, Québec, P.
Lamontagne, Joseph, St-Bernard, P.
Lapointe, Henri, Québec, E.
Laverdière, Willie, Ste-Croix, P.
LaVergne, Joseph, Québec, E.
LeBlond, Wilfrid, Lyster, P.
Marquis, Émile, Nashua, N.-H., E.
Martel, Jean-Baptiste, Charlesbourg Ouest, E.
Mathieu, Joseph-C., Buckland, P.
McLaren, Léo, Québec, E.
Pelchat, Paul-Émile, Québec, P.
Picard, Louis-Philippe, Québec, E.
Poitras, Roch, Québec, P.
Rancourt, Jules, Chateau-Richer, P.
Rochette, Émilien, Québec, E.
St-Pierre, Auguste, St-Cyrille de de l'Islet, P.
Tremblay, Antonio, Lac-Au-Saumon, P.
Turcotte, Rosaire, Québec, E.
Veilleux, Rosaire, Québec, P.

Philosophie *de Première année.*

Barry, Antonin, Québec, E.
Belleau, Gabriel, Québec, E.
Bellemarre, Roméo, Québec, E.
Boily, Edouard, Québec, E.
Boisvert, Charles, St-Ludger, P.
Bouchard, Pierre-Paul, Québec, E.
Cantin, Charles-Edouard, Québec, E
Cantin, Stanislas, Québec, E.
Carroll, Jeremiah, Hâvre-de-Grâce, Terreneuve, P.
Chabot, Edouard, St-Isidore, P.
Chouinard, Aubert, St-Aubert, E.
Desmarais, Roger, St-François-du-Lac, E.
De Villers, Garneau, Lotbinière, E.
Dorion, Jules-Edouard, Québec, E.
Dussault, Adjutor, Québec, E.
Fortier, de la Bruère, Québec, E.
Gagnon, Auguste, St-Prosper de Champlain, P.
Gagnon, Sailly, Québec, P.
Gauthier, Charles-Auguste, Québec, E.
Gervais, Jacques. Montréal, E.
Howard, Jeremiah, Daniel's Cove, P.
Lacasse, Louis-Philippe, St-Malachie, P.

Lafleur, Joseph, St-Henri, E.
Laliberté, Benoît, Ste-Croix, P.
Larochelle, Paul, St-Ferdinand, E.
Leclerc, Louis-Philippe, Loretteville, P.
Lefrançois, Charles, Québec, E.
Lemieux, Renaud, Weedon, P.
Létourneau, Léger, Lauzon, E.
Michaud, Jean-Baptiste, Québec, E.
Morissette, Lucien, Thetford Mines, P.
Morissette, René, Cap-Santé, P.
Nadeau, Alexandre, St-Gervais, P.
Noël, François-Paul, St-Ferdinand, E.
Pagé, Jules, Québec, P.
Painchaud, Paul, Québec, E.
Poulin, Charlemagne, St-Marc, P.
Pouliot, Émilien, Québec, E.
Pouliot, Maurice, Québec, E.
Rouillard, Victor-Aimé, St-Gervais, E.
Rousseau, Louis, Québec, E.
Roy, Alphonse, Trois-Pistoles, P.
Roy, Évariste, St-Michel, P.
Samson, Mathieu, Québec, E.
Savard, Maurice, Québec, E.
Ségain, Adéodat, Québec, E.
Simard, André, Québec, E.
Talbot, Antonio, St-Gervais, P.
Tardif, Hermas, St-Pierre, E.
Therrien, Achille, Thetford-Mines, P.
Touchet, Louis-Ernest, Beauport, E.
Toussaint, Josaphat, St-Isidore, P.
Turmel, Herménégilde, l'Enfant-Jésus, P.
Vachon, Wilfrid, St-Frédéric, P.
Villeneuve, Lucien, Québec, E.

Rhétorique

Beaulieu, Henri-Alphonse, Québec, E.
Bélanger, Maurice, Plessisville, P.
Bélanger, Roméo, Beauport, E.
Blanchet, Roméo, Fortierville, P.
Boucher, Adjutor, St-Alexandre, P.
Bourbeau, Louis-Auguste, Asbestos, P.
Brophy, Joseph, Québec, E.
Castonguay, Léonidas, St-Edouard de Lotbinière, P.
Caux, Arthur, St-Narcisse, E.
Chaloult, René, Québec, E.
Charest, Émile, New-Bedford, E.
Côté, Léo, Québec, E.
Côté, Robert, St-Augustin, E.
Delâge, Émile, Québec, E.
Denault, Bernard, Québec, E.
Dion, Charles, Québec, E.
Dionne, Pierre, Québec, E.
Dorion, Élie, Québec, E.
Douville, André, St-Casimir, E.
Dubé, Auguste, Amqui, P.
Dumontier, Champlain, Québec, E.
Dunn, Raymond, Victoriaville, P.
Gagnon, Napoléon, Québec, E.
Gariépy, Napoléon, Québec, E.
Giguère, Antoine, Québec, E.
Giguère, Jules, Québec, E.
Girard, Marius, St-Louis de Courville, E.
Grenier, Gérard, St-Louis-de-Courville, E.
Grondin, Roméo, Québec, E.
Guy, Alphonse, Québec, P.
Hamel, Joseph, St-Louis de Lotbinière, P.
Hamelin, Lucien, St-Marc, P.
Hardy, Léger, St-Casimir, E.
Houde, Antonio, St-Jean-Deschaillons, P.
Huard, Joseph-Arthur, Québec, E.
Hudon, Éric, Québec, E.
Jacques, Gérard, St-Edouard-de Lotbinière, P.
Langlois, Marcel, Québec, P.
Lefebvre, Jules, Roberval, P.
MacKay, Herménégilde, Québec, P.
Marcotte, Émile, St-Basile, P.
Martel, Émile, Chandler, P.
Martineau, Alphonse, St-Maurice-de-Thetford, P.
Masson, Antoine, St-Augustin, E.
McMullin, Georges, Québec, E.
Pelletier, Lionel, Québec, E.
Poitras, Adrien, Québec, E.
Richard, Donat, Lotbinière, P.
Robitaille, Gérard, Charlesbourg, P.
Rochette, Oscar, St-Raymond, P.
Roy, Bernardin, St-Charles, Bellechasse, P.
Roy, Octave, l'Ancienne Lorette, E.

Roy, Polydore, Montréal, E.
St-Pierre, Frédéric, P.
Séguin, Rolland, Québec, E.
Shehyn, Henri, Québec, E.
Talbot, Lucien, Providence, E.
Vachon, Joseph, St-Damien, P.
Vaillancourt, Napoléon, St-Bernard, E.
Ward, Laurent, St-Louis-de-Kamouraska, P.

Seconde

Boissoneault, Gérard, Plessisville, P.
Boisvert, Paul, Québec, E.
Boisvert, Philippe, Ste-Croix, P.
Bourget, Lucien, Québec, E.
Breton, Napoléon, Ste-Hénédine, P.
Bureau, Aderville, Lambton, P.
Bussières, Fernand, Québec, E.
Chaloult, Jean, Québec, E.
Couture, Damase, Compton, P.
Desjardins, Wilfrid, Québec, E.
Dionne, Jean-Paul, Québec, E.
Domingue, Albert, St-Evariste, P.
Drouin, Mark, Québec, E.
Dumais, Émile, Thetford-Mines, P.
Gagné, Irénée, Thetford-Mines, P.
Gagnon, Henri, Québec, E.
Gignac, Joseph, Québec, E.
Gilbert, Arthur, Québec, E.
Goulet, Pierre, St-Gervais, P.
Guay, Lucien, Manchester, N.-H., P.
Huot, Louis-Philippe, L'Ange-Gardien, E.
Lachance, Léonidas, Québec, E.
Lessard, Jean-Paul, Québec, E.
Martineau, Aimé, Québec, E.
Matte, Ulric, Ancienne-Lorette, P.
Morin, Émile, Québec, E.
Morin, Louis-Philippe, Québec, E,
Nadeau, Paul, St-Gervais, P.
Noël, Philippe, Sedley, Sask. P.
Ouellet, Gérard, St-André, P.
Paquin, Henri, Deschambeault, P.
Parent, Nazaire, St-Isidore, P.
Savard, Lucien, Québec, E.
Tanguay, Berchmans, Québec, E.

Belles-Lettres

Abel, Georges, Lotbinière, P.
Aubé, Charlemagne, Québec, E.
Aubin, Alyre, St-Côme, E.
Beaumont, Henri, Québec, E.
Brown, William, St-Joachim, P.
Côté, Albert, Québec, E.
Croteau, Adélard, Ste-Croix, E.
Desrochers, Paul, St-Raymond, P.
Dorion, André, Québec, E.
Dussault, Jean-Louis, Montréal, P.
Gaumond, Émile, Québec, E.
Germain, Stanislas, Québec, P.
Giguère, Georges, Québec, E.
Hudon, Guy, Québec, E.
Lanctôt, Philippe, Québec, E.
Larivière, Ls-Bertrand, Ste-Hénédine, P.
Leblond, Sylvio, Thetford-Mines, P.
Lemieux, Ernest, Québec, E.
Lesage, Laurent, Québec, E.
Michaud, Fernand, St-Georges, P.
Pelletier, Alphonse, Rivière-Jaune, P.
Pelletier, Léon, St-Cyrille, P.
Plante, Ls-Joseph, Québec, E.
Rémillard, Jean, Québec, E.
Roberge, Gaston, Lambton, P.
Robert, Paul, Québec, E.
Roy, Maurice, Québec, E.
Tessier, Edmond, Ste-Foy, P.
Tremblay, J.-Bruno, Pointe-au-Pic, P.
Trépanier, Théodore, Chateau-Richer, P.
Veilleux, Roméo, St-Victor, P.
Walker, Léo, Windsor,, Ont., P.

Troisième

Bolduc, Théodore, St-Martin, P.
Bordeleau, Richard, Ste-Thècle, E.
Cannon, Charles, Québec, P.
Catellier, Marcel, St-Valier, P.
Chabot, Louis, St-Laurent, I.-O., P.
Clément, Marcel, Québec, E.
Dorion, Antonio, Ancienne-Lorette, E.
Fortier, Henri, Québec, P.
Fréchette, Eddie, St-Ferdinand, P.
Gariépy, Joseph, Ste-Anne-de-Beaupré, P.

Germain, Paul-Émile, Québec. E.
Goulet, Georges, Sarsfield, Ont. P.
Grégoire, Louis, Québec, E.
Guillemette, Alfred, Québec, E.
Hawey, Maurice, Québec, E.
Huard, Louis, St-Raymond, P.
Jolicœur, Henri, Québec, E.
Lachance, Joseph, St-Côme, E.
Lacroix, Léon, Québec, E.
Laliberté, Roy, Warwick, P.
Lamontagne, Lorenzo, Québec, E.
Landry, Jules, Québec, E.
Larue, Alexandre, Québec, E.
Marcoux, Henri, Québec, E.
Masson, Lorenzo, Québec, E.
Matte, Alfred, Québec, E.
Papillon, Azarias, St-Raymond, P.
Paradis, Albert, Québec, E.
Paradis, Charles-Henri, Beauport, E.
Pelletier, Louis-Michaud, Québec, E.
Poliquin, Maurice, Portneuf, P.
Pothier, Georges, Québec, E.
Richard, André, Québec, E.
Richard, Gustave, Arthurville, Bell. E.
Roberge, Léo, Québec, E.
Robinson, Georges, Québec, E.
Thibault, Antoine, Québec, P.
Turgeon, Noël, St-Laurent, I.-O., P.
Vallière, Henri, Rivière-du-Loup, P.

Versification

Auger, Henri, St-Ubald, P.
Beaumont, Lucien, Québec, E.
Bédard, Ls-Philippe, Ange-Gardien, E.
Bédard, Marcel, Charlesbourg, E.
Bédard, Urbain, Charlesbourg, E.
Bernier, Conrad, Québec, E.
Bernier, Paul, Québec, E.
Blouin, Donat, Québec, E.
Bois, Albert, Québec, E.
Boulanger, Viateur, Montmagny, P.
Chouinard, Marcel, Québec, E.
Décary, Pierre, Québec, E.
Dorion, Noël, Charlesbourg, E.
Dupuis, Paul, Montmagny, P.
Emond, Josaphat, St-Francois, I.-O., P.
Goudreault, Gérard, Concord, N.-H., E.-U., P.
Genest, Arthur, Québec, P.
Gravel, Adjutor, Chateau-Richer, P.
Henry, François, Québec, E.
Laflamme, Amédée-N., Ste-Marguerite, P.
Lapointe, Hector, Québec, E.
Laroche, Georges, Québec, E.
Lesage, Paul, Québec, E.
Lessard, Richard, Québec, E.
Létourneau, Émile, Québec, E.
Lortie, Pierre, Beauport, E.
Martel, Hilaire, Charlesbourg, E.
Matte, René, Québec, E.
Mercier, Georges, Québec, E.
Morin, Roland, Québec, E.
Noël, Aurélien, Plessisville, P.
Parent, Henri, Québec, E.
Robitaille, Roméo, Québec, E.
Rochette, Adolphe, Québec, E.
Rochette, Paul, Québec, E.
Royer, Henri, Québec, E.
St-Germain, André, St-Casimir, P.
Turgeon, Louis, Québec, E.

Quatrième A

Bédard, Majella, Québec, E.
Bergeron, Paul, Québec, P.
Bornais, Gérard, Québec, E.
Boucher, Gérard, Québec, E.
Boutet, Jean-Baptiste, Beauport, E.
Chauveau, Charles, Québec, E.
Dechêne, Renault, Québec, E.
Demers, Adolphe, Québec, E.
Dionne, Jean, Québec, E.
Dumas, Lucien, Cap-Rouge, E.
Faucher, Paul, St-Flavien, Lotbinière, E.
Fortier, Laval, Québec, E.
Fortin, Donat, Cap-St-Ignace, P.
Galipeault, Jean-Paul, Québec, E.
Germain, Raymond, Pont-Rouge, Portneuf, P.
Giroux, David, Québec, E.
Gosselin, Gabriel, Québec, E.
Gosselin, Yves, Québec, E.
Guay, Apollinaire, Québec, E.
Hecker, Frédéric, Québec, P.
Lachance, Alexandre, Québec, E.
Lambert, Adolphe, Robertson, P.

Lamontagne. Henri, Québec, E.
Larue, Georges-Henri, Courville, E.
Larue, Marcel, Québec, E.
Lavallée, Louis-Joseph, Québec, E.
Legendre, Garneau, Sillery, E.
Matte, Alfred, Québec, E.
Matte, Gérard, Québec, E.
Moisan, Georges-Edouard, Beauport, E.
Parent, Alphonse-Marie, St-Isidore, E.
Pigeon, Louis-Philippe, Québec, E.
Poitras, Gabriel, Québec, E.
Poliquin, Louis-Philippe, Portneuf. P.
Proulx, Victor, Gonic, N.-H., P.
Savard, Jules, Québec, E.
Turcotte, Antoine, Ste-Famille, I.-O., P.

Quatrième B

Bélanger, Paul, Québec, E.
Béliveau, Évariste, Plessisville, P.
Bernier, Paul, Beauceville, P.
Boivin, Elzéar, Ste-Foy, E.
Bouffard, David, St-Laurent, I.-O., P.
Boutin, Paul, Québec, E.
Cliche, Georges, St-Joseph, Beauce, P.
DeVarennes, Fernand, Québec, E.
Duchaine, Charles-Eugène, St-Gédéon, P.
Dumas, Martial, St-Casimir, P.
Dussault, Aimé, Ste-Claire, P.
Goulet, Gérard, Québec, E.
Gourdes, Rolland, St-Maxime-de-Scott, P.
Grenier, Bernard, Québec, E.
Lachance, Charles-Antoine, Québec. E.
Lapointe, Charles, Beauport, E.
Larose, Georges, St-Isidore, P.
Lavoie, Charles-Henri, Mont-Joli, P.
Lepage. Antonio, Québec, E.
Lévesque, Germain, Québec, E.
Lortie, Eugène, Maizerets, E.
Morissette, Alfred, Québec, E.
Nicole, Louis-Jacques, Montmagny, P.
Noël, Raymond, St-Ferdinand, P.
Pelletier, Charles-Eugène, St-Cyrille, Wendover, P.
Plamondon, Lucien, St-Raymond, P.
Pouliot, Gérard, Québec, P.
Racine, Joseph, Montmorency-Est, E.
Richard, Philippe, Montmagny, P.
Robitaille, Émile, Québec, E.
Robitaille, Louis-Philippe, Québec, E.
Samson, Jacques, Québec, E.
Simard, Alfred, Québec, E.
Synott, Georges-Henri, Les Éboulements, P.
Tremblay, Augustin, Québec, E.
Vachon, Athanase, St-Damien, P.
Vachon, William, St-Eugène, E.

Quatrième C

Aubin, Rodolphe, Charlesbourg, P.
Beaudry, Maurice, Québec, P.
Belleau, Paul-Émile, Québec, E.
Blais, Antoni, Québec, E.
Buteau, Théophile, St-Lambert, E.
Caron, Émile, Québec, E.
Clark, Remi-Stanistlas, Québec, E.
Cloutier, Paul, Ancienne-Lorette, E
De Saint-Georges, Hervé, Québec, E
Drolet, Antonio, Québec, E.
Dubois, Albert, Québec, E.
Dufresne, Adrien, Beauport, E.
Fournier, Émile, Québec, E.
Francœur, Albert, Québec, E.
Galipeault, Langis, Québec, E.
Gingras, Georges, Québec, E.
Gosselin, Jean-Mastaï, Saint-Pierre, I.-O., P.
Gravel, Benoît-Philippe, Québec, E.
Guertin, Jean-Marie, Lambton, P.
Jobin, Joachim, Québec, E.
Langlais, Jules, Québec, E.
Larochelle, Joseph, St-Isidore, P.
Lauzier, Charles, Québec, E.
Lefrançois, Gérard, Québec, E.
Lespérance, Léo, Québec, P.
Letarte, Lorenzo, Québec, E.
Marcoux, Edgar, Québec, E.
Marineau, Paul, Québec, E.
Morin, Joseph, Québec, E.
Paquet, Berchmans, Québec, E.
Petitclerc, Lucien, Québec, E.

Robitaille, Albert, Québec, E.
Robitaille, léger, Ancienne-Lorette, E.
Rochette, Pascal, Baie-St-Paul, P.
Tardif, Fernand, Montmagny, P.
Turcotte, Jules, Québec, E.

Cinquième A

Allard, Omer, Weedon, P.
Bazin, Jules, Québec, P.
Bédard, Onézime, Québec, E.
Bédard, René, Québec, E.
Bélanger, Alfred, Québec, E.
Blanchet, Marcel, Québec, E.
Blouin, Lauréat, Québec, E.
Bolduc, Louis, Makamik, E.
Campagna, Jean-Bte, Québec, E.
Cannon, Edouard, Québec, P.
Cantin, Maurice, Québec, E.
Carreau, Victor, Québec, E.
Charland, Lucien, Québec, E.
Côté, Jean-Charles, Ste-Anne-de-Beaupré, P.
Couture, Wilfrid, East-Broughton, E.
Dagenais, Victor, Dover, N.-H., P.
Darveau, Jean-Charles, Québec, E.
DesRuisseaux, Arthur, St-Antoine, P.
Deveault, Antoine. Lac-au-Sable, P.
Dorion, Léopold, Québec, E.
Drolet, Aquilas, Québec, E.
Drouin, Maurice, Québec, E.
Dumas, Benoît, St-Casimir, P.
Dussault, Aimé, St-Flavien, P.
Francœur, Alfred, Québec, E.
Furois, Gérard, Québec, E.
Gagnon, Eugène, Dussault, P.
Gagnon, Rolland, Québec, E.
Genest, Omer, Québec, E.
Gervais, Germain, La Tuque, P.
Gingras, Roméo, Québec, E.
Giroux, Jacques, Québec, E.
Gosselin, Lionel, Limoilou, E.
Gravel, Lucien, Québec, E.
Guérette, René, St-Alexandre, P.
Hamel, Maurice, Pont-Rouge, P.
Henry, Edouard, Québec, E.
Jobidon, Arthur, Chateau-Richer, E.
Lajeunesse, Paul-Henri, Québec, E.
Larue, Jacques, Québec, E.
Leblond, Joseph, Québec, E.
Letarte, Augustin, Ange-Gardien, E.
Marchand, Gérard, Québec, E.
Martel, Antonio, Québec, E.
Massé, Félix, Fortierville, P.
Massé, Joseph, Québec, E.
Mercier, Gérard, Québec, E.
Morin, Léo, Bienville, P.
Painchaud, Maurice, Québec, E.
Paquet, Arthur, St-Flavien, P.
Parent, Paul, Québec, E.
Poulin, Léo, St-Georges, P.
Roulx, Ulric, Ste-Emilie, E.
Ruel, Paul, Lauzon, P.
Trépanier, Georges, Chateau-Richer P.
Turgeon, Gustave, Québec, E.

Cinquième B

Allard, Eugène, Ancienne-Lorette, E.
Bédard, Antoine, Deschambeault, P.
Bégin, Jean, St-Honoré, Beauce, E.
Bergeron, St-Georges, Québec, E.
Bergeron, Joseph, Québec, E.
Blondeau, Ls-Joseph, Québec, E.
Boivin, Edouard, Québec, E.
Bordeleau, Armand, Ste-Thècle, Champlain, E.
Boutet, Raymond, Québec, E.
Brousseau, Omer, Québec, E.
Bouchard, Joseph, Village-Momtmorency, E.
Côté, Patrice, Québec, E.
Deslauriers, Tancrède, Québec, E.
Dion, Léonce, Québec, E.
Drouin, Chs-Auguste, Québec, E.
Dubuc, Jos-Albert, Québec, E.
Filteau, André, Québec, E.
Garneau, Marcel, Arthabaska, P.
Gignac, Donat, Québec, E.
Giguère Alphonse, St-Joseph, Beauce, P.
Giguère, Paul-Émile, Québec, P.
Godbout, Jos.-Alphonse, Laurierville, P.
Gosselin, Jacques, St-Alban, Portneuf, E.
Gosselin, Paul-Sarto, Québec, E.

Labranche, Camillien, Portneuf, P.
Labrie, Jos-Arthur, St-Charles, Bellechasse, P.
Lamonde, Paul, Québec, E.
Lapointe, Paul, Québec, E.
Larochelle, Stanislas, St-Damien, Bellechasse, E.
Lavoie, Henri, Québec, E.
Lavoie, Chs-Alphonse, Trois-Pistoles, E.
Lavoie, Louis, Québec, E.
Lesage, André, Québec, E.
Lemieux, Pierre, Québec, E.
Lortie, Lucien, Maizerets, Québec, E.
Massé, Léopold, Québec, E.
Mongrain, Maurice, St-Casimir, E.
Noreau, Maurice, Québec, P.
Papillon, Arthur, St-Raymond, Portneuf, P.
Parent, Jos.-Marie, St-Isidore, Dorchester, P.
Picher, Jean-Chs, Québec, E.
Poulin, Eugène, Québec, E.
Richard, Paul, Québec, E.
Roy, Lionel, Québec, E.
Roy, Ls.-Philippe, St-Victor, Beauce, P.
Royer, Léo, Québec, E.
Thibault, Aurèle, Québec, E.
Trudel, Maurice, Québec, E.

Cinquième C

Alain, Joseph, Ancienne-Lorette, E.
Blais, Jean-Marie, Québec, E.
Blouin, Fidèle, Québec, E.
Boivin, René, St-Joachim, P.
Borgia, Ludger, St-Raymond, P.
Brière, Maurice, Québec, P.
Campagna, Rosario, Québec, E.
Cantin, Uldéric, St-Raymond, P.
Casgrain, Jean-Charles, Québec, E
Champoux, Jean, Ristigouche, P.
Côté, Paul-Émile, Québec, E.
DeVarennes, Paul, Québec, E.
Dionne, Charles-Alphonse, Québec, E.
Drolet, Lucien, Ancienne- Lorette. E.
Dussault, Jos.-Eugène, Ste-Marguerite, P-
Falardeau, Adrien, Québec, E.
Fiset, Gérard, Québec, E.
Gagnon, Edgar, St-Charles, P.
Gariépy, Paul, Ange-Gardien, E.
Germain, Joseph, Québec, E.
Giguère, Norbert, St-Joseph-de-Beauce, P.
Gingras, Paul, St-Raymond, P.
Goulet, Paul, St-Gérvais, P.
Lacroix, Hector, Québec, E.
Langlois, Lucien, Beauport, E.
Lapointe, Donat, Beauport, E.
Laurendeau, Edmond, Plessisville, E.
Lavigueur, Paul, Québec, P.
Légaré, Philippe-Auguste, St-Joseph de Beauce, P.
Lessard, Charles-Edouard, Québec, E.
Lessard, Maurice, Québec, E.
Létourneau, Louis-Philippe, St-Joseph de Beauce P.
L'Heureux, Paul-Henri, Québec, E.
Marier, Joseph-Arthur, Québec, E.
Martin, Joseph, Québec, P.
Matte, Omer-Edouard, Québec, E.
Migneault, Joseph, Québec, E.
Montreuil, Albert, Giffard, E.
O'Neill, Louis, Québec, E.
Ouellet, François-Xavier, St-André, Kamouraska, E.
Paquet, Lucien, Québec, E.
Plante, Rosario, Québec, E.
Rhéaume, Omer, St-Bernard, P.
Roy, Damien, Les-Saules, E.
Simpson, Léo, Québec, E.
Vézina, Hermas, L'Ange-Gardien, P.
Wagner, Fernando, Québec, E.

Sixième A

Angers, Camille, Québec, E.
Audet, Lauréat St-Léon de Standon, P.
Bédard, Ulric, Ancienne-Lorette, E.
Boisvert, Avila, Sainte-Croix, P.
Bouchard, André, Québec, E.
Brochu, Paul, Québec, E.
Brousseau, Roméo, St-Léon de Standon, P.
Camiré, Odilon, St-Narcisse, E.
Carette, Paul, Ste-Marie de Beauce, P.

Chabot, Alphée, Valley-Junction, P.
Dechêne, Renaud-Miville, Québec, E.
De Lottinville, Wilfrid, Québec, E.
Denis, Henri, Pont-Rouge, P.
Doyon, Armand, Ange-Gardien, P.
Drolet, Charles-Auguste, Ancienne-Lorette, E.
Drolet, Robert, La Tuque, P.
Drouin, Josaphat, Québec, E.
Dumas, Paul-Emile, Québec, E.
Dupont, Wheeler, St-Grégoire, E.
Fiset, Joseph, St-Augustin, P.
Frenette, Charles-Eugène, Québec, E.
Gagné, Lomer, Québec, E.
Gagnon, Cyrille, Québec, E.
Gagnon, Gérard, Québec, E.
Gagnon, Rolland, Québec, E.
Garant, Paul-Antoine, Québec, E.
Garneau, René, Québec, E.
Gauvreau, Adrien, Québec, E.
Gosselin, Charles-Eugène, Québec, E.
Goulet, Paul-Henri, Québec, E.
Guillemette, Polycarpe, Québec, E.
Grenier, Joseph, Montréal, P.
Houde, Oscar, La Tuque, E.
Laberge, Paul-Sarto, Québec, E.
Labrecque, Lauréat, St-Charles, P.
Lacasse, Lucien, St-Malachie, P.
Lagacé, Maurice, Québec, E.
Lamontagne, Charles-Henri, Québec, E.
Langlois, Antoine, Québec, E.
Lapointe, Jacques, Québec, E.
Lavallée, Joseph-Robert, Berthier, P.
Lefebvre, Paul, Québec, E.
Legendre, Charles-Alfred, Québec, E.
Matte, Omer, St-Basile, P.
Michaud, Albert, St-Michel, P.
Moore, Lucien, Québec, E.
Morency, Fernando, Québec, E.
Noreau, Rolland, St-Raymond, P.
Pâquet, Adrien, Québec, E.
Perreault, Louis-Henri, Québec, E.
Perreault, Hormisdas, Québec, E.
Picard, Rénat, St-François, I.-O., E.
Ratté, Maurice, St-Anne de Beaupré, P.
Roy, Paul-Emile, Québec, P.
Roy, Sylvio, Ste-Claire, P.
St-Cyr, Antonio, Québec, E.
Thibaudeau, Roland, Québec, E.
Thibodeau, Henri, Rivière-Gilbert, P.

Sixième B

Auger, Gérard, Ste-Croix, P.
Bédard, Charles-A., Charlesbourg, P.
Beaudet, Simon, St-Edouard, Lotb., P.
Bélanger, Lucien, St-Casimir, P.
Bilodeau, Charles-E., Valley Jonction, P.
Bouchard, Garcia, St-Gervais, P.
Bourbeau, Sylvio, St-Casimir, P.
Brassard, Gérard, Québec, E.
Cartier, Gatien, Québec, P.
Chaloult, Paul, Québec, E.
Couillard, Jos.-Emile, Québec, E.
Demers, Georges-Ed., Laurierville, P.
Denis, Arcadius, St-Raymond, P.
Déry, Armand, Québec, E.
Desjardins, Lionel, Québec, E.
Dolbec, Robert, St-Casmir, P.
Doyon, Lévi, Laurierville, P.
Drouin, Jacques, Québec, E.
Duclos, Paul-Henri, Charny, E
Dussault, Roger, Québec, E.
Emond, Alexandre, Québec, E.
Faucher, Lucien, Québec, E.
Fortier, Gérard, Québec, E.
Fortier, Raymond, Québec, E.
Gaudry, Dominique, Québec, E
Genest, Léopold, St-Anselme, P.
Gilbert, Henri, Québec, E.
Godbout, Joseph, Québec, E.
Hardy, Alfred, Québec, E.
Jobin, Pierre, Québec, E.
Larochelle, Ls-Napoléon, St-Maxime, P.
Larochelle, Ovide, St-Marie, Beauce, P.
Lavoie, Paul-Émile, Québec, E.
Lemay, Ls-Philippe, Ste-Croix, P.
Lemieux, Edouard, Québec, E.
Létourneau, Oscar, Lauzon, P.
Leckwell, Maurice, Québec, E.
Lortie, Joseph, Maizerets, E.
Marceau, Joseph, St-Lazare, P.
Montambault, Antonio, Deschambault, P.
Morin, Léopold, Ste-Croix, P.

Morisset, Pierre, Québec, E.
Nadeau, Edgar, St-Anselme, P.
Patry, Laurent, Québec, E.
Pelletier, Romuald, Gaspé, P.
Prévost, Roland, Montmangy, P.
Rhéaume, Gérard, Québec, E.
Rochette, Gabriel, Québec, E.
Royer, Jules, Québec, E.
Touzin, Adrien, Deschambault, P.
Tremblay, Albert, Québec, E.
Tremblay, Jacques, Québec, E.
Tremblay, Jean-Louis, Québec, E
Villeneuve, Pierre, Québec, E.

Sixième C

Aubé, Cécilien, Montréal, E.
Auger, Gustave, St-Joseph, Beauce P.
Beaudoin, Léandre, St-Ludger, Beauce, P.
Bédard, Lucien, Charlesbourg, E.
Bernier, Raymond, Beauceville, P.
Blouin, Pierre, Québec, E.
Bouchard, Henri, Ile-aux-Coudres, P.
Carpentier, Vitalien, St-Augustin, E.
Côté, Philippe, Québec, E.
Descarreaux, Grégoire, St-Augustin, P.
Desjardins, Roland, Montréal, E.
Drouin, Guy, Québec, E.
Dunn, Guillaume, Victoriaville, P.
Faucher, Joseph-Eugène, Rivière-du-Loup, P.
Ferland, Oscar, St-Pierre, I.-O., P.
Fortier, de la Broquerie, Québec, P.
Gervais, Léon, La Tuque, P.
Gilbert, Paul-Armand, St-Raymond, P.
Gingras, Armand, Québec, E.
Grégoire, Léonce, Québec, E.
Grenier, Joseph, Montréal, E.
Guimont, Paul-Henri, Québec, P.
Hudon, Eugène, Montréal, E.
Laliberté, Paul-Émile, St-Raymond. P.
LaRue, Louis, Québec, E.
Laverdière, Rosaire, Chateau-Richer, E.
Leblond, Armand, St-Damien, Bellechasse, P.
Lortie, Armand, Québec, E.
Lortie, Bruno, St-Raymond, P.
Lortie, Lucien, Québec, E.
Mathieu, Arthur, St-Gédéon, P.
Ménard, Théophile, La Tuque. P.
Moquin, Hector, Montréal, E.
Morin, Wilfrid, St-Camille, Bellechasse, P.
Morisset, Arsène, St-Michel, Bellechasse, E.
Ouellet, Gérard, Québec, E.
Paradis, Gérard, Québec, E.
Paré, Ludger, St-Joachim, P.
Parent, Léonard, Breakeyville, P.
Pearson, Paul-Émile, Chicoutimi, P
Pelletier, Léo, St-Arsène, E.
Pelletier, Rosaire, St-François d'Assise, E.
Picard, Gérard, Fontainebleau, I
Poulin, Léonce, St-Joseph, Beauce P.
Rousseau, Alfred, Québec, E.
Savard, Henri, St-Alban, P.
Tardif, Henri, St-Augustin, P.
Tardif, René, Rivière-du-Loup,]
Thivierge, Louis-Philippe, St-François d'Assise, E.
Tremblay, Adolphe, Limoilou, E
Tremblay, Charles, Chateau-Richer, P.
Trempe, Gérard, Québec, E.
Trépanier, Paul, Québec, E.
Vézina, Charles, St-Laurent, I.-O.

Septième

Bélanger, Paul, Québec. E.
Belleau, Henri, Ancienne-Lorette, P.
Bernard, Lucien, Chateau-Richer, P.
Blouin, Arthur, Québec, E.
Bussières, François, Pont-Rouge, P.
Cannon, Alexandre, Québec, E.
Caron, Omer, New-Bedford, Mas P.
Chalifour, Onésime, Beauport, E.
Champoux, Roland, Ristigouche,
Collier, Frank, Québec, E.
Desrochers, Sévérin, Sainte-Cro P.

de Saint-Victor, Henri, Québec, E.
Dionne, Elzéar, Strasford- Centre, Wolfe, P.
Doiron, Aldéric, Cape Bald, N.B., P.
Drouin, Joseph, Saint-Ferréol, P.
Fillion, Jean-Robert, Québec, E.
Gagné, Rosario, Saint-Gérard, P.
Gaumond, Marcel, Québec, E.
Genest, Aimé, Pont-Rouge, P.
Guérard, Jacques, Québec, E.
Hamelin, France, Grondines, P.
Huot, Clifford, Québec, E.
Huot, Roland, Saint-Nicolas, P.
Jobin, Roland, Sherbrooke, P.
Lacasse, Adjutor, Saint-Malachie, P.
Lacouline, Arthur, Château-Richer, P.
Lagacé, Maurice, Québec, E.
Lapierre, Irénée-Adélard, Sainte-Hélène de Breakeyville, P.
Leblanc, Arthur, Moncton, N. B., P.
Leclerc, Charles-Edouard, Loretteville, P.
Lemont, Jean, Québec, E.
Lessard, Louis-Alphonse, Québec, E.
Letarte, Henri, Chateau-Richer, P.
Léveillé, Armand, Rivière-à-Pierre, P.
Maranda, Adrien, Québec, E.
Mathieu, Gérard, Saint-Gilbert, P.
Nadeau, Omer, Saint-Léon de Standon, P.
Pâquet, Louis-Philippe, Québec, E.
Paradis, Lucien, Québec, E.
Parent, Pierre, Québec, E.
Pérusse, Louis-Philippe, Saint-Louis de Lotbinière, P.
Poliquin, Roland, Portneuf, P.
Poulin, Jean-Marie, Saint-Casimir, P.
Rivard, Léonidas, Sanford, Maine, P.
Robitaille, Jules, Ancienne-Lorette, E.
Rochette, Albert, Boston, P.
Rousseau, Marc-Antoine, Saint-Michel de Bellechasse, P.
Roy, Alfred, Sainte-Rose de Watford, P.
Sévigny, Almanzor, Sainte-Hélène de Breakeyville, P.
Simard, Paul, Québec, E.
Talbot, Rodolphe, L'Islet, P.
Trépanier, Arthur, Chateau-Richer, P.

———

TABLEAU

INDIQUANT LE NOMBRE D'ÉLÈVES DANS CHAQUE CLASSE PENDANT L'ANNÉE 1919-1920

Ordre des classes	Pension-naires	Externes	Total
Philosophie de 2e année	34	20	54
Philosophie de 1ère année.....	22	33	55
Rhétorique	25	35	60
Seconde....................	16	18	34
Belles-Lettres..............	16	16	32
Troisième..................	15	24	39
Versification	10	28	38
Quatrième A................	8	29	37
Quatrième B................	18	23	41
Quatrième C................	8	28	36
Cinquième A................	18	38	56
Cinquième B................	11	37	48
Cinquième C................	16	32	48
Sixième A	20	38	58
Sixième B	24	30	54
Sixième C	26	28	54
Septième	33	19	52
Total	320	476	796

PROGRAMME DES ÉTUDES

du Petit Séminaire de Québec

SIXIÈME

Grammaire française de A. Aubert (2ème année), revue et terminée, avec exercices correspondants.— Dictée française.— Analyse logique.— Composition française.— Histoire ancienne.— Géographie d'Amérique, de A. Garneau.— Arithmétique : les fractions ordinaires et décimales.— Calligraphie.— Lecture à haute voix.

En latin, la grammaire de G. Edon, en entier, avec thèmes et versions de l'exercice correspondant.— Traduction de l'Epitome et des lettres de Cicéron.

En anglais, vocabulaire, thèmes et versions, morceaux choisis, cours de lecture.

Enseignement religieux : — Les Sacrements.

CINQUIÈME

Grammaire française de A. Aubert (3ème année).— Dictée française.— Analyse logique.— Composition française.— Histoire de la Grèce.— Histoire du Canada, de Gauthier.— Géographie de l'Europe, de A. Garneau.— Principes de Tenue des livres.— Arithmétique : réduction, règles composées.— Lecture à haute voix.

En latin, grammaire complète de Edon, avec thèmes appropriés.— Versions tirées de *Selectæ*.— Versions graduées sur feuillets détachés.— Versions et thèmes oraux.— Traduction de Phèdre, Cornélius Népos, César. Virgile.

En anglais, vocabulaire, morceaux choisis, thèmes et versions.— Cours de lecture.— Une heure d'anglais et une heure d'arithmétique ou de tenue des livres, tous les jours.

Dessin : enseignement rationel des principes élémentaires du dessin géométral coté, de la perspective, du dessin d'ornement, architecture, théorie de la couleur.

Enseignement religieux : — La vie de Jésus-Christ.

QUATRIÈME

Histoire romaine.— Géographie d'Asie, d'Afrique et d'Océanie, de A. Garneau.— Notions de mythologie.— Cours de lecture.— Arithmétique : fractions, problèmes raisonnés, règles de trois et d'intérêt.— Fables de Lafontaine.

En latin, la grammaire de Edon, revue en entier.— Cours de thèmes appropriés.— Cours de versions sur feuillets détachés.— Traduction de César et de Virgile.— Prosodie latine.— Vers latins.— Récitation de Virgile et de morceaux latins choisis.

En grec, éléments de la grammaire Ragon avec exercices correspondants. — Vocabulaire grec.— Thèmes appropriés.— Versions graduées sur feuilles détachées.— Traduction des fables d'Esope.

Enseignement de l'anglais dans les classes de Quatrième, de Troisième, de Seconde et de Rhétorique : Grammaire Chamberland. — Cours de lecture et traduction. — Versions et thèmes. — Morceaux choisis. — Compositions anglaises.

Enseignement religieux : Les Vérités à croire.

TROISIÈME

Littérature, style et composition, de A. Dion. — Exercices de composition : descriptions, narrations, lettres. — Histoire du Moyen-Age. — Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine. — Arithmétique: règles d'escompte, poids et mesures du Canada, système métrique.

En latin, cours de thèmes de Troisième. — Versions graduées. — Récitation latine. — Traduction de Virgile, Salluste et Cicéron.

En grec, toute la grammaire Ragon. — Thèmes et versions. — Traduction de Lucien, de Xénophon et des Pères grecs.

Enseignement religieux : — Les Commandements.

SECONDE

Littérature, Poétique, de A. Dion. — Exercices de composition : descriptions et narrations. — Histoire de la littérature française depuis la formation de la langue jusqu'au XIXe siècle. — Travaux littéraires, appréciations, aperçus généraux, etc. — Etude raisonnée d'un auteur français : Art poétique de Boileau, tragédies de Corneille ou de Racine, etc. — Histoire moderne — Histoire universelle revue en entier. — Exercices de déclamation. — Athalie et Art poétique de Boileau appris par cœur. — Arithmétique et première partie de l'algèbre. — Notions d'architecture.

En latin, cours de thèmes de Seconde. — Versions graduées. — Récitation latine. — Auteurs à traduire : Cicéron, Horace, etc.

En grec, grammaire de Ragon. — Thèmes et Versions. — Auteurs à traduire : Homère, Plutarque, Sophocle, Pères grecs.

Enseignement religieux : Les Sacrements en particulier.

RHÉTORIQUE

Littérature, préceptes de rhétorique, de A. Dion. — Exercices de composition : discours, amplifications proprement dites. — Etude raisonnée d'un auteur français, oraisons funèbres de Bossuet. — Histoire de l'éloquence grecque, latine, française et anglaise. — Exercices de déclamation. — Cours d'histoire contemporaine, d'histoire du Canada et d'histoire des Etats-Unis.

En latin, cours de thèmes et de versions de Rhétorique. — Compositions latines. — Auteurs à traduire : Cicéron, Horace, Tacite, Tite-Live.

Nota. — Les ouvrages de Cicéron que l'on traduit ordinairement dans les classes d'Humanités et de Rhétorique sont les suivants : Dialogues sur l'amitié, sur la vieillesse, des devoirs, pour Archias, pour Ligarius, pour Murena, pour Milon, pour Marcellus, les Catilinaires, l'Orateur, de l'Orateur.

En grec, thèmes et versions. — Auteurs à traduire : Pères grecs, Homère, Démosthène, Eschine, Plutarque, Platon, Thucydide.

Enseignement religieux : Histoire de l'Eglise.

PHILOSOPHIE (1ère Année)

Philosophie intellectuelle et morale, S.-A. Lortie. (Le cours se donne en latin). Dissertations philosophiques et exercices d'argumentation. — Histoire de la philosophie de A. Robert.

Arithmétique : algèbre, géométrie et trigonométrie. — Botanique. — Chimie.

Enseignement religieux : L'Eglise et la Société.

PHILOSOPHIE (2ème Année)

Philosophie intellectuelle et morale, S. A. Lortie. — Dissertations philosophiques. — Physique. — Géologie et Minéralogie. — Astronomie.

Enseignement religieux : La Foi et la Raison.

DESSIN ET MUSIQUE

Le cours de dessin se donne d'après la méthode suivie dans les écoles de la ville de Paris.

Tous les élèves reçoivent deux leçons de musique vocale par semaine.

ÉLOCUTION

Les élèves suivent toutes les semaines un cours d'élocution d'une heure.

CONDITIONS DU PETIT SÉMINAIRE

PENSIONNAIRES

1° L'année scolaire est de dix mois et se divise en trois termes pour le paiement de la pension.

Le prix de la pension pour une année est de	$ 215.00
Le loyer du lit garni et d'un chiffonnier avec bassin et miroir	10.00
Médecin (remèdes non inclus)	1.00
Pour les jeux	1.00
Total	$ 227.00

Ces $227.00 *doivent être payées d'avance,* comme suit :

$ 77.00 le jour de l'entrée des élèves ;
75.00 le 10 décembre ;
75.00 le 20 mars.

$ 227.00

N. B. — On ne déduit rien pour le premier terme en faveur de ceux qui arrivent moins d'un mois après l'entrée des élèves ; et après qu'un élève est entré, on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs. Un élève qui n'a pas payé les arrérages de l'année précédente n'est pas admis l'année suivante.

2° Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que les genoux, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. Chaque élève doit avoir deux capots, autant que possible, dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelque accident nécessite une réparation. En été, la coiffure est une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant une nervure blanche. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on *tolère* un chapeau de paille. En hiver, la coiffure est un casque de mouton de Perse ou d'astrakan portant sur le côté une bande de drap bleu avec liséré blanc et vert. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et les chaussures sont au choix des parents.

3° Les effets que les parents doivent fournir à leurs enfants pensionnaires outre les habits, sont : des serviettes, du savon, des peignes, du cirage et des brosses à souliers, des claques en caoutchouc, une brosse pour les habits.

4° Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être facilement reconnus. Le Séminaire ne se tient pas responsable du linge des élèves qui serait égaré ou perdu par suite de la négligence des enfants ou autrement.

5° Le Séminaire fait réparer aux frais des élèves tout dommage fait *malicieusement* ou par une *coupable légèreté* aux fenêtres, bancs, tables, etc., de la maison.

6° Tous les jours de la semaine, il y a parloir de 10 heures à 10.15 h., de midi à 1 heure, et de 4 h. à 4.25 h. du soir. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y a parloir que le midi après le diner, jusqu'à 1.45 h. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs sont ouverts de 9.30 h. à 10.15 du matin, ainsi que l'après-midi, depuis le dîner jusqu'à 5 heures. Les parents seulement, et ceux qui ont quelque raison spéciale, sont admis à voir les élèves, et tous sont priés de se conformer scrupuleusement aux heures indiquées plus haut.

7° Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant $0.10 par mois, payable d'avance, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. De plus, il y a dans la maison un dépot où se vendent les livres de classe, le papier et les autres articles nécessaires pour les études. On vend *toujours et seulement* au comptant. Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans autorisation de M. le Directeur.

8° Les élèves devront présenter leur billet de Procure à M. le Directeur, qui leur en donnera un *lui-même* pour le maître de salle.

EXTERNES

1° On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être révoquée, et l'on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

2° L'année scolaire se compose de dix mois environ.

Les externes devront payer leurs contributions comme suit :

Les élèves de Sixième, de Cinquième et de Quatrième :

$ 12.00 la veille de l'ouverture des classes ;
12.00 le 10 décembre ;
12.00 le 20 mars.

Les élèves de Troisième, de Seconde et de Rhétorique :

$ 15.00 la veille de l'ouverture des classes ;
15.00 le 10 décembre ;
15.00 le 20 mars.

Les élèves des classes de Philosophie :

$ 18.00 la veille de l'ouverture des classes ;
18.00 le 10 décembre ;
18.00 le 20 mars.

3° Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la Cinquième, sont strictement tenus de porter le costume du Séminaire, toutes les fois qu'ils sortent de chez eux. Sortir sans cet uniforme est *une faute grave et un cas exclusif.*

Ce costume consiste en un capot ou tunique de drap bleu, avec nervures blanches, une ceinture de laine verte et une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot, portant aussi nervure blanche. Les élèves des classes inférieures à la Cinquième sont obligés de porter la casquette en été et le casque en hiver.

4° Les externes ne peuvent s'abonner à une bibliothèque ou cabinet de lecture, faire partie d'une société instructive ou amusante ou de clubs, ni non plus, former de société entre eux, sans une permission expresse du Directeur du Petit Séminaire.

5° *Sous peine d'exclusion* il est défendu aux élèves du Séminaire d'aller aux théâtres, aux salles de vues animées. Ils ne fréquenteront pas, le soir, les ronds à patiner, etc.

6° *Il leur est strictement* défendu de fumer en dehors de leur domicile.

7° Ils doivent éviter de stationer en groupes sur les places publiques, près du Séminaire ou ailleurs, de crier ou de courir dans les rues, d'obstruer les trottoirs.

8° Les externes ont tous les jours des devoirs à faire chez eux et des leçons à apprendre. Il faut qu'ils consacrent à ce travail un temps à peu près égal à celui des pensionnaires, c'est-à-dire, cinq heures environ.

9° Pour favoriser la communion fréquente, le conseil du Séminaire a supprimé la messe de communauté qui se célébrait chaque matin à 7.30 h. et à laquelle tous les externes étaient tenus d'assister. C'est maintenant aux parents de voir si leurs enfants entendent la messe et font la communion fréquemment.

10° Le dimanche il y a une messe à 10 h. au Séminaire pour les élèves des classes supérieures à la Sixième. A moins d'une raison très grave, tous les élèves sont obligés d'y assister.

11° Les externes se confessent au moins tous les quinze jours à l'un des prêtres du Séminaire désignés pour entendre les confessions des élèves. Ceux des classes de Sixième et de Septième ne sont pas tenus qu'à la confession du mois.

CONGRÉGATION DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Officiers de la Congrégation durant l'année 1919-1920

Elections de juin 1919

Préfet.................................. Wilfrid Leblond.
1er assistant........................... Armand Déry.
2me assistant........................... Pierre Gravel.
Secrétaire.............................. Auguste St-Pierre.
Trésorier............................... Émilien Rochette.
Préfet des approbanistes................ Antoine Boivin.
Préfet des sacristains.................. Roch Poitras.
Zélateur................................ Olivier Bédard.

Elections d'octobre 1919

Préfet.................................. Armand Déry.
1er assistant........................... Pierre Gravel.
2me assistant........................... Auguste St-Pierre.
Secrétaire.............................. Olivier Bédard.
Trésorier............................... Siméon Côté.
Préfet des approbanistes................ Wilfrid Leblond.
Préfet des sacristains.................. Émile Bégin.
Zélateur................................ Guillaume Dechêne.

Elections de janvier 1920

Préfet.................................. Pierre Gravel.
1er assistant........................... Auguste St-Pierre.
2me assistant........................... Olivier Bédard.
Secrétaire.............................. Guillaume Dechêne.
Trésorier............................... Willie Laverdière.
Préfet des approbanistes................ Armand Déry.
Préfet des sacristains.................. Émile Bégin.
Zélateur................................ Émile Jobidon.

Elections d'avril 1920

Préfet.................................. Auguste St-Pierre.
1er assistant........................... Olivier Bédard.
2me assistant........................... Guillaume Dechêne.
Secrétaire.............................. Willie Laverdière.
Trésorier............................... Émile Jobidon.
Préfet des approbanistes................ Pierre Gravel.
Préfet des sacristains.................. ÉmileBégin.
Zélateur................................ Rosaire Veilleux.

Directeur : Le Directeur du Petit Séminaire.

CONGRÉGANISTES DÉCÉDÉS DE JUIN 1919 A JUIN 1920

---

1. M. l'abbé François de Borgia Boutin, décédé le 27 juin 1919. Mem bre de la Congrégation depuis le 3 octobre 1868.

2. M. l'abbé Benjamin Demers, décédé le 31 juillet 1919. Membr de la Congrégation depuis le 12 mars 1865.

3. M. l'abbé Alphonse Caron, clerc tonsuré, décédé le 5 août 191 Membre de la Congrégation depuis le 9 juin 1918.

4. Mgr F.-X. Belley, décédé le 9 octobre 1919. Membre de la Con grégation depuis le 1er avril 1866.

5. M. l'abbé Michaël Tompkins, décédé le 13 novembre 1919. Mem bre de la Congrégation depuis le 10 janvier 1864.

6. M. l'abbé Charles Langlois, décédé le 17 novembre 1919. Membr de la Congrégation depuis le 8 décembre 1876.

7. M. l'abbé Eugène-Émile Langlois, clerc tonsuré, décédé le 15 décembr 1919. Membre de la Congrégation depuis le 7 avril 1912.

8. M. Rodriguez Rodrigue, écolier, décédé le 26 février 1920. Membre de la Congrégation depuis le 8 décembre 1912.

9. M. le chanoine Joseph Brousseau, décédé le 18 avril 1920. Membre de la Congrégation depuis le 6 février 1870.

10. M. l'abbé Achibald-J. Chisholm, décédé le 29 avril 1920. Membre de la Congrégation depuis le 8 décembre 1983.

ACADÉMIE SAINT-DENYS

Officiers durant l'année 1919-1920

Président .... Gérard Lacroix.
Secrétaire.............................. Stanislas Cantin.
Censeur .... Jean Hudon.
Scrutateur .... Auguste St-Pierre.
Conseillers............................. Jacques Gervais. Renaud Lemieux. Antonio Talbot.
Directeur : M. le préfet des études.

SOCIÉTÉ LAVAL

OFFICIERS DURANT L'ANNÉE 1919-1920

1er terme

Président .... Wilfrid Leblond.
Vice-Président. .... Antonio Talbot.
Secrétaire. .... Émile Marcotte.
Trésorier. .... Henri Lachance.

2me terme

Président .... Auguste Saint-Pierre.
Vice-Président. .... Auguste Gagnon.
Secrétaire. .... Léonidas Castonguay.
Trésorier. .... Henri Lachance.

3me terme

Président .... Henri Lachance.
Vice-Président. .... Charlemagne Poulin.
Secrétaire .... André Douville.
Trésorier. .... Charles-Auguste Gauthier.

Directeur : M. l'abbé Alexandre Vachon.

SOCIÉTÉ SAINTE-CÉCILE

OFFICIERS DURANT L'ANNÉE 1919-1920

Président .... Émile Jobidon
Vice-Président. .... Auguste Gagnon
Secrétaire. .... Donat Richard.
Professeur .... Joseph Vézina.

Directeur .... Le Directeur des écoliers.

CERCLE LAVAL DE L'A. C. J. C.

OFFICIERS DURANT L'ANNÉE 1919-1920

Président. .... Louis-Philippe Chalifour
Vice-Président .... Auguste Gagnon
Secrétaire .... Antonio Houde.
Secrétaire-Correspondant .... Joseph Lamontagne.
Trésorier .. .. Henri Lachance.
Bibliothécaire .... Charlemagne Poulin.

Aumônier ; M, l'abbé Ferdinand Vandry.

SOCIÉTÉ SAINT-FRANÇOIS DE SALES

Officiers durant l'année 1919-1920

1er terme

Président .... Stanislas Cantin.
Vice-Président .... Gérard Lacroix.
Secrétaire .... Lucien Talbot
Assistant-Secrétaire .... Maurice Roy.

2me terme

Président .... Adjutor Dussault
Vice-Président .... Pierre Gravel
Secrétaire .... Arthur Caux.
Assistant-Secrétaire .... Jean-Paul Dionne.

Directeur : M. l'abbé Walter Cannon.

CERCLE SAINT-FRANÇOIS DE SALES DE L'A, C. J. C.

Officiers durant l'année 1919-1920

Président .... Jean-Baptiste Michaud
Vice-Président .... Jules-Edouard Dorion
Secrétaire .... Lionel Pelletier.
Secrétaire-Corespondant .... Arthur Gilbert
Trésorier .... Maurice Roy.

Aumônier : M. l'abbé Florido Gagné.

CONFÉRENCE SAINT-FRANÇOIS DE SALES DE LA SOCIÉTÉ SAINT VINCENT DE PAUL

Officiers durant l'année 1919-1920

Président .... Émilien Rochette.
Vice-Président .... Gérard Lacroix.
Secrétaire .... Jean-Baptiste Michaud.
Assistant-Secrétaire .... Adjutor Dussault.
Trésorier .... Jules Falardeau
Assistant-Trésorier .... Henri Beaulieu.

Aumônier : M. l'abbé Adolphe Garneau.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BERCHMANS

Officiers durant l'année 1919-1920

1er terme

Président	Gérard Matte.
Vice-Président	Paul Boutin.
Secrétaire	Alfred Simard.
Assistant-Secrétaire	Joseph Alain
Censeurs	Victor Roulx. Saint-Georges Bergeron Edmond Laurendeau.

2me terme

Président	Alfred Simard.
Vice-Président	Paul Boutin.
Secrétaire	Charles-Antoine Lachance
Assistant-Secrétaire	Alphonse-Marie Parent.
Censeurs	Rémi Clark. Omer Genest. Paul Lapointe. Joseph Alain.

Directeur : M. l'abbé Elzéar Latulippe.

SOCIÉTÉ SAINT-LOUIS DE GONZAGUE

Officiers durant l'année 1919-1920

1er terme

Président	Henri Fortier.
Vice-Président	Paul Bernier.
Secrétaire	Georges Larose.
Censeurs	Paul Gingras. Victor Dagenais.

2me terme

Président	Paul Dupuis.
Vice-Président	Louis-Jacques Nicole.
Secrétaire	Rolland Gourdes.
Censeurs	Victor Dagenais. Philippe-Auguste Légaré.

Directeur : M. l'abbé Rosario Benoit.

LISTE DES PRIX

AU

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

ANNÉE SCOLAIRE 1919-1920

PHILOSOPHIE DE SECONDE ANNÉE

Excellence.— 1er prix, Auguste St-Pierre ; 2e, Guillaume-M. Déchêne ; 3e, Jean-Baptiste Martel. 1er accessit, Olivier Bédard ; 2e, Rosaire Veilleux ; 3e, Léo McLaren ; 4e, Henri Lachance. *Mentions honorables*: Willie Laverdière, Wilfrid LeBlond, Bernardin Godbout, Adalbert Chabot, Rosaire Turcotte, H.-Siméon Côté, Jean Hudon, Armand Dumont, Jean-Baptiste Jobin, Albert Girard, Gérard Lacroix, Emilien Rochette, Pierre-Auguste Chabot, Joseph-C. Mathieu, Emile Bégin, Joseph Lamontagne, Armand Déry, Antoine Boivin, Adolphe Doyon, Charles-Auguste Gauthier, Pierre Gravel, Jules Rancourt, Jean-Baptiste Charland, Emile Marquis, Lucien Laliberté, Jules Gosselin, Rosaire Couture, André Auger, Henri Lapointe, Jules Falardeau, Emile Jobidon, Lauréat Dion, Philibert Cloutier, Antoine Jean, Sylvio Belleau, Paul-Emile Pelchat, Lionel Audet.

Apologétique.— 1er prix, Wilfrid LeBlond ; 2e, Auguste St-Pierre ; 3e, Guillaume-M. Déchêne. 1er accessit, Olivier Bédard ; 2e, Adalbert Chabot ; 3e, Emile-M. Déchesne ; 4e, Jean-Paul Boulet.

Métaphysique.— 1er prix, Jean-Baptiste Martel ; 2e, Guillaume-M. Déchêne ; 3e, Auguste St-Pierre. 1er accessit, Léo McLaren ; 2e, Bernardin Godbout ; 3e, Olivier Bédard ; 4e, Wilfrid LeBlond.

Morale.— 1er prix, Guillaume-M. Déchêne ; 2e, Auguste St-Pierre ; 3e, Rosaire Veilleux. 1er accessit, Emilien Rochette ; 2e, Jean-Baptiste Martel ; 3e, Rosaire Turcotte ; 4e, Bernardin Godbout.

Physique.— 1er prix Guillaume-M. Déchêne ; 2e Auguste St-Pierre ; 3e, Jean-Baptiste Martel. 1er accessit, Jean-Baptiste Jobin ; 2e, Emile-M. Déchesne ; 3e, Rosaire Veilleux ; 4e, Jean-Paul Boulet.

Astronomie.— 1er prix, Jean-Baptiste Martel ; 2e, Guillaume-M. Déchêne ; 3e, Auguste St-Pierre. 1er accessit, Olivier Bédard ; 2e, Jean-Paul Boulet ; 3e, Bernardin Godbout ; 4e, Rosaire Turcotte.

Mathématiques.— 1er prix, Guillaume Déchêne ; 2e, Auguste St-Pierre ; 3e, Rosaire Couture. 1er accessit, Joseph-C. Mathieu ; 2e, Olivier Bédard ; 3e, Willie Laverdière ; 4e, Léo McLaren.

PHILOSOPHIE DE PREMIÈRE ANNÉE

Excellence.— 1er prix, Jacques Gervais ; 2e, Jean-Baptiste Michaud ; 3e, Léger Létourneau. 1er accessit, Mathieu Samson ; 2e, Antonio Tal-

bot ; 3e, Wilfrid Vachon ; 4e, Aubert Chouinard. *Mentions honorables :* Emilien Pouliot, Roger Desmarais, Stanislas Cantin, Evariste Roy, Jules-Edouard Dorion, Charlemagne Poulin, Renaud Lemieux, Jeremiah Carrool, Josaphat Toussaint, Lucien Morissette, Charles Boisvert, Paul Lachelle, Achille Therrien, Edouard Chabot, Louis-Philippe Leclerc, Benoit Laliberté, Charles-Edouard Cantin, Pierre-Paul Bouchard de la Bruère Fortier, Louis-Ernest Touchet, Maurice Savard, Alexandre Nadeau, Georges-Sailly Gagnon, Roméo Bellemarre, Garneau de Villers, Adjutor Dussault, Herménégilde Turmel, Louis-Philippe Lacasse, Lucien Villeneuve, Adéodat Séguin.

Apologétique.— 1er prix, Antonio Talbot ; 2e Mathieu Samson, 3e, le La Bruère Fortier. 1er accessit, Wilfrid Vachon ; 2e, Jean-Baptiste Michaud ; 3e, Aubert Chouinard ; 4e, Charlemagne Poulin.

Logique.— 1er prix, Jean-Baptiste Michaud ; 2e, Léger Létourneau ; 3e, Jacques Gervais. 1er accessit, Mathieu Samson ; 2e, Wilfrid Vachon ; 3e, Roger Desmarais ; 4e, Jules-Edouard Dorion.

Métaphysique : 1er prix, Jacques Gervais ; 2e, Léger Létourneau ; 3e, Wilfrid Vachon. 1er accessit, Mathieu Samson ; 2e, Stanislas Cantin ; 3e, Benoit Laliberté ; 4e, Roger Desmarais.

Dissertation philosophique.— 1er prix, Stanislas Cantin ; 2e, Antonio Talbot ; 3e, Jacques Gervais. 1er accessit, Aubert Chouinard ; 2e, Charles-Edouard Cantin ; 3e, Jean-Baptiste Michaud ; 4e, Wilfrid Vachon.

Arithmétique et Algèbre.— 1er prix, Jean-Baptiste Michaud ; 2e, Jacques Gervais ; 3e, Aubert Chouinard. 1er accessit, Emilien Pouliot ; 2e, Roger Desmarais ; 3e, Jérémiah Carroll ; 4e, Antonio Talbot.

Géométrie. — 1er prix, Jacques Gervais ; 2e Emilien Pouliot ; 3e, Evariste Roy ; 1er accessit, Aubert Chouinard ; 2e, Jeremiah Carroll ; 3e, Jean-Baptiste Michaud ; 4e, Léger Létourneau.

Chimie.— 1er prix, Léger Létourneau ; 2e, Antonio Talbot ; 3e, Jean-Baptiste Michaud. 1er accessit, Mathieu Samson ; 2e, Wilfrid Vachon ; 3e, Renaud Lemieux ; 4e, Louis-Ernest Touchet.

Géologie et Minéralogie — 1er prix, Léger Létourneau ; 2e, Jeremiah Carroll ; 3e, Wilfrid Vachon. 1er accessit, Charlemagne Poulin ; 2e, Jacques Gervais ; 3e, Mathieu Samson ; 4e, Antonio Talbot.

Histoire naturelle.— 1er prix, Léger Létourneau ; 2e, Jean-Baptiste Michaud ; 3e, Jules-Edouard Dorion. 1er accessit, Charlemagne Poulin ; 2e, Aubert Chouinard ; 3e, Mathieu Samson ; 4e, Edouard Chabot.

RHÉTORIQUE

Excellence.— 1er prix, Léo Côté ; 2e, André Douville ; 3e, Arthur Caux. 1er accessit, Lucien Talbot ; 2e, Marius Girard ; 3e, Léonidas Castonguay ; 4e, Emile Delâge. *Mentions honorables :* Polydore Roy, Arthur ...ard, Henri Beaulieu, Roméo Blanchet, Emile Martel, Emile Marcotte, Maurice Bélanger, Marcel Langlois, Jules Giguère, Emile Charest, Lionel ...etier, René Chaloult, Donat Richard, Joseph Vachon, Raymond ...in, Napoléon Vaillancourt, Robert Côté, Bernardin Roy, Joseph ...phy, Adjutor Boucher, Napoléon Gariépy, Adrien Poitras, Alphonse ..., Georges McMullin, Eric Hudon, Charles Dion, Henri Shehyn, Bertrand Denault, Antoine Masson, Gérard Jacques, Alphonse Martineau, ...ard Robitaille, Roméo Grondin, Antonio Houde, Rolland Séguin, ...ave Roy, Jules Lefebvre, Elie Dorion, Lucien Hamelin, Champlain ...montier, Antoine Giguère.

Instruction religieuse.— 1er prix, Maurice Bélanger ; 2e, André Douville ; 3e, Léo Côté. 1er accessit, Henri Beaulieu ; 2e, Lucien Talbot ; 3e, Roméo Blanchet ; 4e, Léonidas Castonguay.

Composition française.— 1er prix, Lucien Talbot ; 2e, André Douville ; 3e, Léonidas Castonguay. 1er accessit, Pierre Dionne ; 2e, Léo Côté ; 3e, Arthur Caux ; 4e, Emile Marcotte.

Version latine.— 1er prix, Léo Côté ; 2e, Arthur Caux ; 3e, Marius Girard. 1er accessit, André Douville ; 2e, Émile Delâge ; 3e, Raymond Dunn ; 4e, Polydore Roy.

Thème latin.— 1er prix, Marius Girard ; 2e, Léo Côté ; 3e, Polydore Roy. 1er accessit, Léonidas Castonguay ; 2e, André Douville ; 3e, Arthur Caux ; 4e, Pierre Dionne.

Version grecque.— 1er prix, Marius Girard ; 2e, Arthur Caux ; 3e, Lucien Talbot. 1er accessit, Émile Delâge ; 2e, Charles Dion ; 3e, Léo Côté ; 4e, Donat Richard.

Thème grec.— 1er prix, André Douville ; 2e, Marius Girard ; 3e, Arthur Huard. 1er accessit, Léonidas Castonguay ; 2e ,Léo Côté ; 3e, Pierre Dionne ; 4e, Polydore Roy.

Explication des auteurs français.— 1er prix, Léo Côté ; 2e. André Douville ; 3e, Polydore Roy. 1er accessit, Arthur Caux ; 2e, Marius Girard ; 3e Raymond Dunn ; 4e, Lucien Talbot.

Histoire du Canada.— 1er prix, Lucien Talbot ; 2e, André Douville ; 3e Roméo Blanchet. 1er accessit, Marius Girard; 2e, Léonidas Castonguay ; 3e, Arthur Huard ; 4e, Marcel Langlois.

Histoire contemporaine.— 1er prix, André Douville ; 2e, Roméo Blanchet ; 3e, Polydore Roy. 1er accessit, Emile Charest ; 2e. Henri Beaulieu ; 3e, Lucien Talbot ; 4e, Arthur Caux.

Exercice anglais.— 1er prix, Joseph Brophy ; 2e. Lionel Pelletier ; 3e, Émile Martel. 1er accessit, Marcel Langlois ; 2e, Pierre Dionne ; 3e, Marius Girard ; 4e, Léonidas Castonguay.

Récitation anglaise.— 1er prix, Joseph Brophy ; 2e, Léonidas Castonguay ; 3e, Robert Côté. 1er accessit, Polydore Roy ; 2e, Émile Delâge ; 3e, Émile Martel ; 4e, Marius Girard.

SECONDE

Excellence. — 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Wilfrid Desjardins. 1er accessit, Jean-Paul Dionne ; 2e, Arthur Gilbert ; 3e, Joseph Gignac. *Mentions honorables* : Lucien Savard, Aderville Bureau, Gérard Boissonnault, Lucien Guay, Jean-Paul Lessard, Henri Paquin, Irénée Gagné, Louis-Philippe Morin, Paul Nadeau, Albert Domingue, Émile Dumais, Henri Gagnon, Léonidas Lachance,Nazaire Parent, Gérard Ouellet, Damase Couture, Émile Morin, Berchmans Tanguay.

Instruction religieuse. — 1er prix, Aderville Bureau ; 2e, Fernand Bussières. 1er accessit, Jean-Paul Dionne ; 2e, Joseph Gignac ; 3e, Lucien Savard.

Explication des auteurs français. — 1er prix, Jean-Paul Dionne ; 2e, Fernand Bussières. 1er accessit, Jean-Paul Lessard ; 2e, Aderville Bureau; 3e, Wilfrid Desjardins.

Narration française. — 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Jean-Paul Lessard. 1er accessit, Wilfrid Desjardins ; 2e, Lucien Guay ; 3e, Henri Paquin.

Version latine. — 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Arthur Gilbert. 1er accessit, Wilfrid Desjardins ; 2e, Jean-Paul Dionne ; 3e, Jean-Paul Lessard.

Thème latin. — 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Wilfrid Desjardins. 1er accessit, Joseph Gignac ; 2e, Lucien Savard ; 3e, Gérard Boissonnault.
Version grecque. — 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Wilfrid Desjardins. 1er accessit, Jean-Paul Dionne ; 2e, Lucien Savard ; 3e, Lucien Guay.
Thème grec. — 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Gérard Boissonnault. 1er accessit, Wilfrid Desjardins ; 2e, Lucien Guay ; 3e, Lucien Savard.
Histoire moderne. — Fernand Bussières ; 2e, Lucien Savard. 1er accessit, Aderville Bureau ; 2e, Jean-Paul Dionne ; 3e, Wilfrid Desjardins.
Algèbre. — 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Lucien Guay. 1er accessit, Wilfrid Desjardins ; 2e, Arthur Gilbert ; 3e, Joseph Gignac.
Exercice anglais. — 1er prix, Mark Drouin ; 2e, Fernand Bussières. 1er accessit, Lucien Guay ; 2e, Wilfrid Desjardins ; 3e, Louis-Philippe Morin.
Récitation anglaise. — 1er prix, Fernand Bussières ; 2e, Jean-Paul Dionne. 1er accessit, Joseph Gignac ; 2e, Wilfrid Desjardins ; 3e, Lucien Savard.

BELLES-LETTRES

Excellence. — 1er prix, Albert Côté ; 2e, Maurice Roy. 1er accessit, Laurent Lesage ; 2e, Roméo Veilleux ; 3e, Georges Abel. *Mentions honorables* : Léon Pelletier, Joseph Plante, Charlemagne Aubé, Stanislas Germain, Louis-Bertrand Larivière, Alyre Aubin, Théodore Trépanier, Guy Hudon, Emile Gaumond, Georges Giguère, Edmond Tessier, Ernest Lemieux, Adélard Croteau, Alphonse Pelletier, Henri Beaumont, Gaston Roberge, Philippe Lanctôt. Paul Robert, William Brown, André Dorion.
Instruction religieuse. — 1er prix, Roméo Veilleux ; 2e, Georges Abel. 1er accessit, Jean-Bruno Tremblay ; 2e, Albert Côté ; 3e, Alyre Aubin.
Explication dea auteurs français. — 1er prix, Maurice Roy ; 2e, Roméo Veilleux. 1er accessit, Albert Côté ; Georges Abel; 3e, Charlemagne Aubé.
Narration française. — 1er prix, Maurice Roy ; Laurent Lesage. 1er accessit, Albert Côté, 2e, Georges Abel, 3e, Roméo Veilleux.
Version latine. — 1er prix, Albert Côté ; 2e, Stanislas Germain. 1er accessit, Maurice Roy ; 2e, Laurent Lesage ; 3e, Roméo Veilleux.
Thème latin. — 1er prix, Albert Côté ; 2e, Roméo Veilleux. 1er accessit, Maurice Roy, 2e, Laurent Lesage ; 3e, Charlemagne Aubé.
Version grec. — 1er prix, Laurent Lesage ; 2e, Albert Côté. 1er accessit, Maurice Roy ; 2e, Stanislas Germain ; 3e, Léon Pelletier.
Thème grec. — 1er prix, Albert Côté ; 2e, Maurice Roy. 1er accessit, Louis-Joseph Plante, 2e, Adélard Croteau ; 3e, Théodore Trépanier.
Histoire moderne. — 1er prix, Charlemagne Aubé ; 2e, Roméo Veilleux. 1er accessit, Léon Pelletier ; 2e, Georges Abel ; 3e, Albert Côté.
Algèbre. — 1er prix, Louis-Joseph Plante ; 2e, Léon Pelletier. 1er accessit Albert Côté ; 2e, Maurice Roy ; 3e, Laurent Lesage.
Exercice anglais. — 1er prix, Philippe Lanctôt ; 2e, Georges Abel. 1er accessit, Henri Beaumont ; 2e, Maurice Roy ; 3e, Stanislas Germain.
Récitation anglaise. — 1er prix, Louis-Joseph Plante ; 2e, Laurent Lesage 1er accessit, Maurice Roy ; 2e, Emile Gaumond ; 3e, Albert Côté.

TROISIÈME

Excellence. — 1er prix, Henri Marcoux ; 2e, Henri Jolicœur; 3e, Joseph Gariépy. 1er accessit, Gustave Richard ; 2e, Alfred Matte ; 3e, Lorenzo

Masson. *Mentions honorables :* Azarias Papillon, Louis Huard, Léo Roberge, Louis Chabot, Lorenzo Lamontagne, Louis Grégoire, Noël Turgeon, George Robinson, Henri Fortier, George Pothier, Marcel Clément, Maurice Poliquin, André Richard, Roy Laliberté, Paul Germain, Eddie Fréchette, Albert Paradis, Alexandre Larue, Alfred Guilmette, Théodore Bolduc, Charles-Henri Paradis, Léon Lacroix.

Instruction religieuse. — 1er prix, Joseph Gariépy ; 2e, Henri Jolicœur ; 3e, Louis Chabot, 1er accessit, Louis Grégoire ; 2e, Gustave Richard ; 3e, Louis Huard.

Narration française. —1er prix, Théodore Bolduc ; 2e, Lorenzo Masson, 3e, Henri Marcoux. 1er accessit, Georges Pothier ; 2e, Joseph Gariépy ; 3e, Alfred Matte.

Version latine. — 1er prix, Henri Marcoux ; 2e, Charles Cannon ; 3e, Lorenzo Masson. 1er accessit, Alfred Matte ; 2e, Henri Jolicœur ; 3e, Gustave Richard.

Thème latin. — 1er prix, Henri Jolicœur ; 2e, Lorenzo Lamonatgne ; 3e, Joseph Gariépy. 1er accessit, Henri Marcoux ; 2e, Alfred Matte ; 3e Louis Huard.

Vers latins. — 1er prix, Louis Huard ; 2e, Henri Marcoux ; 3e, Henri Jolicœur. 1er accessit, Noël Turgeon ; 2e Lorenzo Lamontagne ; 3e, George Robinson.

Version grecque. — 1er prix, Henri Jolicœur ; Alfred Matte ; 3e, Joseph Gariépy. 1er accessit, Lorenzo Masson ; 2e, Henri Marcoux ; 3e, Noël Turgeon.

Thème grec. — 1er prix, Henri Jolicœur ; 2e, Henri Marcoux ; 3e, Louis Chabot. 1er accessit, Joseph Gariépy ; 2e, Lorenzo Lamontagne ; 3e, Azarias Papillon.

Histoire littéraire. — 1er prix, Joseph Gariépy ; 2e, Maurice Poliquin ; 3e, Azarias Papillon. 1er accessit, Louis Huard ; 2e, Gustave Richard ; 3e, Léo Roberge.

Histoire du Moyen-Age.— 1er prix, Azarias Papillon ; 2e, Joseph Gariépy; 3e, Henri Jolicœur. 1er accessit, Charles Cannon ; 2e, Gustave Richard ; 3e, Louis Chabot.

Arithmétique. — 1er prix, Azarias Papillon ; 2e, Henri Marcoux ; 3e, Léo Roberge. 1er accessit, Alfred Matte ; 2e, Albert Paradis; 3e, Henri Jolicœur.

Exercice anglais. — 1er prix, George Robinson ; 2e, Henri Marcoux ; 3e, Eddie Fréchette. 1er accessit, Alfred Matte ; 2e, Jules Landry ; 3e, Paul Germain.

Récitation anglaise. — 1er prix, Henri Marcoux ; 2e, Azarias Papillon ; 3e, Joseph Gariépy. 1er accessit, George Robinson ; 2e, Henri Jolicœur ; 3e, Alfred Matte.

VERSIFICATION

Excellence. — 1er prix. Amédée Laflamme ; 2e, Paul Lesage ; 3e, Paul Bernier. 1er accessit, Urbain Bédard ; 2e, Gérard Gaudrault : 3e, Richard Lessard. *Mentions honorables :* Henri Royer, Louis Turgeon, Émile Létourneau, Donat Blouin, Henri Auger, Aurélien Noël, Josaphat Émond Adjutor Gravel, Paul Dupuis, Georges Mercier, Hector Lapointe, Viateur Boulanger, Paul Rochette, Pierre Décary, Conrad Bernier, Hilaire Martel, François Henry, Roméo Robitaille, Lucien Beaumont, Noël Dorion.

Instruction religieuse. — 1er prix, Viateur Boulanger ; 2e, Donat Blouin ; 3e, Amédée Laflamme. 1er accessit, Henri Auger ; 2e, Paul Dupuis ; 3e, Paul Lesage.

Narration française. — 1er prix, Viateur Boulanger ; 2e, Amédée Laflamme ; 3e, Urbain Bédard. 1er accessit, Roméo Robitaille ; 2e, Paul Bernier ; 3e, Gérard Gaudrault.

Version latine. — 1er prix, Amédée Laflamme ; 2e, Viateur Boulanger ; 3e, Paul Lesage. 1er accessit, Paul Bernier ; 2e, Gérard Gaudreault ; 3e, Henri Royer.

Thème latin. — 1er prix, Amédée Laflamme ; 2e, Paul Bernier ; 3e, Viateur Boulanger. 1er accessit, Paul Lesage ; 2e, Josaphat Émond ; 3e, Urbain Bédard.

Vers latins. — 1er prix, Amédée Laflamme ; 2e, Richard Lessard ; 3e. Émile Létourneau. 1er accessit, Roméo Robitaille; 2e, Paul Lesage ; 3e, Paul Bernier.

Version grecque.— 1er prix, Amédée Laflamme ; 2e, Viateur Boulanger; 3e, Paul Rochette. 1er accessit, Louis Turgeon ; 2e, Paul Lesage ; 3e, Paul Bernier.

Thème grec. — 1er prix, Amédée Laflamme ; 2e, Josaphat Émond ; 3e, Gérard Gaudreault. 1er accessit, Louis Turgeon ; 2e, Viateur Boulanger ; 3e, Émile Létourneau.

Histoire littéraire. — 1er prix, Donat Blouin ; 2e, Adolphe Rochette ; 3e, Georges Mercier. 1er accessit, Henri Royer ; 2e, Aurélien Noël ; 3e, Viateur Boulanger.

Histoire du Moyen-Age. — 1er prix, Donat Blouin ; 2e, Amédée Laflamme ; 3e, Urbain Bédard. 1er accessit, Richard Lessard ; 2e, Viateur Boulanger ; 3e, Paul Lesage.

Arithmétique. — 1er prix, Henri Royer ; 2e, Richard Lessard ; 3e, Gé-ard Gaudrault. 1er accessit, Urbain Bédard ; 2e, Amédée Laflamme ; 3e, Hector Lapointe.

Exercice anglais. — 1er prix, Gérard Gaudrault ; 2e, Henri Royer ; 3e, Lucien Beaumont. 1er accessit, Viateur Boulanger; 2e, Amédée Laflamme, 3e, Paul Bernier.

Récitation anglaise. — 1er prix, Amédée Laflamme ; 2e, Gérard Gau-lreault ; 3e, Viateur Boulanger. 1er accessit, Louis Turgeon ; 2e, Paul Bernier ; 3e, Émile Létourneau.

QUATRIÈME " A "

Excellence. — 1er prix, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Louis-Philippe 'igeon. 1er accessit, Lucien Dumas ; 2e, Antoine Turcotte ; 3e, Gérard ornais. *Mentions honorables :* Adolphe Lambert, Apollinaire Guay, ouis-Philippe Poliquin, Gérard Boucher, Alfred Matte, Frédéric Hecker, arneau Legendre, Louis-Joseph Lavallée, Raymond Germain, Georges-lenri Larue, Marcel Larue, Gérard Matte, Magella Bédard, Jean Dionne, lenri Lamontagne, Jules Savard, Paul Bergeron, Gabriel Gosselin.

Instruction religieuse. —1er prix, Antoine Turcotte ; 2e, Lucien Dumas, er accessit, Frédéric Hecker, 2e, Alphonse-Marie Parent ; 3e, Louis-Philippe Pigeon.

Version latine. — 1er prix, Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Alphonse-Marie arent. 1er accessit, Adolphe Lambert ; 2e, Lucien Dumas ; 3e, Gérard ornais.

Thème latin. — 1er prix, Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Alphonse-Marie arent, 1er accessit, Lucien Dumas ; 2e, Gérard Bornais ; 3e, Adolphe ambert.

Langue grecque. — 1er prix, Lucien Dumas ; 2e, Alphonse-Marie Parent ; r accessit, Antoine Turcotte ; 2e, Frédéric Hecker ; 3e, Alfred Matte.

Vers latins. — 1er prix, Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Georges-Henri Larue, 1er, accessit, Lucien Dumas ; 2e, Louis-Philippe Poliquin ; 3e, Alphonse-Marie Parent.

Mémoire. — 1er prix, Lucien Dumas ; 2e, Alphonse-Marie Parent. 1er accessit, Antoine Turcotte ; 2e, Gérard Boucher, 3e Alfred Matte.

Histoire romaine. — 1er prix, Lucien Dumas ; 2e Antoine Turcotte. 1er accessit, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Louis-Philippe Pigeon ; 3e, Frédéric Hecker.

Géographie. — 1er prix, Alphonse-Marie Parent ; 2e Louis-Philippe Pigeon. 1er accessit, Antoine Turcotte ; 2e, Frédéric Hecker, 3e, Lucien Dumas.

Arithmétique. — 1er prix, Antoine Turcotte ; 2e, Apollinaire Guay 1er accessit, Louis-Philippe Pigeon, 2e, Alphonse-Marie Parent ; 3e, Yves Gosselin.

Exercice anglais. — 1er prix, Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Frédéric Hecker 1er accessit, Alphonse-Marie Parent ; 2e, Gérard Bornais ; 3e, Antoine Turcotte.

Récitation anglaise. — 1er prix, Louis-Philippe Pigeon ; 2e, Gérard Bornais. 1er accessit, Frédéric Hecker ; 2e, Alphonse-Marie Parent ; 3e. Antoine Turcotte.

QUATRIÈME " B "

Excellence. — 1er prix, Lucien Plamondon ; 2e, Georges Larose ; 3e, Martial Dumas. 1er accessit, Philippe Richard ; 2e, William Vachon; 3e, Paul Bernier. *Mentions honorables:* Antonio Lepage, Rolland Gourdes, Paul Boutin, Louis-Jacques Nicole, Evariste Béliveau, Alfred Simard, Charles-Eugène Pelletier, Charles-Eugène Duchaine, Charles-Antoine Lachance, Athanase Vachon, Alfred Morissette, Émile Robitaille, Georges Synott, Louis-Philippe Robitaille, Gérard Pouliot, Charles-Henri Lavoie, Paul Bélanger, David Bouffard, Raymond Noël, Joseph Racine, Charles Lapointe.

Instruction religieuse. — 1er prix, Georges Larose ; 2e, William Vachon ; 3e, Lucien Plamondon. 1er accessit, Philippe Richard ; 2e, Rolland Gourdes ; 3e, Louis-Jacques Nicole.

Version latine. — 1er prix, Georges Larose ; 2e, Martial Dumas ; 3e Lucien Plamondon. 1er accessit, Germain Lévesque ; 2e, Alfred Simard ; 3e, Louis-Jacques Nicole.

Thème latin. — 1er prix, Lucien Plamondon ; 2e, Georges Larose ; 3e, Évariste Béliveau. 1er accessit, Philippe Richard ; 2e, William Vachon ; 3e, Paul Bernier.

Langue grecque. — 1er prix, William Vachon ; 2e, Lucien Plamondon ; 3e, Philippe Richard. 1er accessit, Rolland Gourdes ; 2e, Antonio Lepage; 3e, Louis-Jacques Nicole.

Mémoire. — 1er prix, Philippe Richard ; 2e, Lucien Plamondon ; 3e, Martial Dumas. 1er accessit, Georges Larose ; 2e, William Vachon ; 3e, Alfred Simard.

Vers latins. — 1er prix, Antonio Lepage ; 2e, Rolland Gourdes ; 3e, Paul Bernier. 1er accessit, Évariste Béliveau ; 2e, David Bouffard ; 3e Lucien Plamondon.

Histoire romaine. — 1er prix, Rolland Gourdes ; 2e, Philippe Richard ; 3e, Lucien Plamondon. 1er accessit, Paul Bernier ; 2e, William Vachon ; 3e, Antonio Lepage.

Géographie. — 1er prix, Philippe Richard ; 2e, Martial Dumas ; 3e, Lucien Plamondon. 1er accessit, Rolland Gourdes ; 2e, William Vachon ; 3e, Paul Bernier.

Arithmétique. — 1er prix, William Vachon ; 2e, Georges Larose ; 3e, Martial Dumas. 1er accessit, Paul Boutin ; 2e, Lucien Plamondon ; 3e, Paul Bernier.

Exercice anglais. — 1er prix, Georges Larose ; 2e, Martial Dumas ; 3e, Paul Bernier. 1er accessit, William Vachon ; 2e, Rolland Gourdes ; 3e, Antonio Lepage.

Récitation anglaise. — 1er prix, William Vachon ; 2e, Antonio Lepage ; 3e, Georges Larose. 1er accessit, Philippe Richard ; 2e, Martial Dumas ; 3e, Lucien Plamondon.

QUATRIÈME " C "

Excellence. — 1er prix, Joseph Larochelle ; 2e, Émile Fournier. 1er accessit, Léger Robitaille ; 2e, Fernand Tardif ; 3e, Albert Francœur. *Mentions honorables :* Georges Gingras, Antoni Blais, Antonio Drolet, Paul-Émile Belleau, Benoît-Philippe Gravel, Lucien Petitclerc, Gérard Lefrançois, Théophile Buteau, Rémi Clarck, Charles Lauzier, Albert Robitaille, Adrien Dufresne, Paul Cloutier, Joachim Jobin, Joseph Morin, Berchmans Paquet.

Instruction religieuse. — 1er prix, Joseph Larochelle ; 2e, Emile Fournier. 1er accessit, Charles Lauzier ; 2e, Fernand Tardif ; 3e, Georges Gingras.

Version latine. — 1er prix, Émile Fournier ; 2e, Antonio Drolet. 1er accessit, Joseph Larochelle ; 2e, Fernand Tardif ; 3e, Lucien Petitclerc.

Thème latin. — 1er prix, Joseph Larochelle ; 2e, Émile Fournier. 1er accessit, Fernand Tardif ; 2e, Lucien Petitclerc ; 3e. Georges Gingras.

Vers latins. —1er prix, Émile Fournier ; 2e, Georges Gingras. 1er accessit, Antonio Drolet ; 2e, Joseph Larochelle ; 3e, Fernand Tardif.

Langue grecque. — 1er prix, Joseph Larochelle ; 2e, Émile Fournier. 1er accessit, Fernand Tardif ; 2e, Léger Robitaille ; 3e. Georges Gingras.

Mémoire. — 1er prix, Joseph Larochelle ; 2e, Émile Fournier. 1er accessit, Léger Robitaille ; 2e, Georges Gingras ; 3e, Fernand Tardif.

Géographie. — 1er prix, Émile Fournier ; 2e Albert Francœur. 1er accessit, Antonio Drolet ; 2e, Joseph Larochelle ; 3e,Maurice Beaudry.

Histoire romaine.—1er prix, Émile Fournier ; 2e, Joseph Larochelle. 1er accessit, Léger Robitaille ; 2e, Albert Francœur ; 3e, Antoni Blais.

Arithmétique. — 1er prix, Gérard Lefrançois ; 2e, Joseph Larochelle. 1er accessit, Albert Francœur ; 2e, Antonio Drolet ; 3e, Émile Fournier.

Exercice anglais. — Joseph Larochelle ; 2e, Albert Francœur. 1 accessit, Émile Fournier ; 2e, Léger Robitaille ; 3e, Antonio Drolet.

Récitation anglaise. — 1er prix, Joseph Larochelle ; 2e, Émile Fournier. 1er accessit, Albert Francœur ; 2e, Léger Robitaille ; 3e, Georges Gingras.

CINQUIÈME " A "

Excellence. — 1er prix, Benoît Dumas ; 2e, Jean-Charles Darveau ; 3e, Victor Dagenais. 1er accessit, Maurice Painchaud ; 2e, Augustin Letarte ; 3e, Wilfrid Couture. *Mentions honorables :* Jean-Baptiste Campagna, Omer Genest, Eugène Gagnon, Maurice Drouin, Michel Dussault, Germain Gervais, Antoine Deveault, Omer Allard, Jacques Giroux, Henri Jobidon, Léopold Dorion, Léo Poulin, Joseph Massé, Gustave Turgeon, Onésime Bédard, Albert Bélanger, Lucien Gravel, Jacques Larue, Paul Parent, Jules Bazin, Paul-Henri Lajeunesse, Joseph Leblond, Gérard Mer-

cier, Lucien Charland, Gérard Marchand, Georges Trépanier, Marcel Blanchet,

Instruction religieuse. — 1er prix, Benoît Dumas ; 2e, Jean-Charles Darveau et Victor Dagenais, *ex æquo ;* 3e, Augustin Letarte et Wilfrid Couture, *ex æquo ;* 1er accessit, Maurice Painchaud ; 2e, Jean-Baptiste Campagna ; 3e, Eugène Gagnon.

Version latine. — 1er prix, Benoît Dumas ; 2, Jean-Charles Darveau ; 3e, Maurice Painchaud. 1er accessit, Maurice Drouin ; 2e, Michel Dussault ; 3e, Wilfrid Couture.

Thème latin. — 1er prix, Benoît Dumas ; 2e, Jean-Charles Darveau ; 3e Jean-Baptiste Campagna. 1er accessit, Maurice Painchaud ; 2e, Michel Dussault ; 3e, Victor Dagenais.

Exercice français. — 1er prix, Benoît Dumas ; 2e, Wilfrid Couture ; 3e, Jean-Charles Darveau. 1er accessit, Victor Dagenais ; 2e, Eugène Gagnon ; 3e, Maurice Drouin.

Histoire de la Grèce. — 1er prix, Wilfrid Couture ; 2e, Augustin Letarte ; 3e, Jean-Charles Darveau. 1er accessit, Benoît Dumas. 2e, Michel Dussault ; 3e, Eugène Gagnon.

Géographie. — 1er prix, Wilfrid Couture ; 2e, Benoît Dumas ; 3e, Jean-Charles Darveau. 1er accessit, Michel Dussault ; 2e, Augustin Letarte ; 3e, Eugène Gagnon.

Histoire du Canada. — 1er prix, Jean-Charles Darveau ; 2e, Benoît Dumas ; 3e, Maurice Painchaud. 1er accessit,Jean-Baptiste Campagna ; Victor Dagenais ; 3e Arthur Jobidon.

Mémoire. — 1er prix, Jean-Charles Darveau ; 2e, Benoît Dumas ; 3e, Augustin Letarte. 1er accessit, Wilfrid Couture ; 2e, Jean-Baptiste Campagna ; 3e, Maurice Painchaud.

Exercice anglais. — 1er prix, Victor Dagenais ; 2e, Maurice Drouin ; 3e, Jean-Charles Darveau. 1er accessit, Benoît Dumas ; 2e, Michel Dussault ; 3e, Léo Poulin.

Récitation anglaise. — 1er prix Maurice Drouin ; 2e, Augustin Letarte ; 3e, Omer Genest. 1er accessit, Benoît Dumas ; 2e, Victor Dagenais ; 3e, Eugène Gagnon.

Arithmétique. — 1er prix, Wilfrid Couture ; 2e, Arthur Jobidon ; 3e, Omer Genest. 1er accessit, Jean-Charles Darveau ; 2e, Benoît Dumas ; 3e, Lucien Gravel.

Tenue des livres. — 1er prix, Wilfrid Couture ; 2e Jean-Charles Darveau ; 3e, Léo Poulin. 1er accessit, Alfred Francœur ; 2e, Eugène Gagnon ; 3e, Augustin Letarte.

Dessin géométral et ornement, — 1er prix, Arthur Jobidon ; 2e, Maurice Drouin ; 3e, Jean-Baptiste Campagna ; 1er accessit, Germain Gervais, 2e, Victor Dagenais ; 3e, Léo Poulin.

Perspective et couleur. — 1er prix, Arthur Jobidon ; 2e, Omer Allard ; 3e, Léo Poulin. 1er accessit, Jean-Baptiste Campagna ; 2e, Jacques Giroux ; 3e, Eugène Gagnon.

CINQUIÈME “ B ”

Excellence. — 1er prix, St-Georges Bergeron ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Jos-Marie Parent. 1er accessit, Raymond Boutet ; 2e, Lionel Roy ; 3e, Donat Gignac. *Mentions honorables :* Louis-Philippe Roy, Eugène Allard, Stanislas Larochelle, Arthur Papillon, Maurice Mongrain, Paul Lapointe, Jean Bégin, André Lesage, André Filteau, Alphonse Giguère, Eugène Poulin, Jos-Arthur Labrie, Tancrède Deslauriers, Maurice Noreau, Léopold Massé, Maurice Trudelle, Paul Lamonde, Léonce Dion, Paul-

Émile Giguère, Jean-Charles Picher, Joseph Bouchard, Charles-Auguste Drouin, Pierre Lemieux, Paul Richard, Armand Bordeleau, Jacques Gosselin, Edouard Boivin, Antoine Bédard, Camillien Labranche, Patrice Côté, Lucien Lortie, Marcel Garneau.

Instruction religieuse. — 1er prix, St-Georges Bergeron ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Paul Lapointe. 1er accessit, Jos-Marie Parent et Lionel Roy, *ex æquo ;* 2e, Raymond Boutet ; 3e, André Filteau.

Version latine. — 1er prix, Raymond Boutet ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Jos.-Marie Parent. 1er accessit, André Filteau ; 2e, St-Georges Bergeron ; 3e, Eugène Allard.

Thème latin. — 1er prix, Aurèle Thibault ; 2e, St-Georges Bergeron : 3e, Jos.-Marie Parent. 1er accessit, Donat Gignac ; 2e, Eugène Allard ; 3e, Lionel Roy.

Exercice français. — 1er prix, St-Georges Bergeron ; 2e, Jos.-Marie Parent ; 3e, André Lesage. 1er accessit, Aurèle Thibault ; 2e, Lionel Roy ; 3e, Raymond Boutet.

Histoire de la Grèce. —1er prix, St-Georges Bergeron ; 2e, Raymond Boutet ; 3e, Jos.-Marie Parent. 1er accessit, Louis-Philippe Roy ; 2e, Aurèle Thibault, 3e, Donat Gignac.

Géographie. — 1er prix, Stanislas Larochelle ; 2e, St-Georges Bergeron ; 3e, Jos.-Marie Parent. 1er accessit, Raymond Boutet; 2e, Aurèle Thibault; 3e, Donat Gignac.

Histoire du Canada. — 1er prix, Aurèle Thibault ; 2e, St-Georges Bergeron ; 3e, Eugène Allard. 1er accessit, Donat Gignac ; 2e, Stanislas Larochelle ; 3e, Lionel Roy.

Mémoire. — 1er prix, Aurèle Thibault ; 2e, St-Georges Bergeron ; 3e, Stanislas Larochelle. 1er accessit, Jos-Marie Parent ; 2e, Paul Lapointe; 3e, Louis-Philippe Roy.

Exercice anglais. — 1er Prix, Lionel Roy ; 2e, St-Georges Bergeron ; 3e, Jos.-Marie Parent. 1er accessit, Donat Gignac ; 2e, Aurèle Thibault ; 3e, Raymond Boutet.

Récitation anglaise. — 1er prix, Donat Gignac ; 2e, St-Georges Bergeron ; 3e, Jos.-Marie Parent. 1er accessit, Aurèle Thibault; 2e, Lionel Roy, 3e, Paul-Émile Giguère.

Arithmétique. — 1er prix, St-Georges Bergeron ; 2e, Lionel Roy ; 3e, Maurice Mongrain. 1er accessit, André Lesage ; 2e, Léopold Massé ; 3e, Jos.-Marie Parent.

Tenue des Livres. — 1er prix, Eugène Allard ; 2e, St-Georges Bergeron ; 3e, Jos.-Marie Parent. 1er accessit, Stanislas Larochelle ; 2e, Raymond Boutet ; 3e, Donat Gignac.

Dessin géométral et ornement. — 1er prix, Raymond Boutet ; 2e, Maurice Mongrain ; 3e, Antoine Bédard. 1er accessit, Maurice Trudelle ; 2e, Donat Gignac ; 3e, Alphonse Giguère.

Perspective et couleur. — 1er prix, Maurice Mongrain ; 2e, Raymond Boutet ; 3e, Pierre Lemieux. 1er accessit, Jacques Gosslein ; Alphonse Giguère ; 3e, Eugène Allard.

CINQUIÈME "C"

Excellence. — 1er prix, Edmond Laurendeau ; 2e, Paul deVarennes ; 3e, Hermas Vézina. 1er accessit, Joseph Migneault ; 2e, François Ouellet ; 3e, Edgar Gagnon. *Mentions honorables :* Lucien Langlois, Hector Lacroix , Lucien Drolet, Louis-Philippe Létourneau, Rosario Campagna, Eugène Dussault, Philippe-Auguste Légaré, René Boivin, Joseph Alain, Omer Rhéaume, Uldéric Cantin, Paul-Henri L'Heureux, Fernando Wagner, Albert

Montreuil, Donat Lapointe, Paul Gariépy, Maurice Brière, Paul-Émile Côté, Rosario Plante, Adrien Falardeau, Louis O'Neil, Jean-Marie Blais, Maurice Lessard, Gérard Fiset, Jean-Charles Casgrain, Joseph Germain, Charles-Alphonse Dionne, Léo Simpson, Paul Goulet, Norbert Giguère, Charles-Edouard Lessard.

Instruction religieuse. — 1er prix, Edmond Laurendeau et Paul de Varennes, *ex æquo ;* 2e, Hermas Vézina ; 3e, Louis-Philippe Létourneau. 1er accessit, Hector Lacroix ; 2e, Edgar Gagnon et François Ouellet, *ex æquo ;* 3e, Uldéric Cantin.

Version latine. — 1er prix, Joseph Mignault ; 2e, Lucien Langlois ; 3e, Edmond Laurendeau. 1er accessit, Paul de Varennes ; 2e, Lucien Drolet ; 3e, Edgar Gagnon.

Thème latin. — 1er prix, Hermas Vézina ; 2e, Paul de Varennes ; 3e, Edmond Laurendeau. 1er accessit, François Ouellet; 2e, Joseph Mignault, 3e, Lucien Langlois.

Exercice français. — 1er prix, Joseph Mignault ; 2e, Paul de Varennes : 3e, François Ouellet. 1er accessit, Edmond Laurendeau ; 2e, René Boivin, 3e, Lucien Drolet.

Histoire de la Grèce. — 1er prix, Edmond Laurendeau ; 2e, René Boivin ; 3e, Edgar Gagnon. 1er accessit, Paul de Varennes ;, 2e, Hermas Vézina , 3e, Rosario Campagna.

Géographie. — 1er prix, Hermas Vézina ; 2e, Edgar Gagnon ; 3e, Jean Marie Blais. 1er accessit, Phiilppe Légaré ; 2e, Rosario Campagna ; 3e, Edmond Laurendeau.

Histoire du Canada. — 1er prix, Edmond Laurendeau ; 2e, Hermas Vézina ; 3e, Donat Lapointe. 1er accessit, François Ouellet ; 2e, Rosario Campagna ; 3e, Eugène Dussault.

Mémoire. — 1er prix, Edmond Laurendeau ; 2e, Hermas Vézina ; 3e, Paul de Varennes. 1er accessit, François Ouellet ; 2e, Uldéric Cantin ; 3e, Edgar Gagnon.

Exercice anglais, — 1er prix, Edmond Laurendeau ; 2e, Joseph Mignault: 3e, Hermas Vézina. 1er accessit, Louis O'Neil ; 2e, Paul de Varennes ; 3e François Ouellet.

Récitation anglaise. — 1er prix, Joseph Mignault ; 2e, Hector Lacroix ; 3e, Edmond Laurendeau. 1er accessit, Hermas Vézina ; 2e, Paul de Varennes ; 3e, Lucien Drolet.

Arithmétique. — 1er prix, Lucien Drolet, 2e, Hermas Vézina ; 3e, Philippe-Auguste Légaré. 1er accessit, Joseph Migneault ; 2e, Louis-Philippe Létourneau ; 3e, Maurice Lessard.

Tenue des livres. — 1er prix, Lucien Drolet ; 2e, Maurice Lessard ; 3e, Hector Lacroix. 1er accessit, Paul de Varennes, 2e, Edgar Gagnon ; 3e, Hermas Vézina.

Dessin géométral et ornement. — 1er prix, Lucien Drolet ; 2e, Ludger Borgia ; 3e, Edgar Gagnon. 1er accessit, Damien Roy ; 2e, Hermas Vézina ; 3e, Maurice Brière.

Perspective et couleur. — 1er prix, Ludger Borgia ; 2e, Edmond Laurendeau ; 3e, Lucien Drolet. 1er accessit, Hector Lacroix ; 2e, Léo Simpson ; 3e, Edgar Gagnon.

SIXIÈME "A"

Excellence. — 1er prix, Ulric Bédard ; 2e, Paul Lefebvre ; 3e, Jacques Lapointe. 1er accessit, Paul Brochu ; 2e, Oscar Houde ; 3e, Rénat Picard; 4e, Lauréat Labrecque, *Mentions honorables :* Sylvio Roy, Wilfrid de Lottinville, Adrien Gauvreau, Roméo Brousseau, Wheeler Dupont, Camille

Angers, Charles-Auguste Drolet, Robert Lavallée, Lauréat Audet, Alphée Chabot, Albert Michaud, René Garneau, Paul Carette, Fernando Morency, Henri Perreault, Gérard Gagnon, Charles-Eugène Gosselin, Rolland Thibodeau, Lucien Lacasse, Robert Drolet, Odilon Camiré, Cyrille Gagnon, Paul-Émile Roy, Henri Thibaudeau, Charles-Henri Lamontagne.

Instruction religieuse — 1er prix, Paul Lefebvre ; 2e, Ulric Bédard ; 3e, Oscar Houde. 1er accessit, Alphée Chabot ; 2e, Jacques Lapointe ; 3e, Odilon Camiré ; 4e, Wheeler Dupont.

Eléments latins. —1er prix, Ulric Bédard ; 2e, Roméo Brousseau ; 3e. Sylvio Roy. 1er accessit, Paul Brochu ; 2e, Jacques Lapointe, 3e, Paul Lefebvre ; 4e, Lauréat Labrecque.

Version latine. — 1er prix, Jacques Lapointe ; 2e, René Picard ; 3e Ulric Bédard. 1er accessit, Paul Brochu ; 2e, Paul Lefebvre ; 3e Oscar Houde ; 4e, Roméo Brousseau.

Exercice français. — 1er prix, Wheeler Dupont ; 2e, René Picard ; 3e, Paul Brochu. 1er accessit, Ulric Bédard ; 2e, Paul Lefebvre ; 3e, Rolland Thibaudeau ; 4e, Charles-Auguste Drolet.

Histoire ancienne. — 1er prix, Ulric Bédard ; 2e, Paul Lefebvre ; 3e, Jacques Lapointe. 1er accessit, Fernando Morency ; 2e, Alphée Chabot ; 3e, René Picard ; 4e, Lauréat Labrecque.

Géographie. — 1er prix, Paul Lefebvre ; 2e, Sylvio Roy ; 3e, Wilfrid de Lottinville. 1er accessit, Oscar Houde ; 2e, Ulric Bédard ; 3e, Odilon Camiré ; 4e, Lauréat Labrecque.

Mémoire. — 1er prix, Ulric Bédard ; 2e, Paul Brochu ; 3e, Oscar Houde, 1er accessit Wheeler Dupont ; 2e, Paul Lefebvre ; 3e, Jacques Lapointe ;; 4e, Alphée Chabot.

Arithmétique. — 1er prix, Robert Lavallée ; 2e, Jacques Lapointe ; 3e. Sylvio Roy. 1er accessit , Ulric Bédard ; 2e, Albert Michaud ; 3e, Lauréat Labrecque ; 4e, Roméo Brousseau.

Exercice anglais. — 1er prix, Ulric Bédard ; 2e, Paul Brochu ; 3e, Jacques Lapointe. 1er accessit, Rénat Picard ; 2e, Oscar Houde ; 3e, Wilfrid de Lottinville ; 4e, Charles-Auguste Drolet.

Récitation anglaise. — 1er prix, Paul Brochu ; 2e, Wilfrid de Lottinville ; 3e, Ulric Bédard. 1er accessit, Jacques Lapointe ; 2e, Paul Lefebvre ; 3e, Rénat Picard ; 4e, Oscar Houde.

SIXIÈME ' B "

Excellence. — 1er prix, Léopold Morin ; 2e, Charles-Aimé Bédard; 3e. Louis-Napoléon Larochelle. 1er accessit, Edgar Nadeau ; 2e, Louis-Philippe Lemay ; 3e, Pierre Morisset ; 4e, Léopold Genest. *Mentions honorables :* Simon Beaudet, Alexandre Émond, Jean-Paul Gravel, Joseph Marceau, Georges-Edouard Demers, Paul-Émile Lavoie, Paul-Henri Duclos, Jean-Louis Tremblay, Robert Dolbec, Gérard Brassard, Arcadius Denis, Oscar Létourneau, Lionel Desjardins, Lucien Bélanger, Maurice Mathieu, Charles-Edouard Bilodeau, Sylvio Bourbeau, Lucien Faucher, Adrien Touzin, Gabriel Rochette, Rolland Prévost, Jacques Tremblay, Gérard Guévremont, Gérard Fortier, Dominique Gaudry, Raymond Fortier, Paul Chaloult.

Instruction religieuse. — 1er prix, Léopold Morin ; 2e, Charles-Aimé Bédard, 3e, Georges-Edouard Demers. 1er accessit, Louis-Napoléon Larochelle, 2e, Robert Dolbec, 3e, Edgar Nadeau ; 4e, Léopold Genest.

Eléments latins. — 1er prix, Louis-Napoléon Larochelle ; 2e, Charles-Aimé Bédard ; 3e, Léopold Morin. 1er accessit, Pierre Morisset ; 2e, Edgar Nadeau ; 3e, Paul-Émile Lavoie ; 4e, Louis-Philippe Lemay.

Version latine. — 1er prix, Louis-Philippe Lemay ; 2e, Léopold Morin ; 3e, Alexandre Emond. 1er accessit, Charles-Aimé Bédard, 2e, Louis-Napoléon Larochelle ; 3e, Pierre Morisset ; 4e, Léopold Genest.

Exercice français. — 1er prix, Charles-Aimé Bédard ; 2e, Louis Napoléon Larochelle ; 3e, Léopold Morin ; 1er accessit, Simon Beaudet ; 2e, Jacques Tremblay ; 3e, Jean-Louis Tremblay ; 4e, Louis-Philippe Lemay.

Histoire ancienne. — 1er prix, Louis-Napoléon Larochelle ; 2e, Joseph-Émile Couillard ; 3e, Léopold Morin. 1er accessit. Edgar Nadeau ; 2e, Arcadius Denis ; 3e, Paul-Henri Duclos ; 4e, Robert Dolbec.

Géographie. — 1er prix, Léopold Morin, 2e, Edgar Nadeau ; 3e, Louis-Napoléon Larochelle. 1er accessit, Louis-Philippe Lemay ; 2e, Charles-Aimé Bédard ; 3e, Paul-Henri Duclos ; 4e, Pierre Morisset.

Mémoire. — 1er prix, Louis-Napoléon Larochelle ; 2e, Léopold Morin ; 3e, Edgar Nadeau. 1er accessit, Charles-Aimé Bédard ; 2e, Louis-Philippe Lemay ; 3, Gérard Brassard ; 4e, Léopold Genest.

Arithmétique. — 1er prix, Charles-Aimé Bédard ; 2e, Louis-Napoléon Larochelle ; 3e, Edgar Nadeau. 1er accessit, Léopold Morin ; 2e, Georges-Édouard Demers, 3e, Pierre Morisette ; 4e, Louis-Philippe Lemay.

Exercice anglais. — 1er prix, Léopold Morin ; 2e, Jean-Paul Gravel ; 3e, Paul-Henri Duclos. 1er accessit, Paul-Émile Lavoie ; 2e, Georges-Édouard Demers ; 3e, Pierre Morisset ; 4e, Louis-Napoléon Larochelle.

Récitation anglaise. — 1er prix, Léopold Morin ; 2e, Charles-Aimé Bédard ; 3e, Edgar Nadeau. 1er accessit, Paul-Henri Duclos ; 2e, Jean-Paul Gravel ; 3e, Paul-Émile Lavoie ; 4e, Louis-Napoléon Larochelle.

SIXIÈME " C "

Excellence. — 1er prix, Eugène Hudon ; 2e, Léo Pelletier ; 3e, Guillaume Dunn. 1er accessit, Joseph Grenier; 2e, Lucien Bédard; 3e, Léandre Beaudoin ; 4e, René Tardif. *Mentions honorables :* Paul-Armand Gilbert, Lucien Lortie, Paul Trépanier, Oscar Ferland, Cécilien Aubé, Charles Vézina, de la Broquerie Fortier, Charles Tremblay, Léonard Parent, Léon Gervais, Gérard Paradis, Armand Lortie, Guy Drouin, Armand Gingras, Wilfrid Morin, Rosaire Pelletier, Hector Moquin, Raymond Bernier, Grégoire Descarreaux, Léonce Grégoire, Paul-Émile Laliberté, Paul-Henri Guimont, Vitalien Carpentier, Rosaire Laverdière, Henri Bouchard, Gérard Ouellet, Armand Leblond, Louis Larue, Philippe Côté, Louis-Philippe Thivierge, Bruno Lortie, Léonce Poulin, Adolphe Tremblay, Théophile Ménard.

Instruction religieuse. — 1er prix, Guillaume Dunn et Eugène Hudon, *ex æquo ;* 2e, Léo Pelletier ; 3e, Lucien Lortie. 1er accessit, Paul-Armand Gilbert ; 2e, Joseph Grenier; 3e, Rosaire Pelletier et René Tardif, *ex æquo* ; 4e, Raymond Bernier.

Eléments latins. — 1er prix, Léo Pelletier ; 2e, Guillaume Dunn ; 3e, Joseph Grenier. 1er accessit, Lucien Bédard ; 2e, Eugène Hudon ; 3e, Léandre Beaudoin ; 4e, Paul-Armand Gilbert.

Version latine. — 1er prix, Joseph Grenier ; 2e. Eugène Hudon ; 3e, René Tardif. 1er accessit, Léandre Beaudoin ; 2e, Lucien Bédard ; 3e, Guillaume Dunn ; 4e, Léon Gervais.

Exercice français. — 1er prix, Eugène Hudon ; 2e, Lucien Bédard ; 3e, Charles Tremblay. 1er accessit, Léandre Beaudoin ; 2e. Charles Vézina ; 3e, Léo Pelletier ; 4e, Lucien Lortie.

Histoire ancienne. — 1er prix, Hector Moquin ; 2e, Eugène Hudon ; 3e, Léo Pelletier. 1er accessit, Guillaume Dunn ; 2e. Joseph Grenier, 3e. Wilfrid Morin ; 4e, Léonard Parent.

Géographie. — 1er prix, Guillaume Dunn ; 2e, Léo Pelletier ; 3e, Léonard Parent. 1er accessit, Eugène Hudon ; 2e, Joseph Grenier ; 3e, René Tardif ; 4e, Oscar Ferland.

Mémoire. — 1er prix, Guillaume Dunn ; 2e, Léo Pelletier ; 3e, Eugène Hudon. 1er accessit, Joseph Grenier ; 2e, Léandre Beaudoin ; 3e, Paul-Armand Gilbert ; 4e, Cécilien Aubé.

Arithmétique. — 1er prix, Paul-Armand Gilbert ; 2e, Wilfrid Morin ; 3e, Lucien Lortie. 1er accessit, Lucien Bédard ; 2e, Oscar Ferland ; 3e, Armand Lortie ; 4e, Eugène Hudon.

Exercice anglais. — 1er prix, Eugène Hudon ; 2e, Joseph Grenier ; 3e, Paul-Armand Gilbert. 1er accessit, Léo Pelletier ; 2e, Léandre Beaudoin ; 3e, Guillaume Dunn ; 4e, Lucien Lortie.

Récitation anglaise. —1er prix, Eugène Hudon ; 2e, Paul-Armand Gilbert ; 3e, Cécilien Aubé. 1er accessit, Joseph Grenier ; 2e, Lucien Lortie ; 3e, Léo Pelletier ; 4e, Rosaire Pelletier.

SEPTIÈME

Excellence.— 1er prix, Omer Caron ; 2e, Henri de Saint-Victor ; 3e, Marcel Gaumond, 1er accessit, Adrien Maranda ; 2e, Frank Collier : 3e, Roland Poliquin ; 4e, François Bussières. *Mentions honorables :* Arthur Leblanc, Onésime Chalifour, Paul Simard. Clifford Huot, Roland Jobin, Henri Belleau, Lucien Paradis, Arthur Blouin, Pierre Parent, Séverin Desrochers, Alaxandre Cannon, Almanzor Sévigny, Gérard Mathieu, Marc-Antoine Rousseau, Alfred Roy, Omer Nadeau, Louis-Philippe Pérusse, Elzéar Dionne, Charles-Edouard Leclerc, Paul Bélanger, Irénée-Adélard Lapierre, Jules Robitaille, France Hamelin, Louis-Philippe Paquet.

Instruction religieuse,—1er prix, Omer Caron ; 2e, Marcel Gaumond et Almanzor Sévigny, *exæquo ;* 3e, Alfred Roy. 1er accessit, Marc-Antoine Rousseau ; 2e, Onésime Chalifour et Elzéar Dionne, *ex æquo ;* 3e, Henri de Saint-Victor ; 4e, Louis-Philippe Pérusse.

Exercice français. — 1er prix, Henri de Saint Victor ; 2e, Clifford Huot ; 3e, Adrien Maranda. 1er accessit, Marcel Gaumond ; 2e, Roland Poliquin ; 3e, Pierre Parent ; 4e, Omer Caron.

Histoire sainte.—1er prix, Louis-Philippe Pérusse ; 2e, Marcel Gaumond ; 3e, Onésime Chalifour ; 1er accessit, Omer Caron ; 2e, Omer Nadeau ; 3e, Paul Simard ; 4e, Louis-Philippe Paquet.

Géographie. — 1er prix, Elzéar Dionne ; 2e, Louis-Philippe Pérusse ; 3e, Roland Poliquin. 1er accessit, Henri de Saint Victor ; 2e, Paul Bélanger ; 3e, Marcel Gaumond ; 4e, Omer Caron.

Mémoire. — 1er prix, Omer Caron ; 2e, Frank Collier ; 3e, Adrien Maranda. 1er accessit, Almanzor Sévigny ; 2e, Henri de Saint Victor ; 3e, Alfred Roy ; 4e, Pierre Parent.

Arithmétique. — 1er prix, Roland Jobin ; 2e, Alfred Roy ; 3e, Marc-Antoine Rousseau. 1er accessit, Henri de Saint-Victor ; 2e, Sévérin Desrochers ; 3e, Omer Caron ; 4e, Henri Belleau.

Exercice anglais. — 1er prix, Omer Caron ; 2e, Frank Collier ; 3e, Arthur Leblanc. 1er accessit, Marcel Gaumond ; 2e, Roland Jobin ; 3e, Adrien Maranda ; 4e, Paul Simard.

Récitation anglaise. — 1er prix, Roland Jobin ; 2e, Frank Collier . 3e, Paul Simard. 1er accessit, Henri Belleau ; 2e, Omer Cqron ; 3e, Henri de Saint Victor ; 4e, Alfred Roy.

PRIX EXTRAORDINAIRES
ACCORDÉS AUX ÉLÈVES DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Année scolaire 1919-1920

Prix, *dits du Baccalauréat*, généreusement offerts par son Eminence le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, à l'élève de chacune des classes dont les examens ont été les plus brillants ;

En seconde. — Fernand Bussières.
En Belles-Lettres. — Roméo Veilleux.
En Troisième. — Henri Marcoux.
En Versification. — Urbain Bédard.
En Quatrième A . — Antoine Turcotte.
En Quatrième B. — Lucien Plamondon.
En Quatrième C. — Joseph Larochelle.
En cinquième A. — Jean-Charles Darveau.
En Cinquième B. — St-Georges Bergeron.
En Cinquième C. — Edmond Laurendeau.
En Sixième A. — Ulric Bédard.
En Sixième B. — Louis-Napoléon Larochelle.
En Sixième C. — Eugène Hudon.
En Septième. — François Bussières.

II

Prix d'honneur donnés aux élèves internes qui, par leur conduite et leur travail, ont donné le plus de satisfaction :

Division des grands :

Wilfrid Leblond.

Division des petits :

F.-Henri Fortier.

III

Prix accordés aux élèves de la fanfare du Petit Séminaire :

1er prix. — Joseph Lamontagne.
2e prix. — Gérard Robitaille.
3e prix. — Louis-Philippe Leclerc.

1er accessit.— Alexandre Nadeau.
2e accessit. — Émile Marcotte.
3e accessit. — Gérard Gaudrault.
4e accessit. — Léon Pelletier.

IV

Prix d'*orgue* et de *piano :*

1ère division, orgue

Philippe Vallière.

2e division, piano.

1er prix. — Antonio Talbot.
2e prix. — Paul Henri Guimont et Léo Pelletier, *ex æquo.*

V

Prix de *bon language* généreusement fondés par feu l'abbé Raymond Casgrain, et accordés aux élèves internes du Petit Sèminaire :

Division des grands

Bernardin Godbout.
Willie Laverdière.
Antonio Talbot.
Léonidas Castonguay.

Division des petits :

Roy Laliberté.
Paul Bernier.
Antonio Devault.
Raymond Bernier.

VI

Prix de *bonne tenue* généreusement offert par un bienfaiteur anonyme :

Division des grands :

André Auger.
Léon Pelletier.

Division des petits :

François-Henri Fortier.
Léopold Morin.

VII

Prix d'*Histoire du Canada* généreusement offert, le *premier*, par M. le Chanoine Laflamme, curé de Québec, et remporte par André Douville :

Le *second*, par les chevaliers de Colomb, comité de la Province de Québec, et remporté par Lucien Talbot.

VIII

Prix offerts par M. l'abbé Camille Roy, ancien professeur de Rhétorique aux élèves qui en Seconde et en Rhétorique, ont obtenu les meilleurs résultats dans l'étude de la langue.grecque :

1er prix — Marius Girard.
2e prix — Léo Côté.

IX

Prix d'*anglais* généreusement fondé par M. Squair, professeur à l'Université de Toronto, et donné à l'élève de Rhétorique dont les succès dans l'étude de la langue anglaise ont été les plus brillants :

Léonidas Castonguay

X

Prix accordés aux élèves de Seconde et de Belles-Lettres dans un concours sur les notions de l'Architecture.

En Seconde. — Lucien Guay.
En Belles-Lettres. — Roméo Veilleux.

XI

Prix spécial offert par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal à l'élève arrivé le premier dans un concours sur l'Acte de Québec 1774 et la Révolution américaine.

André Douville

XII

Prix de *chant* accordé aux élèves qui font partie du chœur *Orphéon.*

1er prix. — Henri-Siméon Côté.
2e prix. — Auguste Gagnon.

1er accessit. — Alphonse Doyon.
2e accessit. — Edmond Tessier

XIII

PRIX de *Solfège* :

1ère *division*

1er prix. — Auguste St-Pierre.
2e prix — Guillaume déchène.
1er accessit. — Olivier Bédard.
2e accessit. — Lauréat Dion.

2e *division*

1er prix. — Paul Goulet.
2e prix. — Louis Huard.
1er accessit. — Jos. Larochelle.
2e accessit. — Victor Roulx.

XIV

Prix extraordinaire de musique(violon) accordé à ARTHUR LEBLANC après un examen passé avec la *plus grande distinction*.

———

TABLE DES MATIÈRES

APPENDICE

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Publication 823